

# JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE OU UNIVERSEL,

DÉDIÉ

*A Son Alt. Sérénissime Mgr. le Duc de Bouillon, &c. &c. &c.*

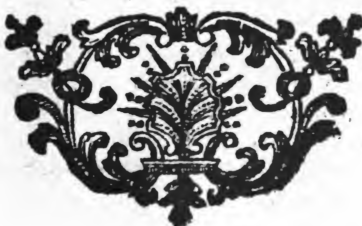
ANNÉE 1792.

TOME IV.

*DIX MAI.*

No. XIII.





A BOUILLON.

De l'imprimerie du Journal.

IL paroît trois volumes par mois de ce Journal. La souscription n'est ouverte que pour l'année entiere : elle est de 24 liv. de France, prise à Bouillon ; de 25 liv. 4 s. à Paris, & par la poste, de 33 liv. 12 s. franche de port, pour toute la France, sçavoir : 24 liv. pour l'abonnement, & 9 liv. 12 s. pour le port.

L'abonnement du port dans les postes du Généralat de l'Empire étant de 6 liv., il n'en coûtera que 30 liv. pour recevoir ce Journal franc de port dans cette partie de l'Allemagne.

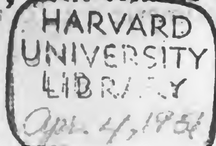
Pour tout ce qui regarde la correspondance de France, on aura la bonté de s'adresser à M. LUTTON, rue Ste. Anne, Butte St. Roch, N°. 9, à Paris, chargé de tout ce qui regarde ce Journal. On aura soin d'affranchir les lettres ; autrement, elles resteront au rebut. La souscription doit être payée d'avance, ainsi que le port du Journal.

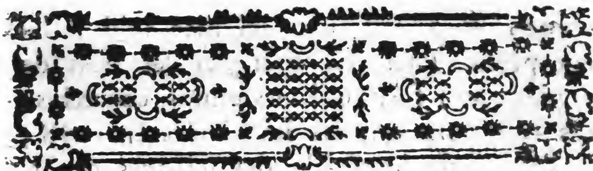
On s'adressera aussi à M. WEISSENBRUCH, Directeur du bureau de ce Journal, à Bouillon, où la poste de France arrive & part tous les jours.

On trouve dans le même bureau le Journal Politique, ou Gazette des Gazettes, qui, depuis le 1er. Janvier 1792, paroît toutes les semaines. Ce recueil de nouvelles coûte 12 liv. par année, pris à Bouillon, & 18 liv. par la poste dans toute la France, y compris le port. Le tout se paie d'avance. Il faut souscrire pour l'année entiere, & on peut le faire à quatre époques, au 1er. Janvier, au 1er. Avril, au 1er. Juillet, et au 1er. Octobre.

La Gazette Salutaire, dont on donne une feuille in-8°. chaque semaine, coûte 9 l., franche de port.

Les Directeurs des Postes étrangeres, ainsi que les particuliers qui desireront avoir ces ouvrages périodiques, sont priés de vouloir bien adresser leurs lettres M. WEISSENBRUCH, Directeur des Journaux, poste restante à Liege.



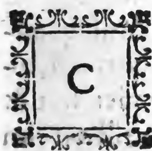


# JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE OU UNIVERSEL.

## TOME IV.

## DIX MAI.

*Réflexions sur l'éducation.* Par J.-B. MAUDRU, auteur du nouveau système de lecture applicable à toutes les langues. Avec cette épigraphe : *Maxima debetur puero reverentia.* (JUVÉNAL). Seconde édition. A Paris, chez l'auteur, rue St. Martin, maison de M. Perret, limonadier, N°. 344, & chez Bleuet, pere, libraire, pont St. Michel. 1792.



CET ouvrage a eu du malheur ; une des connoissances de l'auteur à Pétersbourg lui en a emprunté le manuscrit, l'a gardé longtems, lui a fait confidence qu'il en avoit tiré une

copie, & a fini par lui nier qu'il le lui eût prêté. Pour lui épargner les frais de copies, qui sont toujours moins correctes, ces réflexions ont été imprimées en 1778, à l'académie impériale des sciences de St. Pétersbourg, aux frais de cette académie. Ce n'est point une simple théorie. Une personne qui éleve la jeunesse de l'un & l'autre sexe, a adopté ce plan avec succès, & on en sera peu surpris, quand on connoîtra les principes que M. *Maudru* lui a donnés pour base. Il observe, 1°. qu'il faut un plan pour élever les hommes, comme il en faut un pour les gouverner, & que ce plan est la regle de l'instituteur, comme la loi est celle du magistrat.

2°. « Un plan d'éducation, poursuit-il, ne doit rien contenir qui ne soit d'une exécution aisée, rien qui soit chymérique. Celui que l'on va lire, est dans ce goût ».

3°. « Tout enfant qu'il s'agit d'élever, doit être considéré sous deux aspects. 1°. Il appartient à ceux de qui il a reçu le jour; 2°. il appartient à l'Etat; plus à l'Etat qu'aux parens; & ce double rapport est comme la boussole de l'instituteur ».

4°. « De ce principe si lumineux & si fécond, découlent deux grandes conséquences, qui sont comme les deux buts essentiels de toute éducation. Le premier but & le principal, est de préparer à l'Etat un nouveau citoyen, l'autre de préparer aux parens un ami sûr & fidele ».

5°. « Un nouveau citoyen, en faisant à propos connoître à l'enfant ses diverses relations, pour les lui faire chérir & respecter ».

6°. « Un ami sûr, en l'accoutumant de bonne heure à être soumis aux volontés de ses parens, à être tendre & respectueux à leur égard ».

7°. « Quoi de plus accablant pour un pere, que l'ingratitude d'un enfant? Quoi de plus consolant au contraire, que le spectacle d'un fils attentif à reconnoître les soins qu'a coûté son éducation? C'est alors qu'il est doux d'être pere. C'est dans le cœur reconnoissant de son fils qu'un pere trouve la récompense due à ses longs travaux. Mais ces fruits si doux de la reconnoissance, peuvent ils germer ailleurs que dans un bon cœur »?

8°. « Ces relations sacrées de fils, d'époux, de pere, &c., ces relations qui constituent le citoyen, ou, ce qui est la même chose, l'honnête homme; ces relations, autrement appellées principes, sont nulles aux yeux d'un mauvais cœur. Un voile impénétrable les couvre, & les lui dérobe pour jamais. Un mauvais cœur est à la société, ce qu'est à l'arbre une branche morte ou parasite ».

C'est ainsi que dans 105 axiômes, ou principes généraux, y compris ceux-ci, l'auteur a trouvé le moyen de renfermer tout

ce qui a rapport à une éducation particuliere, publique, ou raisonnée. Il nous semble qu'il n'y a rien omis, & que le présent qu'il en a fait à la Russie méritoit un autre traitement que celui qu'il paroît avoir reçu des agens du pouvoir impérial. Quoique ce cadre paroisse étroit pour un tel plan, M. *Maudru* en présente un précis analytique que nous allons encore transcrire, pour en donner à nos lecteurs une idée plus satisfaisante.

« En rapprochant sous un même coup-d'œil, dit-il, les principaux objets du plan, on voit que le but qu'on s'y propose, est de préparer dans l'enfant un nouveau citoyen à l'Etat, & un ami sûr aux parens. La premiere chose à laquelle on s'attache, est la formation du cœur. La vie que mene l'enfant, est une vie retirée, uniforme, réglée & laborieuse. Sa nourriture est saine & abondante. Les récréations propres à délasser l'esprit, sont les seules permises. Les deux sexes sont soigneusement surveillés, tenus séparés avec des gens sages, & dans la plus grande propreté. La vigilance la plus scrupuleuse & la plus assidue, la prudence & le courage, la douceur & la modestie, sont les vertus que l'instituteur se propose de pratiquer le plus fidelement qui lui sera possible. Les soins du ménage ne sont point pour lui. Présider aux exercices, & servir d'exemple, telle est sa tâche. Celle des mai-

tres, est d'enseigner avec douceur, d'être patiens & honnêtes. L'exactitude & la capacité sont des qualités que l'on exige d'eux. Les domestiques sont des domestiques choisis; l'amour du jeu, la boisson, la débauche, sont des titres qui les font exclure. On fait grand cas des récompenses. Les plus honorables sont pour la bonne conduite. Ces récompenses sont des livres, un ruban, ou une croix. Les châtimens sont rares, proportionnés aux fautes, & infligés avec douceur. Le bien & le mal que fait l'éleve est écrit & laissé sous ses yeux. La *regle* est écrite & exposée à la vue de tous. Les éleves sont partagés; les plus forts concourant avec les plus forts, & les plus foibles avec les plus foibles. Dans l'enseignement, c'est l'usage que l'on suit, & la volonté des parens. Ce que l'on enseigne, on l'enseigne par principes. La religion, la lecture, l'écriture, le calcul, l'ortographe, la ponctuation, la maniere d'écrire une lettre, la géographie, la chronologie, l'histoire & la mythologie, sont les choses que l'on enseigne, les unes plus profondément, les autres moins, selon leur plus ou moins d'utilité. Les langues russe, françoise & allemande, sont cultivées avec soin, & enseignées par une même méthode. Ces objets sont comme la base de l'éducation. Ceux qui suivent, tels que la danse, la musique, le dessin, les armes, les mathématiques, la tenue des livres de

compte ; les langues italienne, angloiſe, latine, &c., ſont autant de parties qui dépendent de la volonté des parens. Les meilleurs auteurs ſont ceux dont on ſe ſert ; les meilleures cartes, celles que l'on emploie ; & l'on met les matieres le plus à la portée des enfans, qu'il eſt poſſible, par des extraits faits en chaque genre le plus méthodiquement qu'il ſe peut. Tout ce qui pourra améliorer l'éducation, ſera toujours adopté volontiers ».

On ne peut diſconvenir que ſi toutes les maiſons d'éducation étoient établies ſur un pareil modele, la ſociété n'auroit que de bons citoyens, & les peres de famille des enfans ſelon leur cœur. Au reſte, ce petit, mais intéreſſant traité n'eſt pas le ſeul qui ſoit ſorti de la plume de M. *Maudru* à Pétersbourg. Il y avoit fait imprimer auſſi le plan d'un cours public de langue françoiſe, « qui ne s'eſt trouvé, dit-il, ni en manuſcrit, ni imprimé dans aucun des papiers que par miracle l'auteur a dérobés aux fureurs de la perſécution, & apportés de la Ruſſie avec lui ; mais cette lacune, s'il ne la remplit pas, du moins la réparera-t-il abondamment par pluſieurs pieces qui, ſous la preſſe, après ſa *Lettre au comité d'inſtruction publique*, ſur ſon *Nouveau ſyſtême de lecture, applicable à toutes les langues*, vont ſuivre *ces reflexions*, & qui auront pour titre, l'une *Le petit fils du manœuvre à l'im-*

*pératrice de toutes les Russies* ; & l'autre, *La justice rendue sous* CATHÉRINE II, &c. On les trouvera dans le même endroit que ces réflexions, rue St. Martin, N°. 344, & pont St. Michel.

Cette production est terminée par trois tables que l'auteur conseille de mettre entre les mains des éleves, pour leur montrer ce qu'ils ont fait chaque jour de bien, de très-bien, de passable, de mal, de très mal, &c. Après avoir donné l'explication de ces tables, & de leur usage, il ajoute : « on m'objectera peut être que ces détails sont minutieux, & qu'ils exigent beaucoup d'attention, de patience, &c., objections frivoles, dictées par la paresse & auxquelles... je n'ai qu'une chose à répondre ; c'est qu'il s'agit ici, comme en politique, non de beaucoup faire, mais de bien faire ; & qu'il faut, après tant de siecles de légéretés, non un feu de paille qui s'allume & s'éteigne aisément ; mais un feu durable. D'ailleurs j'ai fait usage de tables semblables, où, jour par jour, je marquois les fautes de mes éleves, & je m'en suis bien trouvé. Or ce que j'ai fait de la sorte, d'autres avec le même zele, peuvent le faire & avec le même succès. Enfin, ces réflexions, je les adresse, non aux beaux esprits, mais aux bons esprits, les seuls que, lorsque j'écris, j'aie en vue ».

Nous croyons que ces bons esprits, engagés dans la carriere de l'éducation, ne

les liront pas sans fruit, & cette assertion de l'auteur nous dispense d'y remarquer des phrases entortillées comme cette derniere, & d'autres petites incorrections de style, excusables dans un François qui a vécu si longtems dans les pays étrangers.

---

*The History of late var in Germany*, &c. C'est-à-dire, *Histoire de la derniere guerre en Allemagne entre le roi de Prusse, l'impératrice & ses alliés, contenant les campagnes de 1757 & 1758; avec une carte militaire exacte du théatre de la guerre & des plans du siege d'Olmuz, ainsi que des batailles de Zorndorff, Hochkirchen, Palsig, Cunnersdorff ou Francfort-sur-l'Oder, & Maxen.* Par le major-général *Lloyd*, qui a servi pendant quelques campagnes dans l'armée autrichienne; publiée d'après les manuscrits du général, sous l'inspection d'un officier anglois, & accompagnées de notes critiques & explicatives. 2 volumes in-4°. A Londres, chez Egerton. 1790.

LE premier volume parut il y a environ 27 ans, & reçut du public un accueil mérité. « Les cahiers qui forment celui ci, dit l'éditeur, sont imprimés d'après un manuscrit de la main même du général, qui l'a laissé prêt à être mis sous presse. Il n'y

manquoit que quelques minuties de détail, tels que des ordres de bataille, &c., & les explications topographiques nécessaires. L'éditeur y a suppléé par les matériaux qu'il a pu se procurer, & c'est tout ce qu'il a ajouté. Il a conservé le style de l'auteur tel qu'il étoit, en s'en tenant, sur ce sujet, à l'excuse que le général a insérée lui-même dans la préface du premier volume. Quant aux observations que l'éditeur s'est permises, elles servent plutôt à développer les idées de l'auteur qu'à en produire de nouvelles. On n'auroit pas même osé en tant faire, si l'on n'avoit été convaincu que la vérité & les lumieres ne sortent que de la discussion, comme l'étincelle jaillit de la collision, & qu'en inspirant le goût de la critique militaire à ses freres, il pourroit rendre un service essentiel à sa patrie; car même en rectifiant ses idées, ils éclairciront & étendront les leurs ».

Sans nous arrêter aux raisons qui ont retardé la publication de ce volume, tâchons de l'apprécier & de mettre à profit les bonnes choses qu'il renferme. M. *Lloyd* y présente des commentaires très-utiles sur les opérations du plus grand général de son tems, Fréderic II & sur celles de ses puissans adversaires. Les détails historiques, à la vérité, ne sont gueres que des récits arides de gazettes, sans renvois aux plans; mais les remarques qui y sont jointes cons-

tituent la partie intéressante de l'ouvrage & méritent l'attention des militaires curieux de s'instruire. Un pareil écrit n'étant pas susceptible d'analyse, nous allons nous borner à en traduire quelques passages, en commençant par ce que M. *Lloyd* dit de la position des Etats du roi de Prusse.

« Quand je considere, dit-il, les Etats du roi de Prusse & que je réflechis sur leur figure, je trouve que l'Oder doit être le grand objet de ses attentions; il a plusieurs places fortes sur ses bords, mais aucune dans le centre, si ce n'est Francfort, ce que je crois une grande faute; parce que, s'il y avoit une forteresse capitale dans cette partie, ses Etats de ce côté seroient inattaquables. Mais même dans l'état où sont les choses à présent, aucun ennemi ne sçauroit s'y établir, quand même il auroit gagné vingt batailles. Il lui seroit impossible de séparer son armée, & quand même les Russes auroient pris Custrin, ils auroient été obligés de l'abandonner ou de s'exposer à perdre leur garnison, parce que le roi peut, même en hiver, rassembler, dans l'espace de quinze jours, de la Silésie, du Brandebourg & de la Pomeranie une armée de 100 mille hommes, & la faire marcher vers Francfort. La proximité de ces places fortes & un nombre de bonnes villes le mettent en état de loger beaucoup de troupes dans une très-petite étendue de pays. C'est pour ces rai-

ſons que les Ruſſes & les Autrichiens, loin de pouvoir garder Berlin en 1760, furent très-heureux, après deux jours de ſéjour, de l'évacuer & de s'en retourner les uns en Pologne & les autres en Saxe, quoique certainement ils compoſaſſent une armée de près de 50 mille hommes. La même choſe doit arriver toutes les fois que vous attaquerez un ennemi dans le centre de ſes Etats; c'eſt encore pourquoi toutes les entrepriſes contre la Luſace & la Siléſie échouerent; d'où il ſuit qu'il faut commencer par ſes provinces frontieres. Il auroit donc fallu que les Ruſſes ſe fuſſent avancés de la Viſtule, le long des côtes maritimes, vers Colberg, euſſent pris cette ville, ce qui auroit été l'affaire de quinze jours, & en euſſent fait une place d'armes, qu'ils auroient pu approviſionner de la Pologne par terre, & de la Ruſſie par mer. Cette opération finie, ils auroient marché vers l'Oder, &, en poſſeſſion de tout le pays à droite, depuis Landsberg ſur la Warthe juſqu'à la mer, où la moitié de l'armée pouvant tirer des ſubſiſtances de la Pologne derriere elle & de Colberg, elle auroit pu prendre ſes quartiers d'hiver. La campagne ſuivante, ſoutenue par ſes flottes, ſoit ſeule, ſoit jointe aux Suédois, elle auroit pu s'emparer de Stettin, & la guerre étoit finie; car, la Poméranie perdue & le Brandebourg ouvert, le roi n'auroit pu ſe flatter

de défendre la Siléſie, ayant à dos une armée ruſſe en poſſeſſion de ſa capitale que dans ce plan elle auroit pu prendre & garder. L'Oder inférieur, c'eſt-à-dire, depuis Francfort jusqu'à la mer eſt la partie foible des Etats Pruſſiens. Heureuſement pour S. M. qu'une pareille confédération n'aura probablement pas lieu une ſeconde fois. Les Ruſſes ſeuls ne peuvent pas lui faire grand mal; d'ailleurs elle a fait conſtruire une forteresſe conſidérable près de Graudentz, ſur la rive droite de la Viſtule, & qui commande cette riviere ».

A ces remarques, l'auteur joint des regles de conduite pour faire une guerre offenſive & défenſive. « La derniere choſe que j'aie à obſerver, dit ici M. *Lloyd*, c'eſt que les Pruſſiens, dans leurs opérations contre les Ruſſes ont trop aimé à combattre. Lorſque vous faites une guerre offenſive, il faut combattre & forcer ceux qui vous barrent le chemin à ſe retirer. Mais ſi vous êtes ſur la défenſive, ne hazardez jamais une bataille, car ſi l'ennemi agit ſur une longue ligne, en vous poſtant ſur ſes flancs, vous le réduirez probablement à la retraite. Les Pruſſiens gagnerent la bataille de Zorndorff, en dix jours les Ruſſes furent auſſi forts que jamais, & je ſuis ſûr que les premiers ne paſſoient pas 20 mille hommes. Cependant les derniers ne purent rien entreprendre & échouerent même devant Colberg. Pour-

quoi ? Parce qu'ils n'avoient point de provisions & qu'ils furent contraints de s'en retourner vers la Vistule avant la saison du mauvais tems. La campagne suivante, les Russes gagnerent deux grandes batailles sur les bords de l'Oder, assistés dans la derniere par les Autrichiens, sous le général Laudon, sans que ceux-ci ni les Russes en aient tiré aucun avantage; ils passerent l'Oder, firent quelques courses en Lusace & en Silésie, & revinrent en Pologne finir la campagne, après avoir ruiné les pauvres habitans; ce qui prouve qu'il ne falloit pas livrer bataille. Ces exemples confirment notre doctrine sur ce sujet, traité dans le volume précédent, sçavoir que, si vous êtes sur la défensive, il ne faut jamais vous opposer de front à l'ennemi, à moins que, ce qui arrive quelquefois, vous ne puissiez prendre une position capitale à travers sa ligne d'opérations, position qu'il ne puisse ni attaquer de front, ni vous forcer d'abandonner, au moyen de quelque manœuvre dirigée sur vos flancs; telle étoit celle où l'empereur Joseph II se trouvoit dans la guerre de peu de durée en Bohême ».

Sur l'art de la guerre en général M. *Lloyd* observe, que le succès final d'une guerre doit dépendre de la longueur & de la nature de la ligne d'opérations. « Si l'on a fait un bon choix à cet égard, & qu'on l'ait dirigé vers quelque objet capi-

tal, le succès sera généralement assuré. Mais si l'on a fait un mauvais choix, la victoire même ne conduira à rien ».

« La ligne dans laquelle les Russes agirent avoit sa source & son origine dans la capitale & c'eut été un bon choix, si le souverain n'eut pas commandé lui-même. C'est de là qu'on tire des provisions de toute espece, aussi bien que les ordres qui reglent les opérations de l'armée. Car les souverains & leurs ministres sont trop jaloux de leur pouvoir pour le confier entierement à un général, quelque nécessaire que cela soit. Dans la guerre les occasions sont fugitives & passageres. Il faudroit donc qu'un général fut revêtu de tout le pouvoir imaginable, pour être en état de les saisir & d'en profiter. Mais très-peu sont dans ce cas. On doit donc considérer la cour comme le premier point de la ligne des opérations; le second est celui où sont logés vos dépôts & enfin le troisieme le point où la place que vous projettez d'attaquer. Il est évident 1°. que vous ne pouvez compter sur aucune subsistance à ramasser entre ces deux derniers points, parce que l'ennemi employera, ou doit mettre en œuvre tous les moyens possibles pour l'emporter ou pour la détruire; ce qu'il fera de bonne heure s'il peut entrer en campagne avant vous, & si votre ligne est longue; situation qui rend vos marches

lentes & tardives. Cet enlevement ou cette dévaſtation lui ſera d'autant plus aiſée, & il vous préviendra d'autant plus facilement pour entrer en campagne, que ſes places d'armes lui permettront de cantonner un grand nombre de troupes dans une petite enceinte, & que vos cantonnemens ſeront plus étendus. Mais dans la ſuppoſition que l'ennemi n'auroit pas dévaſté le pays, toute la reſſource que vous pouvez en eſpérer ſeront des fourages verts, quelques beſtiaux, &c., juſqu'au mois d'Août que vous en tirerez des grains & même des chevaux pour les beſoins de l'armée, le tranſport des proviſions, &c. Cela ſuppoſe même encore la plus grande diſcipline, la plus exacte probité dans les payemens de tout ce que le payſan fournit; circonſtance qui n'eſt que trop négligée dans les armées; d'où il réſulte que leurs opérations ſont retardées & qu'elles ſont ſouvent forcées de quitter leur camp ſans avoir pu rien tenter. L'armée ruſſe, loin de conſerver un pays, paroît ſe faire une étude de le détruire. Les Ruſſes ont fait tant de progrès dans cet art funeſte que dans tous les lieux ou ils peuvent pénétrer, ils ne le quittent qu'après en avoir fait un déſert, & marqué tout leurs pas de ſang & déſolation. Delà vient qu'il leur eſt impoſſible d'agir un certain tems dans une ligne, ou de reſter dans un endroit

pendant une quinzaine de jours. Lorsqu'ils s'éloignent à une centaine de milles de leurs dépôts, les transports deviennent si difficiles, principalement lors de l'arriere saison, & quand ils n'ont pas formé d'entrepôts avec ce qu'ils ont pû ramasser dans le pays à mesure qu'ils y ont avancé, qu'à la fin ils sont obligés de retourner d'où ils étoient venus, & toutes les fois par une autre route que celle qu'ils avoient tenue ».

« Une regle certaine dont un général ne doit jamais se départir, est d'abréger continuellement, à mésure qu'il avance, sa ligne d'opérations, en établissant de nouveaux dépôts sur ses derrieres & dans la même direction, mais jamais ailleurs; sans cela il ne sçauroit avancer; car s'il forme ces dépôts ailleurs que dans cette ligne, l'ennemi les détruira & mettra fin à ses opérations. La ligne d'opérations étant déterminée, ce qui est & doit être toujours, pourquoi établir des dépôts ailleurs? Pourquoi les disperser partout dans le pays, comme si l'on avoit le dessein de les abandonner à l'ennemi; à moins qu'on ne voulut faciliter au commissaire & aux fournisseurs le moyen d'en rendre bon compte? Les Autrichiens ont toujours perdu plusieurs de leurs grands magazins; dans chaque campagne le prince Ferdinand en a perdu plus qu'il n'en n'auroit du perdre; ce qui non-seulement coûta de grosses som-

mes, mais encore retarda les opérations de l'armée, fit souvent manquer des projets concertés, & mit l'ennemi à même d'exécuter des choses que sans cela il n'auroit pas tentées. Le tems fait tout dans la guerre & rien n'en fait plus perdre que les délais qu'on essuye dans l'arrivée des approvisionnemens. L'auteur espere qu'on lui pardonnera cette petite digression en faveur de son importance. Secondement la très-grande ligne des Russes les met dans l'impossibilité de mener avec eux l'artillerie, les provisions & tous les bagages d'une armée destinée à éxecuter une entreprise majeure ; ce qui réduit toutes leurs opérations à de simples excursions que la plus foible forteresse arrête. Tout ce qu'ils ont tenté dans la guerre contre les Turcs a échoué, si ce n'est la prise de Bender, place vieille, sans conséquence, défendue sans connoissance & sans valeur. Ils ont fait des tentatives contre Chokzim, Ibrahilow, & Georgewa, mais en vain. (*) Les Turcs repousserent les Russes avec beaucoup de perte & ceux-ci furent même obligés d'abandonner leur grosse artillerie, leurs magazins & leurs bagages. Ainsi que les Tartares, ils sont forcés de s'arrêter,

(*) Les militaires ne manqueront pas sans doute de rectifier ces assertions de M. *Lloyd*, d'après les détails de la derniere guerre des Russes contre les Turcs.

de changer de route & d'avoir recours aux moyens violens & de désespoir pour faire des entreprises sur des villes. Sans battre en breche, ils essayent d'emporter d'assaut des places murées. Pour y réussir ils commencent par y mettre le feu, s'ils peuvent; ce qui arrive quelquefois lorsqu'ils ont affaire à des hommes sans honneur, ignorans & lâches. Mais neuf fois sur dix ils échouent, ce qui les met en fureur & les rend plus cruels & plus barbares envers les malheureux qui tombent entre leurs mains. L'armée russe a beaucoup d'usages & de coutumes des tartares, sans en avoir la vélocité. Ils sont pesans, comme les Européens, mais plus lents & incontestablement moins éclairés. Il faut avouer néanmoins que les soldats russes sont excellens & que parmi les généraux il y en a plusieurs qui feroient honneur à une armée quelconque de l'Europe. Le maréchal de Romanzow est un homme d'un grand mérite & au nombre de ses bonnes qualités comme général, est l'étude qu'il sçait faire du génie & du caractere de son ennemi. Le prince Repnin acquerra de l'honneur, si jamais il commande une armée. Il en sera de même de MM. Kameuskoi, Soworow & de plusieurs autres que je pourrois citer avec autant de raison ».

Ces échantillons nous paroissent devoir suffire pour mettre les militaires à portée

de juger quel cas ils peuvent faire de cette production.

---

*A tour from Gibraltar to Tangier*, &c., C'est-à-dire : *Voyage de Gibraltar à Tanger, Sallé, Mogodore, Santa Cruz, Tarudan, & delà par dessus le mont Atlas à Maroc ; contenant une description particuliere du Harem royal, &c.* Par Guillaume Lempriere chirurgien. In-8°. à Londres, chez Walter. 1791.

SANS cette affectation de plaire qui fait le plus souvent qu'on déplait, ou qu'on n'instruit gueres, sans afficher un certain rafinement de sentimens, notre voyageur nous offre ici le récit simple & intéressant de ce qu'il a vu. Mais il paroît qu'il a vu avec beaucoup d'attention & qu'il rapporte ses observations avec fidelité. L'objet de son voyage étoit de guérir le fils du dernier empereur de Maroc d'une affection aux yeux, d'après une requisition que ce prince en avoit faite au gouverneur de Gibraltar. M. *Lempriere* débarqua à Tanger & suivit les sinuosités des côtes presque jusqu'à Santa Cruz. Il tourna alors vers le sud jusqu'auprès de la riviere de Suz. Delà il dirigea sa marche vers l'est à Tarudan, résidence du jeune prince. Des circonstances particulieres dont

nous rendrons compte plus bas, le conduisirent à Maroc, d'où il retourna ensuite par le Nord, joindre les côtes à Mensooria & revint à Gibraltar. Après avoir tracé en peu de mots son itineraire, nous allons détacher de ce voyage ce qui nous paroît le plus propre à piquer la curiosité & à exciter l'intérêt.

Les vaisseaux de l'empereur de Maroc étoient dans l'usage de passer l'hyver à Larache; mais ce port ainsi que tous les autres de la côte, sont plus ou moins comblés de sable. Cette circonstance paroît à notre auteur très-digne de l'attention des puissances maritimes de l'Europe, qui pourroient prétendre s'affranchir du tribut honteux qu'elles payent à l'empereur de Maroc; quoique ses forces navales paroissent dans une pitoyable état, & qu'il ne puisse construire de nouveaux vaisseaux, ni réparer les vieux. Il faut considérer néanmoins que la grande étendue des côtes, le long desquelles les bâtimens anglois & françois sont obligés de passer, les expose à être insultés impunément par des galeres ou autres bâtimens à rames, qui tirent peu d'eau, & que cet encombrement des ports garantit de la vengeance des puissances européennes, par la raison qu'aucun navire, aucune frégate même ne peut entrer dans ces havres.

Pourquoi les potentats de l'Europe n'op-

posent-ils pas aux galeres marocaines des galeres mieux armées & qui ne tirent pas plus d'eau ? Pourquoi ? C'est que ces potentats aiment mieux s'entre-détruire ; c'est qu'ils sont insensibles par habitude à la honte de s'agenouiller devant des barbares ; c'est que les tributs qu'ils leur payent lâchement, sont pris sur leurs peuples & ne leur coûtent rien à eux mêmes.

Le long des côtes le pays est sabloneux, montueux, coupé de rivieres, sans ponts, & sans aucun autre moyen de les passer. Les maures les traversent à la nage ; ils se déshabillent & portent sur leurs têtes leurs vêtemens liés en paquet. Tout ce que l'auteur a vu de l'intérieur du pays est beau & fertile. Dans les derniers tems de splendeur de Rome, les sénateurs choisissoient l'Afrique pour retraite, & elle leur fournissoit une grande abondance de provisions & de fruits de toute espece. Si aujourd'hui elle étoit habitée par un peuple éclairé & industrieux, ce seroit le pays le plus riche de l'univers entier.

Dès que l'on sçut à Larrache l'objet du voyage de l'auteur, il fut souvent consulté par des malades. Les principales maladies qu'il y a observées sont l'hydrocele qu'il attribue à l'usage des vêtemens larges & des bains chauds, à l'intempérance dans les plaisirs ; des affections des yeux dues à la réflexion de la lumiere renvoyée des mai-

ſons blanchies, la gale & d'autres affections cutanées provenant d'un levain héréditaire, les indigeſtions & parmi le bas peuple les hydropiſies. Les médecins maures & Juifs n'ont d'autres connoiſſances que quelques récettes tranſmiſes des Arabes qu'ils employent à tort & à travers. Ils ne ſe ſervent preſque que de remedes externes, d'amulettes, de charmes qui tiennent toute leur efficacité de la ſuperſtition de ce peuple. Les inſtrumens dont ils ſe ſervent ſont groſſiers & mal imaginés. Dans ſa courſe M. *Lempriere* a rencontré un camp d'Arabes & nous traduirons une partie de la deſcription qu'il en donne.

« En général, dit-il, ces camps ſont à une grande diſtance des villes, & au contraire les villages ſont toujours dans le voiſinage de celles-ci. Le camp conſiſte en vaſtes tentes conſtruites en feuilles de palmier, ou en peaux de chameaux. Quelques-unes ſont ſoutenues par des roſeaux, d'autres fixées par des piquets. La forme d'une tente arabe eſt preſque celle d'un tombeau ou d'une quille de vaiſſeau renverſé. (Telle étoit déjà ſelon Sallufte la forme des cabanes des Numides, anciens habitans de ces mêmes contrèes.) Elles ſont teintes en noir & très-baſſes. Celle du Scheik ou gouverneur eſt beaucoup plus grande que les autres & dans une partie diſtinguée du camp. Les Arabes appellent

ces camps *Douhars*, & le nombre des tentes qui les composent, varie selon le nombre des individus qui compose la tribu ou la famille. Quelques Douhars n'en contiennent que quatre ou cinq & dans d'autres on en compte jusqu'à cent. Ils forment un cercle complet *ou un* quarré long, mais le plus souvent ils sont circulaires. Les bestiaux qu'on laisse paître en liberté durant le jour, sont soigneusement renfermés pendant la nuit ».

« Dans tous ces camps les tentes sont fermées du côté du Nord, & tout à fait ouvertes au Midi. Par là les Arabes sont à l'abri des vents froids du Nord qui regnent l'hyver dans ces contrées ».

« Ces Arabes Nomades sont, à bien des égards, très-differens des Maures qui habitent les villes. Ceux-ci sont dans une situation plus aisée, à cause de leurs relations avec les Européens & de la difference de leur éducation. Ils ont introduit chez eux un luxe & des notions inconnues aux autres. A en juger par leur grand attachement à leur famille, & à leurs préjugés invétérés en faveur des anciennes coutumes, ces tribus d'Arabes sont encore à une très-grande distance de l'Etat de civilisation. Comme ce peuple singulier s'associe continuellement en Tribus, leurs mariages sont concentrés dans leurs propres familles; & cet usage leur est si cher, ils l'obser-

vent avec une telle exactitude, qu'ils ne permettent à personne, qui ne leur est pas parent, d'habiter le même camp qu'eux».

« L'époux, l'épouse & les enfans couchent tous dans la même tente, communément sur un tapis de peau de mouton, mais quelquefois aussi sur la dure. Les enfans restent chez leurs parens jusqu'à ce qu'ils se marient ; alors les familles des deux côtés sont obligées de les pourvoir d'une tente, d'un moulin à bras pour broyer leur grain, d'un panier, d'une tasse de bois, de deux plats de terre, & voilà tous les meubles de leur ménage. Mais ils ont d'autres apports en mariage, qui consistent en un certain nombre de chevaux, de chamaux, de vaches, de moutons, de chevres, & en une quantité proportionnée de froment & d'orge. Le soin des troupeaux, la culture des terres à leur portée servent à augmenter peu à peu ces fonds. Rarement les Arabes ont plus d'une femme ; le sexe, qui en général est l'opposé de la beauté, n'est pas dans l'usage, comme celui des villes, de se cacher le visage en présence d'un étranger ».

« Tout étranger jouit dans ces camps de la plus grande sécurité. Les Arabes qui les composent sont responsables de tout ce qui s'y perd. Les lacs dans la proximité desquels ces camps sont placés pour les besoins de l'eau, abondent souvent en anguilles qu'on tire avec une fleche barbue,

& on en prend ainsi un grand nombre. Les chiens sont les seuls gardiens de ces camps; ils se réunissent pour attaquer les étrangers, même les bêtes féroces qui en approchent».

Pendant sa résidence à Mogodore, M. *Lempriere* s'est procuré des détails assez exacts sur ce royaume, mais qui en général diffèrent peu des descriptions des autres voyageurs. Nous avons déjà eu occasion de parler de ce pays, de sa beauté, de sa fertilité, qui fournit des bleds aux provinces méridionales de l'Espagne & dont les habitans, Maures ou Juifs, sont plus industrieux que les Espagnols. Les Hébreux y font du vin & préparent une espece d'eau de vie avec des figues & des raisins. Les moutons y sont rares, & faute de soins les chevaux y sont dégénérés. Les mulets y sont inférieurs à ceux de l'Espagne en grandeur & en beauté. Les volailles de toute espece y sont communes. Mais tous les avantages qu'offre cette partie de l'Afrique sont balancés par le grand nombre de bêtes féroces, de serpens monstrueux & particulierement par les visites fréquentes des sauterelles, qui y paroissent en nuées si effroyables, qu'elles détruisent les bleds & toute autre sorte de grains.

Notre auteur a vu un caméléon à Mogodore & il a remarqué qu'il pouvoit rouler le globe de l'œil tout au tour, & diriger ses regards vers deux objets diffé-

rens en même tems. Il vit de mouches & les prend en dardant ſa langue hors de ſa bouche de toute ſa longueur ; cette langue eſt enduite d'une humeur viſqueuſe où les mouches s'empêtrent. A l'exception de ce mouvement il a tous les autres lents. La population de l'Empire de Maroc eſt peu conſidérable & les villes y ſont en petit nombre ; ce que le voyageur attribue au petit nombre de rivieres qui d'ailleurs ſont peu profondes & ſouvent à ſec. Les negres compoſent les troupes de ligne du pays ; on prétend qu'ils ſont plus vifs, plus actifs, plus entreprenans que les Maures ; mais ils ſont principalement employés comme inſtrumens du deſpotiſme. Ainſi que les gardes prétoriennes, ils ont commencé à être turbulens, dangereux, de ſorte que le dernier empereur en a licentié pluſieurs régimens. La route de Santa-Cruz à Tarudan préſente au voyageur un pays uni, boiſé, & inculte.

On a ſouvent décrit les maiſons des Maures, & il a trouvé ces deſcriptions fidelles. La partie habitée donne dans une cour ſouvent pavée en tuiles, & ayant une fontaine au milieu. La plupart de ces maiſons n'ont pas de fenêtres ; de ce nombre étoit celle où il trouva Muley-Abſulem, ſon malade. Ce prince avoit une cataracte ſur un des yeux & l'autre ne lui rendoit preſque aucun ſervice, à cauſe d'un violent ſpaſme

qui le tenoit immobile & tourné en dedans. Nous n'entreprendrons pas de détailler les difficultés, les embarras que M. *L.* a eu à surmonter pour arriver jusqu'à cette résidence. Quelqu'important que fut l'objet de son voyage, il ne le garantit pas toujours d'insultes, surtout quand il approchoit des sanctuaires des saints mahométans. On ne lui procura pas constamment de tente sans trous; même à Tarudan il ne put obtenir une chambre propre & convenablement meublée.

Sa profession de médecin le mît à même ici, comme dans la suite à Maroc, de visiter le Harem. Les eunuques qui y gardent les femmes & vivent avec elles sont des enfans d'esclaves Negres. Ils sont ou très-petits & gros, ou élancés, difformes & boîteux. Ils sont d'un orgueil & d'une insolence insupportable. En entrant dans le Harem, il subit l'examen le plus curieux & le plus puérile. Une des malades ne voulut jamais se laisser voir. Elle étoit derriere un rideau & avança sa main par dessus, en lui demandant de tâter son pouls & de lui dire sa maladie. C'est l'usage général des Maures qui s'imaginent que les médecins chrétiens connoissent tous les maux au battement de l'artere. Il voulut voir se langue, mais ne put l'engager à s'y prêter, parce qu'il auroit fallu montrer sa personne. A la fin, la malade consentit à la lui faire voir, en la

passant par un trou fait au rideau. Les autres ne furent ni si scrupuleuses, ni si farouches.

« La plupart des femmes renfermées dans ce Harem, poursuit M. *Lempriere*, n'avoient pas encore 30 ans; elles étoient d'une grande corpulence & avoient la démarche la plus bizarre, étant privées de tout commerce avec le monde, leurs connoissances se bornent aux secrets du Harem. Parfaitement libres de se voir mutuellement dans cette enceinte, leur conversation ne roule que sur des sujets qui sont à leur portée commune. Jamais on ne leur permet de sortir, si ce n'est par un ordre exprès du prince, encore n'est-ce que pour être transférées d'une résidence à une autre. En général je les trouvai extrêmement ignorantes, hautaines, vaines, même à un point qui approchoit de l'enfance. Parmi nombre de questions ridicules, elles demanderent à mon interprete si je sçavois lire & écrire. Il leur répondit affirmativement, & elles en témoignerent la plus grande surprise & la plus grande admiration pour les talens des chrétiens; il n'y en avoit pas une parmi elles qui sçut l'un ou l'autre. Ces élémens des sciences ne sont même que le partage d'un petit nombre d'hommes de leur nation, qui, par cette raison, s'appellent *Tabbs*, ou interpretes de la loi de Mahomet ».

« Parmi les concubines du prince, il y

avoit six esclaves, âgées de 15 ans, que lui avoit présentées un Maure de distinction. Une d'elles descendoit d'un renégat anglois, un autre d'un Espagnol, & les quatre restantes étoient d'origine maure ».

« Partout où les talens solides & utiles sont négligés on trouve un goût dominant pour les objets frivoles & de pur agrément. Ces victimes dévouées aux plaisirs reçevoient tous les jours, par ordre du prince, des leçons de musique d'un Maure qui, dans un court séjour à Londres & en Italie, avoit acquis une légere teinture de cet art. J'eus occasion d'être présent à une de ces leçons, mais je ne sçaurois dire que la musique m'ait beaucoup amusé. C'étoit une espece de concert en musique vocale & instrumentale. Les instrumens sont la mandoline, une espece de violon à deux cordes & le tabor. Le principal objet des concertans paroît être le bruit; on n'y a pas le moindre égard à la mélodie, à la variété, ni au goût; on se contente d'un mode sauvage & mélancolique. La conversation forme la principale diversion dans ces sombres retraites. Chaque fois que je visitai le Harem, je ne trouvai les femmes occupées qu'à s'entretenir entr'elles, assises en cercle sur le plancher. Tous leurs ouvrages d'aiguilles sont faits par des Juives, leur cuisine & leurs chambres par des esclaves domestiques. Elles en ont plus ou moins, selon le degré de fa-

veur où elles ſont auprès du prince : de ſorte qu'il ne leur ſeroit pas aiſé de trouver de quoi occuper leur tems. Il eſt impoſſible de refléchir ſur la ſituation malheureuſe de ces femmes, ſans être touché de compaſſion. Privées de la jouiſſance du grand air & de l'exercice ſi néceſſaire pour la conſervation de la ſanté & de la vie ; privées de toute ſociété, excepté de celle des compagnes de leur infortune, ſociété à laquelle pluſieurs d'entr'elles préféreroient volontiers la ſolitude, on ne peut les conſidérer que comme de viles eſclaves aſſujetties aux vices & aux caprices d'un tyran ſans frein, qui même exige d'elles une ſoumiſſion & un reſpect qui approche de l'idolâtrie, & que ni Dieu, ni la nature n'ont jamais voulu faire rendre à un mortel »

Tarudan reſſemble plutôt à un hameau qu'à une ville, ſes murs ſont très-vaſtes, mais les bâtimens en ſont à moitié ruinés, ſéparés les uns des autres par des datiers très-élevés, & les autres maiſons ſont chétives & incommodes. C'eſt une ville frontiere, & lorſque l'empire de Maroc étoit diviſé en petits Etats, c'étoit la capitale d'un royaume. L'empereur prétend être ſouverain du déſert voiſin & des Arabes qui l'habitent. Mais cette ſouveraineté n'eſt que de nom. Ces Arabes parcourent le pays pour le piller, & leurs expéditions déprédatrices s'étendent quelquefois juſqu'en Nigritie, où ils enlevent

des esclaves noirs. Les principales manufactures de Tarudan sont celles des *Haicks*, espece de vêtement de la partie supérieure du corps & des ustensiles de cuivre.

Dès que le prince alla mieux, M. *Lempriere* eut ordre de se rendre à Maroc. On avoit mal présenté à l'empereur son voyage & son plan curatif. Il partit, après avoir reçu en présent une montre d'or, un cheval médiocre & un petit nombre de dollars pesans, qu'on le força d'accepter malgré lui. Telle fut la récompense d'un voyage très-pénible de plus de 500 milles & d'une résidence encore plus désagréable à Tarudan. A son retour, il traversa le Mont-Atlas. Pendant quatre heures ils monterent sans interruption, par un chemin étroit, roide & plein de rochers. Les admirateurs de la poésie grecque & latine pourront considérer le Mont-Atlas comme un champ vaste, propre à donner l'essor à l'imagination; mais il offre peu de choses intéressantes au voyageur. Peut-être le physicien, le naturaliste, le botaniste, le minéralogiste n'en penseroient-ils pas de même, mais le peu qu'on pourroit y trouver pendant les chaleurs de l'été, étoit invisible au mois de Décembre, que notre voyageur y passa. Cette montagne & même celles de l'intérieur de l'Afrique sont constamment couvertes de neige, & c'est une opinion généralement reçue que ceux qui osent les gravir jusqu'à la cime y pé-

rissent de froid. On dit que des Brebes en ont fait la malheureuse expérience. Les Brebes sont une race d'hommes qui mérite une attention particuliere ; ce sont les anciens bergers du pays, & leur nom est, dit-on, l'origine de celui que les nations plus policées ont donné à celles qui l'étoient le moins, c'est-à-dire, barbares.

« Ces peuples different entierement, dit notre auteur, des Arabes & des Maures. Ils sont les habitans naturels de cette contrée; lors de la conquête des Arabes, ils se retirerent dans les montagnes, où ils ont continué de vivre & conservé, en partie, leur indépendance. Chaque village est sous la direction d'un Scheik, lequel, en opposition à l'usage des Arabes Nomades ou campés, est un officier qu'ils ont choisi eux-mêmes ».

Les Brebes sont d'une force athlétique; leurs traits sont fortement prononcés ; ils sont patiens, accoutumés à la peine, à la fatigue; ils quittent rarement le lieu de leur résidence. Ils se rasent le devant de la tête, & laissent croître leurs cheveux depuis le sommet jusqu'à la nuque. Ils ne portent ni chemise, ni caleçons, & n'ont qu'un vêtement de laine sans manches, lié au milieu du corps. J'en ai cependant vu quelques-uns qui portoient le haick. Leur principal amusement est de tirer au blanc ; aussi sont-ils d'excellens tireurs. Ils sont encore très-adroits à tourner leur fusil en rond, à le

jetter à une hauteur considérable & à le rattraper en tombant. Ils sont tellement curieux de belles armes, qu'ils dépensent quelquefois jusqu'à 80 ducats pour les faire garnir en argent ou en ivoire.

Ils s'occupent particulierement à cultiver leurs vallées, à garder leurs bestiaux & à la chasse, surtout des bêtes féroces dont les peaux sont un article très-intéressant de commerce. Ainsi que les Arabes, ils ont des marchés réglés pour la vente des bestiaux, &c., ou ils les vendent pour de l'argent, ou en échange contre quelqu'autre article. Ils ont adopté beaucoup des coutumes & de la religion des Maures; cependant ils ont conservé leur langue originaire; & les Maures sont obligés d'avoir recours à des truchemens pour les entendre; outre ceux qui demeurent dans des cabanes & les vallons, & qui sont en grand nombre, il y en a encore beaucoup qui habitent les cavernes des parties supérieures des montagnes, en sorte que la totalité du peuple doit être très-considérable ».

Il paie un tribut à l'empereur, mais souvent il le refuse, & il n'est point de moyen de l'y forcer. On dit que les parties intérieures des montagnes abondent en mines de fer & même d'or, mais il n'y en a pas une d'ouverte. Les bêtes sauvages de l'Atlas sont rarement dangereuses, si ce n'est en hiver. Il y a de nombreuses forêts, mais

on n'y voit qu'une ſeule eſpece d'arbre appellé *Arga*.

M. *Lempriere* décrit Maroc, le palais de l'empereur fort mal meublé, ſes jardins &c., &c., il ne manque pas de faire mention de la révolte de Muley Yaſid, empereur actuel, contre Sidi Mahomet, ſon pere; révolte qui ne ceſſa que par la mort de celui-ci. Elle donna lieu à l'anecdote ſuivante. Pour ſe ſouſtraire à la vengeance de ſon pere. Muley Yaſid qu'on repréſente comme un prince très-populaire, plein de reſpect pour l'empereur, mais d'un caractere ferme & inébranlable, s'étoit retiré dans un ſanctuaire muſulman. Comme ces lieux ſont regardés comme des aſyles inviolables, l'empereur eſſaya d'abord de gagner les ſaints qui les habitoient par les voies de douceur, & de les engager à retirer leur protection au rebelle. Mais voyant qu'il n'y réuſſiſſoit pas, il ſe détermina à employer la force. Il parut avec une eſcorte pour attaquer le couvent. Les pieux Santons lui ſignifierent de ſe retirer ſous peine de la colere céleſte, & il obéit ſur le champ. Il monta à cheval; mais ce courſier étoit bien dreſſé & entendoit des ſignes que les ſpectateurs ne pouvoient appercevoir. En vain on fouetta à tour de bras, en vain l'empereur piqua des deux, le cheval reſta immobile. Vous voyez, dit alors le prince, que la volonté de Dieu eſt que je reſte avec

vous, & il n'eſt aucun autre pouvoir qui puiſſe m'en ſéparer ». Les Santons crédules ſe rendirent, mais ils ſçurent éluder ſous différens prétextes, les deſſeins de l'empereur. La profeſſion du voyageur lui ouvrit encore le harem de Maroc, & nous allons terminer cet article par les détails qu'il préſente ſur ce ſéjour de l'ennui & de la tyrannie. L'entrée publique & ordinaire eſt à travers une longue voûte gardée en dehors par dix ſoldats, & terminée par une ſalle où il y avoit un alcaïde avec un poſte de dix-ſept eunuques. En entrant dans la cour où ſont les portes des appartemens des femmes, l'auteur remarqua un grouppe bizarre de concubines, de domeſtiques, d'eſclaves negres, tous occupés, les uns de divers ſoins du ménage & les autres aſſis & s'entretenant entr'eux. Les Dames inſtruites du ſujet de la viſite du voyageur, s'empreſſerent à fixer ſon attention & à apprendre de lui, en lui préſentant le pouls, les maladies dont elles étoient attaquées. Cet empreſſement fut tel qu'elles négligerent même les précautions de décence, dont aucune femme européenne honnête ne ſe ſeroit diſpenſée. Après avoir ſucceſſivement traverſé trois cours, notre auteur arriva à l'appartement de lalla Zara, ( lalla veut dire maîtreſſe, ſultane, ) dont la maladie étoit une foibleſſe d'eſtomac, à la ſuite d'un poiſon qui lui avoit été donné par la jalouſie. Elle avoit

été jolie, mais sa peau, à force d'être fine & transparente, étoit d'un brun clair, couleur qui jointe à des dents gâtées, lui donnoit un air étonné & déplaisant. Elle avoit environ 36 ans, & malgré ses infirmités & ses plaintes, elle avoit deux enfans, l'un âgé de 6 ans, & l'autre d'un an. Elle étoit affable & polie, & quoique souffrante, elle conservoit sa vivacité, étoit aimable & intéressante ». Voici ce que M. Lempriere nous dit des autres femmes qu'il a visitées.

« A mon avis, lalla Batoom étoit une beauté maure parfaite d'environ 40 ans; elle avoit médiocrement d'embonpoint, des joues rondes, saillantes, peintes en rouge foncé, mais de petits yeux & une figure sans expression. Elle étoit assise sur un matelat par terre; elle avoit du linge blanc très-fin, & étoit entourée d'un grand nombre de concubines qu'elle avoit invitées, comme on me l'a appris depuis, à être présentes à cette visite. Son appartement étoit plus beau, respiroit plus la grandeur que celui de lalla Zara, & il étoit composé d'un quartier tout entier. Dès que je fus entré, lalla Batoom m'engagea à m'asseoir à côté d'elle, & à lui tâter le pouls, elle étoit incommodée d'un léger rhume que lui avoit probablement attiré une grande curiosité de me voir. Aussi-tôt que je lui eus tâté le pouls, il fallut en faire autant à toutes les autres Dames présentes. La grande expé-

rience que j'avois acquise à Tarudan dans cette maniere d'interroger les malades, & leurs plaintes réitérées qui provenoient d'un trop grand abus de cuscosod, me mirent en état de paroître avec avantage dans cet art mystérieux, & d'inspirer de la confiance en mes oracles ».

« Quand j'eus fini ma visite auprès de la reine du harem, je fus conduis auprès de lalla Douyaw, femme favorite du dernier empereur, qui eut passé en Europe pour une belle femme. Elle étoit née à Gênes, avoit fait naufrage avec sa mere sur les côtes de Barbarie, ce qui la mit au nombre des captives de l'empereur. Quoiqu'elle n'eut alors que 8 ans, ses charmes étoient déjà si puissans que ce prince ordonna de l'arracher à sa mere & de l'enfermer dans le harem. On y mit d'abord tout en œuvre pour l'engager à changer de religion; mais tout fut inutile jusqu'à ce que l'empereur l'eut menacée de lui faire arracher les cheveux un à un, si elle résistoit davantage, & l'abjuration faite, elle fut obligée de se prêter à ses desirs. Peu après, l'empereur l'épousa; sa grande beauté, son adresse, ses qualités supérieures lui gagnerent son affection qu'elle a toujours conservée depuis. Elle avoit un tel ascendant sur lui, que quoique son caractere fut naturellement très-intraitable, on ne se rappelle pas qu'il lui ait refusé une seule grace

pour peu qu'elle mit de suite à ses sollicitations. Lorsque je la vis, elle avoit 30 ans & peut-être un peu trop d'embonpoint. Sa figure étoit distinguée par cette beauté expressive presque particuliere aux Italiennes. Son abord étoit agréable & sa conduite polie & pleine d'attentions. Sçachant parfaitement lire & écrire l'arabe, les autres femmes du harem la considéroient comme un être supérieur. Cette triste enceinte fait partie du palais, sans qu'il y ait entr'eux d'autre communication qu'une porte secrette par où l'empereur seul s'y introduit ».

« Les appartemens qui sont tous au rez-de-chaussee, sont quarrés, très-elevés, & quatre renferment une vaste cour quarrée dans laqueile ces appartemens ont entrée par une grande porte brisée. Ces portes servent ici, comme dans les autres maisons maures qui, ainsi que je l'ai déjà dit, n'ont point de fenêtres, à donner du jour dans les appartemens. Au milieu de ces cours, pavées en échiquier de toiles bleues & blanches, est une fontaine où des tuyaux conduisent l'eau d'un vaste réservoir placé hors de l'enceinte du palais, & qui sert aux fréquentes ablutions ordonnées par la loi musulmane & à divers autres usages ».

« L'ensemble du harem consiste en environ une douzaine de ces cours qui communiquent entr'elles par des passages étroits, par où les femmes ont la liberté d'aller les

unes chez les autres. Au dehors, ces appartemens sont ornés de belles sculptures, supérieures même à tout ce que j'ai vu en Europe, soit pour le fini, soit pour la difficulté du travail. Dans l'intérieur, la plupart des pieces sont tendues en riches damas de toutes sortes de couleurs, & les planchers sont couverts de très-beaux tapis, avec des matelats placés de distance en distance pour s'y asseoir ou dormir ».

« Outre cela, ces appartemens sont décorés à chaque bout de beaux sophas à l'européenne, tendus de damas & garnis de plusieurs coussins, les uns sur les autres, le tout recouvert d'étoffes de soie de différente couleur. Mais ces sophas n'y sont que pour l'ornement. Tous les plafonds sont en bois sculpté & peint. Dans quelques-uns de ces appartemens, on voit de grandes & belles glaces encadrées dans le mur; dans d'autres des pendules, des montres renfermées dans des bocaux de verre, & placées de la même maniere. Dans quelques-uns, j'apperçus une saillie au mur, laquelle s'élevoit à la moitié de sa hauteur, & où reposoient des piles de matelats couvertes de soieries de diverses couleurs. Au dessus & au dessous le mur étoit tapissé de satin, de velours ou de damas, orné à chaque bord d'une bande de velours noir, avec une broderie en or au milieu ».

« Tout le harem étoit sous la direction

de la principale sultane lalla Batoom ; c'est-à-dire qu'elle étoit qualifiée de maîtresse du harem, sans que pourtant elle eut aucune autorité sur les femmes. Cette Dame & lalla Douyaw habitoient un quartier entier, les autres n'avoient chacune qu'une chambre ».

« Chaque femme a sa pension particuliere, fixée selon le degré de considération que l'empereur a pour elle. C'est avec cette pension qu'elles sont obligées de se procurer tout ce dont elles peuvent avoir besoin ; en sorte qu'on peut regarder le harem comme un lieu où ces femmes occupent un appartement *gratis*, & dont la sultane favorite est l'inspectrice ».

« La pension journaliere que le feu empereur payoit à chacune étoit très-modique. Lalla Douyaw, sa femme légitime n'avoit gueres qu'une demie-couronne angloise par jour, & les autres à proportion. Il est vrai que l'empereur leur faisoit de tems en tems des cadeaux en argent, en habillemens & en colifichets ; mais tout cela ne pouvoit suffire à payer leurs domestiques, leur table, leur ameublement, &c. Leur plus grande ressource étoit donc dans les présens que leur faisoient les Européens & les Maures qui se rendoient à la Cour, & sollicitoient leur influence pour obtenir des graces de l'empereur ».

Chacune d'elles étoit obligée de meubler son appartement ; d'ailleurs, elles fai-

ſoient tout ce qui leur plaiſoit dans le harem. Les femmes maures ont en général une figure qui ne dit rien, & une ſimplicité ruſtique dans les manieres. Elles ſont courtes, ordinairement graſſes & quarrées, ayant les mains & les pieds longs. Leur teint eſt d'un brun clair ou fauve, le viſage rond, les yeux communément noirs, le nez & la bouche petits, les dents régulierement bonnes. La corpulence paſſe chez elles pour une beauté, & quand leur indolence ne ſuffit pas pour la leur procurer, elles mettent dans leur *cuſcoſod* une graine appellée *ellhouba*. Elles ſe peignent les joues en brun foncé, chargent leurs cils & leurs ſourcils de poudre noire. Un trait noir partage leur front, elles placent une marque de la même couleur ſur le bout du nez & en divers endroits des joues. Leur menton eſt peint en rouge foncé, preſque noir, & ſur le dos de la main, elles tracent pluſieurs figures baroques de la même couleur.

Le retour de M. Lempriere n'offre rien de curieux; nous remarquerons ſeulement encore qu'il a fait un ſecond voyage en Barbarie pour ſe procurer des détails ſur la mort de l'empereur, & ſur les changemens qui ont eu lieu à l'avénement de Muley Yaſid au trône, & qu'il en rend compte dans le dernier chapitre de ce voyage qui nous a paru intéreſſant.

*Apologie de la Révolution Françoise & de ses admirateurs anglois, en réponse aux attaques d'Edmund Burke, avec quelques remarques sur le dernier ouvrage de Calonne.* Par JACQUES MACKINTOSH, traduit de l'anglois sur la 3e. édition. In-8o. A Paris, chez Buisson. 1792. Prix, 3 liv. 12 s. broché & 4 liv. 4 s. franc de port par la poste.

MR. Burke a déjà eu un terrible adversaire dans M. Payne, ancien secrétaire du congrès de Philadelphie, & nous avons rendu compte de son ouvrage d'après la traduction françoise dont il étoit bien digne. Comme l'orateur anglois n'avoit pas mis beaucoup d'ordre dans sa diatribe, M. Payne s'étoit borné à en réfuter les principales inculpations, mais en politique profond, en logicien victorieux qui a prouvé au censeur imprudent de notre Constitution qu'une mauvaise cause à défendre ne peut inspirer que des sophismes, que des absurdités, quelque réputation que l'écrivain ait d'ailleurs. Un nouvel antagoniste vient de terrasser l'athlete des valets de Cour, des sang-sues du Peuple & des adulateurs des rois. Dans son introduction, M. *Mackintosh* observe d'abord que ceux qui ne connoissent M. Burke que

ſuperficiellement ont pu être étonnés des opinions qu'il ſoutient dans ſa Philippique, mais qu'elles n'ont point ſurpris ceux qui ont ſuivi ſa politique de plus près. « On avoit toujours compté au nombre des articles les plus ſacrés de ſa profeſſion de foi, ajoute-t-il, une horreur pour la politique abſtraite, une prédilection pour l'ariſtocratie & une crainte exceſſive des innovations. Il n'étoit donc pas vraiſemblable qu'il voulut à ſon âge renoncer à des opinions reçues de ſi bonne heure & maintenues ſi longtems. . . . qu'il avoit d'ailleurs enſeignées à tant d'illuſtres éleves & défendues contre tant d'adverſaires diſtingués, pour adopter des nouveautés hardies. Les hommes qui parviennent de bonne heure à la célébrité, s'en tiennent à leur premiere croyance. Ils négligent enſuite les progrès de l'eſprit humain, & lorſqu'ils les voient paſſer de la théorie à la pratique, comme dans les circonſtances actuelles, ils les regardent comme des folies paſſageres qui ne méritent que la pitié & la dériſion. Ils les prennent pour les flots d'une mer agitée, dont l'enflure diſparoîtra avec l'orage qui l'avoit fait naître. Ils ne ſentent pas que c'eſt le courant de l'opinion humaine : *In omne volubilis ævum*, que le tems enfle graduellement & qui eſt deſtiné à entraîner dans l'abyme de l'oubli la réſiſtance ſçavante de la ſo-

phiſtiquerie & celle des puiſſans oppreſſeurs ».

Il eut été pardonnable à M. Burke de gémir ſur les excès ſanguinaires qui ont terni le luſtre de la Révolution Françoiſe ; il pouvoit donner carriere à ſon éloquence ſur un ſujet où il n'auroit point trouvé de contradicteurs. « Mais, pourſuit M. M., il n'étoit guere poſſible de s'imaginer qu'il eut épuiſé, pour l'attaquer, les épithetes les plus injurieuſes que l'indignation puiſſe ſuggérer ; que ſa rage ne ſe fut jamais rallentie un ſeul inſtant, & qu'il n'eut point échappé à ſon cœur quelque foible marque de ſa ſatisfaction pour la délivrance d'un grand Peuple. Tout fut accablé d'invectives ; — les auteurs & les admirateurs de la Révolution ; — tous ceux qui ne voulurent pas la déteſter, ſes amis même les plus éclairés & les plus intelligens, furent dévoués à la haine & à l'ignominie. Son diſcours ne s'abaiſſa pas juſqu'aux argumens : — tout y fut dogmatique & d'autorité ; la cauſe ſembla décidée ſans diſcuſſion & l'anathême fut lancé ſans examen ».

Dans le reſte de cette introduction, l'auteur continue à donner une idée générale des invectives de M. Burke & du dernier ouvrage de Calonne. Il reconnoît dans celui-ci plus de méthode, plus d'élégance ; mais beaucoup de menſonges & de fauſſetés & ſurtout une grande ignorance de l'hiſ-

toire. Pour débrouiller avec moins de peine le cahos dans lequel son adversaire s'est enveloppé, il partage sa réplique en cinq sections. Dans la premiere, il prouve la convenance générale & la nécessité d'une révolution en France. Dans la deuxieme, il présente des considérations sur la formation & le caractere de l'Assemblée Nationale; dans la troisieme, sur les excès populaires qui ont accompagnés & suivis la révolution; dans la quatrieme, sur la nouvelle Constitution Françoise; enfin la cinquieme renferme la justification de la conduite de ses admirateurs anglois. En détachant quelques passages de chacune de ces sections, nous n'aurons que l'embarras du choix. Voyons d'abord le but de Calonne, en assemblant les Notables, gens choisis par le despotisme & dévoués à ses volontés. « Ce Calonne, dit M. *Mackintosh*, a aujourd'hui l'arrogance de vanter les plans qu'il avoit mis devant eux (les Notables) comme les modeles de l'assemblée qu'il attaque. Il proposa, il est vrai, l'égalité des impôts & l'abolition des privileges pécuniaires de la Noblesse & du Clergé; mais la différence entre son systême & celui de l'Assemblée Nationale, c'est uniquement ce qui distingue les actions des hommes d'avec *leurs fins*. Il auroit voulu détruire les Ordres privilégiés, comme des obstacles au despotisme. Les représentans du Peuple les ont détruits,

parce qu'ils nuisoient à la liberté. L'objet de son plan étoit de favoriser l'oppression du fisc. Leur motif est d'affermir la liberté générale. Ils ont rendu tous les François égaux comme hommes. — Il auroit voulu les rendre égaux comme esclaves ».

Quand la convocation des Etats-Généraux fut déterminée, « le Tiers-Etat, dit notre auteur, demanda des représentans en nombre égal à ceux des deux autres réunis. Il vouloit que le nombre des représentans fut réglé par la population des districts, & que ces trois Ordres votassent dans la même chambre. Tous les comités ou bureaux des Notables, excepté celui dont MONSIEUR étoit président, déciderent contre le Tiers-Etat sur tous ces points. Ils furent vigoureusement soutenus par le parlement de Paris, qui s'appercevant, trop tard, de la ruine où il avoit été entraîné, travailloit à rendre l'Assemblée impuissante, lorsqu'il ne put plus empêcher sa convocation; mais ses efforts furent inutiles ».

On a répété cent fois que l'Assemblée Nationale avoit outre-passé ses pouvoirs, en renversant l'ancienne forme du Gouvernement. « Les grandes révolutions, dit M. *M.*, sont trop extraordinaires pour qu'on observe les formalités d'usage. Toute la sanction qu'on peut attendre dans de pareils événemens, c'est la voix du Peuple, quelque irréguliérement qu'elle soit exprimé;

on ne sçauroit dire que cela ait manqué en France. Toute autre espece d'autorité étoit anéantie par l'acte du Peuple, excepté celle des Etats-Généraux. C'étoit sur eux que tomboit le droit d'exercer ce pouvoir illimité, selon ce qui leur paroissoit le plus avantageux pour l'intérêt général. Leurs ennemis ont même dans leurs *invectives*, avoué l'adhésion subséquente du Peuple : car ils l'ont traitée de l'*enthousiasme d'un cruel fanatisme*. L'autorité de l'Assemblée lui a donc d'abord été donnée par la confiance publique & ses actes ont depuis été ratifiés par l'approbation publique. Rien ne peut démontrer d'une maniere plus forte une inclination pour de frivoles sophismes, que d'observer, avec Calonne, que pour que cette ratification fut valide, elle devoit être accordée par la France, selon son ancienne division, en baillages, en provinces, & non pas selon sa nouvelle organisation en municipalités. Ce sont les mêmes individus qui agissent sous les deux formes. L'approbation des individus rend le Gouvernement légitime. Il est indifférent qu'ils soient assemblés en baillages ou en municipalités. Si cette latitude de manque aux formes, cet assujettissement des loix à leurs principes & des gouvernemens à leur origine, ne sont point permis dans les révolutions, comment justifiera-t-on l'autorité que s'est arrogée la convention angloise de 1688?

*Ses membres ne tenoient l'autorité qu'ils exercerent d'aucune loi constitutionnelle de l'Etat.* Ils n'étoient pas même *légalement* élus, comme les membres de l'Assemblée Nationale de France. Une ratification manifeste du Peuple, quoiqu'irréguliere, légitima seule leurs actes. Cependant ils possédoient, de l'aveu de M. Burke, une autorité qui n'étoit limitée que par la prudence & la vertu ».

L'ordre civil de France étoit-il corrigible, ou étoit-il nécessaire de le détruire? On nie le premier membre de cette question fondamentale & on affirme le second, d'abord par des réflexions générales & applicables également au Clergé, à la Noblesse & aux parlemens, & il n'est pas difficile de prouver que l'existence de ces ordres répugne aux principes de l'union sociale. Ensuite l'auteur expose les raisons qui nécessitoient la suppression de chacun de ces ordres en particulier. Voici une partie de ce qu'il dit touchant le second. « Le dévouement de la Noblesse de France au monarque, provenoit également de ses sentimens, de ses intérêts & de ses habitudes. L'esprit de chevalerie, si longtems la passion de l'Europe, étoit alimenté chez elle par l'esprit militaire dont il tire son origine. La majorité des Nobles n'avoit pas d'autre profession que celles des armes, pas d'autre espoir que la faveur du prince,

Les jeunes & les indigens remplissoient les camps; les plus opulens, les plus âgés partageoient la splendeur & les bontés de la Cour; mais ils étoient également dépendans de la Couronne. A la plénitude du pouvoir royal étoient attachés ces immenses & magnifiques privileges, qui divisoient la France en deux nations distinctes, dont l'une offroit une Noblesse accaparant toutes les récompenses, toutes les places de l'Etat, & l'autre un Peuple dégradé à une espèce de servitude politique. Les hommes ne résignent pas de bon cœur de pareils privileges, & n'abandonnent pas sans peine les sentimens qu'ils ont inspirés. Le sacrifice pompeux d'exemptions pécuniaires, dans un moment de fermentation générale, est une foible preuve de leurs véritables sentimens. Ils affecterent d'accorder comme un don ce qu'ils auroient bientôt été forcés d'abandonner comme une usurpation, & ils espérerent par le sacrifice d'une partie, pouvoir assurer le reste. ( Eh pourquoi n'auroient-ils pas espéré même de rentrer dans tous leurs privileges quand l'orage auroit été dissipé? ) On les a fort justement comparé à une bande de janissaires politiques (*) beaucoup plus utiles à un sultan que des mercenaires, parce qu'ils lui sont attachés par des intérêts constans

(*) Voyez *Thoughts on government*; par M. Rous.

& des sentimens ineffaçables. Une réforme auroit-elle pu extraire de ce Corps quelque portion, qui put entrer dans la nouvelle Constitution » ?

La réunion des Ordres en une seule chambre, porta le premier coup à la Noblesse; la suppression des droits féodaux fut le second; le décret qui ordonna que tous les citoyens voteroient indistinctement & sans égard au rang, dans les assemblées électorales, le troisieme. Tout ceci fit peu de sensation; mais, conformément à ses principes, l'Assemblée avoit encore un pas à faire, l'abolition des titres; & elle le fit. Toute l'Europe retentit de clameurs. M. Burke appelle *incroyable* ce décret du 19 Juin 1790, & en fait l'objet de toutes ses invectives.

« Cependant, dit son antagoniste, sans cette mesure, l'Assemblée auroit été coupable de l'inconséquence & de l'absurdité la plus grossiere. Il y avoit eu des exemples dans quelques républiques de l'antiquité, d'une noblesse sans titres, formant un membre de l'Etat. Tels étoient les patriciens de Rome. Mais une noblesse titrée sans privileges légaux, ou sans existence politique, auroit été un monstre nouveau dans les annales de l'absurdité législative. L'aristocratie romaine possédoit le pouvoir sans le *joujou*. Si l'on avoit conservé les titres en France, ç'auroit été respecter le *joujou*, & fouler aux

pieds le pouvoir. Une noblesse titrée est incontestablement un rejetton de la barbarie féodale. Les titres chez toutes les nations *marquoient les charges* ; il étoit réservé à l'Europe gothique de les attacher aux *rangs*».

Après avoir prouvé que l'Assemblée Nationale n'a trouvé ni dans les anciens gouvernemens, ni dans les modernes, aucun modele qu'elle put imiter, M. *Mackintosh* ajoute : « Il s'en falloit donc de beaucoup que la perfection de ces formes de gouvernement ait pu faire rejetter un gouvernement de l'art, l'ouvrage de l'esprit législatif, élevé sur les bases immuables des droits naturels & du bonheur général, & qui avoit recueilli toutes les beautés & écarté tous les vices des différentes constitutions que le hazard avoit répandues dans l'univers ; au contraire, leur injustice & leur absurdité le demandoient à haute voix. Il étoit tems que les hommes apprissent à ne plus rien tolérer d'ancien que la raison desapprouve, & à ne plus craindre aucune nouveauté à laquelle la raison conduit. Il étoit tems que les facultés des hommes, si longtems occupées d'objets subalternes & d'arts inférieurs, marquassent le commencement d'une nouvelle époque dans l'histoire, en créant l'art d'améliorer le gouvernement. Il étoit tems, comme on l'a dit avec beaucoup de sagesse & d'éloquence, que les législateurs, au lieu de ce cabotage circonscrit & lâche qui

n'ose point perdre de vue les usages & les exemples, guidés par la boussole de la raison, hazardassent une navigation plus hardie, & découvrissent dans des régions inconnues le trésor de la félicité publique ».

Cette premiere section, où l'on trouve à la fois l'histoire & l'éloge de la révolution françoise, est terminée par ces paroles remarquables. « Quel que soit finalement le sort des révolutionnaires de France, les amis de la liberté les regarderont toujours comme les auteurs de la plus grande *tentative* qui ait encore été faite dans la cause du genre humain. Ils ne cesseront jamais de se réjouir en voyant que dans le long catalogue des calamités & des crimes qui ont souillé les annales du monde, l'année 1789 offre un passage sur lequel l'œil de l'humanité peut s'arrêter avec plaisir ».

La révolution françoise a été accompagée de désordres, que nous n'avons garde de dissimuler. Mais par qui ont-ils été causés? Par les prêtres, par les nobles, ou des brigands soudoyés par eux. Par qui ces désordres ont-ils été exagérés? Par les mêmes ennemis. « Un corps irrité, nombreux & opulent d'émigrés, dit M. *Mackintosh*, dispersé dans toute l'Europe, s'est emparé de toutes les presses vénales & a étourdi toutes les oreilles d'un bourdonnement perpétuel des crimes & des horreurs qui se commettoient en France. Au lieu d'entrer

dans un examen minutieux dont le peu d'importance ne paietoit ni l'ennui, ni la peine, contentons-nous d'oppoſer un fait général à cette armée de menſonges. *Aucune maiſon importante de commerce n'a manqué en France depuis la révolution.* Comment cela s'accorde-t-il avec les contes que l'on a débités ?....... Le commerce qui tremble au moindre ſouffle des déſordres civils, a réſiſté à cette tempête, & une grande révolution s'eſt effectuée avec moins de dérangemens commerciaux que n'en n'auroit produits la banqueroute d'une maiſon du ſecond ordre à Londres ou à Amſterdam. Les manufactures de Lyon, les négocians de Bordeaux & de Marſeille ſe taiſent au milieu des lamentations de l'abbé Maury, de Calonne & de M. Burke. Heureux le peuple dont le commerce fleurit dans ſon *grand livre*, tandis qu'on le plaint dans des oraiſons, & qui n'eſt pas affecté dans ſes calculs, tandis qu'il expire dans les tableaux de l'éloquence ! Ce fait inconteſtable vaut ſur ce ſujet mille argumens, & doit expoſer dans leur vrai jour, à un eſprit en état de juger, ces exécrables calomnies qui ont excité une telle rumeur dans toute l'Europe.

Mais la révolution françoiſe a-t-elle coûté autant de ſang qu'on le prétend ? Par un calcul que notre auteur défie nos ennemis de ne pas trouver exagéré, il eſtime que 20 mille hommes y ont péri, & voici comme

il raiſonne : « En comparant même cette perte avec les événemens ſemblables dans l'hiſtoire, y a-t-il quelque choſe qui puiſſe faire reculer une humanité mâle & éclairée. Peut-elle être comparée au carnage qui a établi la liberté américaine ou avec les ſuites de la révolution angloiſe? Mais cette comparaiſon ne rend pas juſtice à l'argument? Il faut la comparer avec cette effuſion de ſang des guerres ordinaires, dont l'objet étoit ſouvent quelque pourſuite ignoble & pernicieuſe. Il faut la comparer avec le ſang que répandit l'Angleterre dans ſa tentative de ſubjuguer l'Amérique ; & ſi tel eſt le crime des révolutionnaires de France, pour avoir, au riſque de cette perte, combattu pour l'établiſſement de la liberté, qu'elle nouvelle épithete injurieuſe accorderons-nous au miniſtre d'Angleterre qui, avec la *certitude* d'une perte bien plus conſidérable, tenta l'établiſſement de la tyrannie » ?

« L'illuſion qui empêche les effets de ces comparaiſons, n'eſt pas particuliere à M. Burke. Les maſſacres de la guerre & les meurtres commis par le glaive de la juſtice ſont défigurés par la ſolemnité qui les accompagne. Mais la juſtice ſauvage du peuple a une horreur nue & ſans déguiſement. Ses plus légers efforts excitent toute notre indignation, tandis que le meurtre & la rapine, revêtus des actes pompeux de l'Etat, peuvent paroître avec impunité dans le

monde. Sous cette forme, ils n'affectent pas notre sensibilité, & nous oublions que les maux de l'anarchie ne peuvent être que de courte durée, tandis que ceux d'un gouvernement despotique sont permanens ».

Dans la quatrieme section, notre auteur prouve, entr'autres, que les principes théoriques dont l'Assemblée a fait la base de toutes ses opérations sont les seuls justes, les seuls qu'elle put en effet choisir. M. Burke attaque cette doctrine, mais par des sophismes qu'il est aisé de détruire & qu'il abandonne ensuite lui-même pour donner des armes contre lui à son adversaire, qui lui oppose ces raisonnemens victorieux: « L'inflexibilité des principes généraux, dit-il, est peut-être plus nécessaire dans la morale politique que dans toute autre classe d'actions. Si l'on admet la considération de l'utilité, il faut sçavoir qui en sera juge. Ce n'est jamais le grand nombre dont les intérêts sont en danger; il ne sçauroit juger; & d'ailleurs on ne se hazarde pas à en appeller à lui. C'est le *petit nombre* qui est intéressé à la perpétuité des abus & de l'oppression. Or un juge évidemment intéressé à la décision, doit être lié par les réglemens les plus stricts; & un sage législateur ne donneroit pas à l'héritier d'un lunatique *plein pouvoir* de juger de sa santé ou de son dérangement. Donc la soumission aux principes généraux & le maintien des droits

naturels sont beaucoup plus nécessaires en politique que dans la morale de la vie ordinaire....... Les tyrans ne cherchent jamais des sophistes en vain. Les prétextes se multiplient sans difficulté & sans fin. Il n'y a donc qu'une adhésion inflexible aux principes du droit général qui puisse conserver la pureté, la consistance & la stabilité d'un état libre. Nous avons donc justifié le premier principe théorique de la législation françoise ».

Nous avons vu des aristocrates, judicieux comme ils le sont presque tous, ricaner de pitié, lorsqu'on leur annonça que la déclaration des droits de l'homme serviroit de base aux travaux de l'Assemblée Nationale. Selon eux, c'étoit faire la préface avant le livre, &c. M. M. va leur répondre : « L'existence & la perfection de ces droits étant prouvées, le premier devoir des législateurs & des magistrats, est de les assurer & de les protéger. C'est donc avec beaucoup de sagesse que la France a commencé le travail de sa régénération par une déclaration solemnelle de ces droits sacrés, inaliénables, imprescriptibles. — Déclaration qui doit être aux citoyens le moniteur de leurs devoirs, comme l'oracle de leurs droits ; déclaration qui doit enseigner à arrêter les écarts du magistrat, à corriger la tendance des pouvoirs vers les abus, & à estimer correctement & sans passion,

toute proposition politique, en la comparant avec les fins de la société ».

Dans la 5e. section, notre auteur ne justifie pas avec moins de force & de succès, les admirateurs anglois de notre révolution, que cette révolution elle-même. Enfin, dans la sixieme, il fait des spéculations sur les conséquences probables de la révolution françoise en Europe. Quoique quelquefois il semble hésiter à prononcer entre ces probabilités, il est aisé de s'appercevoir qu'il pense que la France ne tardera pas à avoir de nombreux imitateurs. « Il n'y a peut-être qu'un seul point, dit-il, de la révolution françoise, sur lequel ses amis & ses ennemis s'accordent. Ils conçoivent tous deux que son influence ne se bornera pas à la France. Ils prédisent tous deux qu'elle produira des changemens importans dans l'état général de l'Europe. C'est là le sujet de la joie de ses admirateurs & la source des alarmes de ses détracteurs. Il seroit vraiment difficile de croire qu'une révolution si inouie eut lieu dans la plus célebre nation de l'Europe, sans étendre son influence dans toute la chrétienneté; liée comme elle est, par une foule de relations politiques, par des intérêts communs de commerce, par la vaste communication de la curiosité & de la littérature, par les mêmes arts & par des mœurs semblables. Les canaux par lesquels les sentimens qui prévalent en

France, peuvent passer chez les autres nations de l'Europe, sont si visibles & si nombreux, qu'il seroit inutile & ennuyeux de les détailler; mais parmi les plus ostensibles, on peut compter une situation centrale, un langage universel, une autorité, pour ainsi dire, *legislative* dans le cérémonial des liaisons ordinaires de la vie ».

Les émigrés appellent dans tous les points de l'Europe, des ennemis contre leur patrie; de leur côté, les bons François invoquent la guerre à grands cris. Quelle sera l'issue de cette guerre? M. *Makintosh* va encore nous le dire: « Les émigrés & leurs partisans parlent de l'invasion de la France comme très-prochaine; & la confédération des despotes est annoncée avec une nouvelle confiance; mais malgré ces menaces, j'ai toujours mes doutes, & je ne sçais pas si les intérêts discordans des Cours de l'Europe, pourront donner à cette alliance beaucoup d'énergie & de cordialité, & si la prudence jalouse des despotes, leur permettra d'envoyer leurs esclaves militaires à l'école de la liberté; mais s'il existe des doutes sur la vraisemblance de l'entreprise, il n'y en a guere sur la probabilité de l'événement. L'histoire rapporte la conquête de quelques tribus obscures dont la valeur étoit animée par l'enthousiasme; mais elle n'offre pas d'exemple où une force étrangere ait subjugué un peuple brave &

puiſſant, animé par la paſſion la plus impérieuſe qui puiſſe ſubjuguer le cœur humain. Tout ce qu'a fait le fanatiſme, peut bien être fait par une paſſion auſſi violente, mais moins paſſagere, parce qu'elle eſt ſanctionnée par la raiſon & par la vertu. Les ſeuls effets d'une invaſion dans l'état actuel de la France, ſeroient de ranimer le patriotiſme, de faire taire le tumulte & de bannir la diviſion. Un peuple abandonné à ſa propre inconſtance, a ſouvent repris le joug qu'il avoit ſecoué; mais oppoſer des armes étrangeres à l'enthouſiaſme d'une nation, ne ſçauroit avoir d'autre effet que de lui inſpirer plus d'ardeur, plus de conſtance & plus de force. Ces vues & d'autres ſemblables doivent naturellement ſe préſenter à tous les cabinets de l'Europe; mais peut-être ſe trouvent-ils ſi particulierement ſitués que les efforts & l'inactivité ſont également dangereux. S'ils ne réuſſiſſent pas dans la tentative d'étouffer la liberté naiſſante de la France, leurs efforts inutiles retomberont ſur leurs propres gouvernemens, & hâteront leur deſtruction: s'ils ſouffrent patiemment qu'on établiſſe une école de liberté dans le centre de l'Europe, ils doivent prévoir les armées d'ennemis qui en ſortiront pour renverſer leur deſpotiſme ». Qu'ils abjurent volontairement ce deſpotiſme, qu'ils s'exécutent eux-mêmes, qu'ils ſoient aſſez grands pour ne vouloir com-

mander que par la loi à des hommes libres; c'est le meilleur conseil que la saine politique, mais le dernier que leurs adulateurs titrés laisseront approcher de leurs trônes chancelans. *Et inclinata sunt regna* : pseaume 45.

Si les François doivent être ravis que leur Constitution ait pour admirateurs des Payne, des *Mackintosh* qui ne sont d'ailleurs que les organes de la portion la plus éclairée des Anglois; il est à croire que M. Burke ne s'exposera plus dans une arène où il a trouvé des athletes si redoutables, & qu'il sera convaincu enfin que la politique est mieux entre les mains des philosophes que des orateurs.

---

*L'art d'économiser le bois, ou Procédés de feu économiques.* Par Jean Henri SACHTLEBEN, traduit de l'allemand par M. GOY, ci-devant attaché à l'école de la compagnie des Chevaux-Légers, en qualité de maître d'allemand-adjoint. 1 vol. in-8°. avec 14 planches, avec cette épigraphe :

Es-tu peu fortuné, sois économe & sage ;
C'est être riche assez ; crois-en l'ancien adage.

A Paris, de l'imprimerie de Valade, fils aîné, rue Jean-Jacques-Rousseau, N°. 12. 1792.

ON se plaint dans toute l'Europe de la hausse du prix du bois, suite naturelle d'une consommation, qui, de jour en jour, devient plus forte; aussi entrevoyons-nous en tremblant que les forêts bientôt épuisées, ne pourront pas suppléer aux besoins de notre postérité; cet intérêt pour le sort de nos neveux, doit donc nous animer à chercher à les garantir de la rigueur du froid, en économisant le bois, sans lequel tant d'art, de sciences & de professions n'existeroient pas, ou cesseroient d'exister, & sans lequel nous retomberions dans l'état de barbarie des premiers hommes. Quelques soins qu'on apporte dans certains endroits à prévenir par des ordonnances forestieres & des coupes faites à propos, la disette totale & l'usage prématuré du bois, on n'a pas encore, à beaucoup près assez fait. Ces précautions ne garantissent que nous, & nullement nos descendans qui sont exposés à une rareté de bois encore plus grande, puisque la population, le luxe & la mollesse augmentent tous les jours, & s'étendent de plus en plus. Les tourbieres & les mines de charbon de terre sont en trop petit nombre & trop sujettes à épuisement pour que ces combustibles, en eux mêmes précieux, puissent être pris ici en considération. Il n'y a donc que la plus grande & la plus exacte économie à faire sur le bois à brûler qui puisse nous sauver à nous & à

nos descendans, la crainte de manquer un jour de bois, objet qui dans l'ordre des choses nécessaires, occupe le second rang & est placé immédiatement après le bled. L'art d'économiser le bois, présente donc à la société des avantages aussi frappans que réels & multipliés. Nous devons donc de la reconnoissance à M. *Goy*, d'avoir traduit très-exactement un très-bon ouvrage allemand, dans lequel cet art est développé dans tous ses détails, & dans lequel on trouve à chaque page l'occasion d'en faire une prompte & utile application. Il nous suffira de rapporter ici la table des chapitres pour faire connoître toute l'importance du présent que M. Goy, sollicité par M. Le Monnier, premier médecin de S. M., vient de faire à notre nation.

*Ire. Section.* De l'établissement & de la construction des poëles économiques.

De la construction des meilleurs tuyaux de cheminée.

*IIe. Section.* Des âtres de cuisine économiques, & des moyens de les améliorer.

*IIIe. Section.* Des moyens d'économiser du bois par le feu des marmites ou chaudieres.

*IVe. Section.* Des moyens d'économiser le bois sur la distillation de l'eau-de-vie.

Explication d'une chaudiere distillatoire économique.

*Ve. Section.* De l'établissement d'une cheminée de chambre économique.

*VIe. Section.* De la maniere de construire un four de boulanger économique.

*VIIe. Section.* Des moyens d'économiser le bois dans les brasseries.

*VIIIe. Section.* De l'économie à faire sur le feu des alambics.

*IXe. Section.* Amélioration des fours à rôtir les viandes.

*Xe. Section.* Du feu des broches.

Explication de l'établissement d'une broche économique.

Les planches qui enrichissent cette traduction sont au nombre de 14, & auroient pu être mieux gravées.

M. Sachtleben a puisé le grand principe de son ouvrage dans le *Vulcanus famulans* ou service rendu par Vulcain à la société, Traité du feu, écrit en allemand, où l'on fait voir par des expériences que l'intensité du feu consiste dans la concentration & dans les moyens de tenir la fumée & la chaleur qui en émane, le plus longtems qu'il est possible en circulation dans des tuyaux recourbés. On invite le lecteur à joindre à l'examen de cet ouvrage, la lecture du recueil des projets tendant au bonheur des citoyens, 1 vol. in-8°., avec beaucoup de figures, par M. Pingeron, à qui nous devons cet extrait. Il y verra des détails intéressans sur le fameux fourneau économique établi depuis quelques années dans l'hôpital de *Santa Maria Necova* à Florence. Ce

fourneau est tel qu'il suffit seul pour tous les besoins de ce vaste asyle de l'humanité souffrante ; ce dernier ouvrage se vend à Paris, chez Crappart, libraire, place St. Michel, à l'entrée de la rue d'Enfer. Il est sorti des presses de Didot ; ce qui doit faire présumer la beauté de cette édition.

---

*Essai sur la vie de M.* THOMAS *de l'académie françoise.* Par M. DE LEYRE.

*Loquor autem de homine cui vivere fuit cogitare.*
TUSCUL. *Lib. V.*

*Je parle d'un homme qui ne vécut que pour penser.*

A Paris, de l'imprimerie de Moutard, rue des Mathurins, hôtel de Cluni. Un vol. in-12. 1 liv. 16 s., l'in-8°. se vend 3 liv.

ANtoine Léonard THOMAS nacquit en 1732 à Clermont en Auvergne, patrie de *Pascal.* Il reçut de sa mere une éducation austere, & presque lacédémonienne. Ses enfans furent élevés sous ses yeux jusqu'à vingt ans & au delà. Dans leurs premieres études, elle ne leur donna que de jeunes maîtres, dont elle étoit elle-même la surveillante. Tandis que ceux-ci suivoient encore les écoles de philosophie ou de théologie, elle faisoit réciter à ses enfans les leçons & les élemens de la grammaire, exerçant leur mémoire,

en attendant leur jugement, qu'elle hâtoit d'avance par ses réflexions sur les actions bonnes ou mauvaises dont ils étoient témoins. Elle formoit leurs jeunes cœurs par des leçons indirectes, & par des exemples pris au dehors, dont elle leur laissoit l'application. Les mots de devoir & de vertu que sa conduite lui rendoit familiers, étoient embellis par ceux de gloire, d'honneur, de réputation, & de succès. Trois fils, les seuls qu'elle ait élevés, s'adonnerent aux belles-lettres, & commencerent par rendre comme professeurs les leçons qu'ils avoient reçues comme disciples.

*Joseph Thomas*, l'aîné des trois, annonça ce qu'il pouvoit être, par des essais de poésie françoise, entre autres par une comédie intitulée, LE PLAISIR, qui fut jouée avec succès en 1747. On sera charmé de lire la premiere scene de cette piece, que l'auteur de la vie de *Thomas*, remplie d'ailleurs de détails longs & superflus, ne fait qu'indiquer par son titre. C'est l'Espérance qui parle.

Il est un dieu qu'on adore à tout âge,
Qu'on chérit à la ville, & qu'on fête à la Cour :
Il est plus vif, plus piquant que l'amour ;
Le plaisir est son nom, le bonheur son ouvrage.
Tout l'univers est son séjour.
Sous ces lambris, quelquefois il folâtre ;
Il doit même en ce jour y paroître un moment.
Plus d'un adorateur viendra sur ce théâtre,
Pour implorer ce dieu charmant.

Mais ſçachez le connoître ; on s'y trompe aiſément.
Il eſt un plaiſir faux, nommé par l'impoſture,
Qui prend du vrai plaiſir & l'air & la figure,
Cachant un noir poiſon ſous d'aimables dehors,
Enfant de la licence, & pere les remords.
Le vrai plaiſir, le ſeul, Meſſieurs, qui peut vous plaire,
Le ſeul auſſi qu'on attend dans ces lieux,
Jamais à la pudeur n'a fait baiſſer les yeux :
C'eſt ce plaiſir décent que la ſageſſe éclaire,
Ce plaiſir de l'eſprit que produit le talent,
Ou ce plaiſir du cœur qui naît du ſentiment.
Partout où je parois, j'annonce ſa préſence,
Et je marche toujours très-longtems avant lui :
Je trompe quelquefois, car je ſuis l'Eſpérance.
Je ſouhaite, Meſſieurs, être vraie aujourd'hui.
Mais déjà dans ces lieux il auroit dû ſe rendre.
Ce frippon de plaiſir ſe fait toujours attendre.
Le ſpectateur lui-même, à chaque inſtant,
Eſt obligé d'eſſuyer ſes caprices :
Tandis qu'au théatre on l'attend,
Il s'arrête dans les couliſſes.

Il n'en faut pas davantage pour prouver que *Joſeph Thomas* étoit né avec beaucoup d'eſprit ; mais il mourut en 1748, à l'âge de 22 ans.

*Jean Thomas*, qui fut le ſecond, publia des poéſies latines, qui lui firent beaucoup de réputation dans l'univerſité de Paris, où je les ai entendu vanter encore, lorſque j'y faiſois mes études au Pleſſis. Profeſſeur au college de Beauvais, il mourut en 1755. Il n'enſeignoit que les élémens de la grammaire ; mais il avoit l'art de rendre cette étude moins épineuſe à l'enfance, chéri

de cet âge, qu'il aimoit, & dont il avoit la ſimplicité touchante.

*Antoine Léonard Thomas* hérita des talens de ces deux victimes de l'étude. Rien, dans ſa premiere enfance, n'annonçoit ce qu'il devoit être. Elévé dans la maiſon paternelle, juſqu'à l'âge de neuf ans, il étoit ſérieux & taciturne. Son eſprit ſembloit ſe cacher à lui-même, & il a cru, longtems après ſes grands ſuccès, qu'il n'étoit redevable de ſes talens, qu'à l'auſtérité de ſon éducation. Amené à Paris à dix ans, la diſcipline ſcholaſtique lui parut une ſorte de liberté. C'en étoit une pour lui que les heures de récréation, tant on avoit laborieuſement occupé juſqu'alors tous ſes momens à l'étude; & ce qu'il y a d'étonnant, c'eſt qu'il ſe fit dans la ſuite une paſſion, de ce qui avoit dû faire le tourment de ſes premieres années. Le propre des eſprits d'une trempe vigoureuſe, eſt de tirer une nouvelle force des travaux qui ne les accablent pas; ſemblables à ces arbres qui, nés au milieu des orages, ſe fortifient par les ſecouſſes, & s'affermiſſent par le tems. Sa jeuneſſe fut ſignalée par des prix de toute eſpece, remportés à l'univerſité. Il en emporta deux en ſeconde, & quatre en rhétorique. Il double cette claſſe, comme font les meilleurs ſujets, pour n'en ſortir qu'excellens & parfaits, & n'eſt couronné que trois fois la deuxieme année. Il s'en va chez

son frere aîné, lui présente avec chagrin ses trois couronnes. *Et pour le grec*, lui dit celui-ci? Je n'ai que l'*accessit*, lui répond le jeune triomphateur, en fondant en larmes.

Notre profession est souvent le choix de nos parens, & non de nos talens. *Thomas* étoit appellé par son génie dans la carriere des lettres, & c'est au barreau qu'on le destine. Des bancs de la philosophie, on le fait passer dans l'étude de la chicane. Il avoit à combattre un goût décidé pour la poésie. Mais une déférence entiere aux volontés de sa mere arracha de lui le sacrifice de sa passion dominante. Ebauches ou plans de tragédie & de comédie, vers commencés & point achevés, poésies fugitives, tout fut brûlé de ses propres mains; tout fut sacrifié à la profession des loix. Il va les étudier à Clermont, où Domat les avoit assez bien apprises, pour les enseigner ou les commenter à Paris. Il se livre tout entier à une science qui répugne à son goût: car l'amour du devoir fut toujours sa premiere loi, & ne rien faire à demi, sa maxime.

Tandis que par raison, il s'adonne à ce travail épineux, sous les yeux de sa mere ils apprennent l'un & l'autre que son second frere est attaqué d'une maladie mortelle. Le jeune *Thomas* étoit d'une complexion foible & délicate. La mere balance entre

un fils mourant, dont le danger l'appelle, & celui qu'elle craint de laisser ou d'exposer; mais celui-ci l'entraîne par ses pleurs. Ils partent ensemble, vont jour & nuit, & dans quarante-huit heures, font près de cent lieues jusqu'à Paris. Cette sympathie du sang, le vrai magnétisme des ames, ranime pour quelques jours le malade; mais il retombe & meurt dans les bras d'un frere & d'une mere. Elle qui n'avoit jamais dit, *mon cher fils*, qui prodiguoit tous les soins, jamais les mots de tendresse, fut inconsolable; mais il lui restoit un fils, pour pleurer avec elle. L'objet de leurs regrets étoit bien digne de leurs larmes.

Un jour que cette mere reconduisoit à Paris l'aîné de ses fils dans une voiture publique, des voyageurs s'apperçurent qu'elle étoit suivie d'assez loin, & depuis longtems, par quelqu'un à pied, très-jeune, & qui paroissoit hors d'haleine. On convint de lui donner une place dans la voiture; mais qu'elle fut la surprise de la mere, en voyant que c'étoit le second de ses fils qui suivoit son aîné. Cette action de courage, de tendresse, & d'émulation, obtint de la mere qu'elle ne séparât pas les deux freres, & ils arriverent ensemble à Paris; mais c'étoit pour y mourir bientôt l'un & l'autre.

*Thomas* regretta toute sa vie le guide de ses premieres études, l'émule & le soutien de ses travaux littéraires, l'unique & der-

nier ami qu'il avoit reçu de la nature. La briéveté de la vie, le néant de tout ce qui passe, cette éternité qui engloutit tout, les êtres & les tems, frapperent alors son imagination, & réveillerent dans son ame ses premieres impressions religieuses. Retourné à Clermont, il se livra tout entier à la dévotion la plus fervente. Doux, modeste, évitant de plaire, & surtout de blesser, il n'en fut que plus chéri dans sa famille, où l'on cherchoit à le retenir, comme la derniere espérance, & comme une acquisition nouvelle; car on n'avoit possédé que son enfance. Sa dévotion y étoit un exemple de plus.

Il retourne à Paris, où ses amis lui firent offrir une chaire au college de Beauvais. Le barreau, où le poussoit sa mere, avoit quelque chose de plus séduisant au dehors qu'une place de grammairien; mais il aima mieux paroître moins d'abord, pour être plus ensuite, & se former à la haute éloquence dans la poussiere d'une classe, que de prendre un vol plus prompt dans un horizon trop borné.

Il sortit bientôt de sa sphere classique par un effort poétique. Il adressa une ode à M. de Sechelles, alors contrôleur-général. L'université se fit un honneur de la présenter au ministre; & celui-ci, à cette occasion, crut devoir à cette mere commune des arts, qui avoit inventé les postes en France, une augmentation considérable sur

le vingt-huitieme des revenus de cette branche du fisc. Ce premier succès encouragea *Thomas* à devenir poëte : car il s'est fait tout ce qu'il a été. Un petit poëme sur Jumonville, & l'éloge de Maurice de Saxe, furent ses préludes dans la poésie & l'éloquence. Ces deux ouvrages annonçoient un esprit passionné pour l'héroïsme, qui s'enflammoit en parlant des grands hommes, qui se laissoit emporter par l'imagination à ce qu'un goût sévere appelle de l'exagération, & qui l'est peut-être quelquefois dans le langage, mais non dans le sentiment.

Son talent auroit pu s'abâtardir, sa santé dépérir dans le travail obscur d'une classe, travail doublement pénible pour l'homme de lettres vertueux, qui veut se livrer à des études de choix, sans rien dérober à ses études journalieres & d'obligation. Le besoin & l'habitude de parler à voix haute, l'amour du devoir, & le desir de la gloire, passions qu'il sçut toujours associer dans ses travaux & dans ses mœurs, avoient allumé dans sa poitrine une chaleur dont il eut à souffrir tout le reste de sa vie, & qui l'a sans doute abrégée.

Un homme de lettres (*), riche alors, qui s'appauvrit depuis par le goût d'un luxe sçavant, & même par sa bienfaisance, le fit prier d'accepter une pension de cin-

(*) M. Watelet.

quante louis, jusqu'au moment où la récompense due à ses talens, le mettroit au dessus de cette ressource modique & précaire. Le motif de cette offre, combla de joie *Thomas*, digne par sa reconnoissance de sentir le prix d'une générosité honorable & fondée sur l'estime. Mais il consulta sa mere, pour sçavoir s'il devoit racheter sa liberté par cette obligation. Elle lui répondit, avec une fierté pleine de raison, qu'il falloit mieux devoir sa vie à son travail qu'à des bienfaits. *Thomas* se refusa à la générosité de M. Watelet, sans rien garder de lui que son amitié, qu'il pouvoit lui rendre, & qu'il paya de la sienne durant toute sa vie, aimant à voir l'homme qui avoit recherché l'honneur de lui faire du bien par estime & sans ostentation.

M. le duc de Praslin, qui aimoit les lettres plus que les littérateurs, étoit alors ministre des affaires étrangeres. Il lui offrit une place de confiance. Celui-ci l'accepta. Il ne vit dans une sorte de dépendance que la liberté d'écrire & de penser. C'est dans le sécrétariat des affaires étrangeres qu'il composa l'éloge de Sully. C'est sous un ministre qui présidoit au Conseil des finances, qu'il peignit avec l'indignation de la vertu, les déprédations des traitans & des courtisans, associés ou complices du duc d'Epernon. Bien plus, il eut le courage de lire cet éloge à M. de Praslin, & le ministre

eut le bon esprit d'y applaudir. Il obtint à son secrétaire une place fixe, indépendante, inutile comme tant d'autres, mais qui servoit de titre aux bienfaits du roi pour un homme de lettres.

Une place fut vacante à l'académie françoise. M. *Thomas* y avoit remporté cinq prix d'éloquence. C'étoient des titres pour prétendre au rang d'académicien. Quand M. Praslin lui dit, que c'étoit le moment de se présenter à une place, où il étoit appellé par l'opinion publique & le vœu de ses juges, il dut le croire sans présomption. Il accepta donc la médiation protectrice du ministre. Mais quel fut son étonnement, lorsque se présentant à la porte des académiciens, il apprit qu'on cherchoit moins à l'avancer qu'à reculer un de ses concurrens. C'étoit M. Marmontel. Ses titres étoient anciens : ils sont connus. Lui qui n'ignoroit pas l'art de plaire aux grands, avoit encourru la disgrace de quelques-uns par une satyre qui lui étoit attribuée. C'étoit une parodie manuscrite d'une scene de Cinna. Trois hommes puissans par eux-mêmes, ou par leurs liaisons y étoient outragés ou ridiculisés. Ces vers, faits, dit-on, dans une société, furent copiés, recités, & divulgués : On accusa M. Marmontel qui les avoit répetés, d'en être l'auteur, parce qu'il y étoit vengé des tracasseries de quelques amateurs ou protecteurs, aux foyers

de la comédie françoise. Il fut mis à la Bastille & dépossédé du privilege du *Mercure*, quoique cet ouvrage parut beaucoup meilleur sous sa direction, qu'il ne le fut peut-être jamais avant & après lui. Eut-il été coupable, la punition étoit rigoureuse. Il recouvra sa liberté, mais non sa place. C'étoit pour venger ses amis, ou sa personne légerement offensée, que M. de Praslin voulant écarter de l'académie un homme qui lui avoit déplu, s'empressoit d'y porter M. *Thomas*. On avoit dit que celui-ci dans une place de sécrétaire qui tenoit plus à la personne qu'au département du ministre, ne pouvoit siéger à l'académie avec une certaine dignité convenable, & qu'un sécrétaire de M. le duc de Praslin, ne pouvoit être le confrere de M. le duc de Nivernois, qui se seroit fait pourtant honneur de l'adopter. M. *Thomas* attaché aux affaires étrangeres par la place de secrétaire interprête des cantons Suisses, n'appartenant à ce titre qu'au roi, étoit redevable à M. de Praslin, d'une indépendance qui lui permettoit d'aspirer sans obstacle à l'académie. Mais si d'une main ce ministre sembloit lui en ouvrir les portes, il les lui fermoit de l'autre, en l'y poussant, pour ainsi dire, sur le corps d'un rival qu'il vouloit en exclure. M. *Thomas* ne crut pas devoir répondre a des bontés qui servoient des vengeances. M. Mar-

montel entra donc à l'académie françoise, & M. *Thomas* resta chez M. de Praslin. Mais si le ministre le gardoit encore, il ne le regardoit plus. Celui-ci demanda sa retraite. « Une fois, dit-il, dans une de ses lettres, la fortune s'est presque présentée à moi. J'ai été quelque tems auprès d'un ministre. J'aurois pu en y restant, avoir peut-être un jour 10 ou 12 mille livres de rente. Mais il a exigé de moi une action que je ne voulois ni ne devois pas faire. Je me suis retiré, & je suis resté pauvre sans peine & sans regret ».

La fortune nous ôte peut-être du nôtre, tout ce qu'elle nous donne du sien. J.-J. Rousseau a souvent répété qu'il n'avoit commencé d'être heureux & libre, que le jour où il avoit renoncé à porter une montre. *Graces au ciel*, disoit-il, *je n'ai plus besoin de sçavoir l'heure d'autrui; mon tems est à moi comme ma personne. Thomas* sentit le plaisir de ne dépendre que d'un travail volontaire, & resta riche avec cent louis d'appointemens. Mais il ne quitta pas Versailles sans regret. Ce n'étoit pas ce qu'on y cherche, mais ce qu'on y perd, qui l'y retenoit, l'amitié.

C'est-là qu'il avoit connu M. le comte d'Angevillers. Jamais homme ne fut séduisant & séduit de meilleure foi. Il recherchoit parce qu'il aimoit, & c'étoit presque toujours la vertu & le mérite. Il avoit

pris un tel enthousiasme pour M. *Thomas*; enthousiasme qui s'étoit réfléchi de l'eloge des grands hommes sur le panégyriste, que leur amitié solitaire comme leur vertu, dans ce bruyant désert des cœurs appellé la cour, se cherchoit tous les jours. Leur séparation fut longtems un malheur pour M. *Thomas*. Une correspondance suivie, & des voyages fréquens à Versailles ne le dédomagerent pas de la seule société qu'il avoit perdue. Son ami cependant le suivoit toujours de cœur & d'intérêt. Ce fut lui qui l'engagea a faire l'éloge funebre du Dauphin. Le public connoit cet éloge, & l'a jugé. Mais ce qu'il ignore, c'est qu'à la Cour, on en fut mécontent, irrité même, au point que sans les puissantes sollicitations de l'amitié, l'auteur en auroit été puni de la Bastille. Il n'avoit pas assez loué, disoit-on, les vertus religieuses du prince ; bien plus il avoit osé les taire. Mais, observe l'écrivain de sa vie, on ne lui reprochoit pas, & moi, son ami, je lui reproche de n'avoir pas relevé avec assez d'éclat la vertu du Dauphin la plus éminente, la fidélité conjugale.

Sans autre fortune que sa pension de la Cour & le mince honoraire de son assiduité aux séances de l'académie françoise, il vivoit à Paris, avec une sœur qu'il avoit eu besoin de rapprocher de lui pour leur assistance mutuelle. Cependant sa santé con-

tinuoit à s'altérer par le travail. Elle étoit attaquée dans l'organe de la pensée, où comme dans un centre d'action & de réaction toutes les sensations aboutissent pour se réfléchir. Voici ce qu'il m'écrivoit à Auteuil où il s'étoit retiré, le 6 Février 1781.

« J'aurais eu l'honneur, Monsieur, de vous remercier & de vous répondre plutôt, sans ma mauvaise santé qui me permet à peine de lire quelques quarts-d'heure & encore moins d'écrire. Malgré la défense des médecins je vous ai lu ; car ce seroit un régime trop dur d'être privé de tout plaisir. Vos vers charmans ont l'harmonie, le coloris de ceux de Colardeau, & le mérite de la précision qui lui manque. Votre style souple & facile joint à l'imagination brillante d'Ovide m'a rappellé à des plaisirs que j'avois oubliés depuis longtems. J'étois comme les ombres dont parle Virgile qui entendoient de la musique chez les morts.

*At cantu commotæ, Erebi de sedibus imis*
*Umbræ ibant tenues.*

Les chants de votre muse m'ont ressuscité pour quelques instans. Je ne vous parlerai point en détail de votre traduction aussi fidelle qu'élégante. Il n'appartient pas aux ombres de juger : Mais il me semble que votre heureux talent réussit surtout dans ce qui tient à la douceur & à la grace. Vous êtes comme ces peintres qui se surpassent eux-mêmes toutes les fois qu'ils

ont a peindre des femmes dans un tableau. DAPHNÉ dans votre premier livre & EUROPE dans le ſecond me ſemblent des morceaux faits avec autant de bonheur que de ſoin. Agréez toute ma reconnoiſſance, & l'attachement ſincere, &c., *Thomas* ».

(*La ſuite dans un autre Journal.*)

---

*Vers pour accompagner des lentilles envoyées à Mme. la marquiſe* DU CHATELET & *M.* DE VOLTAIRE, par Mme. la baronne de Goulet, qui avoit remarqué à la cour de Mme. la ducheſſe Du Maine à Anet, où ils venoient de paſſer quelque tems, leur goût pour cette eſpece de légume.

FRuit cultivé dans un lieu ſolitaire,
Connoiſſez tout votre bonheur;
Du Chatelet chérit votre douceur,
Et vous ſerez l'aliment de Voltaire.
Soyez celui de mon ambition :
Les demi-dieux qui vous trouvent ſi bon,
Vont vous mêler à l'ambroiſie
Dont les nourrit le divin Apollon.
Vous n'avez eu juſqu'ici nul renom,
Aucun pouvoir ſur le génie;
Puiſſiez-vous en avoir ſur l'inclination,
Et de deux cœurs dont mon ame eſt remplie,
M'acquérir la poſſeſſion.

Par feu M. CLEMENT DE DREUX (*).

---

(*) M de St. Ange, ne ſçachant pas l'adreſſe de M. Clément fils, n'a pu lui faire réponſe.

*Réponse de M.* DE VOLTAIRE.

ON voit sans peine à vos rimes gentilles
Dont vous ornez ce salutaire don,
Que dans vos champs les lauriers d'Apollon
Sont cultivés ainsi que vos lentilles.
Si dans son tems ce gourmand d'Esaü,
Pour un tel mets vendit son droit d'aînesse,
C'est payer cher, il faut qu'on le confesse;
Mais de surcroît si ce Juif eut reçu
D'aussi bon vers, il n'auroit jamais eu
De quoi payer les fruits de cette espece.

L'ABSENCE. Par M. LAURENS.

O Vous qui célébrez l'amour,
Ses dons, son ivresse & ses charmes,
Puissiez-vous n'éprouver un jour,
Ni ses tourmens, ni ses allarmes!
Hélas! si je verse des larmes,
Ce sont les larmes de l'amour.
Si vous avez vu ma Julie,
Ses graces, son aménité,
Vous connoissez la volupté,
Douce, carressante, embellie
D'un ton de sensibilité,
Que n'imite point la folie
Avec tout l'art de la beauté.

Quand je lui peignois mon ivresse,
Quand mes yeux se noyoient des pleurs
D'une vive & pure tendresse;
De quelle grace enchanteresse,
Ses yeux appaisant mes douleurs,

Son teint revêtoit les couleurs
De la plus touchante tristesse !

Ne formant qu'un même desir,
Nos ames étoient enchaînées ;
Telles que deux fleurs enlacées
Par l'aimable main du plaisir,
Joignent leurs frêles destinées,
Pour vivre, regner & mourir
Sur le beau sein qui les a couronnées.

Julie, hélas ! de nos amours
Perdons la mémoire funeste :
Loin de toi vont couler mes jours,
Ces jours affreux, que je déteste,
Ecoulés loin de mes amours.
Mais toujours plein de ton image ;
Alors que, de son doux ramage,
Le linot charmera les bois ;
Ou quand la nuit, dans le bocage,
Eteindra les sons de sa voix ;

Mon cœur appellant sa Julie,
Du sommeil brisant les pavôts,
En vain la demande aux échos ;
Ou plutôt, leur voix attendrie,
Répétant le nom de Julie,
Le plonge en des tourmens nouveaux.
O vous qui célébrez les charmes,
Et les délices de l'Amour,
Puissiez-vous n'éprouver un jour,
Ni ses rigueurs, ni ses allarmes !



*A une Dame qui louoit mes vers.* Par le même.

DEpuis longtems, ſur les flots du Permeſſe,
Je naviguois, ſans m'éloigner du bord;
Et dans ma nef, en vain pour ma maîtreſſe,
Je célébrois l'excès de ma tendreſſe,
Je naviguois ſans arriver au port.
Las de voguer ſur ces rives fleuries,
Sans recueillir l'or de leurs tendres fruits,
J'allois en proie, à mes cruels ennuis,
Abandonner ces campagnes chéries;
Alors qu'enfin mes triſtes rêveries,
En vous touchant, gagnent le plus beau prix.
Oui, l'art des vers, je le confeſſe,
Corinne, eſt un art enchanteur,
Lorſqu'un amant, dans ſon ivreſſe,
Chante l'excès de ſon bonheur,
Et les charmes de ſa maîtreſſe.
Mais un poëte infortuné,
Qui rime en vain pour ſa Corinne,
C'eſt un vil eſclave enchaîné,
Qui de la fleur ne cueille que l'épine.

*Impromptu d'*YOUNG.

YOung ſe promenoit un jour dans ſon jardin avec deux Dames charmantes, dont l'une fut depuis ſa femme, lorſqu'un domeſtique vint l'avertir qu'une perſonne de la plus haute conſidération demandoit à lui parler: *Dites que je n'y ſuis pas* », fut la reponſe du docteur qui, comme on ſçait, étoit par fois

très brusque. Ces Dames le presserent de les quitter ; mais voyant que leurs instances étoient vaines, elles le prirent chacune par une main, & le conduisirent jusqu'à la grille du jardin. Là, *Young*, avant de s'en séparer, leur fit cet impromptu :

Tel fut le sort d'*Adam*, lorsqu'il se vit forcé
De sortir de l'Eden où Dieu l'avoit placé :
Aveuglé, comme lui, dans ces instans funestes,
Je me montre rebelle à des ordres célestes ;
Par deux anges aussi, d'un jardin fortuné,
Comme lui, malgré moi, je me vois entraîné ;
Mais il en coûta moins à sa vive tendresse,
Son *Eve* le suivit, & la mienne me laisse.

---

*A Mlle.* ROSE RENAUD, *actrice du Théatre Italien.*

En te voyant jouer *la Fille naturelle*,
*Rose*, nous admirons tes attraits enchanteurs.
Sur tes pas volent tous les cœurs.
Jamais à nos regards tu ne parus plus belle :
Aussi jamais tu n'eus plus de simplicité,
De graces, de naïveté,
De modestie & de décence,
Apanages de l'innocence,
Seuls ornemens de la beauté.
Que tes yeux baissés ont de charmes !
Ah ! qu'ils font naître de desirs !
Et, lorsqu'ils répandent des larmes,
Combien ils coûtent de soupirs !
On voit, sur ta bouche de rose,
Où le brûlant baiser repose,
La timidité tour à tour
Fuir & chercher le tendre Amour,
On voit ce petit dieu volage

Couronner la chaste pudeur,
Qui, pour veiller & défendre ton cœur,
S'est condamnée à l'esclavage.
*Renaud*, que tes ajustemens
Soient aussi simples que décens.
A la beauté c'est faire injure
Que de la charger d'ornemens.
Riche des dons de la nature,
Laisse les habits éclatans
A ces coquettes surannées,
Qui ne sçauroient trouver d'amans,
Sans être d'ambre parfumées,
Et couvertes de diamans.
*Rose*, cultive tes talens;
Réunis toujours de Thalie
L'agréable légéreté,
Les sons touchans de Polymnie,
Le vif souris de la folie,
Et le regard de la bonté.
Foule à tes pieds la vanité;
Laisse crier la jalousie.
Pour toi fumera notre encens;
Nous brûlerons toujours d'une flamme nouvelle;
Et même, au déclin de nos ans,
Nous chanterons encor *la Fille naturelle*.

Par M. R......

---

L'ÉLECTRICITÉ. *Ode*. Par M. Pâris, de plusieurs académies.

L'Atmosphere en courroux n'offre plus qu'un nuage;
Dans ses flancs ténébreux, les rapides éclairs,
L'un par l'autre pressés, s'entr'ouvrent un passage,
Glissent, serpentent dans les airs:
La foudre impétueuse éclate, gronde & roule.

Sous ſes coups au loin tout s'écroule :
Vois ce roc dont l'orgueil ſembloit braver les
cieux,
Il tombe en bondiſſant ſur la terre tremblante.
L'univers frémit d'épouvante :
Le ſçavant ſeul eſt calme, & ſe rit de ces feux.

D'où naiſſent à nos yeux ces terribles merveilles ?
Quelle cauſe inconnue alluma ces carreaux ?
Dis-le nous, ô Francklin ! qui par de longues
veilles,
Du ciel briſas les arſenaux,
Et de ces feux cruels interrogeant l'eſſence,
Sçus mettre un frein à leur puiſſance...
Mais pourquoi raſſembler cet ambre, ces criſ-
taux ?
Pourquoi vois-je en longs jets qu'un riche azur
colore,
Des flammes ſe hâter d'éclore
Du ſommet anguleux de ces brillans métaux ?

Quelle main captiva l'étincelle bruyante (1),
Qui, paiſible d'abord, ſoudain part, & franchit,
A l'aide d'un long fer, ſa priſon tranſparente ?
Quels faiſceaux ce tube vomi (2) ?
Là mille corps légers qu'il appelle & qu'il chaſ-
ſe (3),
Courant autour de ſa ſurface,
Charment l'œil ébloui de leur rapidité.
J'avance vers ce tube : un bruit ſe fait enten-
dre (4) ?
Des feux ſortent pour le défendre ;
Et mon doigt eſt puni de ſa témérité (5).

(1) Bouteille de Leyde.
(2) Machine électrique.
(3) Attractions & répulſions.
(4) Etincelle.
(5) Commotion.

Fuis ; pourquoi te placer ſur ce trépied fragile ( 6 ) ?....
De ces traits douloureux il n'eſt point alarmé.
Lui ſeul peut les braver : ſous ſa main immobile
Le tube ſe tait déſarmé.
Dans ſon corps en ſecret la flamme s'accumule,
Avec ſon ſang elle circule,
S'échappe quelquefois, & menace à l'entour.
Tel parut Jupiter en ſa gloire immortelle,
O trop malheureuſe Sémele !
Lorſque l'ambition égara ton amour.

Dieux ! quel trouble ſubit s'empare de mon ame ?
Ces merveilles de l'art ont deſſillé mes yeux.
C'eſt un ſouffle divin qui m'échauffe & m'enflamme,
Et mon eſprit lit dans les cieux.
Il y voit ſe former la foudre, les tempêtes ( 7 ),
Tous ces feux errans ſur nos têtes,
Qui dans nos cœurs glacés jettoient un morne effroi :
Aſſez & trop longtems leur cauſe ſalutaire
Reſta dans la nuit du myſtere ;
Je veux la dévoiler : mortels écoutez-moi.

Au ſein de tous les corps, la main de la nature
Répand un pur fluide, ame de l'univers ;
Et de ce don ſacré variant la meſure,
Produit cent miracles divers.
Bienfaiſant & paiſible, il opere en ſilence ;
Mais ſouvent terrible il s'élance,
Lorſqu'un corps agité le preſſe avec effort ;
Il vomit les éclairs, s'ouvre un paſſage libre ( 8 ),
Et ſous les loix de l'équilibre,
Frappe, attire, repouſſe & commande à la mort.

---

( 6 ) Homme ſur l'iſoloir.
( 7 ) Feux follets, étoiles tombantes, &c.
( 8 ) Frottement.

C'eſt par lui que jaillit la flamme pétillante;
Que lance le caillou de ſes flancs déchirés:
Par lui l'aſtre du jour, en ſa courſe brillante,
Darde ſes rayons épurés.
La terre ſouriant à la chaleur féconde
Qui peuple & rajeunit le monde,
De verdure & de fruits a couronné ſon front.
De nos muſcles lui ſeul entretient la ſoupleſſe,
Avant que la froide vieilleſſe,
Des rides ſur nos traits ait imprimé l'affront.

Par lui le fer docile à l'aimant qui l'appelle,
En puiſe la vertu dans ſes embraſſemens,
Et le pôle, au ſommet de l'aiguille fidelle,
Guide les matelots errans.
Souveraine des cieux qui ceins dans ton orbite
Cette planete que j'habite,
Dis-nous à qui tu dois l'humble hommage des mers (9),
Quand ton regard vainqueur les traîne amoncelées,
Où qu'il les laiſſe refoulées,
Sur un bord reconquis verſer leurs flots amers.

Mais lorſque le ſoleil eſt voilé par les nues,
Qu'au gré de leurs combats, les vents tumultueux
Balançant dans les airs ces maſſes ſuſpendues,
Déchirent leurs flancs tortueux,
Aux nuages voiſins communiquant ſa rage,
Le feu du plus épais nuage (10)
S'unit avec l'éclair à des feux moins puiſſans,
O mortels! c'eſt alors que la voix du tonnerre
Au loin épouvante la terre,
Que la foudre en éclats court dévaſter vos champs.

---

(9) Flux & reflux.
(10) Syſtême de Franklin.

Laissez en paix l'airain qui *frémit* dans vos temples.
N'allez pas d'un vain son heurter les airs surpris :
Vous éveillez la mort. Combien d'affreux exemples
Devroient éclairer vos esprits !
Voyez le fer aigu qui surmonte ce faîte ( 11 ) ;
Lui seul maîtrise la tempête,
Il pompe tous les feux de l'éth r embrasé ;
Et la foudre impuissante, en sa course paisible,
Le long de ce métal flexible,
Va mourir au tombeau que mes mains ont creusé.

Ainsi l'œil du génie, observant en silence
Les prodiges féconds de la terre & des cieux,
De mille corps divers saisit la différence,
Marqua leurs effets précieux.
Il leur dit : écoutez, ô vous, en qui réside ( 12 )
Le germe heureux de ce fluide,
Lancez au loin ce feu par vous seuls enfanté.
Et vous qui transmettez une flamme étrangere ( 13 ),
En la ramassant toute entiere,
Augmentez son pouvoir & son activité.

Ils renaissent enfin ceux que la maladie ( 14 )
Livroit sans espérance aux pleurs de la pitié :
D'un corps qui rassembloit & la mort & la vie ( 15 ),
Ils redemandoient la moitié.
Ce fluide à leurs vœux offre un nouveau remede :
La joie à la douleur succede ;
La santé sur ses pas ramene les plaisirs.
Revêtu d'embonpoint, de force & de noblesse,

---

( 11 ) Paratonnerre.
( 12 ) Corps idio-électriques.
( 13 ) Corps an-électriques.
( 14 ) Electricité curative.
( 15 ) Paralysie.

Leur córps acquiert de la ſoupleſſe,
Et leurs ſens rajeunis retrouvent les deſirs.

C'eſt-là ce feu ſacré que jadis Prométhée
Sçut par un vol heureux dérober au ſoleil,
Lorſque l'homme nouveau de la terre enchantée
Admira l'auguſte appareil.
Bientôt, de Jupiter ſervant la jalouſie,
Sur le tiſſu de notre vie,
Tous les maux à la fois fondirent en eſſaim;
Mais l'homme impunément put braver leur puiſſance,
Et ſe livrer à l'eſpérance,
Tant qu'il ſentit ce feu qui vivoit dans ſon ſein.

---

LE PAPE (1) A F. G. J. S. ANDRIEUX.
*Epître & réponſe.*

J'AI lu, mon très-cher fils, votre épître, & je vois
Qu'aux clabaudeurs du tems vous joignez votre voix.
C'eſt, après la campagne, accourir à la guerre:
Il n'eſt pas d'un chrétien de battre un homme à terre.
Que n'avez-vous fait rage avant le Charles-neuf?
Vous auriez dit au moins quelque choſe de neuf.
Quand il faiſoit plus chaud, mon brave philoſophe,
Il falloit m'adreſſer votre belle apoſtrophe:

(1) *N. B.* Nous avons fait connoître dans une notice détaillée l'Epître de M. Andrieux au pape. Cette piece, écrite avec eſprit & préciſion, où la raiſon eſt ſouvent aſſaiſonnée du ſel de la plaiſanterie a généralement réuſſi. La réponſe du pape eſt une nouvelle preuve de ſon ſuccès.

La lumiere, étoit rare ! & jouant l'étourdi,
Vous venez allumer la chandelle à midi !
C'est agir prudemment, sans doute cette allure
Est la votre, mon fils ; vous craignez la brûlure,
Séguier, les parlemens, l'église, ses élus,
Et vous montrez le nez quand tout cela n'est
plus !
C'est fort bien fait à vous, je vous en félicite.
Le tems, au demeurant, ne fait rien au mérite :
Le bon est toujours bon, en morale, en esprit :
Reste à voir le discours que vous m'avez écrit.

Je l'ai relu trois fois & je tombe des nues ;
Vous ne me rabachez que des phrases connues ;
Voltaire, Diderot, Toussaint, de Lille & tous,
Ont dit ce que vous dite ( 2 ) & l'ont mieux dit
que vous.
Ils ont vu force mal, jamais de vrai remede.
Vous n'en sçavez pas plus ! que Dieu vous soit
en aide !
Ainsi que de l'amour raisonnent les amans,
Ils jasoient de morale, & d'après leurs romans,
Si vous ne me parlez du plan qu'il nous faut sui-
vre,
Comme un homme profond, vous parlez comme
un livre.

J'aime la vérité ; jamais je ne la fuis.
Tout moine que je fus, tout pape que je suis,
L'observant quelquefois par les trous de l'Eglise,
J'ai vu ce qu'elle étoit en derniere analyse ;
Non pas dans son essence, ou moi, ni le muphti
Ne verrons pas plus clair que vous & Cérutti ;
Non pas dans son principe, ou sa cause finale,
Mais bien dans ce qu'elle est en pratique, en mo-
rale,

( . ) Monsieur, la poésie à ces licences, mais celle-ci passe un peu les bornes que j'y mets. *Note du redacteur.*

Pour nous dans tous les tems, & présent, & passé,
Futur; pour l'homme enfin, sauvage, ou policé,
Esclave plus ou moins, sinon plus ou moins libre,
Buvant l'eau du Niger, ou du Gange, ou du Tibre,
Ou du Mississipi; vivant seul, en commun;
Croyant un, ou cent dieux, ou n'en croyant aucun;
Pour la nature humaine, éternelle, ou précaire.

Foi d'homme! mon cher fils, plutôt que de vicaire,
Cette vérité-là, dont je suis très-certain,
Résultat de ma vue & de tout mon latin,
Est le meilleur systême à prouver, à comprendre,
Et le meilleur à croire: or, tâchez de m'entendre.
Lisez moi, s'il vous plaît d'un œil tranquille & lent:
Je raisonne, mon fils, & n'ai pas le talent
De couler en esprit mes raisons ou mes ruses...
Je n'ai rien mis encor dans l'*Almanach des Muses*.

L'HOMME N'AIME QUE SOI. Dans ses pensers divers,
Il se croit & se fait centre de l'univers.
Ce sentiment inné, jamais rien ne l'efface.
Scrutez bien votre cœur, suivez l'homme à la trace,
Le bienfaiteur, l'ami, l'amant & le héros,
L'avare, les ingrats, l'athée & les dévots,
Pleins de vices affreux, ou de vertus suprêmes,
Ne font tout que pour eux, ou rien que pour eux mêmes.
L'homme de la nature aime à vivre à loisir.
L'homme civilisé n'aime que son plaisir.
Le premier, sans effort, trouve sa jouissance;

L'autre cherche à jouir, & brûlant d'espérance,
En tel état qu'il soit, ne voit devant ses yeux,
Que l'état qu'il desire & le bien d'être mieux.

Ce principe posé, pour peu que votre vue
Ait observé le fonds, embrassé l'étendue
De la société, de ses gouvernemens,
Vous verrez que jamais les bons, les garnemens,
Ou le bien & le mal, ce qui dit mieux encore,
Ne nous furent jadis envoyés par Pandore
Comme les deux moteurs & le double ressort,
Qui reglent de notre ame & les goûts & l'effort.
De l'ordre social le vice originaire
Fut & sera toujours d'avoir cru le contraire.

*La morale est du ciel*, dites vous, j'y consens.
Je dis, de la nature, & c'est le même sens.
Mais pour ne pas se perdre en un trop long dédale,
Il faut sçavoir au moins ce qu'est cette morale:
La chose est une erreur quand le mot étourdit,
Et l'on parle, dès-lors, sans sçavoir ce qu'on dit.

La morale est innée, ou bien spéculative:
Il en est une vraie, une autre relative.
Nous pendons le voleur; à Sparte on l'honnoroit.
L'insecte dans le feu tout droit nous conduiroit:
Un frere, sans remord, & sans être profane,
Couchoit avec sa sœur dans les murs d'Ecbatane.
A l'opéra françois, le plus hardi garçon
N'oseroit voir sauter Rose sans caleçon:
L'Ephore, souriant dans sa barbe chenüe,
Menoit danser au bal sa fille toute nüe.
Nous fuyons avec soin l'œil de l'homme & du jour
Dans ces tendres momens, où la main de l'amour

Sur notre double front vient poser sa couronne :
Le silence nous aide & le bruit nous étonne
En ce joli mistere ; on rougit d'être heureux ;
Et même en exprimant nos desirs langoureux,
La langue ingénieuse est toujours pudibonde,
Trouve des mots décens, que comprend tout le monde :
Aux bords d'Otaïti, plus on a de témoins,
Et mieux on satisfait ses amoureux besoins.
Nos cocus sont des sots, nos catins des infâmes :
Allez voir les lapons qui vous prêtent leurs femmes.
Le proxénete est vil dans Paris débauché ;
Le bon Circassien vend sa fille au marché.
L'effroi saisi nos cœurs au nom de parricide :
Mais, à Madagascar, heureux le fils candide,
Qui d'un pere caduc voyant l'infirmité,
L'assomme avec tendresse & danse à son côté !
La puissance & le nombre arrangeant les maximes,
Nos meurtres sont affreux, nos guerres légitimes.
Le mensonge, la fraude en tout sont des horreurs :
Vous dites cependant qu'il nous faut des erreurs.

Reconnoissez vous là cette morale innée,
Par le doigt du très haut en nos cœurs burinée ?
Ou seroit-ce un arrêt de ce dieu tortueux,
Qu'il faille être éclairé pour être vertueux ?

La nature plus simple a mis dans notre essence,
Soit avec la matiere, ou par l'intelligence,
Un sentiment, commun à tous, c'est LA PITIÉ.
Sentiment plus ou moins plein ou modifié,
Selon le naturel, les passions, les vices,
Les lieux, les préjugés, les mœurs & les polices !
Ainsi l'homme est né bon : c'est son premier penchant :

Etouffez LA PITIÉ, dès-lors il eſt méchant.
Oui, de cette PITIÉ ſainte & fondamentale,
Découle ſeulement l'éternelle morale;
La facile, la vraie: & comme vous, je crois,
Que pour en maintenir la pratique & les droits,
Peut être il ſuffiroit de la loi naturelle,
Si dans l'état de vie, où le ſort nous appelle,
A force de clartés & de biens ſuperflus,
Nous n'avions pas, mon fils, ou de trop, ou de plus.
Une morale encor, que j'ai dit relative,
Et preſque de tout point contraire à la native,
Il s'agit d'ajuſter ces deux morales-là;
En viendrez-vous à bout? nous allons voir cela.

Si, comme je l'ai dit, en l'état où nous ſommes,
Le plaiſir eſt la fin, le but de tous les hommes,
Si leur ſeul appétit ne tend qu'à l'obtenir,
A ce but naturel afin de parvenir,
Ils tâchent, par inſtinct, de vaincre avec courage,
Les obſtacles divers ſemés ſur leur paſſage,
Et la raiſon les porte à voir, à combiner,
Tout ce que leur effort, pour ſoi, peut entraîner,
De ſuccès, de péril, de fruit, ou de dommage.
Que ſi vous entendez par-là que l'homme eſt ſage,
Que par la raiſon ſeule il ſe conduit toujours;
Nous différons d'avis, car c'eſt tout au rebours.
C'eſt par ſes paſſions que l'homme ſe gouverne;
Et jamais autrement, jamais: & l'on me berne
Quand on m'offre un régime admirable, parfait,
En ſpéculation, mais auquel, en effet,
Il ne manque plus rien que des hommes étranges,
Toujours pleins de raiſon, c'eſt-à-dire des anges.
Rêve adroit! Où depuis l'épître aux Corinthiens,
Nous avons fait vaguer la tête des Chrétiens,

Que l'abbé de Saint Pierre un peu moins politique
Voulut de bonne foi tourner en république,
Je le répete encor; c'est par ses passions
Que l'homme a de tout tems réglé ses actions,
Et toujours calculé son profit & sa perte.
Dans ce choc continu, la terre n'est couverte
Que d'hommes partagés en deux genres distincts,
Les uns qui sont LES FORTS & les autres LES FINS.
L'entendez-vous, mon fils! & ne vous en déplaise,
Je vous crois des derniers, soit dit par paranthese,
On a de mon Empire interrompu le cours,
Et vous criez sur moi!.... mais suivons mon discours,
Sans cesse & de tout tems les forts, les fins, sans peine,
Ont gouverné la terre & la nature humaine.
Si par exception, il faut dire deux mots
Des sages, qui sont fous, (2) des simples, qui sont sots;
Permettez, s'il vous plaît, que je classe & je range
Les uns dans les rochers, les autres dans la fange,
Les fous pour y jouir de leur naïveté,
Les sots pour y ramper avec stupidité.
Regagnez l'âge d'or ou plutôt la nature,
L'innocence des mœurs, la vertu simple & pure;
Sont possibles alors: le roman devient vrai.
Le Platon Genevois, le Numa de Cambrai
Sont des sauveurs: j'invoque & leur plume & leur lyre....
Que dis-je? ils n'auroient pas alors besoin d'écrire.

( *La suite à un autre Journal* )

---

(2) C'est de la plus subtile sagesse que se fait la plus subtile folie.

MONTAIGNE.

## SPECTACLES DE PARIS.

### THÉATRE DE LA RUE FEYDEAU, *ci-devant de* MONSIEUR.

LES nouvelles de M. *d'Arnaud* ont déjà enrichi la ſcene de pluſieurs productions eſtimables. C'eſt encore cette mine intariſſable qui a fourni les principales données de *Liſidore & Monroſe*, opéra en 3 actes, donné avec ſuccès ſur ce théatre : c'eſt le commencement de l'hiſtoire de *Raoul*, *Sire de Créqui*. M. *Monvel* l'a priſe, dans ſon opéra du théatre italien, au moment où *Raoul* eſt enfermé dans une tour obſcure. L'auteur de *Liſidore & Monroſe* l'a traitée dès le retour de *Raoul* de la Paleſtine. C'eſt abſolument le même ſujet, le dénouement & les noms ſeuls ſont changés. *Monroſe* arrive des Croiſades, où il a accompagné *St. Louis*. Il apprend qu'un comte *Rigobert* a enlevé ſa femme & ſon fils. Il ſe met ſeul en route, pour aller à la recherche de cette chere famille. Près d'un château antique, il rencontre *Grégoire*, un de ſes anciens ſerviteurs. Ce fidele domeſtique le reconnoît, lui apprend qu'il eſt jardinier du comte *Rigobert*, dont on apperçoit le château, & que *Liſidore* & ſon fils y ſont enfermés. *Monroſe*, ne pouvant pénétrer dans la forrereſſe que ſous un déguiſement, adopte celui d'un pauvre, & ſe met à chanter une romance, dans laquelle il détaille les malheurs de *Monroſe* & de ſa tendre moitié. *Liſidore* & ſon fils paroiſſent ſur une galerie. *Liſidore* deſcend, reconnoît ſon époux : mais au même moment *Rigobert* paroît avec ſes ſoldats, & fait arrêter le prétendu pauvre,

qui se donne pour un écuyer de *Monrose*. *Rigobert* a fait accroire à *Lisidore* que son époux est mort : il force *Monrose* lui-même, qu'il prend pour l'écuyer de ce jeune chevalier, à persuader cette fausse nouvelle à *Lisidore* qui n'en croit rien, puisqu'elle l'a sous les yeux. Cependant *Grégoire* a fait assembler les vassaux du comte, qui sont mécontens de sa domination. *Monrose* se met à leur tête; il attaque les soldats de *Rigobert*, & trouve le moyen d'enlever son épouse : mais *Rigobert* paroît d'un autre côté, tenant dans ses bras le jeune fils de *Monrose*, & se préparant à le poignarder. *Grégoire* lui arrache encore cette tendre victime; & le tyran est confondu.

Telles sont les principales situations de cet ouvrage foible du côté du plan, attendu qu'il ressemble à *Richard-cœur-de-lion*, aux deux *Lodoïska*, & pour bien dire à tout; mais c'est le défaut des ouvrages de ce genre : il y a néanmoins de l'intérêt & des tableaux déchirans, surtout ceux du dernier acte. C'est, d'ailleurs le début, dans ce genre, d'un jeune homme qui annonce des talens, M. *Monnet*, à qui l'on doit, aux ci-devant *Variétés*, la jolie comédie de *l'Inconséquente* ou *le Fat dupé*. La musique, qui est de M. *Scio*, époux d'une actrice de ce théatre, offre de la verve, & beaucoup plus de connoissances de l'harmonie que de la mélodie; mais il y a des morceaux estimables, & en général, une facture qui peut créer de meilleurs ouvrages encore, si ce jeune compositeur veut se modérer & songer plus aux effets dramatiques qu'à son orchestre: c'est aussi son début; & le public qui l'a beaucoup encouragé, a demandé les auteurs; ils se sont présentés tous deux. Madame *Scio* a joué & chanté le rôle de *Lisidore* avec un talent qui lui fera bientôt une haute réputa-

vion : M. *Valliere* a mis beaucoup de jeu & de sensibilité dans le rôle de *Grégoire*; & les autres rôles ont été bien rendus par MM. *Gaveaux* & *Chateaufort*. Mademoiselle *Verteuil*, fille d'une très-bonne actrice de ce théatre, a montré, dans le rôle de *Fanfan* ( nom mal choisi du fils de *Monrose* ) beaucoup d'intelligence & de dispositions.

On a donné, sur le même théatre, la deuxieme représentation *del Signor di Pursognac*, opéra italien. L'auteur de la vie de *Moliere*, instruit par *Baron* de tout ce qui regardoit ce grand homme, dit que le *Pourceaugnac* fut fait à l'occasion d'un gentilhomme Limosin qui, dans une querelle qu'il eut sur le théatre avec quelques comédiens, développa tout le ridicule du plus épais provincial. Le contemplateur *Moliere*, témoin de la scene, en conçut l'idée de cette ingénieuse farce, qui eut le plus grand succès. *Voltaire* en fait l'éloge en ces termes : « *Pourceaugnac* est une farce; mais il y a dans toutes les farces de *Moliere*, des scenes dignes de la haute comédie ». *Diderot* va plus loin dans un de ses discours sur la poésie dramatique : « Si l'on croit, dit-il, qu'il y ait beaucoup plus d'hommes capables de faire *Pourceaugnac* que le *Misanthrope*, on se trompe ». Peut-être cet éloge est-il trop fort; mais il est certain que les farces exigent un comique d'esprit & un naturel de caractere que peu de personnes sçavent réunir. Les farces, à qui les anciens avoient donné le nom de *Mimes*, étoient une dégénération successive de la vraie comédie; mais elles conservoient toujours quelque chose de son utilité. *Sophron*, chez les Grecs, avoit composé des farces, ou *Mimes*, que *Platon* avoit sous son chevet à l'heure de sa mort; & les sentences de *Publius Syrus*, qui nous sont restées, justifient bien l'opinion

de *Sénéque*, qui les trouvoit dignes d'un meilleur cadre (1) *Pourceaugnac* fut fait pour le peuple; mais « on retrouve toujours le maître de l'art (dit *Riccoboni*) ſoit dans l'intrigue de ſes farces, ſoit dans la liaiſon & l'arrangement des ſcenes, ſoit dans les idées qui, pour être comiques, ne ſont ni baſſes ni groſſieres, & qui tiennent toujours à une action ſimple & vraiſemblable ».

*Pourceaugnac* avoit déjà été porté en quelque façon ſur la ſcene italienne. Le marquis *Gorini*, un des auteurs modernes de l'Italie, après avoir fait quelque ſéjour à Paris, retourna dans ſa patrie, & y donna *le Baron Polonois*, qui n'eſt qu'une copie *des Fâcheux & de Pourceaugnac*. On vient de traduire entierement cette piece en italien, & nous l'avons vue, avant-hier, ſur ce théatre, ſous le titre *del Signor di Purſognac*. Le traducteur a été obligé, pour amener des finales, de tronquer ſon poëme, & d'y ajouter des ſcenes qui certainement n'auroient jamais été avouées par *Moliere*, puiſqu'elles nuiſent à la vérité & au comique de la ſituation: mais on y retrouve ſouvent la gaieté de l'original; & d'ailleurs M. *Raffanelli* joue le rôle de *Pourceaugnac* avec un talent ſi vrai, ſi naturel, que, ſeul, il feroit valoir la piece, s'il n'étoit pas ſecondé très-bien par MM. *Brochi*, *Viganoni*, *Rovedino*, *Mengozzi*, *Scalzi*, & Meſdemoiſelles *Morichelli* & *Raffanelli*. La muſique eſt de M. *Louis Jadin*, qui s'eſt eſſayé dans le genre italien, & qui a très-bien réuſſi. Le public a fait répéter un *Terzetto* plein de chant, & un air charmant, chanté avec un goût infini, par M. *Mengozzi*. Pluſieurs morceaux d'enſemble ont auſſi réuſſi: en un

---

(1) *Quam multa publicè non excalceatis, ſed cothurnatis dicenda ſunt!* Epît. 8.

mot, cet ouvrage, qui a eu du succès, n'est pas à coup sûr un des plus foibles, parmi les opéras italiens qu'on a vus sur ce théatre.

---

## VARIETÉS.

*Lettre d'un jeune militaire à son colonel.* Par M. de Chabanon.

MONSIEUR,

ENtré au service sous vos auspices sages, je n'ai pas fait un pas encore qui ne fut dirigé par vos conseils : vous n'avez pas cru que pour m'instruire dans mon métier, il suffit de me faire lire l'ordonnance & de me plier à la routine des exercices. Vous avez voulu me pénétrer du véritable esprit de mon état, (car chaque profession a le sien) & de cet esprit bien conçu, bien médité, naît une connoissance plus intime de nos devoirs, propre à constituer le véritable militaire, bien supérieur sans doute au manouvrier, qui ne sçait que faire & commander des évolutions.

Hier un de mes camarades prononçoit hardiment, *que dans le cas où le roi eut résisté au vœu de la Nation, énoncé par la voix de ses représentans, le devoir du militaire eut été de se ranger du côté du chef, & de le servir contre un Peuple réuni, & réclamant la légitimité de ses droits.* Cette décision hardie excita en moi un frissonnement intérieur : je jugeai que celui de qui elle partoit, n'avoit pas intimement étudié la nature de ses devoirs, & que son prononcé étoit plus d'un militaire qui fait son service dans l'antichambre du premier commis, que d'un officier attaché à son état, parce qu'il le connoît, & qui sert pour s'es-

timer & s'honorer lui-même, non pour suspendre un rubin à sa boutonniere.

Le titre de militaire ajoute des devoirs particuliers à ceux de citoyen, mais il ne sçauroit les détruire. L'*accident* ne détruit pas l'*essence* : il s'y joint, il la modifie, & s'il tendoit à la pervertir, à la dénaturer, il faudroit le rejetter & s'en défaire. Il n'est arrivé que trop souvent que l'esprit propre & privé, de telle profession en particulier, ait contredit l'esprit public & national. C'est par là que les moines, les prêtres, les magistrats ont souvent plus appartenu à la robe qui les couvroit, qu'au sol qui les nourrissoit ; & de tous ces esprits privés, mus chacun dans leur sphere étroite, naissoit une confusion de mouvemens, directement contraires au mouvement simple & général de la grande machine.

J'ai observé que dans quelques officiers, imbus de la même opinion qu'énonçoit mon camarade, cette opinion naît d'un orgueil mal entendu, peu raisonné, reste des vieux préjugés, dont l'esprit survit à leur destruction. Dans le régime d'où nous sortons, rien de grand, rien de *considéré*, que ce qui pouvoit s'adapter l'épithete de *royal*. Depuis la marine, & les troupes de terre, jusqu'au simple *marchand*, jusqu'à *l'ouvrier*, tous se croyoient relevés, aggrandis par quelque relation avec le roi. Du trône seul émanoit toute lumiere, & quiconque n'en pouvoit recevoir les rayons directs ou obliques, demeuroit plongé dans les ténébres de l'oubli & de l'humiliation. De là s'est formée dans la tête de quelques militaires, l'idée, qu'il est plus beau d'être *troupes du roi* que de *la Nation*. Ces idées se classent dans leur tête, comme s'y classoient celles de *marine marchande* & de *marine royale* :

Ils n'ont pas conçu encore un ſentiment juſte des choſes. En attendant qu'un tel préjugé tombe ſous les attaques victorieuſes de la raiſon, diſons que Louis XVI, par les conſeils d'une raiſon ſupérieure, mettant les droits légitimes de la Nation au deſſus de ſes prérogatives exagérées, ſon exemple devient la loi de ceux qui font gloire de ne jurer que par lui; & chez les militaires remplis des vieux préjugés, la routine de leur obéiſſance leur preſcrit l'imitation des vertus que leur chef profeſſe.

*Les nations ne ſont pas faites pour les rois, les rois ſont faits pour les nations.* Il faut que cette vérité ſoit bien hors de toute atteinte, puiſque le duc de Bourgogne l'alleguant à Louis XIV, oſa, lui préſent, en terraſſer, en foudroyer & l'eſprit général de ſon regne, & les fauſſes grandeurs de ſa puiſſance. Je me perſuade que le deſpote entendit cette parole formidable, comme les ſouverains entendent le nom de la mort, en ſe diſſimulant qu'ils y ſont ſujets, en s'étourdiſſant ſur le ſort qui les menace. Nous, qui répétons aujourd'hui le mot du duc de Bourgogne, devenu la premiere inſtruction du cathéchiſme des rois, tirons-en les conſéquences naturelles. Si les rois ſont faits pour les nations, les nations ſont plus que les rois. Eh quoi! les changemens de races ſur le trône, ne nous l'avoient-ils pas appris? Quels ſont donc & l'orgueil & la raiſon d'un militaire, qui ſe croit plus attaché au chef qu'aux membres, qui eſt plus fier de ſervir l'un que les autres? Cette raiſon eſt l'oubli de tout principe: cet orgueil eſt un aveuglement. Combien il eſt aiſé qu'un roi veuille le mal! Au défaut de ſes propres paſſions, il a celles de tous ſes miniſtres pour le lui conſeiller: & le militaire feroit gloire d'être, par ſon état, l'agent

passif & servile des volontés du maître le plus dépravé ! Par son serment d'officier, il se constitueroit dans la servitude du vice, comme de la vertu, obligé d'obéir à l'un, comme à l'autre; & c'est d'une telle obéissance que l'on se feroit un titre de gloire! Quel égarement ! Eh ! rappellons nous *les Dragonades* & tant d'autres expéditions, où nous avons versé le sang de nos freres, pour satisfaire la fantaisie atroce d'un ministre. Ne nous abaissons plus à cette infâme dépendance : songeons qu'une nation assemblée ne délibere pas sur un crime à commettre, & par un décret sanctionné, n'en ordonne pas l'exécution.

J'admire la mauvaise foi de tous ces prétendus serviteurs du roi, qui ( aussi pervers qu'il est juste ) réclament sa volonté suprême pour unique loi du royaume. Il n'en est pas un d'eux, qui n'ait dérogé à cette volonté qu'il réclame toutes les fois qu'elle a froissé le plus mince de ses intérêts. Le Clergé assemblé résistoit aux demandes du roi. Le magistrat laissoit le royaume sans tribunal & sans justice, plutôt que d'enregistrer les édits...... Que dis je ? La volonté du roi, selon eux, est notre loi absolue, & cette volonté, attachée aux décrets de la Nation entiere, les trouve encore indociles & réfractaires.

Je m'étonne que le sentiment de la liberté qui apprend aux lâches à mourir noblement, n'éleve pas au dessus d'eux-mêmes les militaires, accoutumés de tout tems à mourir en héros. La puissance de l'exemple fortifie en nous les leçons de la liberté. A ce nom sacré, quels exemples brillans viennent en foule assaillir l'imagination ! Ils embrassent tout ce qu'ont eu de plus grand & Rome & Athenes : on se sent pressé du desir de s'affilier à tant de héros. Entouré pour ainsi dire, de

leurs ombres, je les interroge, je leur demande si l'une d'entr'elles s'est illustré en défendant le pouvoir arbitraire contre la liberté : toutes baissent les yeux & semblent indignées de la question que je leur adresse. Au milieu de ces héros figure La Fayette, que son costume moderne distingue seul d'entr'eux. Les deux mondes répetent son nom, & ce bienfait de la gloire, c'est en cherchant la vertu plus que la gloire, c'est en servant la liberté qu'il l'obtient. Tout ce qui sert la même cause, est brûlant du même zele. Dans le parti contraire que voyons-nous ? Des méchans qui regrettent le regne des abus, comme celui de leur perversité ; des ames foibles & intéressées, qui crient bien haut : *l'Etat est perdu*, parce que leur pension est supprimée ; & nous, partisans de la liberté, nous jouissons, en nous dépouillant ; rejettons tout ce qui n'étoit en nous que l'enveloppe, & l'écorce de la grandeur, afin que la grandeur, passe en substance avec nous, & réside toute en nous-mêmes.

Tels sont, Monsieur, mes sentimens : s'ils m'égarent, c'est à vous de les ramener au vrai. Mais l'honneur égare t-il jamais ? Je sens bien que c'est sa voix qui me parle & son flambeau qui m'éclaire.

---

*Suite du mémoire sur les pierres composées & sur les roches.* Par le commandeur Déodat de Dolomieu.

QUoiqu'une méthode fondée sur les principes que je viens de développer, me paroisse la seule qui puisse nous conduire à la connoissance exacte des pierres composées, je

sens les difficultés de l'employer, je vois qu'elle ne peut être d'aucun usage dans une infinité de cas qui ne fournissent pas un assez grand nombre de données, pour arriver à la solution du problême; l'application que j'en ai faite sur certaines especes de pierre, a même exigé l'appui d'une supposition que les observations postérieures ont ensuite confirmée. J'ai imité l'habile crystallographe qui, par une sorte de dissection, découvrit dans le centre d'un crystal prismatique hexagone de spath calcaire un noyau rhomboïdal, & qui partant de la supposition que tous les crystaux devoient également avoir une espece de noyau d'une forme simple qui étoit celle de la molécule constituante, calcula toutes les figures que pouvoit donner l'accumulation réguliere de certaines molécules simples, & trouva qu'un très-petit nombre de formes élémentaires suffisoit, pour procurer, par certaines loix de décroissement ou d'agrégation, tous les crystaux les plus compliqués & les plus variés. Les observations subséquentes ont été tellement d'accord avec sa théorie, que ce qui dans son début n'étoit qu'une hypothese ingénieuse, a pu être placé ensuite parmi les vérités fondamentales qui donnent une base stable à la crystallographie. De même j'ai vu des compositions que les résultats de l'analyse faisoient paroître très-compliquées, & qui pouvoient cependant, sans être dénaturées, se réduire à deux seules substances constituantes, pendant que d'autres, pour conserver leur maniere d'être essentielle, devoient nécessairement réunir les cinq terres élémentaires, & j'ai placé entre ces deux limites tous les produits de la combinaison des terres, nommant compositions du premier ordre celles qui n'exigent que deux terres, compositions du second ordre, celles

qui en admettent trois, composition du troisieme ordre, celles qui demandent le concours de quatre, &c. J'ai supposé que chaque combinaison devoit avoir des qualités ou des caracteres particuliers qui ne pouvoient être spécifiés, que lorsqu'elle étoit ramenée aux seules matieres nécessaires à sa constitution. J'ai donc cherché la vraie molécule composée constituante par les abstractions successives de tout ce qui m'a paru étranger ou superflu aux combinaisons que j'ai pu soumettre à ce nouveau genre d'analyse, comme, par différentes sections, M. l'abbé Hauy a cherché la molécule centrale de chaque crystallisation qu'il ne découvroit qu'après l'avoir séparée de tout ce qui s'étoit accumulé autour d'elle pendant l'accroissement du crystal; & lorsque, par de semblables retranchemens, j'ai porté les compositions à l'état de la plus grande simplicité dont elles me paroissent susceptibles, & que j'ai trouvé les mêmes principes constituans dans deux pierres, qui cependant différent entr'elles par des sociétés essentielles & permanentes, je présume que, quoique les terres élémentaires en soient les mêmes, elles ne s'y trouvent pas dans un état exactement semblable: car le résultat des combinaisons ne dépend pas uniquement de la nature des matieres constituantes; mais encore de certaines modifications que chacunes d'elles en particulier peut recevoir par l'addition ou la soustraction de plusieurs fluides, qui influent beaucoup sur les rapports de combinaison, que les terres ont entr'elles, comme ils influent sur l'action des acides, & sur les sels produits par leurs combinaisons.

Je ne prendrai maintenant en considération que les compositions dont la terre quartzeuse est la base essentielle, que celle ou le quartz

joue, en quelque sorte, envers les autres terres, le rôle de dissolvant, & je montrerai qu'il y a des limites à sa saturation qui varient selon la nature des terres avec lesquelles il s'unit chymiquement, selon le nombre de celles qui interviennent dans la combinaison & selon leur état particulier. Je parlerai d'abord des compositions les plus simples, c'est-à-dire, de celles du premier ordre dans lesquelles la terre quartzeuse n'admet qu'une seule des terres avec lesquelles elle a des affinités.

D'après les principes établis ci-dessus, je crois donc pouvoir dire que le quartz est saturé d'argile lorsqu'il en dissout vingt centiemes de son propre poids, & que dans le genre de pierres, dites *silicées*, qui résultent de la combinaison de ces deux terres, celles qui approchent le plus de cette proportion & qui sont plus exemptes de tout autre mélange, sont les plus parfaites. Cette proportion est celle qui constitue la pierre blanche ou bleuâtre, demi-transparente, laiteuse, nommée *calcédoine* (1). Les autres pierres silicées ou contiennent une surabondance d'argile, ou sont mélangées avec des matieres absolument étrangeres à ce genre de combinaison. Plusieurs considérations me paroissent autoriser cette préférence, & m'ont déterminé à adopter cette espece de limite pour la saturation respective de ces deux terres. 1°. La dépuration de toute pierre silicée, opérée par l'infiltration, produit toujours des calcédoines;

(1) Les analyses les plus exactes n'ont trouvé dans cent parties de calcédoines les plus transparentes que 16 centiemes d'argile & 84 centiemes de terre quartzeuse, la calcaire que quelques chymistes y ont reconnue, n'y étoit sûrement que dans un état de mélange.

on les trouve en mamelons dans les cavités des silex grossiers & des pierres à fusil, comme dans celles des agathes & des jaspes; elles soudent les fentes & des cornalines & des sardoines. Les calcédoines qui se forment dans l'intérieur des pierres du genre silicé ne different pas essentiellement de celles qui se forment à la maniere des stalactites à travers les masses d'argile, de celles qui ont pour matrice la pierre calcaire, & de celles qui occupent les cavités des roches de corne & des produits volcaniques. Quel que soit donc le filtre à travers lequel passe la dissolution de la matiere silicée, il n'influe plus sur cette combinaison, lorsqu'elle est arrivée à cette état de pureté ou de saturation qui distingue la composition de la calcédoine de celles de toutes les autres pierres du même genre. 2°. Toutes les pierres silicées se décomposent spontanément à l'air, elles y prennent une écorce blanchâtre, opaque & terreuse qui avoit fait supposer leur transmutation en argile; & dans les pays couverts de différens silex en blocs isolés ou en cailloux roulés, lesquels sont exposés depuis le même tems à l'influence de l'atmosphere (2), on peut observer que les progrès de cette altération sont d'autant plus

---

(2) Les pierres silicées proprement dites, c'est-à-dire, celles où l'argile & le quartz sont combinés chymiquement, se décomposent plus aisément que les pierres où l'argile est seulement mélangée & enveloppée par le quartz. Dans les premieres, chaque molécule intégrante, qui se présente à l'influence de l'atmosphere, livre immédiatement à l'action de l'air & de l'eau la portion d'argile qui lui est associée, & qu'elle doit céder à une affinité plus puissante que celle qui l'y enchaîne; mais dans les secondes, le quartz qui n'est point susceptible d'altération couvre l'argile, & la soustrait ainsi au contact des substances qui pourroient l'attaquer.

avancés, que la pierre renferme une plus grande surabondance d'argile ; mais les veines de calcédoine sont toujours les dernieres & les plus foiblement attaquées par ce genre de décomposition, elles présentent aussi les mêmes résistances relatives à l'action des vapeurs acido-sulfureuses. Je regarderai donc la calcédoine comme la plus parfaite des pierres qui naissent de la combinaison directe du quartz & de l'argile, comme le silex par excellence, comme la base de tout le genre silicé. Toutes les pierres, qui ont des rapports avec la même combinaison, ne doivent être considérées que comme des variétés dans lesquelles l'argile intervient par excès, ou qui renferment des substances étrangeres (3).

---

(3) Je crois important de relever une erreur de nomenclature dans laquelle je suis moi-même tombé, & qui occasionne une grande confusion dans les idées. On regarde improprement comme synonymes les noms de *terre quartzeuse* & de *terre silicée*, comme si le *quartz* & le *silex* étoient les mêmes pierres ; comme si l'un & l'autre devoient être également considérés comme des êtres simples. Le quartz peut être regardé comme une agrégation des molécules de la terre élémentaire à laquelle il donne son nom, parce qu'elle seule est essentielle à sa maniere d'être, parce que d'elle seule il tient toutes ses propriétés, parce qu'aucune des matieres qu'il peut casuellement renfermer ne lui est nécessaire, & il s'en dépouille facilement par l'infiltration. Sa terre qui est la vraie base du crystal de roche ne peut être réduite à un état de plus grande simplicité, ni par la nature, ni par l'art (au moins quant à ses élémens solides). Le silex au contraire est une pierre essentiellement composée, dans laquelle il est nécessaire que la terre quartzeuse & la terre argilleuse soient combinées ensemble, pour être constitué ce qu'il doit être ; & il tient de cette alliance chymique ses propriétés particulieres, qui, quoique voisines, sous certains rapports, de celles du quartz, en différent par plusieurs autres. Le quartz a une tendance extrême à l'agrégation réguliere que les simples mêlanges quoiqu'abondans

Il me sera plus difficile de déterminer le point de saturation réciproque entre la terre quartzeuse & la terre muriatique, d'autant que je crois appercevoir deux états très-différens dans la combinaison de ces deux terres. Dans

---

n'empêchent pas ; mais combiné avec l'argile jusqu'au point de saturation, il ne crystallise plus. La calcédoine ne donne que des mamelons dans les mêmes circonstances, & dans les mêmes cavités où le quartz fournit les crystaux les plus réguliers. Si quelquefois la surface des mamelons de calcédoine est brillantée & présente de petites facettes, ce n'est point la calcédoine qui tend à la crystallisation ; mais c'est une écorce purement quartzeuse qui l'a enveloppée, comme elle-même incruste quelquefois des crystaux de quartz en se modelant sur eux. Je dois encore prévenir que le quartz n'est pas toujours complettement saturé d'argile, & lorsqu'il n'en dissout qu'une quantité bien inférieure à celle qu'il peut comporter, il s'éloigne moins de ses propriétés naturelles. On peut remarquer dans certaines géodes calcédoniennes que lorsque la terre quartzeuse surpasse la proportion de quatre-vingt-dix centiemes, les mamelons s'allongent, acquierent des angles & des pyramides, qui sont d'abord émoussés, mais qui s'aiguisent à mesure que le quartz s'échappe d'autant plus de l'état de combinaison. On devroit donc réserver la dénomination de *terre silicée* à la combinaison du quartz avec la terre argilleuse, & ne jamais confondre le produit d'une union chymique, ni avec la terre quartzeuse dans son état de pureté, ni avec ses simples mélanges.

Les agathes orientales sont des calcédoines avec surabondance de quartz ; mais les agathes d'Allemagne réunissent ordinairement dans les mêmes masses & le quartz pur & le quartz combiné avec l'argile, & quoiqu'ils y soient presqu'empâtés ensemble, on les y distingue encore par les caracteres extérieurs qui leurs sont particuliers. Ils paroissent même être devenus étrangers l'un à l'autre, puisqu'ils tendent toujours à se séparer, & on peut observer que les parties les plus quartzeuses sont voisines de celles où le silex s'est en quelque sorte resserré sur lui-même pour former de vraies calcédoines.

Je crois qu'il est également essentiel d'établir une

l'un, le quartz fait en quelque sorte l'office de menstrue envers la terre muriatique, il s'unit à elle de la même maniere qu'il s'associe à l'argile, lorsque avec cette terre il constitue les silex ; & il éprouve dans cette nouvelle

---

distinction entre les pierres formées par un mélange de quartz avec une terre quelconque, & celles où ces mêmes terres sont mêlangées avec le silex, c'est-à-dire, avec le quartz déjà saturé d'argile ; & il me semble que c'est très-improprement que l'on nomme également *jaspes*, & le quartz empâté avec des ochres martiales jaunes & rouges, & le silex empâté avec ces mêmes chaux métalliques. C'est ainsi qu'en confondant deux états aussi différens, on nomme quelquefois jaspes crystallisés des crystaux de roche rendus parfaitement opaques par des mêlanges. Le faux jaspe, celui dont la base argilleuse ou martiale est imbibée de quartz, a une cassure plus vitreuse, une pâte plus grossiere & un grain dur & sec ; ses veines sont de quartz blanc, & s'il a des cavités, elles sont garnies de petits crystaux de roche ; la pierre nommée sinople est un de ces faux jaspes ; le vrai jaspe ( dans lequel, je le répete, la terre argilleuse ou martiale qui en fait la base doit être ou imbibée ou empâtée de silex ), a une pâte plus fine, une cassure unie, conchoïde & luisante, quelquefois d'un aspect un peu terreux ; ses veines sont formées de calcédoine, qui transudant en mamelons remplit également ses cavités. Mais par la même raison que le quartz & la calcédoine se confondent dans quelques agathes, le vrai & le faux jaspe se trouvent réunis lorsque le quartz & le silex ont simultanément pénétré dans des masses d'argile, ou des terres ferrugineuses : ce qu'on voit fréquemment dans les jaspes de la Sicile.

Les silex grossiers different des calcédoines par un excès d'argile, & surtout par des terres étrangeres empâtées avec eux sans les rendre entierement opaques ; c'est ainsi que beaucoup contiennent de la terre calcaire qui peut leur donner une fusibilité qui n'appartient pas au silex ; il semble aussi qu'il y ait une espece de substance grasse qui contribue à leur diaphanité & à leur couleur, & ils perdent l'une & l'autre lorsque la chaleur la dissipe.

combinaiſon pluſieurs modifications ſemblables à celles qu'il reçoit dans la premiere, entr'autres, la perte de la faculté de cryſtalliſer. Pluſieurs pierres d'apparence ſilicée ſont le réſultat de cette aſſociation, auquel appartiennent principalement les pierres dites de poix, qui ſe forment dans les ſerpentines décompoſées & parmi les argiles mêlées de terre muriatique. Lorſque les produits de cette combinaiſon ont éprouvé par des filtrations naturelles la dépuration de tout ce qu'ils contenoient d'étranger ou de ſuperflu, le quartz retient encore à-peu-près $\frac{20}{100}$ de magnéſie ; quantité qui paroît être néceſſaire à ſa ſaturation.

Mais je ne crois pas que ce ſoit toujours dans des circonſtances ſemblables, que ſe faſſe la combinaiſon de la terre quartzeuſe & de la terre muriatique. Il me paroît que ces deux terres ſe ſont aſſociées ſous des rapports bien plus intimes encore pour former certains talcs & quelques ſtéatites. Elles y ſont bien plus fortement enchaînées, & par conſéquent elles cedent plus difficilement aux affinités qui ſont particulieres à chacune d'elles. Cette réſiſtance à leur ſéparation, cette difficulté d'attaquer alors la terre muriatique par les menſtrues qui lui ſont le plus appropriés, ont fait croire à pluſieurs chymiſtes qu'il y avoit une terre particuliere qui conſtituoit les talcs. Pluſieurs motifs que je déduirai dans une autre occaſion me font penſer que le quartz n'eſt plus ici dans ſon état naturel ; mais que ce nouveau genre de combinaiſon exige de ſa part une ſituation analogue à celle où il ſe trouve, lorſqu'il intervient dans la conſtitution des gemmes ( 4 ). Il me paroît donc que dans ce

( 4 ) Je développerai plus diſtinctement mon opinion ſur cet état particulier de la terre quartzeuſe, lorſque je parlerai des gemmes, ou pierres précieuſes.

nouvel état, les rapports de saturation changent entierement, & le quartz peut se combiner avec plus de $\frac{10}{100}$ de son poids de terre de magnésie. Associées ainsi, ces deux terres jouent un rôle collectif particulier dans les combinaisons où elles interviennent, elles s'y comportent d'une maniere différente que si elles y concouroient chacune isolément. Pour exprimer les nouvelles propriétés qu'elles développent, je les considérerai comme une substance particuliere que j'appellerai terre *talqueuse*, & par cette dénomination qui exprime cet état de la combinaison de ces deux terres, j'éviterai des périphrases, & je porterai un peu plus de clarté dans une discussion que la nature du sujet rend extrêmement obscure & compliquée.

La terre talqueuse a pour caractere extérieur distinctif une apparence grasse & onctueuse qu'elle porte avec elle dans les combinaisons où elle entre, & que ne donne point la terre muriatique y arrivant isolément. La terre talqueuse est la base essentielle des serpentines, des pierres ollaires, des stéatites & de la plupart des pierres savonneuses de ce genre. Mais elle n'y est pas pure, différentes terres y sont mêlangées avec elle, il s'y trouve même une nouvelle portion de terre de magnésie étrangere à la combinaison. C'est dans les fentes de ces pierres que l'infiltration ou une espece de transudation rassemble la terre talqueuse dépurée : elle y est ou en masse compacte, ou en lames onctueuses ou pliantes qui quelquefois crystallisent en prismes hexagones très-courts.

La terre talqueuse est susceptible de se combiner ensuite avec la terre quartzeuse dans l'état naturel, ou d'être dissoute elle-même par le quartz, comme j'ai indiqué que l'étoient

les terres argilleuse & muriatique, & c'est ainsi que se constituent les vrais jades (5). Il est, je crois, très-essentiel de bien saisir la distinction entre la combinaison ordinaire du

(5) Les caracteres extérieurs ont trop souvent influé sur les noms que l'on a imposés aux pierres. Une grande dureté & une grande densité jointes à une apparence onctueuse, à une demi transparence grasse, & à une cassure silicée, ont fait donner le nom de jade à des pierres très-différentes entr'elles par leur composition; une apparence résineuse, une cassure vitreuse, une dureté inférieure à celle des silex ordinaires & une grande légereté, ont également fait réunir sous le nom de *pierres de poix*, des pierres qui n'ont aucun rapport de composition; & ce qui est assez singulier, c'est que chacune des combinaisons qui ont fourni des pierres nommées jades, en a donné une de celles appelées pierres de poix. Si je n'aimois mieux remettre les unes & les autres dans les places qui me paroissent leur convenir, je pourrois dire qu'il y a trois especes de jades, ainsi que trois especes de pierres de poix; mais je crois plus convenable pour faire cesser la confusion qui a régné jusqu'à présent entr'elles, de faire rentrer ces pierres dans les genres auxquels elles appartiennent par leur composition. Alors je conseillerois de réserver le nom de *jade* à la combinaison jusqu'au point de saturation du quartz avec la terre talqueuse, & de changer le nom de pierre de poix en celui de *piciforme* ou *résiniforme*, qui ne seroit plus censé désigner une espece particuliere de pierre, mais qui exprimeroit cette modification dans l'agrégation qui lui donne une apparence de poix, ou de résine cuite. Je dirois donc que parmi les pierres confondues sous le nom de jade, il en est une qui appartient au genre silicé, & ce prétendu jade n'est autre qu'une vraie calcédoine, plus dure, plus dense & d'un œil un peu plus gras que dans l'état ordinaire; ils se trouve sous forme de nœuds dans quelques grouppes de calcédoines communes, il se comporte au feu comme elle, c'est-à-dire qu'il résiste sans se fondre à une très-grande chaleur, & il y devient blanc & opaque. Il y a également une pierre de poix qui doit se placer dans le genre purement silicé, & qui n'est qu'une cal-

quartz avec la terre muriatique & la combinaiſon du même quartz avec la terre talqueuſe, c'eſt-à-dire avec la terre muriatique déjà aſſociée ſous d'autres rapports avec la terre

---

cédoine légere. Lorſqu'elle eſt pure, elle a une apparence plus gélatineuſe & un peu plus de tranſparence que la calcédoine ordinaire, avec laquelle il y a d'ailleurs des nuances inſenſibles de dureté & de denſité qui l'uniſſent; & elle ſe comporte de même dans toutes les circonſtances où la force d'agrégation ne doit avoir aucune influence. Les opales me paroiſſent appartenir à ce genre. Les calcédoines réſiniformes ſe trouvent principalement dans les argiles provenant de la décompoſition ſpontanée de roches plus anciennes. Telles ſont les pierres de poix de l'iſle d'Elbe, du Piémont, &c. Les bois convertis en pierre de poix jaunes & blanches qui viennent de Hongrie ſont de cette eſpece. Ce genre d'agrégation lâche & d'apparence gélatineuſe a des rapports avec l'état du quartz précipité de la liqueur des cailloux, qui y eſt également en état de gelée, & qui eſt tellement amplifié dans ſon agrégation, qu'il arrive à un volume douze fois plus grand que dans l'état ordinaire.

La pierre à laquelle je réſerve le nom de jade eſt ordinairement un peu plus opaque & plus colorée que celle que je viens de laiſſer parmi les calcédoines; avec une dureté à-peu-près ſemblable, elle a un peu plus de denſité, une apparence plus onctueuſe. Elle réſiſte comme elle ſans ſe fondre à un violent coup de feu, mais au lieu d'y augmenter ſon opacité, elle y devient un peu plus diaphane, ce qui peut ſervir d'indication pour la diſtinguer pendant l'abſence de tout autre caractere. On trouve ce jade parmi les ſerpentines & autres pierres magnéſiennes décompoſées. Souvent il eſt entremêlé d'aſbeſte & d'amianthe. Mais les mêmes circonſtances fourniſſent auſſi un faux jade, dans lequel le quartz au lieu d'être combiné avec la terre talqueuſe, la renferme ſeulement comme mélange, & eſt ſimplement empâté avec elle. Il eſt cependant quelques caracteres extérieurs qui les diſtinguent; le faux jade a une caſſure plus vitreuſe, une apparence moins onctueuſe, & il peut admettre la cryſtalliſation du quartz, ce qui pourroit faire dire auſſi

quartzeuse ; quoique dans l'un & l'autre cas l'analyse ne puisse extraire des deux composés que des substances semblables. Ce genre de surcomposition est assez commun dans la

---

qu'il y a du jade crystallisé : & quelquefois la même masse réunit le vrai & le faux jade comme dans les jaspes. Le vrai jade peut avoir un excès de terre de magnésie & de terre talqueuse dans sa combinaison, & alors il va se réunir aux stéatites dures ; ce même jade avec un peu d'excès de quartz ressemble aux agathes, & quelques-unes des pierres que l'on nomme agathes vertes & jaspes verds appartiennent à cette combinaison.

C'est parmi ces mêmes débris de pierres magnésiennes décomposées que l'on trouve des pierres d'une apparence vitreuse, demi-transparentes, légeres, tendres, que l'on nomme encore pierres de poix, & qui sont un résultat de la combinaison du quartz avec la terre de magnésie ; elles demanderoient, ainsi que tous les autres produits de la même combinaison, un nom qui les distinguât des pierres silicées avec lesquelles on les confond, à cause de leur ressemblance extérieure ; elles ont un aspect gélatineux comme les calcédoines légeres, elles affectent comme elles la forme mamelonnée, & elles résistent également à la fusion. J'ai envoyé en 1786 à mon excellent ami, M. Picot de La Peyrouse, une suite d'échantillons des serpentines décomposées de l'Imbrunetta près de Florence, dans lesquelles on voyoit tous les différens produits de la combinaison de la terre muriatique avec les autres différentes terres, & dans lesquelles on pouvoit suivre plus particulierement tous les progrès de la formation des jades & des pierres résiniformes muriatiques : il les mit de ma part sous les yeux de l'académie de Toulouse, & il en fit mention dans un très-bon mémoire inséré dans le volume que cette société sçavante a publié en 1787.

Les pierres résiniformes de ces deux différens genres sont rarement pures, leur tissu lâche ( dû sûrement à quelque circonstance particuliere qui détermine ce genre d'agrégation, mais que je ne connois pas ) leur permet d'autant mieux d'admettre des mêlanges de toutes especes. Elles sont souvent empâtées avec de l'argile qui peut y conserver en-

lithologie, & peut-être une source d'erreur pour ceux qui ne le prennent point en considération, parce que l'observation leur en est échappée.

---

core la propriété d'exhaler sous le souffle l'odeur qui lui est propre. Plus ordinairement ces substances résiniformes paroissent avoir imbibé en place des masses d'argile de différentes couleurs & des chaux martiales, & elles les ont fait d'autant plus participer à leur apparence vitreuse, qu'elles les ont plus abondamment abreuvées, ou que le dissolvant qui les transportoit en étoit plus chargé & approchoit d'avantage de la consistance gélatineuse qu'il pouvoit avoir eu quelquefois. Il est à remarquer que dans les masses d'argile qui ont été ainsi pénétrées par des dissolutions de calcédoines ordinaires, ou par ces especes d'extraits gélatineux & résiniformes, le centre en est ordinairement plus chargé que les parties extérieures, qui en étant imparfaitement imprégnées, ont encore conservé leur grain terreux & la faculté de happer à la langue. J'ai cru pendant un tems que cette apparence terreuse des surfaces avoit toujours pour cause un commencement de décomposition qui en avoit altéré l'agrégation; mais j'ai reconnu que le plus souvent cet effet dépendoit d'une espece d'absorption, ou de succion par des tuyaux capillaires, qui avoient attiré dans le centre aux dépens des parties voisines des surfaces une plus grande quantité de la dissolution, ce que j'ai vérifié en imbibant d'une eau colorée des boules d'argile blanche, qui lorsqu'elles étoient seches se trouvoient toujours beaucoup plus chargées de couleurs dans leur centre. C'est dans ces parties même plus opaques & plus terreuses, parce que l'argile y est imparfaitement aglutinée par la matiere silicée, comme aussi dans les écorces qui ont éprouvé un commencement de décomposition, que l'on trouve les pierres dites hydrophanes, parce qu'elles ont la propriété de devenir demi-transparentes en absorbant l'eau dans laquelle on les plonge; & ce mot *hydrophane* ne devroit également exprimer qu'un accident d'agrégation auquel sont sujettes des pierres très-dissemblables & de presque tous les genres.

Le troisieme jade qui ressemble aux deux pre-

Les combinaiſons de la terre quartzeuſe avec l'argile & de la terre quartzeuſe avec la terre muriatique faites chacune à part, ſe rencontrent quelquefois, ſe mêlent & forment encore

---

miers par ſon aſpect, a un caractere qui le rend facile à reconnoître ; c'eſt une extrême fuſibilité. Sa compoſition d'ailleurs le rapproche de la nature du pétro-ſilex ; mais il eſt plus ſurchargé de terre de magnéſie, & renferme auſſi de la terre talqueuſe. Il eſt ſuſceptible de ſurabondance de ſes parties conſtituantes & de mélanges comme toutes les autres pierres compoſées ; &, ſelon qu'il eſt plus ou moins pur, il ſe fond en un verre blanc un peu bourſoufflé, ou en émail gris. Les pierres blanches & verdâtres, nommées *jades*, qui ſervent ordinairement de poignée de ſabre en Turquie, celles dont on fait beaucoup d'ornemens dans les Indes, la pierre dite des Amazones, ſont de ce genre. Il me paroîtroit néceſſaire de lui donner encore un nom particulier qui le diſtinguât, puiſqu'il differe eſſentiellement par ſa compoſition de celui des jades, à qui je conſerve ce nom, & qui, comme je l'ai dit, eſt le produit de la combinaiſon du quartz & de la terre talqueuſe.

Une pierre réſiniforme extrêmement fuſible ſe rapporte par ſa compoſition au même genre de pétro-ſilex ; la propriété de ſe fondre en verre extrêmement bourſoufflé & blanc, quelle qu'ait été ſa couleur, la diſtingue des pierres d'un aſpect ſemblable placées dans les genres précédens. Les pierres réſiniformes jaunes, griſes, rouges & brunes qui viennent de Saxe, ſont de cette eſpece. Quelquefois elles y ſervent de baſe à des porphyres, c'eſt-à-dire, qu'elles renferment de petits cryſtaux de feld-ſpath. D'ailleurs j'ignore qu'elles ſont leurs circonſtances locales, j'ignore ſi c'eſt la voie ſeche, ou la voie humide qui a produit pour elles ce genre d'agrégation qui eſt également dans les facultés de ces deux agens ; mais j'ai trouvé des produits volcaniques parfaitement ſemblables dans les montagnes du *Padouan* & dans les iſles *Ponces* ; je les y ai conſidérés comme une eſpece de vitrification d'un tiſſu lâche, qui en ſe raréfiant encore davantage, prenoit des fibres apparentes, & paſſoit à la contexture de la pierre ponce, pendant que d'un autre

de ces compositions assez fréquentes qui doivent également faire le tourment des lithologistes & des chymistes, parce qu'ils y trouvent tous les matériaux qui constituent des compositions d'un ordre supérieur ; ils y observent que les différentes terres y sont avec les caracteres qui annoncent les alliances chymiques, & cependant elles ne donnent point les produits que leur nature & leur proportion sembleroit promettre.

J'ai déjà dit que je ne connoissois aucune pierre composée du premier ordre, ( c'est-à-dire bipartie ) dans lesquelles je pus reconnoître les caracteres de l'union chymique & directe entre le quartz & les terres martiales & calcaires. Il est possible cependant que leurs combinaisons puissent se faire à l'aide de quelques circonstances ; mais elles sont si rares que je puis les considérer comme hors de la marche ordinaire de la nature. Je passerai donc aux compositions du second ordre ; je parlerai de quelques combinaisons triparties à base quartzeuse qui m'ont paru les plus faciles à soumettre à ce nouveau genre d'analyse ; j'y porterai la même méthode des abstractions en prévenant cependant que les difficultés aug-

---

côté elles se réunissoient insensiblement aux vitrifications les plus compactes.

Il ne paroîtra donc pas extraordinaire que les chymistes de différens pays qui ont analysé des jades & des pierres dites de *Poix*, aient obtenu des résultats si dissemblables ; puisque, outre tous les accidens de mêlange qui sont très-fréquens, & qui placent de l'argile dans du vrai jade, ou du calcaire dans une combinaison silicée, il y a réellement trois genres de compositions différentes qui fournissent des pierres à-peu-près semblables par leur aspect & par beaucoup de leurs caracteres extérieurs, & que l'on nomme jades & pierres de poix.

mentent, à mesure que les combinaisons se compliquent, car les limites des saturations deviennent plus incertaines, les mêlanges y sont plus difficiles à distinguer des vraies combinaisons; les substances aériformes y jouent un rôle plus important, & toutes les conditions à remplir pour obtenir la solution des problêmes lithologiques s'entrecroissent davantage; mais ne connoissant encore d'autre moyen qui équivaille celui-ci, je vais poursuivre ma tâche. Je ferai remarquer qu'en m'élevant ainsi du composé au surcomposé, je ne suis pas exactement la marche de la nature, qui paroît plutôt descendre des combinaisons compliquées à celle d'une plus grande simplicité. Car les combinaisons biparties dont je viens de parler appartiennent à un travail bien postérieur à celui qui a produit celles des autres ordres. On ne trouve ni silex ni jades réfractaires dans les montagnes dites primitives, les pierres de ces deux genres ne se montrent que dans les matieres décomposées, & dans les couches de transport où elles me paroissent avoir été rassemblées par le seul travail de l'infiltration (6).

*(La suite dans un autre Journal).*

(6) L'origine de ces silex, si communs dans les bancs calcaires & dans les couches de craie, est une grande question de géologie. Sont-ils préexistants aux matieres dans lesquelles on les trouve? S'y sont-ils formés? Je suis de cette derniere opinion, quoiqu'elle paroisse la moins vraisemblable au premier apperçu. L'existence d'une petite portion de terre quartzeuse dans les pierres calcaires est prouvée par l'analyse.

*Notice de quelques découvertes nouvelles dans les arts, faites par M. le général* CLAUSSEN, *& mises à exécution dans une fonderie de canons, & autres ouvrages en fer pour l'armée & la flotte danoise, établie à Frédericswerk, près d'Ise-Fiord, baie qui se trouve sur la côte septentrionale de l'isle de la Finlande; extrait des Voyages en Pologne, en Russie, en Suede & en Danemarck, écrits en anglois.* Par M. William COXE, membre de la société royale de Londres. In-4°. 3e. volume, A Londres, chez Cadell, libraire. 1790. Prix, 12 schellings, reliés. *Article communiqué par M.* PINGERON.

LE général Claussen a établi ces ouvrages en 1756, dans le tems où l'on s'attendoit à une guerre avec la Russie, & dans un moment où le Gouvernement de Danemarck avoit ses arsenaux mal pourvus de munitions. Ce militaire industrieux choisit un emplacement à Fredericswerk, pour pouvoir profiter de la commodité des eaux pour y faire tourner différens moulins. Il proposa son projet au Gouvernement danois qui l'accepta aussi-tôt, & quoique ce projet fut très-vaste, il fut bientôt exécuté malgré les nombreux obstacles qu'il fallut vaincre. Le général Claussen emploie 340 hommes dans sa fonderie. Ceux-ci sont ses propres vassaux. Il leur a fait bâtir des maisons à ses frais, & celles-ci forment des rues. Ces maisons sont construites avec des pierres grossieres sans être taillées, qui sont réunies les unes avec les autres, avec une nouvelle espece de ciment ou de mortier fait de parties égales de scories de fer pulvérisées, de chaux

vive & de craie. L'expérience a fait voir que ce stuc duroit beaucoup.

Les ouvrages qu'on voit dans cet établissement consistent dans une fonderie pour fondre du canon, soit de bronze, soit de fer, ainsi que des boulets, une usine pour faire le salpêtre & la poudre à canon, une boulangerie & des brasseries.

M. le général Claussen se vantoit en 1772 d'avoir fourni à l'armée de Norwege un train d'artillerie en trois mois, & qu'il fourniroit à un vaisseau de 50 pieces de canon, toute son artillerie avec toutes ses munitions de guerre, s'il étoit averti 2 mois d'avance. On scie & l'on polit les canons dans cette fonderie, par le moyen d'un moulin qui a été imaginé par le général Claussen, & qui remplit différens objets. On scie par son secours, des masses énormes de cuivre qui restent jointes aux canons fondus, après qu'on les a retirés des moules. Cette opération qui exigeoit autrefois le travail de 16 hommes pendant trois jours, se fait maintenant dans une heure. Au moyen du même moulin & d'une espece de tour, on polit le canon en le tournant, ce qui ne pouvoit se faire anciennement que par une opération ennuyeuse. M. le général Claussen a encore inventé une machine très-simple pour tordre des barres de fer rouge les unes avec les autres, pour en faire des ancres, méthode qu'il préfere à l'ancienne, comme procurant des ancres plus forts & meilleurs que ceux que l'on se procure, en forgeant des barres de fer les unes sur les autres. Dans les moulins à poudre de M. Claussen, on se sert de mortiers de cuivre, qui sont beaucoup plus sûrs que ceux de bois, parce que ces derniers venant à se dessécher ; ils recelent la poudre dans les petites fentes qui s'y font. M.

F 2

le général Claussen emploie deux rangées de mortiers, qui forment soixante-quatre mortiers pour chaque moulin à poudre, mais il n'y en a que vingt dont on se serve habituellement. On bat dix livres de poudre dans chacun d'eux. La dépense des mortiers de cuivre est d'abord très-considérable, puisque chacun d'eux coûte 20 livres sterl. ou 420 liv. de France, mais les moulins sont pour lors moins exposés aux accidens, & s'il arrive qu'ils viennent à prendre feu & à sauter en l'air, on retrouve toujours les mortiers.

---

## *MUSIQUE.*

OUverture des ÉVÉNEMENS IMPRÉVUS, arrangée pour le piano-forté, avec accompagnement de violon de M. J. G. *Ferrari*. A Paris. Prix, 2 liv. 8 s., chez l'auteur, rue de la Michodiere, N°. 9, aux adresses ordinaires de musique.

LA LIBERTÉ ET LA PALINODIE, 6 duos à 2 voix égales, avec accompagnement de clavecin ou basse, poésie de *Métastase*, musique du célebre *Paësiello*; traduction par M. P. Iresuite. Prix, 4 liv. 10 s. A Paris, chez *Bonjour*, rue St. Honoré, N°. 663.

Numéros 9 & 10 des FEUILLES PÉRIODIQUES pour le chant, avec accompagnement de clavecin, contenant un air de la *Cosa rara*, de *Cimarosa*. Prix, 1 liv. 4 s. & le *terzetto e Canone* de *la pazza d'amore*. Prix, 1 liv. 10 s. A Paris, chez *Bonjour*.

Numéros 21, 22, 23 & 24 des FEUILLES DE TERPSYCHORE, contenant pour la harpe, un air *di schiavi per amore* de *Paësiello*; un rondeau de *Sarti*; deux airs de la *Cosa rara*;

& un duo de *Paësiello*, avec accompagnement par MM. D. G. D. V. & *Ragué* pour le clavecin ; deux airs de la *Cosa rara* ; un pot-pourri par *Mozin* le jeune ; la *polacca* de *Viotti*, dans la *Cosa rara* ; & un rondeau de *Sarti*, avec accompagnement, par *Mozin* le jeune. Prix, 1 liv. 4 ſ. chaque N°. A Paris, chez *Cousineau*, rue Dauphine, N°. 110 où l'on s'abonne.

Numéros 35, 36, 37 & 38 du REPERTOIRE ITALIEN, ou *Journal d'ariettes*, tirées du théatre de la rue Feydau, arrangées pour le clavecin & violon *ad libitum*, par M. *Gaultier*, contenant *una cavatiera della cosa rara*. (*Piu blanca di giglio*, &c.) *una aria della cosa rara*. Prix, 1 liv. 4 ſ. Un trio *della cosa rara* (*dirò che perfida*, &c.). Prix, 3 liv., *una aria della pazza d'amore* de *Paësiello* (*oh cara, oh amata*, &c.). Prix, 2 liv. & un duetto *della pazza d'amore*. Prix, 3 liv. Ce Journal ſe trouve à Paris, chez, *Boyer*, rue de Richelieu, paſſage de l'ancien café de Foy, à la Clef d'Or.

Numéros 48, 49 & 50 de LA NOUVELLE POLYMNIE, contenant *Complainte de Charlotte au tombeau de Werther*, paroles de M. *Andrieux* ; muſique de M. *Le Febure de Wety* ; une romance, muſique de M. *Mereau* ; & une chanſon d'*Alexis & Délie*, de M. *Léonard*, muſique de M. *Mereau*. Prix, 12 ſ. chaque N°. A Paris, chez Mlle. *Robert*, peintre en miniature, Boulevard & porte St. Martin, où l'on s'abonne, moyennant 15 liv. & 18 liv. pour les départemens.



## GRAVURES.

LA JEUNE CIRCASSIENNE AU BAIN, estampe. gravée d'après le tableau de N. *Vien*, peintre du roi, par *Clairon-Mondet*.

AUTEL DU JEUNE BACCHUS, gravé par le même, aussi d'après N. *Vien*, & faisant pendant à *la Jeune Circassienne au bain*. Prix, 3 liv. chaque. A Paris, chez l'auteur, rue d'Enfer, N°. 123. = La composition de ces deux gravures est agréable, & le burin fort doux.

L'ART D'AIMER, estampe gravée par H. *Gérard*, d'après le tableau de maître *Gérard*, à Paris, chez MM. *Basan*, freres, rue & hôtel Serpente, & chez l'auteur, rue des Bernardins, N°. 37. = Cette gravure qui porte le type de la Société des amis des arts, est d'une effet piquant. La composition en est ingénieuse, & le burin doux : il y a aussi beaucoup d'esprit dans les details & dans les accessoires.

Le Sr. *Laurens*, graveur du roi, prévient MM. les souscripteurs, que la gravure représentant *l'Action héroïque du Jeune* DESILLES *à l'affaire de Nancy*, est terminée, & qu'ils pourront s'adresser à M. *Matthieu*, notaire, place du Palais Royal, qui remettra les premieres œuvres. Le dessin original a été composé par M. *le Barbier* l'aîné, peintre du roi, qui s'est transporté à Nancy, & qui a joint à la beauté de la composition, la vérité du site & de l'action. = Cette gravure, de 22 pouces, sur 16, se vend 24 liv. On la trouve à Paris, chez les Srs. *Laurens* & *Jauffret*, & chez tous les marchands d'estampes.

Vingt-troisieme livraison de l'*Abrégé de l'histoire universelle* en figures, dessinées & gra-

vées par les premiers artistes de la capitale, ou *Recueil d'Estampes*, représentant les sujets les plus frappans de l'histoire tant sacrée que profane, ancienne & moderne; avec les explications qui s'y rapportent. Par M. *Vauvilliers*, de l'académie royale des inscriptions & belles-lettres; ouvrage destiné à l'instruction de la jeunesse. *Histoire sacrée*, N°. 12. 4e. *Livre des rois*. Prix, 4 liv., de l'imprimerie de P. F. *Didot* le jeune. Se vend à Paris, chez Duflos, Didot & Moutard.

*L'Assemblée des artistes nommés commissaires-juges pour la répartition des travaux d'encouragement*, 17 Avril. Elle a chargé de la planche de gravures en taille-douce, M. *Berwik*; de la médaille, M. *Dupré*; de la pierre gravée, M. *Jouy*; MM. *Chaudet* & *Masson*, sculpteurs, exécuteront des grouppes en plâtre. Les 4 premiers travaux de peinture ont été accordés à MM. *David*, *Renaud*, *Vincent* & *Taillasson*. Le premier ouvrage de sculpture, est donné à M. *Julien*. Le sujet, au choix de l'auteur, est payé 10,000 liv. non compris le marbre.

---

## *NOUVELLES LITTÉRAIRES.*

### FRANCE.

LA JÉRUSALEM DÉLIVRÉE, *poëme heroï-comique, du* TASSE *en 20 chants*, nouvelle édition corrigée, 1 vol. in-8°. de près de 500 pages. Prix, 3 liv. 12 s. broché. A Paris, chez *Desenne*, libraire au Palais Royal, & *Boyer*, quai des Augustins.

HISTOIRE *des caricatures de la révolte des François*, par M. *Boyer* de Nîme, auteur du

*Journal du Peuple*, avec cette épigraphe : *Ce n'est ni le passé, ni l'avenir qu'il faut étudier dans l'histoire, c'est le présent.* Tome Ier. A Paris, à l'inprimerie du *Journal du Peuple*, rue Basse du rempart de la Magdelaine, N°. 22.

MANUEL *du citoyen armé de picques*, ou *instruction raisonnée sur les divers moyens de perfectionner l'usage & la fabrication des picques*; renfermant un précis du maniement & de l'usage de cette arme ; des idées nouvelles sur les avantages du mêlange qu'on en peut faire avec toutes celles qui sont dans les mains de la force publique, & l'exposition des principes de tactique d'après lesquels doivent être organisés le corps des *picquiers*, & d'après lesquels ces corps doivent combattre, dans les differentes opérations de la guerre, & dans la défense des retranchemens : avec deux grandes planches en taille douce : *Par un militaire ami de la liberté.* Brochure in-8°. Prix 20 f. A Paris, chez Buisson.

ESSAI *sur le despotisme*, 3e. édition, corrigée de la main de l'auteur, sur l'exemplaire de la 2e. édition, achetée à sa vente ; précédé de la lettre de M. de S. M. aux auteurs de la *Gazette Litéraire*, & suivi de *l'avis aux Hessois* & de la *réponse aux conseil de la raison*, par G. H. R. *Mirabeau*, 1 vol. in-8°. de 336 pages. Prix, 5 liv. broché. A Paris, chez *le Jay*, libraire, rue neuve des petits champs, N°. 146. = Cet ouvrage de *Mirabeau* étoit déjà connu ; mais les corrections qu'il y a faites depuis, doivent faire rechercher cette 3e. édition. On y retrouve ce style brûlant, & surtout cette logique qui fait le mérite de toutes les productions de cet homme célebre. Nous en rendrons compte dans un extrait détaillé.

RÉFLEXIONS *d'un patriote*, 1°. *sur les assignats*, 2°. *sur les craintes d'une banqueroute*

*nationale*, 3°. *sur les causes de la baisse des changes étrangers*, 4°. *sur l'organisation de la Garde Nationale*, 5°. *sur les finances & sur les impositions*, 6°. *sur les assemblées primaimaires*, 7°. *sur les droits de patente : avec une adresse aux François*. Par M. *Mercier*. Brochure de 64 pages. A Paris, chez *Jansen*, cloître Saint-Honoré.

AU CORPS LÉGISLATIF, *sur la proposition faite de vendre les forêts nationales* : Par M. C. *Aimworth*. Brochure de 16 pages. A Paris, chez *Jansen*.

COURS *d'étude pharmaceutique*. Par J. B. B. *de la Grange*, membre du college de pharmacie de Paris, 4 vol. in-8°. = Ceux qui désireront acquérir cet ouvrage, qui va paroître, sont priés de faire leurs soumissions. A Paris, chez *Jansen*. Le prix des 4 vol. sera de 12 liv. pour les souscripteurs.

MÉMOIRES *secrets de Madame de Tencin, ses tendres liaisons avec Ganganelli, ou l'heureuse découverte relativement à* D'ALEMBERT, *pour servir de suite aux ouvrages de cette femme estimable* ; avec cette épigraphe. *La vérité sera toujours mon idole*. Par l'abbé *Barthelemy*. 2 vol. in-8°. A Paris, chez *Lepetit & Guillemard* l'ainé, commissionnaires en librairie rue de Savoie, N°. 10. = Ouvrage connu, déjà estimé & qui doit plaire généralement à ceux qui aiment la littérature & les auteurs qui l'ont cultivée avec succès.

BIBLIOTHEQUE *choisie de contes traduits, ou imités nouvellement de differentes langues* ; 8 vol. petit in-12, faisant suite à la collection qui se monte actuellement à 16 vol. A Paris, chez *Royez*, libraire quai des Augustins, près le Pont-Neuf. = Cette jolie collection a surtout le mérite de faire connoître la littérature étrangere. M. *Simon* connu par une bonne

traduction de l'*Antologie Grecque*, a traduit les contes grecs & les contes italiens, & l'on trouve dans les derniers quelques parcelles du sel de *Bocace*. M. *L'Angles*, connu par des travaux immenses sur les langues orientales, & notamment par son dictionnaire tartare, a fourni les contes indiens qui sont précédés d'une notice très-neuve sur la littérature, la religion, la politique des peuples, &c. on y trouve aussi un très joli conte de M. *de La Tourailles*, intitulé *les trois exemples*, & un bon essai de la traduction du célebre *Golsmith*, fait par M. de *Gallitzin*, qui a eu la modestie de ne pas y placer son nom, mais qu'il peut avouer : en un mot cet ouvrage intéressant doit plaire aussi par son exécution typographique = Le libraire annonce qu'il vend chaque volume séparément, si l'on veut, & qu'il en a fait tirer, pour les amateurs, quelques exemplaires sur papier velin, & sur grand papier in 8°.

*De l'Education littéraire; ou essai sur l'organisation d'un établissement pour les hautes sciences*. Par M. *Haffner*, professeur en théologie à l'université de Strasbourg avec cette épigraphe. *Latè fusum opus & propè quotidiè novum, & de quo numquam dicta erunt omnia. Quæ sunt tamen tradita, quid ex his optimum, & si quid mutari, adjici, detrahi melius videbitur, dicere experiar*. 1 vol. in 8°. A Strasbourg, à la librairie académique.

*La vérité rendue aux lettres par la liberté, ou de l'Importance de l'amour de la verité dans l'homme de lettres*; par M. de la *Vallée*, ancien capitaine au régiment de Brétagne, à Strasbourg, chez *Amand Kœnig* libraire. 1 vol. in-8°.

*Tableau philosophique du regne de Louis XIV, ou Louis XIV jugé par un François libre*. Par

M. de la *Vallée*, ancien capitaine au régiment de brétagne. 1 vol. in-8°. A Strasbourg, chez *Amand Kœnig* libraire.

Nous rendrons compte de ces trois ouvrages importans, qui se trouvent à Paris, chez *Fuchs* libraire, quai des Augustins, N°. 27.

*Caracteres & anecdotes de la Cour de Suede.* Seconde édition, 1. vol. in-8°. 3 liv. broché & 3 liv. 10 s. franc de port par la poste. A Paris, chez Buisson.

*Précis historique de la Révolution Françoise.* Par J. P. *Rabaut*; suivi de réflexions politiques sur les circonstances présentes par le même auteur; 2 vol. in-32 de l'imprimerie de Didot, papier ordinaire broché 1 liv. 10 s. Papier vélin broché 3 liv., & 5 sols de plus pour l'un & l'autre franc de port partout le royaume. Il en a été tiré 6 exemplaires sur vélin. A Paris, chez *Onfroy*, libraire rue Saint-Victor, N°. 11, & à Strasbourg, chez *Treuttel*, libraire.

Cette petite édition est destinée à servir de pendant aux jolies petites éditions de la Constitution Françoise, & de *l'Almanach du pere Gérard*; son format portatif, & son prix modique la rendent propre à être répandue comme elles dans toute la France & les pays étrangers.

La seconde édition in-18., avec 6 gravures, d'après Moreau, se vend toujours aux mêmes adresses.

LE LIVRE DE FAMILLE, ou *Journal des Enfans, contenant des historiettes morales & amusantes, mêlées d'entretiens instructifs sur tous les objets qui les frappent journellement dans la nature & dans la societé.* Par M. *Berquin*. 1 vol. in-12, avec cet épigraphe : PAULINE. *Ah maman, aidez moi à réflechir, je vous en prie!* MADAME DE VERTEUIL. *C'est le prin-*

F 6

*cipal objet de tous nos entretiens*. Prix, 36 ſ. A Paris, chez *Daubanton*, libraire quai de l'Horlog , près le palais N°. 10. = 45 N°. du *Journal des Enfans*, forment cet ouvrage qu'on peut vraiment regarder comme un livre d'éducation. M. *Berquin* l'interrompit pour donner ſes ſoins au *Moniteur*, & il en remit la continuation à un autre tems. Les N°. en furent peu répandus dans le tems, & l'on doit ſçavoir gré à la perſonne qui les a réunis, pour en former un ouvrage complet, qui doit intéreſſer toutes les bonnes meres, & qu'elles ne tarderont pas ſans doute à mettre entre les mains de leurs enfans. On ſçait qu'il eſt diviſé en entretiens ſur divers points de morale & d'éducation : tout y eſt à la portée de la plus tendre enf nce : tous les raiſonnemens ſont clairs, précis, & les exemples ſimples & attachans : en un mot c'eſt un petit cours de philoſophie, inſtructif, amuſant même pour les enfans ; & la réputation de M. *Berquin* eſt ſuffiſante pour le faire rechercher avec empreſſement par les peres de famille, qui veulent faire de leurs enfans, des hommes droits, éclairés, & vertueux.

ADRIEN, *Empereur de Rome*, Opéra en 3 actes, qui devoit être repréſenté ſur le théatre de l'académie royale de muſique, en Mars 1792, poëme de M. *Hoffmann*, muſique de M. *Méhul*: prix 30 ſ. 71 p. in-4°. De l'imprimerie de *P. Delormel*, imprimeur de ladite académie, rue du Foin S. Jacques. On trouve des exemplaires à la ſalle de l'Opéra. — *Aelius Adrianus*, couſin, fils adoptif, & ſucceſſeur de *Trajan*, eſt célebre dans l'hiſtoire par ſon amour pour ſon Peuple, & par ſon goût pour la littérature. On connoît de lui ces vers, traduits par *Fontenelle*, & qui marquent l'inquiétude de l'empereur, ſur l'état de ſon ame

après sa mort : *Ma petite ame*, *ma mignone*, &c. *Adrien* réprima les abus, répara les édifices publics, en construisit de nouveaux, & soulagea les peuples par des diminutions d'impôts ou par des largesses : mais sa vie fut un mêlange de bien & de mal : s'il eut quelques vertus de *Trajan*, il eut aussi des vices dont *Trajan* fut exempt, la présomption & la cruauté. Cependant il manifesta plus souvent cette cruauté envers les grands de son Empire qu'envers les petits ; & si nos lecteurs sont curieux de connoître plus particulierement toutes les vertus de cet empereur, nous les engageons à lire son apologie dans le second volume de l'*Histoire des Revolutions de l'Empire Romain* de M. *Linguet*, qui n'a pas pensé sur *Adrien* comme le commun des historiens.

Tel est le héros qu'avoit choisi M. *Hoffmann*, pour un Opéra riche en pompe, en fêtes, en ballets, & qui devoit plutôt exciter la curiosité de ceux qui aiment *véritablement* les arts, qu'allarmer leur patriotisme.

*Adrien*, vainqueur du Parthe & de l'Asie, arrive en triomphateur à Antioche, où il passe, dans un char traîné par *deux cheveaux blancs* un superbe pont triomphal jetté sur le fleuve Oronte : mais toujours humain, toujours compâtissant, il interrompt la fête pour dire :

Dérobez aux captifs l'appareil d'une fête
Qui peut accroître leur douleur :
Qu'ils entrent au palais, & surtout qu'on les traite
Avec tout le respect que l'on doit au malheur.

Cependant *Cosroës*, roi des Parthes, est caché dans Antioche avec *Pharnaspe*, prince de sa Cour, qui devoit épouser *Emirene*, fille de *Cosroës* & prisonniere d'*Adrien*, qui en est amoureux. *Pharnaspe* offre à *Adrien* la rançon d'*Emirene* : mais l'empereur la refuse, & ne

peut céder aux sages avis du consul *Flaminius*, son ami, qui lui remontre que jamais les Romains ne souffriront que leur empereur épouse la fille d'un roi. Alors *Sabine*, Dame Romaine, promise à *Adrien*, arrive, & veut faciliter la fuite de *Pharnaspe* avec *Emirene* : mais *Cosroës* s'est caché dans une grotte où *Adrien* s'étoit retiré; *Cosroës* a voulu le frapper; il avoue son crime, on l'enchaîne, & le sénat le condamne à la mort. *Adrien*, touché par les avis de *Flaminius*, pardonne au roi Parthe, lui rend ses Etats, & épouse *Sabine*, tandis qu'*Emirene* est rendue à *Pharnaspe*. Tel est le fond très-léger de cet ouvrage, qui ne méritoit pas la censure minutieuse qu'il a soufferte, ni tout l'éclat qu'il a occasionné. *Adrien* n'est point un despote; c'est un conquérant, & un conquérant humain, sensible & vertueux. Voici ce qu'il adresse au Peuple, qui lui dit : *Regne sur nous, toujours grand, toujours juste*, &c.

Soldats, vous m'offrez un empire
Conquis & soutenu *par vos brillans exploits*.
Pussé-je des Romains *justifier le choix* :
C'est la seule gloire où j'aspire.
Ce n'est point *moi* que vous *servez*;
C'est Rome, *Rome seule à qui vous vous devez*.
Au faîte des grandeurs, je sçaurai reconnoître
Que je suis votre *chef*, & non pas votre *maître*.
*Respectons, vous* LE TRONE & *moi* LA LIBERTÉ.
Empereurs & sujets, ce saint nom nous rassemble :
Réunis par l'honneur, nous servirons ensemble
Pour la gloire de Rome & sa prospérité.

Nous demandons s'il est possible de tracer un caractere plus grand, plus magnanime & plus digne d'être admiré d'une Nation *libre* & *éclairée*. Si les mots *soumis*, *sujets* &c., ont blessé quelques particuliers, c'est qu'ils n'ont

pas senti, qu'être soumis à un homme du caractere d'*Adrien*, ce n'est qu'être soumis *aux loix* dont il est le premier organe. Quand on s'explique, comme le fait *Adrien*, on peut tout dire, tout interprêter en sa faveur. Pourquoi ne prouvons-nous pas à nos voisins & à ceux qui n'aiment pas notre nouvel ordre de choses, que la liberté, que nous avons tant ambitionnée, est surtout pour le génie, pour les talens, pour les artistes ? *Si le genie est encore circonscrit dans des bornes étroites ; s'il ne peut disposer de tous les mots de la langue, s'il ne peut donner à chaque tableau la phisionomie antique qui lui est propre, s'il est soumis enfin à une censure d'autant plus tyrannique, qu'elle ne marche qu'avec le bruit, les vociférations & les menaces, le génie sera donc esclave en France, & bientôt tout le monde ne tardera pas à l'être. Où seront donc l'énergie, le courage & cette noble fierté qui doivent être l'attitude d'un Peuple libre, si son patriotisme s'allarme d'un *Opéra nouveau*?... Encore il n'y a dans cet Opéra, que six vers tout au plus qu'on ait improuvés. Il faudra donc dorénavant nous priver des ressources de l'histoire, des oppositions & des fortes leçons qu'elle offre aux rois & aux peuples ; ou, si nous traitons quelque sujet de l'antiquité, il faudra trembler d'y mettre un seul vers, un seul mot qui puisse exciter les cris de certaines gens, plus cauteleux, plus minutieux que vraiment Patriotes !... Est-ce ainsi qu'on verra les lettres fleurir sous le regne de la liberté, comme on les a vues s'accroître sous le regne de ceux qu'on appelle aujourd'hui des despotes ! Est-ce ainsi qu'on encouragera les artistes & qu'on sçaura les fixer parmi nous ? Que dirons-nous si, à l'exemple de quelques-uns de nos grands peintres

& sculpteurs, nos habiles musiciens alloient chercher un sol où ils fussent libres de faire briller leurs talens sur quelque sujet que ce fût!... Car il est bien douloureux pour un artiste, comme M. *Méhul*, d'avoir employé plus d'une année à faire une partition (on prétend que c'est un chef-d'œuvre de musique) qui se trouve aujourd'hui perdue pour lui!... François, mettez donc aussi votre gloire à vous montrer autant admirateurs des talens que l'étoient ces rois, l'objet de votre haine?... Encouragez-les donc sous quelque forme qu'ils se présentent, ces talens; & soyez assez fiers pour penser que six vers d'un *Opéra nouveau* ne porteront jamais d'atteinte à cette Constitution que vous avez élevée, & à cette liberté que vous chérissez tant, & qui doit s'étendre à tout; car ce ne seroit pas la peine de réformer un abus pour en créer un autre plus monstrueux, plus abusif & plus tyrannique.

*Histoire de la prétendue révolution de Pologne, avec un examen de sa nouvelle Constitution, & cette épigraphe :*

*Quod genus hoc hominum! quæve hos tam barbara, cives*
*Tellus alit?*

VIRG. *Æneid.*

Par M. *Méhée*. I vol. in-8°. Prix, 4 liv. broché. A Paris, chez *Buisson*, libraire, rue Haute Feuille, N°. 20. Toutes les lettres datées de Varsovie, & répandues avec profusion dans les papiers françois, nous présentoient la révolution de Pologne comme le chef-d'œuvre de la politique éclairée, & le résultat précieux des lumieres du siecle; mais un grand nombre de personnes se méfioient, avec raison, de ces éloges prématurés; & ce qui avoit percé des intrigues de la Cour de Varsovie faisoit

ſoupçonner aux gens inſtruits beaucoup d'exagération dans les détails qui nous étoient parvenus. Cependant on ne voit partout que prôneurs de la révolution de Pologne ; on propoſe dans les ſociétés patriotiques, dans les fêtes publiques, de mêler le drapeau polonois aux drapeaux françois, anglois, américains ; on ſe perſuade que nous allons avoir dans la Pologne une alliée fidelle & puiſſante ; & dans cette hypotheſe, on ſe livre aux eſpérances les plus flatteuſes, & les plus chymériques.

Eclairer ſur les véritables diſpoſitions des Polonois, dévoiler les intrigues ſecretes de la Cour, faire mieux connoître l'eſprit qui dirige les opérations de la Diete de Varſovie, & rappeller nos concitoyens au culte de la véritable liberté, tel eſt le but de l'ouvrage que nous annonçons. L'auteur a été témoin oculaire des faits qu'il rapporte ; il connoiſſoit la Pologne pluſieurs années avant cette ſoi-diſant révolution ; il a vu mûrir ſous ſes yeux ce fruit de l'anarchie & du deſpotiſme de la Nobleſſe, & s'empreſſe de le dénoncer à ſon pays. Son ouvrage eſt ſuivi d'obſervations, d'anecdotes, & autres pieces relatives, ſoit à la révolution, ſoit aux mœurs des Polonois en général ; en un mot, ce n'eſt pas ſeulement un ouvrage de circonſtance, il eſt fait pour jetter le plus grand jour ſur un pays qu'il eſt ſi important de bien connoître.

COMPARAISON *de la morale & des maximes de l'Evangile & des apôtres, avec la conduite du Clergé, depuis les premiers ſiecles de l'Egliſe, juſqu'à nos jours.* Ouvrage deſtiné à éclairer les habitans de la campagne, ſur les manœuvres du Clergé, qui, de tous les tems, pour obtenir des dignités & acquérir des richeſſes, s'eſt toujours ſervi du prétexte de la religion, & qui veut l'employer encore pour

soulever les peuples contre la Constitution, & rentrer dans ses biens. Présenté à l'Assemblée Nationale, à la séance du soir, le 14 Mai 1791, par le maire & le commandant de la Garde Nationale de *Taverny*, avec cette épigraphe; *Je me croirai bien recompensé de mon travail, si quelques-unes de ces ames foibles, toujours prêtes à recevoir les impressions d'une fureur étrangere, qui n'est pas au fond de leur cœur, peuvent s'affermir contre ces funestes séductions, par la lecture de cet ouvrage.* VOLTAIRE, (*au roi de Prusse, sur la tragédie de* MAHOMET). 1 vol. In-8°. de 400 pages. A Paris, chez *Gueffier*, libraire, rue Hurepoix. N°. 17.

*La Constitution Françoise en chansons*, à l'usage des honnêtes gens; avec cette épigraphe: *His piscis omnium.* Petit in 24 de 125 pages. A Paris, chez *Gueffier*, libraire, rue Hurepoix. N°. 17.

ANNONCES *de bibliographie moderne*, ou *Catalogue raisonné & analytique des livres nouveaux.* 2 vol. In-8°. A Paris, chez *La Villette*, libraire, rue du Battoir. N°. 8. C'est une entreprise digne d'être encouragée, que celle de donner les titres de tous les ouvrages, tant de littérature que de politique, qui paroissent journellement, & de les accompagner de notices ou jugemens, qui d'un coup d'œil, font connoître le mérite de ces ouvrages, sans qu'on ait besoin de se les procurer. Tous les partis trouveront dans ces deux volumes de bibliographie, les brochures ou autres nouveautés, qui ont été produites, depuis la Révolution, pour ou contre les opinions.

*Souscription pour une nouvelle édition de l'*ANCIEN & du NOUVEAU TESTAMENT, *en françois.* On mettra immédiatement sous presse le *Nouveau Testament*, dont on se propose de

tirer 10000 exemplaires. On n'imprimera de l'*Ancien Teſtament* que le nombre d'exemplaires que les ſouſcripteurs pourront en demander. Comme le but eſt de donner le plus grand nombre de ce livre aux pauvres, chaque ſouſcripteur recevra autant d'exemplaires de cette partie que le permettra le prix moyen de l'édition. Toute la Bible proprement reliée, coûtera 6 liv., & broché 5 liv. Le *Nouveau Teſtament* ſeul coûtera, relié, 2 liv. 10 ſ., & broché, 2 liv. Cet ouvrage s'imprimera à Paris, chez *Janſen*, ſous la direction de MM. *Morganrees* & *Marron*, à qui l'on voudra bien adreſſer les ſouſcriptions.

*Avis à MM. les ſouſcripteurs de l'*ENCYCLOPÉDIE MÉTHODIQUE, *par ordre des matieres, en retard de la 46me. livraiſon, & des livraiſons antérieures.*

M. Panckoucke prévient tous ſes ſouſcripteurs, ſans exception, que tous ceux qui n'auront pas retiré la 46me. livraiſon, & les antérieures au 19 Juin prochain, (1) (conformément au troiſieme mémoire qu'il a publié ſur l'*Encyclopédie*, lequel a été inſéré dans le volume de l'hiſtoire qui a paru avec ladite livraiſon,) ſeront déchus de tous les avantages de leur ſouſcription, leſquels conſiſtent en un bénéfice des 1001 livres ſur chaque exemplaire; il les prévient même qu'il pourra ſe trouver dans l'impoſſibilité la plus abſolue de les compléter à aucun prix.

---

(*) Dans le troiſieme mémoire cité ci-deſſus, l'époque de rigueur étoit fixée au 19 de Mars; mais comme la 48me. livraiſon n'a paru que le 13 Février, & qu'il ſeroit poſſible que les ſouſcripteurs éloignés dans les provinces, ne puſſent être inſtruits à tems de cette époque, quoique nous en ayons parlé dans les avis cités ci-deſſus, nous avons cru qu'il étoit juſte de la reculer juſqu'au 19 Juin.

Cette annonce a été imprimée dans les avis particuliers de 46, 47 & 48me. livraisons, & l'a été dans tous les Journaux, papiers-nouvelles, affiches, tant de Paris que des provinces, dont on a pu avoir connoissance, afin qu'aucun souscripteur ne puisse dire n'en avoir pas été prévenu. Les libraires de province ont été priés particulierement d'en faire part à leurs souscripteurs, M. Panckoucke n'ayant ni leurs noms, ni leurs adresses.

M. Panckoucke prévient qu'il paroîtra, rue des Poitevins, hôtel du Thou, un quatrieme & dernier mémoire détaillé sur l'*Encyclopédie*; comme il desire que le public, ainsi que tous les souscripteurs, sans exception, en prennent connoissance, on peut se procurer ce mémoire pour le prix de 24 sols; on sera libre de le rapporter, & on leur rendra ladite somme.

## GRANDE-BRETAGNE.

*A New chronological abridgment of the history of England*, &c. C'est-à dire, *Nouvel Abrégé chronologique de l'histoire d'Angleterre, depuis les tems les plus reculés jusqu'à l'avénement de la maison d'Hanovre. On a joint à chaque regne une liste des princes contemporains de l'Europe, composée sur le plan de l'histoire de France du président Hainault. Par Charles Home.* In-8°. A Londres, chez Dodsley. 1791. De toutes les diverses imitations de l'Abrégé de l'histoire du Président Hainault, celle-ci paroît la moins bien exécutée. On dit que l'auteur françois y a employé trente ans, & il nous paroît qu'il seroit aisé d'en faire autant en trente jours qu'en a fait le compilateur anglois. Tout y est défectueux; le style négligé & très familier; l'exposé des événemens souvent erroné, les époques fautives & les réflexions au moins triviales. Il est essentiel de faire connoître les mauvais

livres dans ce genre ; de crainte que leur titre n'induise en erreur ceux qui recherchent un tableau concis de l'histoire d'une nation qui a joué & joue encore un rôle si distingué en Europe.

## ALLEMAGNE.

*Allgemeines Gesetzbuch fur die Preusischen Staaten*, &c. C'est à dire, *Code général des loix pour les Etats Prussiens.* 4 volumes grand 8°. A Berlin, dans la librairie royale de la cour. 1791. Ce code est divisé en deux parties, chacune divisée en deux volumes. Les sujets dont il y est question concernent non-seulement le droit civil, mais encore la constitution & les différentes parties de l'administration.

*Historische Nachrichten und Bemerkungen uber die merkwurdigsten Zuchthœuser*, &c. C'est-à-dire, *Notices historiques & remarques sur les principales maisons de correction en Allemagne; avec un appendice sur les dispositions les plus appropriées des prisons & des maisons des fous.* Par H. B. Wagnitz. Premier volume. In-8°. A Halle, chez Gebauer. 1791. L'auteur, déjà connu par d'autres productions dans la classe de morale, a été excité par l'exemple du célebre Howard de s'attacher, autant qu'il étoit en lui, au perfectionnement des maisons de force. Par conséquent, il a visité ces différens lieux & a recueilli tout ce qu'il a pu d'intéressant à leur sujet. Il présente dans cette premiere partie des *observations générales sur les maisons de force & des dispositions favorables ou préjudiciables à leur objet, pour servir à apprécier les notices historiques & les critiques qui les regardent* : M. Wagnitz y traite, 1°. *des peines, & des objets des peines en général ; de la peine d'être renfermé dans une maison de force, & des maisons de correction en particulier:*

II. *Des dispositions en général vicieuses des maisons de force en Allemagne.* L'auteur y expose les défauts qui ont lieu 1°. à l'égard des maisons en elles-mêmes, tels que le mauvais choix du site, le défaut de solidité, le resserrement & l'usage vicieux de l'emplacement, la réunion à quelqu'autre établissement, comme maison des orphelins, maison de travail volontaire, maisons ou chambres à louer; 2°. les abus qui regnent dans l'administration économique : il y s'agit des admodiations de l'ensemble ou seulement de la nourriture; ceux qui résultent de l'administration des chefs de maison pour régie; 3°. les vices qui sont dûs au mauvais choix des administrateurs, & de la trop grande autorité accordée aux subalternes; 4°. les excès dans le traitement envers les détenus. III. *De la forme & des dispositions convenables de nos maisons de force* : il s'y occupe 1°. des maisons de correction; 2°. des officiers; 3°. des loix concernant les prisonniers; 4°. de leur santé; 5°. de leur nourriture & de leurs vêtemens; 6°. du travail; 7°. des châtimens; 8°. de la conduite envers les détenus à relâcher.

La seconde section contient des *notices historiques & des critiques sur les principales maisons de force en Allemagne*; c'est-à-dire, 1°. de celles de l'Electorat de Saxe à Waldheim, Torgau, Zurickau & Leipsick; 2°. de celle de la Silésie à Brieg, Jauer & Breslau.

# TABLE.

RÉflexions sur l'éducation. 3
Histoire de la derniere guerre en Allemagne, entre le roi de Prusse, l'impératrice & ses alliés contenant les campagnes de 1757 & 1758. 10
Voyage de Gibraltar à Tanger, Sallé, Mogodore, Santa-Cruz, Tarudan, & de là par dessus le mont Atlas à Maroc. 21
Apologie de la Révolution Françoise & de ses admirateurs anglois, en réponse aux attaques d'Edmund Burke. 34
L'Art d'économiser le bois, ou Procédés de feux économiques. 62
Essai sur la vie de M. Thomas, de l'académie françoise. 66
Vers pour accompagner des lentilles envoyées à Mme. la marquise du Châtelet & M. de Voltaire. 80
Réponse de M. de Voltaire. 81
L'Absence. 81
A une Dame qui louoit mes vers. 83
Impromptu d'Young. 83
A Mlle. Rose Renaud, actrice du Théatre Italien. 84
L'Electricité, ode. 85
Le Pape. 90
Spectacles de Paris.
Lisidore & Monrose. 97
Del signor di Pursognac. 99
Variétés.
Lettre d'un jeune militaire à son colonel. 101
Suite du mémoire sur les pierres composées & sur les roches. 105
Notice de quelques découvertes nouvelles dans les arts. 122
Musique 124
Gravures. 126

## NOUVELLES LITTERAIRES.


### FRANCE.

La Jerusalem délivrée. 127

*Histoire des caricatures de la révolte des François.* Tome 1er. 127

*Manuel du citoyen armé de picques.* 128

*Essai sur le despotisme.* 128

*Reflexions d'un Patriote.* 128

*Au Corps Législatif, sur la proposition faite de vendre les forêts nationales.* 129

*Cours d'étude pharmaceutique.* 129

*Mémoires secrets de Mme.* de Tencin. 129

*Bibliotheque choisie de contes, traduits ou imités nouvellement de différentes langues.* 129

*De l'éducation littéraire.* 130

*La Vérité rendue aux lettres par la liberté.* 130

*Tableau philosophique du regne de Louis XIV, ou Louis XIV jugé par un François libre.* 130

*Caracteres & anecdotes de la Cour de Suede.* 131

*Précis historique de la Révolution Françoise.* 131

*Le Livre de famille.* 131

Adrien, *empereur de Rome, opéra.* 132

*Histoire de la prétendue Révolution de Pologne.* 136

*Comparaison de la morale & des maximes de l'Evangile & des Apôtres.* 137

*La Constitution Françoise en chansons.* 138

*Annonces de bibliographie moderne.* 138

*Souscription pour une nouvelle édition de l'ancien & du Nouveau Testament.* 138

*Avis à MM. les souscripteurs de l'Encyclopédie méthodique.* 139

### GRANDE-BRETAGNE.

*Nouvel abrégé chronologique de l'histoire d'Angleterre.* 140

### ALLEMAGNE.

*Code général des loix pour les Etats Prussiens.* 141

*Notices historiques & remarques sur les principales maisons de correction en Allemagne.* 141

# JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE OU UNIVERSEL,

DÉDIÉ

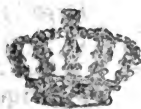
*A SON ALT. SÉRÉNISSIME Mgr. le Duc de Bouillon, &c. &c. &c.*

ANNÉE 1792.

TOME IV.

*VINGT MAI.*

N°. XIV.







A BOUILLON.

De l'imprimerie du Journal.

*IL paroît trois volumes par mois de ce Journal. La souscription n'est ouverte que pour l'année entiere : elle est de 24 liv. de France, prise à Bouillon ; de 25 liv. 4 s. à Paris, & par la poste, de 33 liv. 12 s. franche de port, pour toute la France, sçavoir : 24 liv. pour l'abonnement, & 9 liv. 12 s. pour le port.*

*L'abonnement du port dans les postes du Généralat de l'Empire étant de 6 liv., il n'en coûtera que 30 liv. pour recevoir ce Journal franc de port dans cette partie de l'Allemagne.*

*Pour tout ce qui regarde la correspondance de* France, *on aura la bonté de s'adresser à M.* LUTTON, rue Ste. Anne, Butte St. Roch, N°. 9, à Paris, *chargé de tout ce qui regarde ce Journal. On aura soin d'affranchir les lettres ; autrement, elles resteront au rebut. La souscription doit être payée d'avance, ainsi que le port du Journal.*

*On s'adressera aussi à M.* WEISSENBRUCH, Directeur du bureau de ce Journal, *à Bouillon, où la poste de France arrive & part tous les jours.*

*On trouve dans le même bureau* le Journal Politique, ou Gazette des Gazettes, *qui, depuis le 1er. Janvier 1792, paroît toutes les semaines. Ce recueil de nouvelles coûte 12 liv. par année, pris à Bouillon, & 18 liv. par la poste dans toute la France, y compris le port. Le tout se paie d'avance. Il faut souscrire pour l'année entiere, & on peut le faire à quatre époques, au 1er. Janvier, au 1er. Avril, au 1er. Juillet, et au 1er. Octobre.*

*La Gazette Salutaire, dont on donne une feuille in-8°. chaque semaine, coûte 9 l., franche de port.*

*Les Directeurs des Postes étrangeres, ainsi que les particuliers qui desireront avoir ces ouvrages périodiques, sont priés de vouloir bien adresser leurs lettres M.* WEISSENBRUCH, Directeur des Journaux, poste restante à Liege.

# JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE OU UNIVERSEL.

## TOME IV.

## VINGT MAI.

*Tableau politique, religieux & moral de Rome & des Etats eccléſiaſtiques, accompagné de notes analogues au ſujet & à la nouvelle Conſtitution de la France.* Par MAURICE L'EVESQUE : avec cette épigraphe : *Ex veneno medela.* A Paris, chez Deſenne, libraire au Palais Royal, ou chez l'auteur, rue St. Benoît. No. 41. 1792.

LE titre ſeul de cet ouvrage annonce aſſez qu'il n'a rien de commun avec tous les voyages en Italie qui ont paru juſqu'ici, en très-grand nombre. Des journaux itiné-

raires, & souvent des romans, voilà ce qu'étoient ces voyages. Les plus utiles & les plus véridiques d'entr'eux, n'avoient pour objet que la partie des arts. Aucun ne s'attachoit à nous faire connoître les hommes, les mœurs, le gouvernement. C'est à ce titre que l'ouvrage dont il s'agit ici, est absolument neuf & très-utile (1). La maniere dont le sujet est traité, répond parfaitement à l'esprit dans lequel il a été conçu. Partout on y reconnoît l'observateur exact & impartial, l'écrivain sage & sensible, le vrai philosophe.

M. *l'Evesque* remonte à l'origine de Rome, & parcourt rapidement ses divers périodes. Il arrive bientôt au pape & au sacré college. La chûte est considérable; la population même n'est pas le moindre changement que Rome ait éprouvé, quoique

(1) Nous avions déjà *Le voyageur en Italie*, par M. *Cochin*, artiste célebre, celui de M. *de Lalande*, astronome, avec des cartes & des plans. Ces deux ouvrages sont utiles aux amateurs, par l'examen critique des chefs-d'œuvres de peinture, de sculpture, & d'architecture, répandus en Italie. Il y a encore la *Description historique & critique de l'Italie*, ou *Nouveaux mémoires sur l'éta actuel de son Gouvernement, des sciences, des arts, du commerce, de la population & de l'histoire naturelle*, par M. l'abbé *Richard*. Ce livre, infiniment curieux, rempli d'érudition, de sagacité, & de critique, a quelque rapport avec le plan qu'a suivi M. *Maurice l'Evesque*; mais il n'est pas composé dans les mêmes principes; de sorte que celui que nous annonçons, est absolument neuf, & ne laisse plus rien à faire sur le même sujet.

de plus de 6 millions d'hommes, elle soit réduite à 164 mille ames. On peut compter 7 mille 500 prêtres & religieuses. Ce seul trait donne une idée du Gouvernement & de la dégénération universelle. Aussi l'auteur ne peut se refuser à cette affligeante réflexion.

« Quel voyageur sensible peut se défendre du sentiment le plus profond de tristesse, en parcourant Rome & les Etats ecclésiastiques! Les ruines & les débris qu'il rencontre à chaque pas, lui rappellent sans cesse l'idée de la mort & de la destruction. Cependant ces restes précieux, tout informes qu'ils sont, lui attestent encore la magnificence & la grandeur de l'illustre patrie des Scipions & des Césars; mais il chercheroit en vain parmi ses modernes habitans une seule des vertus qui rendirent les anciens Romains si célebres. Elles ont disparu sans laisser aucune trace. Leurs vices seuls sont restés, & n'ont fait que croître & se multiplier, en s'éloignant de leur source, grace à la nature absurde d'un Gouvernement destructeur, qui, au bout de dix siecles, est parvenu à anéantir un pays, jadis peuplé de héros ».

L'auteur fidele à son plan, entre dans l'examen des diverses parties du Gouvernement. Partout on trouve les gens d'Eglise. Tout se fait par eux; tout est pour eux. Aussi qu'elle administration! D'abus en abus,

on remonte aux cardinaux, & jusqu'au pape qui les tolere, parce qu'il en profite.

« C'est ainsi qu'à l'ombre du despotisme pontifical, s'est élevé l'aristocratie ecclésiastique la plus caractérisée, aristocratie dont les membres presqu'indépendans les uns des autres, & animés par les mêmes passions, ne reçoivent à genoux les oracles de leur idole, que pour partager plus sûrement avec elle les honneurs & les dépouilles de l'Etat & de la religion ».

Je regrette de ne pouvoir suivre l'auteur dans tous les détails de la justice civile & criminelle, bien propres surtout à faire réfléchir, tant elle est insuffisante. Quant au chapitre des forces militaires du pape, il devoit être court. Aussi la sûreté publique n'est-elle nulle part plus négligée, & le crime plus impuni. Point de police, & les meurtres sont plus communs que les vols, grace aux aumônes fréquentes, si favorables à la paresse.

Il faut lire dans l'ouvrage même tout ce qui est relatif à la population, à l'agriculture, au prix des comestibles, détails utiles peut être, peut-être aussi un peu minutieux, intéressans du moins par la fidélité & l'exactitude, dont ne permet pas de douter l'air de vérité qui y regne partout. Il en résulte que la vie est assez chere, & très-peu délicate à Rome. On se consoleroit du mépris où est tombée l'agriculture, si le

commerce étoit plus en activité ; mais il y en a peu au dehors, encore moins dans l'intérieur. Comment se peut-il faire pourtant qu'ayant besoin de tout, & n'exportant rien, les Romains ne s'épuisent pas d'or & d'argent? C'est une question que M. *l'Evesque* se fait à lui-même. Il répond que la richesse & le faste des dignités ecclésiastiques, qui fixent chez eux un grand nombre de riches familles, & d'opulens bénéficiers, & surtout le passage des curieux, & le séjour des étrangers & des amateurs, y versent beaucoup d'or. Quant à l'autre ressource, c'est-à-dire, le commerce exclusif des indulgences, des dispenses, des annates, &c., « depuis que les lumieres de la saine raison ont commencé à percer les ténebres mystérieuses dont ces usurpateurs révérés ont toujours cherché à l'offusquer, cette mine féconde & précieuse dont les veines s'étendoient jusqu'au nouveau monde, s'épuise de jour en jour »....

« Que deviendra la superbe Rome, lorsque la France, l'Espagne & les autres nations catholiques, s'affranchissant tout-à-fait des tributs onéreux que la superstition lui paie depuis tant de siecles, ne voudront plus échanger leurs denrées, leurs marchandises, & leur or pour ses parchemins »?

Nous voici arrivés au chapitre des beaux arts; & il sembleroit qu'ici nous devrions respirer. Quelle surprise! Les beaux arts

même languissent. Rome sans doute fut le berceau de leur renaissance. Mais on n'y trouveroit pas maintenant un seul peintre d'histoire. *Canove* est le seul sculpteur digne d'être cité. Ainsi la vue des chef-d'œuvres que Rome renferme, forme des artistes étrangers, & n'en enfante pas un seul dans le lieu même. On s'étonnera moins de la décadence des sciences. Aussi est-elle complette.

L'indifférence du Gouvernement & particulierement des pontifes, depuis Léon X, est, suivant l'auteur, la cause la plus réelle de cette langueur.

Je m'arrêterai peu sur les théatres, dont pas un n'offre l'ensemble qu'on admire ici au Théatre ci-devant de MONSIEUR; encore moins sur la musique d'église, dont les accens les plus mélodieux coûtent des regrets trop amers.

La philosophie & l'humanité de M. *l'Evesque* éclatent au seul nom du *Saint-Office*; dénomination qu'il traite d'hypocrisie & de blasphême contre notre religion. C'est seulement avec le sourire de la pitié qu'il passe en revue les moines & religieux qui fourmillent à Rome, & leurs lucratives cérémonies, les fondations pies, & toutes leurs ressources; & les fêtes, surtout celles de la Vierge si célebre sous le nom de *Madonne*; & les spectacles religieux, tels que les neuvaines, processions, messes, & bénédictions pontificales. Cette derniere cérémonie est le coup

de maître, & il faut en lire la description dans l'ouvrage même. Ajoutez à cela la magnificence des messes papales, l'exposition des reliques, & l'entrée des nonces : voilà le tableau sur lequel nous avons rapidement glissé pour arriver plutôt à une peinture plus essentielle, celle des mœurs. Il ne sera pourtant pas plus consolant.

A Rome, point d'impôts directs, ni personnels, ni territoriaux ; mais en revanche, beaucoup d'impôts indirects sur le sel, sur le tabac, le vin, & dont on n'a pas même excepté la plus nécessaire de toutes les productions, le bled ; mais de tous les impôts, le plus immoral est la lotterie, manie presque universelle. Celle du jeu ne l'est pas moins. Ceci nous mene naturellement aux vices de l'éducation, qui seuls, peuvent rendre raison de tant d'abus. Elle est si négligée, qu'on n'y enseigne pas même bien la grammaire; de sorte que tout le mérite des Romains consiste à bien prononcer leur langue. On peut juger par là des soins qu'on donne aux autres sciences. J'ai deja parle de la décadence des beaux arts. La musique & la danse sont les seuls talens qu'on aime & qu'on cultive, & c'est ainsi que l'esprit naturel, très-réel chez les Romains, devient faute d'exercice & de culture, incapable de toute application soutenue. Leur paresse, leur molesse sont extrêmes : ils se levent fort tard, & se cou-

chent encore après le dîner. Le ſpectacle & le jeu rempliſſent le reſte de la journée. Ce n'eſt pas ainſi que les anciens Romains occupoient leurs jours. On a pourtant conſervé quelques-uns de leurs uſages, entre autres celui de compter les heures depuis le coucher du ſoleil, ce qui rend leurs calculs très-variables.

Quant aux filles & femmes, M. *l'Eveſque* ne les flatte pas. Mais l'air de vérité qui reſpire dans ſes ouvrages ne permet pas de ſoupçonner. Il perce à travers leurs dehors ſéduiſans : car il convient que les Romaines ſont jolies & piquantes ; mais il y trouve un fond inſatiable d'avarice, d'ambition, & de coquetterie, jointes à la diſſimulation & même à la duplicité la plus profonde & la plus rafinée. Les détails dans leſquels il entre des ruſes employées par les Demoiſelles ou par leurs parens, pour trouver des époux, ne donneront pas l'envie d'aller chercher une femme à Rome, car les mœurs des femmes répondent au chemin qu'elles ont pris pour le devenir. Les maſcarades & les bals maſqués favoriſent beaucoup les penchans & les doux myſteres que tant de corruption entraîne. Mais j'aime à inviter les lecteurs à ſuivre M. *l'Eeveſque* dans une excurſion aux environs de Rome. Ces *Villegiatures* délicieuſes de *Freſcati*, de la ville Borgheſe, rappellent de doux ſouvenirs ; & l'on ſoupire avec volupté aux noms

à jamais célebres de *Tuſculum*, conſacré par les œuvres morales de Cicéron, de *Tivoli*, immortaliſé par Horace & par Mécene. On ſe repoſe ſur ces deux objets de tant de détails affligeans, déſolans; & c'eſt ici que l'auteur lui-même ſe dédommage, en ſe plaiſant à réveiller dans l'ame de ſes lecteurs de ſi touchantes impreſſions.

Le dernier chapitre eſt conſacré au réſumé général des mœurs & du gouvernement des Romains; ce qui fournit à l'auteur une tranſition naturelle pour comparer le Gouvernement qu'il vient d'examiner avec la nouvelle Conſtitution des François, dont il parle en bon citoyen, & en philoſophe ami de l'humanité, qui ſouhaite à tous les hommes, ſes freres, le bonheur dont il jouit. Il finit par donner aux Romains des avis ſages & utiles.

« Si les Romains & les autres eſclaves du ſacerdoce ultramontain, ouvrant les yeux ſur leur miſere & leur aviliſſement, me demandoient un remede à tant de maux, je leur dirois : le nom que vous portez & le pays que vous habitez, vous rappellent peut-être encore la liberté, la gloire, & la grandeur des anciens Romains. Leur exemple eſt ſéduiſant; mais gardez-vous d'un tranſport indiſcret, & ſongez auparavant ſi vous avez leurs vertus, pour être dignes de les imiter. Il ne faut pas vous flatter & vous aveugler ſur votre ſituation

actuelle. Vous avez tous les préjugés de l'ignorance avec tous les vices de la corruption ; & ce qui y met le comble, il n'y a plus d'esprit public parmi vous. Comment seriez-vous donc propres à l'état républicain ? Que vous arriveroit-il, si vous vouliez y prétendre ? On verroit les foibles liens par lesquels votre ancien gouvernement vous tenoit unis, se rompre en un moment, vos provinces se démembrer, vos villes s'isoler, & regner au milieu de la plus affreuse anarchie, revêtue des formes de la démocratie, de l'aristocratie, & de l'oligarchie, qui, bientôt dégénérées en véritable tyrannie, ne vous laisseroient d'espoir & de ressource que dans la conquête & l'esclavage. Si je vous éclaire sur les dangers d'un changement trop brusque, ce n'est pas pour vous engager à conserver le même gouvernement. Il est trop mauvais pour que vous puissiez le laisser subsister; & il est d'autant plus instant pour vous de l'anéantir, que perdant journellement les avantages précaires qu'il vous procuroit, il ne vous resteroit plus que les abus qui y sont inhérens ; mais en le changeant pour un meilleur, vous devez choisir celui, qui le plus analogue à vos mœurs, & le moins disproportionné à vos forces & à vos facultés, vous promet le plus d'avantages réels. Le gouvernement que les François viennent d'établir chez eux me

paroît le plus ſage & le plus équitable que je puiſſe vous propoſer ».

« Etudiez cette ſublime Conſtitution, ſi conforme aux maximes fondamentales de l'Evangile, ſans craindre les anathêmes & l'inquiſition. Méditez-la mûrement juſqu'à la fin du regne de Pie VI, qui ne peut plus être de longue durée... Quand celui-ci aura fermé les yeux, déclarez à vos cardinaux que vous n'êtes plus leurs dupes, & que vous ne voyez en eux que les uſurpateurs des droits qui vous appartiennent. Congédiez vos prélats, licenciez votre ſacré college, & nommez vous-même ou par vos délégués celui que vous voudrez mettre à votre tête, pour le charger du pouvoir exécutif. S'il n'eſt point parmi vous d'hommes aſſez éclairés & aſſez ſages, d'un crédit & d'une autorité aſſez prépondérante pour en impoſer à tous ſes concurrens; & je vous avoue que je n'en connois aucun qui réuniſſe tous ces avantages; car vos princes & vos nobles, jaloux les uns des autres, auront, n'en doutez point, la ſotte vanité de ſe croire plus humiliés d'obéir à l'un d'entr'eux qu'à des prêtres, & tous leurs efforts tendront à l'ariſtocratie ».

« Pour couper court à leurs funeſtes prétentions, il n'eſt qu'un remede, & je vous le propoſe. Il exiſte une famille puiſſante en Europe & ſurtout en Italie, par

ses alliances & par les différens Etats qu'elle réunit & qui vous avoisinent. Cette famille, depuis longtems en possession chez vous d'un titre éminent, mais sans fonctions, seroit redoutable par son ambition à votre nouveau gouvernement, si elle n'étoit pas intéressée à le défendre. Le (2) chef de cette maison a montré, dans l'administration d'une province qui vous est limitrophe, une sagesse qui peut-être, malgré quelques apparences contraires, ne se démentira pas dans le poste plus élevé & plus important qu'il occupe aujourd'hui. Demandez-lui un de ses enfans pour regner parmi vous, suivant les loix que vous adopterez. Cet établissement avantageux le flattera sans doute d'avantage qu'une conquête incertaine & toujours périlleuse. Puisse ce fils, qu'il ne refusera pas à vos vœux, suivre les sages exemples que Léopold lui a donnés en Toscane, & ressusciter au milieu de vous par ses lumieres & ses vertus, les bonnes mœurs, l'agriculture, le commerce, les beaux arts, les lettres, les sciences & la philosophie ».

Le même esprit a dicté à l'auteur les notes qui couronnent l'ouvrage. C'est celui qui partout a dirigé sa plume; & je ne puis

(2) Depuis que ceci est écrit, Léopold n'est plus. La face des affaires de l'Europe a pris un aspect belliqueux. A l'époque où nous sommes, une semaine amene plus d'événemens que des années entieres.

mieux le faire connoître qu'en transcrivant la fin de son discours préliminaire.

« Le tableau de ces abus peut servir aussi à mes concitoyens. L'ambition & la cupidité de la Cour de Rome les avoit multipliés parmi eux, parce qu'elle en profitoit; & malgré le vain fantôme des libertés de l'Eglise Gallicane, ils s'en ressentoient presqu'autant que les autres nations Catholiques. Il étoit réservé au zele éclairé & courageux de nos dignes représentans de nous délivrer de ce joug honteux & funeste, & de donner en le brisant, le plus bel exemple à l'univers. Puisse cette foible production concourrir au succès de leurs nobles travaux! Les observations qu'elle renferme, ont du moins l'avantage de remonter à la source contagieuse d'une partie de nos maux. Elles ont été faites sur les lieux mêmes d'où ils tirent leur premiere origine. En nous éclairant sur leur profondeur, elles pourront servir à justifier l'utilité & la nécessité des remedes qu'on a employés à leur guérison ».

« Ces observations ont été rédigées en grande partie avant que la main toute puissante de la liberté ouvrît aux bienfaiteurs de l'humanité la vaste carriere qu'ils parcourent si glorieusement. Mais j'ose me flatter cependant qu'on n'y trouvera rien de contraire aux principes éternels sur lesquels ils ont fondé l'inébranlable & majestueux édi-

fice de notre constitution. Ces principes d'égalité & de liberté étoient dans mon cœur. Je les suivois par instinct avant que ma raison éclairée les eut adoptés. Mais en les consacrant par ses décrets, notre auguste sénat leur a donné plus de force, d'énergie, & de développement. Il semble que pour éclairer l'univers, Minerve soit sortie toute armée de la tête du souverain des dieux. La sagesse & l'amour du bien public, qui ont dicté à nos législateurs de si grandes & de si justes réformes, m'ont aussi suggéré l'idée de quelques notes relatives à ce qui leur reste à faire. Je les crois utiles, & je desire qu'on puisse en profiter. J'espere qu'elles serviront du moins à former l'esprit public. Si elles remplissent ce but essentiel, je me croirai assez récompensé : j'aurai la satisfaction de pouvoir me dire à moi-même : j'ai rempli le devoir d'un ami de la constitution, en payant mon tribut à la patrie ».

M. *l'Evesque* ne se flatte point d'une vaine espérance. Il est sûr de recueillir ce fruit de ses veilles, & nous osons lui promettre la reconnoissance des bons patriotes, & le suffrage des gens de lettres.



*Supplément à l'ouvrage des évêques constitutionels sur l'accord de la raison & de la religion avec la Constitution civile du Clergé*. Par un Oratorien P. D. P. A. M.; avec cette épigraphe: *L'intolérant est le seul intolérable*. Nouvelle édition, corrigée & augmentée d'une réponse à la réfutation qu'on en a faite. A Paris, chez Froullé & le Clerc, l'an 4 de la liberté. (1792.)

L'Auteur ne cite point de faits de l'antiquité. Il sçait trop que chaque parti les tord, les interprete en sa faveur, & que la prévention, l'esprit de persécution repoussent les plus évidens. Il cherche la verité où elle est, dans la raison. Il se propose deux questions: Peut-on jurer de maintenir la constitution civile du Clergé? Un schisme divise-t-il les Catholiques en France? « La solution de cette double question poursuit-il, dépend de ces trois autres. 1°. La puissance civile étoit-elle compétente pour donner une constitution civile du Clergé? 2°. Dans la constitution civile cette puissance n'a-t-elle décrété que ce qui étoit de sa compétence? 3°. Cette Constitution, pour devenir loi, avoit-elle besoin d'être sanctionnée par le concours de la puissance spirituelle »?

Détachons quelques raiſonnemens ſur la grande queſtion de la compétence. « Une religion peut exiſter dans la ſociété, dit notre oratorien, ſous deux Etats différens. Elle y eſt reconnue, autoriſée expreſſément par la ſociété, inſtituée & ſalariée par la ſociété ; en un mot elle y eſt publique, ou elle ne l'eſt pas. Si elle n'eſt pas publique, il eſt évident que c'eſt à elle-même à ſe gouverner ; & que la puiſſance civile qui ne regle que ce qui a des effets publics, doit lui laiſſer une entiere liberté. Mais ſi elle veut avoir la publicité, il eſt évident auſſi que c'eſt à l'Etat à regler tout ce qui, étant ſuſceptible de changement dans la religion, a auſſi un effet public. Tout effet public intereſſe la ſociété ; & la ſociété a le droit de faire des loix ſur ce qui l'intéreſſe. Si la religion ne veut pas recevoir de l'Etat ſa diſcipline extérieure, il faut qu'elle renonce à la publicité : alors il lui ſera permis de ſe donner telles loix qu'il lui plaira. Mais ſi elle veut être publique, je le repete, elle ne peut avoir d'autre conſtitution que celle qu'elle aura reçue de l'Etat. Prétendre qu'elle a le droit de ſe donner elle ſeule une diſcipline extérieure, c'eſt vouloir qu'une partie de la ſociété exerce le droit de la ſociété entiere ; c'eſt élever une puiſſance indépendante au milieu d'une ſociété dont elle fait partie, & par conſéquent dont elle dépend ;

c'eſt diviſer la ſociété ; c'eſt armer l'Egliſe contre la ſociété & la ſociété contre l'égliſe ».

On ne manquera pas d'objecter, que le pouvoir de ſe donner une diſcipline eſt dans l'Egliſe un droit inaliénable dont elle ne peut ſe dépouiller. « L'on répondra que la ſociété ne cede pas non plus ſes droits & qu'elle trouve qu'il eſt bon d'en uſer. Mais eſt-il bien vrai que l'Egliſe ſoit dans cette impuiſſance ? Si cela étoit, la ſociété ſeroit donc forcée d'admettre dans ſon ſein une puiſſance étrangere, ou de refuſer la publicité à l'Egliſe & de la condamner à ne ſubſiſter jamais que dans l'obſcurité. Venons au fond de la choſe. Ce qui eſt inaliénable dans l'Egliſe, ce qu'elle ne peut céder, ce ſurquoi elle n'a aucun pouvoir, c'eſt la foi, c'eſt la morale ; ce ſont les inſtitutions divines, les ſacremens, la hierarchie, ſes ordres, ſes fonctions. Qu'on faſſe donc voir que la diſcipline de l'Egliſe, que la loi qui régle les fonctions du miniſtere eſt une inſtitution, une loi divine. Si elle l'eſt, pour quoi l'a-t-on changée ? Il eſt étonnant que ce que Dieu a fait ait beſoin de la réforme des hommes. Mais alors elle n'eſt évidemment plus une loi divine : Si elle ne l'eſt pas, pourquoi l'Egliſe ne pourroit-elle pas céder ce qui eſt en ſon pouvoir. Concluons que ſi l'Etat ne peut pas conſtituer l'Egliſe, lors qu'elle ne le veut

pas, il le peut, lorſqu'elle le veut; & elle le veut, & elle le demande, lorſqu'elle veut la publicité. Toute cette grande queſtion de la compétence civile ſe réduit donc à ſçavoir ſi c'eſt à elle à adopter, à établir publiquement la religion dans ſon ſein. Puiſque la choſe eſt évidente, il eſt donc clair que la puiſſance civile étoit compétente pour donner une conſtitution civile au Clergé ».

Sous la ſeconde queſtion on reproche à la Conſtitution d'avoir depoſé 53 évêques, ôté au pape le pouvoir de donner la miſſion, &c. &c. Voila de grands mots qui bien entendus ne pourront plus nous tromper. « Dépoſer un évêque ou un prêtre, dit l'auteur ſur le premier grief, c'eſt lui ôter tout exercice des fonctions épiſcopales ou ſacerdotales. Or la conſtitution civile du Clergé ôte, il eſt vrai, aux 53 évêques l'exercice de leurs fonctions, mais elle ne leur ôte que cela. Elle leur permet d'ailleurs de les exercer comme bon leur ſemblera. Or il ſeroit néceſſaire qu'ils fuſſent abſolument dépouillés de tout pouvoir, pour être véritablement dépoſés. Quant à l'exercice public de leurs fonctions dont on les prive, ils le tenoient de la puiſſance publique; c'eſt elle qui les avoit faits miniſtres publics, fonctionnaires publics. On ne leur a donc ôté que ce qu'on leur avoit donné. La ſociété a ſans doute le droit

de ne reconnoître pour ministres de la religion que ceux qu'elle veut reconnoître pour tels. Si donc elle ôte à quelques ministres du culte le caractere public, dès lors ils ne sont plus, je ne dis pas ministres de la religion, mais ministres publics, à moins qu'on ne veuille qu'ils puissent être ministres publics, malgré la puissance publique ».

Ces raisonnemens nous paroissent & paroîtront sans doute à tout esprit que l'intérêt, la prévention ou le fanatisme n'auront pas fasciné, aussi solides, aussi justes que concluans & profonds. Voyons ceux de l'auteur sur la mission ôtée au pape & transcrivons en au moins une partie. « C'est un droit de la nature, dit l'auteur, que les fideles choisissent ceux qui les gouvernent. Or, les fideles, en choisissant un ministre, lui assignent par le fait le lieu, lui donnent le territoire où il doit exercer ses fonctions. Donc c'est leur choix qui donne la mission; car la mission dont il s'agit n'est autre chose que la fixation du lieu où doit s'exercer le ministere. Il seroit ridicule de dire que les fideles choisissent, & que l'Eglise donne la mission aux élus. Autant vaudroit-il dire que, quoique le ministre ait tout ce qu'il lui faut, il a besoin encore de quelque chose. Si le sacerdoce suffit avec le choix du Peuple, pourquoi faut-il une mission qui ne donne rien ?

Si ces deux choſes ne ſuffiſent pas, s'il faut la miſſion des évêques, qu'on diſe donc ce que donne cette miſſion ? Elle donne, dit-on le territoire ; c'eſt-à-dire les fideles d'un pays à gouverner. Et le choix des miniſtres par le peuple, que donne-t-il donc ? — Rien. — Pourquoi ? Parce qu'il ne faut pas attribuer au peuple le pouvoir ſpirituel. — Cela ſeroit juſte ſi choiſir un homme pour lui obéir, c'étoit exercer un pouvoir ſpirituel. — La preuve, ajoute-t-on, que c'eſt l'Egliſe qui donne la miſſion & non le choix du Peuple, c'eſt la néceſſité de l'inſtitution & de la confirmation canonique, choſes qu'on voit établies dès la plus haute antiquité....... Si par inſtitution & confirmation canonique on entend un pouvoir donné à l'élu, je dis : Puiſqu'il a reçu de l'ordination tous les pouvoirs ſpirituels, & du choix des fideles celui de les conduire ; puiſqu'il a tout ce qu'il lui faut ; quel eſt donc le pouvoir qu'il n'a pas & qu'il reçoit de celui qui l'inſtitue ? Mais ſi par ces mots on entend un acte d'un miniſtre de l'Egliſe par lequel il reconnoît la catholicité, la capacité de l'élu, je ne vois point là de miſſion, de pouvoir donné. Si nous cherchons le témoignage de l'antiquité nous verrons que ce qu'on appelle inſtitution, confirmation canonique, n'étoit qu'un ſimple examen de l'élu & de l'élection. Inſtituer, confirmer, c'étoit déclarer que le ſujet étoit légalement élu & d'ailleurs

capable du miniſtere. Qu'on ſe ſouvienne ſurtout que les ordinations ne ſe faiſoient qu'après les élections, qu'ainſi évidemment c'étoit ceux qui éliſoient qui appelloient le miniſtre choiſi à l'exercice de ſes fonctions. Qu'on ſe ſouvienne auſſi qu'on ne donnoit point aux fideles un paſteur qu'ils ne vouloient pas; tant on ſçavoit dans ce tems-là reſpecter les droits du Peuple! On n'a donc violé les droits du pape qu'en lui ôtant ce qui ne lui appartenoit pas, & en rendant au peuple ce qui lui appartenoit ».

Il eſt difficile d'expliquer plus clairement plus victorieuſement la doctrine de la miſſion, de l'inſtitution, de la conformation dont nos prêtres réfractaires font tant de bruit, ſans l'entendre, ſi ce n'eſt ſuivant le ſyſtême ultramontain qui ne regarde les évêques que comme les délégués du pape, au lieu que le Saint-Eſprit déclare lui-même qu'il *a établi les évêques pour gouverner l'Egliſe de Dieu*.

Ces réfractaires ne manquent pas de reprocher à la puiſſance civile d'avoir réglé ce qui eſt néceſſaire au ſalut & notre auteur répond. « Il eſt néceſſaire pour le ſalut qu'il y ait un chef viſible, un centre d'unité; des évêques & d'autres miniſtres inférieurs ſont néceſſaires; l'évangile, les ſacremens, le culte ſont néceſſaires. Tout cela a été reſpecté. Mais que 136 évêchés, 18 métropoles, telles limites, tels lieux

pour en être le siege, que des ministres opulens, tandis que d'autres n'ont rien, soient nécessaires pour le salut ; qu'il soit nécessaire qu'on paye tous les ans plusieurs millions au pape, qu'il soit nécessaire, pour être évêque de recevoir des bulles qui ne donnent rien ; c'est ce qu'on ne conçoit que difficilement ; si toutefois on le conçoit. Si quelque chose est nécessaire, c'est que les pasteurs soient élus par ceux qui doivent leur obéir ; c'est qu'ils ne trouvent point dans leurs richesses la source de la négligence ou de l'oubli de leurs devoirs. Si quelque chose est nécessaire, c'est que des ministres indignes ne soient plus élevés aux dignités de l'Eglise par des mains infames ; c'est qu'ils ne souillent plus le sanctuaire par le scandale de leurs mœurs ; c'est que, désertant de leur troupeau, ils n'aillent plus promener un faste insultant, & consumer dans la volupté le patrimoine des pauvres ».

Sur la troisieme question, c'est-à-dire, si la constitution civile du Clergé avoit besoin du concours de la puissance spirituelle, notre auteur soutient la négative par des raisons sans réplique, dont nous allons encore rapporter quelques-unes ; comme il a déjà prouvé que la constitution civile du Clergé n'est que l'établissement public de la religion, & ne peut, par conséquent, dépendre que de la puissance publique, il suppose ici

que la puiſſance ſpirituelle eſt indépendante, comme la premiere, & il conclut que dès-lors leur concours eſt un ſyſtême contraire à la raiſon : « Comment faire le bien, comment extirper les abus, dit-il enſuite, ſi l'une des deux puiſſances ne veut pas ce bien, aime les abus? Qu'une puiſſance ſoit ſoumiſe à une puiſſance ſupérieure, rien n'eſt plus raiſonnable; je ne vois là qu'une puiſſance qui commande : rien ne pourra s'oppoſer à la création de la loi. Mais qu'une puiſſance ſoit égale à une autre, que ces deux puiſſances ſoient indépendantes, & cependant que l'une ne puiſſe pas agir ſans l'autre, c'eſt ce qui me paroît abſurde; car c'eſt établir deux ſouverains avec le privilege de ſe lier l'un l'autre, de s'ôter à tous deux le pouvoir de commander; c'eſt paralyſer l'autorité, mettre des entraves à la loi, la rendre ſouvent impoſſible. L'auteur des ſociétés eſt ſage & infiniment ſage; ſans doute il a voulu qu'elles puſſent ſubſiſter. Et puiſqu'il eſt auſſi le fondateur de l'Egliſe, il a donc réglé la puiſſance civile & la puiſſance ſpirituelle, de maniere qu'elles ne puſſent jamais ſe trouver légitimement oppoſées l'une à l'autre, afin que leur choc ne leur devienne pas funeſte. Or il n'eſt qu'un moyen d'éviter cette diſcorde; c'eſt d'établir que là où une des deux puiſſances doit agir, l'autre doit reſter en repos; c'eſt d'ordonner que la puiſſance ſéculiere réglera

toutes les choſes de ce monde, & que la puiſſance de l'égliſe ne s'en mêlera pas ; mais qu'elle ſera inviſible & purement ſpirituelle comme les biens qui lui ſont promis ».

Après d'autres conſidérations qui ne ſont pas d'une moindre force, on démontre encore que la puiſſance civile étoit compétente pour donner une conſtitution civile au Clergé ſans le concours de la puiſſance ſpirituelle, & que le ſerment exigé ne peut être refuſé, parce que c'eſt un devoir d'obéir à l'autorité qui doit commander. « Ce ſerment, ajoute-t-on, ne bleſſe point la religion ; on ne jure que de la défendre contre les abus & les ſcandales qui la deshonoroient, que de maintenir des loix que plus de dix ſiecles ont deſirées, & qui ſeules peuvent lui rendre ſon ancienne ſplendeur. Nous ne blâmons point les conſciences ſcrupuleuſes qui refuſent le ſerment ; nous reſpectons des opinions que nous ne pouvons nous empêcher de regarder comme des erreurs, nous ſommes loin de vouloir que les autres voient comme nous voyons. Mais ſi l'on oublie les paſſions & ſurtout ce funeſte enſeignement de l'école qui étouffoit la raiſon, à force de vouloir raiſonner ; ſi l'on examine les choſes de ſang-froid & avec attention, il nous ſemble qu'on doutera fort de l'illégitimité du ſerment, mais qu'on ira même juſqu'à ſe perſuader qu'elle n'exiſte point ».

Quelles que ſoient les menaces du pape,

quelque abus qu'il puisse faire, comme ses prédécesseurs, des foudres spirituelles, il ne persuadera qu'aux fauteurs des usurpations de la cour de Rome, qu'aux complices de ses vengeances, que la France soit tombée dans le schisme, c'est-à-dire, soit une secte séparée, soit par sa croyance, soit par sa conduite, du corps de l'Eglise. Ecoutons notre oratorien sur ce sujet. « Tout ce qu'à fait la puissance civile, dit-il, elle avoit droit de le faire; donc en recevant la constitution du Clergé, on ne reçoit rien de contraire à la foi; donc ceux qui prêtent le serment n'agissent point contre la foi; donc ils ne sont point schismatiques. Ils sont tous ce qu'ils étoient avant le serment, excepté qu'ils ont reçu une loi de la puissance qui avoit droit de la faire. Mais, dit-on, ils prennent des places non vacantes par mort, démission ou destitution. Je le répete; les évêques & les curés anciens étoient ministres de l'Eglise & ministres publics de l'Eglise, ce sont là deux choses. il n'est pas essentiel à l'Eglise que ses ministres soient ministres publics; ils ne l'ont pas toujours été. Or ils n'ont pu le devenir que par l'autorité de la puissance civile; donc la puissance civile étoit en droit de les destituer de l'exercice public de leur ministere, donc les ministres constitutionnels ne remplissent que des places véritablement vacantes ».

Nos prêtres réfractaires & séditieux cherchent à flétrir leurs successeurs en les qualifiant d'intrus. Leur vigoureux adversaire donne de nouveaux développemens à ses raisonnemens en repoussant cette fausse inculpation ». N'est-il pas clair, dit-il entr'autres, que la société n'a pas besoin d'autre chose que de dire qu'elle est sa volonté, quels sont ceux qu'elle veut reconnoître & quels sont ceux qu'elle ne veut pas reconnoître ? Il ne faut point de jugement : c'est une affaire de choix, elle veut des patriotes, des gens qui aiment ses loix : s'ils ne sont pas tels, elle ne les veut pas. N'est-elle pas libre de vouloir ce qui lui plaît, comme les autres sont libres de croire ce qu'ils veulent » ?

« Mais la puissance publique n'a point pris cette marche ; elle n'a pas voulu faire ce choix ; elle a laissé à chaque ministre la liberté de se choisir lui-même ; elle n'a voulu que s'assurer de leur soumission aux loix. Et qu'on ne dise pas que les formes n'ont pas été suivies. Qu'est-ce que les formes, sinon des loix que la société fait ? Or la société a établi cette forme, c'est-à-dire, le serment, pour être fonctionnaire public, ministre catholique reconnu par elle, & elle a voulu que le défaut de cette forme suffit pour être déchu de cette qualité. Donc ceux qui ont refusé le serment & qui ont été remplacés, sont très-légalement destitués.

On a ſuivi les formes, puiſqu'on a ſuivi la loi donnée par la puiſſance qui regle les formes. Les miniſtres catholiques, actuellement fonctionnaires publics, ne ſont donc point des intrus; ils n'ont ſuccédé qu'à des hommes deſtitués ſelon les formes ».

L'auteur revient enſuite ſur la qualification de ſchiſmatique qui n'eſt que le prétexte dont Rome ſe ſert pour forger les foudres qu'elle ſe prépare à lancer contre la France & ſon Clergé conſtitutionnel, parce qu'ils aiment mieux ſuivre la diſcipline de la primitive Egliſe que de conſacrer la fauſſe doctrine & les uſurpations des modernes décrétales. « Ainſi, reprend l'auteur, parmi les miniſtres catholiques, les uns ſont des miniſtres publics, & les autres ne le ſont pas; or le ſchiſme s'enſuit-il de là? Qu'on conſidere les choſes avec attention. Les catholiques ne ſont diviſés qu'en ce que les uns veulent avoir la religion publique, reconnue, autoriſée, ſalariée par la ſociété, les autres ne la veulent pas. Du reſte ils croient tous, ils ſont tous les mêmes choſes qu'auparavant. La France eſt donc aujourd'hui comme deux royaumes, dans l'un deſquels la religion catholique eſt publique, tandis qu'elle ne l'eſt pas dans l'autre. Il n'y a point de ſchiſme entre les fideles de ces deux Etats; donc il n'y en a point non plus entre les catholiques conſtitutionnels de France & ceux qui ne le ſont pas. Si quelqu'un eſt

ſchiſmatique, ou plutôt ſi quelqu'un eſt dans l'erreur, c'eſt celui qui croit qu'il y a un ſchiſme; c'eſt celui qui ſuit ce qui ſemble une nouveauté, qui, renonçant à un miniſtere qui a toujours été public dans l'Etat, préfere un miniſtere qui vient de commencer. Il n'y a donc d'autre ſchiſme en France que celui des paſſions. Nous ſommes tous bons catholiques, mais nous ne nous aimons pas comme des freres, nous voulons ſoutenir la religion, & nous l'ébranlons en troublant l'Etat. L'union, voilà le bien de l'Egliſe. Nous nous diſons ſes enfans, uniſſons-nous donc; conſervons même, ſi nous voulons, la diverſité de nos opinions, mais rejettons les paſſions qui nous diviſent. C'eſt trop longtems offrir aux ennemis de la religion un ſcandale qui ne peut que hâter ſa ruine dans notre patrie : il ne tient qu'à nous de le finir ».

Notre auteur a prévu ſagement que ſes adverſaires, à qui les épithetes injurieuſes ne coûtent rien, rencontrant dans ſon ouvrage des propoſitions qu'ils ne connoiſſoient pas, ou qu'ils auroient oubliées, crieroient tout de ſuite au novateur, à l'héréſie. Il a conſacré le dernier *alinéa* de ſon ouvrage à leur répondre. « Si ce que nous avançons dans cet écrit, dit-il, ſemble en quelques endroits une doctrine nouvelle, nous ne le nierons pas. De tout tems ce qui ſort d'un long oubli paroît nouveau. Mais on n'eſt

pas novateur pour enſeigner ce qui avoit été oublié. Les novateurs ſont ceux qui ont rabaiſſé la religion & obſcurci la foi par des dogmes & des raiſonnemens humains & par d'abſurdes ſubtibilités. Convenons-en : depuis pluſieurs ſiecles, l'ignorance & l'abus des mots ont préparé bien de la beſogne à la philoſophie & à l'eſprit d'analyſe ».

Cet ouvrage eſt enrichi de notes courtes, mais qui répandent du jour ſur le texte. Nous citerons la derniere. « Je ſuis aſſez porté à croire que les paſſions miſes à part, l'abus des mots eſt la ſeule ſource des diverſes opinions ſur la conſtitution du Clergé. On ne differe de ſentimens que parce qu'on ne voit pas de la même maniere; on ne voit pas de la même maniere, parce qu'on ne voit pas la même choſe, & l'on ne voit pas la même choſe, parce que les mots ne préſentent pas à tous les mêmes idées. Que faire alors, pour accorder tout le monde? Analyſer, débrouiller, diſtinguer, ſéparer les idées cachées ſous les mots, montrer à tous le même objet débarraſſé de tout ce qui peut l'obſcurcir, afin qu'ils voient tous la même choſe, & qu'ainſi ils forment tous le même jugement ».

Enfin cette brochure, auſſi profondement penſée qu'énergiquement raiſonnée, eſt terminée par une réplique où notre ſçavant oratorien ſe montre auſſi ſupérieur à ſon

groſſier réfutateur, qu'il ſera diſtingué ſans doute parmi la foule des bons écrivains qui ont défendu la conſtitution civile du Clergé François.

---

*Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire de l'année 1789, par une ſociété de gens de lettres.* 4 volumes in-8°. A Paris, chez La Villette, libraire. 1790.

CES volumes ſont une compilation de toutes les pieces qui ont rapport aux événemens politiques & même à la littérature, diſcours prononcés à l'Aſſemblée Nationale, diſcuſſions, projets de décret, lettres, pieces de vers, telles que contes, fables, épîtres, ſatyres; on y trouve de tout. A l'occaſion de ces dernieres, dont quelques lecteurs pourroient croire qu'on auroit dû leur épargner la lecture, parce que, pour l'ordinaire, ce n'eſt pas là qu'on va chercher les vérités hiſtoriques, les éditeurs, dans un court avant-propos, réfutent d'avance cette objection. « Si l'on nous reprochoit, diſent-ils, d'avoir conſervé les ſatyres comme les apologies, nous répondrons que toutes également ſervent de monumens à l'hiſtoire, que dans les criſes l'eſprit humain ſe montre ſous toutes les formes, & que, pour un tableau fidele, il faut montrer les paſſions en jeu. Or le

fanatisme patriotique, la vengeance, la malignité agitent continuellement les humains, & c'est au milieu de ces luttes qu'il faut les voir pour connoître à fond cette triste & malheureuse espece ».

Au reste, ce mélange, qui répand de la variété, n'empêche pas que l'on ne suive le fil de la narration & qu'on ne retrouve sans peine les opérations de l'Assemblée Nationale, chacune sous sa date. C'est-là le point essentiel & le principal but des éditeurs qui se proposent de donner, chaque année, trois nouveaux volumes. Détachons de ceux-ci quelques traits qui donnent une idée de cette entreprise littéraire.

Un certain abbé *Denina* a publié un pamphlet, il y a quelques années, où il a juré une haine ridicule aux François, & où il dit qu'on *pense* en Espagne & qu'on *enlumine* à Paris. Nous avons rendu compte dans le tems de cette diatribe, & nous avons tâché de mettre dans tout son jour le rare discernement de l'auteur. On lui a décoché, à Berlin, quelques épigrammes sur le même sujet, & celle-ci, entr'autre.

Denis, que le ciel fit bon homme,
A la rage d'être malin;
Jadis, quoique soldat de Rome,
Il faisoit l'athée à Turin.
Sur certains livres qu'on renomme
Il vint plaisanter à Berlin.
Pour écouter les ridicules

Qu'on donne à gens de ce maintien
Denis aujourd'hui n'est plus rien ;
Il dîne avec les incrédules
Et soupe avec les gens de bien

*Fréderic II*, quelque connoissance qu'il eut des hommes, ne fut point à l'abri de quelques mauvais choix dans ses ministres qui, eux-mêmes, se méprirent quelquefois sur son compte, comme l'atteste le quatrain suivant.

De Goern & de Fréderic dans un moment finistre,
Pour se tromper tous deux s'étoient donnés le mot;
L'un pour un habile homme avoit pris son ministre,
L'autre avoit pris son maître pour un sot.

*Voltaire* écrivit un jour au monarque Prussien :

Que la veine hémorroïdale
De votre personne royale
N'altere jamais le repos :
Puissé-je, en style moins honnête,
Dire : Le cul de mon héros
Se porte aussi bien que sa tête !

Beaucoup de ci-devant nobles ont perdu ce qu'on étoit bêtement convenu d'appeller la véritable noblesse ; mais les nouveaux ennoblis n'en ont perdu que l'espérance, & ce sont eux qui ont jetté les plus hauts cris. L'anecdote suivante peint bien ce que les premiers pensoient des autres. « Le chevalier de *Rivarol* se trouva, par hazard, chez M. le marquis de *Créqui* ; on parla des Etats-Généraux comme cela arrive. Le

chevalier plaida ſa cauſe, abima le pauvre Tiers-Etat : s'approchant de M. de *Créqui*, & lui frappant ſur l'épaule : Croyez-m'en, mon cher marquis, croyez-m'en, ce n'eſt qu'en ne nous ſéparant pas que nous conſerverons nos forces & que nous nous maintiendrons dans nos privileges. M. de *Créqui* prit délicatement la main du chevalier & la remit où elle devoit être, puis il répétoit, entre ſes dents, *nous*, *nous*. Qu'avez-vous donc, dit le chevalier ? *nous*, *nous*, je ne trouve rien de ſi ſingulier que le pluriel, dit en ſouriant le marquis de *Créqui* ».

Les accapareurs de ſuffrages ne voient pas toujours leurs manœuvres couronnées du ſuccès dans les élections. « On raconte une aventure aſſez plaiſante arrivée dans une aſſemblée d'élection du M.... Les gens de la campagne y étoient venus, ayant chacun dans ſa poche un billet où étoit écrit le nom de celui à qui ils vouloient donner leur voix. Un M. de L.... voulut profiter de cette circonſtance pour ſe procurer des ſuffrages ; avant qu'on eut pris place, il gliſſa dans la poche de chaque payſan un billet, ſur lequel il avoit écrit ſon nom. L'un d'entr'eux, qui avoit apperçu ce manege, préſenta à l'aſſemblée ſes deux billets : Meſſieurs, dit-il, je vous prie de me dire lequel des deux je dois donner : eſt-ce celui-ci que j'avois écrit & qui eſt de mon choix,

ou celui que M. de L.... vient de glisser dans ma poche ? Cette naïveté fit beaucoup rire & valut l'exclusion à M. de L... ».

Vers adressés aux trois Ordres sur l'inauguration du buste de S. M. dans l'enceinte de la bourse.

Quand pour trois jours renonçant à la vie,
A l'Homme-Dieu survint la fantaisie
D'expirer entre deux larrons,
C'étoit pour de bonnes raisons.
Mais souffrir d'un monarque auguste
Qu'on déshonore ainsi le buste,
Fi... ce n'est qu'applaudir au destin des Bourbons,
Qui fut toujours de vivre entourés de fripons.

Une épître en vers au roi nous offre, entr'autres, ce passage.

Des esclaves puissans qui conseillent les crimes
Tu n'as pas adopté les sanglantes maximes.
Le Peuple en tous les tems calomnié par eux,
Trouve son défenseur dans un roi généreux :
Des préjugés du trône écartant l'imposture
Louis sçait respecter les droits de la nature.
C'est au Peuple, en effet, que tu dois ta splendeur,
Et sa grandeur peut seule affermir ta grandeur.
Envain les ennemis du prince & de la France,
Etalant sans pudeur leur superbe ignorance,
Vont d'un adroit sophisme accuser mes discours ;
Mentir avec adresse est le talent des Cours.
Consulte la raison, immortelle science,
Et cette autre raison, qu'on nomme expérience ;
Exerce ton esprit, interroge ton cœur,
Et des tems reculés sondant la profondeur,
Fais parler devant toi les fastes de l'histoire,
Examine quels noms dévoués à la gloire
De trente nations maintenant révérés,

Pour l'avenir entier ſont devenus ſacrés ;
Et de quels noms affreux la mémoire flétrie
Recueille après cent ans l'horreur de la patrie.

Sous le titre d'*Inſectes*, prétendue traduction d'un manuſcrit anglois, on trouve ici une allégorie en ſtyle de naturaliſte, dont le voile léger & tranſparent n'eſt pas difficile à lever. On y lit, entr'autres : « On s'eſt réuni avec complaiſance ſur la ſtructure, ſur l'organiſation, ſur les mœurs de deux ordres ou claſſes d'inſectes voraces, qui, depuis longues années, détruiſoient les récoltes, ou du moins ne ſembloient laiſſer à l'indigent cultivateur que de quoi rigoureuſement ne pas mourir de faim. Toutes les plus petites circonſtances n'ont pas été omiſes. On pourroit même reprocher à nos doctes quelques longueurs, quelques détails minutieux. Tous ces inſectes, diſent-ils, s'attachent également aux fleurs & aux fruits; ils ſont très-friands de l'écorce & de la peau; ils percent l'aubier, ils rongent le bois & pénetre juſqu'à la moëlle qu'ils dévorent avec avidité. La premiere claſſe, qui eſt la moins nombreuſe, la moins ſubdiviſée dans ſes eſpeces, a une ſtructure plus brillante; près des antennes ou des *tentacules*, ſortent des bouquets, des panaches, des aigrettes blanches qui ſe ploient par molles ondulations & que le petit animal ſemble agiter avec complaiſance. Quelques-uns ſont bariolés d'une large raie rouge ou bleue qui les traverſe obliquement ; d'autres ont un

point brillant ſur la poitrine ou corcelet. Toutes ces marques diſtinguent plutôt tel individu qu'elles ne caractériſent l'eſpece. A gauche de la partie latérale & ſupérieure de l'abdomen ou ventre, part un long aiguillon que revêt une eſpece de tube; c'eſt avec cette arme terrible que ces inſectes colériques & nés pour la guerre, ſe livrent fréquemment entr'eux des combats *à outrance*, où l'un des champions demeure ſouvent ſur la place ».

« La ſeconde eſpece d'inſecte beaucoup plus nombreuuſe & plus ſubdiviſée eſt auſſi la plus malfaiſante & la plus vorace : *Dirum tineæ genus*. Sans être brillans, ſes moyens ſont ſûrs : Un repos qui approche de l'état de ſtupeur, une avidité inſatiable, une tendance à la luxure, voila toutes les mœurs de cet inſecte. Un petit tubercule ou proeminence noire & circulaire, d'une ſubſtance cornée, lui couvre la partie poſtérieure de la tête. Une eſpece de goître noir & blanc, mais d'un tiſſu très-fin, va flottant juſqu'à la naiſſance de la poitrine, du corcelet, ( Thorax ). Quelques naturaliſtes attribuent cette difformité à la nature & à la grande quantité d'humide qu'abſorbent ces inſectes, comme on l'a dit d'une autre eſpece d'animaux du Valais, ſujets à cette eſpece d'irrégularité. Preſque tous ces inſectes acquierent inſenſiblement un tel dégré d'embonpoint qu'ils deviennent ineptes & lourds.

La partie supérieure & presque toujours très-rebondie de leur abdomen ( ventre ) se trouve resserrée par une large bande noire. C'est cette section, ce partage qui forme, comme on sçait, un des caracteres principaux de l'insecte ». ( Voyez l'antologie ).

« Jusqu'ici on n'a observé dans ces insectes que l'organe mâle, mais fortement prononcé, *indicto rostro* ; cependant à l'activité de ses mouvemens, à l'ensemble de l'organisation, à l'innombrable multitude des individus, on juge que l'espece est amie de la propagation ; ce qui a fait soupçonner à quelques naturalistes peut être par défaut d'observations, que ces insectes étoient hermaphrodites comme le vil insecte ( pédiculus ) si longuement décrit par le batave Swammerdam, ou plutôt, androgynes, comme les pucerons si bien décrits par le naturaliste du lac Leman ( M. *Bonnet*) ».

Voici un trait qui donnera une idée de la fermeté des Gardes Nationaux parisiens. « Un jeune homme en faction devant l'hôtel de Tours, rue du Paon, voit passer un homme armé. Il lui demande, conformément à sa consigne, de quel district il est ; celui-ci refuse de répondre & se croit insulté ; la sentinelle se met en devoir de l'empêcher de passer ; alors il tire un pistolet de sa poche & le place sur la poitrine du bourgeois en faction. Tirez, dit le jeune homme, si vous l'osez, mais

vous ne passerez pas davantage. L'agresseur ne tira pas, fut conduit au corps-de-garde & désarmé. Ce trait héroïque mérite d'être cité & on regrette avec raison de ne pas sçavoir le nom du jeune homme pour le faire connoître ».

Si l'aristocratie a la révolution françoise en horreur, parce qu'elle la dépouille de privileges qui coûtoient tant de larmes & de sueurs au peuple, les hommes qui connoissent le prix de la liberté voyent cette révolution avec enthousiasme, avec admiration. ». Le Peuple de Londres enthousiasmé de la fermeté & du courage du Peuple François, a envoyé une députation à l'ambassadeur de France, pour lui demander une cocarde patriotique qui deviendra peut-être le signal de la liberté de l'Europe ; l'ambassadeur l'a donnée. Elle a été promenée dans les rues de Londres, & les Anglois en ont tout de suite arboré une pareille. Cet exemple aura bien plus de force en Hollande & en Allemagne, pays tenus dans les fers de l'esclavage. Le Peuple ne veut ni se révolter, ni profiter de sa force, il veut être libre, & n'être pas l'éternelle victime des grands & de ceux que ses sueurs ont enrichis ; il veut être fidele à ses rois, mais être compté pour quelque chose par ses rois, & rompre les barrieres injurieuses qui le tiennent à une si grande distance du trône ; & pourquoi ne peut-il paroître devant ses maitres

pour solliciter ses besoins & réclamer lui-même contre les injustices dont l'accable le pouvoir ministériel » ?

Parmi le grand nombre de seigneurs qui veulent mettre leur patrie à feu & à sang pour conserver leurs parchemins, il en est heureusement quelques-uns qui ont senti l'injustice de leurs droits & qui d'eux-mêmes en ont fait le sacrifice. Tel est « le vicomte de *Veneur*, seigneur de Carrouge terre située à trois lieues d'Alençon. Il a assemblé ses vassaux & brûlé au milieu d'eux les titres de redevance & de droits seigneuriaux, déclarant qu'à l'avenir il n'en vouloit plus percevoir. Cette bienfaisance rare & d'un nouveau genre, est un objet de deux mille livres par an dont il fait présent aux habitans de sa terre. De semblables traits réconcilieroient bientôt les communes avec la noblesse ».

On a vu plus haut un jeune homme qui a executé sa consigne au peril de sa vie. Voici un autre Garde National qui se montre incorruptible à l'argent. « Un caporal du district de St. André-des-arts, à la tête d'une patriouille rencontre un carosse à une heure après minuit, fait faire halte au cocher, & ouvre la voiture pour fouiller, suivant les ordres donnés alors à ce sujet. Un homme qui s'y trouve avec trois femmes, se recrie sur ce procédé & refuse hautement de se soumettre à la visite.

Le caporal insiste, disant que tels étoient ses ordres & qu'il visiteroit le carosse de gré ou de force. Pour ébranler sa résolution on lui offre un billet de deux cents livres; le brave citoyen le refuse, ordonne à sa patrouille d'investir la voiture & la conduit à l'hôtel-de-ville. Là elle a été fouillée & l'on a trouvé, dit-on, beaucoup de poudre & de mitraille dans le caisson».

Nous allons transcrire une anecdote qui n'est peut-être pas assez connue. « Le roi en faisant le dimanche 19 Octobre, la revue de la Garde Nationale, dans les champs élisées, a rencontré sur son passage un enfant qui balayoit & qui lui a demandé quelque argent, sans le connoître en l'appellant M. le Chevalier. Le roi a donné six francs; surpris de cette somme l'enfant a répondu : Oh! je n'ai pas de quoi rendre, ce sera pour une autrefois. Alors une personne de la suite du roi s'est approchée de l'enfant & lui a dit : Mon ami, garde le tout; ce Monsieur n'est pas chevalier, il est l'ainé de sa famille. Ce mot a fait rire le roi, les spectateurs & a fort égayé la revue ».

Un article intitulé *économie politique*, accuse l'intendant actuel du garde-meubles d'en avoir vendu plusieurs objets précieux sur le simple agrément du roi, quoi qu'il fallut un arrêt de la chambre des comptes pour l'y autoriser. On y trouve plusieurs

pieces qui devroient être dans le cabinet des antiques, au jardin du roi, &c. On y trouve « ces chapelles des cardinaux de Richelieu & Mazarin; n'est-il pas ridicule de les y laisser, surtout en ce moment où les églises se dépouillent de leur argenterie? A quoi bon garder ces fastueux monumens dans le garde-meubles? Est-ce pour perpétuer le souvenir de ministres despotes & tirans qui porterent l'insolence du faste jusque dans leurs chapelles? Qu'elles soient donc portées bien vîte à la monnoie après en avoir fait faire, si l'on veut, des dessins exacts pour servir à l'histoire de l'art de l'orfévrie ».

L'auteur de cette piece pense qu'on pourroit faire de grandes réductions dans les dépenses du garde-meubles & des *menus*, surtout en les réunissant, & même dans les *travaux litéraires* ordonnés par les ministres, au nom du roi. « Oh! dit-il, c'est ici un mine abondante d'abus à réformer, d'économies à faire. Si le comité (des finances) veut bien se faire rendre compte de ces travaux littéraires, il sera indigné & de l'argent qu'ils coûtent à l'Etat, & de la maniere dont le gagnent ceux qui ont sollicité d'en être chargés. L'un reçoit 200 liv. (c'est sans doute 2000 liv.) de gages pour la composition d'un glossaire de notre ancien langage, dont le prospectus est imprimé depuis 33 ans & dont il n'a pas don-

né encore un seul volume. Que l'on compte combien ce premier volume, quand il paroîtra enfin, coûtera à la nation. L'autre est payé annuellement pour donner de nouvelles éditions d'anciens historiens François; & il travaille le plus lentement qu'il peut, afin de recevoir plus longtems un salaire que l'équité accorderoit à un travail fait & non pas à un travail à faire. Le même homme se charge de deux, trois, quatre entreprises littéraires qui lui donnent un bon carrosse & n'en va pas plus vîte, parce qu'il a intérêt d'aller lentement ».

Le mariage des prêtres n'est pas une idée neuve, mais on trouvera peut-être assez singulier que les protestans se soient intrigués en faveur du pape; c'est qu'ils craignent d'être écrasés par le Clergé Catholique, si celui-ci cessoit d'être écrasé par la Cour de Rome. Il reste pourtant au Saint-Pere ainsi qu'aux autres souverains, un moyen de se tirer d'embarras. « Ce seroit d'aller au devant de ce qui se prépare, de se faire honneur d'une Révolution inévitable & de chercher à en tirer le meilleur parti possible. Les prêtres se marieront? Eh bien! Qu'il donne le premier exemple. De grands monarques ont des sœurs à pourvoir, il peut en demander; & à l'aide d'une alliance brillante, regagner du côté du temporel ce qu'il aura perdu de l'autre. Le pontife, devenu souverain militaire,

recevra, comme prince de la terre un accroissement de puissance ; ses Etats riches de leur fertilité par une bonne administration, profiteront de leur position heureuse, & des avantages de traités auxquels les puissances, délivrées depuis longtems du joug de l'Eglise, s'empresseront d'accéder. La thiare prête à tomber, sera remplacée par une couronne & le roi de Rome formera un poids dans la balance politique de l'Italie, peut-être même dans celle de l'Europe ».

Ces mémoires peuvent devenir très-précieux pour les écrivains qui entreprendront l'histoire de ces tems. Nous désirerions seulement qu'on y mit moins de vers, & surtout moins de chansons & point d'éloges de femmes de premiers commis. Il n'est que trop certain que ceux-ci sont encore entachés pour la plupart des principes du despotisme.

---

*Suite de l'extrait* (*) *de l'Essai sur la vie de M.* THOMAS *de l'académie françoise.* Par M. DE LEYRE.

UNe maladie de nerfs relâchés par l'habitude d'une continuelle méditation, exigeoit de lui l'exercice de l'équitation. On l'obligea d'acheter un cheval. Il y monta tous les jours régulierement à la même

(*) Voyez le N°. 13, page 62.

heure, pendant le même espace de tems, portant non le chagrin, mais la pensée en croupe, il retira quelque bien de ce remede pris en courant; mais un acte de vertu ne tarda pas à l'en priver.

Un jeune homme de sa province, d'une famille alliée à la sienne, vint se jetter dans ses bras, manquant de tout, excepté de talent. Thomas, qui n'avoit pas d'autres moyens de le secourir, vendit son cheval, sacrifice d'autant plus généreux qu'il fut gratuit dans son principe, & payé dans la suite par l'ingratitude.

Dans un discours public à l'académie françoise, où il parloit avec liberté d'une certaine audace du siecle, qui mettoit l'incontinence des mœurs sous la protection de l'hypocrisie, tous les yeux se tournerent sur un magistrat académicien, qu'on crut, en ce moment, coupable de cette double profanation. Celui-ci se voila, dit-on, le visage de ses mains, & se cacha pour rougir. L'autorité rechercha l'orateur qui osoit flétrir le vice sur le front des magistrats. On lui demanda le manuscrit de ce discours *insolent*: ce fut le mot du chef de la justice. On lui défendit de l'imprimer, en le rendant responsable des accidens ou des hazards, qui venant à soustraire cet écrit à sa vigilance, pourroient le répandre & le publier. S'il avoit eu quelque indiscret ami, ou quelque ennemi secret, dont l'un pour

ſervir ſa gloire, l'autre pour nuire à ſa perſonne, eut dérobé le manuſcrit, il eut perdu ſa liberté, pour avoir oſé défendre contre le faux zele, ce qu'on appelloit alors la *philoſophie*.

Ce mot de *philoſophie* a été retranché plus d'une fois, proſcrit & bâtonné par la cenſure, dans l'éloge même de Marc-Aurele. C'eſt avec peine, & à regret, qu'il fut permis à l'orateur de dire que cet empereur avoit été philoſophe. Une choſe ſinguliere que M. *Thomas* s'étoit promis de publier en ſon tems, c'étoit une liſte de tous les mots qu'on avoit ſouvent ſupprimés dans ſes ouvrages, & ſurtout dans ſon eſſai ſur les éloges. On devoit y voir tout glorieux de leur flétriſſure, les mots ſacrés de *Patrie*, de *Vérité*, de *Liberté*, de *Citoyen*, avec le mot de *Philoſophie*. C'eſt qu'ils étoient ſéditieux dans la bouche d'un honnête homme qui les armoit, pour ainſi dire, de ſes mœurs.

Il avoit preſcrit à ſon tems & à ſa ſanté, l'ordre & le régime le plus convenable à ſon plan, de ne vivre que pour penſer & pour écrire. Sa méthode fut longtems, de ſe lever à cinq heures, & de ſe coucher à neuf, pour en donner au moins douze à l'étude.

On voit que durant ſix mois de l'année, la moitié de ſon tems ſe conſuma dans les veilles de la lampe. Il ſuffit de lire ſes ouvrages pour ſentir combien il a extrait,

copié & médité pour écrire. Le seul éloge de Descartes lui coûta trois mois d'un travail qui n'étoit que de préparation. On a dit de Montesquieu, qu'un de ses volumes in-4°. de L'ESPRIT DES LOIX étoit le fruit de vingt in-folio d'extraits & de matériaux. On peut croire que les cinquante pages de l'éloge de Duguay-Trouin ont coûté la valeur d'un volume de manuscrits à M. *Thomas*. Un membre de l'académie des sciences, en lui demandant où il les avoit si bien apprises, lui dit un jour qu'il paroissoit assez instruit, pour y prétendre à la place de secrétaire; si toutefois on peut être l'historien des faits & des procédés scientifiques, sans posséder du moins l'instrument de tous les arts, c'est-à-dire, la géométrie, qui seule introduit dans le domaine des autres sciences de l'académie.

Que de volumes il a feuilletés & remaniés pour son essai sur les éloges! Sa bibliotheque entiere, qu'il avoit achetée de ses écrits, ne suffisoit pas à son avidité de tout lire, pour peu écrire. Aussi faut-il méditer beaucoup cet écrivain pour le goûter. Son style se ressent de sa vie laborieuse & toute composée. Il s'étoit fait lui-même un art de le former; & d'abord il n'écrivoit rien, sans le relire & le cadencer à haute voix, comme doivent l'être tous les ouvrages faits pour être lus en public.

L'amour ou la culture des lettres est dans

nos mœurs, pour la plupart, une oisive occupation. C'est la profession des gens qui n'en ont point. *Thomas* avoit une autre idée de l'emploi d'homme de lettres. Il l'accabloit de devoirs, pour lui donner quelques droits. Un homme studieux, c'étoit à ses yeux celui qui, comme Bayle, ne passoit jamais un jour sans avoir écrit quelque chose. Ses pensées étoient ses bienfaits, & jamais il ne put dire comme Titus, *j'ai perdu un jour*. Je l'ai vu malade, dit M. *de Leyre*; & cependant il lisoit les auteurs ou les matieres qu'il aimoit, ne pouvant écrire. Je l'ai vu près de dix-huit mois hors d'état de lire, les yeux affligés de la lumiere du jour & de la lampe, mais il payoit un lecteur, un copiste, écoutoit & dictoit.

On dit que durant plusieurs années de sa vie, il a paru dans la société, sans y parler. Il donne lui-même la raison de son silence, dans une lettre à Mlle. M**, 8 Août 1766.

« J'aime peu à parler, parce que j'ai le malheur de sentir tout vivement. Je ne parle de rien avec indifférence, dès que je parle, mon sang s'échauffe & mes yeux s'allument. Bientôt ma poitrine s'embrase. Un quart d'heure de conversation me fatigue plus qu'une heure de travail, à moins que je ne compose sur quelque chose qui m'affecte beaucoup; car alors j'éprouve la même altération, & c'est pour cela que le tra-

vail me tue. Jugez par tous ces détails de ma misérable organisation ».

*Thomas* dut être encore silencieux, comme tous les esprits ardens, qui fatigués ou pressés de travail, digerent leur composition de la veille, ou méditent celle du lendemain; mais quand il eut assez connu les hommes & les livres, il cessa de se taire, & on l'entendit enfin parler à son tour. Si l'on sortoit d'entendre une tragédie de Corneille, ou de voir une comédie de Moliere, il observoit d'abord tout ce qu'on en avoit dit, & la juste analyse qu'il en faisoit ensuite, vous y faisoit découvrir, pour ainsi dire, une nouvelle piece, par des points de vue inapperçus, des beautés ou des défauts que lui seul paroissoit avoir saisis ou approfondis. Sa maniere étoit de voir tout, si ce n'étoit pas toujours de tout dire. Parloit-on d'un ouvrage nouveau? Son opinion n'en pouvoit blesser que les détracteurs. Il cherchoit toutes les occasions, toutes les raisons d'admirer, bien sûr de trouver peu de concurrens dans sa route. La seule chose qu'il ne pardonnoit pas, c'étoit la malveillance. La satyre lui paroissoit tenir de la nature du serpent, qui suce le venin de la végétation pour en infecter les fleurs & les fruits. Elle n'est pas toujours sans talent; car tout mal contagieux a sa force. Mais lorsqu'elle n'épargne ni la vertu, ni le talent, lorsqu'elle trouble la paix

de l'écrivain solitaire qui travaille en silence, à dire ou faire ce qui est utile & honnête, comment ne pas la condamner ?

Un jour, dit M. *de Leyre*, nous parlions ensemble par hazard, *Thomas* & moi d'un poëte satyrique connu par quelques beaux vers. Je le blâmois, mais je ne plaignois pas ceux qui me sembloient avoir mérité quelques-uns de ses traits; un philosophe surtout qui ne l'étoit pas assez pour se contenter de son mérite, sans juger, classer & placer celui des autres à son gré. Je disois qu'aucun homme de lettres, même représentant d'un corps, ne devoit être poussé dans ses démarches & ses mouvemens, que par ceux dont il étoit l'organe, que la brigue toujours pernicieuse dans la poursuite des grands emplois, étoit indécente & misérable dans les petites places de la vanité littéraire. A peine *Thomas* convenoit-il d'un tort qui n'étoit pas le sien; mais qu'ai-je fait, me dit-il, qu'ai-je fait à ce poëte pour en être insulté, moi qui n'attaque & n'offense personne ? Je convins qu'à cet égard, le satyre étoit impardonnable. Cependant comme nous nous étions échauffés l'un & l'autre dans cette querelle, chacun resta, non pas blessé, mais ému d'une vivacité réciproque. On se sépara dans le silence; mais le croira-t-on ? Ce fut lui qui vint le lendemain matin chez moi, m'embrasser & désavouer l'espece d'emportement

de la veille. Je ne ſçais ce que je lui répondis, mais quoiqu'il ſortit ſatisfait de notre entrevue, je ne me ſuis jamais rappellé cette démarche, ſans le remord de ne l'avoir pas prévenue. C'eſt une des choſes qui m'a le plus éclairé ſur la pureté de ſon ame, qui comptoit plus ſes torts que ſes griefs.

Jamais aucun ſuccès des ouvrages de *Thomas* ne l'a touché, comme d'apprendre qu'un curé de campagne avoit lu dans une inſtruction familiere aux payſans de ſa paroiſſe L'EPITRE AU PEUPLE.

Il avoit mis toutes ſes paſſions & tout ſon bonheur dans l'amour des lettres. C'eſt en les cultivant, qu'il avoit dérangé ſa ſanté, juſqu'à éprouver de ces tiédeurs pour le travail qui nous en dégoûtent. C'eſt pour ranimer ſon ardeur pour l'étude, qu'après s'être retiré quelque tems à Auteuil, il réſolut de voyager en Provence. Il y cherchoit cet air pur & plus animé du ſoleil, qui féconde peut-être la penſée comme la terre, ce climat qui réveille l'ame & les ſens par des payſages plus richement colorés. Il alla voir la patrie de Laure, & compoſer des vers non loin des rochers qui répetent encore à l'imagination les chanſons de Pétrarque. Il y retrouva ſa verve, mais pour peu de tems. Tandis qu'il travailloit à ſon poëme de PIERRE-LE-GRAND, à Hieres en Provence, où il paſſa ſix mois, il apprit la mort de ſa mere. Ce fut ſa derniere af-

fliction. Il la perdit lorſqu'il ſe préparoit à la rejoindre, ſans avoir ſçu qu'elle fut malade.

Une de ſes ſœurs, religieuſe à Rouen, eut beſoin pour ſa ſanté d'être transférée ailleurs. Il va la chercher à ſes frais, l'emmene à Paris, & lui obtient une place dans un couvent de cette capitale, avec une aſſez forte penſion dont il ſe charge ſeul. Obligé d'aller s'établir lui-même ſous un climat méridional, il recommande cette ſœur à un prelat digne de prendre pour elle les ſentimens & les ſoins d'un frere, à cet homme connu par ſon éloquence, & plus recommandable peut-être par l'oraiſon funebre d'un curé de Paris que par celle d'un roi.

Une autre ſœur avec qui M. *Thomas* a paſſé vingt-cinq ans de ſa vie, ſéparée du monde encore plus que lui par ſon caractere, ſes occupations domeſtiques, ſes infirmités fréquentes, fut l'objet de l'amitié & des ſollicitudes de cet ame tendre & compatiſſante. Je l'ai vu plus d'une fois à Marly, dit M. de *Leyre*, dans le régime où l'obligeoit ſa frêle ſanté, ſe lever la nuit ou de grand matin, aux cris douloureux de cette ſœur, tourmentée d'un rhumatiſme. Quand ils étoient debout, on ne ſçavoit lequel des deux étoit ou ſoignoit le malade. Tels ont été la plupart de leurs beaux jours qu'ils ont coulés enſemble, dans cette ſociété de maux & de ſecours.

C'eſt avec cette ſœur que *Thomas* alla reſpirer une ſeconde fois l'air d'un climat qui ſembloit convenir à leur ſanté mutuelle. Son héros & ſon poëme pourſuivoient partout ſa penſée. Il décrivoit les voyages du Czar au lieu des ſiens, & chantoit en Provence les mines de la Pologne. Il arrive à Nice, y retrouve des forces, de la facilité pour la compoſition. Là, dans le payſage le plus riant de la Provence, entouré, même au ſein de l'hiver, de campagnes verdoyantes ou fleuries d'orangers, il compoſoit ſes vers parmi les parfums des prés ou des bois. C'étoit vraiment un ſéjour d'inſpiration, où il ne lui manquoit peut-être que cet âge de la jeuneſſe ſi propre à ſentir ce qu'on voit, & à peindre ce qu'on ſent. Il travailloit le matin à ſon poëme, & le ſoir il alloit reſpirer ſur les montagnes, loin de la grande ſociété, trop fatiguante pour ſon ame & ſa poitrine. Tronchin lui avoit conſeillé, en 1781, de renoncer au travail de la compoſition ; mais une vie ſans travail n'étoit à ſes yeux qu'un fardeau. Il étoit trop adorateur de la gloire, pour adopter ce repos de la penſée. Les ambitieux de renommée, & ſans doute il l'étoit, ſont comme ceux de la fortune, inſatiables par habitude.

Il s'étoit rétabli par les voyages, le bon air, l'équitation, & le mouvement. Il éprouvoit déjà la vigueur d'une ſorte de

rajeunissement. Il se crut guéri sans retour, parce qu'il travailloit avec plus de plaisir que jamais. Ce fut un piege que lui tendit sa passion favorite. Il passe un dernier hiver de bonheur à Nice, & revient à Lyon au printems, résolu de retourner en Provence à la fin de l'automne. Il choisit une maison de campagne à une lieue de la ville, sur les bords du Rhône. C'est-là qu'il apprend qu'un ami qu'il y venoit joindre, est tombé sur un de ces rochers pendans au bord des précipices creusés dans les Alpes par les neiges & les siecles. On sçait que c'étoit M. Ducis. Il accourt le recueillir dans une voiture propre à un malade & qu'il fait préparer exprès. Il emmene son ami dans sa retraite à Oulins. Il s'y réjouissoit avec lui de le voir reprendre ses forces, quand on lui manda de Paris la mort d'un autre ami plus ancien, mais d'un caractere bien différent. C'étoit M. Barthe.

Cet homme singulier avoit pris pour M. *Thomas*, dès sa jeunesse, cette sorte d'attachement passionné qui lui donnoit un ascendant funeste sur tout ce qu'il aimoit : homme plus dangereux par ses affections que par ses haines, ami plus violent qu'ennemi vindicatif, emporté dans tous ses penchans, même les plus honnêtes, faisant presque toujours ses victimes de ses idoles. C'étoit un de ces êtres que la nature sem-

bloit avoir faits malgré eux ou malgré elle, pour vivre en guerre avec ceux qu'ils adorent ou qu'ils recherchent; généreux, mais tourmentans même par leurs bienfaits; insociables, avec tous les goûts de la société; sensibles à tous les plaisirs, & malheureux par toutes les jouissances; homme qui plaisoit d'abord, mais fatiguoit ensuite par ses talens : car il en avoit beaucoup, & plus d'esprit encore; homme enfin qu'il étoit agréable de connoître, mais sage d'éviter; qu'on pouvoit estimer & plaindre, même quelquefois aimer, mais avec la crainte de s'en repentir & de s'en détacher.

C'est cet ami que *Thomas* chérissoit pourtant assez pour l'avoir sincerement regretté, ce qu'il ne put faire long-tems. Au milieu des distractions & des plaisirs que la société de Lyon cherchoit à lui procurer, la mort le travailloit sourdement. Il avoit passé 15 jours avec M. & Mme. Necker, qui revenoient de la Suisse & de Montpellier, cherchant le repos & la santé. Il voyoit très-souvent les gens de lettres d'une académie très-distinguée. On s'empressa de l'y associer & de l'y accueillir avec l'ami qu'il avoit retiré d'un lit de douleurs en Savoie. Ils étoient l'objet des complaisances d'une ville entiere. Un jour qu'ils parurent à l'académie dans une assemblée publique, *Thomas* y lut un chant de son poëme sur le Czar, & son

ami, ſon confrere, une épître ſur l'amitié. Ces lectures furent écoutées avec les applaudiſſemens que devoient exciter deux étrangers connus depuis longtems par des ouvrages, ou couronnés à la premiere académie, ou ſuivis au premier théatre de la Nation. Un ami convaleſcent qui célebre un bienfaiteur dans l'ami qui l'a comme ſauvé, deux hommes vertueux ſe réjouiſſant de ſe retrouver enſemble & de revivre l'un par l'autre; ce rare ſpectacle d'une grande amitié, où les deux amis, les yeux mouillés de larmes, volent comme entraînés par une ſorte d'ivreſſe de bonheur & de vertu, dans les bras l'un de l'autre; ces épanchemens imprévus applaudis par les cris & les mains d'une élite nombreuſe de ſpectateurs des deux ſexes; ce fut comme un jour de triomphe & de joie pour les vertus & les talens. *Thomas* en ſentit une vive émotion. Son ame en fût peut-être atteinte & frappée de ce coup qui l'enleva bientôt à la vie. Deux jours après ce jour de gloire, il fut ſaiſi d'une fievre ardente. Au bout de 15 jours, il expira dans les bras de ſa ſœur & de ſon ami.

Ce fut dans la maiſon & ſous les yeux de M. l'archevêque de Lyon, qu'il termina une vie, que ce prélat qui lui en avoit fait goûter les dernieres douceurs dans ſa ſociété, s'efforça de lui en rendre la perte moins ſenſible, par tous les ſecours de l'a-

mitié & de la religion. Jamais il ne fut plus sensible aux prévenances qui l'entouroient de toutes parts. La reconnoissance le rendit docile à toutes les inspirations du prélat qui l'avoit attiré chez lui. Sa mort édifia, comme on le souhaitoit, même un Clergé choisi. Mais ce qui ne fut pas moins attendrissant, moins digne des regards du ciel, ce furent les secours qui seconderent les intentions & l'exemple de M. l'archevêque; ce furent les assiduités & les soins consolans de son neveu M. le marquis de Montazet & de sa vertueuse épouse. La cendre de *Thomas* repose à Oulins dans l'obscurité d'une église champêtre. On a gravé cette épitaphe sur sa tombe.

Il eut des mœurs exemplaires,
Un génie élevé,
Tous les genres d'esprit;
Grand orateur, grand poëte.
Bon, modeste, simple & doux,
Sévere à lui seul,
Il ne connut de passion
Que celle du bien,
De l'étude & de l'amitié.
Homme rare par ses talens,
Excellent par ses vertus,
Il couronna sa vie laborieuse & pure
Par une mort édifiante & chrétienne.
C'est ici qu'il attend la véritable immortalité.

Tel est l'abrégé fidele de l'*Essai sur la vie de Thomas*. Son éloge est dans tous ceux qu'il a faits, & sa vie est toute entiere dans ses écrits. M. de *Leyre* en a

donné une analyse philosophique & profonde, on peut l'étudier avec profit, quoiqu'une métaphysique nébuleuse, un style diffus, embarrassé, & souvent de très mauvais goût, en rendent la lecture pénible. Il a cherché à saisir la maniere de *Thomas*, sans en avoir le talent ; de sorte qu'il ne lui reste que l'exagération de ses défauts, c'est-à-dire, de ces tours pénibles, de ces expressions forcées, de ces idées gigantesques qui déparent quelquefois l'éloquence mâle & sublime du panégyriste de nos grands hommes. (DE SAINT-ANGE (*).

---

*A Mademoiselle* SOPHIE DEVIENNE, *sur un gilet de mousseline, qu'elle a donné à l'auteur.*

DE dix lustres envain ma tête est surchargée !
Non, non, je ne crains plus les outrages du tems :
L'amitié prend le soin d'embellir mes vieux ans,
Et la beauté sourit à mon ame affligée.

Orgueil, sublime élan que l'on appelle erreur,
Quand, fier du plus beau don, j'exciterai l'envie,
Qu'on reconnoisse en vous un don de ma *Sophie* ;
Faites jaillir sur moi les rayons du bonheur.

Tissu délicieux, ouvrage d'Arachné,
Tissu formé du lin que la fertile Asie

(*) Les articles de *la Religieuse de Nîmes*, de M. *de St. Pierre*, *de la Nouvelle réthorique*, & celui qui est au commencement de ce N°. sont aussi de lui.

Cultiva pour offrir à la belle *Sophie*,
Par son cœur bienfaisant vous me fûtes donné !

Vous serez désormais ma superbe parure !
Mon corps, orné par vous, va se voir rajeunir :
Mais, en pressant mon cœur enivré de plaisir,
Apprenez comme on aime en suivant la nature.

---

LE PRINTEMS, *idylle*.

ILS sont venus, ces jours voluptueux,
Ces beaux momens, où l'ame rajeunie,
Paroît reprendre une nouvelle vie :
Tout me sourit, l'air, la terre, & les cieux ;
J'ai devant moi la nature embellie :
Tout est peuplé d'objets délicieux,
Que le printems reproduit à mes yeux:
Le doux zéphyr caresse le feuillage ;
Et les oiseaux, chantans sous le bocage,
Par leurs concerts célebrent les beaux jours,
Tems fortuné des ris & des amours !
Dieux ! quel plaisir dès l'aube matinale
De devancer l'amante de Céphale,
Et, s'égarant dans des sentiers fleuris
De moduler dans une molle ivresse,
Ces vers heureux, enfans de la paresse,
Ces sons touchans, des amans si chéris,
Qu'Anacréon soupiroit dans la Grece,
Et que Tibulle, aux pieds de sa maîtresse,
A fait revivre en ses tendres écrits !
Hélas ! forcé par un état pénible,
De végéter dans le sein des cités,
Que je bénis les instans souhaités,
Où je revois ma retraite paisible,
Les prés, les champs, l'espoir de nos moissons,
Objets charmans pour un être sensible !
Ah ! trop long-tems la neige & les glaçons
M'ont captivé dans l'enceinte des villes,
Je viens chercher des plaisirs plus tranquilles,

Et déposer le douloureux fardeau
Dont des plaideurs la cohorte imbécile
Tous les matins, accable mon cerveau.
Nous voyons bien, moderne chicaneau,
Se racrocher au droit le plus futile
Pour y trouver un énorme procès :
Un autre veut défendre son domaine,
Et ne voit pas que la peine & les frais,
Avant-coureurs d'une issue incertaine,
Volent cent fois le terrein contesté.
Que je le plains, le mortel entêté,
Qui, de Thémis, sans un besoin extrême,
Ose hanter le temple redouté.
Le malheureux ! il se forge à lui-même
Un long tissu d'ennuis & de douleurs.
Mais, où vas-tu détremper tes couleurs !
Laisse au palais cette aride matiere,
Et suis mes pas sous ces berceaux de fleurs :
Des chants pareils, ô muse bocagere,
Aviliroient tes rustiques pinceaux.
Ah ! quand les bois, quand la nature entiere
Offrent partout les plus rians tableaux,
Je ne veux plus exprimer, sur ma lyre,
Que ces accens, que le plaisir inspire :
Je veux jouir à l'ombre des vergers
Des doux momens, des loisirs passagers,
Où, dégagé de mon cruel martyre,
Je puis enfler mes chalumeaux légers.
Je vous salue, humble toit de mes peres,
Sombres forêts, bosquets silencieux !
Arbres touffus, vos tiges séculaires
Ont ombragé mes modestes aïeux,
Et, quand mon corps dormira sous la tombe,
Vos rameaux verds, aussi vieux que le monde,
Plairont encore à mes derniers neveux.
Ah ! p'ût au ciel, sous ces simples demeures,
Libre de soins, d'ennuis & de tracas,
Pouvoir filer la trame de mes heures !
Mais... où m'égare un vœu rempli d'appas !
Ne suis-je né que pour la nonchalance !

Et mon pays, qui reçut mes sermens
De protéger la timide innocence,
Me verra-t-il, à la fleur de mes ans,
Esclave honteux d'une vile indolence,
Déshonorer mon oisive existence!
Non... cette vie est indigne de moi,
Je rougirois de rester à rien faire,
Et revêtu du noble caractere
Qui de juger m'a conféré l'emploi,
Je n'irai point perdre dans la mollesse
Les courts instans de ma folle jeunesse,
Mais, enflammé d'amour pour mon pays,
Se je lui fais les plus durs sacrifices,
Si, banissant mes goûts les plus chéris,
Je me dévoue à la peine, aux ennuis!
Qu'un jour, au moins, pour prix de mes services
Je puisse avoir ce repos desiré!
Trop tôt viendront les lugubres journées,
Où, languissant sous le faix des années,
Je n'aurai plus qu'un corps défiguré:
Puissai-je alors, dans un loisir champêtre,
Que malgré moi j'idolâtrai toujours,
Ayant enfin le droit d'être mon maître,
Couler en paix le reste de mes jours!

---

*Fin de l'Epître intitulée* : LE PAPE. A F. G. J. S. ANDRIEUX.

JE disois que toujours la pauvre humanité
Seroit par les décrets de la fatalité,
Ou par le bon plaisir d'un Dieu, qui s'en amuse,
Esclave de la force & jouet de la ruse.
Les forts ont inventé le fer, les légions,
Les fins, les préjugés & les religions.
Avec de tels moyens, tant que ces deux especes
Ont sçu vivre d'accord; également maîtresses
Du corps & de l'esprit & des biens des humains,

Le plaisir à leur choix est tombé dans leurs mains.
Mais comme, en le cherchant, l'homme quand il s'éveille,
Trouve fade, aujourd'hui, le plaisir de la veille;
Comme à force d'envie, il veut que de ses jours,
Celui qui va venir soit le plus beau toujours;
Il arrive qu'enfin, pour ses maîtres avides,
Les sources du plaisir, tôt ou tard sont arides.
Pour les fouiller alors; ils vont s'évertuant:
Les fins vendent du beaume & les forts vont tuant;
Puis opprimant ensemble, ensemble ils charlatanent;
Puis, troquant de moyens, à la fin se chicacanent:
Bref: Rois & commandans, ministres & robins,
S'éclairent à leur tour: les forts deviennent fins.
QUAND LES LOUPS SONT RENARDS ET LES PRUD'HOMMES TRAITRES,
ATTENDEZ-VOUS TOUJOURS A LA CHUTE DES PRÊTRES.
Voilà du positif, mon cher fils ANDRIEUX,
Jugez donc maintenant si vous en serez mieux,
De ce qu'un seul pouvoir exempt de jalousie,
Réunira la force avec l'hypocrisie.
O le joli début! le consolant coup-d'œil!
Un ministre tyran, Jésuite en son fauteuil!
Un général sournois, charlatan par le glaive
La fourberie en pleurs vous menant à la greve!
Un maire larmoyant, flatteur comme un laquais!
De sages enquêteurs qui vendent leurs paquets!
Des Solons courtisans, dont l'éloquence couvre,
Et le Peuple à manger & les mangeurs du Louvre!
De bons amis de l'ordre, au ton doux & plaintif,
De la loi martiale inventant le motif,
C'est-à-dire un pendu, dont le trépas les navre,

Au point d'aller, en pleurs, enrichir son cadavre !
Des bélitres, friands d'assignats parisis,
Décrétant leurs raisons à bons coups de fusils,
Et qui font afficher, après ce jour d'allarmes,
A la porte des morts, leur clémence & leurs larmes
Des guerriers modérés, patriotes vaillans,
Distillant en douceur l'absynthe des Feuillans !
Mille agens, en un mot, maîtres ou subalternes,
Sophistiquant au jour l'arrêté des cavernes,
Et qui bénignement, en bénissant les loix,
Mettent Thémis en gage à la banque des rois !
Belle philosophie ! Eh ! quel fruit en découle !
C'est l'œuvre de Tartuffe émané d'un beau moule.
Suffit il, après tout, au bonheur des mortels
De vivre indépendant du prêtre & des autels ?
La France est donc sauvée aussi-tôt qu'elle échappe
Aux besaces du moine, à la mule du pape ?
Pour completter hélas ! tant de félicité,
Ne lui manque-t-il plus que l'aspect projetté
D'un évêque amoureux, qui se chatouille l'ame
A faire des enfans à Madame sa femme ?
C'est un peu trop aussi se moquer des François.
Ecartons l'intérêt que j'ai dans ce procès;
Quand il a de l'humeur, le cœur se déboutonne,
Et je veux n'épargner l'église, ni personne.
Je l'avoue ; en tous lieux, le prêtre est un matois
Qui n'a de l'ascendant & ne donne des loix,
Qu'autant qu'il sçait avoir plus d'esprit que les autres.
L'esprit sacerdotal du clerc jusqu'aux apôtres
Que nous dit-il ? « Sois fourbe, adroit, insinuant,
« Charlatan, flagorneur, cauteleux, remuant;
« Cruel dans le triomphe & noir dans la vengeance ;

« Si tu n'es le plus fort dissimule l'offense ;
« Sçache aux dépens de tout te faire un bon chemin,
« Et de la calomnie une arme à toute main ;
« Sois orgueilleux & bas, & surtout hypocrite ».
N'est-ce pas justement du trône à la guérite
Ce que sont devenus vos meneurs de moutons ?
Comparez nos moyens à ceux de ces gloutons,
Et vous y verrez clair. Allez ! je me confie,
A l'abus du saint nom de la philosophie ;
Très-bonne en elle-même & d'un sublime prix,
Mais elle veut son tems, son séjour, ses esprits.
Elle est grande, elle est belle, aimable, consolante,
Mais comme dit Esope & La Fontaine chante
C'est un diamant fin dont l'éclat éblouit,
Que le coq ignorant, le peuple autrement dit,
Trouvant en son fumier méconnoît où méprise,
Et quelquefois avale ; & c'est pire sottise.
Il n'y voit qu'un poli brillant & plein d'appas,
De sa taille anguleuse il ne s'apperçoit pas,
Car son tact est obtus, il engloutit la pierre,
S'étrangle, & furieux à travers la poussiere,
S'agite de tout sens, bat de l'aile, au hasard,
S'égare & va servir de pâture au renard.
Dira-t-on qu'en ceci mon humeur amplifie ?
Eh ! bien voyons ; je sçais que la philosophie
Dans la valeur du mot, à la lettre compris,
C'est aimer la sagesse en connoître le prix,
Le bonheur qu'elle donne & le joug qu'elle impose,
Mais doucement mon fils ; le mot n'est pas la chose :
Chacun a sa sagesse & ses distinctions ;
C'est-à-dire chacun n'a que ses passions ;
Ainsi que je l'ai dit : je n'en sçaurois rabattre
Tout philosophe a donc ses trétaux, son théatre,
D'où, la trompe à la bouche, il sonne les passans,

Pour les faire donner tour à-tour dans son sens.
Quel sens est le meilleur ? quel sens le plus utile?
Lequel choisirons-nous ? c'est là le difficile.

Je tiens, moi, que ces gens philosophes nommés,
Sont de rares esprits ; profonds & consommés
Dans l'art de cultiver le jeu de la pensée.
Leur tête est, j'en conviens, beaucoup plus exercée,
Que le vierge cerveau du commun des humains.
Mais sont ils plus aimans, plus justes, plus humains,
Aiment-ils moins l'argent, les grandeurs, la luxure,
Que le bon-homme instruit par la simple nature ?
Signez l'affirmative un peu si vous l'osez.
Ne sont-ils pas plutôt plus fourbes, plus rusés
Plus amoureux du luxe & des molles délices,
Moins prompts à la pitié, comme à ses sacrifices,
Lorsque le malheureux implorant leurs secours
A besoin d'un écu plus que d'un beau discours ?
Signez la négative & *voyons cette affaire*. (1)
Est-ce tout de bien dire ? il s'agit de bien faire.

« Oh ! oh ! ce dira-t-on, mais voici du nouveau.
« Laissons-lui jusqu'au bout devider l'écheveau ;
« Il est devenu fou le très-saint pere Pie ;
« Comme il est l'ennemi de la philosophie !
Vous noterez mon fils qu'il n'est rien de plus faux,
« Comme le malin prêtre en compte les défauts
« Et ne sçait présenter que le mal qu'elle cause ! »
Vous noterez encor, mon fils, qu'on en impose ;
Je la crois au contraire un céleste bienfait ;
Et fronde seulement l'usage qu'on en fait.

(1) Hémistiche du misantrope.

« Eh quoi ? Pourſuivra-t-on le philoſophe auguſte
« Pour n'être pas toujours & très-ſimple & très-juſte ;
« Pour n'être pas toujours l'appui des affligés,
« En eſt-il moins lui ſeul l'effroi des préjugés ?
« C'eſt par eux, après tout, que la nature humaine,
« Du maillot au tombeau ne rencontre que peine ;
« Or en les détruiſant le philoſophe adroit
« Eſt le ſauveur du monde & ſon maître de droit ».
A cela je réponds, ſauf l'appel au concile,
Qu'en effet dans les champs, auſſi bien qu'à la ville,
Rien n'eſt plus ridicule enſemble & plus affreux
Qu'un tas de préjugés, menſonges dangereux ;
Enfans du ſot orgueil, ou de l'âpre avarice,
Fort bien : en les chaſſant ramenez la juſtice,
Et je tombe à vos pieds, philoſophe divin !
Mais ſur ces préjugés vous vous ruez en vain,
Si ſur le même ſol, où vous ſarclez les nôtres,
Comme des champignons il en repouſſe d'autres.

Monſieur Joſſe eſt ſoldat ceint d'un ſabre doré,
Il commande en héros ſon magazin vitré.
La liberté lui plait, car elle eſt ſa conquête ;
Plutôt que de la perdre il y perdra la tête.
Demandez lui le ſens, de l'un à l'autre bout,
Des droits ſacrés de l'homme : il va répondre à tout.
Qu'il vous peſe de l'or, où vous aune une étoffe
Vous connoîtrez toujours en lui le philoſophe :
Et du premier abord vous êtes ſtupéfait
De trouver au comptoir un civiſme parfait.
Mais que demain matin le légiſlateur ſage,
Aux dépends de la ville, allege le village,
D'une telle injuſtice auſſi-tôt courroucé,

Monsieur Josse déjà regrette le passé.
Qu'un pamphlet doucereux apprenne à Monsieur Josse
Que si l'on rappeloit l'hermine & son carosse,
L'aimable liberté n'en iroit pas plus mal;
Et que, grace au penchant de ce noble canal,
Un large fleuve d'or, arrosant les boutiques,
Pourroit remettre à flot ses diamans civiques;
Frappé de ces raisons, le Josse au bout de l'an,
De ce sabre qu'il porte appuye un si beau plan.
Voilà des préjugés si je sçais m'y connoître:
Car Josse est honnête homme... Et s'il étoit un traître?..

Guillot au cabaret en toute liberté
Peut railler maintenant la Sainte Trinité;
Il peut, sans mon aveu, pour femme ou concubine,
Demain prendre sa tante ou plutôt sa cousine.
Fort bien; mais Mirabeau, de sa tête de fer,
N'a pas brisé le ciel, ni dévoré l'enfer.
Heureux, ou malheureux, Guillot, dans sa science,
N'a pas noyé non plus la crainte & l'espérance;
Que devient son esprit s'il tombe par hasard
Sous l'oreille d'un fourbe, ou sous l'œil d'un pendard?

« Colas, gai mon ami! plus d'orgueil qui nous froisse:
« Monseigneur n'est pas plus que toi dans sa paroisse;
« Te voilà son égal ainsi qu'il est le tien,
« Allons, gai mon ami! les affaires vont bien »
S'écrie un magister qui lit tout haut l'affiche.
Colas est transporté; mais Colas n'est pas riche.
Berger de Monseigneur, il lui perd un mouton;
Et, dès le même soir, trente coup de bâton,
Que de peur d'un congé, sans retour, ni murmure,

Des mains de Monseigneur, Monsieur Colas endure,
Lui prouvent des humains la juste égalité,
Et de la juste loi la possibilité.
Il se met à penser & plus il rêve, il songe;
Et plus le grand placard lui paroît un mensonge,
C'est bien un préjugé! mais qui l'en guérira?
Peut être des moutons: Dieu sçait s'il en aura!
Et quand il les auroit, quelque chose qu'il fasse;
Ce seront ceux d'un autre & l'autre prend sa place.
Jugez du résultat où cela nous conduit,
Et voyez franchement à quoi donc se réduit
L'espoir des citoyens en la charte françoise,
Alors que presque tous, ou de vingt, au moins seize
Ont le sort de Colas, en moyens, en esprit;
Et demeurez d'accord enfin qu'il est écrit
Dans le livre éternel de la sainte nature,
Qu'un peuple, éloigné d'elle, est toujours la pâture
Du tyran qui soumet, du prêtre qui séduit
Et quand ils sont à bout du fourbe plus instruit.
Pour l'homme social qui peuple notre monde,
La sagesse réelle est la seule profonde;
C'est un cœur de simplesse, UNE PROPRIÉTÉ;
Ensuite le travail, les mœurs, la liberté;
Voilà tout. Ces trésors amenent tous les autres.
Alors les maux d'autrui sont quelquefois les nôtres;
Alors la joie aimable, un plaisir sans fracas;
Le choc des passions, calmé sans avocats;
Un esprit naturel, peu soucieux d'apprendre
Ce qu'il est inutile ou fâcheux de comprendre;
Les fruits de son domaine, ouvrage de ses mains;
Le doux repos des soirs, le but des lendemains;
Une table, sans frais, où la coupe s'épanche;
L'attente d'une fête & les jeux d'un dimanche;
Des vêtemens tondus sur ses propres brebis,

Des femmes au tein pur, au levres de rubis,
Tendres avec pudeur, pudibondes sans mines,
Foibles avec décence & naïvement fines;
Jeunesse sans abus, vieillesse sans remords;
Enfin paix de l'esprit, longue santé du corps;
Voilà l'Etat facile, heureux, digne d'envie,
Où l'homme doit borner ses cinquante ans de vie.
Ainsi de la nature il ne se tient pas loin;
Ainsi l'ambition, le renaissant besoin,
L'orgueil de dominer, la cupidité sombre
Ne l'accompagnent pas toujours comme son ombre.
De ces deux passions, de la perversité,
Sa tranquille pensée & son goût limité
Ne s'avisent que tard; & dès lors qu'on y songe
De lointaines faveurs lui semblent un mensonge.
Pourra-t-il les atteindre? Il n'en a pas le tems:
D'ailleurs ses vœux déja ne sont-ils pas contens?
Son bien-être assuré; ses jours doux & tranquilles?
Sa raison déployant des argumens faciles,
Vient alors raffermir son ame & la calmer.
Le travail le convie, il s'en laisse charmer.
Ainsi de lustre en lustre atteignant la vieillesse
Il a sçu vivre heureux & garder sa sagesse.

Comment y parvenir à cet état charmant
Où l'on trouve la paix, la liberté? . . Comment?
Aisé pour la vertu, pour le vice impossible.
Cette conclusion n'est elle pas sensible?
Faudra-t-il tout vous dire... Eh bien en abrégé.
N'AYEZ NI FORTS NI FINS, ET JE SERAI VENGÉ.

Par M. Fabre d'EGLANTINE.

# SPECTACLES DE PARIS.

## THÉATRE DE LA NATION.

### LUCRECE, *tragédie nouvelle en 5 actes.*

POur donner l'intelligence des personnages qui doivent paroître dans cet ouvrage, nous allons en tracer à nos lecteurs une légere esquisse.

*Lucrece*, Dame Romaine, avoit épousé *Collatin*, parent de *Tarquin* le superbe. Un jour que son époux étoit à table avec les fils du monarque, il peignit la beauté de sa femme avec des couleurs si brillantes, que *Sextus*, fils aîné de *Tarquin*, s'enflamma sur son récit. *Collatin* l'ayant mené chez lui le même jour, *Sextus* vit que le portrait n'étoit pas flatté, & son amour naissant devint une passion violente : impétueux dans ses desirs, il se déroba quelques jours après du camp d'Ardée, pour voir l'objet de ses vœux : il se glisse, pendant la nuit dans sa chambre, l'épée à la main & le feu dans les yeux...... *Lucrece*, victime de sa brutalité, fait appeller à l'instant son pere, son mari & ses enfans, leur fait promettre de venger son outrage, & s'enfonce un poignard dans le cœur, l'an 509 avant J.-C. *Brutus* (*Lucius Junius*), qui avoit caché, jusqu'à ce moment, sous un air stupide & insensé, la vengeance qu'il vouloit tirer de la mort de son pere & de son frere, dont *Tarquin* le superbe s'étoit défait, déploya sur le champ son grand caractere. *Brutus* arracha le poignard du sein de *Lucrece*, & jura, sur cette arme sanglante, une haine immortelle au suborneur, avec serment de le chasser de

Rome, lui & toute sa famille. On convoqua le Peuple, on obtint la confirmation d'un arrêt du sénat, qui proscrivoit à jamais les *Tarquins*, & l'autorité fut remise entre les mains de deux magistrats annuels, choisis par le Peuple dans la famille des patriciens. *Collatin*, mari de *Lucrece*, & *Brutus* furent les premiers consuls, & ce fut ce *Brutus* qui, par la suite, immola ses enfans à la liberté de sa patrie. Ainsi la mort de *Lucrece* fut le signal de la liberté Romaine. « La mort de cette Dame Romaine, dit *Montesquieu*, ne fut que l'occasion de la Révolution. Un Peuple fier, entreprenant, hardi, *& renfermé dans des murailles*, doit nécessairement (ajoute le même auteur), secouer le joug, ou adoucir ses mœurs : il devoit arriver de deux choses l'une, ou que Rome changeroit son Gouvernement, ou qu'elle resteroit petite & pauvre monarchie ». On peut voir le tableau touchant & tracé de main de maître, qu'a fait *Ovide*, de la mort de *Lucrece*, dans le deuxieme livre de ses fastes. On a fait ces vers sur *Lucrece* :

Des fureurs de *Tarquin*, malheureuse victime,
*Lucrece*, vante moins ton généreux effort :
  Le crime a précédé ta mort,
  Ta mort eût prévenu le crime.

Parmi les auteurs qui ont mis la *Lucrece* au théâtre, on distingue celle de *Chevreau* : mais, dans le titre des acteurs, *Tarquin* est appellé *Empereur de Rome*. Croiroit-on que *Chevreau*, auteur de *l'Histoire du Monde*, ait pu faire une faute aussi grossiere ? .... Il y a une *Lucrece* de *du Ryer*, qui est exactement le fait historique. *Sextus*, un poignard à la main, demande à *Lucrece* le sacrifice de son honneur. *Lucrece* se défend, & s'enfuit dans une coulisse. On entend ses cris, &, peu de tems après, *Lucrece* paroît en désordre,

& apprend aux ſpectateurs le crime de *Sextus*.... Cette ſcene nous peint le théatre & les mœurs du tems. Il exiſte une *Lucrece* ou *l'Adultere puni*, qui n'eſt point le trait de l'hiſtoire Romaine. Cette tragédie eſt de *Hardi*, poëte le plus fécond qui ait jamais paru, s'il eſt vrai que ſes pieces ſurpaſſent le nombre de 700 (1). C'eſt un mari qui trouve ſa femme avec un galant. Voici ce qu'il dit avant de la tuer :

O Cieux ! ô Cieux ! la louve à ſon col ſe pendant,
Et de laſcifs appas provoque l'impudent,
Lui chatouille le ſein, lui baiſotte la bouche,
.... ( *Nous paſſons un vers, plus fort encore* )....
Ma patience échappe, exécrable.........
Tu mourras à ce coup, tu mourras de ma main !...

*Nicolas Filleul* a donné, en 1556, une *Lucrece*, tragi-comédie, avec des chœurs, ſans diſtinction de ſcenes, & qui n'eſt qu'une parodie de la *Lucrece* Romaine.

Le ſujet de *Lucrece* exige la phyſionomie antique du tems : il ſeroit ridicule d'y vouloir chercher des rapprochemens & des applications : le ſpectateur, ami de l'art & des tableaux vrais & bien prononcés, ne doit y voir que des beautés ſéveres, des couleurs locales & des caracteres bien tracés.... Nous engageons le public à bien ſe pénétrer de cette impartialité, & à encourager un jeune auteur

---

(1) Voici ce que le poëte *Théophile* a dit de *Hardi* :

*Hardi*, dont le plus grand volume
N'a jamais ſçu tarir la plume,
Pouſſe un torrent de tant de vers,
Que l'on diroit que l'hypocrene
Ne tient tous ſes vaiſſeaux ouverts
Que lorſqu'il y remplit ſa veine.

qui peut devenir l'espoir de la scene françoise, s'il n'est point arrêté, dans sa marche, par l'esprit de parti, l'intrigue, la cabale, & surtout par la fureur des applications. Le génie doit être *libre* : il doit parcourir, dans son vol rapide, tous les siecles, tous les pays, tous les climats ; & tous ses dessins doivent être applaudis, s'ils sont fideles aux tems, aux mœurs & aux coutumes des peuples qu'ils nous retracent.

On demandoit à un grand homme, à *J.-J. Rousseau*, s'il étoit vrai qu'il voulût traiter le sujet de *Lucrece* ? Oui, répondit-il, mais je n'y mettrai pas une seule fois le mot de vertu.. En effet, rien ne contrarie plus les mœurs, rien n'effarouche plus les graces, rien ne contraste plus avec la vertu, que le viol d'une femme vertueuse, & qui chérit l'honneur jusqu'au point de se donner la mort. C'est ce qui a toujours rendu le sujet de *Lucrece* difficile à traiter & ingrat à mettre en scene. Les *Lucreces* déjà traitées, & que nous avons citées plus haut, offrent toutes le même défaut : aucun auteur n'a pu surmonter les difficultés sans nombre qu'offroit ce trait d'histoire, & nous allons voir que l'auteur de la *Lucrece*, qui vient d'être donnée sur ce théatre, tout en s'écartant de la route tracée par ses prédécesseurs, n'a pu tirer un meilleur parti qu'eux d'un sujet qui offroit des caracteres repoussans, & surtout une catastrophe qu'il étoit difficile de traiter avec vérité, sans tomber dans le ridicule ou dans l'inconvenance. D'abord il a rendu la *Lucrece* amoureuse de *Sextus*, & ce moyen, contraire à l'histoire, a nui à l'énergie du caractere de *Lucrece*, sans jetter sur le fils de *Tarquin*, tout l'intérêt que l'auteur en attendoit. Voici comme il a conçu son plan.

*Tarquin* le superbe, obligé de faire la guerre

aux Rutules, veut donner à son fils *Sextus*, le commandement du camp d'Ardée; mais *Sextus* le prie de réserver cet honneur à *Collatin*, sous le prétexte de partager entre ses généraux la gloire des armes. Son véritable motif est d'éloigner *Collatin* pour voir tout à son aise *Lucrece*, dont il est éperduement amoureux. *Collatin* ne voit dans la conduite de *Sextus* qu'un service d'ami, & le défend auprès de *Spurius*, son beau-pere, qui, dit-il, *craint les Tarquins jusque dans leurs présens*. *Collatin* part, & *Lucrece*, en son absence, reçoit *Sextus*, lui avoue qu'elle l'aime, & lui donne même, à la sollicitation d'un esclave, un *rendez-vous*, dans le dessein de l'entendre pour la derniere fois. *Sextus*, ivre d'amour, se rend chez la princesse au milieu de la nuit: il veut engager *Icile*, son esclave, à seconder le projet qu'il a formé d'enlever *Lucrece*. *Icile* s'y refuse. *Sextus* devient furieux contre lui. La vue de *Lucrece* accroît encore son délire; il la menace de la poignarder sur le corps d'*Icile*. *Lucrece* s'évanouit, & *Sextus* l'emporte dans sa chambre, où il consomme son crime.... *Lucrece* arrive échevelée au cinquieme acte; *Lucrece* apprend à son pere & à son époux, le forfait de *Sextus*, & se poignarde à leurs yeux. A cette intrigue en est jointe une autre de politique. *Brutus*, qui feint d'avoir perdu la raison pour mieux saisir l'occasion de venger sur les *Tarquins* la mort de son pere & de son frere, s'unit à la conjuration qu'a formée *Spurius*, pour fonder la liberté Romaine. *Brutus* a plusieurs conversations avec *Sextus*, feint de le prendre pour *Collatin*, lui découvre tout le complot, & lui remet même, sans que le public devine son motif, la liste des conjurés. C'est dans ce moment que *Sextus*, sans s'inquiéter des

dangers que courent son pere & lui-même, poursuit ses projets sur *Lucrece*, & sacrifie à sa passion, le sort de sa famille, du trône, & de Rome elle-même. (Cet excès d'égarement le rend plus odieux encore). Enfin au cinquieme acte, *Brutus* a fait assembler les conjurés, il se réveille de son espece de sommeil, leur déclare qu'il n'a confié leurs noms au tyran, que pour exciter leur courage par l'excès du danger, s'empare du poignard avec lequel *Lucrece* s'est percée, & jure, ainsi que ses amis, la perte des *Tarquins*, & la liberté de Rome.

Ainsi se termine cet ouvrage singulier, qui offre des scenes superbes, des détails très-estimables, mais dont le plan n'est point satisfaisant. On voit que c'est l'essai d'un jeune homme qui a un style soigné, une imagination poétique, de la verve, tout en un mot pour faire, mais qui ne connoît pas encore assez la charpente d'une tragédie. *Lucrece* perd de sa vertu, en répondant à l'amour de *Sextus*, en osant même lui assigner un rendez-vous ; ce qui présage assez sa chûte.... Le caractere de *Brutus*, tracé de la maniere la plus antique & la plus énergique, perd une partie de sa beauté, faute de développemens. *Collatin* semble mériter *son sort* par sa foiblesse & sa confiance aveugle, qualités distinctives *de tous ses pareils*. *Spurius*, pere de *Lucrece*, parle beaucoup, bien à la vérité, mais n'agit pas assez. Enfin *Sextus* est un monstre, qui n'a pas même l'énergie des scélérats. Nous le répétons, les détails seuls, & les scenes de controverse de cet ouvrage annoncent le plus grand talent : le style en est cependant un peu trop anthitétique ; il offre souvent des prétentions aux sentences enthymématiques : mais il est partout soigné, ferme & poétique.

En un mot, nous croyons que les défauts de cet ouvrage sont plus la faute du sujet que celle de l'auteur. Il a ce qu'il faut pour écrire; du style & de la logique; il lui faut des sujets plus heureux, & plus de connoissance de la scene: il est très-jeune, & puisqu'il ne lui manque que ce qu'il peut acquérir, il ne doit pas se décourager. Nos réflexions paroîtront peut être séveres, quand on sçaura que la piece a été applaudie jusqu'à la fin, qu'on en a même demandé à grands cris l'auteur, M. *Arnaud*, auteur de *Marius à Minthurnes*: mais c'est l'amour de l'art qui nous les a dictées; & c'est avec des conseils séveres que les jeunes gens, pourvus comme M. *Arnaud* de tout ce qui fait un poëte, parviennent à la célébrité.

Cette tragédie est mise avec le plus grand soin. Les costumes & les décorations, qui ont été dirigés par MM. *Vincent* & *Alexandre*, sont de la plus grande vérité. Elle est aussi très-bien jouée par Mademoiselle *Raucourt*, & MM. *S. Prix*, *S. Fal*, *Vanhove*, *Dupont* & *Naudet*. Le public a demandé, après la piece, M. *S. Prix*, qui avoit saisi la véritable nuance du personnage de *Brutus*. Si l'auteur fait des corrections, nous reviendrons avec plaisir sur cet ouvrage.

## THÉATRE ITALIEN.

*Stratonice*, comédie héroïque en 1 acte & en vers.

Tout le monde connoît l'histoire d'*Antiochus-Soter*, fils de *Séleucus-Nicanor*, roi de Syrie, qui tomba malade de l'amour secret dont il brûloit pour *Stratonice*, sa belle-mere. *Erasistrate*, fameux médecin, petit-fils d'*Aristote*, fut le seul qui découvrit, par l'agitation du

pouls d'*Antiochus*, la passion de ce jeune prince; *Séleucus* donna cent talens à *Erasistrate*, & céda son épouse à son fils. Ce sujet avoit déjà été traité en comédie, en 1644, par *de Brosse*, sous le titre de *Stratonice*, ou *le Malade d'amour*. Différens traits de la vie de cette princesse, tels que son amour pour *Combabus*, ont aussi été mis sur la scene, & nous avons *Stratonice*, tragédie de *Fayot*, donnée en 1657; *Stratonice*, tragédie de *Quinault*, en 1660; *Stratonice*, tragédie de *Peyraud de Beaussol*, imprimée en 1756; enfin une parodie des *Stratonices*, donnée, en Vaudevilles, sur le théatre de l'opéra-comique, à la foire, &c., &c.

La *Stratonice*, par MM. *Hoffman* & *Méhul*, donnée avant hier sur ce théatre avec le succès le plus brillant & le mieux mérité, offre le même sujet que celle de *de Brosse*, dont nous venons de parler : seulement M. *Hoffman*, jaloux de conserver la décence que doit toujours offrir une piece de théatre, n'a point fait de *Stratonice* l'épouse de *Séleucus* : c'est une jeune princesse que ce roi est sur le point d'épouser. *Antiochus*, respectant le choix de son pere, est couché sur son lit, & consumé d'une fievre brûlante. Son pere vient le presser dans ses bras : il lui demande le motif de ses souffrances, & lui offre tout ce qui est en sa puissance. *Antiochus* se tait : *Stratonice* vient aussi le consoler, & laisse deviner le vif intérêt qu'elle prend à ce jeune prince. Enfin *Erasistrate* arrive : ce medecin adroit s'apperçoit qu'*Antiochus* est tourmenté par une passion violente, & dès que *Stratonice* paroît, *Erasistrate* découvre, dans les yeux d'*Antiochus*, l'objet de cette passion. *Stratonice* elle-même lui avoue qu'elle brûle aussi en secret pour l'intéressant jeune homme, & que son devoir seul la guide à l'autel où l'attend *Séleucus*. Le

médecin, pressé par ce dernier, de lui découvrir la cause des tourmens de son fils, imagine une épreuve : le jeune prince, lui dit-il, est amoureux de ma femme!.... *Séleucus*, qui chérit son fils, presse *Erasistrate* de la lui céder : *Erasistrate* résiste, & demande à *Séleucus* s'il se sentiroit capable d'un pareil sacrifice, & de céder *Stratonice* ?.... Le roi se doute de la vérité, met son fils & la princesse à une légere épreuve, puis il les unit.

Ce poëme, qui est conduit avec beaucoup d'art & d'intelligence de la scene, offre un intérêt tout-à-la fois doux & puissant : c'est surtout un modele de style. On y distingue une foule de beaux vers, & des vers de sentiment, tels que ceux-ci :

La pitié d'une femme, & plus douce & plus tendre,
Au cœur des malheureux sçait mieux se faire entendre.

Peut-être la derniere scene d'*Erasistrate* avec *Séleucus* n'excite-t-elle pas assez tout l'intérêt qu'elle semble préparer : mais c'est une légere nuance, qui ne peut nuire au charme de ce tableau. En un mot, cet ouvrage est un des meilleurs que l'on puisse faire en ce genre, quoiqu'il ne présente pas tous ces mouvemens brusques & déchirans qui plaisent tant, & que sa physionomie soit plus antique, plus févere, que neuve & pittoresque.

La musique, de M. *Mehul*, justifie bien les hautes espérances que le public a formées sur ce jeune compositeur. C'est aussi un chef-d'œuvre, de l'aveu de tous les grands maîtres de l'art. Son style est tout-à la fois noble, profond & simple. Son orchestre n'est point tourmenté par une foule de notes : ses traits sont larges, sont chant est pur, & ses accompagnemens sont écrits de la maniere la plus sçavante & la plus dramatique. Si tous ses morceaux ont excité le plus vif enthousiasme, un

quatuor surtout a électrisé le public. Nous ne craignons pas de le mettre au dessus de son superbe duo d'*Euphrosine*, & nous croyons qu'il est impossible d'en faire un plus grand éloge. Combien la réunion de ces deux artistes est intéressante, & combien leur dernier ouvrage ne doit-il pas faire regretter *Adrien* (*), dont on a privé les amateurs des arts pour cinq à six vers!....

*Stratonice* a été très bien jouée par Madame *Dugazon*. M. *Solier* a rendu le rôle d'*Erasistrate* avec toutes les nuances & tout le talent d'un comédien adroit & profond. M. *Philippe* a fait valoir singuliérement celui de *Séleucus*, & M. *Michu* a mis beaucoup d'ame & de jeu dans celui d'*Antiochus*. Le public a demandé les auteurs, dont l'un a paru, M. *Mehul*. Mais croira-t-on qu'une voix du parterre a fait entendre ces mots : *Nous voulons les voir* !... Quand le public se rappellera-t-il donc qu'un auteur ne lui doit que son ouvrage, & jamais sa figure !......

## THÉATRE DU VAUDEVILLE.

*Le Dîner Imprévu*, opéra comique en 3 actes. *Colette* aime *Mathurin*, jeune garçon très-pauvre, d'un village voisin; *Thomas*, pere de *Colette*, engage *Rosette*, sa plus jeune fille, qui lui a fait innocemment la confidence des amours de sa sœur, à lui rendre compte de tout ce qui se passera; mais *Mathurin* met *Rosette* de son parti, en lui donnant un rossignol dans une cage. *Thomas* est moissonneur; comme il va travailler dans les champs, il ordonne à *Colette* de lui apporter son dîner à midi. Cependant *Colette* & *Mathurin*, ne sçachant comment faire pour vaincre la résistance de *Thomas*, se décident à implorer la protection

(*) Voyez le dernier N°., page 132.

de l'épouſe de leur ſeigneur, qui juſtement eſt à la chaſſe de leur côté. La marquiſe arrive en effet; les deux amans la prient de leur être favorable, & la marquiſe engage *Colette* à aller au château, & à faire porter, par ſon ordre, à *Thomas* un excèllent dîner. *Thomas* s'impatiente. Inquiet du retard de ſa fille, il s'endort de beſoin au pied d'un arbre. Pendant ſon ſommeil, *Mathurin* arrive, déguiſé en maître d'hôtel: il eſt ſuivi de pluſieurs cuiſiniers, qui étalent ſur l'herbe, auprès de *Thomas*, des pâtés, des gigots, des gâteaux, & ſurtout des bouteilles de bon vin. *Thomas* ſe réveille: il a rêvé qu'on lui ſervoit un excellent dîner, & reſte fort agréablement ſurpris, en voyant près de lui ſon ſonge réaliſé. Le faux maître d'hôtel ſe met à ſes côtés; *Colette* arrive auſſi, & tous trois ſe mettent à manger avec un vif appétit. Pendant le dîner, *Mathurin* ſe dit amoureux de *Colette*. Cette derniere feint de la réſiſtance: mais *Thomas*, étourdi de ce qu'un maître d'hôtel veut épouſer ſa fille, engage cette derniere à renoncer à ſon *Mathurin*, qu'il n'a jamais vu, mais dont il ne veut pas pour gendre. *Colette* feint de céder aux ordres de ſon pere, avec d'autant moins de regret, que le maître d'hôtel reſſemble, dit-elle, à ſon *Mathurin*. Cependant les chaſſeurs rentrent au château. *Thomas* s'habille & s'y rend, pour demander au ſeigneur qu'il donne ſon agrément au mariage de ſon maître d'hôtel avec *Colette*. Le ſeigneur, fort étonné, fait venir ce maître d'hôtel; c'eſt *Dubois*, homme très-vieux & très-peu fait pour plaire à une jeune perſonne. Cet *imbroglio* ſe dénoue par l'aveu que viennent faire les deux amans du tour qu'ils ont joué à *Thomas*. Le ſeigneur, voyant qu'un maître d'hôtel tourne la tête de ce dernier, donne à *Mathurin* la ſurvivance

de *Dubois*, & *Thomas* consent au mariage des amans.

Tel est le sujet du *Dîner imprévu*. On voit que c'est une petite comédie dont le fonds, quoique léger, est assez plaisant. Le public a paru desirer que l'action en fût plus resserrée; & en effet, nous croyons que cet ouvrage, réduit en deux 2 actes, acquerroit plus de rapidité & de gaieté. Le choix des airs, qui sont cependant bien adaptés, n'a pas paru non plus assez frais; & sans doute, c'est un des charmes du vaudeville que d'offrir des airs nouveaux & connus, au milieu d'autres airs pris dans l'ancien chansonnier. Quoi qu'il en soit, cette jolie comédie offre des situations très gaies, des couplets tournés avec grace & partout de l'esprit. C'est le cachet de M *Desfontaines*, un de nos auteurs modernes qui sçache le mieux tourner le vaudeville: il a fait cette piece sur un ouvrage de lui, qui a eu autrefois du succès à la comédie italienne. Parmi les jolis couplets qui ont été très applaudis, nous nous contenterons de citer ceux-ci: c'est la jeune *Rosette* qui raconte à son pere ce que font *Colette* & *Mathurin* lorsqu'ils sont seuls:

AIR.........

Si Mathurin dessus l'herbette,
Cueille la rose du matin,
Il vient l'apporter à Colette;
Puis il la place sur son sein.
Moi, qui ne suis que la cadette,
Je ne sçais si c'est de l'amour:
Mais je voudrois dessus l'herbette
Recevoir la rose à mon tour.

A l'ombrage de la coudrette,
Si Colette va sommeiller,

Par un baiser pris en cachette
Mathurin court la réveiller.
Moi qui ne suis que la cadette,
Je ne sçais si c'est de l'amour;
Mais je voudrois, sous la coudrette,
Etre réveillée à mon tour.

Quand Mathurin parle à Colette,
Si vous venez pour nous chercher,
Ma sœur, qui sans cesse vous guette,
Vous attrape, & le fait cacher.
Moi, qui ne suis que la cadette,
Je ne sçais si c'est de l'amour,
Mais je voudrois être Colette;
Et vous attraper à mon tour (*).

Mesdemoiselles *Féraud* & *Fleury* ont très-bien joué les deux sœurs, & MM. *Bourgeois*, *Henri* & *Chapelle*, ont fait remarquer, dans les rôles de *Thomas*, *Mathurin* & *Dubois*, les progrès qu'ils font tous les jours.

THÉATRE DU MARAIS,
*rue Culture Ste. Catherine.*

La mort malheureuse, & glorieuse tout à la fois, de l'infortuné *Simoneau*, maire d'Etampes, présentoit une situation dramatique, mais ne pouvoit pas offrir une piece de théatre. Cependant l'auteur de *Simoneau, maire d'Etampes, fait historique en un acte, en vers*, donné sur ce théatre avec succès, en a tiré parti. Le public y a trouvé des situations intéressantes & surtout de beaux vers;

(*) Nous ne connoissons point l'air sur lequel ces couplets sont timbrés: mais nous proposons à nos lecteurs de les chanter sur le vaudeville des *Jumeaux de Bergame*: *La foi que vous m'avez promise*, &c.

cependant le défaut de ces sortes de sujets, est de forcer l'auteur à répéter toujours les maximes les plus belles, telles que celle-ci que dit le maire :

Il est beau de mourir au poste de la loi.

Cette sentence est répétée jusqu'à satiété : *Simoneau* la dit vingt fois dans ses monologues, & c'est encore le dernier mot qu'il dit en expirant, car on l'apporte mourant sur le théâtre : son épouse & son fils sont aussi là dans une situation forcée, où il étoit très-difficile de les placer avec vraisemblance. Quoi qu'il en soit, s'il est aisé de voir que c'est l'ouvrage d'un jeune homme, on peut y remarquer aussi que ce jeune homme mérite des encouragemens, & qu'il peut faire par la suite de très-bons ouvrages. On a demandé l'auteur, qui s'est présenté : c'est M. *Gosse*, acteur du théatre de Moliere. M. *Boquet* a joué le rôle de *Simoneau* avec beaucoup de chaleur, de noblesse, de diction & de sensibilité. Madame *Verteuil* l'a très-bien secondé dans celui de Madame *Simoneau*.

---

## VARIÉTÉS.

*Très-humble adresse aux Dames françoises, à l'occasion de nos dissentions politiques.* Par M. de CHABANON.

MESDAMES,

LA France est le lieu de la terre où les femmes sont les plus honorées ; sur une partie du globe, vos appas sont tenus en servitude : l'homme vous y traite comme l'esclave de ses plaisirs : ici vous en êtes les souveraines. Cet empire, plus grand qu'on ne

pensée, influe sur celui des opinions, duquel tout dépend : les opinions, vous les gouvernez. En cherchant à vous plaire, on admet sans le vouloir ce qui vous a plu, & il en est des déterminations que vos séductions nous communiquent, comme des sentimens que vos graces nous inspirent, on ne commence à s'en appercevoir, que lorqu'il n'est plus tems d'y résister. Souveraines en France, comment y laissez-vous regner avec vous des divisions cruelles & des haines sanglantes ? Comment n'interposez-vous pas votre douce & irrésistible autorité ? Souffrez à cet égard les respectueuses remontrances du plus dévoué de vos sujets, & permettez qu'il cause avec vous un moment des affaires de votre royaume.

Si je m'adresse à vous, ce n'est pas la premiere fois que vous aurez fait le sort d'un empire : vous sçavez quel fut ce Coriolan qui mit Rome à deux doigts de sa perte ; ce fut un grand seigneur très-vain, très-orgueilleux très-colere : il se piqua pour un déni d'honneur qui lui fut fait. Le barbare ! Il en conclut la destruction de sa patrie : sa mémoire en est punie : son projet reste chargé de l'exécration publique. Sans une femme cependant, cet horrible projet avoit son entiere exécution. La mere de Coriolan désarma son bras sanguinaire : ce qui nous fait voir combien le sexe ( vertueux par instinct ) est naturellement patriotique. J'aurois voulu que la femme de Coriolan eut partagé avec sa mere l'honneur d'arrêter sa criminelle entreprise : il eut été beau de voir, dans un triomphe semblable, l'amour conjugal associé à la nature : je ne doute pas qu'en France il n'en eut été de même : parmi nous mere, femme, sœur, le dirai je ? maîtresse même, tout influe sur nos actions, chacune de nos relations avec le sexe cons-

titue une maniere de lui appartenir : ce sont tous ces pouvoirs réunis que j'invoque pour un ministere de paix. Soyez, Mesdames, soyez l'aimant de nos efforts, attirés l'un vers l'autre en l'étant tous vers vous, & devenez le lien politique de l'Etat.

" Dans la guerre presque comique de la Fronde, les Chevreuses, les Longueville soulevoient, bouleversoient tout Paris, pour le renvoi d'un ministre soutenu par l'autorité royale. On pourroit en conclure, que vous ne tenez au pouvoir ministériel qu'avec connoissance de cause, & que vous admettez de justes bornes, marquées à la puissance des rois. Mais quoi ! les Dames de la Fronde troubloient Paris & pour un intérêt personnel : pour un intérêt aussi grand que durable, je vous propose de pacifier le royaume. Combien vos fonctions seront plus grandes & plus augustes ! Je n'en connois point qui soient plus dignes d'illustrer à jamais votre sexe.

Il ne s'agit plus que de convenir avec nous du parti pour lequel vous vous déciderez ; mais ce point ne souffre aucun doute : la cause la plus noble est toujours celle que le sexe embrasse ; de tout tems votre prédilection pour les grandes vertus s'est montrée ; & si l'héroïsme ( comme autrefois le feu sacré ) se fut éteint parmi nous, c'eût été aux regards d'une femme qu'il eut fallu le rallumer.

Quelle cause est plus belle que celle de la liberté ? Cette cause est donc la vôtre, & votre noble instinct répugneroit à la trahir, à l'abandonner. Rappellez vous, Mesdames, ce beau vers de Corneille, fait dans un tems de despotisme, & jeté parmi nous comme un germe de gloire, destiné à fructifier un jour,

*La liberté de Rome est l'œuvre d'Émilie.*

En vous appropriant ce vers, vous vous asso-

cïez à la grandeur du génie romain, exprimée par le génie de *Corneille* : de tels objets sont-ils au dessous de vous ?

Quand La Fayette, si jeune encore, par l'impulsion d'une grande ame, alla servir en Amérique sous l'étendard de la liberté, ce furent nos femmes françoises qui les premieres le proclamerent héros. Alors il s'essayoit sur des alliés, à bien mériter de sa patrie : & tout investi de la gloire qu'il acquit dans le nouveau monde, il est devenu le Washington de la France, l'égide de notre liberté. O combien celles qui proclamerent si haut sa gloire parmi nous, doivent rehausser encore les accens de leur enthousiasme, quand de nouvelles actions d'éclat se joignent aux premieres, & lorsqu'il nous rend propres, les avantages qu'alors il procuroit à des étrangers ! Quelle est celle de vous, qui dans ce concours de circonstances, oseroit démentir sa propre estime, en inculpant, comme fait à Paris, ce qu'elle exaltoit, fait à Boston ?

Habitué à transporter sur la scene les situations intéressantes, & à juger d'une vérité morale par son effet dramatique, (épreuve assez sûre, pour le dire en passant) je me suis représenté plus d'une fois deux rivaux se disputant le cœur d'une femme : l'un, du parti opposé à la liberté, étaloit ses sentimens & ses opinions : il s'indignoit d'une riche pension qui lui étoit supprimée, il s'affligeoit profondément de la perte d'un de ces privileges honorifiques, qui faisoient qu'on paroissoit grand sans l'être : il m'a été impossible (tant est haute l'opinion que j'ai des femmes) d'en concevoir une seule, qui ne fut pas affectée d'un froid mépris, d'un dégoût dédaigneux, pour cette cupide adhésion à un intérêt de finance, à une pension. Les fem-

mes, juges délicats en fait d'honneur, ne doivent guere admettre non plus ces prérogatives de l'orgueil, qui nous constituent au-dessus des autres, sans avoir rien fait pour les surpasser.

Lorsque j'avois à faire parler, après un tel amant, l'adversaire de ses opinions, & le rival de sa tendresse, voici le discours que me sembloit lui suggérer sa situation. *Je fus nommé grand dans mon berceau; ma gouvernante m'appelloit M. le marquis, & l'on m'enseignoit à mépriser tout le monde, quand tout le monde m'étoit nécessaire. Mon nom attiroit sur moi les graces de la Cour, les pensions; & je me trouvai riche par bénéfice de naissance: je grandis, je me connus, mes yeux s'ouvrirent: mes richesses me parurent un vol fait au mérite indigent: je décrétai le retranchement de mes pensions. Quant aux fausses grandeurs dont on m'avoit enivré de si bonne heure, mes titres, mes prérogatives, tout ce rudiment d'une gloire puérile, je l'ai jetté de côté, avec les langes qu'avoit salis mon enfance; je veux être grand par le courage, la justice, la bonté, la tendre humanité: toutes ces vertus, l'amour de la liberté me les inspire; reçois l'hommage d'un cœur libre, qui ne reconnoît d'autre empire, que celui du devoir & de la beauté.* Femmes! Qui que vous soyez, au dernier mot de ce discours, la rose tombera de vos mains, comme dans la scene du *Magnifique*; & votre admiration déterminera le choix de votre tendresse.

A Dieu ne plaise, conciliatrices que j'invoque, à Dieu ne plaise, que j'expose la délicatesse de vos organes à la fatigue des longs raisonnemens! A qui, d'un mot fait tout entendre, j'épargnerai l'ennui des phrases: j'aimerois pourtant à ne laisser dans votre esprit,

aucun doute sur la justice de la cause à laquelle je desire que vous vous montriez favorables.

Dans quelque corps que ce puisse être, concevez-vous quelque chose au-delà du tronc, des membres, & de la tête? Dans le corps politique l'universalité des citoyens constitue les deux premieres parties, le souverain constitue la derniere. Ceux qui résistent à l'impulsion des membres, approuvée, sanctionnée par le chef, à quelle partie du corps politique prétendent-ils s'attacher? Ne vous semble-t-il pas que nos prétendus royalistes disent au souverain: « Nous ne voulons reconnoître pour unique loi, que votre volonté absolue; mais toutes les fois que cette volonté acquiescera au vœu du plus grand nombre, nous nous affranchissons de l'obéissance que nous croyons lui devoir, lorsqu'elle étoit isolée ». Ce n'est pas vous, Mesdames, qu'un tel raisonnement séduira, il ressemble trop à l'audacieuse inconséquence de celui qui tombe aux pieds de l'idole qu'il s'est créée, & qui, s'il n'en obtient ce qu'il lui demande, brise l'objet de son culte intéressé.

Je conçois qu'on regrette le régime passé, mais j'entends peu qu'on le loue: on regrette le regne des abus, lorsqu'on en tiroit avantage; le préconiser, c'est autre chose; l'impudence même s'y trouve embarrassée: un brigand tient à sa profession, il n'en fait pas l'éloge. Les plus déterminés partisans de tout ce qui n'est plus, confessent qu'il s'y trouvoit beaucoup à réformer & prétendent que c'est ce qu'il falloit faire. Je veux vous rapporter, Mesdames, ce qu'une femme répondoit un jour à cette opinion. « J'entends peu, disoit-elle, comment on détruit le mal, lorsqu'on en laisse subsister les racines: je cher-

che ; ajoutoit elle encore, quelle combinaison morale & physique eut amené la réforme jugée nécessaire, quand le zele & la sagesse des Turgot, des Malesherbes, des Necker, y a échoué à plusieurs reprises ». A peine cette femme sensée avoit parlé ainsi, que j'ajoutai : *L'apparition presque miraculeuse d'un roi juste ; & d'un grand ministre, ne sont qu'une digue passagere, opposée au torrent des calamités publiques : que l'une de ces deux têtes tombe ou s'éloigne ; le torrent, grossi devant la digue qui l'arrêtoit, retombe & submerge tout. Henri IV meurt, Sully est renvoyé, & les trésors de l'épargne sont mis au pillage parmi les courtisans & les favoris.* De tels événemens font desirer aux bons esprits un fondement du bien public, & plus solide & plus durable, que le phénomene accidentel d'un bon roi, secondé d'un ministre habile : ces deux merveilles, trop rares pour le bien de l'humanité, produisent un moment de bonheur, qui se perd dans une éternité de regrets. Mme. de Sévigné redoutoit la bonne compagnie, c'est à dire les gens vraiment aimables, pour la peine qu'on éprouve à s'en séparer ; ce sentiment, juste à quelques égards, autoriseroit presque la crainte qu'on pourroit avoir de ces grands hommes, qui, en s'éloignant, emportent avec eux la destinée d'un empire ; de telles craintes sont rares : quand Necker fuyoit dans sa patrie, par une de ces révolutions de Cour, que nos prétendus citoyens regrettent, les vœux de la France entiere le suivoient ; & l'absolu desir de la Nation le rappella au milieu d'elle. Son dévouement patriotique l'y retient seul : au moment toujours prochain où il nous quittera, la consolation de son ame citoyenne & françoise, sera de laisser la nation qu'il adopta & qu'il

chérit, en possession de veiller elle-même à ses intérêts & de ne plus redouter ces dynasties ministérielles qui ne se renouvelloient si souvent, que pour livrer sans cesse le patrimoine du peuple au besoin non assouvi d'autant de déprédateurs affamés.

O! combien il me tarde, conciliatrices aimables, de voir agir votre médiation! Combien je m'applaudirai d'avoir remis en vous l'espoir & le salut de l'empire! La mémoire de tels bienfaits, je vous en avertis, ne se borne point à la génération présente; les siecles, en se succédant, se les redisent. L'histoire, un peu étonnée de vous consacrer ses graves productions, enrichira ses récits de cette nouveauté piquante; & le sexe, que plus d'un moraliste sage, que Moliere lui-même, condamnoit à l'obscurité des vertus domestiques, rivalisera dans l'histoire avec nous, & mettra ses titres de gloire à côté des nôtres.

Avant de jouir de ces avantages éloignés, recueillez ceux du moment : voyez renaître & fleurir cet empire de la société, que vous exerciez avec douceur, avec grace : empire, qui seul, vous constituoit nos souveraines, & que nos dissentions politiques vous ont fait perdre. Qu'est devenu le tems, où une femme, rassemblant en cercle autour d'elle l'instruction, la politesse, l'esprit & les talens, animoit tout du desir de lui plaire, recueilloit à la ronde un tribut d'égards & de déférences, tenoit dans ses mains le fil de la conversation, dont elle dirigeoit les sinueux replis, paroissoit s'instruire en proposant un Conseil, s'instruisoit en effet, lorsqu'elle énonçoit un doute modeste, présidoit enfin avec une douce supériorité, qui établissoit le maintien de la décence, & l'urbanité la plus séduisante!

Aujourd'hui qu'est-ce que la société ? Une arene, où des passions chagrines & turbulentes combattent avec acharnement, avec fureur. Spectatrices inutiles de ces combats, vous n'en retirez que l'ennui & le dégoût : si quelques-unes de vous y interviennent comme parties intéressées & agissantes, divisées d'opinion entre vous, ce partage & les disputes qui en naissent, justifient & fomentent les nôtres : c'est une confédération universelle de votre sexe que je réclame pour le salut de l'empire ; & s'il se trouve des dissidentes, que l'infériorité de leur nombre accuse la fausseté de leur opinion, & que leur punition (assez rigoureuse hélas ! ) soit, de ne pas entrer avec vous dans la ligue du bien public.

Je me plais, en vous parlant, à ne citer que des autorités de femmes, comme si leur raison devoit agir plus simpathiquement sur la vôtre ; une femme me disoit un jour : *On m'a toujours dit que la science de gouverner les hommes, est une des plus étendues, & des plus profondes : je ne l'ai cru que politiquement parlant, car pour nous autres femmes, cette science se réduit à des élémens si simples, que par instinct, & sans théorie, nous sommes sûres de la pratique : il est vrai que la politique considere les hommes en masse, & que nous, c'est en détail que nous les gouvernons. La science du gouvernement est donc telle, qu'il faut l'avoir longtems étudiée & dans les livres, & par le secours des réflexions pour en parler avec assurance : c'est ce qu'a fait un bon nombre de nos représentans à l'Assemblée Nationale, & il n'en est peut-être pas un qui n'ait relu son* Jean-Jacques, *son* Mabli, *son* Montesquieu, *& la* Constitution Américaine, *ouvrage où respire le génie sage de* Franklin *& de tant d'autres hommes éclairés. Lorsque j'entends rai-*

*sonner avec empire & décision sur notre Constitution naissante, des hommes qui n'ont pas dans la tête un élément de science politique & de raisonnement, il s'éleve en mon cœur un sentiment de mépris, tel, que je me crois obligée d'en dissimuler l'amertume. Aussi, ai-je bien dit à toutes les femmes que je connois, qu'elles eussent à se garder de ce ridicule, dont notre sexe ne se laveroit jamais. J'ai l'obligation de cette réserve prudente & circonspecte à un érudit de mes amis, qui m'a fait lire une comédie d'Aristophane, intitulée :* Les Harangueuses. *Quand je vis sur la scene, des femmes législatrices & politiques, l'effroi me prit que les nôtres n'avoisinassent ce travers, & que quelque Aristophane ne les livrât aux risées de la scene ; j'en serois morte, je crois. Graces à Dieu ! mon sexe s'est tenu bien loin de cette impertinente manie ; j'aime mieux le voir victime, que complice du ridicule des sots.*

Mesdames, ne soyez ni complices ni victimes ; soyez nos anges pacificateurs, nos bienfaitrices adorées : corrigez nos erreurs, éteignez nos haines, reconciliez nos opinions ; nos vertus émanées de vous, n'auront jamais eu une source si belle.

---

*Fin des Principes généraux, pour pronostiquer le tems sans instrumens.*

II. *DEs brouillards.* Quand les brouillards sont bas & qu'ils se dissipent, ils annoncent le beau tems, parce qu'ils prouvent que l'air peut aisément dissoudre l'eau, & qu'il tend à le faire ; mais, par la raison du contraire, si les brouillards s'élevent peu à peu sur les collines, ils annoncent sûrement la pluie.

Si le brouillard est général avant le lever du soleil, on a lieu de craindre la pluie sur le soir; au reste, ceci n'est pas universellement vrai, en automne les exceptions sont fréquentes.

En automne, lorsque les brouillards qui précédent les premieres gelées, se dissipent, on peut croire à la pluie le lendemain, parce que ces vapeurs élevées par la chaleur, se condensent pendant la nuit, & sont une source de pluie, pour le jour qui suit.

*III. De la rosée.* La rosée, quand elle est forte & froide, & surtout les blanches gelées au printems & en automne, sont presque toujours suivies de pluie, elles annoncent manifestement que l'air ne peut plus retenir l'eau qu'il avoit dissoute, qu'elles sont des brouillards précipités que la chaleur dissout de nouveau dans l'aïr, & prépare pour une pluie prochaine.

Lorsque la rosée abondante se dissipe presque tout-à-coup au lever du soleil, c'est un signe de pluie; l'air surchargé d'eau, est obligé de la laisser échapper, pour peu que l'évaporation continuelle y en ajoute.

*IV. De la pluie.* La pluie elle-même fournit des indices pour prévoir sa durée & sa fin; en voici quelques-uns des moins équivoques.

Les pluies soudaines ne durent jamais longtems.

Quand la pluie a commencé pendant qu'un vent souffloit, si la pluie continue quand le le vent est tombé, on ne peut douter que la pluie ne dure encore quelques heures.

Si la pluie commence au matin, il arrive souvent qu'elle finit à midi, & s'il continue à pleuvoir après midi, il arrive souvent qu'il pleut toute la journée.

Les fortes pluies sont en général très-peu durables.

On a observé qu'il pleuvoit plutôt pendant le jour que pendant la nuit, & qu'il pleuvoit surtout pendant les mois de Juin, de Juillet & d'Août.

*V. De la grêle.* La grêle, ce phénomene terrible, doit encore fixer nos regards.

En été, il grêlera lorsqu'il commence à pleuvoir, & le plus souvent, si la sécheresse a été longue & si la chaleur a été forte.

Il ne grêlera point, s'il a plu quelques parts dans les environs pendant quelques momens.

Les grosses grêles viennent tout-a-coup pendant un tems fort chaud, pesant, couvert & sans être précédées par le vent. Le silence de la campagne annonce le fléau qui va la dépouiller; tous les animaux qui la prévoient se cachent; tous les oiseaux se taisent, les basses-cours sont désertes; tout ressent la crainte des maux qui se préparent, tout cherche à les éviter; l'homme seul est peut-être de tous les êtres animés, celui qui a le moins de talens pour la prévoir, comme il n'a aucun moyen pour la prévenir.

Les orages viennent surtout lorsque le vent du couchant soufle; les orages sans vent sont seulement accompagnés de tonnerre & d'éclairs; mais les grêles sont toujours annoncées par des vents violens.

*Apparence du soleil, de la lune & des étoiles.* On ne voit ces astres que par le moyen des rayons lumineux qui s'en échappent, mais ces rayons n'arrivent à nous qu'après avoir traversé l'athmosphere, qui est un milieu très-variable & qui fait par conséquent éprouver à ces rayons des changemens relatifs à l'état où il se trouve.

On sçait qu'un bâton plongé dans l'eau d'une maniere inclinée y paroît rompu, parce que les rayons de lumiere qui traversent l'eau y

souffrent un dérangement propre à nous représenter le bâton autrement qu'il est ; de même que l'air qui est chargé d'eau offre aux rayons de lumiere, partant des objets que nous voyons, un milieu différent de l'air qui ne contient qu'une petite quantité d'eau ; c'est pour cela que ces rayons souffrent dans le premier cas, un dérangement dans leur direction, qui est propre à nous représenter les objets d'où ils viennent plus grands que le second, ou autrement placés qu'ils ne le sont véritablement.

Il est évident que si l'air étoit toujours le même, les rayons qui le traversent pour frapper nos yeux, offriroient toujours les mêmes apparences, parce qu'ils seroient toujours exposés aux mêmes dérangemens ; mais comme il varie à divers égards, & pour son épaisseur & surtout pour sa faculté plus ou moins grande de dissoudre l'eau, de même que pour la quantité d'eau plus ou moins grande qu'il peut avoir dissoute, il s'ensuit que les rayons de lumiere qui le traverseront, doivent se présenter à nous sous différens aspects, puisqu'ils seront plus ou moins écartés de leur route en le traversant ; par conséquent, les astres qu'ils font voir paroîtront différemment colorés, parce que les sept rayons qui forment le rayon de lumiere, seront séparés comme dans un prisme, & plus ou moins grands, parce que les rayons, en s'écartant dans leur route, les représenteront sous un diametre plus grand que celui qu'ils ont ; ils se levront plutôt ; ils se coucheront plus tard, parce que les rayons, en s'élévant lorsqu'ils se rompent, feront voir les astres qu'ils peignent plutôt ou plus longtems qu'il ne devroient paroître ; & comme tous ces changemens sont plus sensibles à l'horizon, ce sera aussi à l'horizon qu'ils se feront surtout appercevoir.

*I. Du soleil.* Le soleil qui est l'ame de la nature, qui fait les beaux jours, éclaire aussi à l'avance les beaux jours qu'on peut espérer & les mauvais qu'on doit craindre.

Quand le soleil, à son lever où à son coucher, paroît avoir ses rayons rompus & séparés, quoiqu'il n'y ait aucun nuage apparent, c'est un signe de pluie, parce que ce phénomene est produit par une très-grande quantité de vapeurs prêtes à abandonner l'air où elles ne sont plus parfaitement dissoutes.

Si le soleil laisse voir ses rayons trop long-tems avant que son corps paroisse, c'est un signe de pluie; parce que les vapeurs seules, qui sont alors fort abondantes dans l'athmosphere, peuvent produire cet effet.

Quand le soleil a une chaleur forte, étouffée, c'est une annonce de pluie; on se trouve dans un milieu plus épais que l'air ordinaire, puisqu'il y a beaucoup de vapeurs mal dissoutes, & il contracte nécessairement par l'action du soleil une chaleur plus grande qu'il nous communique.

Quand le soleil est pâle, il annonce quelquefois la pluie ou le vent; parce que l'air chargé de vapeurs en réfléchissant plusieurs rayons, ôte au soleil sa vivacité, & diminue le nombre des rayons qui nous permettent de le voir; mais quand il est rouge au couchant, il fait prévoir le vent; parce que le vent qui commence à souffler, en pressant l'air & en le condensant, augmente un peu sa force pour rompre les rayons de la lumiere.

Si le soleil levant lance ses rayons au travers d'un ciel pur, clair & brillant, on peut être sûr du beau tems, au moins pendant le jour; l'athmosphere n'est pas chargée de vapeurs, & ne renferme par les sources pro-

chaines de la pluie. Mais si le soleil est rouge le matin au levant, avant le lever du soleil, & si cette rougeur disparoît quand le soleil commence à se faire voir, alors c'est un signe de pluie : parce que les rayons étoient rompus d'une maniere propre à leur donner cette couleur, ce qui ne peut plus arriver depuis que la chaleur a dilaté l'air, & diminué sa puissance de rompre la lumiere qui le traverse : mais cette puissance n'étoit pas moins réelle, lorsque l'air froid étoit rempli d'eau, & lorsque ses parties étoient plus voisines.

Quand, au soleil couchant, le ciel paroît clair, sans nuages & légérement orangé à l'horizon, c'est un signe de beau tems ; mais si le ciel paroît alors grisâtre à l'horizon, c'est une marque certaine de pluie.

Enfin, quand le soleil paroît plus grand à l'horizon, c'est un signe certain de pluie ; on sent que cela doit être : l'augmentation des vapeurs dans l'air qui sont la source de la pluie, sont aussi la cause qui rompt les rayons de lumiere, & qui leur fait produire cet agrandissement de l'astre qu'ils représentent.

*II. De la lune.* Je ne répéterai pas ici, pour la lune, les explications des pronostics que j'ai donnés pour le soleil : une légere attention fera bientôt sentir leurs grands rapports.

Si la lune paroît plutôt qu'elle ne doit naturellement paroître, c'est un signe de pluie.

La lune annonce de même la pluie quand on la voit plus grande qu'elle ne doit être, quand elle est ovale, ou quand elle est pâle.

La lune fait craindre la pluie quand elle est accompagnée de cercles plus ou moins obscurs, ou de cercles qui offrent les couleurs de l'arc-en-ciel.

Quand la lune n'est pas bien détachée du

viel ; quand sa blancheur ne contraste pas d'une maniere tranchée avec l'azur sombre de la nuit, c'est encore un signe de pluie : parce que c'est un signe de la présence des vapeurs imparfaitement dissoutes qui prolongent les rayons de lumiere par le moyen desquels on doit la voir, & qui doivent par conséquent terminer sa surface lumineuse qui nous est opposée ; par la même raison quand les cornes de la lune sont obtuses, il y a lieu de soupçonner la pluie ou le vent, parce que l'athmosphere agitée, en causant un petit mêlange dans les rayons de lumiere, empêche de voir une surface bien terminée, & par conséquent les extrêmités du croissant bien aiguës.

C'est encore pour cela que lorsque la lune baigne, ou quand elle est environnée d'une espece d'auréole, elle annonce la pluie ou le changement de tems.

On comprend déja, par la raison des contraires, que quand la lune est bien terminée, & quand elle est d'une blancheur vive sans aucun cercle, elle fait espérer le beau tems, parce qu'elle assure ainsi qu'il y a fort peu de vapeurs dans l'air, ou que l'air a la force de tenir bien dissoute l'eau qu'il renferme.

Il paroît à plusieurs physiciens que les changemens de tems sont très-probables dans les nouvelles & pleines lunes, qu'ils le sont un peu moins dans le premier & le dernier quartier ; mais les changemens ne sont jamais, suivant eux, ni plus grands ni plus sûrs que lorsque les nouvelles & pleines lunes se trouvent dans le tems que la lune est dans les points les plus proches & les plus éloignés de la terre, surtout si l'action de la lune se combine alors avec celle du soleil pour agir l'une & l'autre avec toute leur énergie, c'est aussi dans ces circonstances qu'on a éprouvé les plus grands

orages sur terre & sur mer : & si les orages étendus & considérables se font appercevoir depuis l'équinoxe d'automne à celui du printems, c'est parce que le soleil est alors plus près.

Il faut cependant observer que le changement n'arrive pas communément au jour de la phase de la lune, mais qu'il doit le précéder & le suivre.

*III. Des étoiles.* Quand les étoiles perdent leur vivacité ; quand elles cessent de scintiller ; quand on ne les peut plus voir bien détachées du fond obscur qu'elles éclairent, quand elles sont surtout environnées d'une nuance blanchâtre ; quand elles baignent, ce sont des preuves que l'eau n'est pas bien dissoute dans l'air, & par conséquent de pluie ; mais quand elles ont une lumiere vive & pure, qu'elles brillent parfaitement comme le diamant, alors on peut espérer un jour sérein.

*IV. Des vents.* Les observations que je vais donner sur les vents sont précieuses par leur nouveauté & leur exactitude ; elles appartiennent entierement à un de nos agriculteurs qui se distingue par le nombre & le succès de ses expériences, comme par les écrits qu'il publie sur les moyens de perfectionner la culture des terres & celle de la vigne en particulier dans nos cantons

La *bise*, ou le *vent du nord est*, annonce communément le beau tems ; il arrive cependant quelquefois qu'il pleut pendant qu'elle souffle ; mais alors, en poussant les nuages, elle les comprime & les force à rendre l'eau qu'ils contiennent.

Si, après la pluie & pendant la matinée, le ciel se sérénise, le barometre monte & l'air se rafraîchit, alors on peut croire à une bise d'un jour ou deux ; mais cette bise sera quelquefois accompagnée de pluie,

Les bises durables commencent vers le soir par un tems couvert ; alors le barometre est bas, la fraîcheur est modérée : mais si après quelques jours, le barometre ne remonte pas, la bise annoncera la pluie ou un grand froid, & le barometre montera à mesure que la bise baisse.

Si le barometre monte pendant que la bise cesse, c'est une preuve que la bise va finir, mais s'il baisse lorsque la bise redouble, on peut croire à sa durée.

Les *vents du nord* commencent par un tems serein : tandis que le barometre est haut, ils sont d'abord froids ; ils se refroidissent toujours davantage, durent pendant deux ou trois jours, & amenent la pluie.

Il y a des vents du nord, comme le *séchard*, qui sont durables, beaux sans froid & sans violence ; ils fraîchissent vers le soir, & le barometre est toujours haut pendant qu'ils regnent.

Les bises qui ne soufflent que pendant le matin, annoncent le vent du midi ou de la pluie.

Les *vents d'ouest* qui se font sentir pendant le premier jour avant midi par un tems clair, présagent la pluie & souvent la bise, mais quand ils suivent les vents du sud, ils annoncent des pluies opiniâtres.

S'il pleut pendant que le *vent du sud* souffle, & si le vent tourne alors à l'ouest, il n'y a pas de changement dans le tems, mais si le vent a commencé à souffler de l'ouest, alors il y a peu de pluie & souvent de la bise.

Les vents du sud & de l'ouest précédent la pluie quand ils sont forts.

Ces vents, qui annoncent la pluie en été, font augurer souvent le beau tems en hiver, la bise & le froid.

Les *vents d'eſt* quand ils ſont forts, ſont ſouvent ſuivis de pluie.

Le vent du nord eſt plus froid que le vent nord-eſt.

En général les vents du ſud & du ſud-oueſt ſont plus variables que les vents du nord & du nord-eſt; les premiers ſoufflent rarement quelques jours ſans variation, il n'en eſt pas de même pour les deux autres, qui ſoufflent quelquefois longtems avec conſtance.

Enfin les grands vents ſont plus généraux que les foibles; mais ils durent moins longtems qu'eux.

On obſerve encore aſſez communément que les vents qui ſe levent pendant la nuit, durent moins longtems que ceux qui ſe levent pendant le jour.

---

LES BATELIERS DE BESONS, *conte moral.* Par M. MARMONTEL. *Premiere partie.*

J'AI toujours aimé la campagne. Comme elle eſt aujourd'hui l'aſyle & le repos de ma vieilleſſe, elle fut autrefois la joie & les délices de mon jeune âge; & c'eſt delà que me reviennent mes ſouvenirs les plus intéreſſans.

Le ſoir de l'un de ces beaux jours que j'y paſſois, me promenant ſur le bord de la Seine avec deux jeunes femmes, que je n'appellerai que Sophie & Adélaïde, quoiqu'il me fût bien doux de les nommer: je gagerois, leur dis-je, en leur montrant la maiſonnette d'un batelier pêcheur, (car ſes filets étoient pendus près de ſa barque, à la porte de ſa cabane), je gagerois que ſous cet humble toît il y a plus de bonheur que dans le plus

riche palais. Pourquoi, me demanda Sophie? = Parce qu'on n'y desire que ce qu'on a sans peine, & qu'après un travail facile, & légérement animé d'espérance & d'inquiétude, on y jouit d'un doux repos.

Cet assaisonnement du bonheur de la vie touchoit peu mes jeunes compagnes; mais en approchant de la maisonnette, nous fumes embaumés de l'odeur d'une matelote dont on alloit souper; & mes Dames alors commencerent à croire qu'on pouvoit être assez heureux dans un ménage dont le souper sentoit si bon. Il leur en prit envie; & pour le lendemain, elles formerent le projet de revenir le soir manger dans la cabane une matelote pareille. Il fallut sçavoir du pêcheur s'il voudroit nous en régaler.

En entrant chez lui, nous trouvâmes, autour d'une table appétissante aux yeux, par la blancheur du linge, la netteté des vases & la blonde couleur du pain, nous trouvâmes une famille qui respiroit, non pas la joie, mais le calme heureux du bien-être : un homme de cinquante à cinquante cinq ans; un plus jeune au moins de quinze ans; une femme de vingt-quatre à vingt-cinq ans tout au plus; & auprès d'elle trois enfans, dont le plus petit pouvoit avoir été sevré depuis six mois: bien entendu que sa nourrice, encore dans toute la fraîcheur de la jeunesse & de la santé, étoit grosse du quatrieme. Son mari nous parut taillé sur le modele du gladiateur antique; & sa phisionomie ouverte & joviale étoit l'image de la franchise & de la cordialité. Pour elle, on voyoit bien qu'avant d'être mere, elle avoit dû avoir la taille de Diane, comme elle en avoit sur le front la fiere & douce modestie.

Elle nous reçut d'un air hospitalier, & nous

demanda poliment ce qui lui procuroit la faveur de notre visite. En passant, lui dit Adelaïde, nous avons respiré l'odeur d'une excellente matelote ; & nous venons...... La bateliere n'attendit point qu'elle achevât, pour nous offrir leur petit souper. Non, lui dîmes-nous, c'est demain que nous viendrons nous régaler, si voulez bien le permettre.

Le jeune homme, en riant, nous promit une matelote meilleure que la leur, & aussi bonne au moins, dit-il, que celles qu'il faisoit dans l'Inde, & que le Mogol aimoit tant. Le Mogol, dit Sophie avec étonnement ! Oui, reprit-il, le grand Mogol ; c'étoit là son mets favori. Aussi m'avoit il pris dans une affection singuliere ; & nous serions encore ensemble, si un méchant voisin, un certain roi de Perse, appellé Nadir Kouli Kan, n'étoit pas venu, sans dire gare, lui battre son armée, lui voler ses trésors, & lui prendre son cuisinier. C'est lui qui m'a fait quitter l'Inde ; mais je lui pardonne : car c'est lui qui est aussi cause que Bathilde s'est échappée, avec son innocence, du sérail du jeune Sophi, & qu'elle est venue à Besons me donner ces jolis enfans.

Que nous dites vous là, s'écrierent mes jeunes Dames ? La vérité, dit-il, avec son air tranquille & froid. = Cette vérité-là seroit bien étonnante ! = Pas plus étonnante qu'une autre. Tout dans la vie ne va-t-il pas de même, à vau-l'eau & à l'aventure ? Les hommes, sans comparaison, sont tous comme du bois flotté ; l'un s'arrête ici, l'autre là, selon les détours du rivage, jusqu'à ce que le flot les ramene au courant. Et, par exemple, mon beau pere que vous voyez, seroit-il là si le Czar Pierre n'avoit pas voyagé en France ; si Elisabeth sa fille ne s'étoit pas fait couronner ; & si, dans ce tems-là, les Tartares n'avoient

pas fait des courses dans le royaume de Kazan? Ajoute, dit le pere, si un commerçant de Damas n'avoit pas cru à la métempsycose, & si quelque accident n'avoit pas détraqué la pendule du dey d'Alger.

Il nous sembloit entendre le début d'un conte des *Mille & une nuits*; mais le jeune homme & son beau-pere sourioient de notre surprise; & Bathilde, sans prendre garde à ce que nous disoient son pere & son mari, s'occupoit de la matelote.

Nous espérons, leur dit Sophie, que tous les trois, demain, vous voudrez bien nous faire plus au long le récit de vos aventures. Très-volontiers, lui dirent-ils. = A demain donc; car il est tard; & il faut vous laisser souper.

En nous en allant, nous fimes réflexion que si notre société sçavoit ce qui, le lendemain, nous attendoit à la cabane, tout le monde y voudroit venir; & pour être plus à notre aise, nous nous promîmes le secret. Mais chacun de nous essayant de deviner comment tant d'épisodes si divers s'ajusteroient & se lieroient ensemble, nous y perdions tous notre peine. Ces bonnes gens, disoit Adelaïde, n'ont-ils pas rêvé tout cela? Et qui de nous, lui dis-je, s'il veut se retracer les événemens de sa vie, ne croit pas les avoir rêvés? Ce n'est pas vous, Mesdames, dont les jeunes années ont si paisiblement coulé; mais vous-mêmes, dans le sommeil, n'avez-vous jamais fait de ces songes pénibles, où l'on croit tomber & rouler de précipice en précipice, lutter contre les flots, gravir sur des écueils? & n'avez-vous pas ressenti l'inexprimable volupté d'un réveil qui vous replaçoit tout-à-coup dans un lit tranquille, reposoit votre ame accablée, & vous faisoit jouir du ravissant spectacle de tous ces périls dissipés? C'est-là, je crois, le mo-

ment de bonheur le plus vif & le plus sensible. Eh bien ! telle a été peut-être la situation de ces gens-là, en se retrouvant à Besons.

Le lendemain, en arrivant dans la cabane, nous eûmes le plaisir d'y voir, au milieu d'un feu clair, & dans un bassin aussi pur, aussi luisant que la flamme elle même, une ample matelote cuisant à gros bouillons ; & après en avoir quelque tems respiré la douce fumée, nous allames l'attendre, assis sur la pelouse, où notre couvert étoit mis. Là nous invitâmes nos hôtes à nous raconter leur histoire.

La mienne n'est pas longue, dit le jeune homme. Je suis né à Besons. Mon pere, Nicolas Verbois, étoit ce que je suis, batelier, homme de riviere. Cette cabane étoit la sienne. Ma mere étoit la sœur de ce fameux Lucas, le premier homme du Gros Caillou pour les nôces & les festins, & surtout pour les matelotes. Je fus élevé dans sa guinguette ; & à l'âge de quatorze ans, j'en sçavois presqu'autant que lui.

Vous ne sçauriez croire, Mesdames, combien cette guinguette fut pour moi une bonne école. Il y venoit de tems en tems une troupe de gens instruits, & qui parloient comme des livres du caractere de l'homme de bien ; du plaisir & de l'avantage qu'il y avoit dans tous les états à être juste, honnête & bon ; de la noblesse & de la beauté de la vertu ; de la laideur & de la bassesse du vice. En vérité, quand ces gens-là, qui sçavoient tout au monde, se rappelloient le tems passé, & qu'ils en citoient des exemples de fierté, de droiture, de franchise & de loyauté, ils en donnoient envie ; & moi qui les servois & qui les écoutois, je ne les entendois jamais sans me sentir l'appétit d'être l'homme que je leur entendois louer. Ils firent tant, qu'à la fin,

remué par leurs discours, je me trouvai déplacé dans une guinguette; & je voulus prendre un état où l'ame fût moins à l'étroit. Mon pere étoit renommé sur la Seine; d'abord je suivis son exemple, & je sautai sur un bateau dès que je pus manier l'aviron. Bientôt je m'ennuyai de naviger en eau douce; je voulus être homme de mer. Je descendis au Havre, je me fis matelot; & dans six mois je fus dans l'Inde.

J'espérois devenir pilote, & puis, & puis, tout ce que la fortune auroit voulu. Mais on a bien raison de dire qu'on ne peut fuir sa destinée; & la mienne a résolu que je serois batelier à Besons. Lorsque nous fûmes arrivés dans l'Inde, mon capitaine ayant vanté quelques ragoûts que j'avois faits sur le navire, il ne fut bruit que de mon talent. Le gouverneur me fit venir. Il m'essaya; il fut content de moi, & si content, que pour complaire au Nabab du Décan, qui desiroit d'avoir un cuisinier François, ce fut moi qu'il lui envoya.

Le Nabab allant à Delly faire sa cour, je l'y accompagnai; & dans les dîners qu'il donna, je fis si bien pour soutenir la renommée du Gros-Caillou, que l'empereur qui n'entendoit parler que de ragoûts à la françoise, engagea le Nabab à me céder à lui. Il étoit friand le Mogol; je le régalois de mon mieux: ainsi nous nous trouvions le mieux du mond l'un de l'autre; & qui sçait jusqu'où sa faveur auroit pu m'élever? Il ne fallut pas moins qu'un roi de Perse & des batailles, pour renverser mes espérances.

Tout-à coup j'entends dire que les frontieres de l'Empire sont attaquées, & que ce roi de Perse, appellé Nadir Kouli Kan, s'avance à la tête de cent mille hommes. Il soumet nos provinces,

il les met au pillage, & écrit à mon bon maître que tout ce qu'il en fait, n'est que par amitié pour lui. Enfin, après lui avoir battu un million de mauvais soldats, pris leur camp, raflé leur bagage, leurs armes, leur artillerie, il vient cordialement s'établir à Delly, dîner, souper, loger dans le palais de l'empereur; & croyant même lui faire grace que de lui laisser sa couronne, il lui enleve tous ses trésors. C'étoient des tonnes d'or, des boisseaux de rubis, de perles & de diamans; c'étoient des richesses immenses. Encore falloit-il toujours le traiter magnifiquement.

Avant de s'en aller, il maria l'un de ses fils, Allah Mirza, avec une princesse de l'Indostan; & le Mogol fut encore obligé de donner le repas de noce. Je vous laisse à juger si je les servis de bon cœur. J'aurois voulu, au lieu d'anguilles, leur faire avaler des couleuvres. Mais je n'en fis pas moins la matelote en conscience, heureusement pour moi, comme vous allez voir.

Nadir l'avoit trouvée si bonne, & il en avoit tant mangé, tout sobre qu'il se piquoit d'être, que la nuit il en fut malade, & rien n'étoit plus naturel. On vint m'éveiller en sursaut: c'étoient six de ses Gardes, qui, le sabre à la main, m'ordonnerent de me lever & de les suivre. J'obéis, & je fus conduit dans l'appartement de Nadir. Je le trouvai à demi couché sur un sopha. Je crus voir un géant terrible. Sa moustache étoit hérissée, son visage étoit allumé, & son œil ardent de fureur. J'étouffe, me dit-il, & je sens des épreintes. Tu m'as sans doute empoisonné avec tes perfides ragoûts. Confesse-moi ton crime, & je le pardonne; car tu n'auras fait qu'obéir. Un cuisinier François, lui dis je, sçait assaisonner des ragoûts, & non pas les empoisonner. Cet-

te réponse froide & fiere l'étonna. Qu'est-ce donc, me dit-il, que les épreintes que je sens? Je crois le sçavoir, répondis-je; mais je ne le dirai qu'à toi. Alors il fit éloigner ses gardes : & il m'ordonna de parler. Roi des Persans, lui dis je, l'anguille est indigeste; Ta Hautesse en a trop mangé. Cela peut être, reprit-il; mais tu as fait prudemment de ne le dire qu'à moi seul. Ce mot t'auroit coûté la vie. Sçais tu quelque remede à mon intempérance? Oui, lui dis-je : un vase d'eau tiede qu'il faut avaler tout d'un trait. Il le but, il fut soulagé. Ecoute, me dit-il, je te sçais gré de m'avoir fait connoître le plaisir de la gourmandise. Mais l'indigestion est indigne de moi; & que l'excès où je suis tombé, soit ta faute ou la mienne, je t'en ordonne le secret : ta tête m'en répond; & pour m'en assurer, demain je t'emmenne à ma suite.

Quoi! dit Adelaïde, vous voilà dans la Perse au service de Kouli-Kan! Hélas! oui, reprit le jeune homme. Je voulus en vain m'en défendre. Je lui représentai qu'il enlevoit à mon bon maître ses trésors, deux de ses provinces, tous les diamans de sa couronne; & je le conjurai de lui laisser au moins un véritable ami. Il ne me répondit que par un fier sourire; & il fallut partir le lendemain pour la Perse où je fus sept ans.

Nadir, tout ce temps-là fut occupé de sa guerre contre les Turcs; mais à la paix, en rentrant chez lui, il crut trouver sa Cour amollie & affriandée, & m'accusa d'avoir gâté le goût de ses enfans. Il fut cependant généreux envers moi; car m'ayant fait appeller, il me dit : Cuisinier François, je t'estime; tu m'as montré de la franchise & du courage, & tu fais d'excellens ragoûts; mais tu nous rends intempérans; & mon devoir à moi est de rendre

mes enfans sobres. Va-t-en, comblé de mes bienfaits. Son trésorier me prodigua les bourses d'or & je partis.

Mon premier mouvement fut de retourner à Delly consoler mon bon maître; car je le sçavois malheureux. Mais mon retour dans ma patrie avec mes bourses d'or, eut pour moi tant de charmes que je ne pus y résister. Je suivois une caravane pour gagner la Syrie, où j'allois m'embarquer; lorsqu'au delà du Tigre, dans les plaines du Diarbek, la caravane fut attaquée par les Arabes; & les bons Musulmans & moi nous fûmes tous dévalisés. Il n'y avoit rien de plus commun: ces Arabes étoient voleurs, comme moi j'étois cuisinier; & après avoir vu enlever au Mogol pour des milliards de richesses, vous pensez bien que je fus peu surpris de me voir confisquer ma petite fortune: c'étoit la mode du pays. Je me sauvai du côté d'Alep, avec quelques sequins que j'avois bien heureusement sçu dérober à mes voleurs.

Alep, dans le Levant, est une ville de commerce; & j'espérois y trouver bientôt quelque moyen de passer en Europe. Je ne me trompois pas. Mais ce que j'y trouvai sans m'y être attendu, ce fut ma femme que voilà. La pauvre enfant étoit esclave; & avec une foule d'autres, elle étoit mise en vente dans le marché d'Alep, assez légérement vêtue, avec un voile sur les yeux. Dans ses compagnes d'infortune, je n'appercus aucune émotion, ni de honte, ni de tristesse; mais chaque fois qu'on levoit le voile de celle-ci, je voyois ruisseler ses larmes sur son sein, & son voile en étoit trempé. Je vis aussi ses belles joues rougir d'une honnête pudeur. J'en fus touché jusqu'au fond de l'ame; & en passant près d'elle, je ne pus m'empêcher de dire, dans la langue

de mon pays : *La pauvre enfant* ! Ces mots françois frapperent son oreille ; & quoique j'eusse pris l'habit arménien, elle espéra de n'être pas étrangere pour moi. Qui donc êtes-vous, me dit-elle à demi-voix, pour me parler ma langue, & pour vous montrer si sensible à mon malheur ? A ces paroles, je sentis mon cœur tressaillir. De ma vie je n'avois éprouvé une pareille émotion ; & je crois que dès ce moment, je l'aimai autant que je l'aime.

Si vous êtes François, si vous êtes Chrétien, par pitié, me dit-elle, achetez-moi ; sauvez-moi de ces infideles. . . . . Ah ! les maudits Arabes ! Pourquoi m'avoient-ils pris mon or ? Avec quelle joie je l'aurois employé à racheter la belle esclave ! Je comptai le peu de sequins qui me restoient ; & m'adressant au Syrien qui l'avoit mise en vente, je lui en demandai le prix. Ce prix excédoit de beaucoup mes facultés ; cependant je n'eus pas d'abord l'air de vouloir y renoncer ; & pour m'en donner plus d'envie, le marchand me laissant l'examiner tout à mon aise, j'eus le tems de dire à l'esclave, que j'étois désolé de ne pas me trouver assez riche pour la payer ; que j'étois François ; que j'allois m'ingénier dans ma patrie pour me procurer sa rançon ; que je m'appellois André Verbois ; que je serois près de Paris, dans le village de Besons ; qu'elle m'y fît sçavoir, s'il lui étoit possible, ce qu'elle seroit devenue ; que je ne l'oublierois jamais ; que je la conjurois de ne pas m'oublier. Elle me le promit. Elle me dit son nom, Bathilde Lorizan ; elle ajouta que vraisemblablement son pere étoit comme elle esclave, & que sa plus grande douleur étoit d'en être séparée sans aucune espérance de le revoir jamais.

Dans le moment, un vieux coquin de Cy-

priote vient lui annoncer qu'elle est à lui ; & je me la vois enlever. Ah ! les maudits Arabes ! Pourquoi m'avoient-ils pris mon or ?

D'Alep à Smyrne, où je m'embarquai, & de Smyrne à Marseille, & de Marseille ici, je n'eus que ce regret & que cette même pensée. Ces beaux yeux d'où tomboient des larmes, ce beau sein qui en étoit baigné, ce regard suppliant si doux & si sensible, cette voix dont le son m'avoit pénétré l'ame ; tout m'en étoit si présent, que sans cesse je croyois la voir & l'entendre.

Mais lorsqu'en arrivant à Besons, je trouvai cette cabane abandonnée, & que l'on m'apprit que mon pere, dans une débacle des glaces de l'hiver précédent, avoit péri en voulant secourir des malheureux ; cette douleur me fit oublier l'autre, & j'en fus d'abord accablé. J'en revins cependant ; & le souvenir de Bathilde me reprit plus fort que jamais.

J'avois eu l'espérance d'intéresser pour moi mon vieil oncle Lucas : chaque nôce & chaque festin qui se fera chez lui, contribuera, disois-je, à la rançon de cette aimable fille ; car le vin & la joie rendent les bonnes gens meilleurs encore & plus sensibles. Mon oncle lui-même est si bon ! il grossira la somme ; & moi, par mon travail, je tâcherai de l'achever : enfin Bathilde me donnera de ses nouvelles ; & dès que je sçaurai où la trouver, je partirai.

Mais Lucas n'étoit plus le même ; il s'étoit enrichi, il étoit devenu avare : il avoit quitté sa guinguette ; il étoit bourgeois de village ; & quand j'allai le voir, il me reçut mal ; il me dit que si j'avois voulu le croire, je l'aurois remplacé dans sa profession ; que j'avois mieux aimé courir le monde, & qu'il n'avoit plus qu'un conseil à me donner : c'étoit de le

courir encore, ou de reprendre l'aviron. Je fus tout aussi fier que lui. Je lui répondis que j'étois jeune, que j'avois bon bras & bon cœur, que je ne lui demandois rien qu'une franche amitié en retour de la mienne, & que ce marché-là ne le ruineroit point.

Je me remis donc au travail, & ce travail fut sans relâche. Au port, sur des bateaux, à la corde du bac quand il y avoit foule au passage, tantôt pêcheur, & tantôt marinier, le jour, la nuit, sans cesse on me trouvoit partout, & cela dans l'espoir que mes salaires amassés racheteroient peut-être un jour cette malheureuse Bathilde. Mais où l'aller chercher? c'étoit-là mon plus grand souci.

Heureusement enfin j'appris que dans Paris il y alloit avoir une procession de captifs, tout nouvellement délivrés. Ah! dis je, quelqu'un d'eux peut-être me dira ce que Bathilde est devenue. Quelqu'un peut l'avoir rencontrée au port de Tripoli, de Tunis ou d'Alger. J'allai aux Mathurins attendre les captifs, les questionner l'un après l'autre, demandant à chacun, s'il n'auroit pas ouï parler d'une esclave appellée Bathilde Lorizan, Françoise de naissance, & dont le pere étoit aussi captif dans les échelles du Levant.

Jugez de sa surprise quand ce fut à lui-même que je parlai. Ah! bon jeune homme, me dit-il, quel intérêt si généreux prenez-vous à cette famille? Je suis ce pere infortuné; & plût au ciel qu'il me fût possible de sçavoir au moins où est ma fille! Mais encore une fois, quel motif généreux vous intéresse à notre sort? Je lui contai notre aventure; & l'état où j'avois laissé sa chere enfant, lui fit verser des pleurs amers.

Çà, lui dis-je, point de foiblesse. Le ciel peut-être écoutera nos vœux; car il aime les

gens de bien. Déjà nous voilà deux qu'il fait trouver ensemble ; il ne lui en coutera pas davantage de faire que nous soyons trois.

Il se pressa de me demander si dans l'Inde, ou en Perse, on ne m'avoit pas fait renier ma croyance. Non, par St. Nicolas, lui dis-je ! Ils sçavoient bien que j'étois François. Je les servois en homme libre ; & ils ne m'ont pas plus parlé du *Credo* que de l'*Alcoran*. Alors ce bon pere leva les mains au ciel ; & je vis bien qu'il pensoit à sa fille. Mais quand à moi, dès ce moment il voulut bien me traiter en ami, & me confier sa détresse.

A cinquante ans, seul, délaissé, sans biens, sans industrie, & n'ayant que des connoissances dont personne n'avoit besoin, qu'alloit-il devenir ? Bon ! lui dis je, est ce là ce qui vous inquiete ? Je connois un métier que vous sçaurez dans quatre jours, & qui donne à vivre à son homme. Venez être pêcheur avec moi, à Besons. Ma cabane peut bien nous loger l'un & l'autre, & Bathilde encore avec nous ; car je lui ai dit mon nom & ma demeure ; & après ce qui nous arrive, j'espere encore plus que jamais de vous l'amener un beau jour. Il vint donc ici. Nous soupâmes aussi bien & plus à notre aise que ne soupoient ensemble le roi de Perse & le Mogol ; & après avoir bu quelques coup d'un vin vieux que je gardois pour mes amis & pour mes matelots, il me dit son histoire comme il va nous la raconter.

( *La suite dans un autre Journal* ).



## *MUSIQUE.*

SECOND POT POURRI, complettant les airs de *la Constitution en vaudevilles*, arrangés pour le piano forté : dédié à Mlle. *Giraud*. Par M. *Couperin*. A Paris, chez l'auteur, rue du Pourtour St. Gervais, N°. 16. Prix, 3 liv. 10 s.

*Pot-pourri d'airs connus arrangés pour le piano forté*, par Mlle. *Caroline Vuet*, de l'académie des Arcades de Rome, formant le N°. 99 du Journal des pieces de clavecin, par différens auteurs. A Paris. Prix, 4 liv. 10 s.

*Sonate pour le piano-forté, avec accompagnement de violon & violoncelle*, composée par *Ignace Pleyel*, formant le N°. 100 du Journal de pieces de clavecin. A Paris, chez M. *Boyer*, rue de Richelieu, passage de l'ancien Café de Foy. Prix, 3 liv. 12 s.

*Ouverture de l'*ARBRE DE DIANE *de* VINCENZO MARTINI, arrangée pour la harpe, avec accompagnement de violon, par Fr. *Pétrini*. A Paris, Prix, 1 liv. 10 s.

*Ouverture de* LODOISKA *par* CHERUBINI, arrangée en duo pour deux violons, par *J. Fodor*. A Paris. Prix, 1 liv. 10 s.

*Ouverture de M.* SALIERI *arrangée pour le piano forté, avec accompagnemeut de violon & violoncelle*, par *D. Steibelt*. A Paris. Prix, 3 liv. 10 s.

*Duo pour deux harpes, ou harpe & violon*, dédié à Mme. de *Mareil* par *Fr. Pétrini*. Œuvre 30e. A Paris. Prix, 6 liv.

*Ouverture d'*UNA COSA RARA, *arrangée pour deux violons*, par M. *Fodor*. A Paris. Prix, 1 liv. 4 s.

Numéros 2 & 3 de L'ABONNEMENT DE LA

HARPE, contenant deux airs de *Philippe & Georgette*, arrangés par *Burchkoffer*; romance, musique & accompagnemens, par *Burchkoffer*; air du ballet de *Psiché*, arrangé par le même; un air varié par *La Maniere*; une sonate de *Pleyel*, arrangée avec accompagnement de violon, par *Fr. Pétrini*, & une romance de *Paësiello*, arrangée par le même. A Paris. Prix, 3 liv. chaque N°. L'abonnement de ce Journal est de 24 liv. par an. Tous ces ouvrages se trouvent à Paris, chez *H. Narderman*, marchand de musique & luthier de la reine, rue d'Argenteuil, Butte St. Roch, à Apollon.

*Trois grandes sonates pour le piano forté*, dédiées à Mlle. *Chevalier* par D. *Steibelt*. Œuvre 7e. A Paris, chez *Boyer*, rue de Richelieu, à la Clef d'Or, passage de l'ancien Café de Foy. Prix, 9 liv. Ces sonates portent le cachet de M. *Steibelt*, c'est à dire, ce style large, & cette grande facture qui distinguent les productions de cet artiste.

---

## GÉOGRAPHIE.

*UNe carte d'Allemagne en 2 feuilles*, dessinée par *Jaillot*, ingénieur géographe du roi, avec les routes tracées par *Poirson*, ingénieur géographe, où sont les différens départemens de la France, voisins de cet empire.

*Une carte de France en 2 feuilles, dressée sur la même échelle que celle d'Allemagne, avec les routes, divisée en 83 départemens*, par *Chaumier*, contenant les parties de l'Allemagne qui vont devenir le théâtre de la guerre : les angles de cette carte sont remplis par l'isle de Corse, le département de Paris, un tableau des prin-

cipales villes de France, avec les noms des départemens, l'isle St. Domingue, & les Etats réunis d'Avignon, & du Comtat Venaissin. A Paris, chez le Sr. *Basset*, marchand d'estampes, rue St. Jacques, au coin de celle des Mathurins. Prix de chacune enluminée 2 liv. 10 s., & lavée 3 liv.

---

## *NOUVELLES LITTÉRAIRES.*

### FRANCE.

SAINT-FLOUR ET JUSTINE, *ou Histoire d'une jeune Françoise du 18e. siecle, avec un dialogue sur le caractere moral des femmes*; par M. *de F.....* avec cette épigr. *Longum est iter per precepta, mitius jubetur per exempla.* 2 vol. in-12. Se trouve chez M. *Huet*, directeur du Bureau de la Correspondance des Artistes & des amateurs des sciences & des arts, rue St. Honoré, vis-à-vis la grille des Jacobins, nº. 70. 1792. — La premiere partie de cet ouvrage, qui est un traité sur le caractere moral des femmes, parut en 1788, & eut du succès. Les 3 autres parties, que nous annonçons aujourd'hui au public, offrent l'histoire de *S. Flour* & de *Justine*, & sont nécessairement une suite de la premiere, où le caractere de ce même *S. Flour* est tracé de la maniere la plus intéressante, quoiqu'il n'y soit pas très-exactement suivi. Ce roman présente un tableau frappant de la séduction qu'éprouve une jeune personne dans le cercle corrompu de quelques sociétés, & prouve qu'une seule imprudence dégrade souvent le caractere le plus heureux, & entraîne, presque malgré soi, dans le vice & dans le déshonneur.

S. *Flour*, espece de misanthrope, mais sen-

ſible, mais délicat & vertueux, s'eſt fait une philoſophie qui ſemble devoir l'éloigner à jamais des femmes; il a même juré de ne jamais aimer : vain projet ! le haſard lui préſente une jeune perſonne, belle, vertueuſe, mais d'un caractere biſarre & très-porté vers la coquetterie. *S. Flour* s'enflamme pour elle : *Juſtine* ſemble d'abord dédaigner ſes vœux : elle lui fait des agaceries, qu'elle adreſſe enſuite à tous les jeunes gens qui fréquentent la maiſon de ſon pere. Un homme du monde auroit abandonné cette coquette, ou ne lui auroit rendu que les ſoins d'un homme honnête & galant; mais notre philoſophe ſe pique de perfectionner le moral de *Juſtine*, & de développer les principes d'honneur & de conſtance dont il croit appercevoir le germe dans ſon cœur. Ses ſoins ſont couronnés de quelques ſuccès : *Juſtine* s'attache ſincerement à lui, & *S. Flour*, obligé de voyager, la quitte, perſuadé qu'à ſon retour, il va trouver ſon ouvrage perfectionné, & qu'il a rencontré la ſeule femme qui lui convint. Ici la ſcene change : cette *Juſtine*, ſi tendre, ſi ſenſible, ſi paſſionnée, cede aux perfides inſinuations d'un lâche corrupteur : elle lui fait le ſacrifice de ſon honneur, de ſa délicateſſe, de ſa liberté même. *Flavicourt*, homme gangrené de vices; détruit, en un moment, cette vertu que l'honnête *S. Flour* avoit toujours reſpectée, & *Juſtine*, égarée, trompée, apprend elle-même à ſon premier amant, qu'elle eſt indigne de porter jamais le nom de ſon épouſe *S. Flour* arrive, *S. Flour* la plaint, la venge même du ſcélérat qui l'a déshonorée; mais *S. Flour* ſent qu'il ne peut donner ſa main à *Juſtine* que lorſque, par une conduite ſans tache, elle aura effacé l'opprobre dont elle s'eſt couverte. C'eſt alors que *Juſtine* perd tout-à-fait

le peu de principes qui lui restoient : entraînée par le tourbillon d'un cercle vicieux, elle devient la maîtresse en titre d'un duc qui, pour mieux cacher son intrigue, la marie à un M. *d'Alinval*, son protégé, homme peu délicat, & qui ne prend lui-même une femme que pour couvrir aussi les écarts de sa conduite. *Justine* devient femme galante dans toute l'étendue du terme : elle est tour-à-tour l'héroïne ou la victime des aventures du jour, & cependant son cœur, qui repousse intérieurement ce genre de vie, s'élance de tems en tems vers *S. Flour*, & sent, avec la plus profonde douleur, l'éloignement affreux qui doit séparer pour jamais le vice d'avec la vertu.... *S. Flour* arrive enfin à Paris, ou Mad. *d'Alinval* a donné les scenes les plus scandaleuses : *S. Flour* guidé par un reste d'amour, qu'il appelle un reste de pitié, va trouver *Justine*, *Justine* met tout en œuvre, pour s'assurer, à l'insçu de son mari, la possession de son amant : celui-ci foible, quoique délicat, cede à ses attaques ; mais la douleur qu'il éprouve d'avoir succombé aux agaceries de la femme d'un autre, prouve assez à *Justine* le mépris qu'il a pour elle : *Justine*, parvenue au dernier degré d'égarement, rassasiée de la vie, abreuvée d'opprobres & d'humiliations, s'empoisonne, & expie, aux yeux de l'homme, qui seul eût pu la guider dans le chemin de la vertu, le remords d'avoir méprisé ses conseils pour suivre celui du vice.

On voit que le but moral de ce roman est bien prononcé ; cependant il offre des défauts que l'on peut imputer peut-être à l'espece d'incohérence, & aux défauts de liaisons qui existent dans quelques-unes de ses parties. *Justine*, jeune, légere, enjouée, & surtout très-innocente, a pour la surveiller, lorsqu'elle fait la

connoissance de *S. Flour*, son pere & une tante : après le départ de *S. Flour*, on n'entend plus parler de ce pere & de cette tante, Mme. *de Thouvenelle*, personnage qui est très-plaisant dans la premiere partie de cet ouvrage. *Justine* est apparemment alors abandonnée à elle-même : elle a sans doute perdu ses parens ( l'auteur ne nous en instruit pas ), & , livrée soudain à des femmes perdues, il est bien difficile à une jeune personne de résister à la séduction, le premier degré du vice, surtout lorsqu'elle n'a pour la garantir des pieges qu'on tend à sa vertu, que le souvenir d'un amant, & le souvenir d'un amant est bien peu de chose pour un enfant dont le fonds du caractere est la coquetterie. Ces défauts de liaison se font remarquer très-souvent dans cet ouvrage : tout-à-coup il s'écoule deux ou trois ans, sans qu'on entende parler des personnages auxquels on vient de s'intéresser, sans qu'on sçache même, l'ouvrage lu, ce qu'ils sont devenus.

Il y a cependant un très-grand mérite dans ce roman : les caracteres y sont bien dessinés : la lecture en est attachante : il offre un intérêt puissant, & quelquefois des détails de sentiment, dignes du pinceau de *Sterne* : le style en est tout à la fois, ferme, léger, concis, & partout soigné. Le caractere de *St. Flour* plaira à toutes les ames sensibles & délicates : celui de *Justine* effraiera sur les dangers de la coquetterie : en un mot, l'auteur annonce les plus grandes dispositions pour ce genre d'ouvrages; mais il faut qu'il s'impose la loi de mettre dorénavant plus de liaisons dans ses plans, & plus d'opposition dans ses tableaux.

PAULIN, *ou Les Aventures du comte de* WALTER. 2 vol. in-12, avec figures. A Paris, chez Desenne, libraire au Palais Royal; chez

l'Esclapart, libraire, rue du Roule; au cabinet littéraire de Voltaire, boulevard du Temple, près la rue Saintonge, & chez tous les marchands de nouveautés. 1792. — Il est certains romans qui offrent la physionomie de certains autres, & dans ce cas, ceux qui paroissent les derniers, peuvent être accusés, sans injustice, d'offrir des réminiscences. Tel est le roman que nous annonçons, & dont la premiere partie présente à peu près le même fonds qu'*Alexis ou La Maisonnette dans les bois*, roman qui a paru il y a plus de deux ans. Nos lecteurs vont en juger par l'esquisse que nous allons tracer de *Paulin*.

*Paulin* a été élevé au college d'Harcourt, par le principal, qui est devenu son ami. *Paulin* ignore sa naissance, il n'a jamais vu son pere. *Paulin* a été mis au college par un ecclésiastique âgé, qui depuis, a payé sa pension très-exactement. Une jeune Dame, déguisée en homme, est venue souvent regarder tendrement *Paulin*, soupirer, & lui parler des yeux. A l'âge de 16 ans, *Paulin* est enlevé de son college par un exempt, qui lui montre un ordre du roi, & l'emmene sans lui donner aucun éclaircissement sur son sort. *Paulin* est délivré dans une auberge, par deux Dames inconnues qui lui donnent une lettre pour une princesse, leur amie, qui est à Avignon. Le jeune homme part, emportant dans son cœur le souvenir d'*Agathe*, fille de sa libératrice : il s'égare dans une forêt, rencontre un hermite, tombe dans une caverne de voleurs, sauve la vie à une comtesse, qui l'emmene à son château, & dont il devient l'amant, sans cesser d'adorer son *Agathe*. Il commet mille imprudences, est tour-à-tour banni, heureux, puis malheureux encore. Enfin, après avoir longtems erré, il trouve son pere & sa mere,

qui lui racontent, & leurs malheurs, & surtout les motifs qui les ont engagés à éloigner leur fils, & à lui laisser ignorer son sort. *Paulin*, qui devient comte *de Walter*, se rend digne de la main d'*Agathe*, fille du comte de *S*.... & l'épouse.

Tel est le fonds de ce roman, dont le héros, ainsi qu'on l'a vu, ressemble à celui de *la Maisonnette dans les bois*, puisque c'est, comme lui, un jeune homme qui n'a jamais connu son pere, & qui court, comme lui, mille aventures. Cependant les détails sont tout-à-fait différens. On trouve dans ce roman, des aventures galantes, & très-galantes.... il y a de l'imagination & de l'intérêt : les rencontres & les reconnoissances y sont souvent un peu brusquées ; mais c'est le défaut de ces sortes d'ouvrages, où le public veut qu'on lui rende compte de tous les personnages qui ont piqué sa curiosité. Le style de l'auteur n'est pas encore fait ; mais il annonce de la légereté & de la précision. En un mot, cet ouvrage ne peut que donner une bonne opinion du talent de son auteur, M. *Granville*, acteur au théatre de Louvois ; nous l'engageons à travailler dans ce genre, & à donner plus d'essor à son imagination.

HERMAN & ULRIQUE, *traduit de l'allemand*. 2 vol. in-12. A Paris, chez La Villette, libraire, rue du Battoir, N°. 8. 1792. — *Henri-Herman*, fils d'un fermier du comte d'*Ohlau*, est élevé dans le château, & adopté particulierement par la comtesse qui a pour lui la tendresse d'une mere. Bientôt, élevé avec *Ulrique*, niece du comte, il en devient amoureux, & ces enfans nourrissent inconsidérément une passion dont ils ne calculent point les suites. Le comte d'*Ohlau* les rend fort malheureux par son caractere dur & orgueilleux : ils sont tourmentés par tout le mon-

de, & prennent le parti de fuir ensemble; mais sont découverts. *Henri* est chassé du château, & *Ulrique* est envoyée à Dresde, chez une vieille tante qui doit la tenir renfermée. *Herman* trouve, par hasard, à Dresde, une place chez un avocat: les deux amans se réunissent bientôt, mais leur intelligence est découverte & ils sont séparés de nouveau. Enfin, partout ils se suivent & ne peuvent se rapprocher: il leur arrive mille événemens jusqu'au moment où *Ulrique*, enlevée encore par sa famille, se trouve placée chez un prince d'Allemagne. Elle obtient pour *Herman* la place de secrétaire: ce dernier gagne la confiance du prince; & parvenu au plus haut degré de faveur, il épouse *Ulrique* après avoir éprouvé des contrariétés sans nombre.

Tel est le fond de ce roman, qui offre de l'originalité, & surtout une profonde connoissance du cœur humain. Les deux héros n'y sont pas toujours très-estimables; ils jouent souvent les rôles d'intriguans & d'aventuriers: on les desireroit sans doute plus vertueux & plus délicats; mais la singularité de leurs caracteres tient à la maniere des romanciers allemands: ils s'abandonnent presque toujours au délire de leur imagination, & il en est qui s'inquietent peu des convenances, pourvu qu'ils piquent la curiosité. Quoi qu'il en soit, ce roman peut amuser un moment, & ce n'est pas un des moins piquans qui aient paru.

HISTOIRE *des conditions & de l'Etat des personnes en France & dans la plus grande partie de l'Europe.* 5 vol. in-12. A Paris, chez *La Villette*, rue du Battoir, N°. 8. = Cet ouvrage connu, est assez estimé, pour que nous nous dispensions d'en faire l'éloge.

LES VEILLÉES *de la bonne-mere* GERARD, traduites du bas-breton, par un des amis de

la Constitution à Berney, petit in-32. Prix 12 s. A Paris, chez *Froullé* libraire quai des Augustins. 1792.

DE L'HOMME, *des sociétés & des Gouvernemens. Par Franc-Soulés* de Boulogne-sur-Mer; avec cette épigraphe.

. . . . . . . . . . . . . . . . *Si fractus illabatur orbis,*
*Impavidum ferient ruinæ* . . . . . . . . . . . . . . . .

Brochure de 91 pages, se trouve A Paris, chez *Debray* libraire au Palais Royal. N°. 235.

LE LYCÉE DE *de la Jeunesse*, ou *les Etudes réparées*, nouveau cours d'instruction, à l'usage des jeunes gens de l'un & de l'autre sexe, & particulierement de ceux dont les études ont été interrompues ou négligées. Nouvelle édition, corrigée & augmentée, par M. *Moustalon*; avec cette épigraphe.

*Doctrina sed vim promovet insitam,*
*Rectique cultus pectora roborant.*
HOR. *Od.* III, Lib. IV.

2 vol. in-12, de près de 600 pages chacun. A Paris, chez *Sanson* libraire au Louvre.

*Numéros 5 du* PORTE-FEUILLE RÉCRÉATIF *à l'usage des enfans & adolescens des deux sexes*, contenant la mythologie, des traits de l'histoire ancienne & moderne, des contes moraux, des fables, des morceaux de déclamation en vers & en prose, des anecdotes de bienfaisance & autres, par lesquels la morale & l'instruction sont présentées sous des formes agréables à la jeunesse, avec des figures en taille douce. On trouve dans ce N°. les histoires suivantes: *Mahomet & Irene*; *Mithridate & Monime*; anecdote sur *Sigismond Auguste*, roi de Pologne; fils aimant son pere en détestant ses vices; entrée du Dauphin *François*, fils de *François Ier.* à Toulouse; *Jupiter*; *Junon*, Prix, 24 s. A Paris, chez *Née de la Ro-*

*chelle*, libraire rue de Hurepoix, N°. 13, & *Merigot* le jeune, libraire quai des Augustins, au coin de la rue Pavée. 1792.

*De l'influence de l'Ordre de Malthe sur le commerce françois.* Par SULPICE DE LA PLATIERE. Brochure in-8°. de 24 pages. M. le lieutenant-colonel de La Platiere remonte au véritable esprit d'un Ordre qui, d'abord protecteur du Christianisme, l'est devenu du commerce de toutes les nations chrétiennes. « Un chevalier de Malte, dit-il, est cosmopolite; mais tous les opprimés sont ses freres .... Le plan de l'Ordre n'est pas d'envahir, mais de défendre & de protéger. Une gloire vaine & féroce ne lui fait pas prendre les armes; & si le glaive qu'il agite dans sa main, fait bouillonner son sang, le signe sacré qui repose sur sa poitrine, tempere aussi-tôt cette ardeur désordonnée, & le rappelle aux vertus pacifiques du modele sublime qu'il s'est choisi ».

Les chevaliers de Malte après avoir, dans leurs courses, escorté ou défendu le pavillon de la France & celui des autres nations exposés aux pirates du Levant, reviennent dans leur isle se consacrer au service des malades. Ce n'est pas seulement contre des forbans & des barbaresques, c'est aussi contre d'autres Puissances maritimes, lorsque nous sommes en guerre avec elles, que nos navires trouvent un asyle dans les ports de cet Ordre fondé par les François, aux neveux desquels il ne doit pas cesser d'être cher & précieux. Le commerce de Bordeaux & celui de Marseille ont déjà fait entendre leur voix en faveur d'un établissement dont les loix, le but & les exemples retracent la fraternité universelle, & dont les escadres maintiennent la sûreté de la navigation dans la Méditerannée.

*Le commissionnaire de la ligue d'Outre-Rhin*

*ou le messager nocturne*, contenant l'histoire de l'émigration françoise, les aventures galantes & politiques arrivées aux chevaliers françois & à leurs Dames, dans les pays étrangers, des instructions sur leurs projets contre-révolutionnels, & des notices sur tous les moyens tentés ou à tenter contre la Constitution. Par un François qui fait sa confession générale, & qui rentre dans sa patrie. 1 volume in 8°. Prix 2 liv. 5 sols broché. A Paris, chez *Buisson*, libraire, rue Hautefeuille, N°. 20. = Il suffiroit d'annoncer le titre de cet ouvrage pour prouver que la publication doit en être utile dans les circonstances présentes. Ce sont les mémoires d'un homme qui, depuis le commencement de la Révolution, a été dans la confidence de nos ennemis : c'est un citoyen qui dénonce à sa patrie ce qu'on a fait, & ce qu'on trame encore aujourd'hui contre elle. Ses voyages à Berlin, Vienne, Péterſbourg, Coblentz, Madrid, Turin, Rome, Naples, & dans tout l'intérieur de la France, lui ont fourni les moyens de peindre au vif toute la scélératesse des contre révolutionnaires du dedans & du dehors. Il passe en revue les personnages qui essayent de renverser notre Constitution, il dévoile toutes leurs intrigues, leur perfidie : & sur le point de leur voir faire de coupables tentatives, il s'empresse d'en instruire la Nation Françoise. En faisant son tableau politique, l'auteur cite aussi quelques aventures galantes de nos chevaliers Dom-Quichotte & de leurs belles ; ces détails plaisans ajoutent à l'intérêt de l'ouvrage, & le rendent un des plus curieux & des plus utiles qu'on ait encore publié sur la Révolution.

*Anecdotes intéressantes & secrettes de la Cour de Russie, tirées de ses archives*, avec quelques anecdotes particulieres aux différens peuples de cet Empire ; publiées par un voyageur qui a

séjourné treize ans en Russie ; 6 volumes petit in-8°. Prix, 14 liv. brochés. A Paris, chez le même libraire. « On ne m'accusera pas de plagiat, dit l'auteur, pour quelques faits historiques authentiques & connus, qui se rencontreront dans mon ouvrage. Il y a longtems que j'ai achevé le recueil de mes anecdotes : une foule de circonstances qui me sont personnelles ; d'autres qui sont nées de la Révolution m'ont empêché de le publier plutôt ».

« Mais j'ose affirmer que j'ai puisé à la meilleure source, & que j'ai été plus à portée que personne d'éviter les pieges que les hommes en place ne manquent pas de tendre à la bonne-foi & à l'honnête sécurité des écrivains. Je ne me suis point borné au regne de Pierre I : j'ai parcouru tout ce qu'avoit d'intéressant les regnes qui ont précédé ou suivi celui-là ».

« J'ai observé & recueilli les faits pendant un séjour de treize ans en Russie ; j'ai été témoin de quelques-unes des anecdotes ; je suis redevable de la plus grande partie à la lecture que j'ai sçu me procurer de mémoires, correspondances & manuscrits précieux *qui ne sont pas destinés à voir le jour* & aux liaisons que j'ai entretenues avec ce que la Cour & Moscou, séjour ordinaire des mécontens de la Cour, avoient alors de plus distingué du côté du mérite, des emplois & de la naissance. Je puis nommer le feld-maréchal comte de Munich, & le conseiller privé comte de Lestocq, le prince Tscherbatoff, le prince Trubetzkoi & le chambellan Rscheffsky, entre beaucoup d'autres, dont les premiers ont été acteurs principaux, & tour à tour oppresseurs & victimes dans les grands événemens & les catastrophes sanglantes qui ont signalé les fréquentes Révolutions de la Russie ». Nous donnerons bientôt l'extrait de ces deux ouvrages.

Notice de quelques ouvrages & dissertations par M. *Pingeron*, dont l'impression va être proposée incessamment par souscription.

*Recherches historiques sur les connoissances des anciens sur les Grandes Indes, & sur les progrè du commerce dans cette vaste contrée avant la découverte de la route qui y conduit en doublant le Cap de Bonne-Espérance.* Par M. le docteur *Williams Nobertson*, historiographe de Sa Maj. Britan. pour l'Ecosse. 1 vol. in-4°. Ouvrage traduit de l'anglois, qui s'imprimera sous le format in-8°., & à la tête duquel se trouvera la liste des souscripteurs. On a préféré le format in-8°.

*Dissertation sur les maladies des enfans, qui proviennent de la trop grande indulgence de leur mere.* Traduite du latin du célebre docteur *Schalze*. Par M. *Pingeron*.

*Œuvres mêlées de M.* PINGERON, *ou Essais philosophiques, historiques & littéraires.* Ouvrage pouvant former 2 gros volumes in-8°., dans lequel on trouvera la plus grande variété. = On annoncera incessamment la maison de librairie où l'on pourra souscrire à Paris.

## GRANDE-BRETAGNE.

*Curiosities of litterature* &c. C'est-à-dire, *Curiosités littéraires; consistant en anecdotes, caracteres, esquisses, & observations littéraires, critiques & historiques.* In-8°. A Londres, chez Murray. 1791. L'objet de ces sortes de recueils est évidemment le délassement des gens studieux, & l'amusement des ennuyés; cependant les uns & les autres y trouvent souvent des instructions salutaires; les premiers se plaisent particulierement aux sujets qui leur fournissent matiere à des réflexions; tandis que les autres recherchent ce qui les fait sourire. Le volume que nous annonçons présente aux uns & aux autres des moyens d'en tirer partie : mais comme

du moins aujourd'hui nous ne nous proposons pas de nous y arrêter beaucoup, nous nous contenterons d'en traduire un seul article. Nous choisirons, pour cet effet, celui qui concerne une chose à l'égard de laquelle nous nous trouvons quelquefois dans le cas d'implorer l'indulgence de nos lecteurs.

FAUTES TYPOGRAPHIQUES.

« Outre les fautes typographiques ou *errata* ordinaires, qui se rencontrent dans les livres imprimés, il y en a d'autres qu'on y fait entrer de propos délibéré, afin de pouvoir placer dans les *errata* ce qu'il ne seroit pas permis d'imprimer dans le corps de l'ouvrage (*) ».

« Ainsi, Ménage observe que partout où l'inquisition est en activité, particulierement à Rome, il n'est pas permis d'employer, dans un livre, les termes *Fatum* ou *Fata* ».

« Un auteur, voulant employer ce dernier mot, imagina, pour cet effet, l'expédient suivant. Il fit imprimer dans le texte *facta*, & dans les *errata* il marqua, au lieu de *facta*, lisez *fata* ».

« Un *Gentleman* fit à peu près la même chose, mais dans une autre occasion. Il avoit composé quelques vers, à la tête desquels il avoit placé la dédicace suivante. *A Guillemette, chienne de ma sœur*; mais s'étant ensuite querellé avec cette sœur, il fit insérer dans les *errata*, au lieu de *chienne de ma sœur*, lisez *ma chienne de sœur* ».

« Dans un livre on avoit imprimé *le docte Morel*: on fit placer dans un *errata*, au lieu de *le docte Morel*, lisez *le docteur Morel*. Ce Morel n'étoit certainement pas le premier *doc-*

(*) Ne pourroit-on pas aussi quelquefois lâcher dans le texte un mot, une construction, une phrase censés repréhensibles, & les faire passer dans les *errata* pour une faute typographique?

teur qui ne fut pas *docte*. Il ne faut pourtant pas croire que tous les articles de cette compilation sont dans ce goût-là : il y en a de plus piquans & de plus intéressans que ceux-ci ».

## ALLEMAGNE.

*Vorschlag zu einer neuen methode*, &c. C'est-à-dire, *Projet d'une nouvelle méthode pour rendre l'instruction géographique, tant verbale que par écrit, également propre à orner la mémoire qu'à éclairer l'entendement & à former le cœur. Par Chrétien Conrad Dassel*, professeur au college latin de la maison des orphelins de Halle. In 8°. de 4 feuilles. A Halle, aux dépens de la maison des orphelins. M. *Dassel* a médité & bien digéré ce plan. Il trouve à redire à tous les manuels géographiques à l'usage des enfans qu'ils manquent d'ordre, de plan déterminé, de marche naturelle, & dissèque le plan des principales institutions composées depuis 1776. Il insiste surtout sur la nécessité de faire regner l'ordre dans ces écrits, de commencer par traiter les choses arides & de présenter ensuite aux éleves les choses propres à occuper leur entendement. Voici l'ordre dans lequel il range les sujets. Nom du pays, site, limites, étendue, population, division, sol, air, rivieres, fleuves, lacs & mers, productions, gouvernement, religion, provinces en particulier, villes, habitans : & à chacun de ces articles il présente des instructions relatives à la maniere de le traiter pour fixer l'attention de l'enfant, lui rendre familieres un grand nombre de choses, l'habituer à réfléchir, à comparer, & à juger.

## NORD.

*Epistolæ duæ; una R. P. Augustini Georgii Erem. Augustin. Procuratoris generalis; altera Jacobi Georgii Chr. Adleri, in quibus loca*

*nonnulla operis Adleriani de versionibus Syriacis N. T. simplice, Philoxeniana, & Hierosolymitana examinantur.* A Copenhague. 1791. Les amateurs des antiquités sacrées trouveront dans cet opuscule une profonde érudition & des recherches très-sçavantes.

*Svea-Rikes Raeds-Længt*, &c. C'est-à-dire, *Sur les conseils du royaume de Suede par Charles Hillebrandson Uggla, chambellan & membre de l'académie royale des sciences de Stockholm.* Grand in-4°. A Stockholm, chez *Carlbohm.* 1791. Ce recueil contiendra 12 sections qui paroîtront successivement. Cette fois-ci nous en annonçons deux, dont la premiere trace l'origine des sénateurs & les événemens qu'à essuyé le sénat. L'autre a pour sujet les Jarlac, classe de citoyens dont il n'a pas été beaucoup parlé dans les écrits sur la Suede.

*Svenska Archivum*, &c. C'est-à-dire, *Archives suédoises consacrées aux événemens intérieurs & à l'histoire politique de la Suede.* Grand in 8°. A Stockholm, chez *Carlbohm.* 1791. Tout ce qui peut contribuer à éclaircir quelque point de l'histoire de la Suede, dans toute son étendue, trouvera place dans ce recueil. M. *Gjœrwell* promet surtout de fouiller en sa faveur sa riche collection de manuscrits & de lettres qui lui ont été adressées. Parmi d'autres articles très-intéressans, on lit dans les cahiers que nous annonçons, un mémoire traduit du françois sur *Cécile*, fille de *Gustave I*, & épouse de *Christophe*, *Margrave de Bade*, par le célebre *Warmholz.*

*Intrædes-Tal*, &c. C'est-à dire, *Discours de réception dans l'académie royale de Suede, prononcé par M. le comte Gyllenstolpe, vice-gouverneur du prince royal, &c.* In-8°. A Stockholm, chez *Carlbohm.* 1791. M. le comte de *Gyllenstolpe* a succédé dans l'académie à un des

plus grands hommes de la Suede, le comte de *Hoepken*, à qui l'auteur attribue le bonheur de sa patrie, lorsqu'en 1743 elle alloit tomber sous une domination étrangere, & que par ses représentations il a fait concevoir le malheur qui la menaçoit, si elle renouvelloit l'union de Colmar. L'orateur peint son héros dans toutes les autres situations brillantes de sa vie & le justifie avec succès des reproches qu'on lui a fais.

## SUISSE.

*Patriotisches magazin*, &c. C'est-à-dire, *Magazin patriotique sur & pour Bundten; servant d'addition aux moyens de faire connoître à l'étranger ce pays si peu connu; par Henri Louis* LEHMANN *de Detershgen. V. D. M. & prof au college de Buren*. In-8°. de 21 feuilles. A Berne, chez Haller. 1790. Le séjour pendant plusieurs années de l'auteur dans la maison de M. de Jæckelin de Hohenrealta, où les affaires les plus intéressantes de ce pays se discutoient, les soins de compulser les bibliotheques & les documens, enfin les voyages fréquens l'ont mis à même de donner de très-grands éclaircissemens sur cette contrée: aussi n'est ce pas ici son coup d'essai. Il s'est déjà fait connoître par la traduction de divers morceaux historiques de ce genre. Aujourd'hui il présente la description de la vallée de Domleschger, qui renferme le *Hochgericht* Furstenstein & la communauté d'Ortenstein. Il traite d'une maniere concise les antiquités, les familles & l'histoire spéciale des lieux. Mais il s'étend d'avantage en parlant des productions du pays, des moyens de les perfectionner, du commerce, de l'économie rurale, de l'administration politique, judiciaire, ecclésiastique & militaire, des usages, mœurs & coutumes des habitans. Les littérateurs y verront avec

plaisir ce que M. Lehmann dit en faveur des langues romance & kurwale : & les amateurs d'anecdotes, de traits historiques, se plairont à lire les récits d'actions héroïques, en même tems que les législateurs y trouveront des preuves de la grande nécessité de réunir à la jouissance de la liberté la culture de l'entendement, sans laquelle la premiere dégénere promptement & entraîne des suites très-fâcheuses.

*Theoretisch practisches Handbuch*, &c. C'est-à-dire, *Manuel théorique & pratique pour l'économie, l'art du mineur, la technologie & l'art vétérinaire publié par* B. S. NAU, *conseiller de justice & professeur à Mayenee.* In 8°. de 744 pages. A Zurich, chez *Orell* & compagnie. 1791. Ce volume, que nous annonçons, ne comprend que la lettrine. *A.* Il y a plusieurs articles qui sont d'une étendue très-considérable : au reste, cette espece de dictionnaire a beaucoup de conformité avec l'*Encyclopédie* de M. *Krunitz*, & le dictionnaire de *Martini*.

---

## NOUVELLES POLITIQUES.

DÉcret portant déclaration de guerre, d'après la rédaction du comité diplomatique.

« L'Assemblée Nationale, délibérant sur la proposition formelle du roi ; considérant que la Cour de Vienne, au mépris des traités, n'a cessé d'accorder une protection ouverte aux François rebelles ; qu'elle a provoqué & formé un concert avec plusieurs Puissances de l'Europe contre l'indépendance & la sûreté de la nation françoise ; que François Ier, roi de Hongrie & de Bohême, a, par les notes des 18 Mars & 7 Avril dernier, refusé de renoncer à ce concert ; que malgré la proposition

qui lui a été faite par la note du 11 Mars 1792, de réduire de part & d'autre à l'état de paix les troupes sur les frontieres, il a continué & augmenté des préparatifs hostiles & qu'il a formellement attenté à la souveraineté de la nation françoise, en déclarant vouloir soutenir les prétentions des princes allemands possessionnés en France, auxquels la nation françoise n'a cessé d'offrir des indemnités; qu'il a cherché à diviser les citoyens François & à les armer les uns contre les autres, en offrant aux mécontens un appui dans le concert des Puissances; Considérant enfin que le refus de répondre aux dernieres dépêches du roi des François ne laisse plus d'espoir d'obtenir, par la voie d'une négociation amicale, le redressement de ces différens griefs, & équivaut à une déclaration de guerre, décrete qu'il y a urgence; l'Assemblée Nationale déclare que la nation françoise, fidele aux principes consacrés par la Constitution, *de n'entreprendre aucune guerre dans la vue de faire des conquêtes, & de n'employer jamais ses forces contre la liberté d'aucun Peuple*, ne prend les armes que pour la défense de sa liberté & de son indépendance; que la guerre qu'elle est forcée de soutenir n'est point une guerre de Nation à Nation, mais la juste défense d'un Peuple libre contre l'injuste oppression d'un roi; que les François ne confondront jamais leurs freres avec leurs véritables ennemis; qu'ils ne négligeront rien pour adoucir le fléau de la guerre, pour ménager & conserver les propriétés, & pour faire retomber sur ceux-là seuls qui se ligueront contre sa liberté, tous les malheurs inséparables de la guerre; qu'elle adopte d'avance tous les étrangers qui, abjurant la cause de ses ennemis, viendront se ranger sous ses drapeaux, & consacrer leurs

efforts à la défense de sa liberté ; qu'elle favorisera même, par tous les moyens qui sont en son pouvoir, leur établissement en France ; délibérant sur la proposition formelle du roi, & après avoir décrété l'urgence, décrete la guerre contre le roi de Hongrie & de Bohême ».

Après la lecture de ce décret, M. Condorcet a proposé à l'Assemblée de déclarer, par un manifeste, les motifs de sa détermination. Il a lu le projet qu'il avoit rédigé, qui a été vivement applaudi, & dont on a ordonné l'impression.

La proposition d'une nouvelle émission de 300 millions a été décrétée avec l'urgence. Voici les 3 articles du projet qui seuls ont été adoptés.

« I. Il sera fait une nouvelle émission d'assignats de 300 millions, sçavoir :

| | |
|---|---|
| Assignats de 5 liv. ........ | 100,000,000 liv. |
| — de 50 liv. ........... | 100,000,000 |
| — de 200 liv. .......... | 100,000,000 |
| | 300,000,000 liv. |

« II. Les assignats de la présente création formeront, dans le compte général de la caisse de l'extraordinaire, un compte particulier qui sera ouvert pour cet objet : il sera fait écriture & procès-verbaux particuliers de tout ce qui regardera l'émission, la rentrée, le brûlement desdits assignats, de maniere que tout ce qui y sera relatif demeure absolument distinct & séparé de ce qui regarde les précédentes émissions ».

« III. Aussi-tôt que l'émission des assignats de la création du 17 Décembre dernier sera achevée, le trésorier de la caisse de l'extraordinaire rendra public le compte général de l'emploi des assignats, tant de cette dite création que des précédentes : les décrets en vertu des-

quels chacun des articles de dépense aura été fait, y seront rappellés; le compte sera visé & certifié par le commissaire du roi à la Caisse de l'extraordinaire, imprimé & envoyé à tous les départemens & districts ».

Le comité militaire fait présenter un projet de décret sur la suppression des maisons militaires des princes françois, freres du roi; on en adopte deux articles : 1°. « Les maisons militaires de Louis-Stanislas-Xavier & de Charles-Philippe, princes françois émigrés, créées par édit du 17 Décembre 1771 & 14 Janvier 1774, sont & demeureront supprimées. 2°. Les citoyens qui justifieront authentiquement qu'ils occupoient avant le 14 Juillet 1789, des emplois militaires au service de ces deux princes, sont susceptibles d'être remplacés dans les emplois vacans au choix du roi, en se conformant, quelque soit leur grade, aux dispositions du décret du 29 Novembre 1791, sur les remplacemens militaires ».

Après avoir entendu le rapport fait, au nom du comité militaire, sur la proposition du ministre de la guerre de lever de nouveaux bataillons de volontaires, l'Assemblée a décrété :

1°. Afin de compléter le nombre des Gardes Nationaux porté sur l'Etat des dépenses présumées pour 1792, il sera levé incessamment trente un nouveaux bataillons de volontaires, de huit cents hommes chacun; 2°. sur ces trente-un bataillons, vingt seront répartis sur les départemens qui n'en ont point encore fourni; les onze restans seront pris dans les départemens qui en ont offert; 3°. le Pouvoir Exécutif donnera des ordres pour que la levée de ces bataillons ne nuise en rien à l'agriculture & au commerce; 4°. les soixante-quatorze bataillons actuellement existans seront

portés chacun à huit cents hommes ; 5°. le Pouvoir Exécutif surveillera à l'armement & à l'équipement de ces bataillons 6°. il sera ouvert dans les municipalités des registres d'inscription volontaire. Les départemens enverront chaque mois au ministre de la guerre les Etats d'inscription. Le ministre les présentera à l'Assemblée Nationale ».

*Journal de l'armée de M. le maréchal de Rochambeau.*

J'ai reçu les ordres du roi, en date du 15 Avril, pour rassembler du 1er. au 10 Mai, trois camps, l'un de 18 mille hommes à Valenciennes, l'autre de 4 à 5 mille hommes à Maubeuge & l'autre de 3 à 4 mille à Dunkerque.

La guerre a été déclarée le 20, les ministres ont retardé mon départ jusqu'au 21, & je suis arrivé le 22 à Valenciennes, porteur de ces ordres, à l'exécution desquels je n'ai pas perdu une minute en arrivant : n'ayant pas encore reçu la proclamation officielle, ni l'ordre pour les hostilités. j'ai écrit à Mons pour convenir avec le commandant des troupes du roi de Hongrie, de laisser le cordon des troupes respectives dans l'état actuel, pour éviter de fouler le peuple des deux nations, dans les communautés d'un territoire aussi mêlé, & de ne commettre d'hostilité que lorsque, de part & d'autre, il conviendroit de commencer les opérations militaires, & de faire ce qu'on appelle une franche guerre. Cette proposition a été acceptée.

Le surlendemain de mon arrivée, le 24, j'ai reçu un courrier avec une instruction du Conseil prise unanimement, & les ordres du roi contenus dans les dépêches de MM. de Grave & Dumourier. Cette instruction m'ordonne de mettre sous le commandement de

M. Biron un Corps de troupes sous le nom d'avant-garde ou de premiere ligne, composé de 10 bataillons & de 10 escadrons, pour se présenter avant le 30 devant Mons. Un pareil Corps de 10 escadrons, aux ordres d'un maréchal de-camp, doit se présenter devant Tournai à la même époque, & un détachement de 1200 hommes doit partir de même du camp ou du cantonnement de Dunkerque, pour se présenter à Furnes. On m'ordonne de rassembler le plutôt possible, à Valenciennes, le reste des troupes que je pourrai tirer des garnisons, & de me tenir prêt à marcher avec cette 2e. ligne, pour aller à l'appui de M. Biron, des succès duquel, par les intelligences que le Conseil a dans le pays, on est presque assuré.

Arrivé seul trois jours avant le commissaire-général faisant les fonctions d'intendant, sans aucun chef d'administration pour toutes les parties des subsistances, j'ai passé jour & nuit à presser l'exécution des ordres du roi, à vaincre tous les obstacles, & à faire ce qu'on appelloit l'impossible. Les officiers généraux, mon état-major & les Corps administratifs de Valenciennes, m'ont secondé avec beaucoup de zele.

Le Corps de M. Biron a cantonné le 27 aux environs de Valenciennes; celui de Lille s'y est rassemblé le même jour, & j'espere que celui de Dunkerque, d'après les ordres envoyés par M. d'Elbecq, en a fait autant. Le 28, M. Biron s'est emparé de Quiévrain; il en est parti le 29 au matin pour se présenter devant Mons, les ordres & les instructions des ministres lui ayant été adressés directement. M. Alexandre Berthier, témoin oculaire de ce qui s'est passé sur Mons, est porteur sans doute de ses dépêches; il m'a dit

verbalement que M. Biron se retireroit peut-être cette nuit derriere Quiévrain, ayant trouvé une force imposante de l'ennemi sur la hauteur en deça de Mons.

M. d'Aumont, qui a également reçu une instruction & les ordres directs des ministres, rendra compte sans doute de ce qui est arrivé au détachement, commandé par M. Théobalde Dillon; tout ce que je sçais par les nouvelles que j'ai reçues de Lille, c'est qu'il a été fort maltraité, sans en avoir de détails bien circonstanciés.

Je n'ai aucune nouvelle du détachement de M. Carle, maréchal-de-camp, partant du camp de Dunkerque sur Furnes, & j'espere qu'il y aura trouvé moins d'opposition.

Les Gardes Nationales & troupes de ligne ont marqué le plus grand zele & la plus grande ardeur dans la marche sur Mons, quelque fatigante qu'elle ait été; enfin, quoique ces troupes aient manqué de beaucoup d'objets par la précipitation d'un pareil mouvement, dévancé de plus de dix jours sur les préparatifs qu'on avoit pu faire, & qui avoient été ordonnés à mon arrivée, elles méritent les plus grands éloges sous tous les rapports.

M. de Biron me fait dire verbalement par un aide-de-camp qu'ayant bien examiné sa position, il la croit assez sûre pour y tenir jusqu'à demain, & qu'il ne la quitteroit que dans le cas où l'ennemi persisteroit à occuper en force les hauteurs en avant de Mons.

*Nota*. Les princes François, *Louis-Philippe* & *Antoine Philippe* (d'Orléans) ont accompagné M. de Biron comme volontaires; ils ont marché à la tête des troupes qui attaquoient les hayes des villages occupées par l'ennemi; & avec l'ardeur dont doivent être animés les dé-

fenseurs de la liberté, ils ont montré le sang-froid d'un vieux soldat.

Le 28, à six heures du matin, 10 mille hommes se sont rendus sur la position de Quiévrain; a deux heures après midi les postes étoient occupés en avant du camp; vers trois heures quelques hussards étoient dans Quiévrain où ils occupoient le pont. Les hullands crurent devoir se retirer du village. Comme ils étoient soutenus par environ 80 de leurs camarades, on détacha du camp un corps de hussards, renforcé d'un bataillon d'infanterie. Ce poste poursuivit les hullands.

Après avoir assuré Quiévrain & placé tous les postes, un officier & un trompette furent envoyés pour joindre les premiers de ceux des hullands & proclamer la guerre. En vain voulurent-ils les approcher, ils se retiroient continuellement, & n'ayant pas voulu parlementer, l'officier & le trompette rentrerent.

M. le maréchal de Rochambeau a été voir les postes avancés; il a passé devant le front de la ligne; partout il a donné d'excellentes leçons; il prévoyoit tout, & le front du camp a retenti de *vive la Nation*, *vive le Maréchal de Rochambeau*.

Alors M. le maréchal a dit à M. de Biron d'exécuter les ordres qu'il avoit reçus directement, & il est rentré a Valenciennes.

Le 29, à 6 heures du matin, on est parti du camp de Quiévrain. A Boussut les avant-gardes se sont choquées; M. de Cazanove, lieutenant-colonel des hussards du 3e. régiment ci-devant Esterhazy, a été pris après avoir eu son cheval tué sous lui; quinze hommes ont été tués ou blessés, & l'armée a continué sa marche.

De l'autre côté de Boussut, toutes les hauteurs étoient occupées par les Autrichiens. Alors l'armée a été obligée de prendre une

position avantageuse où elle a passé la nuit, soit pour attaquer le lendemain, soit pour se retirer sur Quiévrain.

On a appris ultérieurement que M. de Biron a été obligé de se retirer sur Valenciennes, ayant été arrêté dans sa retraite.

Au moment où ce général marchoit sur Mons, M. Théobalde Dillon se portoit à Baisieux, limite du territoire françois sur la route de Tournay, avec environ 12 escadrons & quelques bataillons pour les soutenir. La garnison de Tournay est venue à la rencontre des François, & elle les attaqués; la cavalerie a été chargée & culbutée; les cuirassiers ont entierement plié, & toutes les troupes françoises obligées de le retirer en déroute, ont été poursuivies jusqu'à un quart de lieue du glacis de Lille.

Pendant la retraite, on excitoit les soldats à l'insurrection contre leurs chefs, en criant qu'ils les trahissoient. Enfin M. Théobalde Dillon, obligé de se soustraire aux injures & aux menaces, a gagné une ferme, où il a été joint par ceux qu'il avoit commandés; il a été coupé par morceaux, & jetté au feu. — Dans Lille, l'insurrection d'une partie des Troupes s'est réunie a celle des mal intentionnés de la ville. M. Berthois, officier du Génie, bon Patriote, a été pendu; M. de Chaumont, aide-de-camp de M. Dillon, six prisonniers Autrichiens, & enfin un curé non assermenté, ont été également pendus par les soldats & par le peuple.

Un officier s'est échappé pour prévenir M. le maréchal de Rochambeau, & au moment de son départ, l'insurrection étoit à un dégré très-allarmant dans la ville de Lille.

On estime les tués & les blessés à environ trois cents; les drapeaux d'un régiment d'in-

fanterie sont rentrés avec 100 hommes, le reste étoit dispersé. Mais on doit des éloges aux chasseurs ci devant Languedoc ; leur retraite devant l'ennemi a été faite avec ordre & sang-froid, & ce qui est digne de plus d'éloges, s'il est possible, c'est que le régiment harrassé n'est pas descendu de cheval, pendant l'insurrection de Lille, & qu'autant qu'il a été en son pouvoir, il a cherché à rétablir l'ordre, en s'exposant pour faire respecter la loi.

C'est le 29 Avril que M. de La Fayette arriva au camp de Rancennes près Givet. Le même jour, les patrouilles françoises donnerent la chasse à celles des ennemis. Le 30 M. Lallemand, colonel, avec le 11e. régiment de chasseurs à cheval, s'est porté à Bouvines à moitié chemin de Namur, où deux ou trois hussards Autrichiens ont été tués & 4 pris. Le 1er. Mai, M. Gouvion, maréchal de camp, a pris poste à Bouvines avec une avant-garde de 3 mille hommes. La veille au soir, M. de La Fayette apprit tout ce qui s'étoit passé devant Mons & Tournay. Ces échecs ont dû nécessairement suspendre la marche de son armée, & faire éprouver des changemens à son plan d'attaque. On sent que les Autrichiens rassurés sur leur droite, ont toute facilité de se porter en plus grande force sur leur gauche. On ne doit donc s'attendre à aucun mouvement de l'armée de la Fayette, dont le zele & la valeur resteront enchaînés jusqu'au moment ou le successeur de M. le maréchal de Rochambeau, recommencera les opérations. Les uns appellent au commandement de l'armée du Nord M. le maréchal de Luckner, les autres M. d'Estaing. En attendant, M. de Biron commande, avec pleins pouvoirs, dit-on, d'agir suivant les circonstances.

# TABLE.

*Tableau politique, religieux & moral de Rome & des Etats ecclésiastiques.* 145
*Supplément à l'ouvrage des évêques constitutionels sur l'accord de la raison & de la religion avec la Constitution civile du Clergé.* 159
*Mémoires pour servir à l'histoire de l'année 1789.* 174
*Suite de l'extrait de l'Essai sur la vie de M.* Thomas, *de l'académie françoise.* 187
*A Mlle.* Sophie Devienne, *sur un gillet de mousseline, qu'elle a donné à l'auteur.* 201
Le Printems, *idylle.* 202
*Fin de l'Epître intitulée:* Le Pape. 204

*Spectacles de Paris.*

Lucrece, *tragédie nouvelle en 5 actes.* 213
Stratonice, *comédie héroïque en un acte & en vers.* 219
Le Dîner imprévu, *opéra comique en 3 actes.* 222
Simoneau, *fait historique en un acte.* 225

*Variétés.*

*Très-humble adresse aux Dames françoises.* 226
*Fin des principes généraux, pour pronostiquer le tems sans instrumens.* 235
Les Bateliers de Besons, *conte moral.* 244
*Musique.* 257
*Géographie.* 258

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

*Saint-Flour & Justine.* 259
*Paulin, ou les Aventures du comte de* Walter. 262
*Herman & Ulrique.* 264
*Histoire des conditions & de l'état des personnes en France & dans la plus grandes partie de l'Europe.* 265
*Les Veillées de la bonne mere* Gérard. 265
*De l'homme, des sociétés & des Gouvernemens.* 268

*Le Lycée de la jeunesse, ou les Etudes réparées.* 266
N°. 5 *du* Porte-Feuille Récréatif, *à l'usage des enfans & adolescens des deux sexes.* 266
*De l'influence de l'Ordre de Malte sur le commerce françois.* 267
*Le Commissionnaire de la ligue d'Outre-Rhin.* 267
*Anecdotes intéressantes & secrettes de la Cour de Russie, tirées de ses archives.* 268
*Recherches historiques sur les connoissances des anciens, sur les grandes Indes & sur les progrès du commerce dans cette vaste contrée avant la découverte de la route qui y conduit en doublant le Cap de Bonne-Espérance.* 270
*Dissertation sur les maladies des enfans qui proviennent de la trop grande indulgence de leur mere.* 270
*Œuvres mêlées de M.* Pingeron. 270

GRANDE-BRETAGNE.

*Curiosités littéraires.* 270

ALLEMAGNE.

*Projet d'une nouvelle méthode pour rendre l'instruction géographique, tant verbale que par écrit.* 272

NORD.

*Epistolæ duæ; una R. P. Augustini Georgii Erem. Augustin. procuratoris generalis; altera Jacobi Georgii Chr. Adleri,* &c. 272
*Sur les conseils du royaume de Suede.* 273
*Archives suédoises consacrées aux événemens intérieurs & à l'histoire politique de la Suede.* 273
*Discours de réception dans l'académie royale de Suede.* 273

SUISSE.

*Magazin patriotique sur & pour Bundten.* 274
*Manuel théorique & pratique pour l'économie, l'art du mineur, la technologie & l'art vétérinaire.* 275
*Nouvelles politiques.* 275

# JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE OU UNIVERSEL;

DÉDIÉ

*A SON ALT. SÉRÉNISSIME Mgr. le Duc de Bouillon, &c. &c. &c.*

---

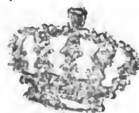
ANNÉE 1792.

---

TOME IV.

*TRENTE MAI.*

No. XV.





A BOUILLON.

---

De l'imprimerie du Journal.

IL paroît trois volumes par mois de ce Journal. La souscription n'est ouverte que pour l'année entiere : elle est de 24 liv. de France, prise à Bouillon ; de 25 liv. 4 s. à Paris, & par la poste, de 33 liv. 12 s. franche de port, pour toute la France, sçavoir : 24 liv. pour l'abonnement, & 9 liv. 12 s. pour le port.

L'abonnement du port dans les postes du Généralat de l'Empire étant de 6 liv., il n'en coûtera que 30 liv. pour recevoir ce Journal franc de port dans cette partie de l'Allemagne.

Pour tout ce qui regarde la correspondance de France, on aura la bonté de s'adresser à M. LUTTON, rue Ste. Anne, Butte St. Roch, N°. 9, à Paris, chargé de tout ce qui regarde ce Journal. On aura soin d'affranchir les lettres ; autrement, elles resteroient au rebut. La souscription doit être payée d'avance, ainsi que le port du Journal.

On s'adressera aussi à M. WEISSENBRUCH, Directeur du bureau de ce Journal, à Bouillon, où la poste de France arrive & part tous les jours.

On trouve dans le même bureau le Journal Politique, ou Gazette des Gazettes, qui, depuis le 1er. Janvier 1792, paroît toutes les semaines. Ce recueil de nouvelles coûte 12 liv. par année, pris à Bouillon, & 18 liv. par la poste dans toute la France, y compris le port. Le tout se paie d'avance. Il faut souscrire pour l'année entiere, & on peut le faire à quatre époques, au 1er. Janvier, au 1er. Avril, au 1er. Juillet, ou au 1er. Octobre.

La Gazette Salutaire, dont on donne une feuille in 8°. chaque semaine, coûte 9 l., franche de port.

Les Directeurs des Postes étrangeres, ainsi que les particuliers qui desireront avoir ces ouvrages périodiques, sont priés de vouloir bien adresser leurs lettres M. WEISSENBRUCH, Directeur des Journaux, poste restante à Liege.

# JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE OU UNIVERSEL.

TOME IV.

TRENTE MAI.

ENCYCLOPÉDIE MÉTHODIQUE. *Botanique.* In-4°. Par M. le chevalier de LA MARCK, ancien officier au régiment de Beaujolois, de l'académie royale des ſciences. Tomes I, II & III. A Paris, chez Panckoucke; à Liege, chez Plomteux, & à Nancy, chez Matthieu. 1783 à 1792.

TAndis que nous jouiſſons de la belle ſaiſon, entretenons-nous des objets qui appartiennent à l'empire de Flore.

La ſcience qui a pour objet la connoiſſance des végétaux, & à laquelle on a donné

particulierement le nom de *Botanique* eſt, ſans contredit, de toutes les parties qu'embraſſe l'étude & l'hiſtoire naturelle, celle qui préſente en même tems & les objets d'utilité les plus nombreux, & les agrémens les plus variés; les alimens ſains & de tout genre que les plantes offrent à l'homme pour ſes beſoins les plus eſſentiels; les reſſources innombrables qu'elles fourniſſent à la médecine dans le traitement des maladies; les tributs multipliés dont elles enrichiſſent preſque tous les arts; enfin, leurs variétés, dont nous jouiſſons, ſoit à la campagne, ſoit dans nos jardins ſous mille aſpects divers. Tout, en un mot, concourt à aſſurer une prééminence marquée à l'étude de cette branche étendue des connoiſſances humaines, & à en faire ſentir les attraits inépuiſables.

« En effet, dit M. le chevalier de *La Marck*, que l'on porte un inſtant ſon attention ſur l'énorme quantité des végétaux dont preſque toutes les parties de la terre ſont couvertes, & qui ſans doute pourroient, par leurs qualités propres, ſervir à nos beſoins, ou multiplier les agrémens de la vie, ſi nous connoiſſions mieux tout le parti que nous en pouvons tirer: & qu'enſuite l'on jette un coup-d'œil particulier ſur les points de vue touchans & gracieux que cette multitude d'être organiſés offre ſans ceſſe à notre obſervation; alors on ne pourra qu'être vraiment frappé d'admiration à la vue de

tant d'objets intéressans qui naissent de tous côtés sous nos pas, & en même tems saisis d'un desir ardent de les connoître ».

« Cependant, il faut l'avouer, ce vif intérêt qui nous doit porter à rechercher la connoissance des plantes, n'a pas toujours été suffisamment senti; & l'empressement de jouir ayant malheureusement précédé trop longtems l'envie de bien connoître, a apporté beaucoup d'obstacles aux avantages réels qu'on auroit pu retirer de cette jouissance ».

« Je ne balance pas à le dire, continue M. le chevalier de *La Marck*, les services innombrables que les plantes peuvent rendre à l'homme dans tous les cas possibles, ne résulteront jamais de la seule recherche de leurs vertus & de leurs qualités particulieres; on ne pourra se flatter de les obtenir qu'autant que l'on fera marcher comme de front cette même recherche avec l'étude suivie des caracteres qui distinguent les plantes, & qui sont le seul moyen d'en perpétuer la connoissance ».

« On trouve une preuve bien convaincante de cette vérité, lorsqu'on remonte aux tems les plus reculés, pour y envisager l'état où étoit alors la botanique : dans ces tems où cette belle science étoit à peine naissante, les hommes s'occupant uniquement de son utilité, ne prenoient aucune précaution pour assurer les propriétés des plantes

que l'expérience ou d'heureux hazards leur avoient fait découvrir ; ils négligeoient entierement le moyen de perpétuer leurs découvertes par la distinction & l'exacte description des plantes qui en étoient l'objet, & par cela seul, leurs succès n'eurent qu'une utilité momentanée & passagere ».

« Les noms dès-lors furent tous donnés sans jugement & sans principes ; ils se multiplierent diversement pour les mêmes choses, préparerent d'avance tous les inconveniens inséparables des efforts qu'il a fallu faire dans la suite pour réparer cette nomenclature défectueuse ; & dès ce tems occasionnerent partout la confusion par les applications erronées que cette cause rendit inévitables ».

« Alors la botanique n'étoit vraiment qu'empyrique ; on ne connoissoit les plantes que par une simple tradition ; & l'on ne se rappelloit celles que l'usage & la tradition avoient ainsi fait connoître, que par une habitude qu'on acquéroit d'envisager leur figure particuliere, sans entrer dans aucun détail de ce qui les distingue essentiellement ; enfin, comme on se bornoit à la connoissance des plantes qui étoient utiles, & dont on décrivoit seulement les usages, les premieres méthodes ne furent que des arrangemens fondés sur la considération des vertus & des qualités de ces mêmes plantes. Aussi, à pro-

prement parler, ce n'étoit point des méthodes, mais seulement des divisions convenables à cette partie de la matiere médicale, à laquelle, dans ces tems, se réduisoit toute la connoissance qu'on avoit des végétaux ».

« De pareilles divisions, loin d'éclairer la botanique, la jetterent dans le chaos le plus obscur, parce qu'elles rapprochoient les choses les plus disparates, souvent même sous des dénominations analogues; & que leurs auteurs, engagés dans cette fausse route, séparoient en même tems les objets les plus ressemblans, ce qui multiplioit sans cesse les idées fausses, & n'en rectifioit aucune. On sent assez que ces mêmes divisions ne pouvoient être de quelque commodité, qu'autant que les plantes elles mêmes eussent été parfaitement connues; car il est clair qu'elles ne conduisent nullement à les faire connoître, qu'elles supposent tout, & n'apprennent rien ».

« Ce qu'il y a de bien singulier, c'est que les anciens mettoient toute leur application à la recherche des propriétés des plantes, & négligeoient les moyens de connoître avec certitude les plantes mêmes dont ils se servoient; tandis que les modernes, au contraire, s'occupent seulement du soin de distinguer toutes les plantes qu'ils peuvent observer, sans qu'aucun d'eux, pour ainsi dire, daigne s'attacher à indiquer l'u-

N 4

ſage qu'on en peut faire. Ces deux excès, également condamnables, nuiſent l'un & l'autre au vrai but que l'homme doit toujours ſe propoſer dans ſes travaux ».

L'on peut dire que d'après ces lignes préliminaires, M. le chevalier de *La Marck* donne dans ſon dictionnaire tous les articles complets ; la nomenclature y eſt choiſie, ainſi que la ſynonymie, les deſcriptions, les propriétés & uſages de chaque plante ; enfin tout y eſt prévu. Le troiſieme volume va juſqu'au commencement de la lettre *M*. L'ouvrage entier contiendra la deſcription de dix-huit mille plantes. *Linné* n'en a décrit que ſix mille, & on n'en trouve que ſix cent dans la premiere ENCYCLOPÉDIE.

M. le chevalier de *La Marck* s'eſt aſſocié depuis peu M. *Deſrouſſeaux* ; cet excellent collaborateur nous a paru remplir parfaitement ſon choix.

Donnons quelques fragmens de cette riche collection lexique.

1°. MAÏS CULTIVÉ, OU BLED DE TURQUIE. ( *Zea Mays*. L. ) Très-belle plante de la famille des graminées, originaire de l'Amérique, où il paroît qu'elle étoit déjà très-anciennement cultivée, lors de la découverte du Nouveau Monde. Quoique beaucoup d'auteurs aient cru le maïs né des Indes Orientales, on convient généralement aujourd'hui qu'il n'eſt pas indigene de l'Ancien Monde, & même qu'on ne l'y

possede que depuis la découverte de l'Amérique, sa véritable patrie : si l'on considere en effet qu'il n'est désigné dans aucun des ouvrages qui précéderent la fin du quinzieme siecle, que les passages dont on s'autorisoit dans les anciens pour le croire une production de notre continent, étoient plus raisonnablement applicables à d'autres graminées, qu'enfin les Européens, qui pénétrerent les premiers aux Antilles, dans le Mexique, au Pérou, le trouverent partout formant la base de la nourriture chez les habitans de ces contrées, on ne pourra disconvenir que ce ne soit immédiatement après la découverte du nouvel hémisphere qu'il faille placer l'époque où ce graminée intéressant fut introduit, connu & cultivé dans les autres parties du globe.

Les historiens nous apprennent que c'étoit au Chili qu'on trouvoit autrefois, dans les jardins des Incas, les plus beaux maïs du monde ; que c'étoit avec le fruit de cette plante que la main des vierges choisies préparoit le pain des sacrifices, & que l'on composoit une boisson vineuse pour les jours consacrés à l'alégresse publique. Ce grain précieux servoit encore de monnoie dans le commerce, & sa récolte étoit célébrée par des fêtes solemnelles, tant dans les isles que dans le continent du Nouveau Monde.

Le maïs est, sans contredit, après le riz & le froment, le plus utile des grami-

nées, comme aussi le plus universellement cultivé. Une grande partie des peuples d'Asie, d'Afrique & d'Amérique en font leur nourriture. Sa culture est également étendue dans plusieurs contrées de l'Europe; mais il y est en général moins employé à la nourriture des hommes qu'à celle des animaux. Il est devenu un objet important de commerce dans plusieurs départemens de la France. C'est avec lui qu'on engraisse les chapons de Bresse, si recherchés par les amateurs de bonne chere. Les pigeons de voliere, qu'on en nourrit, ont une viande blanche, tendre, & leur graisse est ferme & savoureuse. On prétend qu'il donne aux cochons un lard consistant, & que les fameux cochons de Naples, qui pesent jusqu'à cinq cents livres, lui doivent son embonpoint & leur réputation.

Le maïs convient aux tempéramens robustes, aux gens de la campagne, aux matelots, aux personnes, en un mot, qui s'exercent à de rudes travaux. Sa farine est très-blanche : il paroît, d'après les expériences nombreuses, auxquelles l'a soumise M. *Parmentier*, qu'elle n'est susceptible, par elle-même & sans mélange d'autres farineux, que de se convertir en un pain lourd, grossier, indigeste; mais que soumise à la fermentation panaire avec un mélange de farine de froment dans la proportion de moitié, ou bien avec parties égales de farine de fro-

ment & de pâte de pomme de terre, elle donne un pain assez agréable à l'œil & au goût, qui, sans être léger, est parfaitement levé, & beaucoup meilleur que celui dont s'alimentent la plupart des vignerons.

Ce n'est pas seulement dans l'état de pain & de galette qu'on mange le maïs : on le prépare encore de diverses autres manieres. On en fait communément des bouillies très-nourrissantes, & qu'on rend plus ou moins agréables, selon les divers apprêts qu'on leur donne. Les Indiens en mangent les grains en vert, comme les petits pois, ou grillés, ou cuits dans l'eau. On a même trouvé le moyen d'en faire un mets délicat : on cueille les fruits très-jeunes, lorsqu'ils ne sont que commencer à grossir ; on les fend en deux, & on les fait frire avec de la pâte comme les artichauts. On les confit aussi à la maniere des cornichons.

On lit dans François Hernandés, que le maïs est pour les Indiens un aliment fort sain qu'ils digerent parfaitement ; qu'on l'emploie au Mexique pour les maladies aigues, aussi fréquemment que l'orge est usité parmi nous, soit dans les bouillons, dans les tisannes, soit sous une forme un peu plus consistante.

Le maïs n'est employé que très-rarement en Europe à des usages médicinaux. Néanmoins on en peut substituer la farine à celle d'orge. Elle convient particulierement

dans les cataplasmes émolliens & suppuratifs; car en bouchant les pores par sa viscosité, elle est très-propre à amener à suppuration les tumeurs inflammatoires. J. Rai dit que le suc des feuilles vertes est rafraichissant, & s'applique utilement, sur les éréssipeles. Les semences passent chez plusieurs auteurs, pour être légerement apéritives, diurétiques, propres à nettoyer les voies urinaires : elles passent même pour avoir beaucoup contribué à garantir de la lithiasie les peuples de l'Amérique avant l'établissement des Européens dans cette partie du monde. Mais ces dernieres propriétés paroissent au moins fort douteuses.

La tige du maïs a une saveur sucrée; on en peut faire un syrop très-doux, qui a le véritable goût du sucre. Les Américains sçavent former avec les graines de maïs, pilées & macerées dans de l'eau, une liqueur vineuse, qui enivre, & dont on peut extraire un esprit ardent.

2°. Mancenillier vénéneux. (*Hyppomane mancinella.* L.). Arbre très-vénéneux, qui se plait dans les lieux sablonneux. Il croît ordinairement sur les bords de la mer dans les Antilles, & sur les côtes du continent qui avoisinent ces isles. Quelquefois, pendant la floraison, il est presque dénué de feuilles. Les fruits du mancenillier se détachent spontanément lors de leur maturité. Leur abondance est telle qu'a-

lors le ſol, que recouvre l'arbre qui les a produits, en eſt toujours jonché. Ces amas de fruits, laiſſés a eux-mêmes, ne ſe putréfient pas, mais leur écorce ſe conſume, & leur chair devient ſeche, brune, ſpongieuſe, crevaſſée.

Le ſuc laiteux que rendent toutes les parties du mancenillier, eſt très-blanc, très-abondant, très-cauſtique & conſéquemment très-vénéneux. Une goutte de ce ſuc, reçue ſur le dos de la main y produit bientôt une ampoule pleine de ſeroſité, comme feroit un charbon ardent; ce qui peut donner une idée des ravages qu'il cauſeroit, ſi on en prenoit à l'intérieur. Les Indiens trempent dedans les bouts de leurs fleches qu'ils veulent empoiſonner, pour s'en ſervir dans les combats, & ces fleches conſervent très-longtems leur qualité vénéneuſe.

Le mancenillier fournit un bois dur, compacte, de très-longue durée, d'un beau grain, prenant aiſément le poli. Ce bois eſt d'un gris cendré, veiné de brun, avec des nuances de jaune. On l'emploie en Amérique aſſez fréquemment à des boiſeries & autres uſages domeſtiques. Mais comme ſon exploitation eſt difficile par le danger auquel s'expoſent ceux qui abattent les arbres; & que d'ailleurs les ouvriers qui le ſcient & le mettent en œuvre, ſont ſujets à être incommodés par la pouſſiere qui s'en dégage, on n'en tire pas tout le parti qu'on en tire-

noit, si l'on n'avoit pas à redouter ces inconvéniens. Quand on veut abattre un mancenillier, on commence par environner le pied de l'arbre d'un grand feu de bois sec, afin de priver la base du tronc d'une partie de son suc laiteux délétere, & l'on a soin d'éviter la fumée qui s'exhale durant cette opération. Ce n'est que lorsqu'on juge qu'il s'est évaporé suffisamment d'humidité qu'on se permet de se servir de la hache; & néanmoins les ouvriers ont la sage précaution d'entourer leurs yeux de gaze de crainte que des molécules ligneuses, ou des gouttes de liqueur ne s'y introduisent & n'y excitent des inflammations dangereuses. Autrefois les habitans de la Martinique ont consumé par le feu des forêts entieres de mancenilliers, afin de purger leurs habitations de ce végétal malfaisant.

C'est dans les huileux, les mucilagineux & les adoucissans, qu'il faut chercher des remedes aux mauvais effets du mancenillier. On dit qu'un gobelet d'eau de la mer bu sur le champ & à longs traits suffit pour guérir promptement ceux qui ont eu le malheur d'avaler quelques parcelles du fruit de cet arbre.

M. Nicolson prétend, contre l'assertion de beaucoup de voyageurs, qu'on ne doit pas beaucoup appréhender que les nouveaux débarqués s'incommodent en mangeant des fruits de mancenillier. Ils ne flattent, dit-il,

que la vue; il y a peu de substance dans chaque fruit; on ne le détache qu'avec peine du noyau; elle est d'abord d'une grande saveur qui n'engage pas à redoubler; l'irritation subite, qui affecte aussitôt la langue, les levres, & le palais, en dégoûte pour toujours.

3°. MAGNOLIEN A GRANDES FLEURS. (*Magnolia grandi flora.* L.). De tous les arbres, introduits dans nos climats, & capables de résister à la rigueur de nos hyvers, au moins dans nos départemens méridionaux, il n'en est pas d'aussi beaux que celui-ci. L'amplitude de ses fleurs, leur éclat, l'odeur agréable qu'elles exhalent, la singuliere structure de ses fruits, qui sont des cônes purpurins, d'où l'on voit pendre des semences d'une vive écarlate, ses feuilles grandes & toujours vertes, tout cela le rend infiniment intéressant, & en fait le plus bel ornement des forêts antiques de l'Amérique Septentrionale. Aussi les curieux & les amateurs de culture le recherchent-ils beaucoup. Leur industrie d'ailleurs les flatte qu'ils parviendront à le naturaliser complettement en Europe, où leur imagination le leur peint d'avance s'élevant à plus de quatre-vingt pieds de hauteur, comme dans les lieux où les mains de la nature l'ont placé, & se parant, durant une grande partie de l'année, d'un nombre prodigieux de fleurs qui n'ont rien de compa-

rable dans les autres arbres connus jusqu'à ce jour.

C'est dans les parties basses de la Caroline qu'on trouve cet arbre en plus grande abondance ; mais on dit qu'il n'y est plus aussi commun depuis l'introduction des bêtes à cornes & des pourceaux dans ces contrées, parce que ces animaux sont très-friands de ces jeunes pousses, & les dévorent avec avidité aussi-tôt qu'il en sort de terre. Les tentatives qu'on a faites jusqu'à présent, pour l'acclimater, tant en Angleterre qu'en France, nous font espérer qu'on réussira à force de soins. Il est assez sensible au froid, tant qu'il n'a pas atteint la hauteur de deux ou trois pieds ; mais alors il y résiste beaucoup plus facilement ; & l'on a observé qu'en Angletere, dans le rude hyver de l'an 1740, les individus qui avoient acquis cette taille, avoient à peine été endommagés, tandis que, dans les mêmes endroits, ceux qui étoient plus jeunes, avoient tous péri, malgré la précaution qu'on avoit eue de les couvrir de paille, & de leur faire des abris. Il est donc prudent de le serrer à l'orangerie durant les hyvers, au moins dans les premieres années ; & lorsqu'on le plante en pleine terre, il faut lui choisir une situation chaude, où il soit à l'abri des coups de vent, & garanti du Nord & de l'Est. Jusqu'à présent, dans nos climats, il ne commence à fleurir que sur la

fin de Juin, mais dans ſon pays natal, il donne, dès le milieu de Mai, des fleurs qui ſe ſuccedent longtems.

L'OBÉLIE DU CHILY. (*Lobelia tupa*. L.) Cette plante croît naturellement au Chily, ſur les montagnes. Toute cette plante, dit Feuillée, eſt un poiſon des plus prompts. Sa racine rend un lait mortel, de même que la tige; l'odeur de ſes fleurs excite de cruels vomiſſemens. Lorſqu'on les manie, il faut bien ſe donner de garde de les écraſer entre les doigts: car ſi on ſe frotte enſuite les yeux, & que ce lait vînt à les toucher, on perdroit infailliblement la vue, ainſi qu'on l'a remarqué par expérience.

5°. LILAS COMMUN. (*Syringa vulgaris*. L.) Très-bel arbriſſeau connu de tout le monde, qui intéreſſe par la précocité, la beauté & l'odeur délicieuſe de ſes fleurs, & que l'on cultive pour l'agrément dans les jardins. Il eſt originaire du Levant, de la Perſe, & eſt cultivé depuis aſſez longtems en Europe pour ſa beauté. Il eſt maintenant preſque naturaliſé dans la Suiſſe, en quelques endroits de l'Allemagne, & du département de la Meurthe, où il croit & ſe propage de lui-même dans les haies & les bois. Ce lilas n'eſt point endommagé par le froid, vient aiſément dans tous les terreins & à toutes ſortes d'expoſition, & pouſſe quantité de rejettons de ſes racines, qui ſervent à le multiplier. Il convient de l'em-

ployer à la décoration des bosquets du printems.

« Il n'est point d'arbre, dit le baron de *Tschoudi*, dont les fleurs embellissent autant que celles des *lilas*, les décorations riantes du mois de Mai ; qu'ils sont beaux, ces épis d'une couleur si tendre, qui dardent de toutes parts du sein d'un feuillage plein d'aménité ! Quelle douce odeur ils exhalent, & combien d'idées agréables elle réveille ! Que je plains ceux qui sont emprisonnés & entassés dans les villes ; ils y respirent un air infect & mal sain ; tandis qu'à la campagne, l'air s'embaume en balançant les fleurs, & porte dans les veines le plaisir & la santé ».

6°. LAGET OU BOIS A DENTELLE. (*Lagetta linteuria*. L.) Arbrisseau fort curieux par la nature de sa seconde écorce ; c'est-à-dire de celle qui est placée entre l'écorce extérieure & l'aubier. En effet cette écorce intérieure est composée de plusieurs couches qui, lorsqu'on les détache, sont susceptibles de s'étendre chacune en un réseau très-fin, clair, blanc, assez fort, & presque semblable à de la dentelle, ou plutôt à une belle gaze. Les fibres lâches qui forment ce tissu singulier, paroissent entrelacées & croisées d'une maniere assez réguliere.

Cet arbrisseau croît à la Jamaïque & à Saint-Domingue, dans les mornes. On em-

ploie quelquefois aux Isles son écorce par curiosité pour faire des cocardes, des manchettes, & même des garnitures de robes. Pour les blanchir, il suffit de les agiter dans un bocal avec de l'eau de savon. Les Negres s'en servent pour faire leurs nattes; on l'emploie aussi pour faire des licous dans les quartiers où il n'y a point de pitte.

L'AURÉOLE PANICULÉE, GAROU, SAINBOIS. ( *Daphne gnidium*. L. ) Arbrisseau qui croît naturellement dans le Languedoc, la Provence, l'Italie, l'Espagne, & sur la côte de Barbarie, dans les lieux secs & arides. Il fleurit dans le mois de Juin. Toutes ses parties sont très-âcres & caustiques, de sorte qu'on n'en doit faire aucun usage pour l'intérieur; mais son écorce, macerée dans le vinaigre, est souvent employée à l'extérieur, comme exutoire, lorsqu'il s'agit de détourner quelqu'humeur, & particuliérement celles qui se jettent sur les yeux.

8°. NIELLE DES BLEDS. ( *Agros temma gythago*. L. ) C'est une plante annuelle, commune dans les champs de bleds. *Fuchsius* & d'autres auteurs disent qu'elle est utile contre la galle, la teigne, & autres maladies de la peau. Elle a été aussi vantée pour la guérison des ulceres, des fistules, & pour arrêter les hémorragies. *Simon Pauli* rapporte qu'il s'est servi de la racine fraîche avec succès contre les hémor-

ragies du nez, dans une maladie épidémique, qui régnoit en Dannemarck. Il se contentoit de faire tenir sous la langue, un petit morceau de cette racine.

9°. LAGURE OVALE. (*Lagurus ovatus* L.). Plante graminée, remarquable par la mollesse de son épi. Elle croît naturellement dans l'Italie, la Sicile, le Portugal & l'Espagne, dans les champs; on l'a cultive au jardin botanique de Nancy.

10°. KNAUTIE DU LEVANT. (*Knautia orientalis.* L.) Cette plante d'un aspect agréable, offre une fleur purpurine; elle est annuelle, & originaire du Levant. Nous la cultivons depuis longtems dans le jardin botanique de Nancy, où elle s'y est acclimatée, & se reseme d'elle-même.

L'article *Laiche* contient toute la grande tribu des carets, plantes graminées; il forme une monographie infiniment intéressante.

Celui de *Lichens* présente également un beau traité sur ces parasites, de sorte qu'avec ce dictionnaire de botanique de M. le chevalier de *La Marck*, ceux de chymie, de pharmacie & de matiere médicale, l'on aura une bibliotheque des plus complettes, pour le médecin, le chirurgien, le pharmacien, le chymiste, le botaniste & les amateurs.



*Verhandelingen raakende den Godsdienst*, &c. C'est-à-dire, *Mémoires sur la religion naturelle & révélée qui ont été couronnés & publiés par la société théologique de Teyler*. vol. XI In-4°. de 630 pages à Harlem. 1791.

POint de bon gouvernement sans mœurs, & point de moyen plus efficace de porter aux bonnes mœurs que la religion. Dailleurs qu'elle source inépuisable de délices, de consolation, d'espérance que la croyance dans les promesses de l'Evangile ! Il faut ignorer cette félicité, il faut refuser d'y réfléchir, pour oser se permettre d'affoiblir, d'altérer en rien ce sublime présent du ciel, accordé aux hommes pour adoucir le fardeau de la vie. Ces reflexions ne seront pas déplacées à la tête d'un extrait où nous allons rendre compte de mémoires où l'on établit que chaque personne a un droit & est obligée en raison de ses lumieres, de juger par elle-même en matiere de religion. Ces sortes de discussions n'ont plus rien d'étonnant en France, mais il ne sera peut-être pas inutile de les y faire connoître. Quelques uns de nos lecteurs sauront sans doute les apprécier & en faire tourner les résultats à l'avantage d'une nation qui, depuis la Révolution, si on en excepte les

Anglo-Americains, est la seule où regne une liberté indéfinie à l'égard de la religion.

L'auteur du mémoire couronné est le révérent *Paul van Hemert*, professeur des langues orientales & de philosophie morale de la congrégation des remontrans à Amsterdam. Après avoir déterminé d'une maniere claire & précise le sens de la question, notre professeur prouve que les réformateurs ont adopté cette position, comme un principe sur lequel ils fondoient leur séparation d'avec l'Eglise de Rome; que les états de la Hollande l'ont soutenu dans leur édit du tems de Philippe II, & que même le synode de Dordt l'a établi dans quelques-uns des articles de sa confession de foi. Il s'attache ensuite à prouver que tout individu a droit de juger en fait de religion & que ce droit est fondé sur la nature de l'homme, comme être raisonnable. Il combat non-seulement l'infaillibilité de l'Eglise de Rome, chymere ultramontaine, mais il entreprend encore de démontrer que si cette prétention étoit juste, elle anéantiroit le droit des jugemens particuliers, puisqu'elle suppose qu'il y a une autre pierre de touche de la vérité que sa propre conviction, & qui doit servir à faire adopter ou rejetter ce qu'on propose.

Pour répondre à ceux qui, en reconnoissant ce droit, croient qu'il faut y renon-

cer en entrant dans la société civile, l'auteur observe qu'aucune société ne peut exiger avec justice qu'un individu renonce à ses droits naturels, à moins qu'il n'y en ait qui soient absolument incompatibles avec l'objet de la société. Mais comme les opinions religieuses n'ont pas de connexion immédiate & nécessaire avec les objets pour lesquels la société civile est établie, il ne sçauroit y avoir d'obligation de renoncer au droit de juger par soi-même de ces opinions. D'ailleurs il est évident par le fait, que la renonciation à ce droit, au lieu de contribuer au bonheur de la société, lui est au contraire très-nuisible. Ne tend-elle pas à jetter dans l'esclavage, à causer des persécutions, à détruire ce qu'il y a de plus précieux dans la religion ?

De là M. *V. H.* passe à l'obligation non-seulement de juger par soi-même, mais encore de communiquer aux autres les résultats de ses recherches libres & affranchies de toutes entraves, toutes les fois qu'on est dans la persuasion que ces résultats peuvent concourir au bonheur de ses semblables. Si on lui objecte que la foiblesse humaine ne permet guere à la plus grande partie des hommes de raisonner de religion & d'avoir un sentiment approfondi à eux; que par conséquent il faut qu'ils s'en rapportent au jugement de personnes plus à même d'acquérir des lumieres & des con-

noissances, & censées par cette raison infiniment plus propres à être juges dans ces matieres: Notre professeur observe que dans les sujets où il y a des opinions si variées, si opposées, où les partisans de chaque côté prétendent avoir la vérité pour eux, celui qui se sert de son jugement pour déterminer ce qui s'accorde avec lui, a plus d'occasions de la rencontrer que celui qui adopte aveuglément l'opinion des autres. Le grand nombre de sçavans qui ont embrassé & qui embrassent encore tous les jours des opinions contradictoires, démontre, selon l'auteur, que les sciences ne sont pas un garant contre l'erreur, & il soutient que les doctrines de l'Evangile, telles qu'elles ont été enseignées par le Christ & par ses apôtres, sont si claires & si simples qu'une personne non lettrée, douée seulement de bon sens, est moins sujette à les mal interpréter que celles dont la tête est remplie du jargon scholastique, d'abstractions métaphysiques, qui sont la principale base de la théologie systématique.

Mais, insiste-t-on, un non lettré peut s'égarer dans ses recherches & se laisser entraîner dans des erreurs dangereuses pour son salut. M. *Van Hemert* replique: « Cette appréhension est mal fondée, puisqu'aucune erreur en elle-même ne peut meriter de punition: car la punition suppose la coulpe, & la coulpe dépend non du juge-

ment mais de la volonté. Celui-là seul est coupable qui est indifférent sur les vérités religieuses; qui par indolence néglige toutes les recherches, & qui par des motifs mondains consent à adopter ce que l'autorité humaine le force de recevoir; un pareil homme, lors même que par événement les opinions qu'il embrasseroit, se trouveroient vraies, seroit moins digne de l'approbation divine, que celui qui, après avoir fait des recherches sérieuses, seroit conduit par une méprise de son jugement à adhérer à une opinion erronnée.

Notre professeur distingue néanmoins avec raison entre le droit & l'obligation de chaque chrétien de communiquer aux autres le résultat des recherches approfondies qu'il a faites sur les vérités religieuses. Le premier est universel; mais la seconde ne sçauroit être étendue à toutes les personnes ni à toutes les vérités. Bien des gens n'ont pas assez de capacité, d'autres manquent de loisir & d'occasion de s'acquitter convenablement de cette obligation. Quant aux vérités, les différens dégrés auxquels diverses opinions affectent la vertu & le bonheur des hommes, des circonstances externes ou accidentelles même qui peuvent influer plus ou moins sur leur utilité, méritent la plus grande considération. Avec ces restrictions dont chacun peut apprécier la force & la convenance, l'obligation de

publier ses sentimens est fondée sur des principes de raison, sur les mouvemens de la bienveillance, sur les préceptes exprès de l'Evangile. M. *Van Hemert* ayant éclairci tous ces points, en vient aux motifs qui doivent déterminer à remplir cette obligation avec zele. Ces motifs sont une douce influence sur la liberté religieuse, sur le bonheur & sur la vertu des hommes, sa tendance à favoriser les lumieres, l'esprit de tolérance, la bienveillance, la sincerité & la piété.

Dans ce dernier chapître. L'auteur expose & réfute les objections faites contre la doctrine de la liberté des recherches, le droit des individus de se décider par eux-mêmes & de communiquer aux autres les découvertes qu'ils auront faites & qu'ils jugeront de quelque importance. Sans doute nos lecteurs nous dispenseront de désigner ici les parties qu'il auroit peut-être été nécessaire de discuter plus amplement, c'est-à-dire, celles à l'égard desquelles l'auteur ne s'accorde pas avec eux. Car comme nous avons certainement des abonnés des deux partis, il auroit fallu indiquer les discussions où l'auteur ne dit pas assez selon les uns, & dit trop selon les autres, ce qui auroit été à peu près faire des remarques critiques sur tous les passages de ce mémoire; remarques au reste qu'on trouvera beaucoup mieux faites dans Bossuet & plu-

fieurs autres célebres défenseurs de la catholicité.

On lit encore dans ce volume quatre autres dissertations auxquelles on a adjugé des médailles d'argent. Les auteurs de ces pieces sont le révérend Jacques Kuiper, ministre de la congrégation, Baptiste de Deventer, le rév. Wiltellus Bernardus Jelgersma, maitre-ès-arts & ministre de l'Eglise de Weidum en Frise, le rév. Guillaume de Vol, ministre de la congrégation, Baptiste à Amsterdam; & le rév. Pierre Weiland, ministre de l'Eglise des remontrans à Rotterdam. La plupart de ces auteurs sont du sentiment de M. *Van Hemert*, ce qui nous dispense d'entrer dans des détails particuliers sur chacun de leurs écrits. Cependant comme M. Jelgersma ne marche point d'un pas si assuré, & qu'il admet quelques modifications qui s'écartent de la teneur du mémoire couronné, nous allons faire connoître ce qui nous paroît former cette différence. M. Jelgersma, dans la crainte que la proposition ne souffrit des interprétations désavantageuses, observe qu'elle ne renferme rien de contraire à l'amour fraternel, ni à l'union religieuse; qu'elle n'oblige aucun chrétien à se soustraire d'aucun parti, ni à s'attacher indistinctement à toutes les sectes, dans l'intention de se garantir de toute influence sur son propre jugement. Pour détourner

O 3

l'objection que si la doctrine exposée dans ces mémoires étoit généralement suivie, il en résulteroit des systêmes monstrueux, des disputes interminables, des incertitudes qui ne laisseroient plus rien connoître à la religion; il pose pour principe qu'on ne peut admettre le droit de porter de jugemens en matiere de religion, que quand ceux-ci sont regardés comme raisonnables & qu'il n'y a pas lieu d'en être honteux. Il entre à ce sujet dans de grands détails pour bien expliquer son sentiment. Il expose les considérations qui sont relatives aux personnes occupées à ces recherches, & aux motifs qui les y portent; enfin il établit comme une condition essentielle qu'en rassemblant, en comparant, en discutant on ne péche pas volontairement contre les regles d'une saine critique.

---

*De Samenstelling van hat Water*, &c. C'est-à-dire, *La composition de l'eau, démontrée par diverses expériences, & les nombreux bienfaits que la société retire de cette connoissance soigneusement développée.* Deux discours lus à la société de *Felix Meritis*, par Guillaume van BARNEVELD, apothicaire à Amsterdam, & membre de cette société. In-8°, de 92 pages. A Amsterdam. 1791.

CEux dont la ſituation & les occupations s'oppoſent à ce qu'ils faſſent leur principale étude de la philoſophie doivent ſçavoir le plus grand gré aux ſçavans de chaque tentative qu'ils font pour rendre les principes de cette ſcience aiſés & preſque familiers. Mais il faudroit que ces principes fuſſent bien avérés, n'induiſiſſent point en erreur, n'entraînaſſent pas dans des ſyſtêmes hypothétiques, qui font prendre l'ombre pour l'objet, ſuſpendent les recherches, prêtent l'éclat brillant de la vérité à des ſuppoſitions ſpéculatives, à des concluſions précipitées, & enveloppent d'un nuage impénétrable tout ce qui pourroit éclairer ſur l'abus des conjectures & ſur la prévention prématurée avec laquelle on ſe flatte d'avoir tout vu, tout bien vu, & d'avoir épuiſé toutes les ſources capables de répandre quelque jour ſur l'objet dont on s'occupe. Des hommes d'un véritable génie ne ſont pas à l'abri de s'égarer lorſqu'ils ſe laiſſent éblouir par trop d'ardeur & ſurtout par trop de prédilection pour leurs découvertes. Peut-être plus d'un de nos chymiſtes les plus ingénieux & les plus célebres ſeroient ils les premiers à avouer que les preuves tirées d'expériences faites dans les laboratoires peuvent être très-équivoques, s'ils pouvoient ſuppoſer pendant quelque tems que les apparences ſont trompeuſes, & s'ils vouloient ſe donner la peine

de chercher dans l'attelier de la nature les argumens pour ou contre leur doctrine; mais au lieu de passer légerement par dessus les difficultés qu'il s'agiroit d'expliquer, il faudroit les approfondir. Ce n'est pas être physicien que d'écarter les grands phénomenes des opérations de la nature & de leur substituer les petites singeries de l'art. Que nos sçavans nous apprennent comment la nature compose ces déluges qui inondent & ravagent des contrées entieres, & non pas comme il leur paroît que d'une lessive se forme un atôme qu'ils appellent eau? Comment l'oxigene s'éleve & l'hydrogene est stagnant dans les régions basses de l'athmosphere pour être mis en contact en masse & se résoudre en pluie, & non pas comme ils approchent des quantités données de ces gaz à l'aide de vessies dans lesquelles il les tiennent renfermés? Comment, lorsque l'athmosphere contient le plus de ce gaz elle a le moins d'élasticité & de pésanteur, & comment, lorsqu'elle a son *minimum* de réplétion, elle fait monter le mercure dans le tube du barometre? Car certainement, en partant de leur hypothese, l'athmosphere doit être la plus saturée de ce gaz au moment que la pluie est prête à tomber, & cependant déjà depuis plusieurs heures, quelquefois depuis plus de deux jours, le barometre a commencé à baisser, de la même maniere qu'il s'éleve,

lorſque le gaz, s'épuiſant dans l'athmoſphere, il devoit empêcher la colonne de vif-argent de ſe ſoutenir à une certaine hauteur, &c., &c. Mais ces recherches & quelques autres qui pourroient bien être l'écueil de la théorie, n'arrêtent pas ces eſprits ſublimes qui marchent à pas de géans de découvertes en découvertes. *De minimis non curat prætor.* Mais revenons à notre auteur.

Il ſe propoſe de donner dans ſon premier diſcours une idée générale du ſyſtême de M. Lavoiſier. Nous avouons avec la plus grande ſincérité que cet édifice eſt des plus ingénieux & n'a pu être conçu que par un homme d'un rare génie. Deſcartes auſſi étoit un vaſte génie, & aujourd'hui ſes cercles, ſes atômes, ſes tourbillons n'expliquent plus rien. M. *van Barneveld*, en traçant l'hiſtoire de la découverte de M. *Lavoiſier*, obſerve que les premieres notions en ont été ſuggérées par le docteur *Prieſtley*. Mais cette matiere n'étant pas à la portée du plus grand nombre, nous paſſerons à la ſeconde diſſertation où notre chymiſte indique un grand nombre de phénomenes expliqués par la doctrine de la compoſition de l'eau. La chaleur animale eſt de ce nombre. Cependant plus on cherche à approfondir cette théorie, moins on la trouve ſatisfaiſante. Elle ne paroît nullement s'adapter à la facilité avec laquelle les ſer-

vantes de la Rochefoucauld, en Angoûmois, supportent pendant 10 minutes & sans en être desagréablement affectées, la chaleur du four où elles font cuire les fruits & les viandes, & que MM. Duhamel & Tillet ont trouvée être de 275° du thermometre de Fahrenheit, & par conséquent de 15° au dessus de celle que M. Blagden a essuyée pendant 8 minutes dans les expériences faites en commun avec le lord Mulgrave, le docteur Solander & Sir J. Bancks, rapportées dans les *Transactions Philosophiques*. (1) Elle ne s'accorde pas plus au degré de chaleur que les plongeurs conservent sur celle de l'eau avec celle des animaux en hybernation, avec celle de l'air ambiant, avec les fonctions de la respiration des oiseaux aquatiques, & des animaux à sang-froid, &c., &c. Mais sans nous attacher à trouver des objections aux explications de M. *Barneveld*, rapportons un exemple ou deux de ces explications pour que nos lecteurs puissent en juger eux-mêmes.

« L'explosion de la poudre à canon, dit-il, a occupé de tems en tems les physiciens, mais elle n'a pu être expliquée d'une maniere satisfaisante que de nos jours.

(1) Voyez l'*Histoire géographique* de l'homme & des quadrupedes répandus sur les différentes parties du globe, par E. A. G. Zimmermann, dans la *Gazette Salutaire* du 26 Novembre 1789.

En effet cela étoit impossible, tant que la combustion de l'air pur en contact avec l'air inflammable a été ignorée. Depuis cette découverte, & depuis qu'on a observé que le salpêtre, l'air pur & le charbon produisent de l'air inflammable, & que ces premiers entrent dans la composition de la poudre à tirer, on a fait quelques pas vers l'explication de ce phénomene. Toutefois j'appréhende encore que les raisons données, tant par le docteur *Priestley* que par le docteur *Ingen-Housz*, ne soient pas convaincantes. Ni l'un ni l'autre ne sçavent que la combinaison de l'air inflammable & de l'air pur constituent de l'eau (2), ni que l'air pur avec du soufre forme l'acide vitriolique; & par conséquent, il paroît qu'ils n'ont fait aucune attention à l'humidité qui se ramasse dans les armes à feu ou dans la grosse artillerie, après qu'elles ont été tirées; phénomene qui semble contraire à l'état ordinaire des choses, attendu que la chaleur de ces armes & de ces terribles machines devroit plutôt dissiper qu'a-

(2) Il est évident que la combustion doit dégager quelque chose de ces gaz; ne seroit-il donc pas plus probable qu'elle détruisît le lien qui tenoit l'eau suspendue, le véhicule qui la tenoit en dissolution, que de se persuader que cette combustion fonde ensemble ces gaz? A tous égards, l'expression de l'auteur ne nous paroît pas exacte: car la combustion détruisant le mixte de ces deux gaz, ce ne sont pas ces gaz qui constituent l'eau, mais tout au plus leurs bases. (*Note des Journalistes.*)

masser l'humidité. Voici la maniere probable de l'expliquer. — La bonne poudre consiste en cinq parties de salpêtre, ou environ une partie de charbon, & en deux tiers de soufre, quoiqu'on puisse également en faire de bonne sans l'addition de ce dernier. Le salpêtre contient une quantité incroyable d'air pur; le charbon contient de l'air inflammable, & le soufre avec l'excès de l'air pur forme de l'acide vitriolique. Tous les trois sont singulierement susceptibles d'ignition, & aussi-tôt que le composé est enflammé, il se forme un mixte d'air pur, d'air inflammable & d'acide vitriolique volatil. Aussi-tôt que ce fluide existe, il est dilaté en fluide aérien; mais celui-ci est d'abord détruit, le principe de la chaleur en étant sur le champ séparé. Ainsi l'eau & l'acide formés par l'explosion, sont en grande partie dissipés dans l'athmosphere en forme de vapeurs; mais une autre partie est arrêtée dans le canon, dans la lumiere & dans le bassinet, & se change, à cause de l'altération de l'alkali volatil du salpêtre, en une espece de lessive ».

Traduisons un autre article qui sera peut-être plus utile. « Si l'on entasse en meule du foin encore humide, il se développe une violente chaleur que les fermiers désignent par l'expression *fher*. Cette chaleur noircit souvent le foin & le met en état

d'être réduit en poudre. Elle se développe à un degré fort inférieur quand le foin est bien sec ; d'où il est clair que l'eau est la cause de cette chaleur, & voici comment : La fermentation putride est accompagnée de la décomposition de l'eau ; & l'air, formé de la sorte, réside dans la masse. L'oxigene ou la base de l'air pur s'unit au principe de la chaleur & le combine sur le champ avec le carbone du foin, formant de l'air fixe, qui, à son tour, dégage une grande quantité de calorique, lequel reste également dans la masse & s'y augmente peu à peu. Cet air fixe, on le remarque souvent à une certaine distance du tas de foin dans la direction du vent. L'air inflammable, autre partie constitutive de l'eau, devenu libre, & rendu par la chaleur du foin susceptible d'ignition, éclate en flammes à l'accès de l'air. Ce qui souffre plus de difficulté à mesure que le foin est plus fortement entassé, quoique la chaleur & la fermentation soient alors des plus actives ».

Delà M. *van Barneveld* tire les conséquences qu'il faut prendre grand soin de ne pas augmenter le mal en se pressant trop d'y remédier : qu'en remuant le foin, il faut que la partie intérieure & la plus échauffée soit exposée le moins possible à l'accès de l'air, & jamais subitement. L'auteur rapporte un exemple où cette con-

duire a eu le plus grand succès. Il a trouvé par la chaleur qu'une fourche avoit contractée, en la plongeant quelque tems dans une meule de foin échauffé, & qui excédoit celle de l'eau bouillante, qu'il y avoit un danger imminent d'embrâsement. Il avertit le fermier de ne rien précipiter, de commencer à décharger, par le sommet & d'avancer doucement, afin que la chaleur interne ait le tems de s'évaporer dans l'athmosphere, & ne soit pas frappée subitement par le contact de l'air. Cette précaution a eu tout le succès desiré.

---

*Coup d'œil sur l'histoire de France, pour servir d'introduction à la géographie de France, divisée en 83 départemens.* Par M. Dugour, doctrinaire, professeur au college de la Fleche. In-12. A Angers, chez Pavie, & à Paris, chez Devaux. Prix, 1 liv. 10 f. 1791.

ON s'est plaint que l'histoire de France n'est que celle de ses rois ou plutôt des brigands qui ont occupé son trône, & d'autres brigands qui, sous le nom de grands vassaux, ont dépouillé leurs souverains des vastes domaines qui suffisoient aux dépenses publiques; ils ont fait plus, ils ont chargé le peuple françois de chaînes, & détrôné ses rois pour se mettre leur couronne sur la

tête. Voilà une partie des services qu'ils ont rendus à l'Etat. Après la réunion de leurs différentes souverainetés ; quand déchus de leur puissance, ils n'ont plus eu que de vains titres, ils se sont attachés à la Cour, en ont brigué toutes les places, envahi toutes les graces & par des vexations en sous ordre, par des abus crians d'autorité, par des dépradations multipliées & un pillage insatiable, ils ont mis l'Etat à deux doigts de sa perte, & forcé le peuple dont ils avoient sucé le sang jusqu'à la derniere goutte, à reconnoître enfin son pouvoir, à revendiquer les droits inaliénables de l'homme. François, voilà en deux mots les hommes qui veulent sur vos cadavres égorgés, à travers vos habitations en flamme, ressaisir leur ancienne autorité, rétablir l'ancien gouvernement pour assouvir leur soif inextinguible des honneurs & des richesses, pour épuiser le peu de sang qui coule encore dans nos veines. Soyez unis, agissez de concert, méprisez, déjouez toutes leurs calomnies & la victoire est à vous ; rappellez aux Autrichiens qu'ils vous ont peu fait de guerres qui ne leur ait coûté quelques-unes de leurs provinces, & quelquefois même des royaumes. Mais revenons a l'ouvrage dont ces réflexions nous ont un peu écarté. Notre auteur commence son récit, ainsi que quelques autres historiens, par Clovis qui, dans ses conquêtes, ne montra jamais qu'une

ame féroce. Après la bataille de Soissons, il fit trancher la tête à Siagrius qui lui avoit remis toutes les places qui devoient être le prix de sa liberté. A celle de Vouillé, il attaque le paisible & vertueux Alaric, le tue de sa propre main & s'empare de ses Etats. « N'oublions pas, dit l'auteur, de remarquer le prétexte dont il voila son ambition. Alaric étant Arien, il publia qu'il vouloit détruire l'Arianisme, & sçut par ce moyen, intéresser la religion dans un projet formé avant son baptême ».

Outre ce zele apparent pour la religion dont il ne suivit jamais la morale, il eut encore le plus grand respect pour le clergé qu'il appelle dans ses conseils; aussi celui-ci, par reconnoissance, disposa les peuples à vivre sous son empire, préconisa ses vertus, & lui donna presque une place dans le ciel, malgré les violences & les atrocités qu'il commit surtout pendant les dernieres années de son regne.

On nous dispensera d'en tracer l'affreux tableau; mais le trait suivant mérite d'être cité comme offrant une bonne leçon aux traîtres.

« Ranacaire, roi de Cambrai, lui est livré par trahison avec son frere, & il les tue de sa propre main. Il récompense les traîtres avec des bracelets & des baudriers de faux or. Ceux-ci s'en plaignent, & Clovis leur répond qu'il méritent d'expirer au milieu des supplices, pour avoir trahi leurs maîtres ».

Ce prince, bourreau de sa famille & de ses voisins, crut, comme la plupart des mauvais souverains, appaiser le ciel en enrichissant les prêtres. « Il bâtit des églises, dit M. *Dugour*, & fonda des monasteres, sans doute pour effacer tant d'affreuses exécutions; comme si, pour satisfaire à la justice divine, il suffisoit d'enrichir ses ministres! Cette doctrine pernicieuse fut longtems en vigueur; & les prêtres malheureusement méritent le reproche de l'avoir établie ».

Clotaire, l'un des quatre fils de Clovis, qui dans le partage de ses Etats entr'eux, n'avoit d'abord eu que le petit royaume de Soissons, se rendit maître de toute la monarchie, par un nombre infini d'assassinats. « La premiere guerre qu'il eut à soutenir, fut contre Chramne, son fils naturel, qu'il punit de ses révoltes en le brûlant, avec toute sa famille, dans une cabane où il s'étoit retiré. Cette action atroce fut la derniere de ce pere dénaturé. Il mourut plein de crimes, mais riche des bénédictions des prêtres qu'il avoit comblés de biens & d'honneurs ».

Nous trouvons encore un exemple de cette manie sacerdotale à prostituer ses éloges à des monstres de cruauté qui avoient fait quelque bien à l'église, dans le morceau suivant. « Clotaire II, son fils (de Frédegonde) ayant pris Brunehaut, dans le château d'Urbe, où elle s'étoit rétirée, la

punit de ses forfaits, par le conseil des François rassemblés, en lui arrachant la vie dans l'opprobre & dans les tourmens, sans égard pour son rang, & sans pitié pour sa vieillesse. Le pape, Saint-Grégoire, donne de grands éloges aux vertus de cette reine impudique, coupable de la mort de dix rois & du martyre de plusieurs saints personnages. On auroit tort de s'en étonner : Brunehaut s'étoit montrée libérale envers l'église ».

Charles Martel, après avoir laissé le trône vacant pendant cinq ans, partagea le royaume entre ses fils, Carloman & Pepin le bref. « Cet acte de despotisme effaroucha les François, & Pépin pour les calmer, plaça sur le trône, après la mort de son pere, Chilpéric III. Carloman ne reconnut point ce monarque ; il gouverna en son nom propre, l'Austrasie, accoutumée depuis longtems à se passer de roi, jusqu'à ce que, entiché d'une dévotion bizarre, il se fit tondre par le pape, & s'enterra dans un monastere. Pépin, ayant dans cette conjoncture consulté le Saint Pere qui avoit besoin de lui, sur les droits de Childéric à la couronne, Zacharie lui répondit, comme il s'y attendoit, qu'il devoit prendre le titre de roi, puisqu'il en faisoit les fonctions ! Ce décret n'excita aucun murmure. Pépin étoit adoré du peuple qui admiroit sa valeur, chéri du clergé *qu'il fai-*

*soit rentrer* dans ses terres, & respecté de la Noblesse qui se flattoit envain de n'avoir plus à craindre d'abus d'autorité. D'après le jugement du Saint Pere, Pépin consomma le crime de ses ancêtres, & fit raser & enfermer Childéric dans le couvent de St. Thieu. C'est ainsi que fut précipitée du trône la race de Mérovée, après l'avoir occupé plus de deux cents cinquante ans ».

Pépin ne tarda pas à récompenser le pape de sa complaisance. Il passa deux fois en Italie, & dans le second voyage, il s'empara de Ravene sur Astolphe, roi de Lombardie, & en fit présent aux successeurs des Apôtres. « C'étoit payer un peu cher, dit l'historien, la décision du *jurisconsulte* Zacharie, & l'huile bénite qu'avoit versée sur sa tête l'artificieux Etienne III, lorsqu'il étoit venu en France mendier son secours. C'est là l'origine de cette malheureuse puissance temporelle, bien moins utile au repos de la chrétienté, que ne l'a prétendu M. Haynault ».

Le regne de Charlemagne est sans contredit l'époque la plus brillante de la monarchie; mais ses vertus & ses exemples furent perdus pour ses successeurs. Louis le Débonnaire qui en fut le premier, « parut, ainsi que bien d'autres rois, digne du trône avant d'y monter. « Que n'endossa-t il le froc comme il en avoit eu envie? Son caractere foi-

ble, timide dévôt, superstitieux, moine enfin, n'eut pas promené dans toute la France, les orages terribles qui lui firent perdre le calme heureux dont elle jouissoit.... Louis voulant purger la Cour de quelques désordres que son pere avoit prudemment tolérés, avoit exacerbé les seigneurs, & s'étoit fait un ennemi mortel du clergé qui s'en vengea à sa maniere. S'étant contenté de faire crever les yeux à son neveu Bernard, roi d'Italie, que les loix avoient condamné à perdre la tête à cause de ses révoltes, le pusillanime Louis assembla quatre conciles, & demanda comme une grace aux évêques, de l'admettre à la pénitence publique. De là sont nées les absurdes prétentions de l'église sur les couronnés. Le malheureux prince éprouva dès ce moment, les vicissitudes les plus cruelles. Attaqué par ses trois enfans, trahi par le pape Grégoire, déposé ignominieusement par les évêques, ensuite rétabli, il mourut en allant combattre son fils Louis, roi de Baviere. Ceux qui, *consultant le salut de son ame*, le firent descendre du trône, pour le couvrir d'un *sac*, & l'enfermer dans un monastere, étoient les mêmes qui l'avoient appellé *l'oint du Seigneur*, *le roi donné aux François par l'ordre exprès de Dieu* : contradiction qui découvre la vraie morale des ecclésiastiques de ce siecle ».

Sous Charles le Gros, autre prince en-

core plus foible, irrités par le meurtre de deux de leurs chefs, poursuit M. *Dugour*, dont Charles s'étoit défait par la plus horrible des perfidies & la plus atroce des cruautés, les Normands vinrent fondre sur la capitale. Sans la valeur du comte Eudes, Paris étoit perdu. Au bout de deux ans, comme le siege duroit encore, l'imbécile Charles se presente à l'ennemi avec une armée nombreuse & se contente d'acheter la paix, ou plutôt la guerre pour une somme de sept cents mille écus. Ce prince sans cœur, fut enfin déposé & réduit à un tel excès de misere, qu'il seroit mort de faim, sans les aumônes de l'archevêque de Mayence. Le trait suivant décele la force de son genie. Les évêques lui dirent qu'il étoit possédé du Diable; il le crut bonnement & se fit exorciser ».

Hâtons-nous de perdre de vue, une race de rois, qui pendant près de 200 ans, ont fait le malheur de la France, par leur imbécillité ou par leurs crimes; reposons nos regards sur un regne, ou du moins la France va jouir d'un peu de tranquillité, même au sein d'une grande révolution. « Hugues Capet, non moins ambitieux, & aussi brave que Pépin, mit sur sa tête une couronne qu'avoient portée Robert son aïeul, & Eudes son grand oncle. « Pour se l'assurer, il caressa les prêtres, toujours reconnoissans envers leurs bienfaiteurs. Il leur ren-

dit les bénéfices dont jouissoient les derniers rois, & obtint le titre glorieux de défenseur de la religion. C'étoit bien s'y prendre que de captiver les suffrages d'un ordre qui commandoit à l'opinion publique. La royauté ne ressembloit nullement à ce qu'elle étoit du tems de Charlemagne. On la voit réduite à une stérile prééminence, par les usurpations des seigneurs. Ceux-ci reconnurent Capet pour souverain, ou plutôt pour chef de sa féodalité, à condition sans doute qu'il respecteroit leurs domaines, & qu'il ne se mêleroit pas de leur gouvernement. En effet, on se rappelle la réponse d'Adalbert, comte de Périgord, à Hugues qui lui envoyoit ordre de suspendre le siege de Tours. *Qui vous a fait comte*, lui dit l'ambassadeur du roi, sur son refus ? *Qui vous a fait roi*, lui fit répondre Adalbert ? En un mot, la loi n'accordoit au prince, pour punir un vassal rebelle, que le droit de dévaster ses terres ».

On reproche à Philippe-Auguste, le premier restaurateur de l'autorité royale, la guerre contre les Albigeois, guerre injuste & qui l'empêcha d'expulser totalement les Anglois du royaume. « On avoit déjà vu dit l'historien à ce sujet, en 1208, le comte de Toulouse, accusé de protéger des novateurs connus sous le nom d'*Albigeois*, recevoir humblement des coups de verges, en punition de cette faute, & être, malgré

sa pénitence ; dépouillé de ses Etats. Le Saint Pere avoit invité tous les fideles à prendre les armes. Au Siege de Béziers, boulevard des nouveaux hérétiques, on demanda ce qu'il falloit faire pour ne pas envelopper les Catholiques dans leur disgrace. *Tuez-les tous*, répondit le légat, *Dieu connoît ceux qui sont à lui* ».

Cette guerre ne finit que sous Louis IX, ou plutôt sous sa mere Blanche de Castille régente du royaume ». Elle finit, dit l'auteur, comme on devoit s'y attendre d'une femme & d'un enfant pressés par les sollicitations de l'évêque de Rome. Le comte de Toulouse eût la paix, en promettant d'exterminer les hérétiques, d'aller à la terre-sainte, de se dépouiller de ses domaines en faveur de Louis IX & du pape, & en faisant en outre amende honorable, nuds pieds & en chemise. On établit pour rechercher les *Albigeois*, un tribunal composé de *Moines*, connu sous le nom d'*inquisition* ; tribunal atroce & barbare que la sagesse de nos peres proscrivit bientôt, & que malheureusement nous avons vu reparoître de nos jours sous une dénomination différente ».

Louis IX, devenu majeur, prit les rênes du Gouvernement sans cesser de déférer aux sages conseils de sa mere. L'accord de leur volonté, dit-on, fit la gloire de la nation. Un des premiers essais qu'il fit de

sa puissance, fut contre les tribunaux ecclésiastiques. « Il est étonnant, ajoute l'auteur, que dans ce siecle de superstition & avec autant de piété qu'il en avoit, ce prince ait sçu réprimer les abus de la jurisdiction ecclésiastique en établissant l'appel, comme d'abus aux tribunaux séculiers ».

On connoît les malheurs que ce bon prince, victime comme ses peuples, de la manie de son siecle, éprouva en Egypte; on sçait qu'il perdit le reste de son armée à la Massoure, par l'ardeur imprudente d'un de ses freres, & qu'il tomba lui-même entre les mains des Musulmans. A l'occasion du massacre que ceux-ci firent des croisés, notre auteur rappelle une réflexion très-sensée. « On se plaint, dit-il, de la cruauté avec laquelle ceux-ci (les infideles) traiterent plusieurs captifs. Mais j'avoue, d'après un historien célebre, que je suis étonné que le soldat mahométan n'exterminât pas un plus grand nombre de ces étrangers, qui, des ports de l'Europe, étoient venus, sans aucune raison, ravager les terres de l'Egypte ».

A son retour en France, il fit de la justice le principal de ses soins. « Il créa le premier quatre grands bailliages royaux pour recevoir les plaintes des sujets opprimés par les sentences arbitraires des juges des baronies. Toutes ses loix portent l'empreinte d'un cœur juste & bienfaisant. Il

abolit le duel judiciaire & y substitua les preuves par témoins. Il défendit absolument les guerres particulieres que les seigneurs avoient le droit de se faire entr'eux, & affoiblit les barons, en encourageant l'usage de partager la baronie entre plusieurs freres ».

Ce prince se laissa encore entraîner dans une seconde croisade en Afrique, par le pape Clément IV, où il fut enlevé par la peste qui ravageoit son camp. « Ainsi mourut Saint-Louis, dit M. *Dugour*, chrétien vertueux, sage législateur & guerrier intrépide. Que nos petits politiques italiens blâment tant qu'ils voudront la cession du Limousin, du Périgord, du Quercy, de l'Agenois faite au roi d'Angleterre, à condition que ce prince renonceroit à ses droits sur la Normandie, l'Anjou, le Maine, la Tourraine & le Poitou. J'aime une politique généreuse qui enchaîne l'ennemi par des bienfaits ».

Sous Philippe le Hardi, « en 1274, Grégoire X tint un concile à Lyon, où furent supprimés tous les Ordres mendians. On croiroit que ce pape avoit du bon sens, si les motifs de cette suppression n'étoient pas connus. Il cria contre la multiplication des Ordres monastiques; mais parce qu'ils enlevoient une multitude de citoyens qu'il auroit voulu voir courir aux croisades, dont il tâcha inutilement de ranimer la folie dans

le royaume. Les premieres lettres d'ennoblissement ont été données sous ce regne ».

Charles le Bel avoit eu des vues sur l'Empire, dont Jean XXII, qui s'étoit, dit-on, nommé pape lui-même, vouloit dépouiller Louis de Baviere. On raconte de ce prince l'anecdote suivante. « En érigeant la baronie de Bourbon en duché-pairie, en faveur de Louis de Clermont, petit-fils de St. Louis, & tige des princes qui nous gouvernent, il dit dans ses lettres : *J'espere que les descendans du nouveau duc contribueront par leur valeur à maintenir la dignité de la couronne.* Ces termes, selon la remarque du président Haynault, ont l'air d'une prédiction pour Henri IV ».

Charles VII, après s'être remis en possession de son royaume, grace à deux femmes, « proposa au Peuple, las des excès des gens de guerre, qu'on favorisoit peut-être dans cette intention, l'établissement des troupes réglées, dont la permanence assureroit au citoyen la douce & perpétuelle jouissance de ses propriétés. Egarés par cette lueur de bien-être, les François se soumirent. Les états de 1439 accorderent un subside perpétuel pour stipendier des troupes qui devinrent dans la suite les chaînes du Peuple & les cautions de son esclavage. C'est en ces termes que Philippe de Comines déplore ce fatal établissement : Charles VII fut le premier, dit-il, qui gagna & commença ce

point qui est d'imposition de taille à son plaisir..... Il chargea fort son ame & celle de ses successeurs, & mit une cruelle plaie sur son royaume, qui longuement saignera.... A ceci consentirent les seigneurs de France pour certaines pensions qui leur furent promises pour les deniers qu'on leveroit en leurs terres ».

Louis XII fit des fautes, mais rendit la France heureuse, & en fut adoré. On se rappelle encore avec attendrissement ces accens lugubres dont la capitale retentit à la nouvelle de sa mort : *Le bon roi Louis, le pere du Peuple, est mort.* « Notre historien cite ici un passage du premier mémoire de M. d'Entraigues (*) que nos lecteurs nous sçauront peut-être gré de remettre sous leurs yeux. « Ses cendres reposent sans la vaine décoration d'un mausolée, dit ce citoyen vertueux & éloquent ; mais il est dans l'histoire & dans le cœur des François. Dans les tems d'oppression, de despotisme, de calamité publique, quelques citoyens vont arroser de leurs pleurs la pierre qui le couvre. Voilà son mausolée ! C'est sur la tombe des despotes qu'il faut élever des sarcophages ; c'est là que le ciseau à la main, il faut faire pleurer des marbres, afin que la flatterie & le mensonge pressent encore sur leurs cendres ».

(*) Sur les Etats-Généraux, leurs droits & la maniere de les convoquer.

A peine Charles IX est monté sur le trône, à l'âge de dix ans, que Cathérine de Médicis débute dans la régence du royaume par faire sortir de prison le prince de Condé, qui avoit été sur le point de porter la tête sur un échaffaud, & rappeller le connétable de Montmorenci, exilé sous le dernier regne. « On avoit auparavant assemblé les Etats-Généraux. La Nation n'en tira aucun fruit, à cause des fatales rivalités qui divisoient les citoyens. On fit cependant quelques réglemens utiles à notre jurisprudence, parce que dans ce délire général de tous les François, le génie du vertueux chancelier de l'Hôpital veilloit sur notre bonheur. Pourquoi n'eut-il pas d'influence sur les autres parties de l'administration? On comptera sans doute parmi les fautes irréparables de ces Etats, le droit cédé au parlement de Paris de suppléer aux Assemblées Nationales dans l'intervalle de leur tenue. Comment ne voyoit-on pas que par le laps des années, cette nouvelle institution feroit oublier & disparoître la premiere? L'ambition des corps est une ambition persévérante, qui doit nécessairement atteindre tôt ou tard son but ».

Le regne de Henri IV, plus grand encore par la bonté de son cœur que par l'éclat de ses victoires, est trop connu pour nous y arrêter. Celui de Louis XIII nous offre ce passage. « Sous ce regne l'imprimerie royale

& l'académie françoise furent établies. Le trône encore ébranlé de Henri IV reposa sur de solides fondemens; mais les caves de la Bastille se changerent en cachots; les lettres-de-cachet affermirent leur puissance, & le sang ruissela dans toutes les parties du royaume. Richelieu enchaîna le prince comme les sujets, & fut avec de grandes qualités le plus méchant des hommes ».

Louis XIV qui a laissé deux milliards 600 millions de dettes après sa mort, & qui a dépensé 18 milliards durant son regne, ne paroît pas à notre auteur avoir mérité les éloges outrés qu'on lui a prodigués, ni les invectives & les déclamations qu'on a publiées contre lui. « A-t-on oublié, dit M. Dugour, son refus constant de punir de mort les déserteurs? *Hé! Nangis, ce sont des hommes*, disoit-il à un officier qui vouloit qu'on leur cassât la tête. Il fut toujours maître de son humeur irascible, & dans un moment de colere contre Lauzun, il eut la prudence de jetter sa canne par la fenêtre, *pour ne pas frapper un gentilhomme.* Il confia l'éducation de ses enfans à Montausier, à Bossuet, à Fénélon, aux hommes les plus illustres par leurs vertus & leurs talens. Ses bienfaits firent éclore les sciences & les arts; car les récompenser, c'est les créer. Sous ce dernier point de vue, la gloire de Louis XIV surpasse celle de tous les monarques ».

Nous ne dirons rien du regne trop connu de Louis XV, ni des dernieres années de sa vie, qui sont esquissées ici avec un pinceau hardi & vigoureux. C'est là que se termine ce coup-d'œil sur l'histoire de France, parce que les derniers événemens ne sont pas encore mûrs. Cependant M. *Dugour* n'attend que la fin de la législature actuelle, pour publier le tableau des grandes révolutions dont nous sommes témoins. Nous croyons que l'accueil que nous osons promettre à cet abrégé, ne contribuera pas peu à lui rappeller cette espece d'engagement.

---

MÉLANIE, *ou* LA RELIGIEUSE, *drame en t actes & en vers, représenté pour l première fois à Paris, sur le Théatre François de la rue de Richelieu, le 7 Décembre 1791.* Nouvelle édition, seule conforme à la représentation & à l'édition générale des œuvres de l'auteur, publiées en 1778 : suivie des *Muses rivales du Dithyrambe* couronné en 1779, du *Camaldule*, de *la Réponse d'un solitaire de la Trappe à la lettre de l'abbé de Rancé*, & de quelques poésies diverses. Par Jean-François de La Harpe, de l'académie françoise : *Libertas, quæ sera tamen respexit.* VIRG. A Paris, de l'imprimerie de Didot l'aîné, & se vend chez Girod & Tessier, libraires,

rue de la Harpe, au coin de celle des Deux Postes, N°. 162. Prix, 4 livres broché & 6 liv. en papier-vélin.

LE meilleur moyen de faire connoître le principal objet de ce recueil & de la réimpression de MÉLANIE, est de transcrire l'avertissement de l'auteur. « Cet ouvrage fut publié pour la premiere fois en 1770. Huit ans après, l'auteur y fit des changemens & des additions considérables, en l'insérant dans une édition complette de ses œuvres, qui parut en 1778. Mais les éditions de cette piece, qui, dans cet intervalle, s'étoient prodigieusement multipliées en France & chez l'étranger, avoient toutes été nécessairement modélées sur l'édition originale de 1770; & l'habitude étant prise de se régler sur celle-ci, l'on continua de faire de même dans les éditions subséquentes, d'autant qu'il étoit plus facile de se procurer une brochure de quelques feuilles qu'une collection en six volumes. Il est arrivé delà que les directeurs de spectacle qui ont joué *Mélanie* depuis la révolution, se sont aussi conformés à ces éditions défectueuses & incomplettes, excepté ceux qui ont eu l'attention de s'adresser à l'auteur. Aujourd'hui que la piece est représentée dans la capitale, il a cru rendre service aux amateurs en la faisant imprimer à part, telle qu'elle est jouée, de maniere

à en faciliter l'acquisition à ceux qui ne feroient pas en état d'acheter les œuvres complettes. Il y a joint les *Muses rivales* & le *Dithyrambe*, dont il n'y avoit plus d'exemplaires depuis longtems; une *Epître sur la poésie descriptive* qui n'avoit pas encore été imprimée, & deux morceaux d'un genre assez analogue au sujet de *Mélanie*, l'un en prose, l'autre en vers, *le Camaldule* & la *Réponse d'un solitaire de la Trappe à l'abbé de Rancé*, qui n'avoient encore paru que dans des éditions étrangeres : & en y réunissant quelques poésies, les unes nouvelles, les autres dispersés dans des journaux, il en a fait un petit volume du même format & du même caractere que quelques-uns de nos classiques, tels que *Racine*, *Boileau*, *La Fontaine*, &c. éditions charmantes, dont nous sommes redevables aux presses de M. *Didot*, & dont tout le monde connoît l'agrément & la commodité ».

Comme tout est dit depuis longtems sur *Mélanie*, il suffit d'indiquer sur quoi portent les changemens & les additions. On avoit reproché au curé trop de foiblesse, & à M. de *Faublas* trop de dureté. L'auteur y a remédié. Le curé déclare sans détour à *Mélanie* que ses vœux seroient coupables, & au pere qu'il protestera solemnellement aux autels & devant les magistrats, contre la violence qu'on fait à sa fille, menace

dont le désespoir de *Mélanie* empêche l'effet. A l'égard de M. de *Faublas*, il donne toutes les raisons que les principes d'intérêt généralement reçus dans le monde, n'ont que trop souvent fait trouver bonnes. Il a même des remords au troisieme acte, & son repentir commence avant la catastrophe. Un envoi en vers à *Voltaire*, mis à la tête de ce drame est imprimé pour la premiere fois ; ces vers sont charmans, & si l'on m'accuse de ne les transcrire que pour orner cette feuille, j'en conviendrai volontiers.

Vous qui possédez l'art de ne jamais vieillir,
O laborieux solitaire,
Qui distribuez sur la terre
Les vérités & le plaisir ;
O vous à qui le tems a donné la victoire
Sur les monstres ardens à vous persécuter,
Qui veillent sur le seuil du temple de mémoire,
Pour n'y jamais entrer, & pour en écarter
Tous ceux que présente la gloire ;
Vous, fait pour tous les tons & pour tous les destins,
Qui du Pinde & des cours avez vu les orages,
Pere des poëtes, des sages,
Et même encor des capucins ; ( * )
J'implore votre heureux génie :
Nouveau suivant de Saint François,
Daignez recevoir sous vos loix
Notre jeune sœur *Mélanie* ;
Et quoique le couvent ne soit pas sa manie,
Soyez son directeur ; son sort sera trop doux,
Et sa vocation va naître auprès de vous.

---

( * ) Voltaire venoit d'être nommé pere temporel des capucins de Gex.

Faites la quelquefois souper avec Zaïre,
Dont elle veut très-humblement
Baiser le bord du doliman.
Mon honnête curé chez vous va la conduire.
Vous en serez content : il dit la vérité ;
Il parle en sage, & non pas en impie.
Vous ferez boire à sa santé
L'hiérophante d'Olympie ;
Car ces héros, sans doute au théatre admirés ;
Et du charmant amour les tendres héroïnes,
Qu'autrefois évoquoient dans leurs transports sacrés
Les Corneilles & les Racines ;
Ces enfans de la fiction
Qu'en foule le génie autour de lui rassemble,
Doivent tous quelque jour se retrouver ensemble,
Au pays de l'illusion.
C'est un séjour divin, fécond en beaux prestiges ;
Votre main mille fois y sema les prodiges.
C'est là le rendez-vous de tous vos vrais amis ;
C'est là qu'on vous attend, c'est-là que l'on appelle
Tous ceux qui d'Apollon furent les favoris ;
C'est vraiment la vie éternelle,
Celle que vous croyez & que je vous prédis.
Il est pour un poëte une gloire immortelle,
Mais ce n'est pas en paradis.

*Le Camaldule* & *le Solitaire de la Trappe*, composés dans le même esprit, & à peu près dans le même tems que *Mélanie*, prouvent que l'auteur avoit eu de bonne heure une horreur profonde pour les vœux monastiques & pour tous les abus qui en sont la suite. Jeune encore, il a consacré trois ouvrages à combattre ce fanatisme aussi insensé que dangereux. Le fonds des idées qui les remplit a été, depuis la révolution, employé jusqu'à la satiété. Mais il est juste de se souvenir que

M. de *La Harpe* a attaqué le monſtre avant que les loix l'euſſent abattu, & de lui en tenir compte.

Le dialogue eſt un des genres d'écrire le plus ancien, & en même tems le plus utile & le plus agréable. Il tient à la fois du genre oratoire & du genre dramatique. Grave, ſérieux, métaphyſique, & quelquefois obſcur, dans *Platon*, il ſemble particulierement appartenir aux méditations ſublimes de la philoſophie. Gai, cauſtique, dans Lucien, il ſe rapproche du ton de la comédie. Mais il peut ſe modifier de plus d'une maniere. On ſent quel parti le vrai talent peut tirer du dialogiſme. Il ne promet qu'une lecture, & donne une ſcene intéreſſante. La morale miſe en action fera toujours plus d'impreſſion ſur l'homme que la morale de maxime. Tel a été le but de M. de *La Harpe* dans le *Camaldule*. Ce dialogue eſt à la fois deſcriptif, oratoire, & moral. C'eſt à tort que des rétheurs ont poſé pour regle générale que dans ce genre d'écrire on ne peut entrer trop promptement en matiere & qu'il eſt bon de ſuppoſer dès le commencement, que les interlocuteurs s'entretenoient déjà. Le génie ne connoît point de regles arbitraires; les nouveaux exemples qu'il donne ſont fait pour être un jour allégués comme des regles. Le dialogue du *Camaldule* commence par une deſcription pleine d'agrément & de charmes, qui prépare & attraie l'attention,

& disposant l'ame à des sensations douces, rend plus frappante l'impression triste & profonde qu'elle va recevoir.

« Sur des côteaux riants & cultivés qui dominent au loin le délicieux paysage que forment les rives de l'Hiere, s'élevent les bois des *Camaldules*. On chercheroit en vain un ombrage plus agréable, plus frais, plus solitaire. La nature y est simple sans être sauvage & soignée sans parure. Cette promenade voisine de ma retraite, est une de celles qui m'attirent le plus souvent; c'est un abri contre la chaleur, & un asyle pour la rêverie. J'y entrois, il n'y a pas longtems, sur le déclin du jour, vers cette heure où le calme des campagnes & la fraîcheur du soir portent dans l'ame un sentiment doux, & l'invitent à jouir en silence. Jamais ces bois ne m'avoient paru plus beaux; il me sembloit qu'autour de moi tout devoit goûter le repos & le bonheur. Au moment où je me remplissois de cette pensée, je vis s'avancer du fond d'une allée un homme couvert d'une longue robe blanche, il marchoit à pas lents; & dans cet instant où tout ce qui m'entouroit me paroissoit l'Elysée, je l'aurois pris volontiers pour une ombre heureuse. Mais j'en eus bientôt une idée fort différente. A mesure qu'il s'approchoit, je remarquois sur son visage les empreintes de la tristesse & du malheur; un caractere sombre & funeste étoit gravé

dans les replis de son front hâve, & dans les sillons de ses joues creuses. De tems en tems, il jettoit autour de lui des regards sinistres, & les reportoit bientôt vers la terre. Il sembloit que la beauté du jour & des campagnes fut pour lui affligeante & importune. Tel *Milton* nous représente l'ange des ténebres apostrophant dans son courroux l'astre de la lumiere; ou tel on peindroit le génie du mal, Arimane, regardant la création pour la maudire & la troubler ».

Jamais la prose n'a été plus élégante, plus harmonieuse, plus pittoresque. Cette phrase « dans cet instant où tout ce qui m'entouroit me paroissoit l'Elysée, je l'aurois pris volontiers pour une ombre heureuse » offre un contraste des plus frappans avec la comparaison de l'ange des ténebres, & prouve quelles sont les ressources d'une imagination riche & feconde.

L'auteur aborde le vieux moine. Il s'imagine que les ames que n'agitent point les passions sont plus sensibles aux attraits de la solitude & de la nature, & que les jouissances du vieil âge sont le repos & un beau jour. Le moine le détrompe.

« Ce que vous appellez ma demeure est ma prison: les passions dans la solitude fermentent avec plus d'amertume; la nature n'est jamais belle pour les malheureux, & sans la paix du cœur, il n'y a point de beau jour ».

Il lui apprend que sa chaîne lui est d'autant plus odieuse qu'il ne la point choisie, & que son pere la lui a imposée malgré lui.

« C'étoit donc un barbare. — Non, il n'étoit que foible & dominé par une femme impérieuse. Nous étions beaucoup d'enfans. Il entroit dans les arrangemens de ma mere que je prisse l'habit monastique ; c'étoit elle qui gouvernoit. Je répugnois à lui obéir, & mon pere résista longtems. Cette contrariété d'opinions fit naître une guerre domestique qui tourmentoit sa vie. Il me conjura, les larmes aux yeux, de prendre un parti qu'il commençoit à croire indispensable. Je ne pus voir mon pere malheureux, & je me résolus à l'être. Peut-être même j'espérois de l'être moins que je ne me l'étois d'abord figuré. Je crus qu'on se faisoit des vertus d'état : la jeunesse est susceptible de tous les genres de courage. Mais le courage s'épuise quand il ne voit point de terme à ses efforts. Il vint un moment où toutes les illusions de l'enthousiasme, toutes les erreurs de l'imagination, firent place à l'accablante vérité. Alors tous mes appuis fantastiques tomberent autour de moi ; je regardai & ne vis qu'un désert & le désespoir. J'étois entouré de malheureux devenus méchans, qui s'épioient les uns les autres ; & cherchoient à surprendre dans le cœur d'autrui des plaintes qu'ils étouffoient dans le leur. Je les pris en exécration, j'évitai

toute ſociété avec eux. J'avois fait, après la mort de ma mere, de vains efforts pour revenir contre des vœux qui n'avoient pas été volontaires. Cette démarche inutile donnoit à mes compagnons un funeſte avantage dont l'hypocriſie abuſe toujours. L'eſclave eſt volontiers oppreſſeur. Il ne me reſtoit qu'une vengeance. L'ambition la plus forte de mes ſemblables eſt d'attirer des proſélytes ; je mis la mienne à les éloigner. Je jurai dans mon cœur que tous ceux que j'aurois occaſion d'entretenir ſçauroient de moi les dangers, la honte, & les horreurs de la vie monaſtique. Ces bois ſont aſſez fréquentés. La ſolitude parle à l'imagination. Il eſt un âge où il n'en faut pas davantage pour faire naître un délire paſſager qui produit des maux ſans retour. Je ne vous crois pas attaqué de cette démence ; mais, quoi qu'il en ſoit, regardez cette fatale demeure & liſez ſur le ſeuil ces mots qu'un poëte italien dit avoir lus ſur les portes de l'Enfer : *Vous qui entrez en ce lieu, renoncez à l'eſpérance* ».

Son ame s'eſt endurcie par le malheur ; il a longtems maudit ſa mere ; il ne la maudit plus, parce qu'il a ceſſé de croire qu'un Dieu vengeur entendît ſes malédictions. Ses longues & ameres réflexions ont envenimé ſon cœur, & l'ont infecté des poiſons de l'athéiſme & de la miſantropie. Il n'eſpere pas une autre vie, il maudit

la sienne, & n'a pas le courage de s'en délivrer. Ce malheureux est à la fois perdu pour la société & pour la religion. Quelle leçon grande & terrible !

Les réflexions profondement tristes qui résultent de cet entretien sont encore rembrunies par la description d'un orage qui force les deux interlocuteurs à se séparer. Le vieux moine rentre dans la demeure qu'il venoit de maudire, & la porte se referme sur lui. L'auteur exprime enfin tout ce que son cœur éprouva lorsqu'il fut resté seul, & ce qu'il exprime est la morale de ce dialogue. *La reponse d'un solitaire de la Trappe* a le même but.

Un auteur de mérite, feu M. *Barthe*, s'étoit diverti à écrire une lettre en vers au nom de l'abbé de Rancé, fondateur de la Trappe, homme autrefois voluptueux, mais alors se dévouant lui & ses moines à une horrible pénitence. Un moine devenu sage répond à l'abbé de Rancé. Si jamais on a mis dans tout son jour le fanatisme orgueilleux des fondateurs d'ordre, & la malheureuse démence de ceux qui se sont fait leurs victimes, c'est assurément dans cette piece. On voit assez combien ici la poésie a d'avantages sur la prose. Une infinité de gens ne saisiront qu'à demi les raisonnemens répandus dans un ouvrage. Ils ne seront bien sentis que par la très-petite portion de ces esprits privilégies & solides qui ne

lisent que pour s'instruire. Mais les femmes, les jeunes gens lisent des vers, les retiennent par cœur, les citent, & c'est ainsi que la philosophie met en usage les charmes de la poésie, pour s'assurer des prosélites. C'est ainsi que l'art des vers est un art vraiment utile.

L'art quelquefois frivole & quelquefois divin,
L'art des vers est dans Pope utile au genre humain.

M. de *La Harpe* a mérité dans plusieurs de ses écrits, & surtout dans celui-ci, de partager cet éloge avec le poëte anglois.

Le solitaire fait sentir à l'abbé de Rancé, que si une passion malheureuse a exaité son imagination, si le remord a aigri son ame timorée, ce n'est pas une raison pour en punir des infortunés qu'un instant de ferveur religieuse a pu égarer.

Ma tombe par mes mains depuis trente ans creusée
Va couvrir les débris de ma vieillesse usée!
Esclave, j'ai longtems gémi sous ta rigueur.
Je meurs, la vérité va sortir de mon cœur.

On sent assez la beauté de ces vers. Il n'est pas besoin de faire remarquer combien l'expression des deux premiers est forte & poetique, sans être technique & péniblement travaillée. *Vena de divite manat*. C'est le caractere de la versification de M. de *La Harpe*. Ce qui suit le prouve encore mieux.

Mon esprit exalté, dans l'âge de l'erreur,
Reçut avidement ces dogmes de terreur,
Que des mortels séduits, séducteurs de l'enfance,
Tyrans religieux de la simple innocence,
Imprimoient dans mon cœur, de ses craintes troublé!
Par la voix du Très-Haut je me crus appellé.
Je pensois dans son sein me sauver d'un abyme,
Et j'offris à ce Dieu ma jeunesse en victime.
Mes parens désolés, me serrant dans leurs bras,
S'efforçoient en pleurant de retenir mes pas.
Mais je m'applaudissois d'abandonner mon pere,
De mépriser les pleurs de la plus tendre mere;
Et leur ôtant l'appui de leur jours malheureux,
Ingrat, dénaturé, je me crus généreux.
Je vantois à mon Dieu cet affreux sacrifice.
De tant de cruauté, non, Dieu n'est point complice.
Dieu ne m'avoit point dit: esclave infortuné,
Objet de mes fureurs en naissant condamné,
Si tu veux détourner les traits de ma colere,
Fais toi-même tes maux; bois dans la coupe amere
Des chagrins, des ennuis, du regret dévorant,
Et deviens ton bourreau pour plaire à ton tyran.

Il faut convenir que dans un moment où l'on publie si peu de vers, un journaliste a droit de goûter quelque plaisir d'avoir à en louer d'aussi beaux. Ici la poésie consiste dans la pensée, dans le sentiment accentué de l'harmonie la plus heureuse. Le vers coule de source. Rien ne sent la contrainte. Il n'en est pas de M. de *La Harpe*, comme de tel poëte qui fait sentir à ses lecteurs toute la peine que ses vers lui ont coûté. Rien n'y vient de lui-même. L'art

y paroît si à découvert que les gens du monde qui les lisent, tout en les admirant, en sont fatigués, comme ce sybarite qui suoit à grosses gouttes des efforts qu'il voyoit faire à un artiste qui tailloit & polissoit un marbre.

Ce que le poëte dit sur les vœux est plein de verve, de force, de mouvement, & de chaleur. Je me sers à dessein de ce terme dont on a souvent abusé, parce que je sçais que l'on est assez généralement convenu de refuser la *chaleur* à M. de *La Harpe*, reproche vague, & que ce qui suit réfute assez.

Ce fol enthousiasme égara ma jeunesse.
Je prononçai mes vœux. Plein d'une sainte ivresse
Je promis, je jurai de chérir ma prison.
Des vœux! ah! ce seul mot révolte la raison.
Est-il donc fait pour nous? des vœux! chétive espece,
Mortel, & que prétend ta superbe foiblesse?
Chaque instant voit changer nos goûts & nos desirs;
Nous rencontrons l'ennui même dans les plaisirs;
Nul ne peut s'assurer d'un sentiment durable.
Et l'homme ose prétendre au droit d'être immuable!
De sa fragilité perdant le souvenir,
Il se croit, comme un Dieu, maître de l'avenir.

Ce morceau très-philosophique, exprimé en beaux vers, donne plus à réfléchir, & tranche mieux la question qu'un traité

tout entier sur cette matiere. On sçait combien l'art de varier les tons est essentiel. M. de *La Harpe* qui le sçait mieux qu'un autre, fait parler tour-à-tour le sentiment & la raison. Les regrets qu'il met dans la bouche du solitaire sur le malheur des moines de la Trappe qui ne peuvent pas même se confier leurs peines, respirent la sensibilité la plus touchante.

Encor près d'un ami si j'avois pu pleurer !
Dans son sein quelquefois si j'avois pu répandre
Ces larmes que mes yeux répandoient sur la cendre !
Helas ! les criminels, au fond de leurs cachots,
Ont le triste plaisir de parler de leurs maux ;
Dans le cœur l'un de l'autre, ils épanchent leurs peines,
Ils détestent tout haut leurs malheurs & leurs chaînes.
Dans nos cachots sacrés il faut gémir tout bas ;
Mes trop justes regrets seroient des attentats.
Il faut les étouffer : un farouche silence
A banni de ces lieux la douce confidence.
Les pâles compagnons que m'a donnés le sort
Se parlent seulement pour s'annoncer la mort.
On s'évite, on se craint, & chaque solitaire
Sépare ses douleurs des douleurs de son frere ;
En s'ouvrant l'un à l'autre ils pourroient les calmer.
Tout malheureux qu'ils sont, ils n'oseroient s'aimer.

La digression sur les femmes, ce sexe foible délicat, qui ne sembloit pas né pour les rigueurs monastiques, est du même genre. Je me borne à citer les réflexions qui couronnent cette tirade.

La nature se cherche & n'ose se connoître,
Vos cœurs n'osent parler... Ah! quelque jour peut-être
Nous reprendrons nos droits indignement ravis!...
Tombeaux où les vivans se sont ensevelis,
Antre du fanatisme où languit l'esclavage,
Où Dieu n'est invoqué que par des cris de rage;
Quand serez vous détruits? quand faut-il l'espérer?
Humains faits pour l'erreur, peut-on vous éclairer?

Au moment où l'auteur écrivoit, le doute étoit très-permis. Il a eu depuis la consolation de voir que la philosophie n'avoit pas travaillé envain pendant un demi siecle à éclairer les peuples sur leurs vrais devoirs & leurs vrais intérêts. La loi qui abolit le vœu claustral & ouvre les monasteres est l'ouvrage des livres autant que de l'Assemblée Nationale, & l'auteur de MÉLANIE n'a pas peu contribué à l'heureuse révolution des idées qui a amené tant de réformes attendues envain depuis si longtems.

*L'Epitre à M. le comte de Schowaloff* est d'un genre tout à fait différent. Elle traite des effets de la nature champêtre, & de la poésie descriptive. Elle a été composée en 1779. A cette époque, dit l'auteur, la mode de la poésie descriptive, (car il nous faut toujours une mode quelconque) s'étoit répandue dans la littérature comme une espece d'épidémie. Plusieurs journalistes & leurs nombreux échos exaltoient ce genre au delà de toute mesure, & le pré-

conifoient exclusivement comme la seule *grande poésie*. C'est le propre des petits esprits & des critiques ignorans de voir l'art tout entier dans une partie de l'art, tandis que ceux qui le connoissent bien ne jugent les ouvrages & les auteurs que sur la juste proportion conservée entre toutes les parties de l'art par rapport aux moyens & aux effets, & sur l'usage qu'on en sçait faire. On alla jusqu'à dire que *notre poésie se mourroit de timidité*, tandis qu'elle étoit malade d'extravagance; que la langue des Boileau, des Racine, des Voltaire étoit *usée*; qu'il en falloit faire *une nouvelle*. L'auteur écrivit l'épître dont il s'agit pour faire justice de toutes ces folies. Elle est partagée en deux parties. Dans la premiere, le lieu même d'où il écrit & le sujet qu'il établit lui donnent lieu de se livrer à des détails descriptifs, qu'il n'avoit pas eu occasion d'employer jusques-là dans ses autres ouvrages; il importoit de faire voir qu'il n'étoit pas étranger à ce genre d'écrire qu'il vouloit mettre à sa place.

Sur les bords enchantés de la Saône tranquille,
Près de cette opulente ville (*)
Qui soumettant le luxe à ses inventions,
Echange contre l'or de trente nations
De ses brillans tissus l'édifice fragile;
La liberté, compagne attirante & facile,

(*) De Lyon.

Mere de tous les biens dont mon cœur est
jaloux,
Me présente un champêtre azile,
Dont l'enclos est riant, dont l'air est pur & doux,
Fait pour fixer mes vœux, s'il n'étoit loin de vous.
Il faut avoir le droit de dire avec Horace:
« Je bornois à ce champ mes vœux & mon bonheur ».
Dans la bouche d'un possesseur
Ces mots sans doute ont quelque grace.
Je ne possede rien, mais je jouis de tout;
Mon champ n'est nulle part; mes plaisirs sont
partout.
Dans ses aspects divers j'observe la nature;
J'admire ses trésors & leur variété,
Sa négligence & sa parure,
Sa pompe & sa simplicité.

La Fontaine qui citoit avec complaisance ces deux vers de Despréaux sur l'établissement de la manufacture des points de France à la place des points de Venise:

Et nos voisins frustrés de ces tributs serviles
Que payoit à leur art le luxe de nos villes,

n'eut pas moins admiré ceux-ci sur les belles étoffes fabriquées à Lyon.

Qui soumettant le luxe à ses inventions,
Echange contre l'or de trente nations
De ses brillans tissus l'édifice fragile.

Ce début annonce le ton descriptif amalgamé avec le sentiment & la morale qui domine dans cette épitre. L'auteur, après une énumération générale des diverses beautés de la nature, entre dans des détails descriptifs, parfaits dans leur genre.

O puiſſante nature ! ô grande enchantereſſe !
Tout ce que j'apperçois m'attache & m'intéreſſe;
L'arbre de ces vergers dont les rameaux féconds
Courbent leurs fruits pendans ſur l'ombre des
gazons,
Et le ſaule incliné ſur la rive penchante,
Balançant mollement ſa tête blanchiſſante ;
Le pavot effeuillé par le ſouffle des vents,
Et ce pâle rideau des peupliers mouvans,
Ces ſentiers, ces détours qu'ombrage la charmille,
Dans ce nid ſuſpendu cette jeune famille.
Aſſis auprès de ce ruiſſeau
Qui tombe d'une grotte & fuit dans la prairie,
Je ſens naître dans moi la vague rêverie
Qui ſuit les erreurs de ſon eau.
Le ſoleil plus brillant au bout de ſa carriere,
Des couleurs de l'Iris nuance ſa lumiere,
Il embrâſe les cieux, & ſon diſque incliné,
Deſcend ſur l'horizon, de flamme environné.
J'entends les ſons aigus de l'inſtrument ruſtique,
Rappellant les troupeaux à cette ferme antique.
Au pâtre fatigué la nuit permet enfin
De ſuſpendre un travail qu'il reprendra demain.
Au ſignal du repos le laboureur ramene
Le bœuf laborieux, compagnon de ſa peine.
Ils foulent à pas lents la mouſſe des vallons,
Et le ſoc retourné traîne dans les ſillons.

Que de naturel dans cette peinture! quelle richeſſe de couleurs! quelle fermeté, & en même tems quelle aiſance de pinceau! Qu'on ne s'y trompe pas! rien n'eſt moins facile que de donner au ſtyle,

Cette facilité, la grace du génie,

Comme M. de *La Harpe* lui-même l'a exprimé ailleurs, dans un vers ſouvent cité & devenu proverbe.

L'influence des ſites & des aſpects phyſiques ſur les affections morales, amene une eſpece de digreſſion hiſtorique, qui forme un contraſte admirable avec les ſcenes champêtres décrites par le poëte.

Bajazet, longtems vainqueur, alloit être à ſon tour vaincu par Tamerlan. Déjà ſon fils Ortagule avoit péri ſous les coups du Tartare. Accablé de cette perte, préoccupé de ſiniſtres préſages, le ſultan traverſoit avec ſon armée les campagnes d'Ancyre.

Près de lui quelques chefs tremblans en ſa préſence
De ſes ſombres douleurs reſpectoient le ſilence.
Tout à coup d'un côteau voiſin,
Il entend les accens de la flûte champêtre.
Il s'arrête un moment, il écoute, & ſoudain
Il s'approche : un berger, aſſis au pied d'un hêtre,
Bornant à ſon troupeau ſes ſoins & ſes plaiſirs,
Egayoit en chantant ſes innocens loiſirs,
Sans ſonger ſi l'Aſie alloit changer de maître.
Le monarque immobile, obſervoit le paſteur :
Hélas! l'infortuné contemploit le bonheur.
« Pourſuis tes chants, dit-il, rien ne doit t'en diſtraire ;
« Mais d'un triſte refrain qu'ils ſoient interrompus,
« Et que ta voix répete à l'écho ſolitaire :
« Malheureux Bajazet! ton fils, ton fils n'eſt plus » !
Il s'éloigne, & reprend ſa morne rêverie.
Mais la chanſon du pâtre, aſſis dans la prairie,
Apprivoiſa du moins ſa champêtre douleur,
Et la plainte un moment put ſortir de ſon cœur.

Voilà de très-beaux vers ; l'on sçait que les bons vers sont rares ; mais les vrais poëtes sont plus rares encore. Il faut au poëte un grand fonds de philosophie & de connoissances en tout genre, & il faut encore que ce fonds d'instruction soit animé par un feu céleste qui donne à ses pensées le mouvement & la vie ; il lui faut une imagination brillante qui, loin des routes vulgaires, l'emporte dans la sphere du génie. Un ouvrage, même en vers, est-il dénué d'images ? Il est prosaïque. L'épître au comte de Schowaloff vit d'un bout à l'autre de cette poésie grande & allégorique qui anime tout & qui peint à l'esprit, comme la toile peint aux yeux. Voyez par exemple ce portrait de la mélancolie, relatif à l'impression des aspects champêtres sur l'ame des amans & des poëtes.

Mais, d'un trait plus profond, si votre ame blessée
D'une tendre douleur occupe sa pensée,
Enfoncez vous au sein de ces vastes forêts,
Dans ces bois dont le tems consacra la vieillesse,
De la solitaire tristesse,
Témoins religieux, & confidens muets.
Avancez sous ces voûtes sombres,
Que charge un noir amas d'impénétrables ombres ;
Osez, loin du monde & du bruit,
Percer leur profondeur immense ;
Habitez ce séjour de l'éternel silence ;

Vous croirez parcourir l'empire de la nuit.
Ces grands bois parleront à votre ame inſpirée;
Vos vers ſeront empreints de leur horreur ſacrée.
C'eſt là, c'eſt dans l'obſcurité,
Que fuyant le tumulte & dans ſoi recueillie,
Vient s'aſſeoir la mélancolie
Pour y rêver en liberté.
Ses maux & ſes plaiſirs ne ſont connus que d'elle.
A ſes chagrins qu'elle aime, elle eſt toujours fidelle,
Ne ſe plaint que dans l'ombre, & dans les lieux déſerts,
Elle verſe des pleurs qui ne ſont point amers;
Tout entiere à l'objet dont elle eſt poſſédée,
Ne redit qu'un ſeul nom, n'entretient qu'une idée,
Et chérit ſon ſecret qui s'échappe à moitié:
Son regard triſte & doux implore la pitié;
Elle étouffe ſa plainte & ſoupire en ſilence;
Elle n'oſe qu'à peine embraſſer l'eſpérance,
Et tremble, en adreſſant un timide deſir,
Vers un bonheur lointain, qui toujours ſemble fuir.

Avant de quitter la partie deſcriptive de cette épître, je ne puis me refuſer à citer la deſcription du Rhône, où le poëte a ſçu embellir la figure appellée topographie des couleurs les plus brillantes de l'allégorie.

Souvent même ſauvage, inculte, menaçante,
La nature nous plait alors qu'elle épouvante.
Le déſert a ſon charme, & l'horreur ſes appas.
Le Rhône dont les flots s'épanchent dans les plaines,
Sort des flancs tortueux de ces roches lointaines;

Le Rhône altier m'appelle, & je porte mes pas
Jusqu'à ces monts blanchis par d'éternels frimats,
Où semblent s'élever les barrieres du monde.
Le fleuve, dieu de ces climats,
Guide dans ses détours ma course vagabonde,
Je l'apperçois enfin sur un roc appuyé;
A ses pieds l'eau bouillonne & gronde,
Et dans le lit étroit qui resserre son onde,
De son obscure source il semble humilié.
Mais il croît en roulant; la cascade rapide
Qui jaillit en argent fluide,
Forme mille torrens, qui d'écueil en écueil,
De son cours aggrandi viennent enfler l'orgueil.
Alors avec fracas il traîne des ruines,
Il emporte les bois minés dans leurs racines;
Et soulevant ses flots où d'énormes glaçons
Tombent en bondissant de la cîme des monts,
Il recourbe, il déchire, il creuse son rivage:
Au loin, le bruit de son passage
Fait trembler les rochers, fait mugir les vallons;
De son vaste courroux il couvre les campagnes,
Et va précipiter dans le sein de Thétis
Ces débris orageux en courant engloutis,
Et les dépouilles des montagnes.

Quelle verve! quelle harmonie soutenue dans ces vers! Remarquez d'ailleurs cette maniere sçavante de placer les mots qui leur donne une nouvelle énergie & une valeur qu'ils n'ont point par eux-mêmes. Remarquez comme une méthaphore prepare l'autre. *humilié* amene *orgueil*, qui à son tour amene l'expression plus forte de *courroux*. Voilà ce qu'on appelle le tissu du style, art difficile, peu connu, & qui est particulierement celui de *Despreaux* & de *Racine*.

La seconde partie de l'épître est didactique. C'est là que l'auteur trace une espece de poétique du genre descriptif, & indique la maniere de la traiter avec intérêt, & d'en éviter les inconvéniens & les abus. Il fait justice des prétentions absurdes de ces versificateurs modernes qui ont préconisé ce genre comme neuf, inconnu aux anciens : genre en effet le moins neuf de tous, qu'il falloit laisser aux Anglois & aux Allemands qui en ont abusé par un défaut de goût.

Caton le censeur disoit que la parole sortoit aux Grecs des levres, & aux Romains du cœur. On peut dire que, chez M. de *la Harpe*, quand il s'agit de préceptes, la parole sort du goût le plus sûr & de la raison la plus saine. Il prouve que le genre descriptif, dont il connoît tout le prix, a été celui de l'enfance de l'art, & il cite l'exemple des peuples sauvages qui ne sçavent guere que décrire. Puis il ajoute :

Je ne rapproche point de ces brutes esquisses
Les ouvrages de l'art qui, des peuples polis,
Ont fait l'honneur & les délices,
Monumens achevés, par le goût embellis.
Mais n'est-il point encore une plus haute gloire?
Le paysage est-il à côté de l'histoire?
Berghem & le Lorrain, justement célébrés,
Aux Correge, aux Sueur sont-ils donc comparés?
Le génie en sa main puissante
N'aura-t-il donc plus qu'un crayon?

N'a-t-il plus sur le front la flamme étincelante
Dont l'éternel lui-même allume le rayon ?
N'a-t-il plus l'œil perçant qui pénétre l'abyme,
L'aile qui, dans les cieux, porte son vol subli-
me,
Le magique miroir où des mondes divers
Se reproduit l'image, à son gré répétée,
Et le flambeau de Promethée,
Dont il anime l'univers ?

On voit qu'en donnant le précepte, il donne en même tems l'exemple des beautés épiques, enfantées par l'imagination, bien supérieures aux simples beautés descriptives. Rompez la mesure de ces vers; vous perdrez beaucoup sans doute; vous perdrez le rythme, l'harmonie, qui rend l'image si imposante. Vous n'aurez plus de vers; mais vous aurez toujours de la poésie.

L'art d'émouvoir, selon l'auteur, est le premier des arts; d'où il infere que la tragédie est le premier de tous les genres de poésie. La prééminence qu'il lui accorde est assez naturelle dans un auteur tragique que Melpomene a couronné plus d'une fois de ses plus beaux lauriers. Mais il ne doit pas trouver mauvais que cette décision ne soit pas généralement adoptée. L'*Epopée* est sans contredit l'œuvre du genre le plus beau, le plus vaste, & le plus difficile. C'est là surtout que l'imagination développe toutes ses ressources. C'est là que la poésie a besoin de tous ses pinceaux & de toutes les couleurs de sa palette. Ce genre, que

*Monteſquieu* veut rendre ridicule dans ſes lettres perſannes, peut faire honneur non-ſeulement à un poëte, mais à une nation entiere. Quelle tragédie peut, de bonne foi, ſe comparer au poëmes d'*Homere*, de *Virgile*, du *Taſſe* & de *Milton*? Qui ne ſçait que MÉROPE, ZAÏRE, MAHOMET ſont des tragedies très-ſupérieures dans leur genre à LA HENRIADE, comme poëme épique. Et cependant qui ne convient que LA HENRIADE eſt le chef-d'œvre, le prodige de *Voltaire*?

Au ſurplus M. de *la Harpe* juſtifie ſes préceptes ſur le genre deſcriptif par l'exemple des anciens qui ſe ſont bien gardés de l'iſoler jamais & d'en faire le fonds d'un ouvrage, mais qui ont toujours eu ſoin de n'en faire que l'acceſſoire de l'action ou de l'inſtruction. Il obſerve que le génie de *Voltaire* & de *Racine* s'allumoit au foyer d'une ame ardente & ſenſible, & comme à l'époque où il compoſoit cette épître on venoit de perdre l'inimitable le Kain, il ſaiſit cette occaſion pour rendre hommage à la mémoire de ce grand acteur, dont le talent tenoit ſurtout à une ſenſibilité vive & profonde. Puis il ajoute:

Et des flots irrités, qui peindra mieux la rage?
Le Nocher qui longtems éprouvé ſur les mers,
A combattu la mort dans la nuit de l'orage,
Sous les coups des autans, ſous le feu des éclairs.
Entendez ce mortel: qu'il parle, qu'il retrace,

Et l'abyme qui gronde, & la mer qui menace,
La nature imposante, en ces grands mouvemens,
Sa voix, sa voix terrible éclatant sur nos têtes,
Et le combat des élémens,
Et la majesté des tempêtes.

On peut juger par les divers fragmens de cette épître que M. de *la Harpe* n'a peut-être jamais rien écrit de mieux en poésie.

LE DITHYRAMBE a été jugé lorsqu'il parut en 1779. On y critiqua quelques détails prosaïques, quelques incorrections de style; mais on ne rendit point assez de justice au genre de l'ouvrage & à l'enthousiasme vraiment lyrique, qui a présidé à la composition de l'ensemble. On n'a pas assez remarqué l'art avec lequel l'auteur a sçu varier les tons & le mêtre. Cette espece d'ode, dont nous n'avons point de modele dans aucune langue, si ce n'est l'ode de *Dryden* sur la musique, est animée d'un bout à l'autre des mouvemens les plus propres à exciter dans l'ame du lecteur l'enthousiasme du poëte; & tous ces mouvemens sont l'effet de figures, d'images, & de fictions poétiques, qui ne peuvent être trop multipliées dans un genre qui est plus que tout autre le domaine de l'imagination. C'est surtout dans LE DITHYRAMBE que M. de *la Harpe* a prouvé que pour être poëte, il faut autre chose que des vers.

Ce recueil renferme encore plusieurs poé-

ſies, qui ſont plutôt des ouvrages d'agrément que d'inſtruction ; mais elles ſont toutes marquées au coin d'un goût exquis. L'auteur n'a point recherché ce prétendu bon ton qui varie avec le caprice, & qui, ſujet à la mode, vieillit avec les uſages, & s'envole ſur les ailes d'un goût fugitif. On y remarque une tournure de penſées piquante, naturelle, délicate, & quelque reſſemblance avec la maniere de *Voltaire*, dans ces pieces légeres, où il a montré un talent ſi original.

(*Cet article eſt de M.* DE SAINT-ANGE.)

---

*Traduction latine de quelques verſets du Pſeaume 139*, par MM. LOWTH & MICHAELIS.

*QUo diſcedam à ſpiritu tuo;*
*Et quo a facie tuá fugiam?*
*Si alas auroræ attollerem*
*Quieſceremque in extremo mari:*
*Etiam ibi manus tua me duceret,*
*Prehenderet que dextera tuá.*
*Si aſcendam cœlos, ibi tu;*
*Et in orco cubem, ecce te!*

---

*Traduction de cette traduction*. Par M. ROUCHER.

OUi, quand j'emprunterois les aîles de l'aurore,

Quand j'irois habiter l'extrêmité des mers,
Sous ta main je serois encore
Je trouverois ta main au bout de l'univers.
Irois-je pour te fuir jusqu'au plus haut des airs?
A mes regards le ciel te montre.
Descendrois je dans les Enfers?
Dans les Enfers je te rencontre.

---

*Autre traduction encore plus littérale.* Par M. DUPONT.

QUand pour fuir ton courroux au bout de l'univers
Je pourrois emprunter les aîles de l'aurore,
Après avoir franchi l'immensité des mers
Sous ta puissante main je frémirois encore.
Si je pénetre aux cieux, au haut des cieux, c'est toi:
Dans le fonds des enfers je me plonge, & t'y voi.

---

*Demande particuliere.* Par M. DE MOUSTIER.

JE voudrois trouver un réduit
Fait pour l'Amour, fait pour l'étude,
Et jouir de la solitude
Au sein du tumulte & du bruit:
Petit cabinet pour *Thalie*,
Petit boudoir pour *Emilie*,
Petit sallon pour l'Amitié.
Petite alcove où la lumiere
Ne s'introduise qu'à moitié,
De peur d'éblouir le mystere;
Petit jardin, petit berceau

Dont la renaiſſante verdure
M'offre, à chaque printems nouveau,
L'échantillon de la nature.
Privé de l'objet de ſes vœux,
L'amant croit encore être heureux
S'il le poſſede en miniature.
Daignez, *Monſieur le Rédacteur*,
Inſérer ſoudain ma demande,
Je prierai Dieu de tout mon cœur
Que votre Dame vous le rende.

---

*Réponſe à la demande de M.* DEMOUSTIER, *auteur d'*ALCESTE A LA CAMPAGNE, *du* CONCILIATEUR, *de* L'AMOUR FILIAL, & *des* LETTRES A EMILIE SUR LA MYTHOLOGIE. Par M. MAGIMEL.

POur jouir de la ſolitude,
Au ſein du tumulte & du bruit,
Venez habiter un réduit
Où l'Amour par ſes jeux troubla ſouvent l'étude:
Dans une ſombre allée, *Alceſte* le frondeur
Exhalera le fiel de ſa miſanthropie:
Plus loin vous logerez le *Conciliateur*,
Dans un boſquet charmant, où plus d'une *Émilie*
Au modeſte maintien, au minois virginal,
Pourra ſe préparer à l'*Amour filial*.
L'appartement au reſte,
Eſt fait pour recevoir toute la Cour céleſte
Qui vous ſuivra ſans doute dans ces lieux.
J'ai tout prévu: d'abord le roi des Dieux
Sera dans le ſallon, où ſa moitié chagrine
Le grondera.... Je mets Comus dans la cuiſine
Neptune dans le puits, Bacchus dans le cellier,
L'Amour dans le boudoir, .... & le reſte au grenier.

LE RÉVEIL D'UN BEAU JOUR, *idylle*. Par M. ADRIEN LEROUX.

LOrs de cette ſaiſon à l'Amour deſtinée
Qu'on nomme juſtement le matin de l'année,
Ennemi du repos d'un ſtérile ſommeil,
Que j'aime à devancer le lever du ſoleil !
Que j'aime à voir ſortir de l'horiſon humide
Cet aſtre merveilleux, qui, dans ſon cours rapide,
Semble encor ſe hâter de fuir l'autre climat,
Pour nous gratifier d'un plus durable éclat !

En l'attendant, montons cette haute colline,
Juſqu'au bord rembruni du bois qui la termine.
Aſſeyons-nous ici ſous ces arbres épais
Qu'un dieu juſte ſans doute a mis là tout exprès,
Pour préſerver des feux de la ſaiſon ardente
Le piéton, que dégoute une marche accablante,
Le berger, qui, toujours ſoigneux de ſon troupeau,
Module des couplets ſur ſon doux chalumeau,
Ou chante en préparant de ſa main ouvriere
Un panier que ſon cœur deſtine à ſa bergere :
Alors, nous conformant au ſilence profond
Qu'obſerve la nature en ce riant vallon,
Ecoutons maintenant le roſſignol fidele,
Qui, pour déſennuyer ſa ſoigneuſe femelle,
Paroît avoir lui ſeul le privilege heureux
De troubler les échos par ſes ſons amoureux.

Mais déjà nous voyons les ténebres décroître :
C'eſt l'aurore. A nos yeux elle vient reparoître.
Déjà ſon front blanchit la cime des côteaux,
Et l'ombre tout-à-fait déſerte les hameaux.
Entendez-vous ce bruit, ces concerts d'allégreſſe,

Qui du peuple de l'air manifeste l'ivresse ?
La nature partout annonce son réveil.
Voyez ici ces fleurs, secouant le sommeil,
Lever leur tête altiere, & r'ouvrir leur calice
A l'humide vapeur d'un zéphyr si propice.
Sentez-vous comme l'air est déjà parfumé
Des odeurs que répand leur nectar embaumé ?
Remarquez-vous comment ces nappes verdoyantes
Ont acquis tout-à-coup des couleurs plus brillantes ? ..
Mais on entend au loin retentir les échos
Du chant des laboureurs, du son des chalumeaux;
Déjà l'agneau, le bœuf fuyant les bergeries,
Regagnent en sautant l'enceinte des prairies.
Le jour est plus certain, l'air a moins de fraîcheur.
L'oiseau dans ses concerts apporte plus d'ardeur.
C'est pour nous annoncer du jour l'illustre pere,
Le flambeau des humains, le roi de la lumiere.
Il paroît; & déjà son disque radieux
Dans l'océan des airs, lançant partout ses feux,
Semble d'abord vouloir embrâser l'atmosphere,
Et répandre l'effroi sur notre humble hémisphere.

Retirons-nous alors. Laissons ce globe ardent
Décrire loin de nous son cours vivifiant,
Pour remplir comme lui des devoirs qu'à nous-même
La nature prescrit, cette mere suprême,
Allons nous renfermer dans quelque heureux réduit
Où se trouve la paix comme au fond de la nuit,
Dans une chambre obscure & bien silencieuse
Que viendra d'arroser une fille soigneuse.

A soi-même livré dans de semblables lieux,
Au milieu des compas & des livres fameux,
Qui ne sçauroit trouver de pures jouissances

Dans l'application, l'étude des sciences ?
Qui ne se sentiroit animé du desir
De pouvoir quelque jour à l'univers offrir
Le témoignage heureux d'une utile carriere ?
Mais hélas ! nous avons chacun un caractere
Qui sçut mettre entre nous de la variété,
Dans nos goûts mit aussi de la diversité.

L'un fuyant le repos, en dépit des montagnes,
Trouve tout son plaisir à battre les campagnes,
A pourchasser un lievre, un cerf, un lapreau,
A diriger le plomb sur le jeune perdreau.
Cet autre, comme lui, toujours infatigable,
Mais curieux surtout, quelquefois pardonnable,
Dans les climats lointains va chercher des appas
Qu'il ne sçauroit trouver qu'où son poste n'est pas ;
Tandis que celui-ci, que le gain intéresse,
Jusqu'au bout de la mer court chercher la richesse ;
Et que cet autre là non moins audacieux,
Mais du reste animé d'un motif plus heureux,
Du desir de défendre ou venger sa patrie,
Dans l'horreur des combats vole exposer sa vie ;
Qu'un autre... mais songeons alors que le tems fuit,
Que peut-être moi seul ne le mets à profit.

---

*Lettre de Saint-Augustin à la Comédie Italienne.*

SAlut à la troupe italique,
A ce comité catholique
Dont le cœur loyal s'attendrit
Sur la calamité publique ;
C'est le fils de Sainte *Monique*,
C'est *Augustin* qui vous écrit.

Oui, mes amis, par cette épître
J'abjure maint & maint chapitre
Où j'ai frondé votre métier
Comme un tant soit peu diabolique.
Votre tendresse apostolique,
Vient de nous réconcilier.

Tout homme au cœur dur, inflexible,
Devant Dieu, voilà le Payen;
Mais quiconque a l'ame sensible,
Fût-il un Turc, est bon Chrétien.
Jadis en prêchant chez *Valere*, (*)
Je tenois à ses préjugés:
Depuis nous avons lu *Voltaire*,
*Voltaire* nous a bien changés.

Ni moi, ni le curé d'*Hypponne*
Nous n'osons plus damner personne.
Tel arrêt n'est point fraternel,
Et sans vouloir imiter *Rome*
Nous laissons bonnement au ciel
Le droit de disposer de l'homme.
Oui, (sans être garant de rien)
Je croirois qu'un comédien
Risque, s'il est homme de bien,
D'être sauvé tout comme un autre.
Un Mime en face d'un apôtre!
C'est un scandale, dira-t-on.
*Saint Paul* à côté de *Rosiere*,
*Trial* vis-à vis de *Saint Pierre*,
Et bienheureuse *Dugazon*
Aux pieds d'un diacre ou d'un vicaire,
Le Paradis seroit bouffon!

Tant pis, pour qui s'en scandalise.
Allez au ciel par vos vertus,

(*) *Valerius*, évêque d'Hyppone, où prêchoit St. Augustin.

Et laissez clabauder l'Eglise.
Oui, malgré *Rome* & ses abus
Vous êtes au rang des élus,
Quand le pauvre vous canonise.

---

*Suite de la traduction du 6e. livre de l'*ENÉIDE. Par M. de CHABANON.

DEs ombres cependant que ce vallon enserre,
Et qui doivent un jour monter à la lumiere,
Anchise parcouroit d'un regard curieux
Les bataillons serrés ; touché d'un soin pieux
Il contemple des siens la grandeur infinie,
Leurs travaux, leurs destins, leurs mœurs, & leur génie.
Soudain il voit Enée, étend vers lui la main,
Verse des pleurs, & dit : je te revois enfin,
Je te revois mon fils ; & ta piété tendre,
Parmi tant de dangers vers moi t'a fait descendre :
A tes accens si chers & connus si longtems,
Je puis mêler encor mes paternels accens.
Ainsi, comptant les jours, ma tendre prévoyance
T'attendoit ; tu n'as point trompé mon espérance,
Errant de mers en mers, persécuté toujours,
De combien de perils le ciel sauva tes jours !
Oh ! que j'ai crains pour toi les rives de Carthage !
— Mon pere, ah ! si souvent ta glorieuse image
Du ténébreux séjour m'indiquoit les chemins,
J'ai volé pour te voir : joignons, joignons nos mains ;
Ne te dérobe point à ma tendre poursuite.

Les pleurs de ce discours interrompent la suite.
Trois fois il veut saisir cette ombre qu'il chérit,
L'embrasser, & trois fois l'ombre échappe & s'enfuit,
Semblable au songe vain que le sommeil enfante.

A ses yeux cependant tout à coup se présente
Un bois sombre où l'arbuste à l'arbuste mêlé,
S'agite & retentit sur sa tige ébranlé.
Le Léthé baigne en paix ces tranquilles contrées.
Les ombres sur les bords sont en foule attirées.
Des abeilles ainsi le murmurant essaim
Vole, assiege les prés, va de la rose au thim,
Et du bruit de la ruche au loin le champ bourdonne.
Enée à cet aspect & s'arrête & s'étonne.
Il demande quel fleuve au loin poursuit son cours,
Et d'où naît sur ces bords cet immense concours.

De leurs premiers liens ces ames affranchies,
Mon fils, doivent revivre, à d'autres corps unies.
Elles viennent puiser, dans l'onde du Lethé,
D'un long oubli le calme & la sécurité!
Depuis combien de tems, je desire t'apprendre,
Te montrer, quels héros de toi doivent descendre.
L'Italie en sera plus chere à ton amour.
— Mon pere! quoi, leur ame encor rendue au jour,
En de nouveaux liens gémiroit asservie?
Quel aveugle penchant les attache à la vie?
— Je vais te révéler ces mysteres sacrés,
O mon fils, ces secrets de la terre ignorés.

Le ciel, la mer, la terre, & les flambeaux du monde
Nourissent dans leur sein l'esprit qui les feconde
Dans les membres divers il respire enfermé;
Il meut tout ce grand corps par son souffle animé;
Il fait vivre & penser jusques à l'homme même.
Ce feu sacré, de tout le principe suprême,
S'éteint, sent émousser sa force & sa vertu
Dans la fange des corps dont il est revêtu.
Delà nos soins divers, crainte, joie, espérance,
Et l'esprit degradé de sa sublime essence,
Ne tend plus vers le ciel, tant qu'un épais limon
Le couvre, l'enveloppe, & lui sert de prison.
Que dis-je? à ses liens par la mort arrachée,
Des souillures du corps l'ame reste tachée;
Par le tems, par les Dieux, secours lents & cachés,
Ses germes immortels sont entre eux rapprochés.
Pour expier leurs maux des peines leurs sont dues;
Les unes dans les airs demeurent suspendues,
A des tourmens divers nos manes reservés
Sont purgés dans la flamme, ou dans les flots lavés.
Tous subissent leur peine: au tranquille Elysée,
Peu de nous, troupe hélas! du ciel favorisée,
Peu de nous sont admis; nous errons dans ces champs,
Jusqu'à ce qu'expiré, le long ordre des temps
Ne laisse dans notre ame enfin regénérée
Qu'un souffle, rayon pur & substance éthérée.
Quand du cercle des ans sur son axe emporté
Le tour est révolu, l'eau froide du Léthé
Avec l'heureux oubli des peines de la terre,
Verse en nous le desir de revoir la lumiere

## NÉCROLOGIE. (*)

IL peut paroître étonnant que tous les Journaux françois se soient tû sur la perte qu'a faite la société par la mort de M. le professeur *Venel*, docteur en médecine à Orbe, en Suisse. Le 9 du mois de Mai de l'année derniere, & parvenu seulement à sa cinquantieme année, il a payé le dernier tribut à la nature, succombant à une maladie qu'on n'a pu attribuer qu'à ses pénibles travaux, & à ses efforts redoublés pour étendre les bornes d'un art dont il étoit en quelque sorte le créateur.

On alloit chercher chez lui la force, l'agilité & l'usage des membres que la nature, & quelquefois des accidens, avoient rendus inutiles. La sagesse de ses moyens, son étude approfondie des causes qui peuvent produire de telles infirmités, ses lumieres, son zele le faisoient arriver à des succès qui tenoient du prodige. Depuis quelques années, on le consultoit de toutes les parties de l'Europe, surtout pour les difformités des pieds, des jambes & des genoux. Au moment où la mort l'a arraché à l'humanité, à la patrie, aux vœux de tous ceux qui connoissoient le dépérissement de sa santé & frémissoient de voir arriver cet instant fatal, un grand nombre de jeunes gens, atteints de difformités, attendoient avec impatience son rétablissement pour être délivrés de leurs maux. Sa perte est trop affligeante, elle intéresse trop la société, l'humanité entiere, pour

(*) Cet article nous a été envoyé par M. *Lanteires*, professeur des belles-lettres, & membre de plusieurs sociétés littéraires à Lausanne.

que je puisse douter que les amis du bien public ne partagent ces vifs regrets, & la profonde douleur que la mort de cet homme estimable & précieux a causé à notre société, & ne fassent avec moi des vœux ardens, pour l'éleve ( M. *Jaccard* ) ( * ) auquel il a communiqué ses découvertes, ses moyens, sa méthode, & qui, dit-on, a beaucoup de talens dans cette partie de la médecine, parcoure une carriere plus longue, & aussi utile à ses semblables que l'a été celle de l'homme respectable auquel il succede.

M. *Venel* non-seulement a mérité de sa patrie par la pratique de son art, mais encore par les ouvrages très-estimables & très-intéressans qu'il a laissés.

On a de lui : 1°. *Nouveaux secours pour les corps arrêtés dans l'œsophage. 1769.* Les moyens qu'il expose dans cette brochure ont le mérite d'être simples & d'un usage facile.

2°. *Essai sur la santé & sur l'éducation médicinale des filles destinées au mariage. 1776.* l'importance du sujet, les directions, les lumieres & les sages conseils qu'on obtient par la lecture & l'étude de cette production la rendent digne d'être plus connue & plus répandue qu'elle ne l'est.

3°. *Précis d'instruction pour les sage-femmes ; ouvrage composé en faveur de l'école des sage-femmes du pays de Vaud, formée à Yverdon ; & publié aux dépens du souverain. Yverdon. 1778.* Il étoit difficile de faire un ouvrage plus à portée de la classe à laquelle est destiné celui-ci ; il étoit difficile de le rendre plus

( * ) M. *Jaccard* demeure dans la même ville, & dans la même habitation qu'occupoit M. *Venel*. Il a succédé à cet homme précieux, & soutient son établissement. Il a déjà fait quatre ou cinq guérisons étonnantes.

clair, plus instructif, plus propre à éclairer & à guider, dans toutes les circonstances relatives à leur état, non-seulement les femmes qui étudient cette vocation, mais encore celles qui le pratiquent depuis longtems. M. *Venel*, très habile dans l'état des accouchemens, formoit toutes les années des éleves dans cette école. Notre souverain récompensoit ses soins par une pension.

4°. *Description de plusieurs nouveaux moyens méchaniques, propres à prévenir, borner, & même corriger, dans certains cas, les courbures latérales, & la torsion de l'épine du dos. 1788.* L'auteur, dans cette brochure, comme dans tous ses autres ouvrages, s'empresse de découvrir au public le fruit de ses études, de ses recherches; & un tel caractere de bienveillance éclairée le distinguoit bien honorablement de ce grand nombre d'hommes de génie qui, dans leur cruel égoïsme, ne songent qu'à faire tourner à leur avantage les découvertes utiles qu'ils ont faites, & les enveloppent d'un secret impénétrable, tout le tems qu'ils peuvent y trouver le moindre intérêt.

5°. *Nouveaux moyens de prévenir & de corriger dans l'enfance, les déjettemens, courbures & difformités des pieds, des jambes & des genoux, même ceux de naissance; ouvrage mis à la portée des peres & meres de famille.* Tel est le titre intéressant d'une nouvelle production dont M. *Venel* se disposoit à enrichir la médecine, & avoit déjà publié le *Prospectus*, mais dont la dégradation de sa santé l'avoit contraint de suspendre la publication.

A tous ces motifs, à tous ces titres, pour que sa mémoire fût honorée, respectée & chérie, M. *Venel* en joignoit encore d'autres, comme simple particulier, pour que sa mort excitât les plus vifs, les plus sinceres & les

plus douloureux regret. Il étoit bon pere, bon époux, bon citoyen, ami d'un commerce sûr & agréable; son cœur étoit toujours ouvert aux doux sentimens de la bienveillance, de l'amour de l'humanité, du plus puissant desir d'être utile. Tel est le témoignage unanime que lui ont constamment rendu tous ceux qui avoient le bonheur de le connoître. Il est doux, il est précieux d'avoir à ajouter ici que notre auguste souverain, qui avoit donné en plusieurs tems des marques de son approbation à M. *Venel*, qui avoit encouragé ses talens, ses efforts par divers bienfaits, a honoré sa mémoire en les transmettant à ses enfans.

---

## SPECTACLES DE PARIS.

### THÉATRE DE LA RUE DE RICHELIEU.

Lorsque la tragédie de *Virginie* fut représentée pour la premiere fois, il y a dixans, l'auteur, M. *de La Harpe*, magré le grand succès de son ouvrage, crut devoir se dérober aux applaudissemens, sous le voile de l'anonyme. Cette piece qui vient d'être remise à ce théatre, y a obtenu un succès plus brillant encore. L'auteur y a ajouté quelques développemens très-heureux, auxquels les circonstances prêtent un nouveau degré d'intérêt. Ce sujet offre un des traits les plus attachans de l'histoire romaine. Personne n'ignore que le crime d'*Appius* & la mort de *Virginie* fut cause que le Peuple rentra dans ses droits & que la puissance tyrannique des Décemvirs fut abolie. M. *de La Harpe* s'est bien pénétré de toutes les ressources que lui offroit l'histoire. Un magistrat revêtu d'une autorité absolue,

foulant aux pieds, au nom des loix, tous les droits de l'homme & de la nature; une jeune romaine arrachée a sa famille par les intrigues d'un perfide, pour être vouée au déshonneur; un jeune homme plein d'honneur & d'amour, opposant aux fureurs du tyran toute l'énergie de son caractere, ses services passés, réclamant une amante qui de l'aveu de ses parens, est sur le point d'être son épouse; une mere indignée qui oppose à l'imposture, à des témoignages subornés, le cri de la nature, & qui atteste

Ce sentiment sublime, invincible, éternel,
Qui n'a jamais menti dans un cœur maternel;

un vieux guerrier, couvert de cicatrices au service de la patrie, qui combat encore pour elle, que dans son absence on veut dépouiller du titre de pere, & qui se voit enfin réduit à poignarder sa fille, pour lui sauver l'honneur plus cher que la vie, voilà les intérêts particuliers qui, réunis aux intérêts du sénat & du Peuple & nécessairement liés les uns aux autres, se développent par une action dramatique très-attachante. La marche progressive de cette action ne peut être mieux conduite. Les divers caracteres sont tracés d'après l'histoire avec une vérité & une fidélité, aussi parfaite que celle des costumes, qui font beaucoup d'honneur à l'intelligence & au zele des directeurs de ce théatre. Le dialogue d'un bout de la piece à l'autre, & surtout dans le troisieme acte, est animé par une éloquence forte, profondément sentie, & dont les chefs-d'œuvres des anciens tragiques nous offrent seuls le modele. Le quatrieme acte est très-pathétique. La scene où *Virginie* troublée par de sinistres pressentimens, tombe aux pieds des autels domestiques, & tremble de ne plus revoir le toît paternel, si elle en est une seconde fois arrachée,

prouve une très-grande connoissance de l'antiquité, & présente une situation tragique absolument neuve au théatre. Le cinquieme acte est plein de mouvement : le dénouement est d'un effet terrible ; la situation du malheureux *Virginius* est déchirante. Elle imprime la terreur & la pitié, les deux grand ressorts de la tragédie. Ceux qui ont été fâchés de voir *Appius* se poignarder, ont oublié sans doute que c'est le fait historique, & que d'ailleurs ce genre de mort étoit très-commun chez les Romains.

La piece a été représentée avec beaucoup de soin. M. *Talma* a joué le role d'*Icilius* avec toute la force & l'énergie possible. Sa chaleur n'a jamais été convulsive, défaut aujourd'hui trop commun. Me. *Vestris* dans le personnage de *Plautie*, a montré une vérité étonnante. Elle étoit pénétrée jusqu'au fond du cœur de l'indignation d'une Romaine & de la douleur d'une mere. *Virginie* a été jouée par Mlle. des *Garcins* avec cette sensibilité qui est dans son ame & dans son organe. Mais elle doit prendre garde que cet abandon touchant, qui lui est naturel, ne dégénére en langueur, & en monotonie. Il ne falloit pas moins que le talent de M. *Monvel* pour soutenir la situation forte & touchante de *Virginius*. Il n'a rien laissé à desirer dans ce rôle. Celui de *Valerius* a été joué avec beaucoup d'intelligence par M. des *Rosieres*, acteur dont la diction est toujours sage & vraie ; enfin M. *Valois*, qui dans un emploi difficile obtient depuis long tems de justes applaudissemens, a bien soutenu le caractere d'*Appius*. Mais on doit l'avertir qu'en voulant donner à son organe une sorte de fierté imposante, il le rend quelquefois dur & factice. On espere qu'il prendra en bonne part ces avis dictés par l'intérêt qu'inspirent ses talens

ſi utiles & même ſi néceſſaires à ce théatre où la tragédie eſt en général bien repréſentée.

On y avoit donné quelques jours auparavant l'*Exigeante* comédie de M. *de La Salle* en trois actes & en vers libres. Cette piece jouée une ſeule fois, n'a pas eu de ſuccès.

THÉATRE DE MADEMOISELLE MONTANSIER.

*Plaire, c'eſt commander*, opéra en 2 actes. L'opéra qui vient d'être donné ſur ce théatre, ſous le titre de *plaire, c'eſt commander*, & une folie faite ſans prétention, & dont le but eſt uniquement d'inſpirer la gaieté; en voici le ſujet.

La ſcene ſe paſſe dans une iſle où s'eſt établie une peuplade d'Européens : on vient annoncer à l'habitation que le vaiſſeau parti la veille eſt chargé de la moitié des hommes de l'iſle, qui vouloient obſerver les environs, vient de faire naufrage. Soudain les femmes s'aſſemblent, & voyant le nombre d'hommes diminués de moitié, elle projettent de s'emparer du commandement. Une baronne eſt nommée gouvernante de l'iſle, & voilà ces légiſlatrices qui font mille extravagances, & veulent ſoumettre les hommes à leur domination : ces derniers veulent faire du bruit; mais *Valcourt*, amant de *Julie*, fille de la baronne, les engage à laiſſer faire les femmes, pour voir juſqu'à quel degré elles porteroient la démence. Tout va bien pour elles : voilà les hommes déſarmés & ſoumis : mais on annonce que des antropophages viennent de deſcendre dans l'iſle : la peur s'empare des légiſlatrices ; elles implorent la protection des hommes ; ceux-ci leur préſentent des armes & des épées, & les engagent à former un bataillon féminin, & à repouſſer l'ennemi. Cependant nos ſauvages deſcendent, s'emparent de

nos guerrieres qui jettent des cris affreux : mais quelle est leur joie en reconnoissant leurs époux qui ont pris ce déguisement pour les éprouver. Le vaisseau n'a point péri : on vouloit prouver aux femmes qu'elles ne sont pas appellées aux travaux des hommes ; que leur seul but doit être de *plaire*, & que *plaire c'est commander*.

On voit qu'il seroit injuste de vouloir juger cette bluette à la rigueur ; son but est de faire rire, il est rempli. Cette plaisanterie est de M. *de La Salle* : la musique est de Mlle. *Beaumenil*, si connue dans les arts : mais elle n'a pas besoin de ce titre à l'indulgence : la musique a du caractere, de la couleur, de la grace, de l'expression, & beaucoup d'originalité, plusieurs morceaux sont dignes de nos maîtres ; & Mlle. *Beaumenil* a mérité, dans cet art si difficile, un succès complet. Mlle. *Ferieres*, MM. *César* & *Micalef* jouent avec ensemble les premiers rôles de cet ouvrage, & M. *Lebrun*, qui y saisit très-bien la caricature d'un abbé pimpant & musqué y chante avec tant de goût qu'on lui a fait répéter plusieurs airs bien faits.

## THÉATRE DE LOUVOIS.

*Agnès de Châtillon*, opéra héroïque en 3 actes, avec grand spectacle.

Peu d'opéras présentent une pompe plus imposante, des costumes plus riches, plus variés, & des décorations plus belles qu'*Agnès de Châtillon*, opéra nouveau, exécuté sur ce théatre avec beaucoup d'intelligence, & qui a mérité le plus grand succès.

Nous ne connoissons pas dans l'histoire de trait qui ait pu en fournir le sujet, sinon qu'en 1190, *Philippe Auguste*, attaqué, comme tous les autres princes, de la fureur des Croisades, s'embarqua avec *Richard cœur-de-lion*, roi

d'Angleterre, pour aller secourir les Chrétiens de la Palestine, opprimés par *Saladin.* Ces deux monarques mirent le siege devant Acre, qui étoit l'ancienne Ptolémaïs. Presque tous les Chrétiens d'Orient s'étoient rassemblés devant cette place importante : *Saladin* étoit embarrassé vers l'Euphrate par une guerre civile : il avoit laissé ses deux fils dans Acre pour la défendre : quand les deux monarques européens eurent joint leurs forces à celles des Chrétiens d'Asie, on compta plus de 300000 combattans, & St. Jean d'Acre se rendit le 13 Juillet 1191. Sur cette base historique, l'auteur d'*Agnès de Châtillon* a établi une intrigue qui est conduite avec beaucoup de sagesse, & qui amene de grands effets.

Parmi les prisonniers qui sont au pouvoir d'*Omar* & d'*Assan*, gouverneurs d'Acre, pour *Saladin* leur pere, est *Agnès*, femme de *Châtillon*, officier de *Philippe Auguste* : les deux freres l'aiment ; mais l'un, *Assan*, veut l'attendrir en sa faveur par ses présens, ses soins & sa délicatesse ; *Omar*, au contraire, est impérieux, altier & cruel. *Anselme*, confident des deux freres, mais François, & attaché à *Agnès* & à *Châtillon*, cherche à rendre à *Agnès* la liberté. *Assan* fait donner une fête à cette belle captive, & c'est *Anselme* qui l'exécute à la tête d'une troupe de troubadours. Cependant *Châtillon* vient offrir une trêve aux Turcs, à condition qu'on rendra au roi François les prisonniers renfermés dans Ptolemaïs. *Assan* y consent ; mais *Omar* jure de ne pas laisser sortir *Agnès*. En effet, au second acte, lorsqu'*Agnès* veut passer la porte de la ville, on l'arrête seule au milieu des femmes qui ont obtenu leur liberté, & sous les yeux de *Châtillon* & du camp François. *Philippe*, *Richard*, *Féderic Barberousse*, & leurs généraux, arrivent à la tête de leurs troupes ; *Châtillon* se plaint à ces

rois de l'injure qui vient de lui être faite ; la trêve est rompue de fait, & les croisés, avant d'attaquer la ville, font faire à leurs soldats un serment qui est exécuté de la maniere la plus intéressante.

Au 3e. acte *Agnès* est renfermée dans une tour par ordre d'*Omar*. *Anselme* vient pour la sauver : le tyran se présente, veut enlever *Agnès* ; son frere *Assan* arrive pour la lui disputer. Pendant ce tems la ville a été prise par les croisés ; ils sont occupés à démolir la tour ; on entend des coups de belier, & bientôt tout le fonds de la prison s'écroule, & laisse voir les débris de la ville livrée au pillage. Les assiégeans montés à la bréche, descendent dans la prison ; *Châtillon* retrouve *Agnès* : *Omar* est fait prisonnier : & *Philippe*, instruit de la vertu & des sentimens d'*Assan*, lui rend la liberté.

Cette piece, qui offre un spectacle riche, des évolutions militaires & une pompe vraiment magnifique est très-bien conduite, quoique plus susceptible d'effets que d'intérêt : mais si le cœur n'y est pas froissé, comme dans d'autres ouvrages de ce genre, les yeux y sont très-agréablement captivés. Le 2e. acte, & surtout le 3e., sont remplis d'effets & d'accessoires très-piquans. Le tableau de tant de rois, de François, & d'Anglois, d'Allemands, & de nations croisées, toutes dans leur costume & suivant leur banniere, est majestueux. La musique est souvent dramatique : on a surtout applaudi un trio du premier acte, le chœur du serment du second, & un air très-bien chanté par Mme. *Ducaire* dans le troisieme. Rien n'a été épargné pour la richesse, la beauté des habits, & le charme des décorations ; les costumes ont été dirigés par M. *Boucher*, acteur du théatre de la rue de Richelieu, dont le public a déjà distingué les talens dans ce genre. Ils ont été exécutés par M. *Alexandre*, le même qui a travaillé aux costumes de *Lucréce* ; & les décorations sont

beaucoup d'honneur au goût & au pinceau de M. *Servandoni*. L'orchestre de ce théatre est un des plus complets de Paris ; les chœurs & les soldats sont très-nombreux, & très-bien exercés : en un mot, c'est un spectacle à voir, & fait pour attirer la foule. Les principeaux rôles de cet opéra sont très-bien joués & chantés par Mme. *Ducaire*, MM. *Ducaire*, *Valville*, *Joly*, *de Vercy* & *Fleuriot*. Tous les autres acteurs de la troupe y paroissent. On a demandé les auteurs : un seul s'est présenté ; M. *Planterre*, auteur du poëme. M. *Valville* à nommé celui de la musique, c'est un citoyen de Lyon.

Voici la romance du Troubadour que chante M. *Fleuriot* : l'air a du caractere, & l'on danse pendant que les Troubadours l'exécutent au son du tambourin & du galoubet :

Beau Troubadour, qui va dansant,
D'allure si douce & si tendre,
Tu ne vois pas, en ce moment,
Ce qu'un rival veut entreprendre.
Alerte, gentil Troubadour,
Si ta maîtresse
T'intéresse,
Alerte, gentil Troubadour,
Un rival la poursuit d'amour.

Mais il est généreux, vraiment ;
Parois, plus rien n'ose entreprendre ;
Peins-lui ton amoureux tourment,
Et sa poursuite il va suspendre.
Alerte, gentil Troubadour,
Si ta maîtresse
T'intéresse,
Alerte, gentil Troubadour,
Par constance, soumets l'amour.

Deviens de plus en plus pressant,
Bientôt ce rival va se rendre ;

D'elle il s'éloigne en soupirant,
C'est toi seul qu'elle veut entendre.
Tu vois bien, gentil Troubadour,
Que rudesse
Ne vaut souplesse ;
Tu vois bien, gentil Troubadour,
Que constance a soumis l'amour.

---

EXPÉRIENCE *qui fait connoître la nécessité d'employer le cuivre pur dans l'alliage de l'argent à monnoyer*. Par M. SAGE.

EN France l'argent monnoyé étoit à 11 deniers, c'est-à-dire, allié de $\frac{1}{12}$ de cuivre. Aujourdhui les pieces de 15 & 30 sous sont à 8 deniers ; 2 parties d'argent s'y trouvent donc alliées à une partie de cuivre, ce qui est cause que ces pieces ont un son différent de celles qui contiennent moins de cuivre. Cependant dans 4 pieces de 30 sols, il se trouve autant d'argent que dans l'écu de 6 livres.

M. *Roitier*, directeur de la monnoie de Paris, ayant acheté en 1791 du cuivre des intéressés aux mines de Poullaœn, l'employa pour l'alliage de l'argent, après l'avoir coulé, laminé, recuit, réduit en flaons, & les avoir recuits. Ces pieces prennent sur leur surface une couleur noirâtre. Pour blanchir ces flaons, il faut les dérocher, c'est-à-dire enlever la portion de cuivre calciné, & de fer qui les colore ; ce dernier métal paroît fourni par le laminoir : quoiqu'il se trouve en petite quantité à la surface des flaons, il y en a assez pour leur faire dévier une aiguille aimantée.

On blanchit les flaons en les faisant bouillir dans de l'eau, avec 2 parties de tartre rouge,

& une de sel marin ; dans cette opération les piéces de 15 sols diminuent d'un grain, celles de 30 sols d'un demi grain fort.

L'argent allié avec le cuivre antimonial de Poullaœn n'étant point sorti blanc de cette lessive de tartre & de sel marin, qu'on nomme *arepoil* dans les attelliers, M. *Besuier* aussi directeur de la monnoie de Paris, m'apporta à essayer le cuivre de Poullaœn qui avoit été employé pour l'alliage de cet argent. Je reconnus à sa couleur d'un rouge pâle qu'il n'étoit pas pur, l'analyse m'a fait connoître qu'il contenoit $\frac{1}{48}$ d'antimoine.

On détermine la présence de l'antimoine & de l'étain dans le cuivre, en le dissolvant dans 12 parties d'acide nitreux à 32 dégrés ; cette dissolution est bleue & s'éclaircit par le refroidissement ; il s'en précipite une poudre blanche ; on agite la dissolution, on la verse dans une capsule : lorsqu'elle est déposée, on la décante, ensuite on verse de l'eau sur la chaux blanche, qu'on décante après. On la fait sécher dans la capsule sur un bain de sable ; on pése cette chaux, & en défalquant $\frac{3}{16}$ on a le rapport de la proportion de régule d'antimoine, ou d'étain qui se trouvoit dans le cuivre.

On détermine si la chaux qu'on a obtenue est d'antimoine ou d'étain, en l'exposant sur un charbon, au feu d'un chalumeau ; la chaux d'antimoine s'y réduit & se volatilise, la chaux d'étain ne s'y altere pas.

L'antimoine empêchant le blanchîment de l'argent, il me paroît essentiel tant pour les directeurs de monnoye que pour les orfevres, d'éssayer le cuivre avant de l'allier à l'argent.

Lorsque ce métal est allié d'un tiers de cuivre antimonié, il ne blanchit pas dans la lessive de tartre & de sel marin, mais il y devient grisâtre ; cette couleur est due à l'attrac-

tion de l'antimoine qui est réduit en chaux par le sel marin & le tartre. Si je dis par l'un & par l'autre de ces sels, c'est qu'ayant fait bouillir dans une lessive de sel marin des flaons du mêlange métallique ci-dessus, ils se sont dérochés & ont pris la couleur grisâtre cendrée, de ceux qui avoient bouilli dans une lessive de tartre, & cette couleur est semblable à celle qu'avoient prise les mêmes flaons dérochés par la lessive mixte de tartre & de sel marin.

L'argent allié d'un tiers de cuivre pur se comporte différemment, lorsqu'on le déroche dans une lessive de tartre & de sel marin; les surfaces deviennent d'un blanc mat, prennent le poli, & deviennent brillantes par la pression du balancier qui élargit les pieces de 30 sols d'environ une ligne.

Cet argent bouilli dans une lessive de sel marin y devient beaucoup plus noir que n'étoit le flaon; mais si on le fait bouillir dans une lessive de tartre, il s'y déroche aussi bien que dans la lessive composée de 2 parties de tartre & d'une de sel marin.

J'ai employé dans les expériences de la crême de tartre & j'ai observé que le flaon perdoit d'abord sa couleur noire, qu'il devenoit rouge de cuivre, que ce métal se dissolvoit bientôt, & que le flaon finissoit par prendre une couleur blanche: la lessive qui a servi au blanchîment des flaons est bleue, elle doit cette couleur au cuivre qu'elle a dissout. Au lieu de la jetter, on devroit en précipiter le cuivre par du fer.

Les expériences dont je viens de rendre compte, prouvent que le blanchîment des flaons s'opere par l'acide du tartre qui dissout la chaux de cuivre, & le fer qui donnoient à ces pieces une couleur noire: après cette opération elles deviennent d'un blanc mat, tirant un peu sur le gris couleur due à l'argent très-

divisé, & pour ainsi dire poreux, qui est à la surface du flaon. Cet argent devient blanc & brillant sous le brunissoir, de même que par le balancier qui presse & rassemble les parties de ce métal.

Le blanchîment de l'argent s'opérant bien par le tartre seul, plus ce sel sera pur, moins il en faudra, & il doit être préféré au tartre rouge dont on fait usage dans les monnoies, ce dernier contenant un quart de son poids de fécule rouge qui incruste les flaons & ne concourt en rien au blanchîment.

---

*Observations sur le mélange métallique qui est employé à faire les caracteres d'imprimerie.* Par M. SAGE.

LE plomb & le régule d'antimoine fondus en diverses proportions forment l'alliage dont on coule les caracteres que les imprimeurs employent. Si je dis en diverses proportions, c'est qu'on mêle avec le plomb plus ou moins de régule, suivant la dureté qu'on veut donner aux caractéres. Le plus ordinairement, on met quatre-vingt livres de plomb dans vingt livres de régule fondu; (*) mais pour les petits caracteres où il faut plus de dureté, on met soixante & quinze livres de plomb, & vingt-cinq livres de régule; pour les gros caracteres, quatre-vingt cinq livres de plomb, & quinze livres de régule.

Ces deux substances métalliques, quoique de gravité spécifique bien différentes, restent

(*) Comme quatre-vingt livres de plomb, & vingt livres de régule formeroient un alliage trop fort pour les gros caracteres, les fondeurs ajoutent du plomb.

exactement combinées, & ne se séparent point par la fusion, à moins que le feu ne soit assez violent pour les brûler & les volatiliser, alors l'antimoine commence par s'exhaler.

Les fondeurs de caractere doivent être attentifs à employer le régule d'antimoine le plus pur, c'est-à-dire, le plus exempt de souffre; car lorsqu'il en contient, il se reporte avec le tems sur le plomb, & en forme une espece de galene qui prend une couleur noire. L'alliage métallique des caracteres, au lieu de conserver son brillant & son poli; se ride, se gerce, & effleurit pour ainsi dire, lorsque cette décomposition spontanée a eu lieu, les caractéres se déforment & deviennent friables. J'ai eu occasion de m'en assurer en analysant un alliage semblable avec lequel M. *Anisson* avoit fait mouler des caracteres arabes.

Ayant exposé à un feu violent de cet alliage de caracteres d'imprimerie ainsi altérés, le souffre qu'il renfermoit a brûlé, & s'est exhalé en acide sulphureux; ayant coulé dans une lingotiere ce qui restoit dans le creuset, il prit & conserva une couleur blanche, argentine & brillante, qui ne s'est pas sensiblement altérée, quoique je l'aie laissé pendant six mois dans un lieu humide.

Le régule d'antimoine du commerce se prépare en grand, en fondant de l'antimoine calciné au fourneau de réverbere avec de la lie de vin desséchée; delà provient le régule qu'on vend sous forme de pains orbiculaires, à la surface desquels on remarque des reliefs, comme des feuilles de fougere qui résultent d'élémens d'octaëdres implantés. Si ce régule a une couleur plus grise que celui qu'on obtient par le procédé de *Stalle* qui est employé par les chimistes, c'est qu'il retient du souffre.

Aujourd'hui il ne se trouve pas assez de régule d'antimoine dans le commerce, pour fournir à la consommation des fondeurs de caracteres ; il me semble qu'on pourroit substituer à ce régule obtenu par des sels, celui qu'on peut préparer par le fer ; un cinquieme de ce métal suffit pour absorber le souffre, qui minéralise l'antimoine. Après avoir fondu ce mêlange, on le coule dans un cône, le fer sulphuré se trouve à la surface du régule dont on le sépare facilement. Lorsqu'on lemploye un mêlange de limaille de fer & d'antimoine cru pulvérisé, on obtient très-promptement ce régule.

Ce procédé est moins dispendieux & produit plus de régule ; que celui employé par ceux qui exploitent les mines d'antimoine.

Le régule d'antimoine donne non-seulement de la dureté au plomb ; mais ce métal en a une bien plus considérable s'il est mêlé avec de l'étain. J'ai analysé des clous qu'on avoit préparés pour la marine ; j'y ai trouvé trois parties d'étain, deux parties de plomb, & une de régule d'antimoine. Ces clous avoient assez de solidité, pour entrer dans le bois de chêne sans s'émousser. Cet alliage métallique est inaltérable par l'eau de la mer, qui décompose promptement le fer.

---

*Maniere de conserver le fumier, de façon qu'il ne perde pas ses bonnes qualités, & d'avoir une eau, ou un jus de fumier très-bon pour fertiliser la terre.*

ON commence par faire une fosse de 5 à 6 pieds de profondeur, & d'une étendue proportionnée à la quantité de fumier qu'elle

devra contenir. L'intérieur de cette fosse doit être doublé en dalles, ou revêtu de glaise bien battue, afin que l'eau ne puisse s'échapper; on la couvre ensuite avec des traverses placées à 3 ou 4 pouces les unes des autres sur lesquelles on étend le fumier. De cette maniere, les parties les plus substantielles du fumier s'en détachent peu à peu par l'action de l'air, de la pluie & de l'humidité, & se déposent dans la fosse; de sorte qu'après avoir enlevé le fumier, on trouve une grande quantité d'une espece d'eau grasse & fangeuse, qui peut être considérée comme l'engrais le plus parfait & le plus productif.

Cette eau est employée pour arroser les terres labourables, les prés & les jardins: avec l'attention néanmoins de n'en pas répandre trop sur une seule place, parce qu'elle engraisseroit trop la terre en cet endroit, & que par là même les bleds risqueroient d'être versés avant leur maturité. Un emploi modéré de ces engrais procure de beaux légumes & de l'herbe très-belle. Il est bon d'observer que l'urine des bestiaux, qu'on peut conduire dans la même fosse, ainsi que les eaux de cuisine, ajoutent beaucoup aux qualités du fumier. On peut s'en convaincre par différentes places plus vertes les unes que les autres, qu'on remarque quelquefois dans les champs fumés également partout, & qui sont celles où les animaux ont urinés pendant le labour.

## INVENTIONS.

UN sçavant mécanicien (*), de la Cour de Bruxelles, vient de nous faire passer un

(*) M. Lavocat.

apperçu de plusieurs découvertes, dont il est l'inventeur. Sa réputation, établie depuis plus de 50 ans, doit le mettre à l'abri de tout soupçon de charlatanisme : & sans nous permettre ici ni remarques, ni réflexions, nous nous contenterons de mettre sous les yeux de nos lecteurs instruits, les détails qu'il nous a fait passer. Nous rapporterons même ses propres expressions.

« I. J'ai tant travaillé, dit M. L., que je suis parvenu à pouvoir tirer l'extrait d'une carte, telle qu'elle puisse être, & à la réduire en si petit volume, ou la placer en aussi grand qu'on *puisse* le desirer. Sans se servir ni de compas, ni d'échelles, ni de boussole, ni d'équerre, ni de regles, ni de calcul, ni enfin d'aucun instrument, ou instruction, sans exemples, (il suffit seulement de sçavoir écrire) on en peut faire autant que moi dans un quart-d'heure. On regarde simplement la carte à extraire, sans la toucher, & on écrit en même tems : la main & la plume sont conduites, comme si c'étoit un compas, ou une regle, sans que l'on puisse se tromper de la moindre chose. Dans une heure, par ce moyen, on fait plus d'ouvrage qu'en un jour, avec le compas ».

« II. Moyen d'augmenter d'un quart en sus le poids du savon, sans autre dépense qu'un sol par livre de plus : il deviendra plus solide, de meilleur usage, décrassera le linge d'une maniere plus subtile, & sans l'endommager nullement ».

« III. J'ai eu, dit M. L., à mon compte, pendant près de 50 ans, des manufactures de porcelaine, fayance & poterie, & c'est pendant ce tems-là que j'ai fait des épreuves dont j'ai bien retiré mes peines. Dans un même four, sans l'aggrandir, j'ai sçu faire entrer,

un tiers de matieres de plus qu'à l'ordinaire, j'ai brûlé moins de bois; ma marchandise étoit plus belle, & me coûtoit moins: j'ai trouvé aussi le secret d'avoir des cassettes pour la cuisson, qui m'ont servi des années entières sans aucune fracture; elles n'ont pris fin qu'à force d'être rongées par le feu, & ne me coûtoient que 2 sols au-delà du prix ordinaire ».

« IV. J'ai connu, continue toujours M. L., plusieurs personnes qui ont parlé de la façon d'écrire avec les 24 lettres ordinaires de l'alphabet, sans qu'on puisse lire l'écriture, si l'on ne sçait pas le secret, & depuis plus de 50 ans, je ne vois pas la moindre opération à ce sujet. Cela me paroît cependant nécessaire à tous égards. Supposons une personne, de quelque état qu'elle soit, qui ait sous elle des agens de toute espece, souvent très-éloignés, & qui peuvent la tromper aisément: ne seroit-elle pas charmée d'avoir un moyen pour s'assurer de leur conduite, sans qu'aucun puisse le sçavoir? J'ai donc travaillé cette partie, & je crois avoir réussi au-delà de mes espérances. Je suis en état de prouver qu'on peut écrire par les 24 lettres à 20 ou 30 personnes à la fois, & la même chose à tous, sans y ajouter ni en retrancher une seule lettre. Ce sont tous des secrets différens. L'un ne peut lire la lettre de l'autre. Chacun ne peut lire que la sienne. Quelle satisfaction n'est ce pas pour la personne intéressée de pouvoir découvrir ainsi la conduite de tous ses subordonnés, sans qu'ils puissent s'en appercevoir? Qu'une lettre se perde, il n'y a que celui qui en a le secret qui puisse la lire, & supposé qu'un autre soit aussi en possession de ce secret, comme on peut changer le secret à l'infini, de même on peut varier à l'infini la façon d'écrire. Au reste, pour

peu qu'on en faſſe uſage, ce moyen eſt auſſi facile à employer, que celui dont on ſe ſert naturellement, & le dernier des hommes, pourvu qu'il ſçache écrire, en ſçaura bientôt autant que moi ».

« V. On peut conſerver toute l'année des ceriſes, comme ſi elles ſortoient de deſſus l'arbre; elles ſeront auſſi bonnes à manger: & cela ſans les faire ſécher ni au four, ni au ſoleil, ſans les mettre dans aucune liqueur. Dans une heure, on peut en préparer ainſi une forte charge d'homme; mais il faut que le fruit ſoit aſſez mûr, ſans défaut, & ſans humidité : on peut tout faire ſoi-même, preſque ſans dépenſe, & l'on ſe contente de mettre enſuite les ceriſes dans un endroit tempéré ».

« VI. Il en eſt de même pour conſerver des œufs frais 6 mois au moins, (car je n'ai pas encore pouſſé mon épreuve plus loin ».

« VII. J'ai été plus loin, ajoute M. L., pour conſerver du raiſin mûr, avec la feuille auſſi bien portante qu'à la vendange, juſqu'à Pâques & même plus longtems, ſans le mettre dans quelque liqueur que ce ſoit : on peut faire l'opération ſoi-même, & bien plus, ce qui eſt aſſez ſingulier, elle peut ſervir pluſieurs années de ſuite ».

« VIII. Je ſuis parvenu à trouver un tourne-broche d'une nouvelle eſpece : c'eſt un petit pavillon, en fer battu, d'une propreté extraordinaire, ſolide à toutes épreuves : il a 18 pouces de long & autant de hauteur ſur un pied de large. On ne voit que le dehors : à un bout on ouvre une porte. Il y a un tourne-broche poſtiche, ſans cordes, poids, ni léviers, qui ne fait pas le moindre bruit : étant remonté, il tourne une heure ſans s'arrêter; on peut même le remonter ſans ouvrir la porte. A l'autre bout de ce pavillon, on y met

à la broche tel morceau qu'on le souhaite; soit gigot, soit volaille ou autres plus pesans, avec du charbon, alors la viande cuit sans voir le feu, & s'arrose d'elle-même. Elle cuit même sans que le tourne-broche soit remonté. On peut mettre cette machine sur la nappe sans craindre ni le feu, ni la malpropreté : on peut la mettre dans une voiture, s'en servir comme de sieges ; rien ne l'empêche de faire son devoir, & même elle peut faire l'ornement d'un buffet. Son poids est de 15 à 16 livres : son prix, suivant la propreté de la facture & les ornemens accessoires est, depuis 6 louis jusqu'à 12, & même plus ».

« IX. Une autre piece des plus utiles, & même très-nécessaire pour un malade & surtout pour un goutteux, c'est un fauteuil, qui est placé sur une plate forme, élevée de 5 à 6 pouces du plancher : la canne à la main, le malade dans ce fauteuil peut rouler partout, avancer, reculer, tourner de tous côtés, & sur lui même dans un cercle de 6 pieds de diametre. Par ce moyen, il n'a besoin de personne pour aller où bon lui semble. Le prix est d'un louis jusqu'à 6, à proportion de la propreté ».

« X. Mon intention est toujours de faire le bien public, & en voici des preuves bien plus intéressantes. = C'est une autre machine portative, qui, sans faire le moindre bruit, sert à battre, vanner, & cribler le grain par un seul mouvement de la main, & avec promptitude. Un enfant de 10 ans, peut faire plus d'ouvrage que deux hommes en battant à la grange : puisque le grain se trouve ici battu, vanné, & criblé tout à la fois, sans que l'épis, ni la paille soient déchirés, sans qu'un grain s'échappe, & avec une aisance incroyable. Cette machine, très-solide, peut durer la vie

d'un homme : & le plus ignorant ouvrier peut la construire de toutes pieces, vu son extrême simplicité. Elle a environ 5 pieds de long, 4 de hauteur, & 2 de large. Le croquis se vend 6 livres, & en grand 2 louis ».

« XI. Il en est de même d'une autre nouvelle machine portative : semblable à une charrue ordinaire, elle donne le dernier labour à la terre, seme & herse tout ensemble, plante la semence comme si on la posoit à la main, & par proportion, suivant la bonté de la terre. Je peux prouver qu'on épargne la moitié de la semence, & que le grain vient plus beau, parce qu'il est mieux nourri. ( j'en donne le détail dans un mémoire instructif ) C'est l'ignorance & l'entêtement du laboureur grossier & peu instruit, qui est la cause principale des récoltes médiocres. Ils s'éleveront contre moi, mais l'expérience fera connoître leur erreur, & mieux encore, le bien qui en reviendra généralement, si on fait l'essai de ma nouvelle machine. Il est à souhaiter que des propriétaires bien intentionnés & zélés pour le bien général, fassent, en dépit des ignorans, la dépense de cette machine. Je peux assurer qu'elle est aussi propre dans les terres pierreuses, que dans celles qui sont aisées & faciles : le prix du croquis est de 6 liv. & en grand 2 louis ».

« XII. A force d'expériences, je suis parvenu à trouver un mastic bien précieux : il est à l'épreuve déjà depuis plusieurs années : on trouve partout de quoi le composer : il durcit si subtilement que deux minutes après qu'il a été posé, il est aussi dur que la pierre même. Rien ne peut le pénétrer. Rien ne peut l'amollir que le feu : l'eau froide ou bouillante, le soleil le plus ardent, la gelée la plus forte, rien n'y fait la moindre impression. On peut, car il se taille comme la pierre, lui donner

telle forme que l'on jugera à propos. J'en donnerai des échantillons, avec le mémoire instructif pour en faire l'épreuve ».

« XIII. Me voici enfin arrivé à la plus intéressante de toutes mes découvertes : aussi m'a-t elle donné plus de peine que toutes les autres, &, par cette raison, occasionné plus de dépenses. Mais néanmoins je crois être parvenu à mon but.

Il n'y a peut-être personne qui ait autant examiné que moi la célebre & incomparable machine de Marly, qui éleve l'eau à plus de 600 pieds sur la montagne, d'où elle est conduite à Versailles, Marly & autres lieux. Elle est composée de 14 grandes roues que l'eau de la Seine fait mouvoir ; des bâtimens immenses, des assortimens à proportion, des entretiens qui font trembler, une infinité d'ouvriers de toute espece, & malgré tant de dépenses, quelle satisfaction en retirent ceux qui en jouissent? très peu, en comparaison des frais énormes qu'il faut faire. Elle a cependant coûté plusieurs millions pour l'établir. Il falloit un Louis XIV pour mettre au jour ce prodige, qui sera par la suite abandonné, faute d'entretiens, parce qu'ils augmenteront à mesure que la machine vieillira.

Depuis près de 20 ans que j'ai fait des essais de tout genre, & à grands frais, je crois à la fin avoir trouvé ce que j'ai tant desiré, & j'espere le démontrer par mon ouvrage portatif, visible dans toutes ses parties solides, & à la portée de tout le monde, au point que l'ouvrier le plus simple y travaillera comme le plus sçavant. En voici à peu près la description : il n'y aura que deux grandes roues (au plus), point de pompes, de corps, ni de tuyaux, enfin rien de semblable à l'ancienne machine. Il fournira de

l'eau en suffisance, & même plus haut, s'il est nécessaire, ne coûtera pas pour l'établir dans sa perfection, ce que l'autre coûte d'entretiens tous les jours : quand à son entretien, & cela mérite attention, d'ailleurs on en peut juger par le croquis, il n'y aura pas de comparaison avec celui qui existe aujourd'hui, vu le peu qu'il coûtera.

On admire l'invention de cette ancienne & unique machine, mais si compliquée, si sujette à tant de grosses réparations, & qui augmenteront proportionnellement : ne soyons donc pas étonné si à présent on trouve le moyen d'en faire d'autres, supérieures, & moins coûteuses. Dans les arts & métiers il est reconnu, que la nécessité donne de l'émulation & de l'intelligence ; le courage, à la vue de quelques indemnités, pour récompenses, nous engage à faire des épreuves. Voilà quel a toujours été mon but : & j'espere qu'avec mes 86 ans, j'aurai la satisfaction d'être écouté & soutenu par ceux qui en ont le pouvoir. Ce sera le moyen de m'aider à mettre au jour d'autres choses peut-être non moins intéressantes.

Signé, LAVOCAT.

*A Champigneuil, près Nancy.*

*Les lettres & argent qui me seront envoyés, doivent être affranchis.*

---

## *ACADÉMIE.*

LEs circonstances qui ont empêché l'académie royale de Mantoue, de publier au tems ordinaire ses programmes, l'ont déterminée à prolonger le concours jusqu'à la fin de Février de l'année 1793. Les questions qu'elle propose, sont :

1°. Pour la classe de philosophie. « Convient-il de s'appliquer à plusieurs sciences plutôt que de s'en tenir à une seule ; & quelle influence les deux méthodes peuvent-elles avoir sur les progrès des sciences & le caractere de celui qui les cultive ».

2°. Pour la classe de mathématiques. « Les astronomes & les cosmographes ont jusqu'ici généralement supposé l'égalité & la similitude des deux hémispheres de la terre, le boréal & l'austral ; par conséquent, ils ont regardé comme égales, les distances des deux pôles de l'équateur, la longueur des degrés terrestres, la compression aux pôles. On demande d'après cela, 1°. si cette supposition est réelle ou si des phénomenes connus, ainsi que des observations faites jusqu'ici, engagent à en douter ; 2°. si la théorie de Newton de la gravitation universelle est nécessairement liée à la supposition de cette égalité ; 3°. quelles seroient enfin les expériences & les observations qu'il faudroit faire, afin de pouvoir prononcer avec certitude sur ces objets ».

3°. Pour la classe de physique. « Déterminer quelles vertus possede la racine de Calaguala, tant par des expériences chymiques, que principalement par des observations de ses effets dans les différentes maladies : comme aussi d'indiquer les caracteres de cette racine pour pouvoir en choisir la meilleure ».

4°. Pour la classe de belles-lettres. « Quel étoit l'état des belles-lettres dans le Mantouan du tems de Victor du Feltre, célebre littérateur du 15e. siecle : quel fut le mérite de ce sçavant, & quelle influence en général a eu sur le progrès de la littérature italienne, l'école qu'il a ouverte à Mantoue par les ordres du marquis Jean François Gonzaga ».

Le prix de la question de physique sera don-

ble, c'est-à-dire de deux médailles d'or chacune de la valeur de 50 florins.

Il faut que les mémoires soient écrits en italien ou en latin, & adressés francs de port, al signor Matteo Borsa, secrétaire perpétuel de l'académie.

## MUSIQUE.

RONDEAU favori *di Pursognac*, *del signor Jadin*, & chanté par M. *Mengozzi*, avec accompagnement de clavecin ou piano-forté, formant le N°. 34 de *Polymnie*. Prix, 1 liv. 10 f. A Paris, chez M. *Porro*, rue Tiquetonne. = Toutes les personnes qui ont vu le *Pursognac* italien, s'empresseront sans doute de se procurer cet air charmant de M. *Jadin*, chanté avec tant de goût par M^r. *Mengozzi*. M. *Porro* a mis sous les lignes italiennes, une traduction en françois, qui est littéraire, & ne nuit pas du tout à la grace de l'air.

Trois sonates pour le forté-piano, avec accompagnement de violon & violoncelle, dédiées à M. *de Nonant*. Par J. *Ladurner*. Œuvre 1re. Prix, 9 liv. A Paris, chez M. *Boyer*, rue de Richelieu, passage de l'ancien Café de Foy.

## NOUVELLES LITTERAIRES.

### FRANCE.

LES *nœuds enchantés ou La bizarrerie des destinées*, avec cette épigraphe :

Entre l'amour & la folie
Ce petit globe est ballotté ;
Suivre l'un est ma volupté,
Rire avec l'autre est mon envie.

Deux parties brochées en une. Prix, 3 liv. A Rome, de l'imprimerie papale. 1789. Des merveilles opérées par la féerie, une longue suite d'aventures plus que galantes, dont la derniere, avec une vieille femme décharnée & hideuse, qui parvient pourtant à dénouer les nœuds enchantés, recouvre la fraîcheur de la jeunesse, fait connoître à son héros, qui étoit aussi son amant, quels sont ses pere & mere, & finit par épouser ce personnage.... Dans un voyage qu'il fait à Paris, il trouve fort mauvais que dans nos tragédies on se poignarde en rimant & qu'on meure en chantant à l'opéra. Selon lui, pour avoir un théatre parfait dans tous les genres, il faudroit y jouer les tragédies angloises, les drames allemands, les comédies françoises & les opéra italiens. Si tel est le goût de l'auteur de cette production, il y a apparence que ce ne sera pas celui du public éclairé.

*Les Bohémiennes*, avec cette épigraphe :

*Cupido mihi pacis! at ille*
*Qui me commorit, ( melius non tangere clamo )*
*Flebit & insignis totâ cantabitur urbe.*

HORACE, livre II. Sat. I.

A Paris, rue Poitevins, hôtel Bouthillier. 1790. Malgré la menace exprimée dans ce passage, nous ne pouvons nous dispenser de dire que les aventures de ce roman se ressentent de la bassesse des personnages mis en action, & que si l'on y trouve par-ci par-là la censure de nos mœurs, de nos opinions, de nos erreurs, elle est énoncée en termes trop cruds, avec des images qui blessent la bienséance.

*Observations générales sur les langues appliquées à la langue françoise.* Par M. Beaudeux.

Un sot quelquefois ouvre un avis important.

BOILEAU.

A Paris, chez Nyon le jeune, pavillon des

Quatre-Nations, N°. 1. 1791. L'auteur de cette brochure a de bons principes; mais il nous semble qu'il a oublié que la langue françoise reconnoît pour mere la langue latine, qui elle-même s'étoit fort enrichie aux dépens de l'idiome d'Athenes, & surtout l'empire tyrannique de l'usage. Ce n'est pas sans raison qu'il s'éleve contre certains néologues, contre la bigarrure que le mêlange des mots latins & grecs jette dans nos conversations même, & contre l'affectation avec laquelle certains sçavans y sement des expressions techniques de l'art ou de la science qu'ils professent; mais le moyen que M. Beaudeux indique, remédiera-t-il à cette bigarrure & aux *qui-pro-quo* qu'elle occasionne souvent? Sans décider cette question, nous donnerons une idée de ce moyen. Il consiste à traduire les mots latins ou grecs en observant que les racines & les composés dont on se servira, soient d'origine françoise. Par exemple, au lieu d'*astrolabe*, dit-il, je voudrois *vise-étoile*, de *microscope*, *vise-petit* ou *vise-menu*; de *thermometre*, *mesure-chaud*; de *barométre*, *pese-air*, comme nous disons *pese-liqueur*; *ubiquité*, partout présence; *périmetre*, pour-tour; *périmétrie*, pour-tour-égalité; *tachigraphe*, vite-écrivain; *tachigraphie*, vite-écriture, *synonyme*, uni-nommé, comme nous disons uniforme, uniformité; *anonyme*, in-nommé, comme on dit inconnu, in-attendu, in-sen-sé; pseudonyme, mé-connu; ne dit-on pas méprendre, mépris, mésintelligence, mépriser, mépris, &c.

*La Constitution Françoise expliquée pour les habitans de la campagne, ou Entretiens familiers sur les principaux articles de la Constitution Françoise*. Par J.-A. FLORENS. Epigraphe: *L'ignorance du pauvre est le patrimoine*

*du riche.* Petit in-12. Prix, 12 sous. A Paris, chez Froullé & le Clerc, & se trouve au magasin des bougies du Mans, chez le portier, rue des Prouvaires, N°. 32. Dans la préface aux habitans de la campagne, nous lisons, entr'autres, ce passage remarquable par sa grande précision. « Un autre moyen que les hommes ont trouvé pour devenir grands : ils ont augmenté leur nom & ils se sont persuadés que leur grandeur augmenteroit aussi. Le Peuple l'a cru, & ils ont été grands; le Peuple a cessé de le croire, & ils ont cessé d'être grands. Ils étoient grands à leurs yeux, c'étoit leur folie; ils étoient grands aux yeux du Peuple, c'étoit la folie du Peuple. Mais le Peuple en est guéri; & les grands sont encore malades. Ils n'étoient grands que par l'opinion; l'opinion a changé, & chacun a repris sa place; & tous les hommes sont redevenus égaux ». Ces entretiens, au nombre de sept, embrassent tous les articles qui peuvent offrir quelques difficultés aux gens de la campagne. Un député de l'Assemblée Nationale Constituante, de retour dans ses foyers, explique ces difficultés de la maniere la plus simple, comme la plus claire aux deux autres interlocuteurs qui sont des habitans de son voisinage. Cet ouvrage utile ne peut être trop annoncé & trop répandu dans les campagnes.

*Union & constance, ou Lettre à un de mes amis émigrés.* In-8°. A Paris, chez les marchands de nouveautés. 1792. L'auteur de cette lettre, qui paroît un honnête espion des émigrés, ne laisse pas de faire entrevoir à son correspondant, un prétendu comte, de grandes difficultés de tromper des François, qu'il appelle, avec modération, des bandits, des scélérats, une faction infernale, &c. L'écrivain a eu une conversation avec un philosophe rais

sonnable qui lui a indiqué les grands moyens de conserver la paix & l'ordre dans le royaume, & après en avoir rendu compte, il ajoute, en finissant : « Or, M. le comte, vous voyez bien que cette prudence-là ne prendra pas. Que Dieu en soit loué! Car si nos beaux esprits patriotes & nos prêtres assermentés suspendoient un instant leurs débats philosophiques & théologiques, s'ils les sacrifioient un instant à l'intérêt commun; s'ils agissoient concurremment auprès du Peuple, & lui inculquoient de concert la manie constitutionnelle; foi de gentilhomme, il nous resteroit, M. le comte, trop peu d'espérance. Hélas! ce malheureux Peuple n'est que trop entiché de sa nouvelle liberté; nous le tratravaillons, nous l'épuisons, nous le fatiguons par la pénurie, par les troubles, par tous les genres d'inquiétudes. Eh bien! nous ne le guérissons pas de sa fievre patriotique. On diroit qu'il est préparé à toutes les épreuves, résigné à tous les sacrifices, prémuni contre toutes les séductions. Ce n'est pas sa Constitution, c'est nous qu'il accuse des maux qu'il endure avec une abominable patience. La misere où nous le tenons plongé, l'irrite & ne le corrige point; elle aiguise son ressentiment, exerce son courage & le dispose aux combats. Paris est hérissé de piques, leurs 83 départemens sont couverts de bataillons patriotiques, les frontieres sont défendues par les plus déterminés de ces bandits. Certes, ils n'ont oublié ni les humiliations de leur ancien esclavage, ni ce qu'ils ont fait pour s'en délivrer. Ils se souviennent du jeu de paulme, de la Bastille, du champ de Mars, de Montmédy. Figurez-vous l'enthousiasme, la fureur de cette canaille échauffée par de tels souvenirs. Que risquons-nous? disent-ils, nous avons

juré d'être libres ou de mourir : Nous sommes assurés de ne pas vivre esclaves ».

*Instruction pastorale de M. l'évêque du département de la Meurthe, pour le saint tems de Carême.* In-8°. A Paris, chez Froullé & chez le Clerc. 1791. Voilà une exhortation tendre & pathétique aux fideles de ce département ; de dompter leurs passions, de renoncer aux vices, d'implorer de la miséricorde divine le pardon de leurs fautes par la priere & des sentimens de repentir & de pénitence. On y remarquera sans doute avec nous le beau morceau suivant : Demandons encore à Dieu qu'il vienne au secours de son Eglise, en proie aux dissentions les plus scandaleuses ; qu'il touche & qu'il éclaire ces évêques & ces prêtres dissidens qui, quoique françois, foulent aux pieds les saintes libertés de l'Eglise Gallicane & veulent nous asservir aux joug & aux prétentions ambitieuses de la Cour de Rome ; ces prêtres qui, quoique ministres d'un Dieu de paix, allument les torches du fanatisme & égarent l'opinion du Peuple par des écrits où les préjugés sont substitués à la raison, les décrétales à l'Evangile & les traits de la calomnie à la justesse & à la force des raisonnemens. Vils calomniateurs ; voulez-vous sçavoir qu'elles sont nos dispositions à votre égard ? Si nous n'étions que philosophes, nous n'aurions pour vous que le plus parfait mépris. Mais nous avons le bonheur d'être Chrétiens & d'adorer un Dieu qui nous fait une loi de vous rendre le bien pour le mal ; & de vous pardonner tous vos outrages. Voilà la seule maniere que nous employerons pour nous venger... Continuez donc, tant qu'il vous plaira, vos écrits injurieux & vos libelles diffamatoires, nous imiterons Jésus-Christ qui n'opposa à toutes les calomnies des Phariseens

que le plus grand silence & une patience à toute épreuve. *Jesus autem tacebat* ».

*Essai sur la législation du mariage.* Epigraphe : *Il y a deux genres de corruption ; l'un lorsque le Peuple n'observe pas les loix, l'autre lorsqu'il est corrompu par les loix.* Par E. Lenglet, juge du tribunal de Bapaume, département du Pas-de-Calais. A Paris, chez Froullé. 1792. La grande affaire du divorce n'est pas encore suffisamment instruite au tribunal de la politique & de la raison. Nos Législateurs attendent sans doute pour se déterminer que les lumieres qui se répandent chaque jour sur ce sujet important se réunissent en assez grande masse pour servir en quelque sorte de base à l'opinion générale. L'ouvrage de M. Lenglet, qui opine pour le divorce, ne sera pas un de ceux qui contribuera le moins à asseoir cette opinion. Nous le ferons connoître plus particulierement dans un de nos prochains Journaux.

RECHERCHES *sur la science du Gouvernement.* Par M. le comte JOSEPH GORANI, ouvrage traduit de l'italien, d'après l'exemplaire & les corrections de l'auteur, avec cette épigraphe :

*Non ignara mali, miseris succurrere disco.*

VIRG. *Æneid.*

2 vol. in-8°. A Paris, chez *Guillaume* le jeune, imprimeur libraire, rue de Savoie-St.-André, N°. 17, & *Lebour*, libraire au Palais Royal, sous les arcades de bois. 1792.

La science du Gouvernement est sans doute non-seulement la plus belle, mais aussi la plus arbitraire & la plus difficile à bien traiter, à raison de la perversité des mœurs & du penchant qu'ont tous les hommes, vivant en société, à tomber dans les abus les plus désastreux. Cependant il n'est pas de science

ſur laquelle on ait plus travaillé : tout le monde veut être publiciſte, chacun veut réformer ſon pays, chacun veut faire des loix, ou au moins propoſer ſes idées ſur celles qui ſont en activité. Sans doute ce genre de travail eſt louable, & ce n'eſt qu'en multipliant les lumieres qu'on peut porter un plus grand jour ſur les abus monſtrueux qui ſe gliſſent dans les conſtitutions les mieux réfléchies, & les mieux baſées; mais combien de ſyſtêmes, combien d'erreurs ne remarque-t-on pas dans les ouvrages de ceux qui ont écrit ſur l'art du Gouvernement? Quelle diverſité frappante dans les écrits de tous nos publiciſtes! Il eſt aiſé de ſe former une idée de cette diverſité, ſi on réfléchit, en voyant les oppoſitions qui s'élevent dans les aſſemblées légiſlatives, que ſi chaque membre qui les compoſe, écrivoit ſes opinions, un code de loix par exemple, il ſeroit impoſſible d'avoir ſur toutes ces conſtitutions un réſultat ſatisfaiſant. Quoi qu'il en ſoit, parmi tous les ouvrages qu'on nous donne tous les jours ſur la ſcience du Gouvernement, il en eſt qui méritent d'être ſingulierement diſtingués; de ce nombre, eſt celui que nous annonçons.

Il y a plus de 6 ans que M. *Gorani* a publié ſon livre en Italie, où il eſt maintenant à ſa ſeconde édition. Après avoir poſé la baſe de tout pouvoir ſur la vertu, ſur l'utilité publique, M. *Gorani* donne de très-bons conſeils pour la réforme des légiſlations criminelles d'Europe : il propoſe un plan très-bien entendu pour la conſtruction & la direction des priſons : puis il s'occupe du pouvoir paternel, de l'eſprit de famille, du droit de ſucceſſion, de l'éducation publique, & de celle de l'héritier du trône. Après avoir enſuite établi ſon plan d'organiſation & d'adminiſtration des pro-

vinces, des municipalités, des tribunaux, il parcourt toutes les branches qui dérivent de l'administration de police & d'encouragement.

Après avoir posé les bases de l'ordre social dans son premier volume, après avoir fait connoître les principales maladies du corps politique, M. *Gorani* développe dans son second volume les moyens qu'il a imaginés pour acquérir, conserver & perpétuer les richesses, la puissance & le bonheur. D'abord pour donner de l'émulation aux princes, & particuliérement à ceux dont les Etats ont peu d'étendue, il leur rappelle le petit Etat de Syracuse, vainqueur des Carthaginois, & jouissant de la plus grande prospérité sous *Gélon*; le petit royaume de Cappadoce, respecté, redouté des plus grands princes contemporains, sous le regne d'*Ariarathe*; celui de Pergame, plus petit encore, & cependant plus puissant que les principaux Etats voisins sous *Attale*; le petit royaume de Navarre faisant la loi à ceux d'Espagne, sous *Sanche VI & VII*, & sous *Dom Carlos*, ainsi que celui de Portugal, sous la premiere race de ses rois; la maison de *Médicis*, en Toscane, si étonnante par sa grande influence qu'elle eut à juste titre, dans toutes les Cours de l'Europe, & dans leurs traités, pendant 8 générations; le petit marquisat de Brandebourg, montant à l'électorat, puis à la royauté, puis, faisant tomber toute l'Europe sous *Fréderic*, &c., &c.

Il met ensuite sous les yeux de ses lecteurs, le tableau des désastres de quelques empires, & l'anéantissement de plusieurs. Ainsi, après avoir transporté sur les ruines des Empires de *Cyrus*, de *Smerdis*, de *Xerxès*, d'*Artaxerxe*, de *Darius*, d'*Alexandre*, des califs, successeurs de *Mahomet*, des Grecs & des Romains, il leur montre l'insurrection des

Pays-Bas sous *Philippe II*, roi d'Espagne; la Hollande & le Portugal secouant le joug de *Philippe IV*, & de son ministre *Olivarés*; les Suisses se séparant de la maison d'Autriche, les Anglo-Américains de leur métropole, &c., &c.

Ses idées sur les causes des révolutions, ne sont pas toujours justes; mais les tableaux n'en sont pas moins très-prononcés. On desireroit aussi qu'il fût moins minutieux dans divers détails, & qu'il eût souvent plus de connoissances sur quelques objets qu'il n'a pas assez approfondis, & sur lesquels pourtant il propose des réformes; quoi qu'il en soit, il tend partout au bien public, à l'utilité générale, & sous ce point de vue, il est estimable, même dans ses erreurs; en un mot l'ouvrage de M. *Gorani*, quoique trop rapide sur certains sujets, & trop diffus sur d'autres, doit être recherché en France, comme il l'a été en Italie; & si quelques-unes de ses opinions paroissent outrées & exagérées, d'autres satisferont le lecteur, & pourront exciter son intérêt.

DU DROIT *de la guerre & de la paix*. Par *Grotius*; traduction nouvelle, par M. *Dugour*, éditeur de *l'école de politique*, avec des notes choisies de *Barbeyrac*. 5 vol. in 8°. = « *Grotius* osa le premier réduire en systême le droit de paix & de guerre: son livre, lorsqu'il parut, traduit dans toutes les langues, jouit encore malgré ses défauts, de la plus grande réputation dans la république des lettres. La traduction qu'on en propose est achevée depuis longtems, & il n'est pas de circonstance plus favorable pour la rendre publique. On doit multiplier les ouvrage qui ramenent aux principes de la raison, surtout quand de prétendus philosophes s'efforcent de les proscrire, & dénaturent dans des écrits ex-

travagans toutes les idées de justice & d'humanité ». = « Comme cette entreprise est très-dispendieuse & que d'ailleurs un ouvrage de ce genre ne convient qu'à un très-petit nombre de politiques & de sçavans, on propose une souscription, & afin qu'elle soit à l'abri de tout soupçon, on n'y met aucune condition pécuniaire. Il suffira, pour jouir de ses avantages, de se faire inscrire chez l'auteur, rue de la Harpe, N°. 153, en lui envoyant franc de port, une adresse éxacte, & une promesse par écrit de prendre un exemplaire ou plusieurs. On ne sera plus à tems pour l'inscription, après le 30 du mois de Mai, ce terme est de rigueur. Les deux premiers volumes paroîtront dans le courant de Juillet, & on payera 10 liv., en les retirant soi-même du bureau, & 11 liv. en province si on veut les recevoir franc de port. Les 3 autres volumes pour lesquels on payera 15 liv pris à Paris & 16 liv. 10 s. dans tout le royaume, également quand on le recevra, seront publiés le mois suivant.

*N. B.* Les personnes ou de Paris ou des départemens, qui voudront souscrire, sont priées d'envoyer directement sans intermédiaires, & franc de port, à l'adresse ci-dessus indiquée, leur soumission bien lisible, autrement elles ne recevront pas l'ouvrage. On n'établit qu'un seul bureau pour éviter les contre-façons.

*ANNONCES.*

C'est à regret, que j'ai été empêché depuis quelque tems de m'occuper de l'éducation de la jeunesse. Les circonstances me permettant actuellement de me vouer de nouveau à cette besogne, j'offre mes services au public. Mon intention est de ne jamais recevoir chez moi plus de trois ou quatre pensionnaires à la fois, qui seroient de l'âge de 9 à 15 ans. Le logis & la table se paient à raison de 60 liv. par mois. Pour ce qui est de l'instruction, je m'of-

fre à traiter avec les parens. fait à Strasbourg, ce 1 Mai 1792.

*J.-J.* OBERLIN, *professeur de philosophie en l'université de Strasbourg.*

## GRANDE-BRETAGNE.

*A Treatise on Air*, &c. C'est-à-dire, *Traité sur l'air; contenant de nouvelles expériences & méditations sur la combustion; étant un examen complet du systême de M.* LAVOISIER; *avec des preuves à l'aide de quelques expériences frappantes, de l'erreur de ses principes; avec des remarques sur les opinions chymiques de quelques hommes célebres.* Par RICHARD BEWLEY, docteur en-médecine. In-8°. de 215 pages. A Londres, chez *Evans.* 1791. L'objet de l'auteur paroît être de revendiquer la plus grande partie des théories nouvelles, & des découvertes en chymie pour le docteur *Harrington*, dont les modernes, & même le franc M. *de Luc Bewley* a emprunté les doctrines élémentaires sans lui en faire honneur. Cependant quand on pese dans la balance de l'impartialité, les assertions de l'auteur, quand on considere l'obscurité qui regne dans les énoncés des découvertes prétendues du docteur *Harrington*, on ne voit pas trop de fondement à cette accusation, dont les motifs tombent même tout à fait, quand on considere que ce qui a été découvert par un homme peut l'être de même par un autre, sans qu'il l'emprunte du premier.

*Mémoirs of a Scots Heiress*, &c. C'est-à-dire, *Mémoires d'une héritiere écossoise, adressés à la très-honorable Lady* CATHÉRINE ****** Par l'auteur de *Constance.* 3 vol. in-12. A Londres, chez *Nookham.* 1791. Ces mémoires font singuliers à plus d'un égard : presque à chaque pas, l'auteur s'écarte de la route bat-

tne, s'éleve quelquefois & surprend, est souvent intéressant & quelquefois singulierement pathétique. Toutefois les incidens sont souvent invraisemblables, & les changemens inattendus de fortune, sont dans un ou deux exemples trop brusques. Les caracteres ne sont pas toujours nouveaux, &c., &c.; mais en général l'ouvrage se lit avec plaisir.

## ALLEMAGNE.

*Lehren und Meynungen der Sokratiker über Unsterblichkeit*, &c. C'est-à-dire, *Doctrines & opinions des sectateurs de* SOCRATE *sur l'immortalité*. Par *Guillaume-Gottlieb* TENNEMANN, maître-ès arts. In-8°. de 592 pages. A Jena, dans la librairie académique. 1791. C'est une excellente addition à l'histoire de l'esprit humain, & sous ce point de vue, cet ouvrage mérite un accueil général. L'auteur fait preuve d'une vaste érudition, & d'une critique très-éclairée; mais comme en fait de doctrine, toute sorte de lecteurs ne demande pas à sçavoir ce que l'on a pensé autrefois, & qu'un grand nombre d'entr'eux se tient à ce qu'on adopte au moment présent, nous n'entreprendrons pas l'analyse de cette production.

*Lehrbuch des Kenntniss der Menschen*, &c. C'est-à-dire, *Livre élémentaire sur la connoissance de l'homme*. Iere. partie, contenant *la doctrine du corps humain & la diététique*. Par P. STUVE, appartenant à l'Encyclopédie générale des colleges. In-8°. de 390 pages. A Brunswick, dans la librairie du college. 1790. Il ne paroît pas que M. *Stuve* se soit proposé de donner un abrégé scientifique de l'antropologie proprement dite; mais seulement une esquisse de toutes les doctrines qui concernent la nature corporelle & spirituelle de l'homme, leur influence réciproque & leur per-

fectionnement : & à en juger de ce commencement, il y a lieu d'espérer que l'ensemble remplira assez bien son objet. Cette fois-ci, l'auteur présente une description des parties du corps humain, de leurs fonctions & de leur accord pour une fin commune, fait avec soin, clarté & précision ; & l'on voit que malgré ses connoissances propres, M. *Stuve* a requis les lumieres d'un habile anatomiste, pour donner à son travail un degré de perfection qu'il n'auroit probablement pas eu sans cela.

## NORD.

*Auszug der schriften*, &c. C'est-à-dire, *Extrait des actes d'une commission d'agriculture, ayant pour objet le rétablissement des droits des paysans*. 2 vol. in-8°. A Copenhague. 1791. C'est sous les auspices du prince royal de Danemarck que cette commission a fait le beau travail dont nous annonçons ici l'extrait. Il est certain que l'état de laboureur est le premier de tous les états & le plus nécessaire, que les entraves provenant du régime féodal s'opposoient aux progrès de l'agriculture, & que les encouragemens & les ménagemens dans l'imposition peuvent seuls faire fleurir cette profession, qui est la premiere source de la prospérité. C'est à elle que l'Angleterre est en grande partie redevable de sa splendeur. Les seigneurs terriens se faisoient une occupation sérieuse à tirer de leurs terres tout le parti possible. Ils n'épargnoient aucune dépense, aucun soin pour faire les premieres avances, & partageoient d'une maniere noble & juste le bénéfice qui résultent de leur mise en argent avec ceux qui l'avoient fait valoir. Ils ne croyoient pas pourvoir mieux placer leurs fonds qu'en terres, bestiaux & agens de l'économie rurale. Aussi cette isle étoit-elle dans un état de prospérité. Mais aujourd'hui elle paroît

au moins dans un état ſtationnaire, & on aſſure que les propriétaires de fonds, au lieu de n etre leurs capitaux au profit de l'économie champêtre le placent dans le commerce. Il eſt à craindre qu'en les détournant ainſi de cet objet vers un autre à tous égards inférieur au premier, la proſpérité nationale n'aille toujours en diminuant.

## ITALIE.

*Obſervazioni iſtorico-architettoniche*, &c. C'eſt-à-dire, *Obſervations hiſtoriques d'architectures ſur le Panthéon à Rome. 1791.* Voilà encore un Allemand qui ſe diſtingue dans les recherches ſur les arts de l'antiquité. M. *Hirt*, dans ſon ſéjour en Italie, s'eſt non-ſeulement occupé de l'étude des chef-d'œuvres de l'art, mais encore de celle de la langue, qu'il poſſede au point de n'être pas déſavoué des Italiens mêmes pour compatriote. La production que nous annonçons ici en eſt une preuve. M. *Hirt* approfondit, au ſujet du Panthéon, les trois queſtions ſuivantes : ſçavoir, 1°. qui eſt ce qui a conſtruit le Panthéon? 2°. Quelle étoit ſa deſtination primitive? 3°. Quel étoit ſon état originaire? Le nom d'Agrippa, qu'on lit à l'entrée de la Colonnade, ſemble lever toutes les difficultés à l'égard de la premiere queſtion; cependant on a voulu prétendre que la colonnade avoit été ajoutée après coup à l'édifice, & que, par conſéquent, l'inſcription ne ſignifioit rien. Cette abſurde prétention eſt réfutée par l'auteur, en montrant que ſans la colonnade, le bâtiment auroit été une monſtruoſité, & qu'elle entroit néceſſairement dans le plan de l'architecte. C'eſt avec la même force qu'il prouve que la deſtination du panthéon étoit d'être un temple, & non de ſervir de bain; enfin que, dans le principe, il étoit dans l'intérieur un peu différent de ce qu'il eſt à préſent. Cette diſſertation eſt accompagnée de trois planches en taille-douce.

*Sopra la mèsura di principali siti*, &c. C'est-à dire, *De la mesure des principaux sites des Etats du roi de Sardaigne & de leurs différentes élévations au dessus du niveau de la mer*; par M. le comte Morozzo. A Turin, chez Briolo. 1791. Avant toute autre chose, M. Morozzo a commencé par fixer la hauteur de Turin, & il l'a trouvée être de 3 toises 2 pieds 6 pouces 6 lignes au dessus du niveau de la mer, en comptant de la salle de l'académie, qui est au dessus du niveau du Po, sous le pont de 28 toises. L'auteur donne ensuite, dans trois différentes tables, l'élévation de 36 endroits au dessus du niveau de la mer.

---

## ASSEMBLÉE NATIONALE.

LE Corps Législatif, dans sa séance du 15 Mai, a décrété ce qui suit :

1°. que l'émission nouvelle de 300,000,000 d'assignats, sera spécialement affectée aux dépenses de la guerre & à la continuation du remboursement des créances exigibles inférieures à 10,000 liv. inclusivement.

2°. Les reconnoissances de créances au-dessus de 10,000 l. seront présentées à la liquidation; elles seront visées & numérotées. L'intérêt de ces créances commencera à courir du jour de leur présentation; ce sera trois jours après qu'elles auront été appelées en remboursement.

3°. Les remboursemens chaque mois n'excéderont pas six millions.

*Du 17.*

Des loix repressives contre les militaires déserteurs de tous les grades, ont occupé cette séance entiere. Voici le décret qui a été rendu.

« ART. I. Tout militaire de quelque grade qu'il soit, qui se sera absenté de son camp, de sa garnison ou de son quartier sans congé, ordre ou démission comme il sera dit ci-après, sera regardé comme déserteur ».

« II. Tout militaire, de quelque grade qu'il soit, qui désertera à l'ennemi, sera puni de mort ».

« III. Tout militaire de quelque grade qu'il soit, qui aura déserté, sans se joindre à l'ennemi, sera puni de la peine des fers; elle sera de dix ans pour le soldat, de quinze pour le sous-officier & de vingt pour l'officier ».

« IV. Sera réputé déserteur tout militaire qui aura quitté son poste sans congé ordre ou démission ».

« V. Le congé accordé à tout militaire pour s'absenter de sa garnison ou quartier, sera signé sçavoir : le congé d'un soldat par un sous-officier & un officier, celui d'un officier par le chef de la division, & d'un officier commandant par le général ».

« VI. Tout chef de complot, quand même il ne seroit pas mis à exécution, sera puni de mort ».

« VII. Sera réputé chef de complot, tout officier & sous-officier, lorsqu'ils auront des soldats pour complices; s'il n'y a dans le complot, ni officiers, ni sous-officiers, le plus ancien d'âge sera réputé chef du complot ».

« VIII. Tout complice d'un complot, qui le découvrira, ne pourra être poursuivi pour le crime qu'il aura dénoncé ».

« IX. Les généraux détermineront, suivant les circonstances, les récompenses à accorder à ceux qui ameneront à main armée, les déserteurs qui auront échappé aux postes avancés ».

« Les officiers de quelque grade qu'ils soient,

qui demanderont leur démiſſion, ne pourront quitter avant que cette démiſſion ait été annoncée à la garde du quartier ».

« XI. La démiſſion d'un officier ſera toujours connue du commandant du quartier qui la ſignera ».

« XII. Les officiers qui auront donné leur démiſſion, n'en devront pas moins être porteurs d'un congé dans lequel il ſera fait mention de leur démiſſion ».

« XIII. Leſdits congés ne ſeront délivrés aux démiſſionnaires que lorſqu'ils auront remis leurs armes & les gratifications qui leur auront été accordées pour leurs effets de campagne ».

« XIV. Tout officier, qui après la publication du préſent décret, donnera ſa démiſſion, pendant la guerre, ſans cauſe légitime, jugé, ſçavoir : pour les officiers des Corps, par les conſeils d'adminiſtration, & pour les autres officiers, par les Cours martiales, ne pourra plus avoir d'emploi dans l'armée ».

« XV. Le miniſtre de la guerre fera paſſer à l'Aſſemblée & aux départemens, la liſte de tous les déſerteurs ».

« XVI. Le même miniſtre remettra dans la quinzaine à l'Aſſemblée & aux départemens une autre liſte de tous les officiers qui ont quitté leur emploi, depuis la loi d'amniſtie ».

*Du 28.*

Le projet du comité a obtenu la priorité ſur celui de M. Carnot; & il a été décrété ainſi qu'il ſuit.

« ART. I. Toute perſonne arrivée à Paris depuis le premier Janvier dernier, ſera tenue de déclarer au comité de la ſection qu'elle habite, ſon nom, ſont état & d'exhiber ſon paſſe-port, s'il en a un ».

« II. Cette déclaration ſe fera dans trois jours, excepté pour ceux qui apportent des

subsistances ou approvisionnemens à Paris, qui auront un délai de huit jours ».

« III. En conséquence de cette déclaration, tout concierge ou portier sera tenu de déclarer toute personne demeurant dans la maison qu'il garde ».

« IV. Toute personne, excepté celles exceptées par l'article II, qui devra rester plus de trois jours à Paris, & qui ne fera pas sa déclaration, sera condamnée à une amende qui ne pourra pas passer 300 liv., & à une détention de trois mois. »

« V. Les personnes qui feront des déclaration fausses seront condamnées à 1000 l. d'amende, & à 6 mois de prison »,

« VI. Chaque déclaration sera écrite sur deux feuilles séparées, non sujettes au timbre, & signée par celui qui la presentera; dans le cas où il ne sçauroit signer; le commissaire de la section en fera mentionsur les deux actes, ainsi que de l'affirmation faite en sa présence, par le déclarant, de la vérité de sa déclaration ».

« VII. Il sera procédé sans délai, par la municipalité de Paris, aux vérifications tant desdites déclarations que du récensement qui a dû être fait en 1791, en exécution de la loi du 19 Juillet de la même année sur la police municipale ».

*Adresse de M. Condorcet, sur la guerre, lue à l'Assemblée Nationale, le 20 Avril 1792.*

« Forcée de consentir à la guerre, par la plus impérieuse nécessité, l'Assemblée Nationale n'ignore pas qu'on l'accusera de l'avoir volontairement accélérée ou provoquée ».

« Elle sçait que la marche insidieuse de la cour de Vienne n'a eu d'autre objet que de donner une ombre de vraissemblance à cette imputation, dont les puissances étrangeres ont besoin pour cacher à leurs peuples les motifs

réels de l'attaque injuste préparée contre la France, & qu'elle sera répétée par les ennemis intérieurs de notre constitution & de nos loix, dans l'espérance criminelle de ravir la bienveillance publique aux représentans de la Nation. Une exposition simple de leur conduite sera leur unique réponse, & ils l'adressent, avec une confiance égale, aux étrangers comme aux François, puisque la nature a mis au fond du cœur de tous les hommes les sentimens de la même justice ».

« Chaque nation a seule le pouvoir de se donner des loix, & le droit inaliénable de les changer à son gré. Ce droit n'appartient à aucune, où leur appartient à toutes avec une entiere égalité; l'attaquer dans une seule, c'est déclarer qu'on ne le reconnoît dans aucune autre; vouloir le ravir par la force à un peuple étranger, c'est annoncer qu'on ne le respecte pas dans celui dont on est le concitoyen ou le chef, c'est trahir sa patrie, c'est se proclamer l'ennemi du genre humain. La nation françoise devoit croire que des vérités si simples seroient senties par tous les princes, & que, dans le dix huitieme siecle, personne n'oseroit leur opposer les vieilles maximes de la tyrannie. Son espérance a été trompée; une ligue a été formée contre son indépendance, & elle n'avoit que le choix d'éclairer ses ennemis sur la justice de sa cause, ou de leur opposer la force des armes ».

« Instruite de cette ligue menaçante, mais jalouse de conserver la paix, l'Assemblée Nationale a demandé quel étoit l'objet de ce concert entre les puissances, si longtems rivales, & on lui a répondu qu'il avoit pour motif le maintien de la tranquillité générale, la sûreté & l'honneur des couronnes, la crainte de voir se renouveller les événemens qu'ont

présentés quelques époques de la révolution françoise ».

« Mais, comment la France menaceroit-elle la tranquillité générale, puisqu'elle a pris la résolution solemnelle de n'entreprendre aucune conquête, de n'attaquer la liberté d'aucun peuple, puisqu'au milieu de cette lutte longue & sanglante, qui s'est élevée dans les Pays-Bas & dans les Etats de Liege, entre les gouvernemens & les citoyens. elle a gardé la neutralité la plus rigoureuse »?

« Sans doute, la nation françoise a prononcé hautement que la souveraineté n'appartient qu'au peuple, qui, borné dans l'exercice de sa volonté suprême, par les droits de la postérité, ne peut déléguer de pouvoir irrévocable; elle a hautement reconnu qu'aucun usage, aucune loi expresse, aucun consentement, aucune convention, ne peuvent soumettre une société d'hommes à une autorité qu'ils n'auroient pas le droit de reprendre. Mais quelle idée les princes se feroient-ils donc de la légitimité de leur pouvoir, ou de la justice avec laquelle ils l'exercent, s'ils regardoient l'énonciation de ces maximes comme une entreprise contre la tranquillité de leurs Etats »?

« Diront-ils que cette tranquillité pourroit être troublée par les ouvrages, par les discours de quelques François? Ce seroit alors exiger, à main armée, une loi contre la liberté de la presse; ce seroit déclarer la guerre aux progrès de la raison; & quand on sçait que partout la nation françoise a été impunément outragée, que les presses des pays voisins n'ont cessé d'inonder nos départemens d'ouvrages destinés à solliciter la trahison, à conseiller la révolte; quand on se rappelle les marques de protection ou d'intérêt prodiguées à leurs auteurs, croira-t-on qu'un amour sincere de la

paix, & non la haine de la liberté, ait dicté ces hypocrites reproches »?

« On a parlé de tentatives faites par les François, pour exciter les peuples voisins à reprendre leur liberté, à réclamer leurs droits; mais les ministres qui ont répété ces imputations, sans oser citer un seul fait qui les prouvât, sçavoient combien elles étoient chimériques; & ces tentatives, eussent-elles été réelles, les Puissances qui ont souffert les rassemblemens de nos émigrés, qui leur ont donné des secours, qui ont reçu leurs ambassadeurs, qui les ont publiquement admis à leurs conférences, n'auroient pas conservé le droit de se plaindre, ou bien que les rois seuls ont de véritables droits, & jamais l'orgueil du trône n'auroit insulté avec plus d'audace à la majesté des nations ».

« Le Peuple François, libre de fixer la forme de sa constitution, n'a pu blesser, en usant de ce pouvoir, ni la sûreté, ni l'honneur des Couronnes étrangeres. Les chefs des autres pays mettroient-ils donc au nombre de leurs prérogatives, le droit d'obliger la Nation Françoise à donner au chef de son gouvernement, un pouvoir égal à celui qu'eux-mêmes exercent dans leurs Etats? Voudroient-ils, parce qu'ils ont des sujets, empêcher qu'il existât ailleurs des citoyens libres? Et comment n'appercevroient-ils pas qu'en se croyant tout permis pour maintenir ce qu'ils appellent la sûreté des Couronnes, ils déclarent légitime tout ce qu'on pourroit entreprendre pour la restauration de la liberté des autres peuples ».

« Si des violences, si des crimes ont accompagné quelques époques de la révolution françoise, c'étoit aux seuls dépositaires de la volonté nationale, qu'appartenoit le pouvoir de les punir ou de les ensevelir dans l'oubli. Tout

citoyen, tout magistrat, quelque soit son titre, ne doit demander justice qu'aux loix de son pays, ne peut l'attendre que d'elles. Les Puissances étrangeres, tant que leurs sujets n'ont pas souffert de ces événemens, ne peuvent avoir le droit ni de s'en plaindre, ni de prendre des mesures hostiles pour en empêcher le retour. La parenté, l'alliance personnelle entre les rois, n'est rien pour les nations; esclaves ou libres, des intérêts les unissent; la nature a placé leur bonheur dans la paix, dans les secours mutuels d'une douce fraternité; elle s'indigneroit qu'on osât mettre dans une même balance le sort de vingt-cinq millions d'hommes, & les affections ou l'orgueil de quelques individus. Sommes-nous donc condamnés à voir encore la servitude volontaire des peuples, entourer de victimes humaines les autels des faux dieux de la terre »?

« Ainsi, ces prétendus motifs d'une ligue contre la France, n'étoient tous qu'un nouvel outrage à son indépendance. Elle avoit droit d'exiger une renonciation à des préparatifs injurieux, & d'en regarder le refus comme une hostilité. Tels ont été les principes qui ont dirigé les démarches de l'Assemblée Nationale. Elle a continué de vouloir la paix; mais elle devoit préférer la guerre à une patience dangereuse pour sa liberté; elle ne pouvoit se dissimuler que des changemens dans la constitution, que surtout des violations de l'égalité, qui en est la base, étoient l'unique but des ennemis de la France; qu'ils vouloient la punir d'avoir reconnu, dans toute leur étendue, les droits communs à tous les hommes; & c'est alors qu'elle a fait ce serment, répété par tous les François, de périr plutôt que de souffrir la moindre atteinte, ni à la liberté des citoyens, ni à la souveraineté du Peuple, ni

furtout à cette égalité fans laquelle il n'exifte ; pour les fociétés, ni juftice, ni bonheur ».

« Reprocheroit-on aux François de n'avoir pas refpecté les droits des autres peuples, en n'offrant que des indemnités pécuniaires, foit aux Allemands poffeffionnés en Alface, foit au pape ? Les traités avoient reconnu la fouveraineté de la France fur l'Alface, & elle y étoit paifiblement exercée depuis plus d'un fiecle. Les droits que ces traités avoient réfervés, n'étoient que des privileges. Le fens de cette réferve étoit donc que les poffeffeurs de fiefs d'Alface, les conferveroient avec leurs anciennes prérogatives, tant que les loix générales de la France fouffriroient les différentes formes de la féodalité. Cette réferve fignifioit encore que fi les prérogatives féodales étoient enveloppées dans une ruine commune, la Nation devroit un dédommagement aux poffeffeurs pour les avantages réels qui en étoient la fuite ; car c'eft-là tout ce que peut exiger le droit de propriété, quand il fe trouve en oppofition avec la loi, en contradiction avec l'intérêt public. Les citoyens de l'Alface font François, & la nation ne peut, fans honte & fans injuftice, fouffrir qu'ils foient privés de la moindre partie des droits communs à tous ceux que ce nom doit également protéger. Dira-t-on qu'on peut, pour dédommager ces princes, leur abandonner une portion du territoire ? Non, une nation généreufe & libre, ne vend point les hommes ; elle ne condamne point à l'efclavage, elle ne livre point à des maîtres ceux qu'elle a une fois admis au partage de fa liberté ».

« Les citoyens des comtats étoient maîtres de fe donner une conftitution : ils pouvoient fe déclarer indépendans, ils ont préféré d'être François, & la France ne les abandonnera point

après les avoir adoptés. Eût-elle refusé d'accéder à leurs desirs, leur pays est enclavé dans son territoire, & elle n'auroit pu permettre à leurs oppresseurs de traverser la terre de la liberté, pour aller punir des hommes d'avoir osé se rendre indépendans, & reprendre leurs droits. Ce que le pape possédoit dans ce pays étoit le salaire des fonctions du gouvernement : le peuple en lui ôtant ses fonctions, a fait usage d'un pouvoir qu'une longue servitude avoit suspendu, mais n'avoit pu lui ravir ; l'indemnité proposée par la France, n'étoit pas même exigée par la justice ».

« Ainsi ce sont encore des violations du droit naturel qu'on ose demander, au nom du pape & des oppresseurs de l'Alsace ; & si les ministres de la maison d'Autriche avoient voulu allumer la guerre entre les prejugés & la raison, entre les rois & les peuples, ils n'auroient pas tenu un autre langage ».

« On a fait entendre que le vœu du Peuple François, pour le maintien de son égalité & de son indépendance, étoit celui d'une faction ; mais la Nation Françoise a une constitution, cette constitution a été reconnue, adoptée par la généralité des citoyens ; elle ne peut être changée que par le vœu du Peuple, & suivant les formes qu'elle-même a prescrites. Tant qu'elle subsiste les pouvoirs établis par elle, ont seuls le droit de manifester la volonté nationale, & c'est par eux que cette volonté a été déclarée aux Puissances étrangeres. C'est le roi qui, sur l'invitation de l'Assemblée Nationale, & en remplissant les fonctions que la constitution lui attribue, s'est plaint de la protection accordée aux émigrés, a demandé inutilement qu'elle leur fût retirée ; c'est lui qui a sollicité des explications sur la ligue formée contre la France ; c'est lui qui a exigé que cette ligue fût dissoute.

Et l'on doit s'étonner, sans doute, d'entendre annoncer, comme le cri de quelques factieux, le vœu solemnel du Peuple, publiquement exprimé par ses représentans légitimes. Quel titre aussi respectable pourroient donc invoquer ces rois qui forcent des nations égarées à combattre contre les intérêts de leur propre liberté, & à s'armer contre des droits qui sont aussi les leurs, à étouffer sur les débris de la constitution françoise les germes de leur propre félicité, & les communes espérances du genre humain »?

« Et d'ailleurs, qu'est-ce qu'une faction qu'on accuse d'avoir conspiré pour la liberté universelle du genre humain? C'est donc l'humanité toute entiere que des ministres esclaves osent flétrir de ce nom odieux ».

« Mais, disent-ils, le roi des François n'est pas libre. Eh! n'est ce donc pas être libre, que de ne dépendre que des loix de son pays? La liberté de les contrarier, de s'y soustraire, d'y opposer une force étrangere, ne seroit pas un droit, mais un crime ».

« Ainsi, en rejettant toutes ces propositions insidieuses, en méprisant ces indécentes déclamations, l'Assemblée Nationale s'étoit montrée, dans toutes les relations intérieures, aussi amie de la paix que jalouse de la liberté du peuple. Ainsi, la continuation d'un tolérance hostile pour les émigrés, la violation ouverte des promesses d'en disperser les rassemblemens, le refus de renoncer à une ligue évidemment offensive, les motifs injurieux de ces refus, qui annonçoient le desir de détruire la constitution, suffiroient pour autoriser des hostilités, qui n'auroient jamais été que des actes d'une défense légitime; car ce n'est pas attaquer que de ne pas donner à notre ennemi le tems d'épuiser nos ressources en longs préparatifs,

de tendre tous ses pieges, de rassembler toutes ses forces, de resserrer ses premieres alliances, d'en chercher de nouvelles, d'acheter encore des intelligences au milieu de nous, de multiplier, dans nos provinces, les conjurations & les complots. Mériteroit on le nom d'agresseur, lorsque menacé, provoqué par un ennemi injuste, perfide, on lui enleve l'avantage de porter les premiers coups ? Ainsi, loin d'appeller la guerre, l'Assemblée Nationale a tout fait pour la prévenir. En demandant des explications nouvelles sur des intentions qui ne pouvoient être douteuses, elle a montré qu'elle ne renonçoit qu'avec douleur à l'espoir d'un retour vers la justice ; & que si l'orgueil des rois est prodigue du sang de leurs sujets, l'humanité des représentans d'une nation libre, est avare même du sang de ses ennemis. Insensible à toutes les provocations, à toutes les injures, au mépris des anciens engagemens, aux violations des nouvelles promesses, à la dissimulation honteuse des trames ourdies contre la France, à cette condescendance perfide, sous laquelle on cachoit les secours, les encouragemens prodigués aux François qui ont trahi leur patrie ; elle auroit encore accepté la paix, si celle qu'on lui offroit avoit été compatible avec le maintien de la constitution, avec l'indépendance de la souveraineté nationale, avec la sûreté de l'Etat ».

« Mais le voile qui cachoit les intentions de notre ennemi est enfin déchiré. Il annonce, en son nom, au nom de ses alliés, le projet d'exiger de la Nation Françoise un abandon de ses droits ; il fait entendre qu'il lui commandera des sacrifices que la crainte seule de sa destruction pourroit lui arracher. Eh bien ! elle ne s'y soumettra jamais : cet insultant

orgueil, loin de l'intimider, ne peut qu'exciter son courage. Il faut du tems pour discipliner les esclaves du despotisme, mais tout homme est soldat quand il combat la tyrannie; l'or sortira de ses obscures retraites, au nom de la patrie en danger; ces hommes ambitieux & vils, ces esclaves de la corruption & de l'intrigue, ces lâches calomniateurs du peuple, dont nos ennemis osoient se promettre le honteux secours, perdront l'appui des citoyens aveuglés ou pusillanimes, qu'ils avoient trompés par leurs hypocrites déclamations; & l'Empire François, dans sa vaste étendue, n'offrira à nos ennemis qu'une volonté unique, celle de vaincre ou de périr toute entiere avec la constitution & les loix ».

« Citoyens! qui de vous, en effet, pourroit souscrire à ces honteuses propositions! La servitude féodale & une humiliante inégalité, la banqueroute & des impôts que vous paieriez seuls, les dîmes & l'inquisition; vos propriétés achetées sur la foi publique, rendues à leurs anciens usurpateurs, les bêtes fauves rétablies dans le droit de ravager vos campagnes, votre sang prodigué pour les projets ambitieux d'une maison ennemie. Telles sont les conditions du traité entre le roi de Hongrie & les François perfides ».

« Telle est la paix qui vous est offerte; non, vous ne l'accepterez jamais; les lâches sont à Coblence, & la France ne renferme plus dans son sein que des hommes dignes de la liberté ».

# TABLE.

ENcyclopédie méthodique. Botanique. Tomes I, II & III. 287
*Mémoires sur la religion naturelle & révélée, qui ont eté couronnés & publiés par la société théologique de Tealer.* 305
*La composition de l'eau, démontrée par diverses expériences.* 312
*Coup-d'œil sur l'histoire de France, pour servir d'introduction à la géographie de France, divisée en 83 départemens.* 320
Mélanie, ou la Religieuse, *drame en 3 actes & en vers, represénté pour la premiere fois à Paris, sur le théatre françois de la rue de Richelieu, le 7 Décembre 1791.* 339
*Traduction latine de quelques versets du Pseaume 139.* 363
*Traduction de cette traduction.* 363
*Autre traduction encore plus littérale.* 364
*Demande particuliere.* 364
*Réponse à la demande de M.* Demoustier, *auteur d'*Alceste à la campagne, *du* Conciliateur, *de* l'Amour filial, *& des* Lettres à Emilie sur la mythologie. 365
Le Réveil d'un beau jour, *idylle.* 366
*Lettre de Saint-Augustin à la Comédie Italienne.* 368
*Suite de la traduction du 6e. livre de* l'Enéide. 370
*Nécrologie.* 373

*Spectacles de Paris.*

Virginie, *tragédie.* 376
Plaire, c'est commander, *opéra en 2 actes.* 379
Agnès de Châtillon, *opéra héroïque en 3 actes.* 380
*Expériences qui fait connoître la nécessité d'employer le cuivre pur dans l'alliage de l'argent à monnoyer.* 384

*Observations sur le mélange métallique qui est employé à faire les caracteres d'imprimerie.* 387
*Maniere de conserver le fumier.* 389
*Inventions.* 390
*Académie.* 397
*Musique.* 399


NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

*Les Nœuds enchantés, ou la Bizarrerie des destinées.* 399
*Les Bohémiennes.* 400
*Observations générales sur les langues appliquées à la langue françoise.* 400
*La Constitution Françoise expliquée pour les habitans de la campagne.* 401
*Union & constance, ou Lettre à un de mes amis émigrés.* 402
*Instruction pastorale de M. l'évêque de la Meurthe, pour le saint tems de carême.* 404
*Essai sur la législation du mariage.* 405
*Recherches sur la science du Gouvernement.* 405
*Du droit de la guerre & de la paix.* 409


GRANDE-BRETAGNE.

*Traité sur l'air.* 410
*Mémoires d'une héritiere écossoise.* 411


ALLEMAGNE.

*Doctrines & opinions des sectateurs de Socrate, sur l'immortalité.* 411
*Livre élémentaire sur la connoissance de l'homme.* 411


NORD.

*Extrait des actes d'une commission d'agriculture ayant pour objet le rétablissement des droits des paysans.* 412


ITALIE.

*Observations historiques d'architecture sur le Pantheon.* 413
*De la mesure des principaux sites des Etats du roi de Sardaigne & de leurs différentes élévations au dessus du niveau de la mer.* 414
*Nouvelles politiques.* 274

# JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE OU UNIVERSEL,

DÉDIÉ

*A SON ALT. SÉRÉNISSIME Mgr. le Duc de Bouillon, &c. &c. &c.*

---

ANNÉE 1792.

---

TOME IV.

*DIX JUIN.*

N°. XVI.





A BOUILLON.

---

De l'imprimerie du Journal.

*IL paroît trois volumes par mois de ce Journal. La souscription n'est ouverte que pour l'année entiere : elle est de 24 liv. de France, prise à Bouillon ; de 25 liv. 4 s. à Paris, & par la poste, de 33 liv. 12 s. franche de port, pour toute la France, sçavoir : 24 liv. pour l'abonnement, & 9 liv. 12 s. pour le port.*

*L'abonnement du port dans les postes du Généralat de l'Empire étant de 6 liv., il n'en coûtera que 30 liv. pour recevoir ce Journal franc de port dans cette partie de l'Allemagne.*

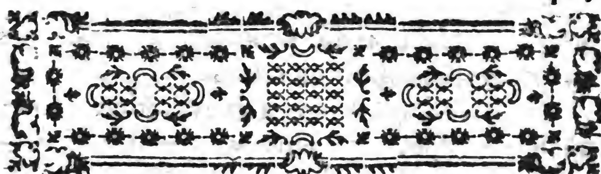
*Pour tout ce qui regarde la correspondance de France, on aura la bonté de s'adresser à M.* LUTTON, rue Ste. Anne, Butte St. Roch, N°. 9, à Paris, *chargé de tout ce qui regarde ce Journal. On aura soin d'affranchir les lettres ; autrement, elles resteroient au rebut. La souscription doit être payée d'avance, ainsi que le port du Journal.*

*On s'adressera aussi à M.* WEISSENBRUCH, Directeur du bureau de ce Journal, *à Bouillon, où la poste de France arrive & part tous les jours.*

*On trouve dans le même bureau le* Journal Politique, ou Gazette des Gazettes, *qui, depuis le 1er. Janvier 1792, paroît toutes les semaines. Ce recueil de nouvelles coûte 12 liv. par année, pris à Bouillon, & 18 liv. par la poste dans toute la France, y compris le port. Le tout se paie d'avance. Il faut souscrire pour l'année entiere, & on peut le faire à quatre époques, au 1er. Janvier, au 1er. Avril, au 1er. Juillet, ou au 1er. Octobre.*

*La Gazette Salutaire, dont on donne une feuille in-8°. chaque semaine, coûte 9 l., franche de port.*

*Les Directeurs des Postes étrangeres, ainsi que les particuliers qui desireront avoir ces ouvrages périodiques, sont priés de vouloir bien adresser leurs lettres M.* WEISSENBRUCH, Directeur des Journaux, poste restante à Liege.



# JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE OU UNIVERSEL.

## TOME IV.

## DIX JUIN.



ENCYCLOPÉDIE MÉTHODIQUE. *Hiſtoire naturelle des vers.* In-4°. Tome I. Seconde partie. Par M. BRUGUIERE, docteur en médecine, médecin-botaniſte & naturaliſte du roi, membre de la ſociété royale des ſciences de Montpellier. A Paris, chez Panckoucke, & ſe trouve à Nancy, chez Matthieu. 1792.

L'Intitulé de ce Journal nous invite à parler ſouvent de l'*Encyclopédie méthodique*. Nous avons déjà dit que M. *Bruguiere* étoit le premier naturaliſte françois, qui a écrit ſur l'hiſtoire naturelle des vers,

d'une maniere aussi profonde & avec des connoissances aussi étendues.

La partie qui prête à la rédaction de cet article renferme les lettrines depuis *Bu* jusqu'à *Co*, ce qui ferme le premier volume. Arrêtons-nous aux deux objets essentiels suivans.

1°. CONCHYLIOLOGIE. Ce mot dérive du grec, qui signifie discours sur les coquillages. Cette science fait partie de l'*Helmintologie*, extraite en général des animaux testacés, ou des vers qui sont pourvus d'une enveloppe calcaire que l'on nomme coquille.

L'histoire naturelle, telle qu'elle est considérée par les auteurs systématiques, consiste principalement dans la connoissance des especes. La botanique apprend à connoître & à distinguer les especes des végétaux par des caracteres de convention; l'*Ornithologie*, l'*Entomologie* & la *Conchyliologie* apprennent à connoître, l'une les oiseaux, l'autre les insectes, & l'autre enfin les coquilles; les moyens que ces sciences emploient sont artificiels, mais ils conduisent avec plus ou moins de certitude à la connoissance des especes, qui est le seul but que se proposent les naturalistes systématiques. Là où finit l'empire de ceux-ci, commence celui des naturalistes rationels, lesquels ne se bornant pas à la connoissance des formes extérieures des animaux ou des végétaux, cherchent aussi à

pénétrer dans celle de leurs fonctions & de leurs divers degrés d'utilité, soit dans la théorie générale de la nature, soit dans les emplois particuliers que les hommes leur font subir. L'étude des especes est une étude séche, parsemée de beaucoup de difficultés ; comme elle ne présente pas grand chose à l'imagination, outre les rapports de la forme, elle ne peut convenir qu'à ceux qui se destinent à acquérir des connoissances précises dans les rapports des êtres naturels, entr'eux, & dans l'histoire de leurs fonctions. Autant la premiere étude est repoussante, autant la seconde est remplie d'attraits ; mais on ne peut parvenir à celle-ci que par la voie de la premiere, & ce n'est qu'à la faveur des méthodes imaginées pour soulager notre foiblesse, à travers toutes les difficultés les plus rebutantes de la nomenclature & de la synonymie, & la monotonie des descriptions, que l'on peut s'élever jusqu'à ces applications lumineuses. Bien des personnes ne connoissent dans l'histoire naturelle que la voie systématique ou la marche artificielle qui indique les especes ; étrangeres à toutes les applications, autres que celles de la structure des parties, elles s'obstinent de plus en plus à ne voir dans la nature que des classes, des ordres, des genres, des especes, oubliant que tout cet échaffaudage est artificiel & destiné seulement à soutenir notre foiblesse & à nous

porter à des notions plus relevées. Ceux qui tentent de s'initier dans quelque partie de l'hiſtoire naturelle, ſans une vocation bien décidée, ſont bientôt rebutés par les difficultés des premieres études, & leur zele eſt entierement amorti, quand ils apperçoivent qu'on ne leur dévoile des myſteres de la nature, que ce qui eſt du reſſort des yeux. L'homme cherche naturellement dans les ſciences quelque choſe de plus noble & de plus conſolant que l'amuſement & l'étalage d'une vaine érudition; il deſire au moins d'entrevoir dans le lointain les connoiſſances réelles, après leſquelles il aſpire, comme le ſeul fruit digne de ſes travaux.

*La conchyliologie*, conſidérée ſous ce rapport, ne manque d'aucun moyen de piquer la curioſité, non cette curioſité futile qui jouit de l'éclat des coquillages & de l'abus par lequel on ſe procure des couleurs que la nature leur a refuſées, mais cette curioſité philoſophique qui cherche à pénétrer la nature des choſes, qui ſoutient le phyſicien dans ſes recherches, le chymiſte dans ſes expériences, le navigateur géographe dans ſes pénibles voyages, & le naturaliſte dans ſes travaux; il jouit des voies que la nature emploie pour parvenir à ſes fins, il reconnoît que tous les êtres animés, même les coquillages ſubiſſent dans le fond de l'eau les loix du climat comme le reſte des animaux, & ſa

ſurpriſe augmente lorſqu'examinant les coquilles marines, qui forment des bancs conſidérables ſur la ſurface de la terre, il en reconnoît quelques-unes pour les mêmes, que celles qui vivent dans la mer ſous une température différente de celle où il les rencontre dans l'état foſſile.

Ce ſeul fait qui eſt déjà très-conſtaté, rend la connoiſſance préciſe des coquilles indiſpenſable pour parvenir à en connoître les cauſes. Il s'agit d'abord de diſtinguer avec exactitude les coquilles entr'elles, pour ne pas être expoſé à confondre des eſpeces très-voiſines; il faut s'inſtruire des mers que ces eſpeces habitent, de celles qui vivent dans les mêmes endroits, & comparer enſuite ces coquilles marines, aux eſpeces analogues que l'on découvre dans l'état foſſile, obſerver ſoigneuſement celles que les mêmes couches renferment, & quand ces recherches auront été faites avec ſoin & étendues ſur un grand nombre d'eſpeces, les conſéquences que ces obſervations améneront, doivent offrir la ſolution de cet important phénomene.

Ce n'eſt que la partie ſolide des coquillages, preſque en totalité calcaire qui, ſe conſerve intacte dans les entrailles de la terre pendant la durée des ſiecles; c'eſt cette même partie qu'il eſt poſſible de ſe procurer des coquillages vivans dans la mer, & c'eſt encore cette même partie qui a été

le plus considérée par les *conchyliologistes*; elle peut fournir comme on voit des résultats importans, mais leurs animaux ne méritent-ils pas aussi d'attirer notre attention, puisque indépendamment des avantages, que l'on retire dans quelques pays des coquillages, en les employant à la nourriture presque habituelle de leurs habitans, à leurs jouissances de luxe, ou à l'indispensable nécessité de leurs constructions, leur organisation est encore aussi variée que celle des autres animaux, & leurs facultés physiques sont infiniment plus étendues, comme celles de la classe des vers à qui ils appartiennent.

Cependant nous devons convenir que l'on s'est longtems borné à former des riches collections de coquilles sans autre espoir que celui de leur jouissance; dès les tems les plus anciens, il existoit des amateurs qui attachoient une valeur ridicule à cette espece de luxe; *Pline* nous apprend que *Scipion* & *Lœlius*, deux grands hommes de la république, trouvoient dans la recherche & la collection des coquillages, du délassement à leurs occupations importantes. Ce goût fut imité dans la suite, mais il donna naissance à des recherches plus sérieuses, que celles qui nous ont été transmises sur les coquilles par les anciens.

On ne trouve dans les ouvrages, qui nous restent des Grecs & des Latins, que

des notions très-vagues sur les coquilles, des traités où elles sont réunies de la maniere la plus disparate, des méthodes ridicules fondées sur des principes étrangers aux coquillages, comme les lieux qu'ils habitent, des propriétés qu'on leur avoit découvertes, ou des qualités merveilleuses que le vulgaire attribuoit à certains d'eux. Outre *Aristote* & *Pline*, qui ont parlé de très-peu d'especes, mais que l'on doit présumer en avoir connu d'avantage, par l'énumération de leurs différences extérieures qu'ils ont traité avec assez de détail, il y eut plusieurs auteurs grecs & latins qui écrivirent sur les animaux testacés & principalement sur leurs coquilles. Les ouvrages qui sont passés jusqu'à nous, ne doivent pas nous faire regretter ceux que le tems à dévoré, puisqu'il est vraisemblable qu'ils ne renfermoient pas des notions plus étendues que ceux d'entr'eux qui nous sont connus. Des siecles se sont écoulés avant que la recherche & l'étude des coquillages soient devenues une occupation sérieuse; il falloit auparavant que le goût du merveilleux fût détruit, que les autres parties de l'histoire naturelle, plus faciles que celle-ci ou qui montroient quelque apparence d'utilité moins éloignée, eussent été cultivées avec succès, & que le besoin de s'instruire eût fait entreprendre des voyages de longs cours, & eût inspiré peu à peu le goût des collections.

Les découvertes en hiſtoire naturelle, comme dans les autres ſciences, ne ſe font que lentement ; mais avec combien plus de lenteur parvient-on à réunir leurs premiers élémens ? Après des ſiecles d'inertie & d'ignorance, vint enfin celui qui vit naître les ouvrages de *Geſner*, de *Jonſton*, de *Rondelet*, ceux d'*Aldrovande*, de *Bellon*, de *Vormius*, & de nombre d'autres auteurs eſtimables, qui joignirent les figures plus ou moins exactes des coquillages dont ils traitent, à leurs deſcriptions. Cette époque fut la naiſſance de la *conchyliologie* ; on commença dès lors à appercevoir l'analogie de quelques eſpeces de coquilles entr'elles, on ſoupçonna que leur nombre devoit être très-conſidérable, & que leur obſervation étoit auſſi digne de l'étude des philoſophes, que celles des autres parties de la nature qui avoient été déjà exploitées avec ſuccès. Cependant, il faut le dire, le plan de leurs recherches n'étoit pas encore bien aſſis ; c'eſt envain que l'on s'attendroit à trouver dans les ouvrages de ces naturaliſtes, qui leur ont mérité l'admiration & la reconnoiſſance de leurs contemporains, comme ils méritent encore notre eſtime, les principes d'une méthode réguliere ou d'un moyen quelconque propre à diſtinguer les coquillages entr'eux, d'après des caracteres pris ſur les coquilles mêmes.

Celui qui imagina le premier de diviser méthodiquement les coquilles d'après leur forme extérieure, a plus fait, pour les progrès de la *conchliyologie*, que tous ceux qui l'avoient précédé, & quelque défectueuse qu'ait été cette premiere tentative, c'est d'elle cependant que doit dater tout ce qui a été exécuté dans ce genre après lui.

*Jean-Daniel Major*, professeur de médecine-pratique de l'université de Kiel, dans le duché de Holstein, qui enrichit de notes curieuses le traité de la pourpre de *Fabius Columna*, osa le premier ouvrir cette carriere. Personne, à cette époque, n'avoit de connoissances plus étendues sur cette partie de l'histoire naturelle. Sa méthode parut en 1675. Peu de tems après lui, parut *Martin Lister*, médecin de la reine Anne d'Angleterre, dont la méthode plus étendue que celle du naturaliste allemand, fit faire un pas énorme à la *conchyliologie*. Cet auteur étoit situé plus avantageusement que le premier, & il sçut tirer parti de cette heureuse circonstance. Au milieu d'une nation qui brilloit déjà par l'étendue de son commerce & par ses liaisons avec toutes les parties du globe, il put embrasser dans son ouvrage un plus grand nombre d'objets, & joindre à la perfection de sa distribution méthodique, le mérite de l'universalité, qui est déjà si

considérable, & celui des vues de détails & des séries qui en dépendent exclusivement :

M. *Bruguiere* donne ici le tableau de la méthode de *Lister*, & fait suivre les systêmes de *Langius*, de *Breyne*, de *Tournefort*, de d'*Argenville*, de *Klein* & de *Linné*.

Fermons cet article par des vues générales sur les pierres lenticulaires, ce qui forme le second objet de notre extrait.

2°. CAMERINE. Vulgairement pierres lenticulaires. *Camerina. Bruguiere*. Genre de coquilles univalves, multiloculaires, qui a pour caractere une coquille, ordinairement de forme lenticulaire, discoïde & réguliere. La spire intérieure est coupée transversalement, par un grand nombre de cloisons imperforées.

Les coquilles de ce genre sont du nombre de celles que l'on ne trouve que pétrifiées ou dans l'état fossile, & dont les marines sont absolument inconnues. Elles sont ordinairement désignées par les *Oryctologistes*, sous le nom de pierres lenticulaires ou de pierres numismales, & il n'est point de raisonnement hazardé qu'ils n'aient fait sur leur nature & sur leur origine. *Langius*, qui étoit à portée d'en examiner les différentes especes sur les Alpes, où elles sont si abondantes, & où on les trouve ordinai-

rines, ne les regarda que comme des jeux de la nature, qu'il attribuoit à la force plastique de je ne sçais qu'elle semence, qui, suivant lui, pouvoit produire dans les couches calcaires des montagnes, des formes analogues à celles des corps organisés. Ce sentiment, qui étoit celui du tems où il vivoit, n'avoit besoin que d'être connu pour en sentir la ridiculité.

*Bourgues*, dans ses lettres philosophiques imprimées en 1729, adopta sur l'origine des pierres numismales un sentiment moins invraisemblable que celui de *Langius*, puisqu'il soutint leur origine marine; mais il tomba dans une autre erreur, en les considérant comme des opercules d'ammonites ou d'autres coquilles univalves, avec qui elles n'ont au surplus qu'une fausse ressemblance & nullement l'organisation.

Peu de tems après *Jean-Jacques Spada*, dans son catalogue des pétrifications de Vérone, publié en 1739, soupçonna que les pierres numismales étoient de véritables coquilles marines qui avoient été déposées par les eaux aux endroits où on les trouve, & qu'elles appartenoient aux bivalves. Suivant lui, cette coquille étoit composée de deux valves qui contenoient dans l'intérieur un animal, lequel étoit attaché à sa coquille par le centre, & étoit organisé à peu près comme celui de l'huitre; mais

il croyoit que les valves de cette coquille ne s'entr'ouvroient jamais comme celles des autres coquilles bivalves, & que l'animal qui y étoit renfermé ne recevoit l'eau que par quelques ouvertures, qu'il comparoit à celles des aliótides, autrement dites oreilles de mer.

Ce n'est qu'en 1758, que *Jean Gesner*, sçavant naturaliste de Zurich, ouvrit sur leur nature un sentiment qui me paroît fondé. Cet auteur estimable dit que les pierres numismales sont la pétrification des coquilles marines, qui approchent des ammonites & des nautiles par leur spire intérieure, chambrée, & par leur ouverture sur le bord de la coquille.

M. *Guettard* à également fait des recherches très-étendues sur les pierres lenticulaires.

M. *Bruguiere* a déterminé quatre especes dans ce genre, qui sont les camérines *lisses*, *striées*, *tuberculeuses* & *numismales*.

Clarté dans les descriptions; concordance dans la synonymie, historique complet, démarcation exacte pour chaque individu. Tout annonce un traité parfait sur l'histoire naturelle des vers.

*Instructions & observations sur les maladies des animaux domestiques, avec les moyens de les guerir, de préserver, de les conserver en santé, de les multiplier, de de les élever avec avantage & de n'être pas trompé dans leur achat ; on y a joint l'analyse raisonnée, historique & critique des ouvrages vétérinaires, anciens & modernes, pour tenir lieu de tout ce qui est écrit sur cette science ; ouvrage également utile aux gens de la campagne & aux artistes, destiné à faire suite à l'almanach vétérinaire redigé par une societé de vétérinaires praticiens, mis en ordre & publié.* Par MM. CHABERT, FLANDRIN & HUZARD, année 1791, grand in-8°. de 440 pages y compris les prospectus & la table des matieres. A Paris, chez la veuve Valade-La-Chapelle. 1791.

LE prospectus mis à la tête de ce volume, indique l'étendue & la grande utilité de l'entreprise que nous annonçons, mais nous préférons de donner une idée de ce volume, à faire connoître le plan général de cet ouvrage ; celui-ci se recommandera assez de lui même à mesure que les volumes verront successivement le jour. Après une introduction générale sur

l'histoire de la science vétérinaire, commence la premiere partie qui contient 1°. l'histoire des écoles vétérinaires de France.

« L'histoire de ces écoles, dit l'auteur de cet article, comprend les détails de la formation de ces établissemens, l'exposé des progrès que l'art qu'elles sont destinées à propager, a faits par leur secours, & l'influence que ces progrès ont eue sur sa pratique, hors du cercle des sujets qui se sont formés dans les écoles. Elle comprend aussi la connoissance des hommes qui ont concouru à l'avancement de cet art, pendant la période qu'embrassent les institutions qui lui sont consacrées ».

On lit ensuite une notice sur l'établissement des écoles vétérinaires, inserée dans le journal d'agriculture du mois de Novembre de l'année 1778 redigée par M. *Bourgelat*, instituteur de ces mêmes écoles. Ce fut en 1761 qu'un arrêt du Conseil autorisa M. *Bourgelat*, à établir dans la ville de Lyon une école qui devoit avoir pour objet la connoissance & le traitement des bœufs, chevaux, mulets, moutons, chevres, porcs, chiens, &c. L'ouverture de la premiere école se fit en 1762. Par un autre arrêt du Conseil du 31 Juin 1764, Sa Majesté lui permit de prendre le titre d'école royale vétérinaire. L'école d'Alfort fut établie en 1765, &c., &c.

Dans l'article jurisprudence vétérinaire

on remarque entr'autres le mot *garantie*. « C'est, nous dit-on, la convention par laquelle le vendeur répond à l'acheteur que l'animal qu'il lui vend n'a aucun défaut ». Il y a 1°. Garantie de droit qu'on appelle aussi garantie naturelle, qui résulte de l'exécution de la loi, de la coutume ou de l'usage de l'endroit où la vente s'est faite, & indépendamment des stipulations. 2°. Garantie de fait ou conventionnelle qui résulte de la stipulation ou de la convention, soit qu'elle restreigne la garantie naturelle, soit qu'elle lui donne plus d'extension. Cette espece doit être prouvée par écrit ou par témoins. Cette garantie a lieu quand l'animal est vendu ce qu'il paroît naturellement valoir, & abstraction faite de ses défauts: cependant l'usage dans la jurisdiction consulaire de Paris, la fixe à 50 livres. La demande en garantie au dessous de cette somme n'y est point admise, excepté pour cause de maladies contagieuses. Elle ne l'est pas non plus si l'acheteur a pu connoître les défauts, & même pour un vice caché & redhibitoire par sa nature ou pour toute autre défectuosité, si ce vendeur a déclaré à l'acheteur ce défaut & qu'il justifie par une reconnoissance par écrit de l'acheteur, que l'animal lui a été vendu sans garantie ou avec tel ou tel défaut ».

Après avoir exposé les modifications relatives à certains cas de garantie & tout

ce qui concerne les objets de forme pour la demande en garantie, l'auteur de cet article traite d'une maniere très-circonstanciée des cas redhibitoires, tels que la morve, la pousse & la courbature. On a agité la question si le sifflage ou cornage ou autrement le halley devoit être mis au nombre de ces cas; mais dans le rapport imprimé dans une affaire sur ce sujet, M. *Huzard*, décide que ce défaut ne peut être regardé comme un cas redhibitoire, parce qu'il n'est jamais un vice caché. Au marché aux chevaux & à la jurisdiction consulaire de Paris, on est dans l'usage de placer le tic au rang des cas redhibitoires, mais il ne faut pas que ce vice soit appercevable à l'usure des dents. Les mêmes jurisdictions & le châtelet admettent encore les chevaux boiteux d'un vieux mal au nombre de ceux qui sont dans le cas de redhibition, enfin ceux qui sont sujets à l'immobilité ou à l'épilepsie. Un arrêt de réglement du 14 Juin 1721 a ordonné que les cas redhibitoires des *vaches laitieres & amouillantes* seroient le *mal caduc & la pomelierre*. La coutume d'Orleans & les nouveaux statuts des chaircuitiers déclarent que la ladrerie ou mezellerie donne lieu à la redhibition. Lorsqu'on est convenu par le marché que les animaux ont été vendus sains & nets; la redhibition a lieu même pour les vices les plus apparens, tels que

le boitage, l'aveuglement, &c. Cet article eſt terminé par des diſcuſſions relatives à l'action redhibitoire & par des modeles de reconnoiſſances de garantie. On voit par ce ſimple expoſé de quel intérêt il doit être pour des marchands de beſtiaux de le conſulter.

La deuxieme partie conſacrée à la deſcription & au traitement des maladies épiſootiques & particulieres, s'ouvre par des conſidérations générales ſur les maladies des animaux. M. *Bourgelat* obſerve ici « que non-ſeulement ſon objet ne differe point de celui de la médecine humaine, mais que les mêmes routes qui menent à la ſcience des maladies de l'homme, conduiſent néceſſairement à la ſcience des maladies des brutes ».

Cet énoncé ſûrement très-vrai en lui même doit être bien entendu pour ne pas ſe jetter dans des écarts ſur la conformité des natures & ſur les conſéquences que la médecine vétérinaire n'eſt rien autre choſe que la médecine humaine appliquée aux brutes. Dans le paragraphe intitulé *Appréciation des moyens* qu'offre l'art vétérinaire pour remplir ſon but, l'auteur nous feroit preſque envier l'état de ſa perfection ſupérieur à celui de la médecine humaine, ſi, comme il le dit, « un autre avantage précieux dont elle ( la médecine des animaux ) jouit, eſt en effet celui de n'avoir

pas été infectée du poison des hypotheses; si uniquement attachés à l'observation, les artistes ne cherchent jamais à s'instruire que par une attention infatigable aux phénomenes qu'ils peuvent épier, s'ils ne veulent former de plan systématique de leurs recherches qu'après qu'ils auront tout observé, & qu'il ne sera plus question que de réunir en corps leurs nombreuses & exactes découvertes ». Ce discours très-sage de M. *Bourgelat* mérite d'être constamment médité, suivi & expliqué dans ses écoles.

Heureux si de longtems les éleves ni les maîtres ne s'en écartent pas ! Il y regne une justesse de préceptes, de conduite pour le perfectionnement & l'exercice de l'art, dont l'exécution conduiroit sûrement, quoique avec lenteur, à la connoissance des plus importantes vérités & à cette certitude qui rendroit l'art vétérinaire égal aux autres sciences.

A la suite de ce discours viennent les descriptions des maladies suivantes, 1°. la fourbure, maladie assez commune dans les chevaux, moins fréquente & moins dangereuse dans les bœufs & les moutons; propre aux solipedes & aux bisulces, à moins qu'on ne veuille y ranger l'aggravé dans les chiens, qui effectivement paroît avoir quelque ressemblance avec elle; cette maladie dont les détails sont exposés d'une maniere

très claire, demande un traitement interne aussi bien que l'application des topiques.

2°. La pourriture des bêtes à laine. On connoît les causes qui produisent cette maladie, les gens de la campagne & les bergers connoissent même la conduite qu'il faut tenir pour les en préserver; mais on a ignoré jusqu'ici la méthode de les guérir, quand ils en sont attaqués. L'auteur de cet article nous assure qu'il a réussi toutes les fois qu'il l'a entrepris. Nous supposons bien qu'il n'a pas soumis à ses expériences les bêtes qui étoient dans un état absolument désespéré. Son traitement au reste nous a paru des plus méthodiques & d'autant plus ingénieux qu'il n'est pas déduit d'expériences faites sur des corps morts. Il décrit d'abord les signes qui la font reconnoître tant dans ses commencemens que dans ses progrès, en détaillant les symptômes qui accompagnent, ses divers périodes. Il expose avec beaucoup d'exactitude les causes variées qui peuvent faire naître les diverses especes qu'il établit, fait l'enumération des moyens tant curatifs que préservatifs, & trace le plan du régime & du traitement qu'il faut suivre. Dans le principe les moyens préservatifs & le régime peuvent suffire pour rétablir la santé de l'animal attaqué des premiers symptômes de pourriture. Mais lorsque la maladie est plus avancée, que le frein de la langue est gorgé,

que les gencives ſont pâles, &c., &c, il faut avoir recours non-ſeulement au régime précédent, mais encore faire prendre à chaque animal, le matin, à jeun, le breuvage ſuivant: « Prenez baies de genievre, feuilles d'abſinthe, de ſauge & de lavande, de chaque une poignée; alun de roche en poudre deux gros; cendres de bois neuf, ou cendres de ſarment, ou, ce qui vaut encore mieux, cendres de marc de raiſin, lorſqu'il eſt facile de s'en procurer, une demie livre. Verſez ſur ces ſubſtances trois pintes d'eau bouillante, ajoutez quatre onces de ſel commun. Laiſſez infuſer juſqu'au lendemain matin, le vaſe étant bien bouché. Coulez au travers d'un linge ſans expreſſion & faites prendre cette liqueur à la doſe d'un verre ordinaire pour chaque mouton. On continuera l'uſage de ce breuvage juſqu'a ce que l'intérieur de la bouche ſoit détuméfié & que la chaleur naturelle ſoit rétablie ».

« Si la pourriture a encore fait plus de progrès, & que la tuméfaction ſous la ganache & tous les ſymptômes qui l'accompagnent exiſtent, il faut faire prendre tous les matins le breuvage ſuivant: Prenez petite centaurée, trois onces; racine de gentiane coupée par tranches, deux onces; quinquina concaſſé, une once & demie; vitriol de Mars, une once; verſez ſur ces ſubſtances eau bouillante trois chopines,

couvrez le vase, laissez infuser pendant la nuit, coulez à travers d'un linge avec expression, ajoutez à la colature sel ammoniac, une once; camphre quatre gros. Mais avant d'ajouter cette derniere substance, il faut la faire dissoudre dans deux ou trois onces d'eau-de-vie. Mêlez & agitez cette liqueur, & administrez à la dose d'un plein verre.... A mesure que ces médicamens produiront de bons effets, on diminuera l'activité des substances qui les composent, en doublant la quantité d'eau du breuvage du matin ».

Nous renvoyons aux divers extraits des annonces de la société économique de Leipsick, insérés dans différens Nos. de la GAZETTE SALUTAIRE 1790, pour des éclaircissemens sur la prétendue pourriture vermineuse, plus satisfaisans, selon nous, que ceux que l'on trouve ici.

3°. Du *Fic* dans les bêtes à cornes. C'est une tumeur inflammatoire qui survient à une partie quelconque des paturons sur les tendons fléchisseurs des pieds, au dessus & quelquefois au dessous des os sémoïdes, sur une partie des couronnes, sur le cartilage latéral de l'un des pieds, mais le plus souvent entre les paturons & spécialement du côté des talons. Nos auteurs proposent d'amener ces tumeurs à suppuration, & s'occupent ensuite des circonstances étrangeres à la marche ordinaire, qui se présentent quelquefois, & demandent l'attention du praticien, enfin des fics métastatiques.

4°. De la *Soie* : ce qu'on lit ici differe diamétralement de la description donnée de cette maladie dans la consultation extraite des registres de la société royale de médecine de Paris, & insérée dans la GAZETTE SALUTAIRE, N°. 23 1791. Ici elle est représentée comme une maladie pestilentielle qui altere même la nature des chairs & du lard, au point « qu'elle infecte les animaux carnaciers qui mangent la chair ou le sang de ceux qu'elle a enlevés. Des personnes, continuent nos auteurs, qu'une avarice sordide à déterminées à dépecer des animaux morts de cette maladie, en ont été très-souvent les victimes, ainsi que celles qui ont eu la témérité d'en manger ».

Dans la GAZETTE SALUTAIRE, il n'est rien de tout cela. L'auteur de cette feuille assure positivement que non-seulement il a tiré un lard ferme & blanc d'un cochon qui lui appartenoit, qui avoit la soie & qui a été tué à tems; que la chair en étoit très-saine, &c., mais encore qu'il la consommé dans son ménage, à l'exemple des autres habitans du pays, sans qu'il ait pu s'appercevoir que le lard, les jambons, &c., eussent contracté aucun vice & produit le moindre accident. Cette maladie bien connue & qui n'est pas rare dans nos campagnes, y est absolument sporadique, & nous ignorons parfaitement les terribles accidens dont on fait mention ici. Les animaux at-

saqués paroissent périr par l'étranglement & souvent peu d'heures après qu'on s'est apperçu qu'ils étoient malades. D'où il suit ou qu'il y a deux especes de soies, l'une bénigne & l'autre maligne, ou que cette maladie peut se compliquer avec d'autres. Nous invitons MM. les auteurs à revenir sur cette maladie, à faire de nouvelles recherches sur sa nature, afin de dissiper la terreur que leurs assertions ne peuvent qu'inspirer aux propriétaires qui auroient des cochons gras attaqués de la soie.

5°. *De la taupe* : qu'il nous soit permis de faire ici une remarque générale. La déperdition de substance & l'exposition à l'air des parties que la nature en a garanties, sont deux circonstances que, dans la chirurgie humaine, il est de la plus grande importance d'éviter. Peut-être les habiles artistes qui composent & rédigent ce journal, jugeront-ils à propos de s'assurer si dans la médecine vétérinaire, ces considérations sont d'un égal avantage; & si l'expérience confirme cette supposition, ils feront sans doute faire de nouveaux progrès à l'art en substituant dans certains cas les setons aux grandes ouvertures d'abcès & les petites incisions aux entailles fort multipliées qu'on se permet sans scrupule à présent.

6°. *Du Crapaud* dans le mouton. Cette maladie est infiniment moins dangereuse &

plus facile à guérir que celle qui porte le même nom dans le cheval.

7°. *De l'aggravé.* On connoît trois especes d'affections qui attaquent les pattes des chiens : ou le talon se fend, ou il s'use, ou il se forme des boutons enflammés entre les doigts du pied. Des pansemens réitérés avec du vinaigre pur ont constamment réussi.

Dans la 3e. partie, consacrée aux observations & dissertations sur les parties de l'art vétérinaire, on lit dabord une excellente instruction sur la maniere de rédiger les observations de médecine vétérinaire, suivie d'un grand nombre de questions qui y sont relatives. Vient ensuite un mémoire sur la maladie charbonneuse enzootique qui affecte les bêtes à cornes dans les montagnes d'Auvergne, par M. *Petit*, artiste vétérinaire à Ardes, district d'Issoire, département du Puy-du-Dôme. Sans nous arrêter à donner une énumération séche & qui n'apprendroit que des titres & des noms à nos lecteurs de neuf autres mémoires sur différens sujets, nous rapporterons les exemples de la contagion de la maladie charbonneuse des animaux, d'après M. *Petit*. Peut-être serons-nous assez heureux pour rendre plus circonspects des hommes qui s'exposent indiscretement à s'infecter du virus pestilentiel qui s'est manifesté sur le bétail. Premiere observation : « *François Mars*, d'Ardes, fut

chercher dans les montagnes des peaux d'animaux, morts de la maladie. Il jetta sa veste sur ces peaux, & il couvrit pendant la nuit avec ce vêtement les pieds de deux de ses filles. L'une d'elles avoit 15 ans, l'autre en avoit 9. Dès le lendemain leurs bouches devinrent noires, & successivement le reste du corps. Elles s'écorchoient au moindre mouvement. Le fils, couchant avec son pere, a éprouvé les mêmes accidens & tous les trois sont morts le soir même du jour de l'apparition du mal. Le pere, qui s'est couvert de sa veste en l'ôtant de dessus les peaux, ne s'est apperçu d'aucun dérangement dans sa santé & il se porte bien ».

Deuxieme observation : « M. *Chanonat*, tanneur à Ardes, a eu le doigt indicateur de la main gauche attaqué d'une tumeur charbonneuse, après avoir manié plusieurs peaux d'animaux morts de la maladie. On a mis en usage les escharotiques & les suppuratifs, on lui a donné intérieurement des alexiteres & il est parfaitement guéri ».

Troisieme observation. Le nommé *Girout* écorchoit une vache morte dans la montagne. Il se fit jaillir une goutte de sang au grand angle de l'œil gauche; il s'essuya aussi-tôt avec la manche de sa veste. Trois jours après cet accident, il parut sur la caroncule lacrymale une tumeur noire, livide, & à peu près de la grosseur d'une pomme ordinaire. Cette tumeur se propagea ensuite sur toute

la face & le col jusqu'aux clavicules. On a suivi le même traitement que pour le précédent, & il a été guéri au bout d'un mois ».

Quatrieme observation. Un homme habitant de la paroisse de Vesse, près d'Alanche, dépouillant une vache dans la montagne reçut, comme le précédent, un peu de sang dans l'œil. La paupiere supérieure devint bientôt noire, livide & engorgée. Cet état resta le même pendant huit jours, on n'y fit aucun traitement. Alors un médecin conseilla un cataplasme émollient sur la tuméfaction, & sur l'œil une infusion de fleur de sureau aiguisée d'eau-de-vie. Après quatre jours de ce traitement, le malade consulta un chirurgien qui lui en ordonna la continuation. Huit jours se passerent encore dans l'emploi de ces moyens; mais pendant ce dernier période, la tuméfaction augmenta & s'étendit au point qu'on ne distinguoit plus aucune partie du visage & très-peu l'ouverture de la bouche. On consulta de nouveau, le chirurgien pratiqua des scarifications & fit des lotions spiritueuses; mais le malade mourut deux jours après l'emploi de ces derniers moyens, au bout de 22 jours de maladie. Il n'est pas de mal plus insidieux & plus funeste, ni de secours moins appropriés pour le combattre ».

Cinquieme observation. « *Antoine Falinnague* & sa fille, bouchères à Ardes, ont eu des tumeurs charbonneuses au bras,

après avoir écorché une vache. Ces tumeurs s'étendoient dans les deux ſujets depuis la partie moyenne du bras juſqu'à l'épaule. Ces femmes ont été traitées avec ſuccés ».

« Voyez, diſent les éditeurs dans une note, pluſieurs autres exemples de la contagion des maladies des animaux à l'homme, dans le TRAITÉ DU CHARBON, par M. *Chabert*, ſeptieme édition in-8°. Paris 1790, & celles rapportées par M. *Deſplas* dans ſon mémoire contenu dans ce volume. Nous n'aurons malheureuſement que trop d'occaſions d'en citer de ſemblables, & nous y inſiſterons d'autant plus, que les précautions propres à ſe garantir de cette contagion ſont généralement négligées ».

La quatrieme partie, où les éditeurs préſentent des analyſes raiſonnées, hiſtoriques & critiques de tous les ouvrages écrits ſur l'art vétérinaire, contient deux excellens morceaux du ſçavant M. *Huzard*, critique auſſi éclairé qu'impartial. Le premier a pour ſujet l'hiſtoire des animaux d'*Ariſtote*, avec la traduction françoiſe de M. *Camus*, ci-devant avocat au parlement & cenſeur royal. 2 vol. in-4°. A Paris, chez la veuve Deſaint 1783. M. *Huzard* met dans tout leur jour les grands, les ſublimes talens d'*Ariſtote*, fait connoître les richeſſes de ſon ouvrage & ajoute quelques remarques critiques ſur le travail de M. *Camus*. Le ſecond préſente des notices des principaux ouvrages qui ont

été publiés sur la morve. Cet article nous fait douloureusement apprécier les efforts qu'on a tentés jusqu'ici pour parvenir à traiter avec succès cette cruelle maladie. Tel est l'exposé du contenu de ce volume. & nous croyons qu'il suffira pour en faire connoître le mérite.

---

*Grundtern der Hydraulick*, &c. C'est-à-dire, *Principes de l'hydraulique, ou de cette partie de la méchanique, qui traite du mouvement & de la résistance des fluides*. Par ABEL BURJA. A Berlin, chez *La Garde*. 1792. Grand in-8°. de 301 pages, avec une planche pour le titre, & les figures nécessaires en bois.

CET habile & laborieux académicien continue avec succès la publication de ses ouvrage de géométrie en allemand, qui ont beaucoup de vogue, & forment insensiblement un cours suivi. Le premier volume a paru en 1786, contenant des élémens d'arithmétique & d'algebre, conduits jusqu'au calcul différentiel & au calcul intégral. Le second, publié en 1787, contient les élémens de géométrie, qui fournissent celle d'Euclide, la trigonométrie tant rectiligne que sphérique, avec une introduction à l'art du nivellement. Sans entrer dans des détails ultérieurs, le total des vo-

lumes qui existent actuellement jusqu'a celui que nous annonçons, est de onze volumes, dans le texte desquels on trouve 1300 figures en bois, & dont le prix est fixé par le libraire à onze cens huit gros, sauf les rabais qu'il pourroit accorder à ceux qui en prendroient une quantité. En attendant, leur débit ne lui est point à charge.

M. *Burja* a dédié ce nouveau volume à S. E. Mgr. le comte *de Hertzberg*, comme à un Mécene éclairé, qui gouverne l'académie confiée à ses soins, de maniere à la faire fleurir de plus en plus. Il lui rend grace en particulier de la protection qu'il lui accorde.

Dans la préface, l'auteur remarque qu'il avoit annoncé dans le volume précédent, celui-ci comme devant être intitulé *Hydrodynamique*, au lieu qu'il le fait paroître à présent sous celui d'*Hydraulique*. Il en allegue pour raison, que dans cet intervalle, il a paru divers ouvrages sous le titre d'*Hydrodynamique*, qu'on pourroit confondre avec le sien; à quoi il ajoute que ces deux sciences ne different proprement qu'en tant que l'une est la théorie, ou la doctrine des forces de l'eau, & l'autre la pratique, ou l'art de conduire l'eau dans des tuyaux, ou canaux.

La théorie a été approfondie, & presque épuisée par les plus célebres géometres, *Torricelli*, *Newton*, *Varignon*, *Daniel Bernouilli*, *Maclaurin*, *Jean Bernouilli*, *Clai-*

*raut*, *d'Alembert*, *Euler*, *La Grange*, &c. La pratique a été traitée par *Kæstner*, *Bossut*, *Bernard*, *Burgsdorff*, &c. Cependant il reste encore des difficultés & des especes de nœuds à résoudre ; & c'est de ce côté-là que M. *Burja* a tourné son attention avec beaucoup de sagacité.

La gravure du frontispice, d'accord avec le titre de l'ouvrage, & au bas de laquelle on lit : L'Ἀριϛὸν μὲν ὕδωρ, annonce très-bien les matieres. On y voit trois personnages, occupés à faire des expériences, relatives aux eaux jaillissantes. L'un verse de l'eau dans un réservoir élevé sur des colonnes, qui communique avec des tuyaux de conduite. L'autre mesure la hauteur des jets que fournissent les ajutages. Le troisieme calcule ces mêmes hauteurs, en ayant égard aux frottemens & aux autres obstacles ; ce qu'on peut inférer des nombres 33 & 30 qu'il écrit sur une ardoise, pour faire voir qu'une eau descendue de la hauteur de 33 pieds, ne jaillit tout au plus que jusqu'à 30 pieds. On voit par cet emblême, que le but de l'auteur a été de concilier autant qu'il est possible, la pratique avec la théorie, & de donner des directions pour l'une & pour l'autre. On a déjà remarqué que M. *B.* prend le nom d'*Hydraulique* dans toute l'étendue dont il est susceptible, & comprenant sous cette dénomination, la partie théorique, qu'on ap-

pelle plus communément *Hydrodynamique*. Il avoue que la ſcience qu'il traite, eſt encore fort éloignée de ſa perfection; mais il prétend que, quelque imparfaite qu'elle ſoit, elle rend cependant des ſervices très-eſſentiels à tous ceux qui ne ſe contentent pas d'une routine aveugle. Il a conſacré une partie de ſon ouvrage à la réſiſtance qu'éprouvent les ſolides mus dans des fluides; & particulierement les bombes qui traverſent l'air; & comme cet ouvrage termine les écrits de l'auteur ſur la méchanique, il y a joint un appendice dans lequel revenant ſur ſes pas, il ſe propoſe de démontrer l'équilibre dans les machines par des vîteſſes virtuelles. Les quatre derniers ouvrages de M. *B.* ſe débitent ſéparément par le libraire ſous le titre commun des *Principes de méchanique*.

Tous les écrits de M. *B.* tiennent le milieu entre de ſimples rudimens de la ſcience qu'il traite & entre des recherches qui ne peuvent intéreſſer que les maîtres de l'art. Nous terminerons cette annonce par l'indication de ce que contiennent les divers chapitres dont le volume eſt composé.

CHAP. I. Du mouvement que prend l'eau lorſqu'elle s'échappe d'un vaſe par une petite ouverture. CHAP. II. De eaux jailliſſantes. CHAP. III. Du mouvement que prend l'eau, lorſqu'elle ſort par des ouvertures conſidérables, ou lorſqu'elle s'écoulepar des

tuyaux de conduite. CHAP. IV. De la résistance du choc de fluides. CHAP. V. Du mouvement de l'eau dans les canaux & les rivieres. CHAP. VI. Des roues mues par l'eau, & des ailes mues par le vent. CHAP. VII. Du mouvement rectiligne d'un solide qui traverse un fluide. CHAP. VIII. Du mouvement d'un globe qui traverse l'air.

APPENDICE pour les méchaniques, contenant les principes des vîtesses virtuelles, appliqués à l'équilibre des machines.

---

MANUEL DU TOURNEUR, *ouvrage dans lequel on enseigne aux amateurs, la maniere d'exécuter sur le tour à pointes, à lunette, en l'air, excentrique, ovale, à guillocher, quarré, à portrait & autre, tout ce que l'art a produit de plus ingénieux & de plus agréable.* Tome Ier., contenant *l'arrangement & la disposition d'un laboratoire, la connoissance des bois, la maniere d'exécuter entre deux pointes, à la lunette, en l'air, différens objets d'amusement & d'utilité.* Un volume in-4°. avec 30 planches. A Paris, chez *Bergeron*, à la *Flotte d'Angleterre*, rue de la Barillerie, vis-à-vis la grille du Palais. 1792.

PARMI les arts méchaniques propres à occuper agréablement le loisir des

amateurs, celui du tourneur occupe à juste titre la premiere place. Cependant les livres qui traitent de cet art, laissent encore beaucoup à desirer. Feu M. *Hulot*, tourneur méchanicien, avoit commencé un ouvrage très-considérable, dont il n'a publié que la premiere partie, & qui auroit probablement formé plusieurs volumes, car il entroit dans son plan de décrire tous les outils & toutes les pieces dont les différens tours sont composés, & d'enseigner à les construire. Ce travail important a été interrompu par sa mort.

Le plan de l'auteur du *Manuel du tourneur* est beaucoup moins vaste, mais beaucoup plus à la portée de la plupart des amateurs. Il a pensé qu'il importoit peu au plus grand nombre de sçavoir comment on forge, on dresse, on lime, on ajuste toutes les pieces, dont un tour ovale, un excentrique, un tour à guillocher, à portraits sont composés; ces détails ne convenant gueres qu'aux artistes, & aux mécaniciens, qui, par état, s'adonnent à ces travaux; car pour les amateurs, il est rare qu'ils aient assez de temps ou assez d'exercice pour se livrer à ce genre de construction dont les essais sont insuffisans & qui exige beaucoup de justesse & de perfection. (*).

(*) La maison de commerce du Sieur *Bergeron* est connue depuis longtems des amateurs, sous le nom de *Floue d'Angleterre*, pour être parfaitement

L'auteur s'est proposé de mettre ses lecteurs qu'il suppose munis de tous les outils convenables, en état d'exécuter sur les différentes sortes de tours les morceaux dont ils sont susceptibles, & il se flatte de leur apprendre à faire parfaitement depuis le plus simple étui jusqu'au portrait le plus fini & le guillochage le plus composé.

Le premier volume que nous avons sous les yeux, traite des ouvrages qui peuvent exécuter sur le tour à pointes, le tour à lunette & le tour en l'air. L'auteur suit pas à pas l'amateur novice & ne lui parle jamais des opérations compliquées, que quand il a eu soin de le mettre suffisamment au fait de ce qui pourroit l'arrêter.

Les amateurs plus avancés ne verront pas non plus sans intérêt ce volume. La plupart trouveront à s'instruire sur différens objets, telle que la maniere de tourner à pans, de tourner des torses, de tracer & de tourner les moulures, les balustres, les vases, les colonnes, de travailler les métaux, l'écaille, l'ivoire, de connoître & d'employer les différentes especes de bois, tant indigenes qu'étrangers, de préparer les teintures, &c. Ils remarqueront aussi la description d'un temple dont toutes les parties sont faites au tour. Ce modele a été exé-

---

assortie en tours & outils de tout genre. On y exécute même d'après les commandes & desseins des amateurs, toutes les pieces nouvelles dont ils peuvent avoir besoin.

cuté par M. *Pierres*, premier imprimeur du roi, dont le laboratoire est bien monté & qui, comme l'observe avec raison l'auteur du *Manuel*, *a bien mérité de son art dans plusieurs inventions relatives à sa profession.*

Ce volume est enrichi de 30 planches en taille-douce. Celles qui représentent les différentes sortes de bois sont enluminées avec soin. L'ouvrage est écrit dans le genre convenable. Les descriptions sont claires, le style est pur. On voit bien que l'auteur n'est pas moins exercé à manier la plume qu'à tenir la gouge & le ciseau, & que les travaux du cabinet & ceux du laboratoire lui sont également familiers. En un mot, son premier volume nous paroît très-propre à faire attendre avec impatience le second qui sera le dernier. Nous devons cependant observer que celui que nous annonçons renferme les connoissances les plus usuelles & les plus nécessaires, & qu'il forme, pour tous les objets qu'il traite, un ouvrage vraiment complet.

---

*Examen de la possibilidad de fixar la significacion de los sinonimos de la lengua castellana*, &c. C'est-à-dire, *Essai sur la possibilité de fixer le sens des synonymes de la langue espagnole.* Par DON JOSEPH LOPEZ DE LA HUER,

TA, chevalier de l'Ordre de Charles III, ſecrétaire d'ambaſſade à la Cour de Vienne. A Vienne, chez Alberti. 1789. In-8°. de 225 pages, avec cette épigraphe: *Pluribus autem nominibus in eâdem re vulgo utimur; quæ tamen ſi diducas, ſuam propriam quamdam vim oſtendent.* QUINT. INSTIT. ORAT. lib. VI chap. III.

QUoiqu'il y ait en Eſpagne aſſez d'ouvrages de littérature, il y en a fort peu du genre de celui que nous annonçons. C'eſt-à-dire, de cette partie qui éclaire les fondemens du langage, & détermine les limites de la ſignification de chaque mot. Un dictionnaire, publié par l'académie eſpagnole, ayant été fait ſans diſcernement, ſans connoître la métaphyſique des langues, & dans la croyance que faire un dictionnaire c'étoit ſeulement arranger, par ordre alphabétique, tous les mots qu'on trouve dans certains ouvrages, qu'on a jugé claſſiques, ſert plus à autoriſer des ſottiſes, qu'à éclairer les hommes à talens qui cherchent à porter la lumiere dans les ſciences, en fixant le ſens des mots. (*)

Cette partie, preſque abſolument négligée, a été ſans doute la cauſe de ce qu'en

(*) On doit regretter que les membres actuels de l'académie, plus éclairés que leurs prédéceſſeurs, ne s'empreſſent pas d'en faire un nouveau, ce qui feroit rendre un grand ſervice à la littérature eſpagnole.

Eſpagne, des hommes qui ſe ſont annoncés avec des talens ſupérieurs, n'ont enfanté, pour la plupart, que des ouvrages foibles ou informes ; car il eſt démontré que les nations ne peuvent avoir des génies ſupérieurs qu'après que les langues ont fait des progrès conſidérables. Le François, dit l'abbé *de Condillac*, a été pendant longtems ſi peu favorable aux progrès de l'eſprit que, ſi on pouvoit ſe repréſenter *Corneille* ſucceſſivement dans les différens âges de la monarchie, on lui trouveroit moins de génie à proportion qu'on s'éloigneroit d'avantage de celui où il a vécu, & l'on arriveroit enfin à un *Corneille* qui ne pourroit donner aucune preuve de talent.

*Cervantes*, homme extraordinaire, né avec une imagination féconde & fleurie, fut admirable dans l'ouvrage qu'on lit le moins, c'eſt-à-dire, dans ſon PERSILES y SIGISMUNDA. Le QUIXOTE, connu de tout le monde, ouvrage d'un mérite ſingulier, qui a peut-être contribué plus qu'un autre à épurer le goût national, eſt écrit ſans ſoin, & l'académie, en l'offrant au public comme un *modele de la langue*, auroit dû faire remarquer les innombrables fautes de la langue qu'on y trouve. Ce reproche, fait à l'académie, eſt d'autant plus fondé que ce n'eſt pas par ignorance, mais par une certaine négligence mêlée avec un peu de ſuperſtition littéraire, qui fait croire que

c'eſt offenſer un auteur que de relever ſes erreurs ; une édition faite avec plus d'attention & de ſévérité, de cet ouvrage de *Cervantes* ne le feroit que plus apprécier. Au reſte, qu'on ne croie pas que nous voulons offenſer la mémoire du célebre *Miguel de Cervantes*. Nous rendons à ſon génie l'hommage que nous lui devons; mais on ſçait qu'il écrivit le QUIXOTE dans une priſon, & il y a tout lieu de croire qu'il ne l'a jamais retouché, ce qui eſt encore une preuve de ſon génie.

Si on conſidere *Cervantes* dans ſes autres ouvrages ; on le trouve très-foible, & peut-être il ne l'auroit pas été, ſi comme il trouva aſſez formé le langage qui lui étoit néceſſaire pour les premiers, il avoit trouvé également formé celui de la tragédie & de la bonne comédie.

C'eſt peut-être la même cauſe, c'eſt-à-dire, ce déſordre du langage qui a produit celui des idées de nos meilleurs poëtes eſpagnols; car on trouve fort peu d'ouvrages qui ſoient achevés; & au milieu des beautés ſans nombre, on trouve des penſées foibles, ridicules, & beaucoup de raiſonnemens importnns, ce qui en rend le ſtyle lourd & la lecture inſoutenable. On voit cependant quelques écrivains qui ont travaillé à ſe former des idées nettes, & à employer les mots dans un ſens rigoureux ; car tous ceux qui ſe ſont donnés la peine de penſer quelquefois avec un peu de

précision, sçavent qu'on commence toujours par travailler beaucoup sur le sens & l'emploi des mots. *Saavedra* dans ses emblêmes, & dans quelques autres endroits de ses ouvrages, mérite d'être remarqué ; & nous laissons à ceux qui n'ont pas de vains préjugés, à juger de la plupart des écrivains espagnols de ce qu'on appelle le siecle d'or, d'après ce que nous venons de dire. Le philosophe ne doit pas connoître les limites qui terminent les peuples pour juger des écrivains ; & il ne doit pas admirer aveuglement les auteurs anciens pour déprimer les vivans. Nous nous piquons d'être philosophes & impartials, & nous avouons avec plaisir qu'on ne trouve pas dans les tems passés un poëte espagnol comparable à M. *Melendez Valdes* ; un orateur comme M. *Jovellanos* ; un littérateur qui égale M. *Capmany* ; un écrivain plus correct que M. *d'Yriarte* ; & tout en rendant hommage au génie de *Miguel de Cervantes*, nous croyons que le langage de l'ANALYSE DE D. QUIXOTE, faite par M. *de Los Rios*, vaut mieux que celui de D. QUIXOTE même. C'est d'après ces ouvrages nouveaux qu'on voit une des plus sonores langues de l'Europe, se fixer, faire des progrès vers sa perfection, & nous annonçons le développement des talens d'une nation faite pour avancer les sciences.

Quoi qu'il en soit, l'ouvrage qu'a entrepris M. de la *Huerta*, est entierement

original. Personne ne l'avoit tenté avant lui, & il est étonnant qu'étant sans guide, dans un travail dont les difficultés seront justement appréciées par ceux qui auront voulu suivre le même chemin, son ouvrage n'ait que le défaut d'être trop court. On y remarque ce discernement pour choisir le mot qui exprime le mieux la pensée, cette netteté dans les idées, cette précision dans l'expression qui dit tout & qu'on ne peut pas tourner d'une autre maniere, sans être diffus ou obscur; ce choix dans les exemples pour montrer l'usage des mots, & apprendre en même tems à éviter des fautes grossieres; fruit d'une modération profonde, & d'un génie qui sçait généraliser avec une facilité extrême, & une vîtesse singuliere.

On a fait sérieusement un reproche à l'auteur de ce que son ouvrage n'étoit pas complet: mais outre que M. de *La Huerta* l'annonce comme un *essai* & qu'il dit dans sa préface qu'il n'offre ce *petit amusement* que dans l'intention de piquer la curiosité des personnes plus instruites, & les engager à faire un ouvrage sur cette matiere qui pourroit être utile; nous croyons qu'on ne doit pas reprocher à un auteur d'avoir écrit peu, & tout au plus on doit le prier de se donner la peine de nous instruire davantage sur une matiere qu'il nous a montré connoître parfaitement.

Cet ouvrage ne peut être utile que pour

l'Espagne, & nous souhaitons qu'on en fasse tout le cas qu'il mérite, c'est l'usage des bons écrivains qui fixent le sens des mots, & c'est en les lisant qu'on saisit le sens vrai de chacun à force de tems, d'attention & de patience; au lieu que quand on a des ouvrages des synonymes, ce travail est tout fait, & on peut penser & s'exprimer avec plus de facilité & de précision; d'ailleurs c'est une forte barriere contre les sots qni se mêlent d'écrire, qui brouillent les idées, le langage & tout ce qui tombe sous leurs mains.

Les gens de lettres sçavent que les talens se développent à mesure qu'une langue acquiert des principes fixes, & un caractere décidé. Cependant, pour juger de l'utilité de ce genre d'ouvrages, on doit se rappeller l'excellent discours d'un homme de génie. (CONDILLAC. *De l'Origine & des Connoissances humaines*. Tome II, chap. XV.)

Nous ajouterons un mot qui, peut-être, ne déplaira pas à ceux qui s'intéressent à l'avancement des arts. Cet ouvrage fait honneur à l'imprimerie de M. *Alberti*, connu déjà par plusieurs autres belles éditions, dont nous nommerons seulement la collection en petit format des ouvrages classiques des auteurs allemands. Ceux qui connoissent le catalogue du cabinet de minéralogie de Mademoiselle *Eléonor Raab*, auront une preuve des pro-

grès que nous annonçons de l'imprimerie de Vienne.

---

*Sermons on practical subjects*, &c., C'est-à-dire : *Sermons sur des sujets pratiqués*. Par André KIPPIS, docteur en théologie, membre de la société royale & de celle des antiquaires. In-8°. de 460 pages. A Londres, chez Robinson. 1791.

TOutes les personnes qu'intéressent des instructions propres à les diriger au culte éclairé de la divinité, & à la pureté des mœurs liront sans doute ces sermons avec fruit. Il y a longtems que l'auteur jouit d'une distinction méritée dans le monde littéraire & si ces sermons n'ajoutent pas à sa réputation comme sçavant, ils contribueront à nourrir l'amour de la vérité, de la vertu & de la religion. Ce volume en contient 17 dont le premier développe les avantages des lumieres religieuses, d'après le 2e. verset du 19e. chapître des Proverbes. « Les lumieres, dit M. *Kippis*, servent non-seulement à notre félicité personnelle & privée, mais elles nous rendent encore utiles à la société. Il est démontré par un grand nombre d'argumens que notre pere céleste ne nous a pas seulement destinés à chercher notre propre bonheur ; il n'a pas même laissé à la mar-

che lente des reflexions & des raisonnemens à nous apprendre nos devoirs envers notre prochain ; mais il a placé en nous des sentimens tendres & bienfaisans qui par une douce impulsion nous portent à nous affliger avec ceux qui sont dans l'affliction, & à nous réjouir avec ceux qui sont dans la joie ; sentimens qui annoncent que nous sommes intimement unis à tout le systême des êtres, & nous portent à faire des efforts pour la prospérité de la race humaine. Mais notre bienveillance même peut nous égarer, si elle n'est pas éclairée par les préceptes de la sagesse. Ne trouvons nous pas qu'une ignorance trompée à souvent sémé les calamités sur la terre, dans le tems même qu'elle se croyoit dirigée par le zele de la gloire de Dieu & pour les intérêts des hommes ? Il est donc de la plus grande importance d'acquérir cette maniere juste de penser qui nous garantit de faire un usage erronné de nos affections, & qui les consacre à leurs propres objets. Que notre habilité, que notre influence soient grandes ou petites, que notre situation dans la vie soit élevée ou humble, les lumieres nous enseigneront à employer nos divers talens de la maniere la plus avantageuse pour le bien-être de nos semblables. Elles enseigneront au citoyen comme au magistrat, l'art précieux de contribuer à la félicité publique. Et non-seulement elles nous

mettront à portée de nous acquitter avec avantage de nos devoirs envers la ſociété, mais elles nous rendront encore capables de conſeiller, de conduire les autres. Par ces moyens nous deviendrons les flambeaux du monde, & nous pourrons répandre autour de nous ces rayons bienfaiſans qui éclaireront les voyageurs ſurpris par la nuit, & leur montreront le ſentier du bien, de la vertu & de la bénédiction ».

« Un autre avantage eſſentiel qui découle des lumieres, c'eſt qu'elles portent les derniers coups au bigotiſme qui dans tous les ſiecles a été ſi funeſte au bonheur des humains. Quiconque voudra y réfléchir mûrement, conviendra que la bigotterie eſt fille de l'ignorance. Car ſi nous connoiſſions la nature de Dieu, nous ſerions certains qu'un être tout bon, tout gracieux ne peut jamais condamner ſes créatures à cauſe de la différence de leurs opinions; quand ils cherchent de bonne foi à connoître ſa volonté: S'ils comprenoient l'eſprit de bienveillance de l'évangile, ils concevroient que rien ne peut être plus contraire à ſon objet, que d'exclure du bonheur qu'il annonce aucun de ceux qui cherchent avec ſoin à ſe pénétrer de ſa morale & à accomplir ſes preceptes. S'ils avoient ſondé leurs propres cœurs, ils auroient appris que, ſujets eux-mêmes à tant de foibleſſes & d'erreurs, c'eſt le comble

de l'arrogance que de juger leurs freres avec tant de sévérité. S'ils comprenoient les véritables difficultés que présentent plusieurs questions, & les choses plausibles qu'on peut avancer pour & contre, ils seroient convaincus que l'homme sage & l'homme bon peuvent différer dans leurs vues. S'ils connoissoient le monde, ils trouveroient tant de piété & de vertus parmi les personnes de sentimens très-opposés, que leurs ames s'épanouiroient, & se rempliroient d'une charité aussi brûlante qu'étendue ».

« Ces mêmes lumieres qui chassent devant elles le bigotisme comme un nuage léger, ne détruisent pas moins la bassesse, la superstition & la manie de l'enthousiasme. Elles corrigent chaque notion indigne de Dieu & de la religion, font connoître les principes & les pratiques qui ont été si pernicieux pour l'ordre & la paix de la société ; elles nous apprennent à placer l'ardeur de notre zele dans les seuls objets qui le méritent ; elles favorisent la cause de la liberté universelle. Si nous désirons de considérer les conséquences terribles de l'ignorance relativement aux choses divines, nous n'avons qu'à jetter un coup d'œil sur l'histoire des hommes. Nous y rencontrerons des exemples si nombreux & si frappans de fraude, de folie, de cruauté & de persécution que nous en serons saisis d'hor-

teur. C'est au regne des opinions raisonnables à ces divers égards que la Grande-Bretagne doit le bonheur d'être le siege de tant de tranquillité, & de si douces jouissances sociales. En général les droits sacrés des consciences y sont respectés inviolablement, & il est permis à chacun de jouir de la liberté de penser, sans craindre les peines ni les tortures ».

« Il seroit impossible de détailler dans un seul discours toutes les bénédictions dont les lumieres religieuses sont la source. C'est à elles que nous sommes redevables des changemens importans arrivés depuis le commencement de la réforme. C'est à elles que nous devons la douceur & l'humanité des mœurs de nos jours. C'est un bienfait de la culture générale & des progrès de l'entendement humain. Ce sont elles qui ont fait perdre même aux gouvernemens arbitraires une partie de leur férocité, & qui ont ouvert une source d'industrie & de perfectionnement en Europe, qui dans la suite exercera, je l'espere, les influences les plus délicieuses sur la société & unira ses membres dans la paix & l'harmonie ».

Voici un passage qu'on lit dans le 3e. discours dont le sujet est la foiblesse & la dignité de l'homme. « Le plan entier de notre salut peint des plus fortes couleurs & notre néant & notre grandeur. Il développe notre petitesse, parce qu'il n'au-

roit pas été néceſſaire, ſi nous ne nous étions pas dégradés par nos tranſgreſſions. Et n'eſt-il pas en même-tems une preuve de notre grandeur, en ce qu'il démontre que nous avons été particulierement les objets de la ſollicitude divine, en ce que notre créateur a eſtimé que nous étions une partie trop conſidérable de la création pour être perdue? Si notre rédemption n'eut pas été d'une grande importance à ſes yeux, il n'auroit pas pris des meſures ſi extraordinaires en notre faveur. Peut-on imaginer que le pere des humains auroit formé un plan ſi merveilleux, ſi vaſte, qu'il auroit voulu faire contribuer, ſervir à ſon accompliſſement toutes les révolutions du globe, qu'il auroit employé une ſuite de diſpenſations préparatoires & de propheties; & qu'enfin il auroit voulu livrer un caractere auſſi parfait que celui de N. S. J.-C. à l'ignominie, aux tourmens, à la mort, ſi un ſujet grave, important ne l'eut pas déterminé à ces grands deſſeins à des évenemens ſi ſublimes? On ne ſçauroit le ſuppoſer. Nous en appellons à tout être raiſonnable; qu'il décide s'il ne doit pas y avoir une dignité originelle dans l'ame humaine, puiſque même avilie, dégradée par le péché, elle a excité une telle compaſſion dans le tout-puiſſant, qu'il a adopté & mis à execution des meſures ſi miraculeuſes pour ſon ſalut».

Le 4e. discours traite des soins de la providence pour les subsistances nécessaires à l'homme. M. *Kippis*, y dit entr'autres : « Il ne faut pas négliger d'observer sur les diverses particularités dont nous avons fait mention, que l'habileté & la dextérité dont Dieu a doué l'homme pour convertir les matériaux naturels à son usage, doivent être comptées parmi les preuves les plus évidentes de la bienveillance qu'il a manifestée dans le soin qu'il a eu de nous procurer la subsistance dans ce monde. Il est certain qu'il a répandu sur nous mille & mille bénédictions, qu'il nous a enrichis des dons innombrables de sa bonté. Mais afin d'en jouir pleinement il exige que nous y concourions par notre activité, notre diligence & notre travail. Il met entre nos mains les moyens de subsister & d'être heureux; c'est à nous à les porter à leur maturité & à leur perfection. C'est à nous à cultiver la terre, à semer les graines des végétaux, à planter des arbres, à enterrer les semences. Notre devoir est de fabriquer le lin, le coton, la laine & la soie, de tailler le bois & la pierre pour en bâtir des demeures commodes, d'extraire le minérai des carrieres, de le purger de ses impuretés, de forger les différens métaux qui en proviennent en mille articles de nécessité d'utilité ou d'agrément. Nous n'en sommes pas pour cela moins redevables au pere

céleste, au contraire il nous oblige à plus de reconnoissance. Par ces moyens il provoque notre industrie, notre intelligence, notre vigueur, & nous engage à une multitude d'occupations qui contribuent aux agrémens, à l'ordre & à la félicité de la vie. De là vient que les hommes s'unissent étroitement aux hommes, qu'il se forme des communautés & qu'il s'établit des liaisons de commerce. C'est delà que découlent les avantages & les plaisirs de la civilisation, & du rafinement, un grand nombre de connexions sociales, importantes & chéries ».

« Il y a encore plusieurs autres circonstances qui démontrent la bonté de notre créateur à pourvoir à nos subsistances, & ce seroit une chose criminelle que d'oublier dans ces occasions, la variété des saisons & leur concours admirable à notre prospérité. Au printems toute la nature se releve pour ainsi dire du tombeau, revit avec des charmes innombrables & présente des boutons, des fleurs & tous les gages de l'abondance. L'été mûrit plusieurs productions utiles, & à l'aide des rayons échauffans & salutaires du soleil, il en avance d'autres vers leur état de maturité. L'automne remplit les promesses du printems, de l'été & couronne l'année par les plus riches trésors de la bonté divine. C'est alors que les grains abondans sont moissonnés & mis en

reſerve ; c'eſt alors que les fruits ſolides & durables ſont portés à leur perfection. C'eſt alors que le laboureur jouit avec un contentement inexprimable de la pleine récompenſe de ſes ſoins vigilans & de ſes pénibles travaux. Ainſi on fait des proviſions pour nos beſoins à venir, dans le tems que la terre ſera dépouillée de ſa verdure, de ſon abondance & de ſon luſtre, au moment où elle reprendra ſon apparence aride, glacée & déſolée. Qu'on n'imagine pas que l'hyver ſoit défavorable à notre conſervation. Il contribue aux deſſins de la providence divine auſſi efficacement que les ſaiſons fleuries & brillantes. L'hyver préſente un repos néceſſaire au ſol épuiſé, répare ſes ſucs végétatifs, & en le liant par la gélée ou en le couvrant de neige, il ouvre les voies aux récoltes futures ».

« La diſtribution des changemens de tems eſt une autre preuve de la bienfaiſance avec laquelle l'être ſuprême aime à pourvoir à nos beſoins. Ne commande-t-il pas quelquefois au ſoleil de luire des jours, des ſemaines entieres avec toute ſa force, pour donner de la chaleur & de l'énergie aux productions de la terre ? En d'autres tems n'envoye-t-il pas de douces ondées ou des pluyes abondantes pour ranimer cette terre altérée & deſſéchée & pour la couvrir de tous ſes charmes & de la plus grande fertilité ? Or tout ces bienfaits nous ſont ac-

cordés de la maniere & dans les proportions les plus convenables; quoique les enfans insensés d'Adam osent se plaindre & souhaiter que la sérénité du ciel & la chûte des pluies soient à leur disposition; plaintes & souhaits dont nous devons être d'autant plus honteux que les payens même étoient parfaitement convaincus de leur absurdité, comme le prouve l'apologue généralement connue du paysan qui demanda à Jupiter la conduite des variations du tems pour sa ferme ».

En développant dans le 7e. sermon l'influence de la dévotion sur les progrès de la vertu, de la bienveillance & du bonheur, d'après le 15e. verset du 21e. chapitre de Job, l'auteur observe que quelques chrétiens s'imaginent qu'ils peuvent adhérer à tous les principes de la vertu & de la bonté, sans entretenir de relation avec leur créateur. « Mais, ajoute-t-il, quelque idée favorable que ces personnes aient d'elles-même, quelque confiance qu'elles mettent dans leurs forces & leur fermeté, se priver de cette relation n'en est pas moins un symptôme malheureux de la décadence de la véritable piété. La religion est humble de sa nature & s'empresse de se servir de ces méthodes, de ces secours que Dieu lui-même a indiqués pour la graver plus profondément dans l'ame ».

Le texte du sermon suivant est emprunté

de Malachie, chap. III. V. 16-17. L'auteur y trouve le précis du caractere du bonheur d'un chrétien pieux. Dans le 3e. il trace d'après le 18 v. du 10e. chap. des proverbes, la nature progressive de la bonté. Il y considere la marche d'un homme de bien dans la vie spirituelle. « Et la nature de cette marche, dit-il, est éclaircie dans le texte par une très-belle comparaison. Le sentier que suit le juste est comme une lumiere qui éclaire de plus en plus jusqu'au plein jour. Il est évident qu'on doit entendre par-là qu'un homme pieux avance à chaque pas vers la perfection : Il commence par de foibles efforts qui augmentent peu à peu, jusqu'à ce qu'il arrive au plus haut dégré de vertu & de splendeur. Considérons 1°. »

« La comparaison de Salomon, qui peint le caractere de l'homme de bien à l'entrée & encore peu avancé dans la carriere de la sainteté. Durant les ténebres de la nuit, la face des choses est enveloppée dans l'obscurité & la confusion. Elle reste un peu de tems désagrable, dangereuse, terrible. Mais enfin un trait de lumiere part de l'est ; il augmente graduellement & développe de plus en plus les beautés de la création. Peu de tems après le soleil paroît, montre une partie, puis la totalité de son orbe resplendissant, s'éleve par dégré dans le ciel & à mesure qu'il avance dans sa carriere, il

répand une nouvelle gloire sur tous les ouvrages de la nature ».

« N'en est-il pas de même dans le cours d'une vie vertueuse ? Peut-être le malheur a-t-il voulu que l'homme qui maintenant mérite à juste titre d'être compté au nombre des élus, fut auparavant dans les liens de l'ignorance & du vice, esclave des mauvaises habitudes, d'affections coupables, & menacé de l'arrêt de condamnation. Mais enfin la grace du tout-puissant, les instructions, les inspirations sacrées de la sagesse ont fait luire les premiers rayons de la religion dans son ame. Il est convaincu de son erreur & du danger des voies où il étoit entraîné. Il voit les choses en quelque sorte dans leur vrai jour, & commence à marcher dans la bonne route. Toutefois dans ce commencement sa marche n'est ni si brillante, ni si sûre qu'elle le sera dans la suite. Les œuvres de pieté & de vertu, lors même qu'on les apperçoit déjà distinctement, ne sont pas incontinent portés à leur dernier dégré d'éclat. Quand un homme s'est tellement dévoué à la culture des vérités chrétiennes, & à la pratique des préceptes de l'évangile, il rencontre des obstacles qui lui paroissent d'abord insurmontables & dont il ne peut triompher que par la constance & peu à peu. Il est éclairé à la vérité, mais d'une lumiere encore foible & pâle. On ne sçau-

roit douter qu'à cet égard il n'y ait de grandes diversités, & que quelques-uns ne fassent des progrès beaucoup plus rapides que d'autres, dans la vie spirituelle. Les uns auront des convictions si pressantes & des conceptions si vives des objets de la morale & de l'éternité, qu'il se fait en eux un prompt changement de disposition & de conduite. D'autres au contraire sont longtems à secouer le joug de leurs vieilles habitudes & de leurs passions. Ainsi quelquefois le soleil se leve dans un ciel serein avec toute sa splendeur sans que rien s'oppose à l'éclat de sa pompe. D'autres fois les brouillards, les nuages sont tellement accumulés, épaissis dans l'athmosphere qu'il ne peut parvenir à les dissiper que bien tard dans la matinée ».

« Il y a de même des personnes qui ne peuvent pas faire prendre racine à la vertu dans leur ame, & ce qui surprendra, c'est que parmi elles il en est qui ont été élevées dans les voies du bien & que par la bénédiction que Dieu a répandue sur leur vertueuse éducation, ils ne se sont jamais beaucoup écartés du sentier de la justice. Malgré ces avantages leurs progrès dans la piété ne doivent-ils pas se faire pue à peu ? Leur premiere existence n'étoit gueres qu'une existence animale, & il a bien fallu que l'aurore de la raison & de la vertu fut lente, douce & progressive. Quoiqu'ils

ne puissent précisément déterminer le moment où la religion a pénétré dans leur ame, il n'en est pas moins vrai que ces commencemens ont du être foibles à proportion & se fortifier en suite par dégrés. Mais ».

« 2°. Considérons la comparaison de notre texte dans le point de vue sous lequel il nous présente la marche du juste, faisant des progrès aussi brillans que merveilleux, après qu'il a en grande partie triomphé des premieres difficultés. Lorsque le soleil s'est élevé au dessus de l'horison, qu'il a dissipé les brouillards qui interceptoient ou obscurcissoient son éclat, il s'avance dans le ciel avec une pompe & une majesté qui vont toujours en augmentant. Sa lumiere devient de minute en minute plus forte & plus vive, & son influence est aussi de plus en plus puissante pour réjouir, orner & fertiliser la terre. Ainsi l'homme de bien ayant acquis des principes & d'heureuses dispositions & obtenu jusqu'à un certain point le secret de maîtriser se passions, avancera journellement dans la pratique des vertus. Ses lumieres sur les objets divins deviendront continuellement plus justes & plus étendues. Sa piété portée sur des ailes plus sublimes s'élevera à une plus grande hauteur ; son obeissance à la volonté de son créateur croîtra en sincérité, en activité, en utilité. Sa

résignation aux décrets de la providence sera plus calme, plus ferme, plus joyeuse. Sa bienveillance envers le prochain acquierra sans cesse plus de ferveur, plus d'étendue, & plus de fécondité. Son empire sur lui-même redoublera de régularité, d'uniformité, de vigueur; sa modération brillera de plus en plus devant les hommes; sa patience conduira son ouvrage jusqu'à sa fin, sa douceur prendra de nouveaux charmes, de nouvelles graces; sa constance se développera avec plus de sérénité & de force. Ses progrès seront les mêmes dans l'accomplissement de tous les devoirs religieux. Il n'aura pas la présomption de croire qu'il a déjà atteint la perfection, mais il s'empressera d'en atteindre le sommet. Sa marche par une progression brillante, non interrompue, avancera jusqu'au plus haut point de la justice, de la gloire & de la béatitude ».

Dans le 10e. sermon, M. *Kippis*, dévelope le caractere de l'homme doux. En y commentant le 8e. verset du 5e. chapitre de Saint-Matthieu, il observe que « ce n'est pas, que ce ne peut pas être l'idée du Christ que les hommes doux aient toujours plus de vastes propriétés que les autres, mais seulement qu'ils jouiront en général, d'une plus grande somme de bonheur présent que ceux qui sont d'un caractere opposé ». Saint-Paul dans le 5e. ver-

fet du 5e. chapitre de son épitre à Thimothée, a fourni à l'orateur les reflexions sur les effets de la vie sensuelle que présente son 13 discours.

« Cette malheureuse pente vers le plaisir, y dit-il entr'autres, est principalement funeste dans ses effets à ceux de la classe inférieure ou moyenne des citoyens, à ceux qui font quelque trafic, ou n'ont qu'un petit revenu pour subsister. En les entraînant dans des jouissances qui ne s'accordent pas avec leur situation, elle les expose à nuire leurs familles, à faire tort à leurs créanciers & à tomber eux-mêmes dans le discrédit & la misere ». Les deux derniers discours dont l'un est *sur le bonheur qui attend la mémoire du juste* & l'autre sur *la doctrine du nouveau testament concernant la sainte Cène* avoient déjà été publiés. Nous ne nous étendrons pas sur l'éloge de ces sermons ; ce que nous en avons cité nous semble suffire pour en faire apprécier le mérite.

---

*The Loiterer*, &c. C'est-à-dire, *Le Paresseux, ouvrage périodique, publié dans son principe à Oxford, durant les années 1789 & 1790.* 2 vol. in-8o. A Londres, chez Egertons. 1791.

LEs Anglois aiment la lecture. Le goût des feuilles périodiques leur a été ins-

piré par les Sternes, les Adiſſons, &c. &c. Ces productions ſe ſont multipliées chez eux au point que l'immenſe énumération des travers, des folies & des vices qu'elles ſont deſtinées à frapper, devroit être épuiſée. Cependant il en reparoît quelques nouvelles de tems en tems; ſoit qu'elles embraſſent tout le cercle des ſociétés humaines, ſoit qu'elles n'aient pour deſtination & champ de bataille, que des lieux circonſcrits, on les lit encore, pourvu qu'elles ne demandent pas un encouragement trop prolongé. Ce n'eſt déjà plus leur mérite, ni l'abondance ou la diſette des ſujets qui déterminent leur durée, c'eſt l'inconſtance des hommes. Cependant une feuille écrite dans le goût du *Tatler, Babillard*, ou du *Spectateur* qui, dans ce genre, ſont des modeles, comme l'*Odyſſée* l'eſt du *Poëme Epique*, pourroit ſe ſoutenir plus longtems. Les auteurs du *Loiterer*, pareſſeux, fainéant, homme qui perd ſon tems à s'amuſer de fadaiſes : car nous ne connoiſſons point de ſynonyme à ce terme en françois, ne lui ont donné qu'une exiſtence de deux ans, & peut-être étoit-ce aſſez. On ne peut néanmoins diſconvenir que leurs feuilles ſe liſent avec intérêt, que la variété y regne, que l'ironie & la plaiſanterie y ſont ménagées avec décence, enfin qu'elles rempliſſent leur objet, qui paroît avoir été de ne choiſir leurs matériaux que dans l'univerſité d'Oxford.

« Nous avons découvert, ou cru découvrir, disent les auteurs, un champ ouvert & qui n'avoit pas encore été battu par aucun de nos prédécesseurs, & nous avons imaginé que les Cercles d'Oxford fourniroient quelques portraits & quelques scenes dont les traits particuliers, s'ils étoient bien saisis & peints avec soin, pourroient n'être pas indifférens au public. En conséquence de ce plan, notre premier volume est presque entierement consacré à des sujets qui se présentent naturellement à tout habitant de cette ville. Nous avons cru, pour plusieurs raisons, devoir étendre le Cercle de ces sujets dans le second volume, sans néanmoins perdre de vue le plan original. On trouve dans l'un & l'autre une esquisse rapide, mais qui n'est pas entierement manquée du caractere, des mœurs & des amusemens des habitans d'Oxford, vers la fin du 18e. siecle ».

Pour donner un échantillon de la maniere de nos auteurs, nous allons traduire le récit d'une visite faite à M. & à Mme. Blunt, non comme le meilleur morceau, mais comme le plus court. Il est inséré dans le No. 44, dans lequel on trace le parfait bonheur de bien des gens mariés.

« De tous les hommes que j'aie connus, Charles Sydney étoit celui qui avoit pris le plus de précautions dans la grande affaire de choisir un épouse. Après y avoir

bien réfléchi, il avoit reconnu que les femmes du bon ton étoient vaines, & les femmes accomplies, affectées. Il épousa donc la fille d'un de ses tenanciers, sans autre charme qu'un peu de santé & de fraîcheur, sans autres talens que ceux qu'on peut acquérir dans une pension de campagne. Il étoit persuadé qu'ignorante, elle seroit humble & douce, de basse extraction, elle seroit ménagere. Mais l'expérience lui fit voir que l'une & l'autre induction étoit fausse. Car sa *Cara sposa*, enivrée des plaisirs dont elle n'avoit eu aucune connoissance, se jetta à corps perdu dans toutes les dissipations à la mode, & n'eût guere d'égards pour un mari qui ne lui avoit point inspiré de reconnoissance & encore moins d'affections. Ce fut envain qu'il représenta, pria, menaça; trop foible pour entendre raison, trop obstinée pour se rendre aux prieres, & trop passionnée pour sentir la force des remontrances, elle l'écouta avec le rire insultant de la folie, ou lui répondit par des grossieretés & des injures, seule partie de son éducation qu'elle n'oublia jamais ».

Après s'être vainement épuisé pendant quelques mois à combattre un ennemi auquel il étoit fort inférieur, il se soumit à un mal auquel il ne pouvoit remédier, & consentit à se voir ruiné par les dépenses, & martyrisé par les grossieres folies

de sa Megere, & cela, comme on dit, pour avoir la paix & la tranquillité ».

« L'opinion & le sort de son frere Edouard étoient bien différens. Décidé à ne pas se rendre malheureux en épousant une Harpie de la lie du peuple, il s'attacha de bonne heure à Lady *Caroline-Almeric-Horatia Mackenzie* qui avoit hérité avec le sang de l'esprit & de l'orgueil d'une longue génération de noblesse de Nord-Bretagne. Après lui avoir fait pendant longtems une Cour pénible où elle prit à tâche de le rendre sensible, comme il le devoit, à l'honneur qu'on lui accordoit, cette Dame condescendit obligeamment à lui donner la main, & eut encore plus obligeamment l'attention de lui présenter & de recevoir dans sa maison un peu plus d'une douzaine de ses proches parens qui depuis ont toujours demeuré avec lui ».

« Après cela, il est inutile de dire jusqu'à quel point il est maître chez lui. Tout sujet de discussion est immédiatement exposé devant *ce jury* impartial qui prononce sur le cas, & exhorte le mari à avoir les attentions convenables pour une Dame de l'entendement, du rare mérite & du rang de Lady-Caroline; ensorte que tout l'avantage qu'il a sur son frere, c'est d'être malheureux en un peu meilleure compagnie ».

« Les deux Sydney, dit mon vieil ami

Frank Blunt, l'autre jour en entrant dans ma chambre, sont une paire d'imbéciles, de sots qui sont punis comme ils le méritent de leur folie. Quiconque prend une fausse route ne doit pas s'étonner s'il n'arrive pas au gîte. Si j'avois suivi leur exemple, j'aurois été aussi misérable qu'eux; mais j'ai choisi sagement, & je suis heureux, mais très-heureux. J'ai épousé une femme qui a les manieres les plus prévenantes, les plus douces attentions. Je voudrois bien, mon cher ami, que vous vinssiez manger un morceau de mouton avec moi aujourd'hui, & vous seriez convaincu que, quand un homme choisit bien, le mariage est l'état le plus heureux du monde. Comme j'aime à voir mes amis heureux, j'acceptai volontiers son invitation & l'accompagnai à sa maison qui n'est qu'à une promenade à cheval d'Oxford. La Dame nous reçut de la maniere la plus gracieuse & témoigna la plus grande satisfaction de voir un ami de son mari, en lui faisant un doux reproche de ce qu'il étoit resté absent si long-tems, & l'avoit exposée aux inquiétudes, à l'ennui que son absence ne manquoit jamais de lui causer. Il s'excusa du ton le plus tendre & ils quitterent l'un & l'autre la chambre, dans l'intention de donner des ordres pour le dîner ou de faire un peu de toilette. Moi, comme j'étois seul, je pris un livre; mais soit que l'auteur ne

me plut pas, soit que je ne fusse pas d'humeur de lire, je laissai là le livre & me livrai à mes propres réflexions. Elles furent néanmoins bientôt interrompues par un dialogue qui n'étoit pas de l'espece la plus tendre entre le mari & la femme, & que j'entendis assez bien à travers une cloison qui n'étoit pas épaisse. A la vérité, mon cher M. Blunt, je suis étonnée que vous ayez songé à amener votre ami aujourd'hui, sçachant qu'il n'y a rien dans la maison qu'une poitrine de mouton, & un peu de hachi de poulet pour les enfans. Dailleurs toutes les servantes sont à repasser. = Mais vous autres hommes, vous ne songez jamais à rien. = Je suis bien fâché, ma chere, qu'il ne vous arrange pas de le recevoir; mais M.... est un de mes plus intimes amis, & je n'ai pu m'empêcher de l'inviter. = Seigneur, c'est toujours quelque ami particulier que vous amenez d'Oxford, & je suppose que cet ami particulier se propose de coucher ici cette nuit; mais certainement je ne sçais où je le mettrai coucher. La plus mauvaise chambre vient d'être lavée, &, à coup sûr, il n'ira pas dans le *Chintz-Room* avec ses bottes pleines d'ordures. S'il reste, il sera obligé de coucher dans le *Gren-Garret*, galetas verd. J'ose croire qu'au college il s'est accoutumé à dormir sans rideaux, & le vitrier a raccommodé hier les fenêtres. = Je n'ai

pu rien entendre de plus de cette conversation, & à mon grand déplaisir un domestique entra alors pour couvrir la table, & fit un tel bruit avec les cuillers & les fourchettes qu'il me fit perdre la réponse de M. Blunt. Ce que je pus observer, c'est que, quel qu'elle fut, il la prononça d'une voix basse & d'un ton très-doux ».

« Peu de tems après, le maître & la maîtresse de la maison, la poitrine de mouton & le hachi de poulet arriverent, & nous nous mîmes à table tous de bonne humeur en apparence. Il ne se passa plus rien d'intéressant dans cette visite, & malgré les efforts réitérés & sinceres qu'on fit pour me retenir, je m'en retournai le soir même à Oxford où je revis mon foyer avec une satisfaction nouvelle, en rendant grace à mon étoile d'avoir échappé aux honneurs du *gren-garret* ».

Cet ouvrage est annoncé comme la production d'une petite société d'amis, gens de lettres, accoutumés à employer leurs soirées d'hiver à quelques compositions littéraires; mais les seuls que l'on nomme, sont le rév. W. B. Portal. M. H. T. Austen, & James Austen, A. M.



HERMAN D'UNNA, *ou Aventures arrivées au commencement du quinzieme siecle, dans le tems où le tribunal secret avoit sa plus grande influence*; traduction de l'allemand par JEAN-NICOLAS-ETIENNE DE BOCK. Trois tomes. A Geneve, chez Barde, Manget, & compagnie, imprimeurs-libraires.

QUoique HERMAN D'UNNA ne soit qu'un roman historique, il n'en doit pas moins être rangé dans la classe des livres curieux & utiles, puisqu'il nous donne sur le tribunal secret les seuls éclaircissemens qui soient parvenus jusqu'à nous. La singularité de cette étrange institution, établie par les capitulaires de Charlemagne, a besoin d'être connue pour faire naître dans l'esprit des lecteurs le degré de confiance & d'intérêt que mérite l'ouvrage. Il est a propos d'en donner ici quelques détails, tirées des œuvres diverses du baron de *Bock*.

L'origine des francs-comtes & francs-juges remonte au regne de *Charlemagne*. Ils prétendoient avoir été substitués aux commissaires impériaux qui alloient tous les ans, & même plus souvent, faire leur tournée dans l'empire. Chacun pouvoit leur porter ses plaintes contre les gouverneurs de provinces & autres principaux officiers, ainsi

que plaider pardevant eux les causes dont la décision étoit réservée exclusivement à l'empereur. Comme il paroît qu'il n'étoit point permis aux magistrats ordinaires de condamner les coupables d'une plus forte peine que l'amende, ces commissaires jugeoient souverainement presque toutes les affaires, & ils avoient seuls le droit d'infliger, au nom de l'empereur, des peines corporelles, soit contre ceux dont les crimes n'étoient point rémissibles, soit contre ceux que le refus de payer l'amende à laquelle ils avoient été condamnés par les juges ordinaires, rendoient coupables de rébellion.

La nature de cette commission exigeoit deux sortes procédures, l'une publique & l'autre secrette. La sorcellerie, la magie, & les vols commis dans les églises, étant rangés dans la classe des crimes irrémissibles, il falloit nécessairement faire, à ce sujet, des informations secrettes; delà on peut induire que, si les premieres séances de ce tribunal se tenoient publiquement, il y en avoit ensuite d'autres où personne n'étoit admis.

Comme ces commissaires ne pouvoient pas demeurer longtems dans le même lieu, l'instruction des procès se faisoit sommairement & en la maniere suivante. On choisissoit dans chaque district deux personnes d'une probité reconnue, & quelquefois da-

vantage. On les prenoit à ferment, puis on les chargeoit d'examiner les crimes de ceux qui étoient accufés, & d'après leur rapport on rendoit un jugement définitif. Nous obferverons qu'on avoit grand foin de cacher au peuple le nom de ces jurés, afin qu'il ne s'en méfiât point, de maniere qu'on vivoit dans une inquiétude perpétuelle & qu'un frere n'ofoit fouvent pas fe confier à fon propre frere.

Si l'on compare ces commiffions extraordinaires, établies par *Charlemagne* avec le tribunal fecret qui eft poftérieur, on trouvera la plus parfaite reffemblance entr'eux.

Les féances de celui ci s'appelloient *Freidinge* ( *la chofe franche* ), le lieu où elles fe tenoient *le tribunal franc*, le commiffaire, *franc-comte*, & les jurés, *francs-juges*. Le duc de Saxe, qui étoit le fouverain chef des commiffaires du tems de *Charlemagne*, l'étoit auffi des tribunaux francs, & en cette qualité il avoit droit de patronage fur chaque fiege, & la nomination du franc-comte, qui enfuite recevoit de l'empereur, à titre de fief, l'inveftiture de fa charge.

On jugeoit à ce nouveau tribunal, comme à l'ancien, toutes les efpeces de délits; on y recevoit des plaintes contre les gens qui refufoient de fe défendre devant leurs juges naturels. Enfin, comme à l'ancien tribunal, on tenoit des féances publiques en plein

air, & il y en avoit d'autres secrettes, où se traitoient les principales affaires, d'où lui est venu le nom de *tribunal secret*.

Le peuple ne connoissoit point les francs-juges, & ceux-ci s'étoient engagés par le serment le plus terrible à livrer pere, mere, frere, sœur, ami ou parent sans exception, s'ils avoient commis quelque chose qui fut dans le cas d'être dénoncé au tribunal secret. Les francs-juges étoient alors obligés de lui faire part de ce qu'ils avoient appris relativement à l'affaire dont il s'agissoit, d'aller citer les coupables, & si la sentence l'ordonnoit, de les prendre partout où ils les trouvoient. Les membres de ce tribunal maintenoient par là l'autorité de l'empereur, en qualité de commissaires impériaux, dans toute l'étendue de l'empire, sans s'embarrasser des droits des états chez lesquels ils l'exerçoient; & ils auroient infailliblement fait disparoître toute autre supériorité territoriale, s'ils avoient continué de subsister.

Il est déjà fait mention en 1211, peu de tems après l'extinction du grand duché de Saxe, du tribunal secret, comme d'un établissement connu. Vraisemblablement les francs-comtes tiroient avant ce tems leurs pouvoirs des ducs de Saxe, par qui ils étoient sans doute nommés en qualité de souverains chefs des commissaires impériaux. Ce n'est donc qu'après l'extinction de ce duché, que les tribunaux secrets se trouverent exposés

au grand jour. Aucun prince de l'empire ne voulut plus souffrir dans ses Etats une commission impériale, indépendante de son autorité, & chacun d'eux tâcha, en conséquence, de devenir lui-même le chef de cette commission. Le seul archevêque de Cologne qui avoit obtenu le duché de Westphalie s'opposa à cette entreprise, & fit si bien qu'il fut reconnu dans presque toute la Westphalie pour l'unique chef suprême des tribunaux secrets. Les francs-comtes de ce pays furent pendant un tems nommés par lui, & ils en reçurent l'investiture de leurs charges.

Les tribunaux secrets resterent assez longtems dans cet état; mais vers la fin du 14e. & au commencement du 15e. siecle, on les vit tout-à-coup s'élever a un degré de puissance si formidable, que l'Allemagne entiere en fut épouvantée. Je ne crois pas exagérer, en disant qu'à cette époque il y avoit dans l'empire plus de cent mille francs-juges, qui, par toutes sortes de moyens, mettoient à mort quiconque avoit été condamné par leur tribunal. Lorsqu'en Baviere, en Autriche, en Franconie, & en Souabe, quelqu'un refusoit de comparoître devant ses juges naturels, on avoit aussi tôt recours à un des francs-tribunaux de Westphalie, où l'on rendoit une sentence, qui, dès qu'elle étoit connue de l'ordre des francs-juges, mettoit en mouvement cent mille assassins

qui avoient juré de n'épargner ni leurs parens, ni leurs meilleurs amis.

Si un franc-juge, voyageant avec un de ses amis condamné par le tribunal secret, avoit voulu le sauver, & que, pour l'avertir du danger qu'il courroit, il lui eut seulement dit cette formule, alors en usage dans ces sortes d'occasions: *On mange ailleurs d'aussi bon pain qu'ici*; dès ce moment les francs-juges, ses confreres, étoient tenus, par leur serment, à pendre le traître sept pieds plus haut que tout autre criminel condamné au même supplice. Il n'y avoit aucune objection à faire contre les sentences de ce tribunal. Il falloit les exécuter sur le champ avec la derniere ponctuation & la plus parfaite obéissance, quand bien même on auroit regardé le coupable comme le plus honnête homme du monde. Cela engagea presque tous ceux qui avoient de la naissance ou de la fortune à se faire aggréger à cet ordre. Chaque prince avoit quelques francs-juges dans son conseil; il en étoit de même parmi les magistrats des villes impériales. Il y avoit alors plus de gentils-hommes francs-juges qu'il n'y en a aujourd'hui de francs-maçons. Dans le procès que la ville d'Osnabruck eut à soutenir contre Conrard de Langen, & où celui-ci fut condamné, il se trouva au tribunal secret près de 300 francs-juges, dont une partie étoit de la noblesse immédiate, & les autres de

ſimples bourgeois. Pluſieurs princes enfin ſe firent recevoir eux-mêmes, tels que le duc de Baviere & le margrave de Brandebourg.

On peut juger de l'obéiſſance ſervile qu'exigeoit le tribunal ſecret de la part de ſes membres par ce mot du duc Guillaume de Brunſwick, qui étoit un des francs-juges. *Il faudra bien*, diſoit-il, *que je faſſe pendre le duc Adolphe Sleſwic, s'il vient me voir, ſans quoi mes confreres me pendroient moi-même.*

Il étoit très-rare qu'on pût ſe ſouſtraire aux procédures de ce tribunal, car les francs-juges n'étant point connus, épioient le moment où un prince ſortoit de ſon palais, un gentilhomme de ſon château, ou un bourgeois de ſa ville, pour aller pendant la nuit afficher à ſa porte l'aſſignation qu'on lui donnoit de comparoître devant le tribunal. Si, après avoir renouvellé cette formalité par trois fois, il ne ſe préſentoit point, il étoit condamné, mais avant que de faire exécuter la ſentence, on le citoit encore une derniere fois, après quoi on l'abandonnoit à la vengeance de cette armée inviſible de francs-juges, qui le pourſuivoient juſqu'à ce qu'il fût mis à mort.

Lorſqu'un franc-juge étoit trop foible pour arrêter un criminel & le pendre, il étoit obligé de ne pas le perdre de vue juſqu'à ce qu'il eût trouvé un nombre ſuffi-

ſant de ſes confreres, avec le ſecours deſquels il pût s'acquitter de l'ordre dont il étoit chargé ; & ceux-ci, ſans autre explication que quelques ſignes convenus, l'aidoient dans ſon opération. Ils pendoient les malheureux proſcrits avec une branche de ſaule au lieu de corde, au premier arbre qui ſe rencontroit ſur le grand chemin, mais jamais à une potence, afin de faire conoître par là que ne c'étoit en vertu d'une commiſſion impériale, qu'ils exerçoient leurs fonctions dans tout l'Empire, & non ſous l'autorité d'aucun ſeigneur particulier. Etoient-ils forcés par les circonſtances à tuer le coupable à coup de poignards ou autrement, alors ils attachoient le cadavre à un arbre, & y laiſſoient leur couteau, afin qu'on ſçut qu'il n'avoit pas été aſſaſſiné, mais exécuté par un franc-juge.

Le plus profond myſtere accompagnoit toutes leurs opérations, & l'on ignore encore aujourd'hui à l'aide de quel ſigne, les *Sages*, (c'étoit le nom qu'on leur donnoit,) ſe reconnoiſſoient entr'eux. A plus forte raiſon, n'eſt-on pas mieux inſtruit de la pluspart de leurs autres réglemens. Quoique l'empereur fut ſenſé le chef ſuprême de cet ordre, il étoit défendu de lui révéler ce qui ſe paſſoit dans le tribunal ſecret. Seulement lorſqu'il demandoit, *un tel a-t-il été condamné?* on pouvoit lui répondre, *oui* ou *non*. Si, au contraire, il s'informoit du

nom de la perſonne, il n'étoit point permis de le lui dire.

L'empereur ou le duc, ſon repréſentant, ne pouvoit point faire de francs-juges ailleurs que ſur la terre rouge, c'eſt-à-dire, en Weſtphalie. Il falloit de plus que ce fût dans un tribunal franc, & avec l'aſſiſtance de deux ou trois francs-juges qui ſervoient de témoins. Quant au ſens myſtique qui étoit caché ſous le mot de *terre rouge*, on ne l'a pu expliquer juſqu'à préſent. Peut-être ne donnoit-on ce nom à la Weſtphalie, que parce que le fonds de l'écu des armes de Saxe étoit de gueules. Les francs-juges tenoient ſi fort à l'obſervation de leurs formes, que le roi *Winceſlas* ayant voulu créer des francs-juges dans la Weſtphalie de ſa ſeule autorité, & l'empereur *Robert* ayant demandé comment les francs-juges ſe comportoient envers ceux-ci, on lui répondit qu'ils pendoient les nouveaux venus ſur le champ & ſans miſéricorde.

L'empereur ſeul avoit droit de donner une ſauve-garde à ceux qui avoient été condamnés par le tribunal ſecret; c'étoit une des réſerves que *Charlemagne* avoit inſérées dans ſes capitulaires.

Au reſte la vraie cauſe de la chûte de ces tribunaux fut la ſupériorité territoriale que les princes acquirent inſenſiblement dans leurs Etats. Ils travaillerent ſi conſtamment

à extirper cet établissement, indépendant de leur autorité, qu'ils y parvinrent à la fin. Il n'a toutefois jamais été entierement aboli par les loix de l'Empire; il a seulement été borné à son usage primitif & circonscrit à certains districts. L'empereur donne encore aujourd'hui en fief des tribunaux francs, & on en trouve plusieurs dans le comté de la Marck & le duché de Westphalie; mais ils ont perdu leur jurisdiction immédiate, & n'exercent plus leurs fonctions qu'au nom du souverain dans les Etats duquel ils sont établis.

Il paroît vraisemblable que ce qui avoit si prodigieusement accru à la fin du 14me. & au commencement du 15me. siecle, le pouvoir des tribunaux secrets, étoit l'anarchie qui regnoit alors dans l'Empire. La Chambre de Wetzlar & le conseil aulique ne subsistoient pas, & il étoit impossible à un particulier d'obtenir justice d'un Prince ou de tout autre Etat de l'Empire. Ainsi, les tribunaux secrets remédierent pendant quelque tems à ce vice de la confédération germanique, & sçurent également se faire craindre & respecter.

Nous avons mieux aimé, dans ce Journal destiné particulierement aux objets d'instruction, faire connoître cette notice historique, que de donner des échantillons du roman même. Il perdroit trop à être morcelé. Il doit être lu de suite. On y

trouvera de nouveaux éclairciſſemens ſur cette matiere curieuſe & peu connue. On y verra en action la maniere extraordinaire dont le tribunal ſecret procédoit, les formes qu'on y ſuivoit, les vives terreurs qu'il inſpiroit, comment il faiſoit trembler un puiſſant ſouverain dans ſon palais, auſſi bien qu'un ſimple berger dans ſa chaumiere. Une chaîne inviſible, compoſée de plus de cent mille individus, qui ſe connoiſſoient entr'eux à de certains ſignes, & n'étoient connus de perſonnes, enveloppoit alors la plus grande partie des peuples de l'Europe. Ils étoient obligés d'obéir à une puiſſance dont les opérations, vu le myſtere impénétrable qui les couvroit, leur imprimoient d'autant plus de crainte, qu'elles reſſembloient plutôt aux effets de la vengeance divine. On trouvera enfin dans *Herman d'Unna* des détails très-curieux ſur le caractere & les aventures de l'empereur *Winceſlas*, de l'impératrice *Sophie*, de ſon frere *Sigiſmond*, roi de Hongrie, & de la reine *Barbe*, épouſe de ce dernier; ſur les mœurs des anciens chevaliers, de *Subinko*, archevêque de Bohême & de Hongrie, des moines, des religieuſes, des bourgeois de ce tems là. Tous ces portraits ſont d'une vérité frappante, & d'ailleurs conforme à ce qu'en dit l'hiſtoire.

Cet ouvrage d'un genre abſolument neuf pour des lecteurs françois, & contenant

des faits entierement ignorés parmi nous, est digne à la fois de l'attention & de ceux qui cherchent à s'instruire, & de ceux qui ne veulent que s'amuser.

---

DAPHNIS ET AMALTHÉE, *opéra en un acte & en vers.* Par M. *de* SAINT-ANGE.

LE sujet de cet opéra est tiré d'une idylle de Théocrite. Ce poëte parle de Daphnis comme d'un berger de Sicile, fameux par sa beauté, & inventeur de la poésie pastorale. Il aima une nymphe & fut aimé d'elle. Ils demanderent au ciel que le premier qui violeroit la foi qu'ils s'étoient mutuellement promise, fut frappé d'aveuglement. Daphnis oublia le premier ses sermens, & fut privé de la vue.

*PERSONNAGES.*

DAPHNIS,
AMALTHÉE,
MÉLANIRE, } *Nymphes.*
CLIMENE, }
L'AMOUR.
*Chœur de Sylvains, de nymphes, de bergers & de bergeres.*

*Le théatre représente un paysage. On voit dans l'enfoncement le mont Ætna, qui de tems en tems jette des flammes. Au fond du théatre on voit la statue de Céres, à gauche celle de Vénus, à droite celle d'Apollon.*

SCENE PREMIERE.

DAPHNIS, AMALTHÉE.

*DUO.*

Que nous sommes heureux dans ce charmant séjour !

AMALTHÉE.

Pour remplir notre cœur & pour brûler sans cesse
Nous n'avons pas besoin d'éprouver tour-à-tour
Le dépit, la fureur, la haine, & la tendresse,
Il nous suffit de notre amour.

*DUO.*

Que nous sommes heureux dans ce charmant sé-
jour!

AMALTHÉE.

Mon cher Daphnis!

DAPHNIS.

Belle Amalthée!

*DUO.*

Vous m'aimez, je vous vois, mon ame est en-
chantée!

DAPHNIS.

J'ai gravé votre nom sur ces jeunes ormeaux;
Bientôt de leur nouveau feuillage
Ils ont couronné ce bocage;
L'amour a pris plaisir à les rendre plus beaux;

AMALTHÉE.

Depuis que je vous aime
Les arbres, les rochers s'animent à ma voix.
Tous ces lieux sont remplis de mon amour ex-
trême.
Je trouve les échos plus tendres mille fois,
Depuis que je vous aime.

DAPHNIS.

Un jour que des oiseaux j'imitois les concerts;
Je fis pour vous les plus doux airs.
Mes soins ont embelli ce solitaire asyle.
J'appris aux bergers de Sicile
Sur la flûte amoureuse à soupirer des vers.
Ils chantoient des géans la chûte épouvantable,
Typhon, qui s'agitant sous l'Ætna qui l'accable,
Ebranle la montagne & les lieux d'alentour,
Quand sa bouche, exhalant le feu qui le consume
Vomit de noirs torrens de souffre & de bitume:
Je voulus sur ce ton m'essayer à mon tour;

Mais ma voix, malgré moi, ne chantoit que l'amour.
Si je peignois la reine de Cythere,
Je lui donnois votre bouche & vos yeux;
Je voulois chanter tous les dieux,
Je ne chantois que ma bergere.

AMALTHÉE.

Les oiseaux sont jaloux de tes sons enchanteurs,
Ils m'ont annoncé des malheurs!
Je t'aime trop, Daphnis, pour être sans allarmes
Faut-il que tes beaux jours soient soumis au trépas!

DAPHNIS.

Voudrois-je être immortel lorsque tu ne l'es pas?

AMALTHÉE.

L'amour mêle toujours quelque crainte à ses charmes.
Un rossignol dans ces beaux lieux
Célébroit ses plaisirs par le plus doux ramage:
J'approchai pour l'entendre mieux....
Et je le vis soudain s'envoler à mes yeux.
Dieux! que m'annoncez-vous par ce triste présage?...
Je ne crains que pour toi....je souffre davantage.
Je ne pourrois survivre à tes destins affreux.

DAPHNIS.

Tu m'aimeras toujours, puis-je être malheureux?

AMALTHÉE.

Non, tu n'es point ce rossignol volage;
Je connois ta fidélité.
Du bel Hermès tu reçus la naissance;
Il suit de Jupiter l'amoureuse inconstance:
Mais tu sçais réunir sa grace, sa beauté,
Sa touchante éloquence,
Sans avoir sa légéreté.

DAPHNIS.

Que ce trouble a pour moi de charmes!
Mais ce n'est pas à toi de sentir ces allarmes.
Ah! n'as-tu pas pour gage de ma foi

Mille agrémens qu'en toi la nature rassemble ?
Un sourire enchanteur, un doux je ne sçais quoi,
Toutes les graces ensemble
Te répondent assez de mon fidele cœur.
Et moi je n'ai que ta parole ;
Un doux serment rendroit mon espoir moins frivole.

AMALTHÉE.

Va, crois-moi : les sermens ne font pas le bonheur.

DAPHNIS *se tourne vers la statue d'Apollon.*

Si l'un de nous est infidele,
S'il peut brûler jamais d'une flamme nouvelle,
Qu'il ne jouisse plus de la clarté des cieux,
Que le flambeau de la nature
Cesse de briller à ses yeux !
Je ne crains pas vos coups, Dieux vengeurs du parjure.

*DUO.*

*Amalthée met la main sur le piedestal de la statue de Vénus*

Qu'il ne jouisse plus de la clarté des cieux,
Que le flambeau de la nature
Cesse de briller à ses yeux !

DAPHNIS.

O toi, qui chaque jour pour éclairer le monde
Forcé par les destins, abandonne Thétis,
On te voit chaque jour rentrer au sein de l'onde
Et rejoindre l'objet dont ton cœur est épris :
Soleil, exauces ma priere,
Tu dois aux inconstans refuser ta lumiere.

AMALTHÉE.

On célebre aujourd'hui la fête de Cerès.
Les épis dorent nos campagnes.
C'est le premier des dons que le ciel nous a faits ;
Et je vais, avec mes compagnes,
Honorer la déesse au fond de nos forêts.

DAPHNIS.

Un moment me paroît une trop longue abscence.
Privé des yeux qui m'ont charmé ;
Et toujours loin de ta présence,
D'un noir chagrin je me sens consumé.
Quoi ? Sitôt me quitter ?

AMALTHÉE.

Il en coûte à ma flamme :
Mais il y va du bonheur des mortels !
Prêtresse d'Eleusine, en ces jours solemnels,
Va, je porterai dans mon ame
Daphnis au pied de nos autels.

SCENE II.

DAPHNIS, *seul.*

O dieux, ne comptez dans ma vie
Que les momens où je la voi.
C'est un plaisir toujours nouveau pour moi:
Que mon sort est digne d'envie !
Que je me trouve heureux de vivre sous sa loi !
O dieux, ne comptez dans ma vie,
Que les momens où je la voi.
Quels accens ont soudain troublé ma rêverie ?
Que vois-je ! quel essaim de champêtres beautés
Du fond de ce bocage accourt de tous côtés ?

SCENE III.

DAPHNIS, MÉLANIRE, CLYMENE, CHŒUR DE NYMPHES ET DE SYLVAINS.

MÉLANIRE.

Déjà l'été brûle nos plaines ;
Retirons nous dans ces bosquets.
Des Zéphirs les douces haleines
Agitent le feuillage épais ;
Et les détours de ces fontaines
Rendent les ombrages plus frais.
Déjà l'été brûle nos plaines
Retirons-nous dans ces bosquets.

UN SYLVAIN.

Non, tu ne m'aimes plus, aimable Mélanire.

MÉLANIRE.
Non, tu n'es plus sous mon empire.
LE SYLVAIN.
Tu reprends ta foi.
MÉLANIRE.
Je fais comme toi;
Tu reprends ta foi.
LE SYLVAIN.
Je fais comme toi.
Non, tu ne m'aimes plus aimable Mélanire.
MÉLANIRE.
Non, tu n'es plus sous mon empire.
*DUO.*
Qu'il est doux de brûler tous deux des mêmes feux!
Qu'il est doux de changer, quand on change tous deux?
MÉLANIRE.
L'Amour qui commence
A bien plus d'attraits.
*CHŒUR.*
L'Amour qui commence
A bien plus d'attraits.
MÉLANIRE.
L'Amour qui commence
A bien plus d'attraits.
Toujours de l'enfance
On lui donne les traits:
Pour montrer qu'il ne doit jamais
Vieillir dans la persévérance.
CHŒUR DE SYLVAINS.
Suivre tour à tour
La Nymphe légere,
La jeune bergere;
C'est être fidele à l'amour.
CHŒUR DE NYMPHES.
Recevoir l'hommage
Du Sylvain léger,
Du jeune berger

Qui sous nos loix s'engage,
Et sçait nous charmer,
C'est toujours aimer.

CLYMENE.

Ah ! si l'Amour le plus fidele
Etoit toujours le plus content,
Non, non plaintive tourterelle
Non, vous ne gémiriez pas tant.

DAPHNIS.

Quels accens enchanteurs ! quel séduisant langage !
O Nymphe, il suffiroit des sons de votre voix
Pour attendrir le cœur le plus sauvage.
Si je n'avois pas fait un choix ;
Sans doute qu'à vos yeux mon cœur rendroit les armes....
Et vous n'avez que trop de charmes.
Mais on ne peut aimer deux belles à la fois.

Vous devez regner sans partage
Sur le plus fidele berger.
Votre beauté peut engager
A rompre d'autres nœuds, à devenir volage.
Mais elle apprend aussi qu'on ne doit point changer ;
Vous devez regner sans partage
Sur le plus fidele berger.

CLYMENE.

La tendre Philomele,
A chaque printems
Change d'amans.
Quand son ardeur se renouvelle,
Ses accords sont bien plus touchans.
Imitons ses feux inconstans
Si nous voulons chanter comme elle.

DAPHNIS.

Ah ! mon cœur est uni par les nœuds les plus forts ;
J'ai promis à jamais une tendresse extrême.

Ces arbres, ces ruisseaux, la terre, le ciel même,
Tout est garant de mes premiers transports.

CLYMENE.

On aime aussi longtems que l'amour nous inspire.
Que ne promet-on pas dans un premier délire?
Le plaisir & l'amour égarent tous nos sens.
La raison reprend son empire
Et sçait nous dégager de nos vœux imprudens.

DAPHNIS.

Moi? je pourrois trahir le serment qui m'engage!

CLYMENE.

Les sermens amoureux ne sont qu'un vain langage.
C'est un jeu du Zéphir & du dieu des amans.
L'Amour sçait les graver sur un sable mobile;
Et le Zéphir d'une aile agile
En efface les traits charmans.
L'Amour applaudit d'un sourire.
L'Amour fait de nouveaux sermens
Qu'il abandonne encore au volage Zéphire.

DAPHNIS.

Grands Dieux! que la beauté persuade aisement!
Dieux, pardonnez à mon égarement.
Je ne me connois plus; malgré moi je soupire.

CLYMENE.

Eh! comment s'assurer d'une éternelle ardeur?
Peut-on répondre de son cœur?
Damon aimoit Æglé, Damon aime Glycere;
C'est la faute d'Æglé, qui cesse de lui plaire.
Si Daphnis me disoit: jure au dieu des amours
Que tu ressens pour moi l'ardeur la plus durable;
Je dirois à Daphnis: jure au dieu des amours
Que tu me paroîtras toujours le plus aimable;
Je promets à ce prix de t'adorer toujours.

DAPHNIS.

O! qui que vous soyez, Nymphe, Grace, ou Syrene,
Car ces charmes divers, vous les possedez tous,

Vous l'emportez, je cede au penchant qui m'entraîne :
J'ai tout à redouter du céleste courroux,
Et je ne crains que votre haine.

CLYMENE, *avec une coquetterie mêlée de sentimens.*

Qui pourroit vous haïr ?

DAPHNIS, *avec transport, en se jettant à ses genoux.*

Mon cœur brûle pour vous.

( Ici un effet de musique qui accompagne la pantomime de Daphnis, au moment où les dieux le frappent d'aveuglement. Le tonnerre gronde, & l'éclair brille. )

Mais soudain quel épais nuage
Dérobe à mes regards & la terre & les cieux !

*CHŒUR.*

Ciel, ô ciel !

DAPHNIS.

Ces côteaux, ces vergers, ce bocage,
Tout périt à mes yeux ;
Hélas ! & je survis à mes destins affreux.

*CHŒUR.*

Quel supplice étonnant ! quel prodige effroyable !

CLYMENE.

Berger, que je vous plains !

DAPHNIS.

Fuyez loin de ces lieux,
Vous qui m'avez rendu coupable :
Craignez la vengeance des dieux.

CLYMENE, MÉLANIRE, & le CHŒUR.

Fuyons loin de ces lieux ;
Craignons la vengeance des dieux.

SCENE IV.

DAPHNIS, *seul.*

Je ne verrai plus ma bergere :

Mon cœur envain reprend ses premiers feux.
Je n'en suis que plus malheureux.
Mes yeux sont pour jamais fermés à la lumiere.
Je ne verrai plus ma bergere.

Séjour délicieux, ombrages toujours frais,
Fontaine dont l'onde est si pure,
Et vous, brillantes fleurs, qui parez la verdure.
Je puis m'accoutumer à ne vous voir jamais.
Amalthée est dans la nature
Le seul objet de mes regrets.

Que je vais payer cher ce caprice funeste!
Le souvenir de ses attraits
Est le seul plaisir qui me reste.

Séjour délicieux, ombrages toujours frais,
Fontaine dont l'onde est si pure,
Et vous, brillantes fleurs, qui parez la verdure,
Je puis m'accoutumer à ne vous voir jamais.
Amalthée est dans la nature
Le seul objet de mes regrets.

AMALTHÉE, *derriere le théatre.*

Daphnis, Daphnis....

DAPHNIS.

C'est elle qui m'appelle!
Sa voix est un reproche à mon ame infidelle.

AMALTHÉE, *derriere le théatre.*

Cher Daphnis!

DAPHNIS.

Elle m'aime, & j'ai pu la trahir!
Elle avance, je tremble, où fuir?
O terre, sous mes pas, entr'ouvres un abyme,
Caches-y ma honte & mon crime.

SCENE V.

DAPHNIS, AMALTHÉE.

AMALTHÉE.

Je te retrouve enfin, cher objet de mes vœux,
Je te cherchois dans ces campagnes,

Je demandois Daphnis aux vallons, aux montagnes....
Que vois-je ? tu frémis, tu détournes les yeux...
Hélas ! ils sont fermés à la clarté des cieux.
Il est donc vrai ! Daphnis, une autre a sçu te plaire ?
Daphnis a pu trahir les vœux de sa bergere !
Des reproches amers & toujours superflus
Je t'épargne l'affreux langage.
Si tu m'aimes, ton cœur t'en fera davantage.
A quoi serviront-ils, si tu ne m'aimes plus ?

DAPHNIS.

Le plus cruel tourment dont l'horreur me dévore
Est de t'avoir manqué de foi.
Et j'étois plus aveugle encore
Quand j'aimois une autre que toi.

Va, cet égarement funeste
A séduit tous mes sens, sans passer dans mon cœur ;
Et dans l'instant de cette folle ardeur
Si j'avois rencontré tes beaux yeux que j'atteste
J'aurois reconnu mon erreur.

Le plus cruel tourment dont l'horreur me dévore
Est de t'avoir manqué de foi.
Et j'étois plus aveugle encore
Quand j'aimois une autre que toi.

AMALTHÉE.

Daphnis ! ah ! malheureux... les dieux dans leur colere
N'ont que trop bien hélas ! exaucé ta priere.
Qu'osas tu souhaiter ? ô sermens indiscrets !
Que vous nous coûtez de regrets.
C'est vous seuls qui privez Daphnis de la lumiere,
C'est vous qui m'éclairez sur sa légéreté.
Cruel, j'ignorerois ta flamme passagere.
Mon cœur me répondroit de ta fidélité.

Les oiseaux m'annonçoient un funeste présage ;

Quand tu me trahissois, je craignois ton trépas;
Je tremblois pour tes jours, & je ne croyois pas
Que jamais mon berger put devenir volage.

Qu'osas-tu souhaiter? ô sermens indiscrets,
Que vous nous coûtez de regrets!

DAPHNIS.

Sans cesse à mon esprit ta beauté se présente.
Dieux, que j'ai perdu de plaisirs!
Je pourrois admirer au gré de mes desirs
Les roses de ton tein, & ta bouche riante.

Laisses-moi du moins par pitié
Arroser ta main de mes larmes.
Je n'ose t'en prier... par... la tendre amitié
Qui dans nos cœurs unis répandoit tous ses charmes.
Laisses-moi du moins par pitié
Arroser ta main de mes larmes.

Je veux à tes genoux désormais expier
Mon crime hélas! trop déplorable.
Je passerai mes jours à te faire oublier
Que je fus un instant coupable.

AMALTHÉE, *avec la plus grande sensibilité.*

Daphnis, mon cher Daphnis.

DAPHNIS.

Ah! c'est trop me punir.
Couvrez d'un voile épais le reste de la terre,
Et rendez à mes yeux la beauté qui m'est chere.
Dieux puissans, je ne veux que la voir & mourir.

AMALTHÉE.

C'est moi qu'il offensa; c'est moi qui vous implore
O dieux, tout mon bonheur dépend de ses destins:
Ah! rallumez ses yeux éteints
Rendez-moi les regards du berger que j'adore!
C'est moi qu'il offensa, c'est moi qui vous implore.

SCENE VI.

DAPHNIS, AMALTHÉE, L'AMOUR (*dans une gloire, ou sur un nuage*).

L'AMOUR *à* AMALTHÉE.

Tes plaintes, ses remords ont pénétré les cieux.
L'Amour veut combler tous nos vœux.
De mon flambeau la flamme est immortelle,
Elle va ranimer les yeux de ton berger.
(*Il secoue son flambeau sur le front de Daphnis*)
Il ne pourra jamais changer,
Il te sera toujours fidele.
Mon pouvoir désormais est garant de sa foi;
Et ses regards que l'Amour renouvelle
Ne s'attendriront que pour toi.

DAPHNIS.

Je te rends grace, Amour, je revois ma bergere.
(*à Amalthée*)
Je t'aimerai toujours, que mon sort est heureux!
Pourrois-je former d'autres nœuds?
C'est l'Amour même qui m'éclaire.

SCENE VII.

DAPHNIS, AMALTHÉE, CHŒUR DE BERGERS ET DE BERGERES, *qui par des chants & par des danses, viennent rendre hommage à l'Amour.*

*CHŒUR.*

Aux ramages des oiseaux
Aux échos de ces retraites
Joignons nos tendres musettes.
Aux ramages des oiseaux
Joignons nos doux chalumeaux.

UNE BERGERE.

Suivons l'Amour qui nous appelle,
Que ses traits sont doux!
Que sa flamme est belle!
Aimons, aimons tous,
Suivons l'Amour qui nous appelle.

*CHŒUR.*

Aux ramages des oiseaux,
Aux échos de ces retraites

Joignons nos tendres musettes ;
Aux ramages des oiseaux,
Joignons nos doux chalumeaux.

UN BERGER.

A l'Amour l'univers doit se rendre
Son flambeau triomphe dans nos bois.

*LE CHŒUR.*

A l'Amour, &c.

LE BERGER.

Qui pourroit méconnoître sa voix ?
La jeunesse en vain veut s'en défendre
Le bel âge est soumis à ses loix.
Ses traits nous frappent mieux quand le cœur est plus tendre.

*CHŒUR.*

A l'Amour l'univers doit se rendre,
Son flambeau triomphe dans nos bois.

LE BERGER.

Les bergers aiment mieux que les rois.
La nature a soin de nous l'apprendre ;
Tout dépend de notre premier choix :
On a donné son cœur, on ne peut le reprendre.

*LE CHŒUR.*

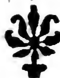
A l'Amour l'univers &c.

LE BERGER.

On ne peut bien aimer qu'une fois.
Le plaisir peut encor nous surprendre ;
Mais l'Amour reprend tous ses droits ;
C'est un feu mal éteint qui renaît de sa cendre.

*CHŒUR.*

A l'Amour l'univers doit se rendre,
Son flambeau triomphe dans nos bois.



## SPECTACLES DE PARIS.

### THÉATRE ITALIEN.

LES DEUX SOUS-LIEUTENANTS, *comédie en un acte, en prose, mêlée d'ariettes.*

La 1re. représentation des *Sous-Lieutenants* n'a pas été heureuse : on n'y a pas trouvé tout le comique que le titre & le sujet sembloient promettre. Deux jeunes militaires ont mis tout leur bien en argent comptant dans un secrétaire ; ils ont toujours dépensé sans compter : l'un d'eux veut épouser la fille d'un négociant, & dans le dessein de lui faire un présent, il fouille au secrétaire ; mais quel est sa surprise, plus d'argent ! Les deux amis sont ruinés ; il s'agit de payer des créanciers avides, & d'aller trouver des parens fortunés, auprès desquels on est forcé de vivre. Ils font venir deux Juifs, auxquels ils vendent leur mobilier ; puis ils se décident à couronner cette journée par les plaisirs les plus variés : c'est d'abord un concert ; ensuite un souper, puis un grand bal, au milieu duquel les deux amis s'esquivent, & le négociant est obligé de marier sa fille à son premier amant.

Tel est le fonds de cet ouvrage, dont le poëme a paru très-foible : la musique devoit perdre nécessairement de son effet ; aussi le public a-t-il resté très-froid. MM. *Michu* & *Ellevion* ont tiré parti des situations que leur présentoient les rôles des deux sous-lieutenants ; & M. *Chénard* a été applaudi dans des solos de violoncelle, instrument sur lequel cet artiste est d'une très-grande force. Quelque soit cet échec, les auteurs estimables de cet ouvrage ne doivent pas se décourager : ils ont

prouvé l'un & l'autre qu'ils sçavoit obtenir des succès.

## THÉATRE DE LA RUE FEYDEAU.

LES DEUX SŒURS, *opéra en un acte.*

Mme. de *Fontpré* a deux filles, *Eugénie* & *Rose*; mais toute sa tendresse repose particulierement sur *Rose*, la plus jeune des deux, dont les attraits, qui, dit on, ont beaucoup de rapport avec les siens, flattent sa vanité. Mme. de *Fontpré* a un frere, qui, dans le dessein d'établir d'abord l'aînée de ses nieces, lui a envoyé un jeune homme, fils d'un de ses bons amis; mais Mme. de *Fontpré* veut contrarier les projets de son frere, en faisant ensorte que Sainville épouse *Rose*, sa cadette & sa bien aimée. *Rose* est belle; mais elle est insensible à tout autre sentiment, qui a celui de la vanité: *Eugénie*, au contraire, a le cœur le plus tendre, & les talens les plus estimables. *Sainville* va épouser *Rose*, en regrettant que ce ne soit pas plutôt *Eugénie* qu'on lui ait destinée. Sur ces entrefaites, l'oncle arrive; il apprend que sa sœur n'a point suivi ses intentions; il interroge séparément *Sainville* & *Eugénie*, leur arrache le secret de leur amour, & force Mme. de *Fontpré* à les unir.

Tel est le fond léger de cet opéra, qui a été donné avec beaucoup de succès sur ce théatre. Cette petite piece est conduite avec beaucoup de sagesse; les mœurs & le ton de la bonne compagnie y ajoutent au charme d'un style pur, soigné, & d'un dialogue vif & concis. Le dénouement seul, qui est un peu froid, exige d'être resserré & préparé d'une maniere plus satisfaisante. Ce joli poëme est l'ouvrage d'un homme de lettres, qui, depuis la révolution, a abandonné le théatre pour donner tous les

jours au public le fruit de ses observations politiques ; la musique, qui est le début d'un jeune compositeur, M. *Plantades*, a obtenu le plus grand succès : elle offre du chant, un style gracieux & simple, sans être tourmenté par trop de notes, ni de prétentions aux effets. On ne peut que former beaucoup d'espérances sur le talent de ce jeune homme, qui n'a plus besoin que d'acquérir des connoissances dramatiques, pour nuancer ses morceaux, suivant ses situations.

On a demandé les auteurs. M. Gavaux est venu nommer l'auteur de la musique, & dire que celui du poëme étoit anonyme.

## THEATRE DE LA RUE DE LOUVOIS.

LE PETIT SOUPER DE CAMPAGNE, *comédie en 2 actes*. Cet ouvrage offroit un but très-moral ; mais des longueurs surtout dans le premier acte, ont nuit singulierement à son intérêt. Un jeune militaire qui a fait des folies de jeunes gens, a épousé une innocente, & pour la garantir des pieges de la séduction, il l'a cachée dans un château isolé, & confiée à la garde d'une vieille tante, & de deux vieux domestiques. Pendant qu'il est à sa garnison, une baronne vient habiter le château voisin de celui de son épouse : cette baronne est une intriguante qui s'est fait accompagner d'un chevalier d'industrie, d'un poëte & d'un abbé gourmand. Ce cercle dangereux environne bientôt la jeune femme & l'entraîne par degrés, dans le vice : elle confine sa vieille tante dans son appartement, chasse sa vieille gouvernante, prend à sa place une soubrette vouée à la baronne, & donne des petits soupers : un jardinier seul est resté, malgré tout le monde, dans le château, & gémit sur

les égaremens de sa maîtresse. Sur ces entrefaites, le mari arrive : le jardinier lui fait part des changemens qu'il va trouver dans la maison. L'époux observe tout, retire avec adresse des mains du chevalier, tout ce qui pourroit compromettre son indiscrette épouse, & chasse tous ces intrigants au moment où, après avoir fait de la musique, ils se mettent à table, dans l'intention de faire un petit souper délicieux. Il est prouvé que la jeune femme n'est coupable que d'imprudence, & son mari lui pardonne, en lui montrant les pieges que l'on tendoit à sa vertu.

Cette piece offre de la facilité dans le style, & du trait dans le dialogue : peut-être les caracteres odieux du chevalier & de la baronne sont-ils trop prononcés : mais c'étoit une opposition dont il étoit difficile de saisir la véritable nuance. Quoiqu'il en soit, le 2e. acte & le concert ont fait plaisir : & si l'auteur veut resserrer considérablement toutes les scenes, nous ne doutons pas qu'il en fasse un ouvrage agréable.

Parmi les acteurs qui jouent dans cette piece, & de qui l'on exigeroit un peu plus de chaleur, le public a distingué particulierement M. *Duverger*, qui a mis dans le rôle du jardiner, une vérité, un comique & un naturel dont peu d'acteurs sont doués dans cet emploi. M. *Valville* a tiré tout le parti possible du rôle de l'abbé, & Mlle. *Vezard* a joué celui de la soubrette avec beaucoup de finesse.

## THÉATRE DU VAUDEVILLE.

LE PROJET MANQUÉ, ou ARLEQUIN TAQUIN, parodie de *Lucrece* en 1 acte. C'est une sottise faite avec beaucoup d'esprit, & qui a eu du succès. *Arlequin Taquin* est l'épouvantail de tous

les maris du quartier; il n'y a pas de tour qu'il ne leur ait joué; mais, dominé par un violent amour, il en veut particulierement à *Lucrece*, femme de *Gilotin*, & qu'il a connue avant qu'elle épousât cet imbecile. *Gilotin* est l'ami d'*Arlequin*; *Gilotin* ne peut croire que son ami cherche à le tromper: envain tout le monde lui crie qu'*Arlequin* est la *bête noire* du quartier, l'imprudent *Gilotin* accepte un dîner que son ami lui donne au cabaret, pendant que *Gilotin* & *Cassandre* pere de *Lucrece* s'enivrent au cabaret, *Arlequin* se rend chez *Lucrece*, avec *Jérôme*, porteur d'eau, son confident; cependant *Dom-brutal*, cordelier, & qui passe pour un fou, vient lui parler d'un complot formé pour le forcer à se marier: il lui confie même la liste de tous les voisins du quartier qui entrent dans la conspiration, *Arlequin* ne l'écoute pas: il veut profiter du *rendez-vous* que lui a donné *Lucrece* pour accomplir un *projet téméraire*; mais *Jérôme* son confident lui jette un sceau d'eau sur le corps, *pour le remettre à la raison*: les voisins arrivent: on apprend que le projet d'*Arlequin* est manqué, & on le force à épouser *Colombine*.

Cette parodie est un peu longue, surtout le dénouement qui demande à être un peu plus serré; mais elle offre des plaisanteries très-bouffones, & une critique fine & modérée de certaines situations de la tragédie de *Lucrece*: les principaux rôles y sont joués avec beaucoup de comique, par Mme. *Lescaut*, MM. *Roziere* fils, *Leger David*, *Chappelle*, & *Duchaume*.

Le public a fait répéter le couplet suivant, qui est bien en situation. *Cassandre* ne rêve que politique & *Gilotin* lui dit:

Air: *De la Croisée.*

Cher beau pere, voudriez vous
Laisser là la chose publique?

Tenez, assez d'autres sans nous
Déraisonnent en politique.
Ailleurs, avec ces vains débats,
On fait des scenes par douzaine:
Mais *ici* l'on n'en parle pas,
Pour éviter les *scenes*. (*Bis*)

Celui-ci qui corrige le peu d'âcreté qui pourroit se trouver dans une critique de l'ouvrage de M. *Arnauld*, a été aussi redemandé:

Air; *C'est le petit vaudeville.*

Par le goût qui vous éclaire,
Voir applaudir ses essais,
Sur les traces de *Voltaire*,
S'annoncer par des succès,
C'est à ce prix qu'au parnasse
*Marius* est remarqué;
*Lucrece* y brigue une place;
Son projet n'est pas manqué.

On a demandé les auteurs. *Arlequin* est venu chanter le couplet suivant, & apprendre que cette jolie parodie est l'ouvrage de MM. *Radet*, *Barré*, & *Desfontaines*, auteurs d'*Arlequin afficheur*:

Vous connoissez les trois peres
De votre jeune *Arlequin*;
Ces trois peres, toujours freres,
Sont les auteurs de *Taquin*.
Si demain. . . . . . . . . . . . . . . . .
Sur l'affiche il est marqué,
Des soupers des trois complices,
Le projet n'est pas manqué

THÉATRE DE MADEMOISELLE MONTANSIER.

LA SAGE-FEMME, parodie de Lucrece.

Encore une parodie... Mais quelle différence!

nous ne salirons pas notre Journal de son extrait. C'est une piece ou les mœurs sont tellement outragées que nous ne concevons pas comment on respecte assez peu le public, pour lui offrir un ouvrage aussi indécent; après cela on peut tout jouer : *la tête à perruques*; & les jolies pieces de boudoir de *Collé* sont des sermons près de celle-ci. Nous nous contenterons d'engager les auteurs à employer leur esprit à des ouvrages plus estimables; car il y a dans cette parodie des couplets tournés avec beaucoup de grace, de facilité, souvent une critique fine des défauts de la tragédie de *Lucrece*, & partout de l'esprit. On a fait répéter quelques couplets que nous nous garderons bien de citer. Le suivant seul donnera une idée de la maniere des auteurs. Il est impossible de rien faire de plus joli, de plus neuf, de plus simple, & de plus naturel.

Un garçon apothicaire, confident de *Sextus* demande à ce dernier comment il a pu ignorer le mariage de son cousin *Collatin* avec *Lucrece* : « Dans nos familles, dit-il, ça ne s'fait pas ainsi : on avertit les parens du mariage d'une jeune personne; eh! tenez, voici le billet d'invitation que j'ai reçu il a quelques jours. ( *Il le tire de sa poche, & chante* ).

Air : *Avec les jeux dans le village.*

Monsieur & Madame Choupille
Ont l'honneur de vous faire part
Du mariage de leur fille
Avec Monsieur Matthieu Gaillard.
De leur union conjugale
On bénira le nœud charmant,
Dans l'église paroissiale,
De St. Roch, le trois du courant. { *Bis* }.

*Traité de la formation des nombres & Analyse raisonnée des chiffres ou notes numérales depuis l'unité jusqu'à dix, en caracteres empruntés des Arabes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, avec la démonstration du triangle équilatéral, symbole de la divinité.* Par M. DE MERVILLE, membre de plusieurs académies.

LA mémoire des grands hommes qui ont fait ce que j'entreprens est si glorieuse, que leur exemple vaut toutes les justifications que je pourrois apporter.

Le commerce des énigmes que les rois de Syrie entretenoient, & qui a fait durer si longtems après eux le style parabolique, n'étoit autre chose que des jeux d'esprit, & des entretiens également propres à exciter le plaisir, & à donner de l'élévation à leur génie; les grands de ce tems-là étoient comme ceux d'aujourd'hui, la peine les rebutoit, c'étoit un coup d'adresse & d'habileté de la part de ceux qui vouloient les instruire que de les attacher à l'étude, & à la réflexion par le plaisir & la curiosité. Je ne doute pas que l'éducation que Nathan donna à Salomon par cet exercice, n'ait beaucoup contribué à cette élévation d'ame, & à cette sagesse merveilleuse qui a fait le caractere & la gloire de ce prince.

C'étoit aussi par maniere de divertissement que les Chaldéens & les Egyptiens, grands calculateurs, & qui ont inventé l'astronomie, marquoient par avance à leurs amis, les jours & les circonstances des éclipses, leur traçoient des figures qui partageoient la durée des jours, qui montroient les routes des étoiles, & qui représentoient toutes les variétés des

mouvemens des cieux ; persuadés, aussi bien que les Grecs, que les premiers plaisirs de l'esprit, sont ceux que l'on emprunte des mathématiques, dans lesquels ils faisoient élever leurs enfans. Ils croyoient que si leur raison étoit sans action, elle n'étoit pas néanmoins sans force, & qu'il n'y avoit qu'à lui donner du mouvement pour la perfectionner, ce qui pouvoit se faire en leur donnant de la curiosité, qui produit en eux ce qu'une longue suite de nécessités de la vie fait dans les personnes d'un âge plus avancé.

C'étoit-là le secret de Socrate, qui tiroit des enfans les résolutions les plus difficiles de la géométrie & de l'arithmétique, c'étoit la clef avec laquelle il leur ouvroit l'esprit, il connoissoit leurs forces, il prédisoit leur destinée : c'étoit le démon ou le génie qu'il consultoit, & qui ne le quittoit jamais.

*La décomposition des nombres, depuis l'unité jusqu'à dix.*

L'etude de la nature porte avec elle tant d'agrémens, tant de plaisir & d'utilité qu'il est surprenant de voir si peu de personnes s'y appliquer.

Quelques anciens réduisoient tout en combinaisons & admettoient les nombres comme forme de tout ce qui existe, ou comme loi, suivant laquelle tout se forme dans la nature.

Tout est combiné, & composé selon certaines mesures invariables formées, pour ainsi dire, sur des nombres qui semblent naître les uns sur les autres, & que nos peres ont puisé dans la nature.

Il y a plusieurs choses uniques dans le monde qui nous représentent l'unité.

1. L'unité, ou un, sans être nombre, a des perfections admirables & de grandes propriétés, il est parfait, carré, cube, &c.

Le premier des élémens numériques, le plus parfait de tous, d'autant mieux que Dieu la élu pour son essence, c'est pourquoi nous lui attribuons l'unité circulaire, étant le principe & la fin de toutes choses, & n'aura aussi point de fin : comme l'unité peut s'ajouter à l'unité par une progression infinie, il est lui-même unique & sans nombre; quoiqu'il ait créé des êtres innombrables, & les comprend en lui, comme toutes les lignes, lettres, nombres, caracteres, & figures ont leur principe d'un seul point.

Les anciens caractérisoient l'unité signifiée par l'essence, c'est-à-dire, la domination sur tous les êtres.

Sous le nom d'Osiris, ils adoroient le soleil; (comme étant unique & sans nombre) d'où semble procéder la lumiere qu'il communique à tout l'univers après l'avoir reçue.

Les Arabes, d'où nous avons emprunté les caracteres, l'ont mise en ligne perpendiculaire, comme la lettre I ou Iota des Grecs, qui signifie Iων. *ion* en latin *iens* vel *iturus*, un être allant, c'est-à-dire, qui a ou qui doit avoir la faculté de marcher, par conséquent un être vivant de l'espece humaine : sa figure expose à notre vue un corps détaché qui se tient debout, & l'homme est le seul des êtres vivans qui jouisse de cette faculté sur la terre.

L'unité est donc la source de l'amitié, de la concorde & de l'union des choses, comme elle est le principe de leur extension, parce qu'une unité répétée produit deux.

2. Ce nombre deux ou le binaire, est le principe de la génération des choses composées de deux, sçavoir : de la forme & de la matiere, de l'agent & du patient : c'est pourquoi ce nombre est celui du mariage, qui signifie la ma

tiere procréé : aussi Dieu n'a-t-il créé qu'un mâle & une femelle ; & rien ne s'engendre dans l'univers sans le concours de l'un & de l'autre. L'actif & le passif, le fixe & le volatil, les exhalaisons de la terre avec les influences célestes, pour la génération des mixtes, la nature n'a que deux objets, de dissoudre & de coaguler, de séparer le pur de l'impur.

L'homme n'a aussi que deux objets, la santé & le bien-être ( ou le bonheur. ) Le chiffre deux représente l'esprit génératif, l'esprit doux des Grecs, qui paroît comme affermi sur un pied d'estal : par là il fut attribué à la déesse Isis ( ou la lune ) qui est comme l'esprit stable du ciel. Ce chiffre est consacré pour simbolisser la végétation, & comme toute végétation des êtres terrestres leur vient par l'esprit de la substance aërienne, qui les fait vivre, l'on sentira qu'Isis devoit être la deuxieme déité principale des Egyptiens.

L'on voit que le chiffre deux est la moitié supérieure du 3, figure qui représente des corps terrestres égale à deux hémispheres, & que le chiffre deux étant la moitié supérieure du 3, comme si la partie inférieure étoit soustraite à notre vue, de même que tous les végétaux existent moitié hors de terre, tandis que l'autre moitié vit invisiblement pour nous, par ses racines, dans cette même terre, c'est de là que ce chiffre deux fut originairement consacré par les philosophes de l'antiquité pour symbole des végétaux & de l'esprit végétatif.

3. Lunité ajoutée au nombre deux fait trois, qui est sans contredit le plus auguste, après l'unité, puisque le binaire y est joint comme la forme à la matiere : sa perfection se prend par les grands mysteres qui s'y trouvent ; c'est un nombre sacré, très-puissant & parfait ; la seconde division de la nature & de son prin-

cipe, Dieu en trois personnes pere, fils & St. Esprit, le seul Dieu *créateur*, le seul *animateur*, & le *seul conservateur* des êtres créés; leur *principe*, *leur lumiere* & *leur vie*, aussi il semble avoir voulu se manifester à nous dans tout le livre de la nature, comme il en étoit le commencement, il a voulu former l'homme de toute la quintessence des choses pour qu'il fut le spectateur de l'univers & y reconnût son auteur.

Dans la nature tout est composé de trois & divisé par trois; il y a trois dimensions dans les corps, trois divisions possibles dans tout être étendu, trois figures en géométrie, trois facultés innées dans quelqu'être que ce soit

Trois sortes de tems écoulés ou qui s'écoulent depuis la création, le tems de la nature appellé la loi de la nature, le tems de la loi ou la loi de Moyse, & le tems de la loi de grace ou la loi de grace.

Il y a trois vertus *théologales*, *la foi*, *l'espérance*, & *la charité*

Trois puissances intellectuelles dans le microcosme (ou petit monde) la mémoire, l'esprit & la volonté.

Trois regnes dans la nature, *l'animal*, *le végétal* & *le minéral*

Trois principes matériels de tous les mixtes, *sel*, *souphre* & *mercure*

Trois mesures du tems, le passé, le présent, & l'avenir.

L'écriture sainte n'est remplie que d'exemples sur ce nombre; trois anges apparurent à Abraham; Jonas resta trois jours dans le ventre de la baleine: Jésus-Christ fût renfermé trois jours dans le tombeau; le physicien ne connoît que trois regnes dans la nature, l'arithméticien ne compte que par livres, sous

& deniers, le géometre ne mesure que longueur, largeur & profondeur, le mathématicien ne considere que ligne, superficie & corps, enfin tout n'est créé, n'est conservé & exécuté dans ce vaste univers que par poids, nombre & mesure.

Le chiffre 3 est aussi une figure des corps terrestres, comme je l'ai dit ci-dessus en forme de deux hémispheres.

La dignité du ternaire étoit en grande vénération chez les philosophes de l'antiquité, comme étant le premier des nombres parfaits; il avoit cet avantage sur les autres de marquer la puissance des dieux.

Jupiter par les trois pointes de sa foudre rendoit sa majesté vénérable aux mortels.

Neptune semble apaiser les flots de la mer par son trident.

Pluton effraye les ombres par les trois têtes de Cerbere.

Les graces empruntent leur être du nombre trois.

L'ordre des bienfaits présuppose trois actes *donner*, *recevoir* & *reconnoître*.

Enfin toutes choses sont contenues en ce nombre, le commencement, le milieu & la fin.

Dans le temple de Minerve à Argos on voyoit un image de Jupiter à trois yeux.

Dans le temple de la déesse Thémis les officiers du parquet étoient les trois yeux de Jupiter (c'est-à dire du pouvoir exécutif) à cause de leur vigilance.

*Démonstration du triangle équilatéral, image de la divinité.*

Dans la figure du triangle équilatéral, l'on voit la trinité (comme je l'ai dit ci-dessus) par un *dieu créateur*, un *dieu animateur*, un *Dieu conservateur*, qui conserve les êtres crées

par lui ſeul, par lui ſeul animés, ces trois perſonnes (*) en un eſt le même Dieu ſymbolilé trinairement, c'eſt pourquoi le triangle fût toujours repréſenté dans tous les tems pour caractériſer & annoncer l'être ſuprême, par une raiſon naturelle que nos peres ont priſe dans la géométrie; cette ſcience nous enſeigne que le corps d'une ligne, en quelque ſens qu'on la conſtitue eſt incapable de repréſenter un corps extrêmement parfait, vu que ſes extrêmités ſont ſuſceptibles de recevoir accroiſſement, ſans diſcontinuer d'être une ligne. On ne réuſſira pas davantage avec deux lignes à conſtituer une figure qui ſoit démonſtrativement parfaite, c'eſt à dire à laquelle on ne puiſſe rien ajouter qu'en dénaturant ſon eſſence : mais trois lignes égales feront par leur conjonction le triangle dont la figure eſt vraiment parfaite, parce qu'il ceſſeroit d'être triangle, ſi l'on donnoit la moindre prolongation ou diminution aux lignes qui le compoſent.

Obſervons que cette figure eſt non-ſeulement parfaite, mais qu'elle eſt auſſi la premiere figure parfaite, qui puiſſe être établie avec des lignes; de là elle peut caractériſer l'éternel qui, infiniment parfait de ſa nature, eſt comme créateur univerſel, le premier être, par conſéquent la premiere perfection.

Ne ſoyons pas étonnés, ſi les temples des payens, ſi ceux des Juifs, ceux des Chrétiens portent tous également pour frontiſpice un triangle orné de rayons, c'eſt la vraie image de la divinité.

4. Une unité ajoutée à trois produit quatre qui devient le fondement de tous les nombres,

---

(*) *Perſonna* en grec, *perfecte ſonans* en latin, en françois, *parfaitement d'accord.*

la fontaine de nature, comme renfermant le nombre parfait dont tout a été créé; c'est pourquoi l'on partage tout l'univers en quatre élémens, le feu, l'air, l'eau, & la terre.

On compte aussi quatre points cardinaux dans le monde, L'Orient, L'Occident, le Septentrion & le Midi.

Quatre qualités des élémens, la lumiere du feu, le Diaphane de l'air, la mobilité de l'eau, & la solidité de la terre.

Quatre humeurs principales dans le corps de l'homme (ou du petit monde) la bile, le sang, la pituite, & la mélancolie.

Quatre facultés de son ame, l'intelligence, la raison, l'imagination & le sentiment.

Quatre degrés progressifs, être, vivre, apprendre, & comprendre.

Quatre mouvemens dans la nature, l'ascendant ou du centre à la circonférence, le descendant ou de la circonférence ou centre, le progressif ou horisontal, & le circulaire.

Quatre termes de la nature, la substance, la qualité, la quantité, & le mouvement.

Quatre termes mathématiques; le point, la ligne, la superficie & la profondeur ou la masse.

Quatre termes physiques, la vertu séminative ou semence des corps, leur génération, leur accroissement, & leur perfection.

Quatre termes méthaphysiques, l'être ou l'existence, l'essence, la vertu ou le pouvoir d'agir, & l'action.

Quatre vertus morales, la prudence, la justice, la tempérance & la force.

Quatre complexions ou tempéramens; la vivacité, la gaieté, la nonchalance & la lenteur.

Quatre saisons, l'hiver, le printems, l'été & l'automne.

Quatre sortes de mixtes; les animaux, les végétaux, les métaux & les pierres.

Quatre sortes d'animaux ; ceux qui marchent, ceux qui volent, ceux qui nagent, & ceux qui rampent.

Quatre qualités physiques des corps, chaud, humide, froid & sec.

Enfin le nombre quaternaire est la racine, & le commencement de tous les nombres, comme l'unité est le principe de toutes choses.

Lè nombre trois quoi qu'excellent & mistérieux n'est pas la seule perfection, quoique la premiere, car la seconde perfection est due au nombre quatre ; qui comprend la nature incorporelle par laquelle il commence, & la corporelle où il aboutit, parce que le quaternaire figure le corps qui contient le point & les trois dimensions.

La figure est un triangle qu'il faut joindre à l'unité pour former le quatre qui exprime un être vivant, le porteur de la trinité, c'est-à-dire qui contient avec lui le principe de vie, ou l'image de la divinité.

5. Le nombre cinq est consacré à Mercure, & n'est pas moins mistérieux, que ceux qui le précédent, on y voit, l'eau, le feu, l'air & la terre, dont tout mixte est composé ; ce qui fait un cinquieme tout abrégé de quatre.

Cinq sens de nature, la vue, l'ouie, l'odorat, le goût & l'attouchement.

Cinq extrêmités communes aux animaux, la tête, les deux bras, & les deux pieds.

Cinq doigts à chaque pied & à chaque main de l'homme.

Cinq parties principales dans l'intérieur du corps, le cœur, le cervau, le poulmon, le foie & la rate.

Cinq parties dans les plantes, la racine, la tige, les feuilles, les fleurs & la semence.

Cinq est pour ainsi dire l'ame des autres nombres, c'est la qualité suivant les anciens

philosophes, & qui en marque la différence.

C'est par ce nombre que les naturalistes connoissent l'agent, & la principale action des corps élémentés.

C'est par le nombre cinq que les parfaits astronomes connoissent la nature des astres & quelle est leur particuliere activité qui fait leur influence.

C'est par ce même nombre que les médecins peuvent juger des différens tempéramens, & complexions de tous les hommes en général.

Sa figure arabe représente l'esprit universel serpentant, le serpent aërien, ou l'esprit qui serpente universellement dans la substance de l'air.

6. Le nombre cinq joint à l'unité dont la figure est 6 pour principe puisque 1 & 5 font 6. Mais étant joints l'un à l'autre ils ont pour racine un 3 puisque 15 & 6 font 21 dont la figure est 3 par principe de réduction ; ou bien étant unis ensemble ils font 156, dont la figure est 12, puisque 1, 5 & 6 font 12, dont la racine & la figure est 3 premiere racine de tous les nombres simples, étant le premier nombre pair & trine parfait.

La nature a comme reçu sa derniere perfection par le nombre six, puisque Dieu a voulu observer ce nombre dans la création de l'univers, & qu'il regarda tout ce qu'il avoit fait comme étant parfaitement bon.

Ce nombre se trouve si parfait qu'ayant extrait toutes ses parties comme la moitié qui est trois, le tiers qui est deux, & le sixieme qui est un, toutes ces parties réunies font 6 ce qu'on ne pourra trouver dans aucun autre nombre.

Ce chiffre 6 expose à notre vue le globe terrestre qu'un esprit divin anime ( qui peut être facilement reconnu dans sa figure ) symbole

de l'esprit de Dieu placé au dessus de ce même globe, & qui vient lui insérer une animation, vraiment divine ; ce chiffre étoit consacré chez les anciens pour symboliser l'animation & vivification des corps terrestres, ce qui convient à l'esprit génératif ou aërien qui doit s'incorporer dans la substance des exhalaisons de la terre.

Il y a six cercles imaginés dans le ciel, l'artique, l'antarctique, les deux tropiques, l'équinoxial & l'écliptique.

Six planetes errantes, Saturne, Jupiter, Mars, Vénus, Mercure, & la lune.

Il y a six manieres d'être, ou modes des corps, la grandeur, la couleur, la figure, la position relative, le repos & le mouvement.

Le cube a six faces.

Six dégrés dans l'homme, l'entendement, la mémoire, le sentiment, le mouvement, la vie & l'animalité.

Six parties principales extérieures dans la tête de l'homme & des autres animaux, deux yeux, deux oreilles, le nez & la bouche.

7. Mais la nature semble se plaire au nombre sept plus qu'en tout autre, & les Pythagoriciens qui le regardoient comme le nombre le plus mistérieux, l'appelloient en conséquence la voiture ou le chariot de la vie humaine.

La vertu de ce nombre, disoient-ils, se manifeste dans toutes les générations de la nature humaine. Elle sert à la composer, à le faire concevoir, à le former, à l'enfanter, à le nourrir, à le faire vivre.

Le nombre sept est si mistérieux & divin que les philosophes de l'antiquité ne l'ont jamais voulu confier qu'au silence d'Harpocrate. Il est composé du nombre trois qui est sacré & divin, & de quatre nombres élémentaires.

C'est pourquoi le nombre septénaire est con-

sacré dans les livres saints, par un grand nombre d'événemens & de circonstances mistérieuses; non-seulement il est en honneur chez les Hébreux, par le repos du sabat, mais toutes les sept années sont aussi consacrées au repos de l'année sabatique; dans le style des prophetes, une semaine marque souvent sept années, Jacob sert pendant sept ans son beau-pere Laban, pour chacune de ses filles: le songe mystérieux de Pharaon lui représente sept vaches grasses, sept vaches maigres, sept épics pleins, & autant de vuides & desséchés, marquant les sept années d'abondance & de stérilité.

Il y a sept jours dans la semaine, sept âges dans la chronologie, sept planetes dans l'astronomie, sept parties nobles du corps humain, sept notes dans la musique, sept couleurs, sept métaux.

Le ternaire & le quaternaire joints ensemble (comme je l'ai dit ci-dessus) forment le septenaire, & par cette union deviennent la cause & le principe commun de la création & conservation des choses naturelles.

La figure marque l'esprit vital, caractere expressif de la vie, ou de l'esprit divin, comme une lumiere qui nous éclaire par ses rayons & nous anime radicalement, par qui s'opérent à jamais les merveilles de la nature.

8. Le nombre huit est aussi estimable comme Dieu le démontre par les huit béatitudes. C'est le premier nombre cubique procédant du nombre pair, & le double du premier quarré, qui représente une fermeté immobile; c'est pourquoi les anciens l'attribuoient à la puissance de Neptune, auquel ils sacrifioient tous les huitiemes jours, & le surnommoient, pour cette raison, Asphalius & Géocus, comme si l'on disoit, assurant & affermissant la terre; dans la musique l'octave est un des plus agréables accords que représente l'harmonie.

Les anciens peignoient la justice à huit faces dans leurs hyérogliphes, pour signifier que c'est le premier nombre que l'on peut résoudre en nombre également pair, & qui se compose par une pareille proportion, de sorte que l'égalité se rencontre en sa naissance, son progrès, son être, & sa résolution.

Sa figure est représentée pour signifier la circulation de la matiere au tour du globe, revenant par consequent sur elle-même, en vis sans fin.

9. Neuf est un nombre digne de remarque, puisqu'en multipliant tous les nombres quelconques par neuf on ne trouvera jamais que neuf, comme si l'on disoit 5 fois 9 font 45, 5 & 4 font neuf; 6 fois 9, 54, 5 & 4 font neuf de même, & ainsi de tous les autres nombres en général.

Sa figure représente une génération ou effusion de la matiere, & comme un esprit projetté générativement, ou un globe ou 6 renversé, qui a ses racines dans la terre.

Les philosophes de l'antiquité avoient établi neuf points absolus ou primordiaux, sçavoir: La *Bonté*, la *Grandeur*, l'*Eternité* ou la *Durée*, la *Puissance*, la *Sagesse*, la *Volonté*, la *Vertu*, la *Vérité* & la *Gloire*.

Neufs points relatifs, sçavoir: La *Difference*, la *Concordance*, la *Contrariété*, la *Majorité*, l'*Egalité*, & la *Minorité*, le *Principe*, le *Moyen*, & la *Fin*

10. Dix ou zéro, est comme un anneau, sa figure étant exprimée par un cercle, de là vient le terme d'année, qui signifie circulation.

Dix, après l'unité & le ternaire, est le plus auguste des nombres, étant attribué à la divinité exprimé avec l'unité par une figure ronde ou circulaire, pour signifier que la divinité

est sans commencement, ni fin, & comme le cercle n'a ni commencement, ni fin, & que la divinité est l'unique figure la plus parfaite de toutes les figures géométriques.

Je dis plus, que toutes les lettres ont été formées des lignes droites & courbes, afin que par leur composition, & conjonction, on puisse former des mots, pour exprimer par ce moyen des mysteres, & les rendre manifestes à ceux qui poursuivent les recherches infatigables de Dieu & de la nature.

---

*Observations nouvelles, tirées des animaux & des végétaux pour pronostiquer le tems.*

Les corps organisés ont un certain état de tension, qui convient le mieux au feu de leurs organes, & qui favorise le plus leur santé & leur bien-être; cet état ne sçauroit être changé sans qu'ils le sentent, ou sans leur faire éprouver des effets sensibles : il y a plus encore; s'ils ont quelques parties plus foibles que d'autres, ce sont précisément celles-là qui sont exposées aux premiers changemens, & qui les annoncent quelquefois d'une maniere désagréable; mais en même tems que les corps organisés sont susceptibles de changemens dans leur tension, une foule de causes peut agir sur eux pour les produire. La quantité du fluide électrique contenu dans l'air ne peut être augmentée ou diminuée, sans qu'ils en souffrent, soit par l'augmentation de l'irritabilité qu'ils éprouvent, soit aussi par sa diminution : il y a des personnes qui pressentent le tonnerre par des spasmes, & des agitations nerveuses qui sont très-fortes.

Le poids de l'atmosphere ne peut varier

beaucoup, sans devenir pénible, aussi les personnes foibles ressentent un relâchement quand le mercure baisse, qui annonce que le poids qui tend à comprimer leurs vaisseaux est fort diminué : il y en a même qui sentent leurs vaisseaux alors se gonfler d'avantage, & résister moins à l'activité des fluides qui les pénetrent.

L'élasticité de l'air ne sçauroit varier à un grand degré sans changer la respiration & l'action des solides sur les fluides. On ne peut altérer la constitution de l'air sans influer sur toute l'économie animale, qui en est plus ou moins affectée : les personnes foibles souffrent dans tous les lieux où plusieurs hommes ont respiré longtems, & dont les lumieres ont gâté l'air.

L'humidité, qui pénetre nos pores, humecte nos fibres & les accourcit : on sçait aussi combien l'humidité est nuisible, & combien de maux elle cause à ceux qui ont les nerfs trop tendus.

J'en dis autant de la chaleur, du froid, & de tous les phénomenes de l'atmosphere qui ont une influence plus ou moins grande sur les corps organisés, & qui peuvent ainsi présager le tems par l'influence qu'ils ont sur leurs organes, avant que le changement soit décidé à nos yeux.

Après ces réflexions, on comprend fort bien comment les personnes foibles, convalescentes & nerveuses, éprouvent les effets du changement de tems, avant qu'on l'observe plus sensiblement ; la plus petite altération dans le degré de tension de leurs organes change leur état, & cette légere altération, peut-être produite par les plus petits changemens dans l'air ; c'est aussi pour cela que toutes les personnes qui ont quelques parties de leur corps foibles ou affectées, ou qui ont éprouvé quelque accident

même dans des tems éloignés ; y ressentent souvent alors des douleurs plus ou moins vives.

Il résulte encore de tout cela, que chez les animaux dont le corps est plus exposé à l'air, il doit être aussi plus prompt à en éprouver les influences ; mais l'expérience nous apprend qu'ils y sont aussi plus sensibles, & que les oiseaux qui doivent surtout combiner leur vol avec l'état de l'air, connoissent encore mieux que tous les autres animaux, les changemens arrivés dans l'air par rapport à sa résistance, à sa température, & à sa pesanteur relative.

Les oiseaux d'eau s'éloignent du plaisir à l'arrivée de la pluie.

Les autres oiseaux se retirent dans le milieu des arbres à l'approche de la pluie & surtout des tempêtes ; la plupart nettoyent leurs plumes, ou les enduisent d'huile, quand on est menacé par la pluie, afin de se garantir des effets de l'humidité.

Il n'est presque pas douteux que l'électricité n'agisse sur leurs plumes ; on sçait qu'elles s'électrisent facilement sur eux.

Les plumes s'électrisent d'eau, lorsque les oiseaux volent dans l'air ; ils doivent donc s'impregner de cette eau, quand elle n'est pas bien dissoute.

Il paroît encore que les poux qui vivent aux dépens des oiseaux les inquiétent alors beaucoup plus ; au moins on les voit alors beaucoup plus occupés à s'en délivrer.

Les hirondelles volent alors assez bas ; peut-être est-ce pour prendre les vers qui sortent de terre.

A l'approche du mauvais tems, les lézards ne sortent pas de leurs trous, les chats se fardent.

Quand on est ménacé de pluie, les arraignées courent, les abeilles ne sortent pas, les mouches piquent plus fort.

Les végétaux éprouvent aussi des effets particuliers, quand le tems doit changer.

Les bois, les cordes s'enflent, & servent d'hygromêtre à l'approche de la pluie; ils annoncent que l'eau contenue dans l'air, y est en beaucoup plus grande quantité, & s'y trouve beaucoup moins bien vivifiante.

Il y a quelques filans dont la fleur ne s'ouvre pas à l'approche de la pluie, *telle est hibiscus trionum.*

La fleur de la pimprenelle s'ouvre lorsque le tems change: les tiges du trefle se relevent quand il doit pleuvoir.

*Observations particulieres.*

I. La transparence de l'air annonce le beau tems; plus l'air est transparent, mieux l'eau qu'il contient y est dissoute, & plus on a lieu de croire la pluie éloignée; on peut juger de cette transparence de l'air, par ce qu'on apperçoit des objets éloignés qu'on cesse de distinguer quand l'air perd de sa sérénité, & par ce qu'on peut détailler plus exactement les objets placés à une certaine distance. On en peut juger aussi, par ce qu'on voit, quand le ciel est serein, des objets éloignés qu'on ne voit plus quand l'air cesse d'être aussi transparent. C'est pour cela que les objets paroissent plus grands à l'horizon dans les tems humides; la quantité des vapeurs aggrandit les corps par la réfraction qu'elle occasionne dans les rayons qui nous les font voir, & c'est encore pour cela, que lorsque les objets s'aggrandissent ainsi à l'horizon, on a lieu de craindre la pluie.

Un ciel farineux annonce de même la pluie, parce que l'air n'a cette apparence que quand

l'eau qu'il contient cesse d'y être bien dissoute ; & qu'elle commence à se faire appercevoir.

II. Les sons mieux entendus annoncent la pluie ; l'air chargé de vapeurs mal dissoutes est plus dense que lorsqu'il est leur parfait dissolvant ; cette densité le rend plus propre à propager le feu, de même que l'air condensé : ainsi donc si l'on entend mieux des sons dans un tems que dans un autre, si l'on entend alors des sons qu'on n'entend pas communément, c'est un signe de pluie : & c'est aussi ce qu'on observe quand on entend en divers lieux couler des rivieres dont on n'entend pas ordinairement le bruit, on présage avec raison la pluie, & l'expérience rend probable ce pronostic. Il est vrai qu'il faut faire attention à la chaleur de l'air ; car le froid qui rend l'air beaucoup plus dense, pourroit aussi produire le même effet.

III. Il y a des odeurs qui se font surtout appercevoir quand le tems doit changer & devenir mauvais, telles sont celles des latrines : sans doute alors l'air humide favorise la putréfaction, & se charge de ses miasmes infects. Peut être aussi l'air commun, moins pésant, a moins de force pour les comprimer.

IV. Il y a des pierres, comme quelques schistes, quelques especes de grès qui attirent l'humidité de l'air, & qui s'en chargent quand elles peuvent en avoir ; & comme cela est plus facile, quand l'eau cesse d'être dissoute dans l'air, c'est aussi alors qu'elles s'en pénetrent, & c'est ainsi qu'elles annoncent la pluie.

V. Quand le feu est vif, que la fumée monte rapidement, on peut croire que l'air est pesant & élastique ; aussi le barometre est élevé, & plusieurs cheminées qui fument quand le barometre est bas, cessent de fumer aussi-tôt qu'il monte. Le feu, par sa vivacité, peut

faire donc espérer le beau tems quand il pétille & brûle avec éclat : mais quand le feu est languissant on doit craindre la pluie ; l'air est alors plus léger, le barometre descend, & les vapeurs contribuent peut-être à diminuer l'activité de la flamme.

VI. Le passage subit du froid sec au chaud, annonce plutôt la neige & la pluie qu'un beau tems ; les vapeurs qui sont dissoutes dans l'air, & qui le saturent en reçoivent de nouvelles qui sont forcées de tomber & de troubler le beau tems dont on jouissoit.

---

## OBSERVATIONS *sur une espece de pétrole qui contient du sel sédatif* ; *par M.* MARTINOVICH.

LE pétrole se trouve en grande quantité en plusieurs endroits de la Gallicie, surtout près les monts Crapaths pas loin de Kalurch ; on le recueille abondamment dans une vallée ; ce pétrole est de couleur brune, & ne perd rien de sa couleur étant exposé à l'air. L'odeur en est très-pénétrante & desagréable, mais elle se perd très-vîte ; une couple d'heures suffit ordinairement pour le dépouiller de toute son odeur.

*M. Martinovich*, professeur de physique à Lemberg, en a fait l'analyse. Il avoit mis deux onces de cette substance dans un verre placé sous une cloche, qui reposoit sur un vase rempli d'eau. Cet appareil ayant été exposé pendant vingt-quatre heures au soleil, l'air que la cloche renfermoit, se trouvoit diminué d' $\frac{1}{7}$, & n'étoit point apte ni à la respiration, ni à favoriser la combustion. Le restant du pétrole avoit perdu dix grains de son poids, &

l'air phlogistiqué, renfermé sous la cloche, fut entierement décomposé en secouant l'appareil; l'acide aërien fut alors absorbé par l'eau, le restant n'étoit qu'un mêlange d'air inflammable & d'air vital, dont la pesanteur étoit, comparée à l'eau commune, comme 0,943, à 1,000. M. *Martinovich*, en distillant ce pétrole dans une cornue, en a obtenu 1°. un fluide aqueux sans odeur & sans goût, 2°. un gaz aëriforme extrêmement élastique, ayant l'odeur du pétrole: un morceau de bois brûlant étant introduit dans le bec de la cornue par où sortoit ce gaz, fut aussi-tôt éteint, & le gaz s'emflamma avec une forte explosion, au point qu'on eut de la peine à éteindre le feu, en bouchant le bec de la cornue. C'étoit donc un véritable air inflammable. L'air inflammable s'étant séparé du pétrole, on apperçut alors sortir la naphte du pétrole, sous forme de fumée très-dense: une partie de cette fumée se répandoit dans le laboratoire: car la grande élasticité du gaz ne permit point de boucher le récipient; il l'enflamma plusieurs fois; & chaque fois on eut de la peine à l'éteindre. La partie du pétrole qui s'étoit rassemblée dans le récipient, & qui étoit une véritable naphte éthérique très-fluide, s'évapora entierement: on le rectifia une seconde fois. L'odeur est celle du pétrole, & sa pesanteur spécifique à l'eau est 0,81:1,000. En continuant la dissolution, M. *Martinovich* obtint une seconde substance huileuse, semblable au pétrole, mais dont la pesanteur étoit comme 0,876:1,000. Le dernier produit de la distillation étoit une substance plus dense & plus tenace que les précédentes, dont la pesanteur étoit 0,961:1,000.

Dans une expérience postérieure; ce même chymiste ayant exposé à l'air libre pendant quarante jours, quatre onces du même pétrole, il

observa au fond du vase un amas considérable de crystaux d'une grande finesse, en forme d'aiguilles, & qui se dissolvoient très-aisément dans l'eau. Une partie de ces crystaux fut dissoute dans l'esprit de vin, & l'esprit de vin allumé brûla avec une flamme verte; de maniere que M. *Martinovich* suppose que ce sel est un véritable sel sédatif, que l'on pourroit aisément séparer en grand de ce pétrole, si la Nation Polonoise étoit un peu plus industrieuse, & que par le commerce, on put attendre un débouché plus considérable.

---

OBSERVATIONS *sur l'opale par M.* BEIREIS.

L'Opinion que M. *Beireis*, professeur d'histoire naturelle à Helmstadt, avoit manifestée depuis plusieurs années, que l'opale n'étoit qu'un produit volcanique, ou un verre de volcans, a reçu une nouvelle confirmation par plusieurs morceaux de lave, que ce sçavant reçut en dernier lieu des monts Crappaths en Hongrie. Le plus grand des morceaux dont il est question, a l'apparence d'une lave d'un gris-blanchâtre, dans laquelle plusieurs petites portions d'une substance vitreuse, se trouvent enclavées, dont la couleur va depuis le blanc le plus transparent jusqu'au brun obscur. En plusieurs endroits, & à côté de ces parties vitreuses, s'observent également les plus belles opales & dont la grosseur & l'éclat des couleurs les rend précieuses. Il mérite d'être observé que près des endroits où les portions de verre volcanique ont une couleur brune ou plus obscure que le reste, les opales sont exactement plus belles, d'un chatoyant plus agréable que dans les endroits du même mor-

çeau où le verre volcanique ne présente qu'une couleur blanche transparente, & souvent laiteuse. Des taches assez grandes d'une couleur rouille de fer, dont ces mêmes laves se trouvent parsemées, paroissent également prouver la présence du fer. Le plus petit des morçeaux que M. *Beireis* vient de recevoir, est de Czernovisa, près de Carchau en Hongrie. C'est également une véritable lave; mais les opales qu'il renferme sont d'une beauté plus remarquable, & d'un chatoyant qui réfléchit à la fois toutes les couleurs imaginables. M. *Beireis* croit que l'opale n'est qu'un verre volcanique, qui par le refroidissement subit, a contracté ce grand nombre de lamelles, dont la conformation produit le chatoyement de couleurs qui font tant rechercher cette pierre. L'opale doit son origine aux ossemens animaux sous-marins dont l'acide phosphorique qu'ils contenoient, se combinoient avec la terre calcaire qui, par la suite, furent vitrifiés par le feu volcanique.

---

*Moyen d'arrosement que M.* PINGERON *propose de substituer à l'usage des arrosoirs ordinaires.*

LE tonneau auquel on a adapté l'appareil dont on va parler, & qui existe encore à Versailles, chez un marchand épicier, derriere le grand commun, peut avoir environ deux pieds de longeur sur deux pieds quelques pouces de diametre vers le milieu de son renflement, & un pied dix pouces de diametre à chacune de ses extrémités: il est en bon bois de chataignier, & bien cerclé en fer, à raison de trois cercles vers chaque bout. Les deux cercles entre lesquels se trouve le

bondon, ou l'ouverture ont 8 lignes de largeur sur 7 d'épaisseur, & sont retenus chacun par 24 arrêts de fer placés à distances égales les uns des autres, & fixés sur les douves du tonneau avec une vis de bois à tête noyée : ces arrêts se logent par le bout dans des entailles ménagées dans l'épaisseur de chacun de ces cercles, & ont chacun une embasse ou talon qui ne permet pas à ces cercles de s'écarter. Ils sont encore placés entre les cercles dont on vient de parler, & ceux qui servent à assujettir les fonds du tonneau. Ces cercles de fer qui ont une certaine épaisseur, tiennent lieu de bandes de roue, & le tonneau lui-même se transforme en chariot au moyen du mécanisme simple & ingénieux dont on va parler.

Sur chacun des deux fonds du tonneau est fixée avec des vis en bois une piece de fer ayant 3 branches applaties & distantes entr'elles de 120 dégrés, ou du tiers de la circonférence du cercle du milieu, ou plutôt du point où se réunissent ces 3 branches s'élevent verticalement un boulon de fer représentant les bouts de l'axe du tonneau, & ceux-ci sont percés à l'extrémité pour recevoir chacun une clavette. Une piece de fer forgée, & d'une certaine force, ayant une longueur égale à celle de l'axe du tonneau, & se coudant ensuite à angles droits dans le même plan, se prolonge & se coude jusqu'à ce qu'elle puisse embrasser les deux boulons dont on vient de parler.

Cette destination suppose deux choses ; la premiere que cette barre de fer est brisée à peu près vers le milieu de la longueur, & qu'elle y fait charniere, pour que ses prolongemens qui sont coudés puissent embrasser le tonneau : la seconde c'est qu'on a pratiqué une

ouverture circulaire au collet dans chacune de ces pieces coudées, pour reçevoir les deux boulons dont on a fait mention. Cet appareil est arrêté par des rondelles & des clavettes. Près de la brisure de la barre dont on vient de parler, & qui est parallele à l'axe du tonneau, se trouve une longue barre de fer dans le même plan que les extrémités coudées de la premiere, & perpendiculaire à l'axe du vaisseau. Au bout de cette barre qui peut avoir deux pieds & demi de long; est adapté vers le milieu de sa longueur une nouvelle barre ayant un pied & demi de longueur qui est cylindrique. Cette petite barre facilite le moyen de pouvoir tirer le tonneau, en le faisant rouler sur son axe. On adapte un robinet de cuivre à l'un des fonds du tonneau charette dont on vient de parler, après qu'il est arrivé à l'endroit ou l'eau qu'il contient doit en être retirée. Lorsque le tonneau est en mouvement, le robinet n'y est pas adapté: il n'y a qu'un simple tampon ou bouchon de bois, ainsi que pour former le bondon.

Il est facile de voir combien un pareil tonneau est commode & économique, quand il s'agit d'aller chercher de l'eau par un chemin plat & uni, à quelque distance, & de la faire transporter par des hommes.

---

## *MUSIQUE.*

*TRois sonates pour le forté-piano, dialoguées, avec un accompagnement de violon obligé*, composées par L. *Boutmy*, éleve d'*Haydn*; prix 4 liv. 16. s. = Ces sonates qui ne sont pas très-difficiles, offrent un beau chant & un style large. L'auteur les a composées d'après des

motifs d'expression & de passion pris dans la *Nouvelle Héloïse.*

*Trois ouvertures italiennes, dont celle de la* COSA RARA, *arrangée pour le forte-piano, avec accompagnement de violon obligé*, par le même auteur; prix 3 liv. 16 f. = Ces deux ouvrages se trouvent chez *Sieber*, éditeur & Md. de musique, rue St.Honoré, vis-à-vis l'hôtel d'Aligre.

Numéros 25, 26, 27, 28 & 29 des *Feuilles de Terpsycore*, contenant pour la harpe; un *Aria della Cosa rara* del Sgr. *Martini*; un trio de *Nina*; un air, musique de M. *Garat*; un air, musique de M. *Gérard*; un air de *Stratonice*, accomp. extrait de la partition par M. *Cousineau* fils; & *la Polacca della cosa rara*, accomp. par M. *Ragué* pour le clavecin; une romance; un duetto de M. *Chérubini*; *una canzonetta della cosa rara*; un air de l'*Italiana in Londra*; un air de *Stratonice*; une gigue & un duo del Sgr. *Piccini*, accomp. par M. *Mozin* le jeune. Prix 1 liv. 4 f. chaque N°. Chez MM. *Cousineau*, hôtel de Mouy, rue Dauphine, N°. 110, où l'on s'abonne.

---

## GRAVURE.

L'Assemblée des artistes nommés commissaires-juges pour les travaux d'encouragement, a donné un prix d'architecture à M. *Muly*, auteur d'un projet de salle de spectacle, & des tableaux à faire à MM. *Vernet*, *Le Febvre*, *Bonvoisin*, & *Forty* pour le genre historique: on a chargé MM. *Lucas*, *Boizot*, *Roland*, *Boichot* & *Dardel* de faire des figures pour l'achevement de la décoration du fameux perystile du Louvre, commencée par *Girardon*.

Les cinq derniers travaux d'encouragement pour la peinture, dit *du genre*, ont été donnés, à M. M, *Bidault*, *Robert le Fevre*, *Machy*, *Bertaux* & *Melle. Bouillard*. Les opérations de cette commiſſion étant terminées, la ſomme de 100,000 liv., décrétée pour les beaux-arts, ſe trouve employée ſuivant ſa deſtination.

---

## *GÉOGRAPHIE.*

COurs du Rhin depuis ſa ſource juſqu'a ſon embouchure; avec tous les pays qu'il traverſe, & qui l'avoiſinent : ſçavoir; la Suiſſe, partie de l'Allemagne, de la France, Les Pays-Bas, les Provinces-Unies ou la Hollande où eſt le théatre de la guerre : prix 6 liv. A Paris chez le Sr. *Deſnos*, ingénieur-géographe, rue St Jacques, au *Globe*. On trouve chez le même l'atlas du théatre de la guerre, en 15 feuilles; prix 25 livres.

Carte du théatre de la guerre actuelle, contenant les frontières de la France & des Pays-Bas en général, avec les nouvelles limites fixées par le traité conclu en 1785, entre l'Empereur & les Etats-Généraux des Provinces-Unies, par M. *Brion de la Tour*, ingénieur-géographie du roi. Prix 3 liv. Chez *Eſnaut* & *Rapilly*, rue S. Jacques à la ville de Coutances, No. 259.



# NOUVELLES LITTÉRAIRES.

## FRANCE.

NOUVELLES *nouvelles*. Par M. de FLORIAN de l'académie françoise, de celles de Madrid, de Florence, &c.

*Non potes in nugas dicere plura meas,*
*Ipse ego quam dixi.* MARTIAL.

de l'imprimerie de Didot l'aîné. A Paris, au magasin des ouvrages de l'auteur, chez Girodet Tessier, rue de la Harpe, N°. 162, & chez Debure, rue Serpente, hôtel Ferrand.

L'épigraphe, trop modeste, de M. de FLORIAN annonce assez qu'il n'a composé ce joli recueil que pour se délasser un peu du travail très-pénible que lui ont couté l'histoire des Maures & Gonsalve; mais ses délassemens sont très-dignes d'occuper les amateurs des contes pleins d'esprit, de vérité, & de morale. Nous tâcherons de faire connoître le caractere de ceux-ci dans un extrait.

*Mémoires du baron* DE CAPELLEN de Marsch, membre de l'ordre équestre du comté de Zutphen & des Etats souverains du duché de Gueldre, député extraordinaire à l'Assemblée de leurs Hautes-Puissances les Etats-Généraux des Provinces Unies; condamné à perdre la tête par une sentence de la Cour de Gueldre, du 8 Août 1788, après le bouleversement de la république par les troupes prussiennes.

« C'est à la postérité à nous juger, mais si nous sommes sages, nous devons la prévenir en nous jugeant rigoureusement nous-mêmes ». *Œuvre Posthume de Frédéric II*, roi de

Prusse. A Paris, de l'imprimerie de H. J. Jansen cloître Saint Honoré. In-8°. Prix, 6 liv. 10

Nous parlerons de cet ouvrage curieux & intéressant.

*Fictions morales*. Par M. MERCIER.

La mere en prescrira la lecture à sa fille.

Tome 3. In-8°. A Paris, chez les directeurs de l'imprimerie du Cercle Social, rue du Théatre François, N°. 4, & chez les principaux libraires de l'Europe. Nous reviendrons sur cet ouvrage. Le nom de l'auteur le recommande assez d'avance.

*Anecdotes ou Traits caractéristiques de* JOSEPH II, *empereur des Romains, précédés de son testament, suivis des ombres, ou* JOSEPH II *dans les Champs-Elisées*. Le tout traduit de l'allemand; par Mme. de R..... In-8°. de 327 pages. Prix, 3 liv. pour Paris, & 4 liv. par la poste. A Paris, chez Guillaume le jeune, imprimeur-libraire, quai des Augustins, N°. 42; & Lebour, libraire au Palais Royal, sous les arcades de bois. 1792. Cet ouvrage qui donne des développemens très curieux sur le grand caractere de Joseph II, peut fournir d'excellens matériaux aux historiens.

*Réglement concernant l'exercice & les mouvemens de l'infanterie*. 1er. Août 1791. In-fol., avec planches; in-4°., avec planches; in-8°., sans planches.

*L'école du Soldat*. In-8°., se vend séparément, à Paris, chez les marchands de nouveautés.

*Réglement concernant le service intérieur, la police & discipline de l'infanterie*. 1er. Janvier. 1792. In-fol., in-4°. & in-8°. A Paris, chez Prault, au dépôt général des loix du royaume, hôtel de la tréforerie, au Palais. On y

trouvera également toutes les ordonnances militaires, à mesure qu'elles sortiront des presses de l'imprimerie royale; les principales seront imprimées dans les formats ci-dessus.

*Manuel des bureaux de paix & de jurisprudence charitable, contenant des instructions & la solution des questions relatives aux bureaux de paix, aux fonctions des membres qui les composent, à leur caractere & aux actes qui se passent dans ces bureaux, avec une table des matieres par ordre alphabétique : ouvrage utile aux membres des bureaux de paix, & à l'instruction des citoyens qui veulent éviter des procès.* Par un ancien avocat, membre d'un bureau de paix. Prix, 30 s. broché. A Paris, chez les marchands de nouveautés.

*Sentimens de sociabilité, ou d'une religion pour le citoyen.* Par PIERRE DURONCERAY, de l'Oratoire. A Paris, chez Knapen, imprimeur-libraire, au bas du pont Saint-Michel.

*Questions intéressantes & curieuses sur les massacres de M. de* DILLON *& autres, après l'affaire de Tournay, & sur les décrets contre les émigrés & d'accusation : le tout discuté selon la lettre de la constitution & l'esprit de la révolution; suivi d'une lettre à M.* DURANTHON, *ministre de la justice, sur la tolérance de la sienne, du 30 Avril*; aux tribunaux de districts avec cet épigraphe : *l'Insurrection est le plus saint des devoirs.* Brochure de 32 pag. A Paris, chez Gastelier, libraire, rue Neuve Notre-Dame, & chez tous les marchands de nouveautés.

*Abrégé historique servant d'introduction aux considérations impartiales sur l'état actuel du Brabant.* Par M. VONCK, *traduit du flamand & augmenté de plusieurs notes, avec le portrait de l'auteur.* In-8°. A Lille, chez Jacquez, imprimeur-libraire. Il résulte des faits exposés dans l'introduction qui peut être considérée

comme la premiere partie de cet ouvrage très-utile pour l'histoire de la révolution belgique, que Van-der-Noot, l'idole du Peuple Brabançon, avoit plus d'ambition que de jugement, gcboit à La-Haie, où il s'étoit arrogé le titre de ministre, l'eau bénite de Cour qu'il annonçoit à Bruxelles comme des promesses positives de secours & d'alliance de la part du stadthouder de Hollande & de celle de la Prusse. Peu après son entrée triomphale dans la capitale du Brabant, il se mit du parti des Etats qui avoient dépouillé le Peuple de la souveraineté, prit part à toutes les vexations, à toutes les persécutions, toutes les calomnies, toutes les manœuvres révoltantes que les Etats, animés par les agens prussiens, firent essuyer aux vrais amis du Peuple. On l'a vu conduire lui-même les brigands soudoyés pour piller & dévaster les maisons de ces vrais patriotes. Noble idée qu'on attribue aux émissaires prussiens; ses mouvemens, ses opérations, &c., &c. On l'a vu faire enfermer le général Van-der-Mersch, donner pour chef un officier prussien à l'armée brabançonne, y envoyer un de ses freres pour empêcher ses approvisionnemens. Sa seconde partie a pour titre : *Considérations impartiales sur l'état actuel du Brabant*. M. *Vonck* y prouve que les Etats ne peuvent représenter le Peuple comme souverains, que cette souveraineté ne peut appartenir qu'au Peuple, & qu'avant tout, elle doit lui être restituée. Ses argumens & ses preuves nous ont paru d'une grande force. Ensuite il présente un plan très-bien conçu d'administration pour la nouvelle république, où l'Ordre social, la chaîne des droits, des pouvoirs sont organisés pour le plus grand bonheur de la Nation. Vient *une adresse aux Etats* qui avoient feint de vouloir se rendre aux justes réclamations de la société

patriotique. Cette adresse très-respectueuse, très-modérée, leur fut envoyée avec la signature de quarante membres; aussitôt elle fut proscrite ainsi que les signataires par les Etats qu'elle invitoit à rendre au Peuple les droits qu'ils avoient usurpés sur lui. Ces considérations, ce plan n'ont pu servir alors, mais il peut arriver un nouvel ordre de choses qui mette les Belges à même d'y avoir recours avec avantage.

*Le curé de Lansdowne, ou Les Garnisons, imité de l'anglois* DE MISS DALTON. Tome premier. A Paris, rue des Poitevins, hôtel Bouthillier. 1789. Un vertueux pasteur anglois a deux filles d'une rare beauté, mais coquettes, avides de plaire, & qui saisissent toutes les occasions de montrer leurs charmes en public. Elles sont sous la sauve-garde immédiate d'une tante qui a encore des prétentions, dont la tête est pleine de romans, & qui, à force d'importunités, arrache au bon recteur la permission d'introduire chez lui deux des plus aimables officiers qui commandent un détachement en garnison dans le village. Promenades dans le jardin du presbitere, partie de déjeûner dans une jolie maison de campagne des environs, &c. La tante étoit toujours de ces parties, mais emportée par la démangeaison de bavarder de son côté, on ne sçait par quel hazard les nieces avoient toujours la liberté de s'écarter chacune avec son amant. Trois fois l'une d'elles voit le précipice ouvert sous ses pas, trois fois elle s'y dérobe comme par miracle. Enfin les officiers partent. Ils rencontrent dans leur route, à l'auberge, le fils du recteur qui revenoit de l'université avec un ami. L'officier, qui avoit été si pressant dans sa poursuite, parla de sa bonne fortune, & ne manqua pas d'annoncer sa victoire comme complette. L'étudiant, pour venger sa prétendue

victime, se bat contre lui, donne & reçoit un coup d'épée, & est transporté mourant chez son pere. A ce spectacle, le presbitere est rempli de cris, de gémissemens. Heureusement la blessure n'étoit pas mortelle, & à mesure que le blessé se rétablit, le calme, la joie, l'union, l'amour de la vertu reprirent leurs droits dans une maison d'où une orage passager les avoit bannis.

*Mémoire sur les révolutions des Etats, externes, internes & religieuses; lu dans l'assemblée publique de l'académie des sciences de Berlin, le 6 Octobre 1791, pour célébrer le jour de la naissance de Fréderic-Guillaume II, roi de Prusse, & la 5e. année de son regne.* Par le comte de HERTZBERG, ministre d'Etat, curateur & membre de l'académie. M. le curateur, après avoir passé en revue les révolutions des grands Empires, &c., pense qu'on n'en a plus à craindre de semblables, & il en donne pour raisons, entr'autres, les grandes armées entretenues par les Puissances de l'Europe. Selon lui, les objections & les plaintes qu'on fait ordinairement contre les armées grandes & stables sont peu fondées, & doivent perdre toute leur force, quand on considere que le fardeau qui résulte de l'entretien de ces armées est compensé par leur utilité, &c. Ne sont-ce pas ces armées qui ont écrasé de dettes presque tous les Etats de l'Europe? Ne sont-ce pas les frais de leur entretien qui, réunis aux intérêts de ces dettes, ont multiplié les impôts d'une maniere si énorme & si effrayante? Ne sont-ce pas ces charges insupportables qui réduisent tous les Peuples au dernier excès de misere? L'Europe ne fait que passer d'une guerre à une autre, & M. le comte de Hertzberg vient nous dire que, grace à ses grandes armées, les guerres sont plus

rares, & qu'elles ont jetté la véritable base d'une *paix perpétuelle* & plus sûre que celle de Henri IV & de l'abbé de St. Pierre. « Mais si ces grandes armées sont si funestes aux Nations par les lourds fardeaux qu'elles leurs imposent, sont-elles au moins utiles aux souverains? Pour répondre à cette question, M. le comte de Hertzberg nous permettra de remettre la plume à un publiciste anglois dont nous ne croyons pas qu'il nie les connoissances. « Montesquieu, dit-il, appréhendoit que la manie d'augmenter les armées *finiroit* par convertir l'Europe en un camp immense, par changer nos artisans & nos cultivateurs en sauvages militaires, & par faire revivre le siecle d'Attila & de Gengis-Kan. — Les événemens sont nos maîtres, & la France nous a appris que ce mal porte avec soi son propre remede & ses limites. Une armée domestique ne peut s'augmenter, sans augmenter le nombre des chaînons qui la lient avec le Peuple, & le nombre des canaux par où coulent les sentimens populaires. Tout homme ajouté à l'armée est un nouveau chaînon qui l'unit à la Nation. Si tous les citoyens étoient obligés de devenir soldats, tous les soldats devroient nécessairement adopter les sentimens des citoyens, & les despotes ne sçauroient augmenter leur armée sans y admettre un plus grand nombre d'hommes intéressés à les détruire. Une petite armée peut avoir des sentimens différens de ceux du grand Corps du Peuple, & des intérêts différens du leur (des siens); mais une grande armée ne le peut pas. C'est la barriere que la nature a opposée à l'augmentation des armées. Elles ne sçauroient devenir assez nombreuses pour assujettir le Peuple sans devenir le Peuple elles-mêmes. Les effets de cette vérité n'ont jusqu'à présent

été prouvés que par la défection des troupes de France, parce que le sentiment, éclairé de l'intérêt général, avoit fait plus de progrès chez cette Nation que dans aucune autre monarchie absolue de l'Europe. Mais ils seront tôt ou tard sentis par tout le monde. Une stricte discipline peut, pendant un tems, en Allemagne, abattre & abrutir les soldats au point de ne recevoir aucune impression de leurs concitoyens. = Les institutions artificielles & locales sont cependant trop foibles pour résister à l'énergie des causes naturelles. La constitution de l'homme survit à la mode passagere du despotisme, & l'histoire du siecle à venir prouvera probablement au monde entier la foiblesse & la fragilité des bases sur lesquelles sont assises les tyrannies militaires de l'Europe ». Il nous semble que ce morceau, profondément pensé, pourra déterminer M. le comte de Hertzberg à envisager les grandes armées, & leurs effets naturels sous de nouveaux points de vue, & d'une maniere plus étendue & plus philosophique.

*Instruction sur les maladies les plus communes parmi le peuple françois, avec la méthode simple & sûre de les guérir, & les remedes qui leur conviennent, à l'usage des personnes bienfaisantes qui habitent les campagnes.* Par M. Dr. Retz, médecin des hôpitaux de la marine pendant la derniere guerre, & à présent médecin à Paris. In-18 de 54 pag. A Paris, chez M. Cluzel, pharmacien au Palais Royal, cour des Fontaines, & rue des Bons Enfans. 1791. M. Retz a très bien jugé qu'un ouvrage populaire dans lequel on enseigne la méthode de guérir les maladies les plus communes parmi les citoyens ne sçauroit être trop répandu; aussi ne s'est-il pas contenté de joindre son instruction au dernier volume de ses Nouvelles ou An-

nales de médecine ; mais il l'a fait encore imprimer séparément. Il ajoute dans un avertissement placé à la tête de cette production, que « M. Cluzel, apothicaire à Paris pour concourir au même but de bienfaisance, fournira les remedes prescrits dans cette instruction au prix le plus modique. Sa pharmacie complette, propre a secourir les malades d'un village de 100 ou 150 feux, pendant une année commune, bien divisée & étiquetée de maniere à rendre toute erreur impossible, ne coûte chez lui que 50 livres avec l'instruction.

*Instructions patriotiques & militaires pour la Garde Nationale, contenant les Droits de l'homme, avec l'explication de chaque article; un abrége général de l'ordonnance de 1775, concernant l'exercice, la maniere de se servir utilement de son fusil, de le démonter, le remonter ; le nom & l'usage des principales pieces qui composent le mechanisme de la platine; quelques détails sur le service intérieur des casernes, avec des extraits d'ordres déja donnés par l'Etat-Major-général, depuis la formation de la Garde Nationale Parisienne, jusqu'au 1er. Avril 1791*; dédié, au 10e. bataillon de la premiere division ; par M. *Laresche*, capitaine du centre, ci-devant sergent major des grenadiers aux Gardes Françoises. 2 parties en un seul volume. Prix 1 liv. 4 s. broché, pour Paris, & 1 liv. 16 s. franc de port. A Paris, chez *Varin*, libraire, rue du Petit Pont, au bas de la rue St. Jacques, N°. 22. L'an 4 de la liberté.

Quarante neuvieme livraison de l'*Encyclopédie*, en vente à Paris, hôtel de Thou, rue des Poitevins, N°. 18. = Cette livraison est composée de la 10e. livraison des planches d'histoire naturelle, contenant l'helminthologie

ou les vers infusoires, les vers inteſtins, & les vers mollusques, &c. &c. Par M. *Bruguieres*, docteur en médecine; du tome 4e., 1ere. partie du dictionnaire d'antiquités; par M. *Mongés* de l'académie des inscriptions; du tome 2, 2de. partie de la médecine, par une société de vingt médecins, ( *M. Vicq-d'Azir* éditeur; ) du tome 4, 1ere. partie de la medecine; du tome 1er, 2de. partie de la philosophie ancienne & moderne, par M. *Naigeon*. Le prix de cette livraison en feuilles, eſt 42 liv 16 ſ., & de 44 liv. 16 ſ. brochée.

*Mémoire hiſtorique pour M. Van-der-Merſch, où l'on donne les preuves de la loyauté de ſa conduite durant la Révolution Belgique*. Par E. J. *Diune*, officier de la premiere armée belgique, témoin oculaire des faits. A Lille. 1791. 3 vol. in 8°., avec ſon portrait & un plan gravé, 12 liv. 12 ſ.

*Les maſques arrachés, hiſtoire ſecrete des révolutions & contre-révolutions du Brabant & de Liege*, contenant les vies privées de *Van-der-Noot*, *Van Eupen*, *le cardinal de Malines*, *Pineau*, &c. 1791. 2e. édition. 2 vol. in-16, 3 liv. 12 ſ.

*Révolution des Provinces-Unies ſous l'étendart de divers ſtatdhouders*, ſuivies d'anecdotes & des cauſes des criſes que cet Etat éprouve aujourd'hui. 3 vol. in 8°. 10. liv. 10 ſ.

*Memoires de L. Erneſt de* BRUNSWICK, feld-maréchal, tuteur & repréſentant de *Guillaume V*, ſtatdhouder, &c. Traduit de l'allemand de *Shlezer*. 2 vol. grand in-8°. 12 liv.

*Le tocſin des politiques*. Par *Sabathier de Caſtres*. In-18. 30 ſ.

*Eſprit de l'hiſtoire générale de l'Europe, depuis 476, juſqu'a la paix de Weſtphalie*. Grand in-8°., avec des tableaux chronologiques des rois & des grands hommes de chaque pays & de

chaque siecle. 9 liv. = Tous ces articles se trouvent chez *Royez*, libraire, quai des Augustins, outre plusieurs nouveautés picquantes dont il distribue le catalogue avec les prix, & les meilleurs ouvrages de politique & de diplomatique.

Voici encore deux articles qui se trouvent chez le même libraire.

*L'Anglois aux Indes*, d'après *Orme*, par *Archenoltz*. 3 vol in 12, 7 liv. 16 s. =. Cet ouvrage d'un auteur avantageusement connu, est sans contredit celui qui fait le mieux connoître l'état politique & commerçant des Anglois, en y joignant les mémoires du célèbre *Hastings* sur l'état de l'Inde, écrits par lui-même; on aura tout ce qu'on peut desirer d'interessant à ce sujet important, surtout dans les circonstances.

Un *Prospectus* d'un superbe ouvrage botanique, qui met cette science à la portée de tout le monde, avec figures enluminées: il sépare chaque plante pour en faciliter l'acquisition; les figures y sont bien developpées sur format in-fol. On peut completter un herbier, & ajouter des figures aux dictionnaires de *Miller*, de *Bomare*, &c., qui n'en ont pas.

## ALLEMAGNE.

*Sammlung physikalischer aufsætze*, &c. C'est-à dire, *Mémoires physiques particulierement relatifs à l'histoire naturelle de la Bohême, d'une société de scrutateurs de la nature bohémiens, recueillis* par Jean Mayr, conseiller aulique. In-8°. de 270 pages & 4 planches gravées. A Dresde, chez Walther. 1791. La Bohême offre au naturaliste un grand nombre d'objets dignes de recherches, & si elle n'a pas des Alpes, elle a des Riesengeburge (montagnes de géans) qui sans être couverts d'éternelles neiges, ni coupés par des

glaciers, ne laissent pas d'avoir leurs particularités. Il paroît que l'étude de la nature fait des progrès rapides dans cette contrée, & on peut s'en promettre de riches récoltes. Ce pays est encore trop peu connu; cependant on sçait qu'il est très-riche en toute sorte de productions naturelles & d'une fécondité inépuisable. S'il avoit l'avantage de la proximité des mœurs, elle rivaliseroit peut-être avec plusieurs royaumes, dans lesquels la chaleur brûlante du ciel balance les avantages de la facilité du commerce extérieur. Ce qu'il y a de certain, c'est que si l'industrie & la culture venoient en Bohême au secours de la nature, on la verroit en peu de tems au nombre des pays les plus riches, & les plus peuplées. Le sol y est bon; mais les propriétaires n'en tirent pas tout le parti qu'il seroit possible d'en tirer: les habitans sont intelligens; mais leurs facultés intellectuelles sont enchaînées par des entraves qu'un changement général dans la façon de penser pourroit seul détruire. Une administration sage & éclairée, des vues plus justes d'économie, tant politique que particuliere; la suppression des préjugés préjudiciables à l'industrie & à l'agriculture, auroient bientôt porté ce royaume à une prospérité qui ne laisseroit rien à desirer à ses habitans.

*Erklærende Anmerkungen zum Homer*, &c. C'est à dire, *Remarques explicatives sur Homere*, par Jean Henri-Juste *Kæppen*, recteur du Lycée d'Hanovre, 5e. partie. In 8°. de 311 pages. A Hanovre, chez Ritscher. 1792. Les remarques de ce volume concernent les 17e., 18e., 19e. & 20e livre de l'*Iliade*. Malheureusement ce travail finit ici; car la mort a enlevé l'auteur au milieu de sa carriere, au mois de Novembre dernier, âgé de 37 ans.

La république de lettres ne peut que regretter cette perte. Il n'y a pas encore eu de commentateur d'Homere, qui ait pénétré ſi avant dans le ſens, l'eſprit & les conceptions de ce pere de la poéſie.

*Libanii ſophiſtæ orationes & declamationes ad fidem codd. mſcl. recenſuit, & perpetua ad notatione illuſtravit Joh-Jac.* REISKE. Vol. I. Grand in-8°. de 2 alph., avec une préface de Mme. la veuve Reiske. A Altenbourg, chez Richter. 1791. En 1784, parut dans la même librairie, le premier volume d'une édition magnifique in-4°.; mais comme il paroît que la cherté a été un obſtacle à un débit tel que le mérite cet auteur, M. Richter a demandé à Mme. la veuve Reiske de donner une édition in-8°. qui ſans rien perdre du mérite de celle in-4°., que la ſomptuoſité ſeroit plus à portée par la diminution du prix d'un grand nombre d'amateurs qui voudroient en faire l'acquiſition. Ce plan a été exécuté, & nous annonçons ici le premier volume, en obſervant en même tems que le libraire ſe propoſe de continuer également pour le reſte de l'édition in-4°., de façon qu'on ſera libre de ſe procurer cet ouvrage dans l'un ou l'autre format.

*Allgemeiner burger und bouern calender auf das jahr 1792*, &c. C'eſt-à-dire, *Almanach pour les bourgeois & les laboureurs, pour l'année 1792, avec douze planches gravées en bois.* Par *George Stumpf*, conſeiller d'économie, & profeſſeur public à Jena. In-4°. de 6 feuilles. A Erfurt, chez Keyſer. Outre le calendrier, on trouve dans cet almanach les inſtructions les plus utiles ſur une partie de l'économie rurale qui prouvent le haut point de perfection que cet art a atteint en Allemagne.

## ASSEMBLÉE NATIONALE.

*Séance du 29 Mai.*

MR. Benoiton a fait la lecture de tous les articles décrétés sur les prêtres non-assermentés. L'Assemblée, en approuvant l'ensemble de ces dispositions, a décidé que le décret seroit porté, dans le jour, à la sanction du roi.

Nous réunirons ici sous le même point de vue, les articles de cette nouvelle loi.

« ART. I. L'Assemblée Nationale décrete, comme mesure de police & de sûreté générale, que les prêtres & ecclésiastiques catholiques, non assermentés, seront déportés dans les cas & de la maniere énoncée ci après ».

« II. Les directoires de département seront tenus de prononcer & de faire exécuter la déportation d'un prêtre non-assermenté, dans le cas où 20 citoyens actifs du canton auroient porté plainte contre ce prêtre, pour cause de troubles dans le canton, & sur l'avis du directoire de district ».

« III. Dans le cas où l'avis du district ne seroit pas conforme à la plainte des 20 citoyens, le directoire du département consultera la municipalité du canton, & sera tenu de prononcer la déportation, si cette municipalité donne un avis conforme à la plainte ».

« IV. Sur la plainte de deux citoyens actifs, le directoire du département, après avoir pris l'avis du district, pourra prononcer la déportation contre le prêtre qui fera l'objet de la plainte ».

« V. Seront considérés comme prêtres non-assermentés ceux qui étant soumis à prêter le

serment (ecclésiastique) prescrit par la loi du 26 Décembre, n'auroient pas prêté le serment civique prescrit par la Constitution, ou ceux qui auroient retracté l'un ou l'autre serment ».

« VI. La pétition des vingt citoyens actifs sera remise au directoire du district, qui leur délivrera un certificat du dépôt. Ce directoire vérifiera si les pétitionnaires sont véritablement citoyens actifs, & fera passer la pétition au département. Dans le cas où les pétitionnaires ne sçauroient écrire, leur pétition sera reçue par le directoire du district, qui relatera leur déclaration de ne sçavoir écrire ».

« VII. Si l'avis du district est conforme à la plainte, le directoire du département statuera dans le délai de trois jours; en cas contraire, il sera tenu de prendre les informations, & de statuer dans les 15 jours ».

« VIII. En conséquence, il sera enjoint au prêtre pertubateur de sortir dans les vingt-quatre heures des limites du district, dans trois jours de celle du département, & du royaume dans le mois. Ces différens délais courront à partir de la sommation qui sera faite par le procureur syndic du district, à la requête de celui du département ».

« IX. L'arrêté du directoire du département sera notifié au prêtre sur papier libre, avec sommation d'y obtempérer ».

« X. Le prêtre ou ecclésiastique déclarera à sa municipalité le pays étranger dans lequel il préfere de se rendre, & il lui sera délivré un passe-port contenant son nom, son signalement, sa déclaration, sa route & le délai ».

« XI. Le prêtre n'obéissant pas, le procureur-syndic requerrera la Gendarmerie Nationale pour le faire conduire de brigade en brigade; les frais de la translation seront pris sur sa pension ou son revenu ».

« XII. Ceux qui n'auront ni pension ni revenus, seront déportés aux frais du trésor public, à raison de trois livres par jour, ». (M. Lacroix vouloit qu'on leur donnât trois sols par lieue ».

« XIII. Les administrations du district & de département seront responsables de l'inexécution du présent décret ».

« XIV. Les prêtres déportés, qui rentreroient dans le royaume, ou qui n'obtempéreroient point à la déportation, seront condamnés à 10 ans de détention ».

« XV. Chaque mois, les départemens enverront au pouvoir exécutif l'état nominatif des prêtres dont la déportation aura été ordonnée.

« XVI. L'Assemblée n'entend point déroger aux dispositions du code pénal, quant aux prêtres qui les auroient encourues par leur délits ».

*Lettre du général La Fayette à l'Assemblée Nationale.*

Le 24 Mai 1792, l'an 4e. de la liberté.

« Quand je suis parti pour Valenciennes, j'ai laissé aux ordres de M. Gouvion, un détachement destiné à fourrager ».

« Le colonel Lallemand, commandant des fourrageurs, s'est acquitté avec intelligence & succès des ordres qu'il a reçus. Les troupes autrichiennes l'ont souvent suivi, mais non pas atteint, & il leur a enlevé du fourrage ».

« Hier matin, l'ennemi a attaqué en force le détachement de M. Gouvion. (Ici M. La Fayette fait l'énumération des bataillons & corps de troupes que M. Gouvion avoit à ses ordres; au total, il avoit moins de 4 mille hommes & 8 pieces de campagne).

L'ennemi avoit, avec des pieces de cam-

pagne, des pieces de position & des obusiers, & l'ennemi étoit en nombre au moins double. Malgré cette grande disproportion de force, M. Gouvion a livré combat. L'avant-garde de l'ennemi a été attaquée par le 55e. régiment & un détachement du bataillon de la Côte-d'Or ».

« L'attaque s'est faite par trois fois, mais à la troisieme, l'ennemi étant renforcé, les assaillans se sont repliés à Saint-Aubin. Pendant qu'on défendoit ce village, M. Gouvion a vu, par le déploiement des ennemis, leur supériorité de nombre. Il s'est replié vers Philippeville; une colonne & demie a attaqué notre droite ».

« M. Gouvion a placé pour en soutenir l'effort, le second bataillon de la Marne, les détachemens d'infanterie légere, aux ordres des colonels Latour & Lallemand; ils ont été exposés au feu de l'ennemi. Ils y sont restés avec la bravoure de vieux soldats ».

« L'ennemi se disposoit en forces à passer le ravin, qui le séparoit de nous; les bataillons se sont formés en colonne, ils se sont retirés en bon ordre, toujours à distance égale. La cavalerie couvroit la retraite, & l'artillerie profitoit de toutes les positions pour nuire à l'ennemi ».

« Trois pieces, qui ont tiré jusqu'au dernier moment, ont été prises par l'ennemi, l'une des trois étoit tombée dans le ravin, la quatrieme piece, qui étoit de batterie, a été mise à couvert ».

« L'ennemi a été ensuite inquiété de si près, qu'il a battu à son tour en retraite, & que deux heures après, le champ de bataille étoit à nos bataillons ».

« Je vous envoie, ci-joint, l'état des morts

& des bleſſés. L'ennemi a perdu beaucoup plus de monde que nous, parce que nos avant-gardes l'ont beaucoup inquiété par le feu qu'elles faiſoient à couvert des buiſſons & ſous les ravins ».

« D'ailleurs notre artillerie, qui a été ſupérieurement ſervie, a fait effet, parce qu'on a mieux aimé l'expoſer que de la laiſſer un ſeul inſtant inutile ».

« Je ne peux donner trop de juſtes éloges à MM. Gouvion, Crillon, Latour, Lallemand, Deſmottes, à nos autres officiers, ſous-officiers & ſoldats. Pendant cinq heures qu'a duré l'action, pas un ſeul homme n'a quitté ſon rang ».

( L'Aſſemblée Nationale applaudit avec tranſport; la lecture continue. ) Ils ont gardé le ſilence, le ſang-froid, tout le courage des ſoldats les mieux éprouvés ».

« J'ai renforcé le détachement de M. Gouvion, l'ennemi n'a pas reparu. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé*, LA FAYETTE.

*P. S.* « Nous avons eu 25 hommes tués, dont trois officiers, & 65 bleſſés, dont dix officiers ».

« Cette affaire montre que les ſoldats François n'ont rien perdu ni de leur intrépidité, ni de leur diſcipline, & qu'on peut compter ſur eux quand ils ne ſont ni abandonnés ni trahis par leurs officiers ».

# TABLE.

ENcyclopédie méthodique. Tome I. Seconde partie. *Histoire naturelle des vers.* 429
*Instructions & observations sur les maladies des animaux domestiques, &c.* 441
*Principes de l'hydraulique.* 456
*Manuel du tourneur.* Tome Ier. 460
*Essai sur la possibilité de fixer le sens des synonymes de la langue espagnole.* 463
*Sermons sut des sujets pratiques.* 470
Le Pareffeux, *ouvrage périodique.* 485
Herman d'Uuna, *ou Aventures arrivées au commencement du quinzieme siecle.* 493
Daphnis & Amalthée, *opéra en un acte & en vers.* 504

*Spectacles de Paris.*

Les deux Sous-Lieutenants, *comédie en un acte, en prose, mêlée d'ariettes.* 518
Les Deux Sœurs, *opéra en un acte.* 519
Le Petit Souper de Campage, *comédie en 2 actes.* 520
Le Projet manqué, *ou* Arlequin Taquin, *parodie de Lucrece, en un acte.* 521
La Sage-Femme, *opéra.* 523
*Traité de la formation des nombres.* 525
*Observations nouvelles, tirées des animaux & des végétaux pour pronostiquer le tems.* 538
*Observations sur une espece de pétrole, qui contient du sel sédatif.* 543
*Observations sur l'opale.* 545
*Moyen d'arrosement que M.* Pingeron *propose de substituer à l'usage des arrosoirs ordinaires.* 546
*Musique.* 548
*Gravure.* 549
*Géographie.* 550

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

Nouvelles *nouvelles.* 551
*Mémoires du baron de* Capellen de Marsch. 551

*Fictions morales.* 552
*Anecdotes ou Traits caractéristiques de* Joseph II, *empereur des* Romains. 552
*Réglemens concernant l'exercice & les mouvemens de l'infanterie.* 552
*L'école du Soldat.* 552
*Réglemens concernant le service intérieur, la police & discipline de l'infanterie.* 552
*Manuel des bureaux de paix & de jurisprudence charitable, &c.* 553
*Sentimens de sociabilité, ou d'une religion pour le citoyen.* 553
*Questions intéressantes & curieuses sur les massacres de* Dillon *& autres.* 553
*Abrégé historique servant d'introduction aux considérations impartiales sur l'état actuel du Brabant.* 553
*Le curé de Lansdowne.* 555
*Mémoire sur les révolutions des Etats, externes, internes & religieuses.* 556
*Instruction sur les maladies les plus communes parmi les peuples françois.* 558
*Instructions patriotiques & militaires pour la Garde Nationale.* 559
*Mémoire historique pour M. Van der Mersch.* 560
*Les masques arrachés, histoire secrete.* 560
*Révolution des Provinces Unies.* 560
*Mémoires de L. Ernest de* Brunswick. 560
*Le tocsin des politiques.* 560
*Esprit de l'histoire générale de l'Europe.* 560
*L'Anglois aux Indes.* 561

ALLEMAGNE.

*Mémoires physiques, particulierement relatifs à l'histoire naturelle de la Bohême.* 561
*Remarques explicatives sur* Homere. 562
*Libanii sophistæ orationes & declamationes ad fidem codd. mscl. recensuit, & perpetua adnotatione illustravit Joh. Jac.* Reiske. 563
*Almanach pour les bourgeois & les laboureurs, pour l'année 1792.* 563
*Assemblée Nationale.* 564



